LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

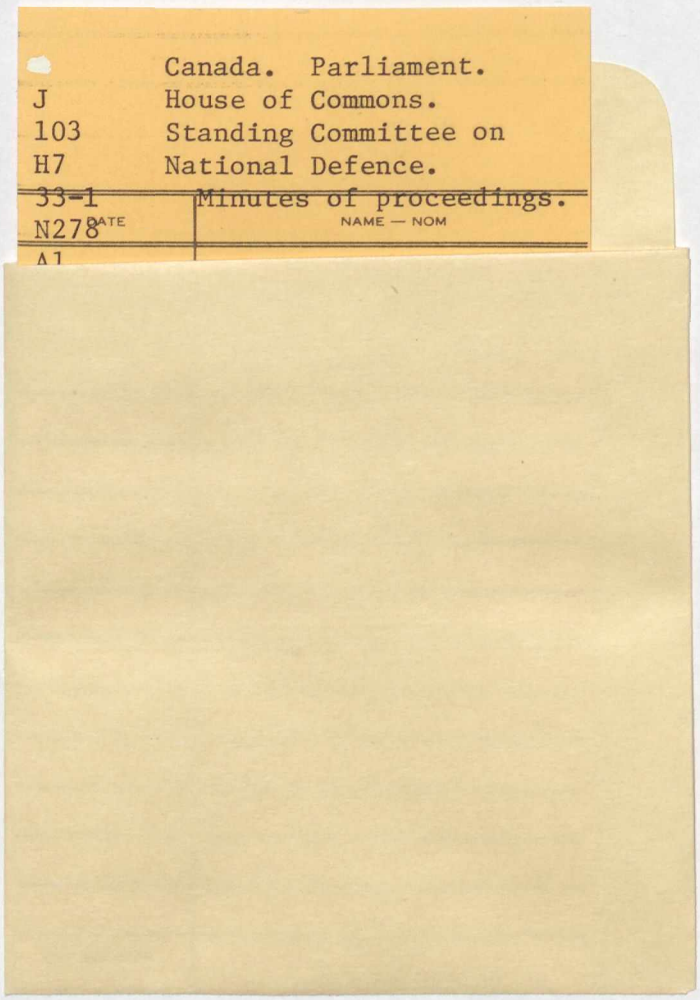
Canada. Parliament.
J House of Commons.
103 Standing Committee on
H7 National Defence.
33-1 Minutes of proceedings.
N278
A1
DATE
NAME — NOM

J
103
H7
33-1
N278
A1

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 1

Thursday, March 20, 1986
Thursday, April 10, 1986
Tuesday, April 15, 1986

Chairman: Patrick Crofton

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 1

Le jeudi 20 mars 1986
Le jeudi 10 avril 1986
Le mardi 15 avril 1986

Président: Patrick Crofton

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

National Defence

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de la

Défense nationale

RESPECTING:

Organization and

Main Estimates 1986-87: Votes 1, 5, 10 and 15 under NATIONAL DEFENCE

CONCERNANT:

Organisation et

Budget principal des dépenses 1986-1987: crédits 1, 5, 10 et 15 sous la rubrique DÉFENSE NATIONALE

APPEARING:

The Honourable Harvie Andre,
Associate Minister of National Defence

COMPARAÎT:

L'honorable Harvie Andre
Ministre associé de la Défense nationale

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

First Session of the
Thirty-third Parliament, 1984-85-86

Première session de la
trente-troisième législature, 1984-1985-1986

26043—1

STANDING COMMITTEE ON NATIONAL DEFENCE

Chairman: Patrick Crofton

Vice-Chairman: Fernand Jourdenais

COMITÉ PERMANENT DE LA DÉFENSE NATIONALE

Président: Patrick Crofton

Vice-président: Fernand Jourdenais

MEMBERS/MEMBRES

Derek Blackburn
Stan Darling
Bob Hicks
Len Hopkins
Allan B. McKinnon—(7)

(Quorum 4)

Le greffier du Comité

Jean Michel Roy

Clerk of the Committee

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and
Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

ORDERS OF REFERENCE

Thursday, February 27, 1986

ORDERED,—That National Defence Votes 1, 5, 10 and 15 for the fiscal year ending March 31, 1987, be referred to the Standing Committee on National Defence.

ATTEST

Thursday, March 13, 1986

ORDERED,—That the following Members do compose the Standing Committee on National Defence:

Members

Blackburn (Brant)	Hopkins
Crofton	Jourdenais
Darling	McKinnon—(7)
Hicks	

ATTEST

ORDRES DE RENVOI

Le jeudi 27 février 1986

IL EST ORDONNÉ,—Que les crédits 1, 5, 10 et 15, Défense nationale, pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1987, soient déférés au Comité permanent de la défense nationale.

ATTESTÉ

Le jeudi 13 mars 1986

IL EST ORDONNÉ,—Que le Comité permanent de la défense nationale soit composé des députés dont les noms suivent:

Membres

Blackburn (Brant)	Hopkins
Crofton	Jourdenais
Darling	McKinnon—(7)
Hicks	

ATTESTÉ

pour Le Greffier de la Chambre des communes

MICHAEL B. KIRBY

for The Clerk of the House of Commons

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, MARCH 20, 1986
(1)

[*Text*]

The Standing Committee on National Defence met at 9:11 o'clock a.m., this day, for the purpose of organization.

Members of the Committee present: Derek Blackburn, Stan Darling, Bob Hicks, Len Hopkins, Allan B. McKinnon.

The Clerk of the Committee presided over the election of the Chairman of the Committee.

On motion of Bob Hicks, it was agreed,—That Patrick Crofton do take the Chair of this Committee as Chairman.

In the absence of the Chairman, the Clerk of the Committee presided over the election of an Acting Chairman.

On motion of Stan Darling, it was agreed,—That Bob Hicks do take the Chair of this Committee as Acting Chairman.

The Acting Chairman took the Chair.

On motion of Stan Darling, it was agreed,—That Fernand Jourdenais be elected Vice-Chairman of this Committee.

On motion of Len Hopkins, it was agreed,—That the Chairman be authorized to hold meetings to receive and authorize the printing of evidence when a quorum is not present, provided that three members be present.

On motion of Derek Blackburn, it was agreed,—That the Committee print 1,000 copies of its *Minutes of Proceedings and Evidence*.

On motion of Stan Darling, it was agreed,—That reasonable travelling and living expenses be paid to witnesses who have been requested to appear before the Committee.

At 9:31 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

THURSDAY, APRIL 10, 1986
(2)

The Standing Committee on National Defence met, *in camera*, at 9:37 o'clock a.m., this day, the Chairman, Patrick Crofton, presiding.

Members of the Committee present: Derek Blackburn, Patrick Crofton, Stan Darling, Bob Hicks, Len Hopkins, Allan B. McKinnon.

The Committee met to discuss its future business.

Allan B. McKinnon moved,—That the Committee engage the services of a Research advisor from the Parliamentary Centre for Foreign Affairs and Foreign Trade, specifically Daniel L. Bon, for the fiscal year ending March 31, 1987.

After debate, the question being put on the motion, it was agreed to.

Bob Hicks moved,—That a sub-committee of this Committee be established to study the issue of Search and Rescue and that the size and membership of the sub-committee be

PROCÈS-VERBAUX

LE JEUDI 20 MARS 1986
(1)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de la défense nationale tient, aujourd'hui à 9 h 11, sa séance d'organisation.

Membres du Comité présents: Derek Blackburn, Stan Darling, Bob Hicks, Len Hopkins, Allan B. McKinnon.

Le greffier du Comité préside l'élection du président du Comité.

Sur motion de Bob Hicks, il est convenu,—Que Patrick Crofton occupe le fauteuil en qualité de président du Comité.

En l'absence du président, le greffier du Comité préside l'élection d'un président suppléant.

Sur motion de Stan Darling, il est convenu,—Que Bob Hicks occupe le fauteuil en qualité de président suppléant.

Le président suppléant occupe le fauteuil.

Sur motion de Stan Darling, il est convenu,—Que Fernand Jourdenais soit élu vice-président du présent Comité.

Sur motion de Len Hopkins, il est convenu,—Que le président soit autorisé à tenir des réunions pour recevoir des témoignages et en permettre l'impression en l'absence du quorum, pourvu que trois membres y participent.

Sur motion de Derek Blackburn, il est convenu,—Que le Comité fasse imprimer 1 000 exemplaires de ses *Procès-verbaux et témoignages*.

Sur motion de Stan Darling, il est convenu,—Que les témoins invités à comparaître devant le Comité soient remboursés des frais de déplacement et de séjour jugés raisonnables.

A 9 h 31, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE JEUDI 10 AVRIL 1986
(2)

Le Comité permanent de la défense nationale se réunit à huis clos, aujourd'hui à 9 h 37, sous la présidence de Patrick Crofton, (*président*).

Membres du Comité présents: Derek Blackburn, Patrick Crofton, Stan Darling, Bob Hicks, Len Hopkins, Allan B. McKinnon.

Le Comité se réunit pour planifier ses futurs travaux.

Allan B. McKinnon propose,—Que le Comité fasse appel à un conseiller en matière de recherche du Centre parlementaire pour les affaires étrangères et le commerce extérieur, en l'occurence Daniel L. Bon, pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1987.

Après débat, la motion est mise aux voix et adoptée.

Bob Hicks propose,—Que soit formé un sous-comité du présent Comité pour étudier la question de la recherche et du sauvetage, et que le président du présent Comité, après les

established by the Chairman of this Committee, after the usual consultations.

After debate, the question being put on the motion, it was agreed to.

At 11:16 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

TUESDAY, APRIL 15, 1986
(3)

The Standing Committee on National Defence met at 6:32 o'clock p.m., this day, the Chairman, Patrick Crofton, presiding.

Members of the Committee present: Derek Blackburn, Patrick Crofton, Stan Darling, Bob Hicks, Len Hopkins, Allan B. McKinnon.

Other Members present: Svend Robinson, Robert Wenman.

Appearing: The Honourable Harvie Andre, Associate Minister of National Defence.

Witnesses: *From the Department of National Defence*: Major-General Larry Ashley, Chief Air Doctrine and Operations; General Gérard C.E. Thériault, Chief of the Defence Staff; Lawrence Edward Davies, Assistant Deputy Minister (Finance); John Fraser Anderson, Assistant Deputy Minister (Policy); Daniel Bevis Dewar, Deputy Minister.

The Order of Reference dated Thursday, February 27, 1986, being read as follows:

Ordered,—That National Defence Votes 1, 5, 10 and 15 for the fiscal year ending March 31, 1987, be referred to the Standing Committee on National Defence.

The Committee commenced consideration of its Order of Reference dated Thursday, February 27, 1986, respecting the Main Estimates 1986-87.

By unanimous consent, the Chairman called Votes 1, 5, 10 and 15 under NATIONAL DEFENCE.

The Minister made a statement and, with the witnesses, answered questions.

On motion of Derek Blackburn, it was agreed,—That the document entitled: "Statement tabled by the Hon. Harvie Andre, P.C., M.P., Associate Minister of National Defence to the Standing Committee on National Defence, Ottawa, Canada, 15 April 86", be printed as an appendix to this day's *Minutes of Proceedings and Evidence*. (*See Appendix "NATI-1"*).

On motion of Bob Hicks, it was agreed,—That the Committee agree to retain the services of the Parliamentary Centre for Foreign Affairs and Foreign Trade, specifically Mr. Daniel L. Bon, for the period from April 15, 1986 to May 31, 1986 for an amount not to exceed $11,000.00.

consultations d'usage, détermine la composition dudit sous-comité.

Après débat, la motion est mise aux voix et adoptée.

A 11 h 16, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MARDI 15 AVRIL 1986
(3)

Le Comité permanent de la défense nationale se réunit, aujourd'hui à 18 h 32, sous la présidence de Patrick Crofton, (*président*).

Membres du Comité présents: Derek Blackburn, Patrick Crofton, Stan Darling, Bob Hicks, Len Hopkins, Allan B. McKinnon.

Autres députés présents: Svend Robinson, Robert Wenman.

Comparaît: L'honorable Harvie Andre, ministre associé de la Défense nationale.

Témoins: *Du ministère de la Défense nationale*: Major général Larry Ashley, chef doctrine et opérations aériennes; Général Gérard C.E. Thériault, chef de l'état-major de la Défense; Lawrence Edward Davies, sous-ministre adjoint (Finances); John Fraser Anderson, sous-ministre adjoint (Politiques); Daniel Bevis Dewar, sous-ministre.

Lecture de l'ordre de renvoi du jeudi 27 février 1986 est donnée en ces termes:

Il est ordonné,—Que les crédits 1, 5, 10 et 15, Défense nationale, pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1987, soient déférés au Comité permanent de la défense nationale.

Le Comité entreprend l'étude de son ordre de renvoi du jeudi 27 février 1986 en ce qui a trait au Budget des dépenses principal de 1986-1987.

Par consentement unanime, le président met en délibération les crédits 1, 5, 10 et 15 inscrits sous la rubrique DÉFENSE NATIONALE.

Le Ministre fait une déclaration, puis lui-même et les témoins répondent aux questions.

Sur motion de Derek Blackburn, il est convenu,—Que le document intitulé *Déclaration déposée par l'honorable Harvie Andre, c.p., député, ministre associé de la Défense nationale, Ottawa, Canada, le 15 avril 1986* figure en appendice aux *Procès-verbaux et témoignages* d'aujourd'hui. (*Voir Appendice «NATI-1»*).

Sur motion de Bob Hicks, il est convenu,—Que le Comité convienne de retenir les services du Centre parlementaire pour les affaires étrangères et le commerce extérieur, en la personne de M. Daniel L. Bon, du 15 avril au 31 mai 1986, et que ses honoraires n'excèdent pas 11 000$.

At 8:06 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

A 20 h 06, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Jean Michel Roy

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(*Recorded by Electronic Apparatus*)

[*Texte*]

Thursday, March 20, 1986

• 0912

The Clerk of the Committee: Hon. members, I see a quorum. Pursuant to Standing Orders 90.(3), 91 and 92.(1), your first item of business is to elect a chairman. I am ready to receive motions to that effect.

Mr. Hicks: I would like to nominate Pat Crofton as the chairman.

The Clerk: It has been moved by Mr. Hicks that Mr. Crofton do take the chair of this committee as chairman.

Plaît-il au Comité d'adopter la motion?

Motion agreed to.

The Clerk: I declare Mr. Crofton duly elected chairman of this committee. In the absence of Mr. Crofton, I would need a motion to elect an acting chairman for this meeting.

Mr. Darling: I nominate Mr. McKinnon as acting chairman.

Mr. McKinnon: Thank you for your nomination, but I think I would be better off here.

Mr. Darling: I nominate Mr. Hicks then.

The Clerk: It has been moved by Mr. Darling that Mr. Hicks do take the chair of this committee as acting chairman. Is it your pleasure to adopt the said motion?

Some hon. members: Agreed.

The Clerk: I declare Mr. Hicks duly elected acting chairman of this committee, and I invite him to take the Chair.

The Acting Chairman (Mr. Hicks): The next item of business is to elect a vice-chairman of this standing committee, and I am open for nominations.

Mr. Darling: I nominate Mr. Fernand Jourdenais.

• 0915

The Acting Chairman (Mr. Hicks): Mr. Fernand Jordan has been nominated as vice-chairman. Are there any other nominations or comments?

Motion agreed to.

The Acting Chairman (Mr. Hicks): We have some very routine motions, a copy of which you have in front of you. I think if you all have a copy of those motions, I will not sit here and read them to you. Would someone move the first motion, that the chairman be authorized, etc.?

An hon. member: What figure are you going to put in there?

The Acting Chairman (Mr. Hicks): We better discuss that since the size of the committee is now changed so drastically.

An hon. member: Less than half.

TÉMOIGNAGES

(*Enregistrement électronique*)

[*Traduction*]

Le jeudi 20 mars 1986

Le greffier du Comité: Honorables députés, nous avons le quorum. Conformément aux articles 90(3), 91 et 92(1) du Règlement de la Chambre, vous devez d'abord élire un président. Je suis prêt à recevoir des motions à cet effet.

M. Hicks: Je propose que Pat Crofton soit élu président.

Le greffier: Il est proposé par M. Hicks que M. Crofton soit élu président du Comité.

Is it the wish of the committee to adopt this motion?

La motion est adoptée.

Le greffier: Je déclare M. Crofton dûment élu président du Comité. En l'absence de M. Crofton, il faut une motion pour élire un président suppléant pour la présente réunion.

M. Darling: Je propose M. McKinnon à titre de président suppléant.

M. McKinnon: Je vous remercie, mais je préfère rester ici.

M. Darling: Je propose M. Hicks, alors.

Le greffier: Il est proposé par M. Darling que M. Hicks soit élu président suppléant du Comité. Plaît-il au Comité d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Le greffier: Je déclare M. Hicks dûment élu président suppléant du Comité, et je l'invite à occuper le fauteuil du président.

Le président suppléant (M. Hicks): La deuxième chose que nous devons faire, c'est élire un vice-président. Je suis prêt à prendre les mises en candidature.

M. Darling: Je propose M. Fernand Jourdenais.

Le président suppléant (M. Hicks): M. Fernand Jourdenais a été mis en candidature pour le poste de vice-président. Y a-t-il d'autres mises en candidature ou commentaires?

La motion est adoptée.

Le président suppléant (M. Hicks): Nous avons quelques motions très courantes à adopter; vous en avez une copie devant vous. Comme vous en avez tous une copie, je ne prendrai pas la peine de les lire. Quelqu'un voudrait-il proposer la première motion, disant que le président soit autorisé . . . ?

Une voix: Quel nombre allons-nous mettre là?

Le président suppléant (M. Hicks): Je pense qu'il faut en discuter, étant donné que le nombre de membres du Comité a été réduit considérablement.

Une voix: Moins de la moitié.

[*Text*]

Mr. Hopkins: I do not think it looks very good for the committee, regardless of our size, if we have less than three to hear witnesses who travel long distances, for example, to be here. I think it would be rather devastating to come in with one or two members present. I think three is a very reasonable figure.

Mr. Blackburn (Brant): Is that three including the Chair?

The Acting Chairman (Mr. Hicks): Yes. Is there any further discussion to that? Are you suggesting any three members, Mr. Hopkins?

Mr. Hopkins: Yes, I think so, because when we only have one member from the other two parties, we always try to get someone else here.

Mr. Darling: There should be one member of the opposition.

Mr. Hopkins: And one member from the other two parties.

Mr. Darling: Yes, at least.

Mr. Blackburn (Brant): That can create problems. I hate to speak from this side, but that could create problems.

Mr. McKinnon: I would like to speak on that, Mr. Chairman. I think Mr. Hopkins' original motion is quite reasonable. I expect that if the Conservatives, or the chairman or vice-chairman, do not show up, we would provide an acting chairman. Three members should do.

The Acting Chairman (Mr. Hicks): That is only three out of seven, so it seems reasonable. Any other discussion?

Mr. Darling: That would mean the meeting could be held with three Conservatives?

The Acting Chairman (Mr. Hicks): Yes. On the other hand, it could mean two oppositions and one Conservative.

Mr. Darling: Yes, but . . .

Mr. Hopkins: It could mean the chairman and two oppositions?

The Acting Chairman (Mr. Hicks): Yes.

Mr. McKinnon: Or, it could mean two opposition people and any other member.

The Acting Chairman (Mr. Hicks): Moved by Mr. Hopkins, that the chairman be authorized to hold meetings, to receive and authorize the printing of evidence when a quorum is not present, provided that three members be present.

Motion agreed to.

The Acting Chairman (Mr. Hicks): *Minutes and Proceedings and Evidence*: that the committee print 1,000 copies of its *Minutes of Proceedings and Evidence*. Mr. Blackburn, would you like to move that?

Mr. Blackburn (Brant): I so move.

Motion agreed to.

[*Translation*]

M. Hopkins: Indépendamment de la composition de notre Comité, je ne crois pas qu'il serait bien vu que nous soyons moins de trois pour entendre des témoins qui parcourent de grandes distances pour venir ici, par exemple. Je pense que ce serait mauvais que seulement un ou deux députés soient là pour entendre les témoins. La présence de trois membres m'apparaît très raisonnable.

M. Blackburn (Brant): Trois en comptant le président?

Le président suppléant (M. Hicks): Oui. La discussion est-elle close? Monsieur Hopkins, faut-il trois membres en particulier?

M. Hopkins: Oui, parce que quand il y a seulement un représentant des deux autres partis, nous essayons toujours d'en avoir un autre.

M. Darling: Il faudrait un député de l'opposition.

M. Hopkins: Et un représentant des deux autres partis.

M. Darling: Oui, au minimum.

M. Blackburn (Brant): Cela risque de créer des problèmes. Je n'aime pas à le dire, mais cela pourrait créer des problèmes.

M. McKinnon: J'aurais quelque chose à dire à ce propos, monsieur le président. Je pense que la motion initiale de M. Hopkins est tout à fait raisonnable. Si les Conservateurs, ou le président ou le vice-président, ne sont pas là, nous pouvons toujours élire un président suppléant. Trois membres devraient suffire.

Le président suppléant (M. Hicks): Cela fait trois membres sur sept; c'est raisonnable. Y a-t-il d'autres commentaires?

M. Darling: Cela veut dire qu'avec trois Conservateurs, la réunion peut avoir lieu?

Le président suppléant (M. Hicks): Oui. Mais elle peut aussi avoir lieu si deux députés de l'opposition et un Conservateur sont là.

M. Darling: Oui, mais . . .

M. Hopkins: Cela veut dire qu'avec le président et deux députés de l'opposition, la réunion peut avoir lieu?

Le président suppléant (M. Hicks): Oui.

M. McKinnon: Ou avec deux représentants de l'opposition et un autre député.

Le président suppléant (M. Hicks): Il est proposé par M. Hopkins que le président soit autorisé à tenir des séances, à entendre des témoignages et à en autoriser l'impression en l'absence d'un quorum, à la condition que trois députés soient présents.

La motion est adoptée.

Le président suppléant (M. Hicks): Au sujet des *procès-verbaux et témoignages*: que le Comité fasse imprimer 1,000 exemplaires des *procès-verbaux et témoignages*. Monsieur Blackburn, voudriez-vous proposer cette motion?

M. Blackburn (Brant): Je le propose.

La motion est adoptée.

[*Texte*]

The Acting Chairman (Mr. Hicks): Witnesses' expenses: that reasonable and living expenses be paid to witnesses who have been requested to appear before the committee. Moved by Mr. Darling.

Motion agreed to.

The Acting Chairman (Mr. Hicks): And the last motion: Subcommittee on Agenda and Procedures. Do you wish to discuss that?

Mr. McKinnon: I do not see any necessity for a Subcommittee on Agenda and Procedures. I think with the few people we have, and as, for the most part, we know each other pretty well, we could have amicable discussions during our regular meetings to determine which way we are going to go in the future.

• 0920

Mr. Hopkins: I think that is quite reasonable, Mr. Chairman, because there are only seven of us, and if you get three or four out to a steering committee meeting, I think that is a good number. I think you should have at least that number in on a meeting anyway.

The Acting Chairman (Mr. Hicks): As the clerk has suggested, we can always meet in camera on any occasion for such purposes, too. Mr. Blackburn.

Mr. Blackburn (Brant): Yes, as long as it is understood that there will be at least one member from each of the parties present for steering committee meetings. Is that implied in the . . .

Mr. McKinnon: No, it was not. It might cause us some difficulty, I would think, if we were at the end of a meeting and decided we needed unexpectedly to have another meeting the next day, if either one of you gentlemen was not here.

Mr. Blackburn (Brant): Yes. But, Mr. Chairman, the practice in our system of steering committees is that there is a member from each of the three parties present at a steering committee meeting. In fairness, I think before you plan a program, before you set an agenda, you should have all-party agreement. I would think there will be no problems in having members from all three parties here, because we are such a small group and we can have a very quick meeting following a regular meeting, for example, when all three parties are represented.

The Acting Chairman (Mr. Hicks): With the advent of the reform and the idea of you naming your five alternates also, in the event of your absence, you could make sure that you had one of your alternates here and that you had expressed to your alternate what you wished put forward.

Mr. Blackburn (Brant): Oh yes. I am just saying parties. I am not saying that we as individuals would have to be here, as long as all three parties were represented at the steering committee meeting. Then you have to wait, I think, 24 hours before your alternate can be officially on the committee; is that not correct?

Mr. McKinnon: Yes, it has to be 24 hours beforehand.

[*Traduction*]

Le président suppléant (M. Hicks): Dépenses des témoins: que les frais de déplacement et de séjour des témoins invités à comparaître devant le Comité soient remboursés dans des limites raisonnables. Proposé par M. Darling.

La motion est adoptée.

Le président suppléant (M. Hicks): Et la dernière motion: Sous-comité du programme et de la procédure. Vous voulez en discuter?

M. McKinnon: Je ne vois pas la nécessité d'un Sous-comité du programme et de la procédure. Étant donné que nous sommes peu nombreux et que nous nous connaissons généralement assez bien, nous pourrions discuter à l'amiable de nos travaux futurs lors de nos réunions courantes.

M. Hopkins: Monsieur le président, cela me paraît très raisonnable, car nous ne sommes que sept, et si vous réussissez à réunir trois ou quatre personnes pour un comité directeur, je pense que c'est une bonne chose. De toute façon, je pense que c'est un nombre minimum pour une réunion.

Le président suppléant (M. Hicks): Comme le greffier l'a suggéré, nous pouvons toujours nous réunir à huis clos, le cas échéant. Monsieur Blackburn.

M. Blackburn (Brant): Oui, à condition qu'il soit bien entendu qu'un député au moins de chacun des partis assistera aux séances du comité directeur. Est-ce que cela est sous-entendu? . . .

M. McKinnon: Non, pas du tout. Cela risque de nous poser des problèmes, par exemple, si nous sommes à la fin d'une réunion et que nous décidons de nous réunir le lendemain; il se peut que l'un ou l'autre d'entre vous ne soit pas là.

M. Blackburn (Brant): Oui. Mais, monsieur le président, jusqu'à présent, dans nos comités directeurs, il y a toujours eu un membre de chacun des trois partis. En toute justice, avant de prévoir un programme, avant de fixer un ordre du jour, il convient d'obtenir l'accord de tous les partis. Nous sommes si peu nombreux que nous devrions réussir sans trop de problèmes à réunir des représentants des trois partis, pour une réunion rapide après une séance normale, par exemple, quand les trois partis sont représentés.

Le président suppléant (M. Hicks): Avec la réforme, avec la possibilité de nommer cinq remplaçants en cas d'absence, vous pourriez déléguer un de vos représentants, après lui avoir expliqué quelle est votre position.

M. Blackburn (Brant): Oui. Mais je parle des partis. Je ne prétends pas que nous soyons obligés d'être là en personne; l'important, c'est que les trois partis soient représentés aux séances du comité directeur. Ensuite, il faut attendre 24 heures, je crois, pour que les remplaçants puissent faire partie officiellement du Comité. C'est bien ça?

M. McKinnon: Oui, cela doit être annoncé 24 heures d'avance.

[*Text*]

Mr. Blackburn (Brant): All right.

Mr. McKinnon: I am not worried. It would never happen with the present opposition representatives, but we have all seen committees where people determined they would either prolong things or would throw every possible block, and if somebody took that notion, all you would have to do is stay away and the committee has to wither because it could not complete an agenda.

Could we compromise and say a member of the opposition? That would ensure the Tories will not ride roughshod over the opposition parties.

Mr. Hopkins: You should not say the opposition. You should specify the Official Opposition or . . .

Mr. Blackburn (Brant): One of the opposition parties.

Mr. Hopkins: —one of the opposition parties.

The Acting Chairman (Mr. Hicks): From a party other than the party in power.

Mr. Darling: Yes, one of the opposition parties.

The Acting Chairman (Mr. Hicks): Our problem is we were not even going to deal with subcommittee, and it was suggested at the outcome of this discussion that one was not necessary. So really, we were not going to entertain any motions on this at all today.

Mr. Hopkins: I think this is a point we might as well settle though, Mr. Chairman, while we are here. It is going to have to be settled some time, anyway.

The Acting Chairman (Mr. Hicks): All right. If you wish to settle it today, though I am not convinced today is the best time to settle it, with both the chairman and the vice-chairman absent. I am wondering if a subsequent meeting could be used. Would you be in agreement with that?

Mr. Blackburn (Brant): Look, the issue is not critical at this point, but if you wish to postpone it until the chairman is here, that is fine.

The Acting Chairman (Mr Hicks): It makes more sense to me if we wait.

Any other business? Mr. Darling.

Mr. Darling: Who made the motion? If there is no other business, I will not . . .

Mr. Hopkins: I am just going to ask what time frame you are thinking about for your first meeting on the agenda.

The Acting Chairman (Mr. Hicks): I have no idea, Mr. Hopkins, since I am just sitting up here trying to get the formal motions put through. I would say that there will be a meeting at the call of the Chair.

Mr. McKinnon: The meeting will be at the call of the Chair, but seeing that we have representatives from all the parties here we should perhaps make note of some things. Estimates have now been tabled and I suppose the moment this meeting ends, we have become a legal entity to receive the estimates of the Department of National Defence. I do not know what your calendars look like. But it looks to me as if the next meeting

[*Translation*]

M. Blackburn (Brant): Très bien.

M. McKinnon: Je ne suis pas inquiet. Cela ne se produira jamais avec les représentants de l'opposition que nous avons actuellement, mais j'ai vu des comités où les gens étaient décidés à prolonger les choses, à mettre le plus grand nombre possible de bâtons dans les roues, et si cela devait se produire, il vous suffirait de vous abstenir de venir au Comité pour l'empêcher de mener à bien ses travaux.

Ne pourrions-nous pas accepter un compromis, parler d'un représentant de l'opposition? Cela empêcherait les Conservateurs de bousculer les partis d'opposition.

M. Hopkins: Vous ne devriez pas parler d'opposition. Vous devriez parler de l'Opposition officielle, ou bien . . .

M. Blackburn (Brant): Un des partis d'opposition.

M. Hopkins: . . . d'un des partis d'opposition.

Le président suppléant (M. Hicks): D'un parti autre que le parti au pouvoir.

M. Darling: Oui, un des partis d'opposition.

Le président suppléant (M. Hicks): Le problème, c'est que nous ne devions même pas nous occuper du sous-comité, et au début de la discussion, on avait dit que ce ne serait pas nécessaire. En fait, nous ne reviendrons pas sur cette question aujourd'hui.

M. Hopkins: Pourtant, monsieur le président, nous pourrions régler ce problème, puisque nous sommes là. Il faudra le régler un jour ou l'autre.

Le président suppléant (M. Hicks): Bon, d'accord. Si vous voulez régler la question aujourd'hui; cela dit, je ne suis pas convaincu que ce soit le bon moment, puisque le président et le vice-président sont tous les deux absents. Peut-être pourrions-nous y revenir à une date ultérieure. Vous êtes d'accord?

M. Blackburn (Brant): Écoutez, pour l'instant, ce n'est pas un problème critique, mais si vous voulez attendre le retour du président, je n'y vois pas d'inconvénient.

Le président suppléant (M. Hicks): À mon avis, il vaut mieux attendre.

Autre chose? Monsieur Darling.

M. Darling: Qui a présenté la motion? S'il n'y a rien d'autre à discuter, je ne . . .

M. Hopkins: Je voulais seulement demander quand vous pensiez organiser la première séance sur l'ordre du jour?

Le président suppléant (M. Hicks): Je n'en ai aucune idée, monsieur Hopkins, puisque pour le moment, j'essaie simplement de faire adopter les motions. J'imagine que le président convoquera une réunion.

M. McKinnon: Une réunion sera convoquée par le président, mais puisque tous les partis sont représentés maintenant, nous pourrions peut-être prendre quelques notes. Les prévisions budgétaires ont maintenant été déposées, et j'imagine que dès la fin de cette réunion, nous devenons une entité officielle, et nous pouvons être saisis des prévisions budgétaires du ministère de la Défense nationale. Je ne sais pas à quoi ressemblent

[*Texte*]

should be as soon as possible after the Easter break. Do you see any way we can have a meeting before next Wednesday?

• 0925

Mr. Blackburn (Brant): I cannot. I am chairing a legislative committee and we are negotiating . . .

Mr. McKinnon: Unless there is pretty well unanimity, I am going to be here all alone, from now until Wednesday. I would suggest that we look forward to a meeting about a couple of days after the Easter break ends and study the estimates first, unless there is some defence crises that is more important. Perhaps the Minister would like to speak to us at that time.

Mr. Blackburn (Brant): If we have a war in the meantime, there will not be any necessity for a meeting.

Mr. McKinnon: We have the Parliamentary Secretary making a rare call on this committee, I presume. You might take note that we would like to see the Minister fairly early, as a new committee. And I am sure he would like to speak to us. I feel certain he would.

The Vice-Chairman: Would you suggest that an in camera meeting be held then, during the first two or three days?

Mr. McKinnon: No. I think we should go right at it. We are going to be crowded to give the estimates a good study, it seems to me, before the guillotine falls on estimates. I think we should have the Minister here on estimates, for a start, and from then on . . .

The Vice-Chairman: Shall we set a tentative time and date now and pass that information on to the chairman, and then let the chairman call the meeting? Perhaps the first Tuesday morning at 9a.m.?

Mr. McKinnon: When does the Easter break end?

The Vice-Chairman: I do not have a calendar with me.

Mr. McKinnon: It is April 7, is it not?

The Vice-Chairman: Yes. Let us meet on Tuesday, April 8.

Mr. McKinnon: Let us try to look for a meeting on April 8. Maybe the clerk would recommend that to the chairman, as soon as he has a chance to.

Mr. Hopkins: Mr. Chairman, I have suddenly been considered an expert on the Department of Supply and Services. And I am on the legislative committee meetings on that Tuesday. That is the worst day for me. I have that one and maybe one or two others, and that will be it.

Mr. McKinnon: I am willing to try it on April 7.

Mr. Hopkins: Yes, we could have a meeting in the afternoon, after Question Period.

[*Traduction*]

vos calendriers, mais il me semble que nous devons nous réunir le plus tôt possible après l'interruption de Pâques. Pensez-vous qu'il soit possible d'organiser une réunion avant mercredi prochain?

M. Blackburn (Brant): Pas pour moi. Je préside un comité législatif, et nous négocions actuellement . . .

M. McKinnon: À moins d'unanimité, je risque de me retrouver tout seul jusqu'à mercredi. Je pense que nous devrions prévoir une réunion un ou deux jours après la fin des vacances de Pâques; nous pourrions commencer par étudier les prévisions budgétaires, à moins qu'une crise particulière dans le domaine de la défense n'attire notre attention. À ce moment-là, le ministre voudra peut-être nous rencontrer.

M. Blackburn (Brant): S'il y a une guerre dans l'intervalle, il sera tout à fait inutile de se réunir.

M. McKinnon: Nous avons le secrétaire parlementaire qui nous fait une visite inattendue. Vous pourriez noter que nous aimerions rencontrer le ministre le plus tôt possible, le nouveau Comité. Et je suis certain qu'il tiendra à s'entretenir avec nous. J'en suis convaincu.

Le vice-président: Est-ce que vous pensez à une réunion à huis clos, au cours des deux ou trois premiers jours?

M. McKinnon: Non, je pense que nous devrions nous jeter à l'eau tout de suite. Nous allons être très occupés si nous voulons étudier les prévisions budgétaires de façon approfondie avant la guillotine. Je pense que nous devons rencontrer le ministre pour discuter des prévisions, et cela fait . . .

Le vice-président: Nous pourrions peut-être nous mettre d'accord sur une date et une heure, et communiquer cette information au président, qui pourrait ensuite convoquer la réunion? Peut-être mardi matin, à 9 heures?

M. McKinnon: Quand les vacances de Pâques se terminent-elles?

Le vice-président: Je n'ai pas de calendrier sous la main.

M. McKinnon: Le 7 avril, n'est-ce pas?

Le vice-président: Oui. Dans ce cas, réunissons-nous le mardi 8 avril.

M. McKinnon: Essayons d'organiser quelque chose pour le 8 avril. Le greffier pourra peut-être recommander cette date au président, dès qu'il en aura l'occasion.

M. Hopkins: Monsieur le président, du jour au lendemain, on considère que je suis un expert sur le ministère des Approvisionnements et Services; je me retrouve au comité législatif qui étudie la question des arsenaux. Je pense que nous avons deux réunions ce mardi-là. Pour moi, ça ne pourrait pas tomber plus mal. J'ai cette réunion, et peut-être une ou deux autres, puis ce sera terminé.

M. McKinnon: Je suis prêt à faire mon possible pour le 7 avril.

M. Hopkins: Oui, nous pourrions nous réunir l'après-midi, après la période des questions.

[*Text*]

The Vice-Chairman: That would be Monday, April 7?

Mr. Blackburn (Brant): I have a problem. I do not think I will be back until April 10, which is a Thursday, if I am not mistaken. I do not have my calendar with me.

Mr. Hopkins: We are witnessing the problems of the flexibility of a small committee, Mr. Chairman.

The Vice-Chairman: Yes, and we have not started yet. Wednesday is a bad day.

Mr. Blackburn (Brant): That is April 9.

The Vice-Chairman: You will not be here.

Mr. Blackburn (Brant): I will be here on April 10.

The Vice-Chairman: All right. Now, is Thursday, April 10 . . . If we were only going to have one meeting that week anyway, then it would not matter whether it was Tuesday or Thursday. If we were going to have two meetings, then it would matter. But April 10 seems to be . . .

Mr. McKinnon: What is the date that the estimates are deemed to have been dealt with? Is it the end of May?

The Vice-Chairman: The clerk informs me that it is May 31.

Mr. McKinnon: I would like to see what has been done in past years, whether they got into a regular habit of meeting the same day each week on estimates . . .

Mr. Hopkins: I think so.

Mr. McKinnon: —for six or seven weeks. That is an idea. Who usually finds Thursday more convenient that Tuesday? Or is there any option? They are the same to me.

The Vice-Chairman: They are the same to me.

Mr. McKinnon: Mondays and Fridays are hard for me.

The Vice-Chairman: Tuesdays are always going to be inconvenient, Mr. Hopkins?

Mr. Hopkins: No, it is only the first Tuesday.

The Vice-Chairman: Oh, it is just the next Tuesday. Okay.

Mr. Hopkins: Are we on a block system for the . . . ?

Mr. Blackburn (Brant): Normally, Tuesdays and Thursdays are fine for me. It is just that first Tuesday.

Mr. Chairman, I have to go. I am the chairman of another committee, and it is starting at 9.30 a.m.

The Vice-Chairman: Okay. Thank you.

Does the tentative date of Thursday at 9 a.m. seem reasonable? It would be 9 a.m., the same as this morning, I would suggest.

[*Translation*]

Le vice-président: Donc, le lundi 7 avril?

M. Blackburn (Brant): J'ai un problème. Je crois que je ne rentrerai pas avant le 10 avril, un jeudi, si je ne me trompe. Je n'ai pas mon calendrier.

M. Hopkins: Voilà un problème typique des petits comités, monsieur le président.

Le vice-président: Oui, et nous n'avons pas encore commencé. Mercredi, ça ne va pas.

M. Blackburn (Brant): C'est le 9 avril.

Le vice-président: Vous serez absent.

M. Blackburn (Brant): Mais je serai là le 10 avril.

Le vice-président: Très bien. Maintenant, est-ce que jeudi, le 10 avril . . . ? Si nous ne prévoyons qu'une seule séance pendant cette semaine-là, peu importe que ce soit un mardi ou un jeudi. Si nous voulions deux séances, ce serait différent, mais il me semble que le 10 avril . . .

M. McKinnon: À quel moment les prévisions budgétaires cessent-elles d'être à l'étude? À la fin du mois de mai?

Le vice-président: Le greffier me dit que c'est le 31 mai.

M. McKinnon: J'aimerais savoir ce qui s'est fait par le passé; est-ce que les comités siègent régulièrement le même jour chaque semaine pour étudier les prévisions . . .

M. Hopkins: Je crois que oui.

M. McKinnon: . . . pendant six ou sept semaines? C'est une bonne idée. Quels sont ceux qui, en règle générale, préfèrent les jeudis aux mardis? Y a-t-il d'autres possibilités? Pour moi, c'est égal.

Le vice-président: C'est égal pour moi aussi.

M. McKinnon: Les lundis et les vendredis sont difficiles dans mon cas.

Le vice-président: Monsieur Hopkins, est-ce que les mardis vous poseront toujours un problème?

M. Hopkins: Non, uniquement le premier mardi.

Le vice-président: Oh, c'est seulement mardi prochain. D'accord.

M. Hopkins: Est-ce que nous sommes dans le système des créneaux pour . . . ?

M. Blackburn (Brant): D'ordinaire, les mardis et les jeudis me conviennent parfaitement. C'est seulement ce premier mardi.

Monsieur le président, je dois partir. Je préside un autre comité qui siège à 9h30.

Le vice-président: D'accord. Merci.

Est-ce que vous pensez pouvoir venir le jeudi, à 9 heures? Je pense qu'il faudrait convoquer la séance pour 9 heures, comme aujourd'hui.

[*Texte*]

• 0930

Mr. McKinnon: That is a pretty early hour for me. It is just that it is a fresh idea to me. Maybe it would be all right. Generally, if you start at 10.30 a.m. you are forcibly broken off for lunch, or if you start at 3.30 p.m. you . . . I prefer 10.30 a.m. or 3.30 p.m.

The Vice-Chairman: Was it your intention to have the Minister at the very first meeting also?

Mr. McKinnon: I think it would be a good idea. He might like to give us a statement.

The Vice-Chairman: Then should we say sometime on the morning of Thursday, April 10, at the call of the Chair, subject to the availability fo the Minister?

Mr. McKinnon: Yes, okay.

The Vice-Chairman: All right. Are we agreed? There are not many left to agree to these things.

Some hon. members: Agreed.

Mr. McKinnon: It is interesting that we still have a quorum.

The Vice-Chairman: Is there any other business?

Mr. Darling: I move the meeting be adjourned.

The Vice-Chairman: The motion to adjourn is made by Mr. Darling. The meeting is adjourned to the call of the Chair.

Tuesday, April 15, 1986

• 1834

The Chairman: Order, please.

Good evening, ladies and gentlemen. I would like to welcome you all to this first meeting of the standing committee. We are examining the estimates for the Department of National Defence for the fiscal year 1986-87.

The committee will proceed to consider the Order of Reference dated Thursday, February 27, 1986, respecting the main estimates 1986-87. I would ask the clerk to read the Order of Reference.

The Clerk of the Committee: Ordered: That National Defence votes 1, 5, 10 and 15 for the fiscal year ending March 31, 1987, be referred to the Standing Committee on National Defence.

The Chairman: By what I hope will be unanimous consent, I call votes 1, 5, 10 and 15 under National Defence.

NATIONAL DEFENCE

Defence Services Program

Vote 1—Operating expenditures.....$6,430,586,000

Vote 5—Capital expenditures.....$2,584,088,000

Vote 10—Grants and contributions.....$136,853,000

Defence Construction (1951) Limited Program

[*Traduction*]

M. McKinnon: C'est vraiment très tôt pour moi; il faut que je m'habitue à l'idée, peut-être que ce serait possible. En règle générale, quand on commence à 10h30, on est forcé de s'arrêter pour le déjeuner, ou quand on commence à 15h30, on . . . Je préfère 10h30 ou 15h30.

Le vice-président: Est-ce que vous aviez également l'intention de rencontrer le ministre dès la première séance?

M. McKinnon: Je pense que ce serait une bonne idée. Il pourrait nous faire une déclaration.

Le vice-président: Dans ce cas, prévoyons de nous réunir dans la matinée du jeudi 10 avril, sur convocation du président, et à condition que le ministre soit disponible?

M. McKinnon: D'accord.

Le vice-président: Très bien. Nous sommes d'accord? Nous ne sommes plus très nombreux pour manifester notre accord.

Des voix: D'accord.

M. McKinnon: Il est intéressant de constater que nous avons toujours le quorum.

Le vice-président: Y a-t-il autre chose?

M. Darling: Je propose l'ajournement de la séance.

Le vice-président: M. Darling propose qu'on lève la séance. La séance est levée.

Le mardi 15 avril 1986

Le président: À l'ordre, s'il vous plaît.

Bonsoir, messieurs. Je vous souhaite à tous la bienvenue à cette première réunion du Comité permanent. Nous examinons le budget du ministère de la Défense nationale pour l'année financière 1986-1987.

Nous allons entreprendre les travaux prévus à l'ordre de renvoi du jeudi 27 février 1986, portant sur le budget principal pour 1986-1987. Je vais demander au greffier de nous lire cet ordre de renvoi.

Le greffier du Comité: Il est ordonné: que les crédits 1, 5, 10 et 15 de la Défense nationale pour l'année financière se terminant le 31 mars 1987 soient renvoyés au Comité permanent de la défense nationale.

Le président: J'espère avoir le consentement unanime des membres du Comité pour mettre en débat les crédits 1, 5, 10 et 15 du budget de la Défense nationale.

DÉFENSE NATIONALE

Programme des services de défense

Crédit 1er—Dépenses de fonctionnement—....$6,430,586,000

Crédit 5—Dépenses en capital—.....$2,584,088,000

Crédit 10—Subventions et contributions—.....$136,853,000

Programme de Construction de défense (1951) Limitée

[*Text*]

Vote 15—Expenses incurred in procuring the construction and maintenance of defence projects.....$16,570,000

• 1835

The Chairman: I welcome the Associate Minister of National Defence, the Hon. Harvie Andre.

Welcome, sir. Perhaps you would care to make an opening statement and introduce the officials you have brought with you.

Hon. Harvie Andre (Associate Minister of National Defence): Thank you, Mr. Chairman. They are General Thériault, chief of Defence Staff; Bev Dewar, deputy minister; Mr. Davies, assistant deputy minister, finance; Mr. Anderson, assistant deputy minister, policy; and General Ashley, chief of air doctrine at National Defence Headquarters.

In preparing for tonight, I remember several considerations of estimates when I was sitting on the flanks and we had to endure long opening statements by the Ministers, leaving very little time for questions. While that memory was still fresh in my mind, before I have been corrupted, I arranged to have the statements circulated around to members' offices this afternoon. So with your permission, Mr. Chairman, perhaps I could just formally table the statements for inclusion in the committee records and proceed to questioning.

The Chairman: Thank you.

Committee members, I would like a motion to append the Associate Minister's statement to the minutes. It has been moved and seconded.

Motion agreed to.

Mr. Hopkins: Mr. Chairman, I would like to welcome the Minister and his officials, and to congratulate you formally on being the first chairman of this Defence committee, which we hope will be an in-depth study group to take all these matters very seriously. And if we are going to take matters seriously, then we have to talk about dollars in the defence budget.

I can understand why the Minister would not want to read some of the sentences he has in this opening document. For example, on page 2 he says:

> We undertook to give renewed attention to the Canadian Forces, and to provide them with the resources they need to do their job.

That is one quote. Then he goes on to say:

> In short, we undertook to keep faith . . .

Mr. Chairman, this is the kind of rhetoric which we have become very used to and which I think should be called very seriously to public attention. How can the Minister make statements like that in light of the fact that the bottom line, the total program of DND, shows an increase generally of approximately 6% and, using the Department of National Defence's own figures, the deflater percentage is 3.8%, which

[*Translation*]

Crédit 15—Dépenses engagées en vue d'assurer l'exécution de travaux de construction et d'entretien liés à la défense—.....$16,570,000

Le président: Je souhaite la bienvenue au ministre associé à la Défense nationale, l'honorable Harvie Andre.

Bienvenu, monsieur. Vous avez peut-être une déclaration préliminaire à nous faire et je vous demanderai également de nous présenter vos collaborateurs.

L'honorable Harvie Andre (ministre associé, Défense nationale): Merci, monsieur le président. Je suis accompagné du général Thériault, chef d'état-major de la Défense; de Bev Dewar, sous-ministre; de M. Davies, sous-ministre adjoint, Finances; de M. Anderson, sous-ministre adjoint, Politique; et du general Ashley, chef de la doctrine de l'air au Quartier général de la Défense nationale.

En me préparant à comparaître ce soir, je me suis souvenu des longues déclarations ministérielles que j'ai eu à supporter pendant l'examen du budget lorsque j'étais membre d'un Comité; cela laisse peu de temps pour poser des questions. Comme tout cela est assez récent pour que je n'aie pas oublié, j'ai veillé à ce que ma déclaration soit distribuée aux députés dans l'après-midi. Avec votre permission, monsieur le président, je demanderai donc l'autorisation de simplement déposer les déclarations afin qu'elles soient annexées au procès-verbal du Comité et nous pouvons passer directement aux questions.

Le président: Merci.

Quelqu'un peut-il proposer une motion pour que la déclaration du ministre puisse être annexée au compte rendu. La motion est proposée et appuyée.

La motion est adoptée.

M. Hopkins: Monsieur le président, je souhaite la bienvenue au ministre et à ses collaborateurs et je vous félicite officiellement de votre élection en tant que premier président de ce Comité de la Défense nationale qui, nous l'espérons, prendra très au sérieux son travail. Et si nous voulons prendre les choses au sérieux, il faut que nous parlions du budget de la Défense.

Je comprends volontiers que le ministre ait préféré ne pas nous lire certaines des phrases que contient sa déclaration préliminaire. Par exemple, à la page 2 on peut lire:

> Nous nous sommes engagés à redoubler d'attention envers les Forces canadiennes et à mettre à leur disposition les ressources dont elles ont besoin pour remplir leur mission.

Voilà une phrase. Plus loin il dit:

> En résumé, nous nous sommes engagés à tenir . . .

Monsieur le président, voilà un exemple du genre de réthorique à laquelle on nous a habitués et il nous appartient de le dénoncer. Comment le ministre peut-il faire ce genre de déclaration alors que au total, le programme de la Défense nationale enregistre une augmentation d'approximativement 6 p. 100 et que, selon les propres chiffres du ministère de la Défense nationale, le facteur de déflation est de 3,8 p. 100, ce

[*Texte*]

gives a real growth of 2.2% in the estimates? Last year the increase was a negative growth, when you take the deflater figure into consideration, of -0.2%. This is not taking the Canadian Armed Forces very seriously.

I would add, Mr. Chairman, that in 1984-85 the real increase was 8.9%, and up until that year, from 1979, Canada did honour the 3% and much better real growth in National Defence.

• 1840

Would the Minister comment on how he himself went around the country in the last election campaign and promised 6% real increase in National Defence? But in the first full year of his government, we come up with a -0.2% growth and this year, contrary to the 2.75% figure that is being used, it works out to about 2.2% real increase.

If we take a look at the budget, it indicates that at no time during its four-year tenure, or whatever, does this government really intend to meet the 3% real increase within NATO.

Mr. Andre: Well, Mr. Hopkins, I can assure you that I certainly would like to see more money particularly for the capital program of Defence. After many long years of terrible neglect, there is need of new materiel in all three of the services, particularly the Navy and I would very much like to see more money. However, given the overall fiscal situation of the government, with an absolutely horrendous deficit that has to be addressed, or else there will not be any money for any defence in very short order, I think we have done rather well.

You did not mention that the percentage of total government spending devoted to defence has actually gone up this year. Every other department of government has taken real cuts. We have maintained a real increase of 2.75% which is, as I say, the only department of government that in fact has done that, This reflects the priority given to Defence by this government, which is the reason the sentences you quoted are put in there; the facts speak for themselves. Whereas every other aspect of government has been cut, Defence has been maintained.

Would we like to see more? Absolutely, I would like to see more because, as I indicated, the materiel, the weapons, the systems, equipment that our armed forces are using, are in great need of replacement, renewal and so on.

In terms of the comparisons 1984-85 and 1985-86, that has a lot to do with bookkeeping as opposed to any real numbers. In 1984-85, some additional 12 Challenger aircraft were purchased for the executive fleet and that went into the capital spending of Defence and gave it that much larger growth rate. In 1985-86, there was a reduction due to a much lower inflation rate than had originally been forecast. For 1986-87 the real spending increase will in fact be closer to 3.2% rather

[*Traduction*]

qui nous donne un taux de croissance réel de 2,2 p. 100? L'année dernière, compte tenu du facteur de déflation, nous avons eu une croissance négative de 0,2 p. 100. Ce n'est pas ce que j'appelle s'engager sérieusement à l'égard des Forces armées canadiennes.

J'ajouterai, monsieur le président, qu'en 1984-1985, la croissance réelle atteignait 8,9 p. 100, et que depuis 1979 jusqu'à cette année-là, le Canada avait maintenu un taux de croissance réel d'au moins 3 p. 100 dans le secteur de la défense nationale.

Le ministre peut-il nous dire comment il a pu, pendant la dernière campagne électorale, promettre dans tout le pays que le budget de la Défense nationale recevrait une augmentation réelle de 6 p. 100 alors que pendant la première année complète de son gouvernement au pouvoir, l'augmentation réelle a été de moins 0,2 p. 100 et cette année, elle s'élève à environ 2,2 p. 100 et non pas à 2,75 p. 100 comme on l'avance.

A l'examen, le budget révèle que le gouvernement n'a aucune intention, pendant les 4 ans de son mandat, ou quelle qu'en soit la durée, d'arriver à une augmentation réelle de 3 p. 100 dans le cadre de l'OTAN.

M. Andre: Et bien, monsieur Hopkins, laissez-moi vous dire que j'aimerais beaucoup pouvoir donner davantage d'argent à la Défense nationale, notamment pour les dépenses en capital. Après de longues années dans un abandon lamentable, les forces armées ont grand besoin de se rééquiper, surtout la marine, et j'aimerais beaucoup pouvoir leur donner davantage. Toutefois, compte tenu de la situation financière générale, de l'horrible déficit que nous devons résorber, sans quoi il n'y aurait bientôt plus du tout d'argent pour quelque défense que ce soit, j'estime que nous nous en sommes plutôt bien tiré.

Vous n'avez pas mentionné que cette année, la part de la Défense nationale dans les dépenses totales du gouvernement a en fait augmenté. Tous les autres ministères ont eu des compressions en termes réels. Nous avons maintenu une croissance réelle de 2,75 p. 100 et comme je l'ai dit, nous sommes le seul ministère dans ce cas. Cela montre l'importance qu'accorde notre gouvernement à la défense, et cela explique les phrases que vous nous avez lues, les faits parlent d'eux-mêmes. Alors que tous les autres secteurs du gouvernement ont vu leur budget diminuer, celui de la Défense s'est maintenu.

Aimerions-nous en faire davantage? Certainement, je voudrais pouvoir faire davantage, car comme je l'ai déjà dit, le matériel, les armes, les systèmes, tout l'équipement de nos forces armées ont grand besoin d'être remplacés, renouvelés.

Quant à la comparaison que vous avez établi entre 1984-1985 et 1985-1986, c'est davantage une question de comptabilité que de chiffres réels. En 1984-1985, on a acheté douze appareils Challenger pour le Parc de l'exécutif, et cette dépense a été portée au poste des immobilisations de la défense, et c'est ce qui donne un taux de croissance beaucoup plus élevé. En 1985-1986, il y a eu une réduction parce que le taux d'inflation a été beaucoup plus faible que prévu. Pour

[*Text*]

than 2.5% because the 2.5% was based on the estimates. There were in fact some lapses so the real increase is, as I say, above 3% as compared to the real spending last year. More significantly, I think, in terms of government priorities, which is the basis of your question, we are the only department which has had a real increase.

Mr. Hopkins: Well, those comments are rather interesting in light of the fact that your own Finance Minister in Toronto on August 24, 1984, stated that your party was going to reduce the deficit by cutting government expenditures and not by raising taxes and he is on the record as having made that statement.

To correct the impression that you left, you must admit that when you check the records, 1979, 1980, 1981, 1982, 1983, and 1984 have been very good years of increase and that is the year that many purchases were made that are still coming on stream.

Now, let us look at the capital expenditures, item number 5. We have a $49 million increase there, but again, if you use the deflater figure, the department's own figure of 3.8% which has to be deducted, that leaves you a minus 1.9% in real growth on capital expenditures.

• 1845

Now, how can you do all these things you are talking about if you are going to come up with minus growth in, of all things, capital expenditures, where the emphasis should go?

Mr. Andre: Mr. Hopkins, you are right; we cannot purchase all the things that are needed. But we are going to do quite well by comparison. It is worth remembering and worth pointing out that in the fiscal framework, in the projects for future defence spending that were in the budgets of Mr. Lalonde, was a projection for zero growth beyond 1986-87. So the fact that for this year, in spite of cuts everywhere in government except in defence, we have been able to maintain an approximately 3% increase and have in the fiscal plan an additional 2% for years represents a significant improvement over what was the fiscal plan as presented to Parliament by Mr. Lalonde in his last budget.

Mr. Hopkins: But we are not dealing with Mr. Lalonde's budget, Mr. Minister; we are dealing with your estimates. Does it not bother your conscience just a bit that you went around and promised 6% real increase and here you are coming up with a minus 1.9% in capital expenditure?

I would ask you: What is going to happen to the low-level air defence program? Are we going to get it? Are we going to get it in half? Are we going to get it down the road several years? What is the score on it?

Mr. Andre: Back to your other point, I think if you will check the record I indicated in opposition—and I would say so

[*Translation*]

1986-1987, l'augmentation réelle des dépenses se rapprochera en fait davantage de 3,2 p. 100 que de 2,5 p. 100, car ce dernier chiffre est fondé sur le budget principal. Certaines sommes n'ont pas été dépensées, et l'augmentation réelle dépasse donc les 3 p. 100 par rapport aux dépenses réellement engagées l'an dernier. Mais le plus révélateur, à mon avis, des priorités du gouvernement, puisque c'est là-dessus que porte votre question, c'est que notre ministère est le seul à avoir une augmentation réelle.

M. Hopkins: Et bien, tout cela est très intéressant, en vue du fait que votre propre ministre des finances déclarait le 24 août 1984 à Toronto que votre parti entendait résorber le déficit en réduisant les dépenses et non pas en augmentant les impôts; il a fait cette déclaration en public.

Pour rétablir les faits, reconnaissez que 1979, 1980, 1981, 1982, 1983 et 1984 ont été de très bonnes années et que c'est pendant cette période qu'ont été achetés bien des articles dont on continue de prendre livraison.

Examinons maintenant les dépenses en capital, le crédit 5. Nous avons ici une augmentation de 49 millions de dollars, mais encore une fois, si l'on tient compte du facteur de déflation, que le ministère lui-même fixe à 3,8 p. 100, cela nous donne une croissance réelle des dépenses en capital de moins 1,9 p. 100.

Alors, comment entendez-vous faire tout ce que vous annoncez avec une croissance réelle négative dans les dépenses en capital, alors que c'est justement là qu'il faudrait faire le plus grand effort?

M. Andre: Vous avez raison, monsieur Hopkins; nous ne pouvons pas acheter tout ce dont nous avons besoin. Mais c'est plutôt positif par rapport au passé. Il vaut la peine, je pense, de rappeler que d'après les projections présentées dans les budgets des dépenses de M. Lalonde, on prévoyait une croissance nulle après 1986-1987. Le fait donc que nous ayons pu, cette année, en dépit des réductions enregistrées dans l'ensemble de l'administration, sauf à la défense, nous ayons pu maintenir une augmentation d'environ 3 p. 100 et prévoir au plan fiscal une augmentation de 2 p. 100 pour les années à venir, c'est déjà une amélioration remarquable par rapport à ce qu'avait annoncé M. Lalonde dans son dernier budget.

M. Hopkins: Mais nous ne sommes pas ici pour parler du budget de M. Lalonde, monsieur le ministre; il est question ici de vos prévisions budgétaires. N'avez-vous vraiment pas mauvaise conscience d'avoir promis une augmentation réelle de 6 p. 100 et de finir par annoncer une baisse de 1,9 p. 100 dans les dépenses en capital?

Dites-moi: qu'adviendra-t-il du programme de défense aérienne à basse altitude? Sera-t-il réalisé? Sera-t-il réduit de moitié? Sera-t-il reporté de plusieurs années? Qu'en est-il?

M. Andre: Pour revenir à votre autre observation, si vous vous donnez la peine de vérifier, vous verrez que j'ai dit lorsque

[*Texte*]

today as well—that in order to meet the equipment requirements of the armed forces, a 6% real growth would enable us to reach those requirements. That was my position; it remains my position. In fact, I wish the government had not inherited such a monstrous deficit so we would be able to have that kind of growth rate. I have no doubt the will is there, but one cannot keep borrowing from future generations in order to satisfy every wish today.

On the question of low-level air defence, announcements will be made on that in due course, in the not-too-distant future. I am not at liberty to go beyond that at this point in time.

Mr. Hopkins: Obviously your Minister of Finance was not thinking about the national debt as seriously as you are now or he would not have said they would not have to raise taxes in order to pay off the deficit; all they would do is go by cutting government expenditures. At the same time that he was saying all you have to do is cut government expenditures to lower the deficit, you were running around the country promising a 6% real increase in defence. So the two of you were at opposite ends of the stick on that one.

The Department of National Defence 1986-87 estimates, Part III, on page 75 tell us that $182 million was spent in the 1985-86 year for eight CLC-600 and four CL-601 Challenger aircraft and that a further $12.6 million will be spent in 1986-87, a total estimated cost of $211.2 million. We are told that the 12 corporate executive jets will be used for electronic warfare, avionics testing and administrative airlift. Could the Minister tell this committee what administrative airlift means?

Mr. Andre: Administrative airlift is the same system that has been in existence for years and years. It is the executive jets that are used by the Prime Minister and other Ministers in the conduct of public business.

• 1850

Mr. Hopkins: How many of the 12 aircraft are or will be assigned to administrative airlift?

Mr. Andre: Eight.

Mr. Hopkins: What is or will be the total number of DND aircraft assigned to administrative airlift, taking into account the 12 new Challengers—and we had two before that, six Falcons, I believe, and five Jetstars altogether.

Mr. Andre: The number is eight. Eight is the total. The Jetstars are being sold, being retired. They have reached the end of their life, and I think they do not satisfy the modern noise requirements as well.

Mr. Hopkins: What about the Falcons?

Mr. Andre: The same thing; they are being retired. The have reached the end of their life.

Mr. Hopkins: Okay.

[*Traduction*]

j'étais dans l'Opposition—et je dirais la même chose aujourd'hui—qu'il faudrait une croissance réelle de 6 p. 100 pour pouvoir acheter l'équipement dont ont besoin les forces armées. C'était mon point de vue, et il n'a pas changé. En fait, je souhaiterais que le gouvernement n'ait pas hérité d'un déficit aussi monstrueux et qu'un tel taux de croissance soit possible. Ce n'est pas par manque de bonne volonté, mais nous ne pouvons pas emprunter indéfiniment sur les générations futures pour satisfaire tous nos désirs.

En ce qui concerne la défense aérienne en basse altitutde, nous allons annoncer quelque chose en temps opportun, avant longtemps. Je ne peux pas vous en dire plus pour le moment.

M. Hopkins: De toute évidence, le ministre des Finances ne partage pas votre point de vue sur la gravité de la dette nationale où il n'aurait pas dit qu'elle pourrait être entièrement résorbée sans qu'il soit nécessaire d'augmenter les impôts, et qu'il suffirait de réduire les dépenses du gouvernement. Pendant qu'il annonçait qu'il suffirait de réduire les dépenses du gouvernement pour que le déficit baisse, vous promettiez dans tout le pays une augmentation réelle de 6 p. 100 pour le budget de la défense. Vous n'aviez pas accordé vos violons.

On apprend dans la Partie III du budget principal du ministère de la Défense nationale pour 1986-1987, à la page 85, que 182 millions de dollars ont été dépensés en 1985-1986 pour l'achat de huit appareils Challenger CL-600 et quatre Challenger CL-601 et que l'on dépensera encore 12,6 millions de dollars dans ce cadre pendant l'année 1986-1987, pour un total d'environ 211,2 millions de dollars. On nous dit que 12 avions à réaction de type 'exécutif' seront utilisés dans le domaine de la guerre électronique, de l'essai des systèmes avioniques et du transport administratif. Le Ministre peut-il expliquer au Comité ce qu'est le transport administratif?

M. Andre: Le transport administratif est un système en place depuis de très nombreuses années. Il s'agit du parc d'avions à réaction qu'utilise le Premier ministre et les ministres dans l'exercice de leurs fonctions officielles.

M. Hopkins: Combien de ces 12 avions sont ou seront affectés aux déplacements des personnalités officielles?

M. Andre: Huit.

M. Hopkins: Quel est ou quel sera le nombre total d'avions de la Défense nationale affectés à ces déplacements, compte tenu des 12 nouveaux Challengers. Nous en avions deux, avant cela, ainsi que six Falcons et cinq Jetstars.

M. Andre: Ils sont en tout au nombre de huit. Les Jetstars sont mis en vente ou hors service. Ils ont fait leur temps, et je crois que par ailleurs ils dépassent les limites actuellement autorisées en matières de bruit.

M. Hopkins: Qu'en est-il des Falcons.

M. Andre: C'est la même chose, ils ont fait leur temps.

M. Hopkins: Bon.

[*Text*]

The Chairman: Before we continue, Mr. Minister, it is my understanding that you wish to be in the House for the emergency debate at 8 p.m. Is that correct?

Mr. Andre: Yes.

The Chairman: I suspect that some of the committee members wish to be there as well . . .

Mr. Andre: Then we will put the responsibility on their shoulders, not on mine.

The Chairman: —particularly the defence critics for the respective opposition parties. So in the first round I am going at 15-minute intervals.

Before we do, I wonder if I could crave your indulgence. We have one brief item of business which I would like to do because clearly we are not going to have time at the end of the meeting. It is on the subject of outside assistance.

I have a motion that I would just like to put to my colleagues to see if it meets with their approval:

> That the Committee agree to retain the services of the Parliamentary Centre for Foreign Affairs and Foreign Trade, specifically Mr. Daniel L. Bon, for the period from April 15, 1986 to May 31, 1986, for an amount not to exceed $11,000.

This is because we have an interim budget. We will deal at a subsequent meeting with matters pertaining to the rest of the fiscal year, but I would just put that to you.

Mr. Hicks: I so move.

Motion agreed to.

The Chairman: Mr. Blackburn.

Mr. Blackburn (Brant): Thank you, Mr. Chairman.

I, too, would like to welcome the Minister to our, shall we say, inaugural session this evening. I have great hopes that the new, smaller committees will be able to accomplish a great deal, and I am thankful that we have gone this route.

I have several questions I want to put to the Minister with respect to northern sovereignty and military movement or direction in the Canadian Arctic.

The first question has to do with the class 8 ice-breaker that was talked about last September, I believe, by the Secretary of State for External Affairs. I would like to know in the meantime who has been holding the bag, so to speak, for the ice-breaker. Is it a DND or a Department of Transport problem—or challenge, depending on which way you look at it?

Mr. Andre: It is a government challenge, but you have identified two of the three lead departments. Certainly Transport and Defence were mandated to provide Cabinet with recommendations respecting the class 8 ice-breaker, and a group of officials have been working on this. They have come forward with some preliminary recommendations. I expect within a few days to be looking at, in essence, a second set of

[*Translation*]

Le président: Avant de poursuivre, monsieur le ministre, je crois savoir que vous souhaitez vous rendre à la Chambre à 20 heures pour le débat d'urgence. Est-ce exact?

M. Andre: C'est exact.

Le président: Certains des membres du Comité voudront sans doute également y assister . . .

M. Andre: En ce cas, ce sont eux qui en prendront la responsabilité et non moi.

Le président: . . . en particulier les critiques de la Défense des deux partis d'opposition. Pour le premier tour, je vais donc accorder 15 minutes à chacun.

Mais je voudrais auparavant solliciter votre indulgence. Puisque nous n'aurons pas le temps de le faire à la fin de la réunion, il y a une question que je voudrais régler en premier, celle de l'embauche d'une personne de l'extérieur.

Je voudrais soumettre à mes collègues une motion et leur demander s'ils l'approuvent:

> Que le Comité convient de faire appel au Centre parlementaire pour les Affaires étrangères et le Commerce extérieur, plus particulièrement à M. Daniel L. Bon, du 15 avril 1986 au 31 mai 1986, et qu'il convient de débourser à cet effet jusqu'à concurrence de 11,000$.

La raison en est que nous avons un budget provisoire. Nous traiterons lors d'une réunion ultérieure les questions portant sur le reste de l'exercice financier, mais je voulais simplement vous soumettre cette motion?

M. Hicks: Je propose cette motion.

La motion est adoptée.

Le président: Monsieur Blackburn.

M. Blackburn (Brant): Je vous remercie, monsieur le président.

Je voudrais également souhaiter au ministre la bienvenue à ce que nous pourrions appeler la séance inaugurale de ce soir. Je ne doute pas que ces comités nouveau format, plus restreints, abattront beaucoup de besogne et je suis heureux que nous ayons adopté cette formule.

J'ai plusieurs questions à poser au ministre concernant la souveraineté dans le Nord et la stratégie militaire dans l'Arctique canadien.

La première question porte sur le brise-glace de catégorie 8 dont a parlé en septembre dernier, je crois, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures. J'aimerais entre-temps savoir de quel ministère relève ce brise-glace? Est-ce le ministère de la Défense ou celui des Transports qui ont ce problème ou ce défi, selon l'optique que vous adoptez?

M. Andre: C'est le gouvernement qui est placé devant ce défi, mais vous avez mentionné deux des trois ministères qui en assument la responsabilité. En effet, les ministère des Transports et de la Défense sont chargés de soumettre au Cabinet les recommandations concernant le brise-glace de catégorie 8. Un groupe de hauts fonctionnaires s'est attelé à ce travail et a formulé des recommandations préliminaires. Dans quelques

[*Texte*]

recommendations—that is, as a Cabinet committee—and hopefully in the not-too-distant future we will be able to announce our plans.

Mr. Blackburn (Brant): Mr. Minister, is there a price-tag on it yet? We heard $500 million, and then I recall reading someplace where somebody might be able to build it for $375 million. I have also heard that it could even go as high as $1 billion by the time it is completed.

It seems to me that, unless it has a very important military component or task that it can carry out, if we spend $500 million on a class 8 ice-breaker in a part of the world where there is very, very little shipping, it turns out to be one hell of an expensive flag-pole. That phrase has also been coined by others. Does the Minister have any apprehension that perhaps either the class 8 is not needed, certainly from a military point of view, or if it is needed it is just too expensive for DND?

• 1855

Mr. Andre: There are certainly limited military applications for a class 8 ice-breaker; for an ice-breaker of any sort, as a matter of fact. But on the general question of whether it is needed or not, it seems to me that we Canadians ought to have at least the equivalent capability of reaching our own territory as do other nations, for that fundamental reason. It is our territory and we ought to be able to access it with equal capability as do other nations. The Polar 8 or class 8 we are looking at will be the world's largest ice-breaker. We will have a capability of accessing arctic waters in excess of any other nation.

But as to its role and how that role should be managed from a government point of view—as an aid to navigation, as a research vessel, as an aid to commercial activity, as a vessel with potential military applications—are precisely the questions we are wrestling with in Cabinet.

Mr. Blackburn (Brant): Mr. Chairman, to the Minister again, I would like to suggest that from my personal point of view there is nothing wrong with having a Canadian presence in the Arctic. In fact, my party supports that kind of initiative. We do find it difficult, however, to see it as part of a DND move. I see it as an extremely expensive piece of hardware for the very limited military capability. Now, the Minister has indicated it may have several non-military capabilities when it is built, and if we can afford it, fine and dandy. But I would like personally to suggest that DND forget about it, because I do not really think it is cost-effective, and I do not really think, within constraints at the present time, there is any place in the defence budget for that kind of horrendous big-ticket item.

[*Traduction*]

jours on doit me remettre une deuxième série de recommandations—en réalité, au Comité du Cabinet—et j'espère que dans un avenir pas trop éloigné nous serons en mesure d'annoncer nos projets.

M. Blackburn (Brant): Monsieur le ministre sait-on déjà de quel ordre en sera le prix? On nous a parlé de 500 millions de dollars, mais je me rappelle avoir lu quelque part que nous pourrions trouver quelqu'un pour nous le construire à 375 millions de dollars. J'ai également entendu dire que, lorsqu'il sera terminé, la facture pourrait bien s'élever à 1 milliard de dollars.

Si ce brise-glace ne constitue pas un élément capital de notre arsenal militaire, s'il n'a pas un rôle très important à jouer, il me semble que dépenser 500 millions de dollars pour un brise-glace de catégorie 8 dans une région du monde où la navigation est très limitée, me paraît un prix exorbitant pour faire flotter notre pavillon dans cette région du monde. Cette expression n'est pas de moi. Le ministre ne craint-il pas que la catégorie 8 n'est peut-être pas nécessaire, certainement du point de vue militaire, ou si elle est nécessaire, elle est simplement trop cher pour la Défense nationale?

M. Andre: Il existe certainement des applications militaires pour un brise-glace de catégorie 8, et, à vrai dire, pour tout brise-glace. Mais quant à savoir s'il est nécessaire ou non, il me semble que nous, Canadiens, devrions être en mesure d'atteindre, autant que d'autres nations, les confins de notre propre territoire, et pour cette raison fondamentale d'ailleurs. Ce territoire qui est le nôtre, nous devrions être capable de l'atteindre autant que les autres nations. Le Polar 8 ou catégorie 8 auquel nous songeons sera le plus grand brise-glace du monde et avec lui nous pourrons mieux nous engager dans les eaux de l'Arctique que toutes autres nations.

Quant à son rôle et à la façon dont celui-ci devrait être assumé du point de vue du gouvernement—comme aide à la navigation, bâtiment de recherche, auxilaire des activités commerciales, vaisseau qui peut être mobilisé à des fins militaires—ce sont exactement les questions dont nous débattons à l'heure actuelle au sein du Cabinet.

M. Blackburn (Brant): Monsieur le président, je m'adresse de nouveau au ministre en lui faisant remarquer que, de mon point de vue personnel, il n'y a pas de mal à affirmer la présence canadienne dans l'Arctique et que mon parti est même en faveur de ce genre de mesures. Notre objection, c'est d'en faire la responsabilité du ministère de la Défense. Compte tenu des capacités militaires très limitées de ce brise-glace, c'est un équipement qui nous paraît extrêmement onéreuse. Le ministre a certes fait savoir qu'une fois construit, ce brise-glace pourrait servir à différents usages non militaires, et c'est parfait si nous pouvons nous le permettre. Mais personnellement, je propose au ministère de la Défense de classer ce dossier, parce que sa rentabilité me paraît des plus douteuses et qu'en une période d'austérité comme la nôtre, le budget de la Défense n'a que faire d'un équipement au coût aussi exorbitant.

[*Text*]

However, in the time I have left, I would like to move to one other point that has to do with environmental studies in the Goose Bay area. I would like to read a prepared question I have, and I will re-read it if it is required. It is simply this: Will any environmental impact studies be completed before NATO decides whether to put its low-level flight training centre in Goose Bay? If not, how can the government say it has carried out proper consultation and taken care to assure that the rights and way of life of Canadians in that area will not be adversely affected? And thirdly, does the government not realize that it may need the co-operation of northern native peoples, not only in the Goose Bay area but throughout the entire Arctic, in asserting its case for sovereignty in our north?

We were talking, Mr. Chairman, about spending perhaps half a billion dollars on an ice-breaker. We, in my opinion, are going to need the co-operation of our native peoples in the north to be able to establish and exert our sovereignty over that vast and very sparsely populated area. Now if we turn them off at the outset by not doing the proper in-depth preliminary and very extensive environmental and ecological, as well as sociological and economic, impact studies of the further militarization, if you will, of the north, or the build-up of a military presence in our north, then I fear we may incur the wrath of the native peoples and it will simply set us back.

Mr. Andre: Perhaps I could ask General Ashley to answer that. This whole question of Goose Bay and so on falls under General Ashley's group and responsibility. He can specifically address the questions of the environmental studies and the consultations we have had.

• 1900

Major General L.A. Ashley (Chief, Air Doctrine and Operations, Department of National Defence): Thank you, Mr. Minister.

Mr. Chairman, the issue of the NATO training centre at Goose Bay is an issue which will not be determined for some considerable length of time. Although it continues in NATO staffing and is scheduled to reach a major milestone at the end of 1986, it is very doubtful in my mind whether a decision on proceeding with that single site for fighter weapons tactical training will be taken for some considerable period of time.

I should say, as a complement, that the flying activity which is taking place at Goose Bay today has evolved over many years indeed. It has been a gradual increase in flying activity and while the projections for that NATO tactical training facility are indeed very significant, again I should suggest to you, Mr. Blackburn, that will be but yet another evolution of the current flying rate.

Now, with respect to environmental studies, numerous studies have already taken place, and it is planned that under appropriate federal jurisdiction a futher environmental assessment review will take place. It is expected that a detailed review will be completed prior to the selection of a single site, NATO tactical training facility.

[*Translation*]

J'aimerais toutefois, pendant le temps qui me reste, passer à une autre question, à savoir les études sur l'environnement dans la région de Goose Bay. J'aimerais vous donner lecture d'une question que j'ai préparée et, si besoin est, je la relirai. Les études d'impact écologique seront-elles terminées avant que l'OTAN décide d'implanter son centre de formation de vol à faible altitude à Goose Bay? Dans la négative, comment le gouvernement peut-il prétendre avoir procédé aux consultations nécessaires et veiller à sauvegarder les droits et le mode de vie des Canadiens de cette région? En troisième lieu, le gouvernement ne se rend-il pas compte que, pour affirmer sa souveraineté dans notre Nord, il lui faudra la coopération des peuples autochtones du Nord, non seulement ceux de la région de Goose Bay, mais encore ceux de l'Arctique tout entier?

Nous parlions tout à l'heure, monsieur le président, d'une dépense éventuelle d'un demi-milliard de dollars pour un brise-glace. À mon avis, nous allons avoir besoin de la coopération de nos peuples autochtones du Nord pour établir et exercer notre souveraineté sur ce vaste territoire faiblement peuplé. Si, d'entrée de jeu, nous les contrarions en nous abstenant de procéder à des études préliminaires mais approfondies et très étendues sur l'impact écologique, sociologique et économique de la militarisation du Nord, ou de l'extension de notre présence militaire dans le Nord, je crains que nous n'allions nous exposer au ressentiment des autochtones, ce qui ne nous avancera nullement.

M. Andre: Je voudrais demander au général Ashley de répondre à cette question. Toute la question de Goose Bay relève du groupe du général Ashley, qui pourra répondre aux questions sur les études d'environnement et les consultations que nous avons menées.

Le major-général L.A. Ashley (chef, Doctrines et Opérations aériennes, ministère de la Défense nationale): Je vous remercie, monsieur le ministre.

Monsieur le président, il faudra beaucoup de temps pour décider de l'établissement d'un centre de formation de l'OTAN à Goose Bay. Bien qu'il s'agisse de personnel de l'OTAN et que ce centre doive atteindre une étape importante à la fin de 1986, je doute fort qu'une décision soit prise sous peu concernant le choix de ce seul emplacement pour la formation tactique des armes de chasse.

Je voudrais également ajouter que les opérations de vol qui ont lieu actuellement à Goose Bay ont subi une longue évolution. Ces vols ne se sont multipliés que très progressivement et s'il est vrai que l'OTAN prévoit en effet un agrandissement considérable de ces installations de formation, je voudrais vous répéter, monsieur Blackburn, que ceci ne sera qu'une autre étape de cette évolution.

En ce qui concerne l'environnement, de nombreuses études ont déjà été faites et une nouvelle évaluation de l'impact écologique doit être faite sous l'égide du gouvernement fédéral. L'emplacement des installations de l'OTAN ne sera pas choisi avant qu'on ait procédé à la révision détaillée des études soumises.

[*Texte*]

Mr. Andre: I do not know if that addressed all of your questions.

Mr. Blackburn (Brant): Yes. Mr. Chairman, do I have any time left?

Thank you. I recall receiving a letter also from the Minister in which he detailed to some degree the environmental impact studies already completed. I do not know whether this was a logical conclusion. I think somewhere in the letter it stated that low-level flying had not actually enhanced the herds of caribou, but at least the rate of reproduction had increased during that same period of time. I guess we can draw our own conclusions from that perhaps.

Mr. Andre: I cannot sleep . . .

Mr. Blackburn (Brant): It is like the old train going through town at 4 a.m. or living near an airport.

Nonetheless, in a more serious vein, a much more serious vein, that did not address the entire potential environmental problems, such as the eco-systems in that area, for example, which are extremely delicate . . . migratory birds, I think, is an extremely important matter. I do not know whether any study has been done on that. I know in the Northwest Territories that is a major concern.

The economic impact, I think, is important. Will it be a benefit to the natives, for example, or will it not be a benefit? What hope can we hold out for, say, an improved work environment? There may very well be, but again I do not have any information and I wonder whether or not the Department of National Defence has carried out any of these studies. I think it is very vital that we cover the whole area, not just the environment, but the eco-systems, the impact on the natives, the impact on the economy; whether it will upset the traditional lifestyle of the native people, the Inuit for example, in that part of Canada? We are a very unique country in that sense. We are not like Europe. We cannot just simply go ahead and do what we want up there, at least I do not think we can. I think we have to consult first.

Mr. Andre: There has been a great deal of consultation and will continue to be. The Government of Newfoundland and Labrador are involved. They obviously have an immediate concern and interest for the environment, for the ecological systems, and of course the economic benefits. They are very enthusiastic about it and, as General Ashley pointed out, we also have a great deal of experience. It has been going on for quite some time and we are not talking about suddenly starting to do something that has not occurred before. That base has been there, I guess, since World War II and has been used in flying operations. I do not know how many years it has been used as a tactical fighter training base on these bilateral arrangements, but it has been for about 15 years.

• 1905

So we are talking about an area where we have a great deal of experience. Some of those migratory birds were conceived,

[*Traduction*]

M. Andre: Je ne sais pas si vous avez reçu une réponse à toutes vos questions.

M. Blackburn (Brant): Si, effectivement. Monsieur le président, me reste-t-il encore du temps?

Je vous remercie. Je me souviens avoir reçu une lettre du ministre dans laquelle il donnait une liste des études écologiques déjà terminées. Je ne sais si ceci en constituait la conclusion logique. Dans cette lettre, le ministre affirmait que, si les vols à faible altitude n'avaient pas augmenté les troupeaux de caribous, leur taux de reproduction tout au moins s'était élevé pendant cette période. Je me demande bien quelles conclusions nous devons en tirer.

M. Andre: Je ne puis dormir . . .

M. Blackburn (Brant): Cela me rappelle l'histoire du train qui traverse la ville à 4 heures du matin, où les avantages d'habiter près d'un aéroport.

Mais soyons sérieux. Tout ceci ne répond pas aux préoccupations concernant l'environnement dans son ensemble, par exemple les écosystèmes de la région, extrêmement vulnérables, ou le passage des oiseaux migrateurs, question très importante dont je ne sais si elle a été étudiée. Je sais qu'elle est fort importante pour les Territoires du Nord-Ouest.

Autre question d'importance, celle de l'impact économique. Cette installation sera-t-elle utile ou nuisible pour les autochtones? Y a-t-il espoir d'améliorer le milieu de travail? C'est fort possible, mais là encore je ne dispose d'aucune information et je me demande si le ministère de la Défense nationale a fait faire l'une ou l'autre de ces études. Nous devons à tout prix étudier l'ensemble de la question sans nous limiter simplement à l'environnement, mais tenir compte des écosystèmes, des effets sur les autochtones, des effets sur l'économie, des bouleversements auxquels serait exposé le mode de vie traditionnel des autochtones, par exemple des Inuit de cette partie du Canada. Nous formons une catégorie à part, notre cas n'est pas comme celui de l'Europe. Nous ne pouvons pas en faire tout simplement à notre guise, sans avoir consulté au préalable les populations intéressées. C'est en tout cas ce qui s'impose à mes yeux.

M. Andre: Il y a eu de nombreuses consultations et il continuera à y en avoir, en particulier avec le gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador, que les questions d'environnement, de système écologique et de bénéfice économique intéressent au plus haut chef. Ils se sont montrés fort enthousiastes et, comme le disait le général Ashley, nous aussi avons dans ce domaine une expérience considérable. Nous ne partons pas de zéro, et nous n'envisageons que d'agrandir des installations qui existent depuis un bon moment. Cette base existe depuis la Deuxième Guerre mondiale et a été utilisée pour des vols. Je ne sais pas depuis combien de temps elle est utilisée, grâce à une entente bilatérale, comme base de formation de chasseurs, mais certainement depuis une quinzaine d'années.

Nous parlons donc d'une région où nous avons une expérience considérable, et tous les vols qui ont eu lieu n'ont pas

[*Text*]

grew up and had gone through a couple or three migrations with all this flying going on.

Mr. Blackburn (Brant): Okay, on that point, I know that base goes back to World War II. Can somebody then tell me what economic benefit that base has been to the native peoples, for example, for the past 40 years?

Mr. Andre: I cannot tell you offhand how many native peoples live in Goose Bay or Happy Valley or who make their living either directly or indirectly from the activities of the base there, but it is a very significant—and indeed, the major—economic activity for that whole region. Were the base to be shut down and not used by NATO countries for that purpose, it is doubtful that we could justify economically retaining it on our own. Were it to shut down, the economic consequences to virtually that entire settlement would be extremely adverse to all the peoples living in that area.

Mr. Blackburn (Brant): Mr. Chairman, did I hear you correctly that, unless NATO comes to Goose Bay, it is going to be closed down?

Mr. Andre: No, no, it is being used now on bilateral . . .

Mr. Blackburn (Brant): Yes, I know, with the United Kingdom and Germany.

Mr. Andre: —with the United Kingdom, the United States and Germany. We expect that to carry on. But NATO will be making a choice for a specific fighter training centre, and the choices now are the two sites in Konya, Turkey, and Goose Bay, Labrador. If Goose Bay is selected for that base, there will be a build-up in facilities at Goose Bay, some additional personnel stationed there on a permanent basis, more economic activity, more jobs and some more flying. It will simply upgrade that operation. We have no indication—indeed, quite the contrary—that the nations now using it are desirous of pulling out.

Mr. Blackburn (Brant): I have one more question, if I may, Mr. Chairman, that has to deal with the Aurora over-flights in the Arctic. Contained in the statement of the Secretary of State for External Affairs last September with respect to the class 8 Arctic icebreaker, mention was also made that there would be stepped-up surveillance flights over the Northwest Territories and the polar ice cap. Due to the fact that we have not added to our fleet of Auroras, could you or your officials please tell the committee how many extra flights have been flown since the statement was made, and consequently, how many fewer flights possibly have been made over the Labrador front—that is, over the Atlantic—where they are, in my opinion, needed much more?

Mr. Andre: I do not know that I can answer that specifically. Immediately in the aftermath of the *Polar Star*, we did have some immediate increased activity. Indeed, I think we sent up some trackers and so on. But the plan is that the

[*Translation*]

empêché ces oiseaux migrateurs d'être conçus, de grandir et d'effectuer plusieurs migrations.

M. Blackburn (Brant): Oui, je sais bien que cette base remonte à la Deuxième Guerre mondiale. Pouvez-vous alors me dire quelles ont été les retombées économiques pour les autochtones au cours des 40 dernières années?

M. Andre: Je ne saurais vous citer le chiffre des autochtones qui vivent à Goose Bay ou à Happy Valley ou qui gagnent leur vie, directement ou indirectement, grâce aux activités de la base, mais celle-ci constitue effectivement l'activité économique principale de toute la région. Si la base devait être fermée et n'était plus utilisée à cette fin par les pays de l'OTAN, je doute fort que nous puissions justifier, au plan économique, son utilisation par nous seuls. La fermeture de cette base aurait des conséquences économiques néfastes pour toutes les populations de la région.

M. Blackburn (Brant): Monsieur le président, est-ce que vous entendez par-là que la base devra être fermée si l'OTAN ne vient pas s'établir à Goose Bay?

M. Andre: Non, la base est actuellement utilisée dans le cadre d'ententes bilatérales . . .

M. Blackburn (Brant): Oui, je sais, avec le Royaume-Uni et l'Allemagne.

M. Andre: . . . avec le Royaume-Uni, les États-Unis et l'Allemagne et nous espérons renouveler ces ententes. Mais l'OTAN procédera au choix d'un centre de formation de chasseurs et deux emplacements sont proposés à cet effet, l'un à Konya, en Turquie, et l'autre à Goose Bay, au Labrador. Si c'est Goose Bay qui est choisi, les installations actuelles seront agrandies, le nombre de personnes stationnées de façon permanente sur cette base sera augmenté, il y aura un regain d'activité économique, une augmentation du nombre des emplois et davantage de vols. Autrement dit, il y aura extension des opérations actuelles, mais aucun des pays qui utilisent actuellement cette base ne nous a fait part de son intention de s'en retirer, bien au contraire.

M. Blackburn (Brant): Il me reste encore une question, si vous le permettez, monsieur le président, et elle porte sur les vols de l'Aurora au-dessus de l'Arctique. En septembre dernier, le Secrétaire d'État aux Affaires Extérieures, dans le communiqué publié sur le brise-glace de catégorie 8 dans l'Arctique, mentionnait également une augmentation des vols de surveillance des Territoires du Nord-Ouest et de la calotte glaciaire. Compte tenu du fait que nous n'avons pas augmenté notre flotte d'avions Aurora, est-ce que vous ou l'un de vos collaborateurs pourrait dire au Comité combien de vols supplémentaires ont eu lieu depuis que cette déclaration a été faite et, le cas échéant, combien de vols il y a eu en moins au-dessus du Labrador, c'est-à-dire au-dessus de l'Atlantique alors qu'à mon avis, c'est précisément là que ces vols seraient nécessaires?

M. Andre: Je ne pense pas pouvoir répondre avec précision à cette question. Nous avons effectivement multiplié nos activités dans cette région à la suite de l'affaire du *Polar Star*. Je crois effectivement que nous avons envoyé plusieurs avions

[*Texte*]

number of polar over-flights, on a routine, will be increased from 16 to 20.

General, are you aware of whether or not that will produce a reduction in our flights over the north Atlantic?

General Gérard C. E. Thériault (Chief of the Defence Staff, Department of National Defence): There will be no measurable difference, sir.

Mr. Andre: There will be no measurable reduction in our over-flights. What it means is that, while we are getting better on our maintenance, there will be more hours of flight time per aircraft.

Mr. Blackburn (Brant): Thank you very much, Mr. Minister, and thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you. Mr. McKinnon.

Mr. McKinnon: Thank you, Mr. Chairman. I have a couple of things I want to mention just before I get started. I wonder if the Minister's staff could produce another one of these. I ask for them each year and invariably they are not here, but they shortly thereafter appear.

• 1910

Mr. Andre: What is it?

Mr. McKinnon: Department of National Defence capital program projection. Very easily read; very convenient to have.

Secondly, I would like to pick up on something Mr. Hopkins started about on the estimates. Last year we were told by the Minister that he preferred to work on main estimates over main estimates. I took him seriously on it and have computed them on that basis, which shows that this year's main estimates are $571 million more than last year, which is an increase of 6.09%. Then we start working in our deflators. My understanding of the deflator as set down by the Department of Finance is 3.08%, which would leave you an increase of 2.29%. If we use the Defence deflator, which I understand is 4.09%, it would leave you a real increase of 1.19%.

I am in some doubt as to whether I have exactly the right figure for the Defence deflator. That is a model that is kept in Defence and trotted out once a year to dream about the days that might have been if we had not been changed to the Finance deflator.

Mr. Andre: I will ask the assistant deputy minister, finance, Mr. Davies, to respond.

Mr. Lawrence Edward Davies (Assistant Deputy Minister, Finance, Department of National Defence): Mr. Chairman, it is like days of *déjà vu*. We are at it again. But you are essentially right, Mr. McKinnon. It is 4.9%, the departmental . . .

Mr. McKinnon: I thought it was 4.09%.

[*Traduction*]

Trackers mais nous avons l'intention de faire passer le nombre de survols systématiques du pôle de 16 à 20.

Est-ce que vous savez, mon général, si ceci aura pour conséquence de diminuer nos vols au-dessus de l'Atlantique Nord?

Le général Gérard C. E. Thériault (chef de l'État-major de la défense, ministère de la Défense nationale): Il n'y aura pas de différence sensible, monsieur.

M. Andre: Il n'y aura donc pas de diminution sensible de nos survols, ce qui revient à dire que nous améliorons nos performances en matière d'entretien et qu'il y aura davantage d'heures de vols par avion.

M. Blackburn (Brant): Je vous remercie beaucoup, monsieur le ministre, et vous aussi, monsieur le président.

Le président: Je vous remercie. Monsieur McKinnon.

M. McKinnon: Merci, monsieur le président. Je voulais faire quelques remarques avant de commencer à poser des questions. Est-ce que les collaborateurs du ministre pourraient nous fournir quelques uns de ces documents. Chaque année, je suis obligé de les redemander, et peu après nous les recevons de nouveau régulièrement.

M. Andre: Qu'est-ce que c'est?

M. McKinnon: Projection pour le programme de dépenses en capital du ministère de la Défense nationale. Cela se lit très bien et c'est très utile.

Deuxièmement, je voudrais poursuivre la discussion sur une question qu'a soulevée M. Hopkins à propos du budget principal. L'an dernier, le ministre nous a dit qu'il préférait comparer le budget principal d'une année sur l'autre. Je l'ai pris au mot et j'ai fait mes calculs sur cette base; il en ressort que le budget des dépenses principales pour cette année est de 571 millions de dollars supérieur à celui de l'année dernière, ce qui représente un augmentation de 6.09 p.100. De cela, il faut retrancher le facteur de déflation. Il me semble que le ministère de la Défense a fixé ce facteur à 3.08 p.100, ce qui nous donne une augmentation de 2.29 p.100. Si l'on fait le calcul avec le facteur de déflation du ministère de la Défense, qui est de 4.09 p.100, je crois, cela nous laisse une augmentation réelle de 1.19 p.100

Je ne suis pas sûr d'avoir le chiffre exact pour le facteur de la Défense. C'est un modèle que l'on garde au ministère de la Défense et que l'on ressort une fois par an pour montrer quelle aurait pu être la situation si nous n'étions pas obligés d'accepter le facteur de déflation du ministère des Finances.

M. Andre: Je vais demander au sous-ministre adjoint aux Finances, M. Davies, de vous répondre.

M. Lawrence Edward Davies (sous-ministre adjoint, Finances, ministère de la Défense nationale): Monsieur le président, on a une impression de déjà vu. Nous y voici encore une fois. Mais vous avez raison, monsieur McKinnon. C'est bien 4.9 p.100, le chiffre du ministère . . .

M. McKinnon: Je croyais que c'était 4.09 p.100.

[*Text*]

Mr. Davies: No, 4.9%, and the GNE deflator from the Department of Finance was 3.8% as opposed to 3.08%.

Mr. McKinnon: I see. So the figures, as you understand them, were the Finance deflator at 3.8% and the one according to your model at 4.9%.

Mr. Davies: That is right, sir.

Mr. McKinnon: That would make the figures somewhat smaller than I have indicated, but, in any case, doing it on the main-over-main basis that Mr. Nielsen considered to be the best way to do it, it would be considerably under the 2.75% which we have heard in the last two or three days.

Mr. Davies: I am like the purveyor of bad news every year. I get into this debate at standing committee and I have to get everybody all confused on the method of calculating real growth in the department. We do not do it on a bottom-line basis. It is a calculation which takes out from the bottom line of the previous year all of the statutory items for pensions and so forth, which are not subject to the normal inflation; it takes out the one-time items which are in for such things as job-creation programs or any special work the department was tasked with doing during the year, coming down to a net figure, which is then escalated for inflation, for real growth. Then the new statutory items for the new year coming up are added on to come to a bottom line. So you cannot calculate bottom line to bottom line, estimates to estimates, exactly what growth and inflation are.

Mr. McKinnon: Does Mr. Nielsen know that you are talking like this?

Mr. Davies: But when you take all of the items out and do all of the calculations the real growth is 2.75%.

Mr. McKinnon: One thing I must agree with Mr. Nielsen on is that the other way is simplistic, but it certainly does not come out to 2.75%, not at all.

Anyway, thank you very much, and I look forward to getting that model.

Now I would like to speak about the white paper for a moment or so. Certainly we need a white paper, if there is ever an occasion when we do need one. I wonder when we are going to see it because we were told on March 16, 1985, by the Minister, who said: "I can tell you when to expect the white paper; it will be next fall and will be referred to a standing committee for a full-blown discussion and public input". That was the fall of 1985 it was supposed to be here.

• 1915

In December 1985 the same Minister said: "I am now looking to a date in January, and hopefully that objective can be achieved". On March 10 this year he said: "Mr. Speaker, I have not yet decided upon a date for the white paper. When I have done so, I will advise the hon. gentlemen, and indeed all members of the House".

[*Translation*]

M. Davies: Non, c'est 4.9 p.100, et le facteur de déflation de la DNB du ministère des Finances était de 3.8 p.100 et non pas 3.08 p.100.

M. McKinnon: Je vois. Alors, selon vous, le facteur de déflation du ministère des Finances est de 3.8 p.100 et celui de la Défense nationale de 4.9 p.100.

M. Davies: C'est cela, monsieur.

M. McKinnon: Cela voudrait dire que les chiffres réels sont un peu moins élevés que ceux que j'ai cités, mais quoi qu'il en soit, si l'on établit la comparaison d'un budget principal à l'autre, comme le recommandait M. Nielsen, cela nous donne un taux de loin inférieur aux 2.75 p.100 que l'on nous a avancés ces deux ou trois derniers jours.

M. Davies: Chaque année, je suis l'oiseau de malheur. Je me trouve mêlé à ces débats au comité permanent et je viens semer la confusion dans tous les esprits sur la méthode de calcul de la croissance réelle au ministère. Nous ne faisons pas le calcul à partir du total. Nous retranchons du total de l'année précédente toutes les dépenses statutaires pour les pensions et autres, qui ne sont pas touchées par l'inflation normale; nous retranchons ensuite tous les postes qui ne figurent là qu'à titre exceptionnel, comme les programmes de création d'emplois ou les travaux de construction extraordinaires dont le ministère a été chargé pendant une année donnée, pour obtenir enfin le chiffre net, auquel on ajoute l'inflation, ce qui nous donne la croissance réelle. On ajoute ensuite à ce total les nouveaux postes statutaires pour l'année à venir. On ne peut donc pas comparer exactement les totaux, les budgets principaux, pour savoir exactement quel est le taux de croissance et d'inflation.

M. McKinnon: M. Nielsen sait-il que vous nous parlez comme cela?

M. Davies: Mais lorsqu'on a tout retranché et que tous les calculs sont terminés, la croissance réelle est de 2.75 p.100.

M. McKinnon: Je dois convenir avec M. Nielsen que l'autre méthode est simpliste, mais cela ne donne certainement pas un taux de 2.75 p.100, pas du tout.

Quoiqu'il en soit, je vous remercie, et je me réjouis de voir ce modèle.

Je voudrais maintenant que nous parlions un peu du livre blanc. Il est évident que, si jamais un livre blanc a été nécessaire, c'est bien maintenant. Je me demande quand nous allons l'avoir, car le ministre nous a dit le 16 mars 1985: «Je peux vous dire quand vous aurez le livre blanc; ce sera à l'automne, et nous le renverrons à un comité permanent pour qu'il fasse l'objet d'un débat public». Nous devions donc l'avoir à l'automne 1985.

En décembre 1985, le même ministre déclarait: «Ce sera probablement en janvier, et j'espère que nous pourrons respecter cette échéance». Le 10 mars de cette année, il a dit: «Monsieur le président, je n'ai pas encore décidé quand paraîtra le Livre blanc. Lorsque ma décision sera prise, j'en informerai le député, de même d'ailleurs que tous les députés de la Chambre».

[*Texte*]

This is getting to be rather like the tale in *Alice in Wonderland* of the Cheshire cat, who gradually faded away until nothing was left but the smile. I am wondering if we are seeing the same kind of operation here.

Mr. Andre: Mr. Anderson.

The Chairman: Welcome, Mr. Anderson.

Mr. Andre: Mr. Anderson is assistant deputy minister, policy, and the one constant over that period of time has been the assistant deputy minister, policy. The Ministers keep changing.

I did not mean that the way it came out.

Mr. J.F. Anderson (Assistant Deputy Minister, Policy, Department of National Defence): I think there is a problem that has arisen as a result of the budget decisions as to whether, under the present constraints, the government finds necessary to impose on defence. This is a good time to be producing a white paper that would try to look well ahead as to where we should be going. I think Mr. Nielsen is probably still considering that question of whether this is a good time to go ahead or not.

Mr. Andre: Let me just add to that. The Cabinet Committee on Foreign Affairs and Defence has before it a reference, if you will, on this question, and every time it comes to a point of we are going to resolve it and proceed, events seem to conspire to cause it to be postponed. I do not have a better excuse than that, other than that the whole question is very much before the Cabinet committee right now.

Mr. McKinnon: I think we should get a little more definite about it. We are either going to have one or we are not. There must be a considerable amount of time and effort being expended on writing or rewriting, and the situation seems to be changing faster than the paper is. I think it would be a relief if it there not a white paper for a longer period of time . . . and then start working to produce one that was not contingent on the monthly financial figures.

Maybe that is a bit of a diminution of the truth, that it may take six months. But the period of time this thing has been in gestation is far longer than would be necessary to write a white paper, if the aim of the white paper is to clarify the goals you hope to attain and leave it at that, rather than to hope it will fit an upsurge in the economy.

I would like to talk about the LLAD at this time. I was surprised the LLAD was not in the estimates last year. I believe the Chief of the Defence Staff said that it was a rather near thing; that if the costs of the LLAD went on any longer, there would soon have to be an entry in the estimates over them. Here it is one year later and there is still no figure in the estimates as to what the proposed total cost might be, or the amounts that have been spent so far, or the amounts that would be spent in any year.

I would not want to compare the estimates of the department with the estimates of advertising agencies in the three companies involved, but certainly they know there is an LLAD

[*Traduction*]

Cela commence à ressembler étrangement au chat d'*Alice aux pays des merveilles*, qui s'effaçait graduellement jusqu'à ne laisser qu'un sourire. Je me demande si nous sommes ici en présence du même phénomène.

M. Andre: Monsieur Anderson.

Le président: Soyez le bienvenu, monsieur Anderson.

M. Andre: M. Anderson est sous-ministre adjoint à la politique, et s'il est un élément qui n'a pas changé pendant toute cette période, c'est le sous-ministre adjoint à la politique, alors que c'est la valse des ministres.

Je me suis mal exprimé.

M. J.F. Anderson (sous-ministre adjoint, Politique, ministère de la Défense nationale): Je pense que la difficulté est due aux décisions qui ont été annoncées dans le budget, et l'on se demande si, compte tenu des contraintes financières actuelles, le moment est bien choisi pour publier un Livre blanc dans lequel on essaierait d'arrêter les objectifs pour les années à venir. M. Nielsen se demande probablement encore si le moment est bien opportun.

M. Andre: Permettez-moi d'ajouter quelque chose. Le comité ministériel sur les Affaires étrangères et la Défense a reçu un ordre de renvoi, en quelque sorte, à ce propos, et chaque fois que nous sommes sur le point de régler la question, quelque chose survient qui nous en empêche. Je n'ai pas de meilleure excuse que celle-là, et tout ce que je peux vous dire, c'est que le comité du Cabinet se penche actuellement sur la question.

M. McKinnon: Je pense qu'il va falloir être un peu plus précis. Soit nous produisons un Livre blanc, soit nous n'en produisons pas. Il doit falloir beaucoup de temps et d'effort pour rédiger et rerédiger ce document, et la situation semble évoluer plus vite que le document. Je pense qu'il serait préférable qu'il ne soit plus question du Livre blanc pendant un moment et que l'on recommence à zéro lorsque son contenu ne dépendra plus des résultats financiers mensuels.

Je suis peut-être en deçà de la vérité, en disant qu'il faut compter six mois. Mais la période de gestation de ce document dépasse de loin ce qui est nécessaire à la rédaction d'un Livre blanc, si celui-ci a pour but de définir les objectifs à atteindre, sans plus, plutôt que d'espérer qu'il coïncide avec une reprise économique.

Je voudrais maintenant que nous parlions de la défense aérienne à basse altitude. J'ai été étonné que ce poste ne figure pas au budget l'an dernier. Il me semble que le chef d'état-major de la défense nous avait dit que cela ne saurait tarder; que si l'on continuait à engager des dépenses pour ce programme, il faudrait bientôt les inscrire au budget. Un an plus tard, il ne figurait toujours pas dans le budget et l'on n'a aucune évaluation du coût total, de ce qui a été dépensé jusqu'ici, ou des sommes qui pourraient être dépensées en une année.

Je ne veux pas comparer le budget du ministère à celui des agences de publicité qui travaillent pour les trois sociétés intéressées, mais il est évident que pour elles, il y a bien

[*Text*]

contest going on. If the department chooses to ignore it, there seems to be quite a difference of opinion as to what is likely to happen.

• 1920

I wonder when we can see something firm about the LLAD—the costs—and when do you expect to see them in the estimates, or will they be the object of a supplementary estimate?

Mr. Andre: One of the reasons why this LLAD activity to date has not been in the estimates is that it has not been government money being spent. It is industry money. So technically it cannot be included in the estimates because we are not spending money at this point in time. But the decision on the competition between the various competing groups will be made very soon.

Mr. McKinnon: Somebody, then, has been presumably studying these bids and so on. How big is the project office for the LLAD right now?

Mr. Andre: There are approximately 30 people.

Mr. McKinnon: For 30 people at, say, $40,000 per year, they should be getting pretty close to the place where they would need to have an entry in estimates, just for their annual wages if nothing else, would they not?

Mr. D.B. Dewar (Deputy Minister, Department of National Defence): Mr. Chairman, the costs for those people, of course, are borne within vote 1, under our operations account.

I think you would expect to see LLAD appear under the capital budget at a time when the project is approved and moving. But the expenditures so far within government have only been personnel costs.

Mr. McKinnon: That is one of the beauties of those little charts that you passed out. This one goes back, showing the LLAD was supposed to start costing money early in 1984. Is it really two years behind time then?

Mr. Andre: I do not know which particular chart you are looking at, but those charts are a prediction. They are a forecast of anticipated cash requirements. It is a necessary activity but, as you know and I know, it forecasts . . . It is extremely difficult to make predictions, especially about the future. That is just one of the facts of life.

Mr. McKinnon: Can the Minister assure us that defence will not be cut in any way in compliance with the Minister of Finance's statement that the President of the Treasury Board will be directing an absolute reduction of $500 million from the 1986-1987 main estimate levels, representing an average cut of 2%? Can we be assured that defence is not going to suffer because of that at all?

When the President of the Treasury Board found himself in a very unusual position of tabling estimates and saying at the same time that they were not accurate, there were going to be cuts to them, was he able to exempt defence estimates from that?

[*Translation*]

compétition autour de ce programme de défense aérienne à basse altitude. Si le ministère préfère ne pas en tenir compte, il y a de toute évidence divergence d'opinion quant à ce qu'on peut prévoir.

Est-ce que vous avez quelque chose de ferme au sujet des coûts du système de défense aérienne à basse altitude et à quel moment prévoyez-vous que cela figurera dans le budget, peut-être dans le budget supplémentaire?

M. Andre: Si la DABA n'est pas encore apparue dans le budget, c'est que le gouvernement n'a pas encore dépensé d'argent dans ce secteur. Pour l'instant, seule l'industrie s'en est occupée. Techniquement parlant, donc, cela ne peut figurer dans le budget car, pour l'instant, nous ne dépensons pas d'argent. Mais la décision sur la concurrence entre les différents groupes sera prise d'ici peu.

M. McKinnon: Dans ce cas, il y a quelqu'un qui a dû étudier ces offres; jusqu'à présent, quelle sera l'importance du bureau de la DABA?

M. Andre: Il y a environ 30 personnes.

M. McKinnon: Donc, 30 personnes, à $40,000 par année, par exemple, ce n'est pas loin de mériter une mention dans le budget, ne serait-ce que pour les salaires annuels, n'est-ce pas?

M. D.B. Dewar (sous-ministre, ministère de la Défense nationale): Monsieur le président, bien sûr, ces coûts-là font partie du crédit 1, dépenses de fonctionnement.

J'imagine que la DABA commencera à figurer au budget d'immobilisation lorsque le projet aura été approuvé et que les choses commenceront à avancer. Mais jusqu'à présent, les seules dépenses du gouvernement ont été pour le personnel.

M. McKinnon: C'est une des beautés de ces petits graphiques que vous avez distribués, celui-ci revient en arrière, et démontre que la DABA devait commencer à coûter de l'argent au début de 1984. Autrement dit, deux ans de retard?

M. Andre: Je ne sais pas quel graphique vous regardez, mais il s'agit d'une prédiction. Ce sont les projections sur les besoins en liquidités. C'est un exercice nécessaire, comme vous le savez, moi aussi, qui prévoit . . . Il est extrêmement difficile de formuler des prédictions, surtout lorsqu'il s'agit de l'avenir. C'est une des réalités de l'existence.

M. McKinnon: Le ministre peut-il nous assurer que le budget de la défense ne subira pas de coupure à cause de la déclaration du ministre des Finances, qui a dit que le président du Conseil du Trésor avait l'intention d'imposer une réduction absolue de 500 millions de dollars après le budget principal de 1986-1987, ce qui fait une coupure de 2 p. 100 en moyenne? Pouvez-vous nous assurer que la défense n'en souffrira absolument pas?

Lorsque le président du Conseil du Trésor s'est trouvé dans une situation très inhabituelle et a dû déposer le budget tout en prévenant qu'il n'était pas exact, qu'il y aurait d'autres coupures, est-ce que le budget de la dépense échappait à cette circonstance?

[*Texte*]

Mr. Andre: We are exempted from that, yes.

Mr. McKinnon: Do I have any more time?

The Chairman: No, I am sorry, Mr. McKinnon; your time has expired.

Before we go to the next witness, I would ask that the projections that Mr. McKinnon has asked for be appended to the minutes of the meeting so everybody can have them.

Mr. McKinnon: Let us wait until I get them, Mr. Chairman.

The Chairman: Indeed.

Mr. McKinnon: And then we will append them.

The Chairman: Mr. Hicks.

Mr. Hicks: Thank you, Mr. Chairman, and guests.

As I look around the room, it looks as if is the renewal of the NORAD agreement all over again, with all of the same witnesses.

Could I begin with discussion about the Goose Bay—Labrador site, not environmentally, as my colleague across the room has discussed it, but as a tactical weapons training centre? Now, I think it is the United States, Great Britain and Germany that have the bilateral agreement presently. But it is bilateral, is it not? I think each of them has a separate bilateral agreement. Do you really want it to become a full-blown NATO tactical weapons training centre? Or would it not be better perhaps to have three more select nations use it on a bilateral basis? Would that not be utilizing the base better?

• 1925

Mr. Andre: We certainly do not discount that procedure. But if it were identified as the NATO tactical fighter weapons training centre—there is some talk of being one of two—this would bring with it some NATO-financed infrastructure and a degree of permanence and security which would be very beneficial. Economically, I think there would be some 3,500 military and cilivian workers supporting the operation, as well as it would be a better guarantee of the continuing operation of that airfield for the foreseeable future, and that is important to us from a defence perspective and, we think, important to NATO from a defence perspective.

Mr. Hicks: Given this is your goal and you are working towards it, what plans do the military have in place to lobby NATO countries and to promote this site over the Turkey site to assure that Canada ends up being the place that is selected?

Mr. Andre: I think at the operational level there has been contact with all of the relevant nations by Canadian Armed Forces personnel with their armed forces personnel. We are in the process of developing a plan, if you will, for doing that kind of thing at the upper levels of the armed forces and, as well, at

[*Traduction*]

M. Andre: Oui, nous y échappons.

M. McKinnon: Est-ce qu'il me reste du temps?

Le président: Non, je suis désolé, monsieur McKinnon. Votre temps est écoulé.

Avant de passer au témoin suivant, j'aimerais que les projections demandées par M. McKinnon soient annexées au procès-verbal de la séance pour que tout le monde puisse les voir.

M. McKinnon: Monsieur le président, nous n'avons plus qu'à attendre.

Le président: Absolument.

M. McKinnon: Puis nous les annexerons.

Le président: Monsieur Hicks.

M. Hicks: Merci, monsieur le président, et je remercie également nos invités.

En parcourant la salle des yeux, je me crois revenu à l'époque de l'accord du NORAD; ce sont les mêmes témoins.

J'aimerais commencer par parler du site de Goose Bay au Labrador, non pas du point de vue de l'environnement comme mon collègue d'en face l'a fait, mais du point de vue du centre de formation pour les armes tactiques? Je crois qu'à l'heure actuelle les États-Unis, la Grande-Bretagne et l'Allemagne ont un accord bilatéral. Mais il s'agit d'un accord bilatéral, n'est-ce pas? Autrement dit, dans chacun des cas, il s'agit d'un accord bilatéral distinct. Est-ce que vous tenez vraiment à ce que cela devienne un centre de l'OTAN à part entière pour la formation dans le secteur des armes tactiques? Ou ne vaudrait-il pas mieux que trois autres nations choisies utilisent le centre sur une base bilatérale? Est-ce que ce ne serait pas une meilleure utilisation?

M. Andre: Nous n'éliminons certainement pas cette possibilité. Mais si ce centre était connu comme centre de formation pour les armes tactiques de l'OTAN, et il en est question, cela lui permettrait d'obtenir de l'OTAN le financement de certaines infrastructures, cela assurerait une permanence et une sécurité tout à fait souhaitables. Du point de vue économique, cela représenterait quelque 3,500 travailleurs civils et militaires, et également cela garantirait mieux l'avenir de cette piste d'atterrissage, circonstance qui est particulièrement importante pour nous du point de vue de la défense, et importante également pour l'OTAN.

M. Hicks: Puisque c'est votre objectif, puisque vous essayez de l'atteindre, quels sont les plans de l'armée pour faire du lobbying parmi les pays de l'OTAN et pour faire accepter ce site de préférence au site turc, bref, pour que le Canada soit choisi?

M. Andre: Je pense que le personnel des Forces armées canadiennes a eu des contacts avec toutes les nations concernées. À l'heure actuelle, nous sommes en train d'arrêter un plan, si vous voulez, pour intervenir au niveau supérieur des

[*Text*]

the political level. That, I hope, will start in the very near future.

Mr. Hicks: You made brief reference to the political level. Are you suggesting that politicians are going to get involved in helping to promote and will lobby among other NATO politicians?

Mr. Andre: I would hope so, and indeed it has been happening in an ad hoc way already. But the general answer is yes.

Mr. Hicks: My general response would be yippie, then, because I think it is about time politicians got involved.

I know there are two tapes. I have seen the tapes. They are just outstanding tapes. I think there are a lot of subtle ways—and I am only talking at the level of politician to politician—with the help of our military and the help of the excellent staff over at NDHQ, this could be lobbied in many different areas.

Okay, leaving Goose Bay altogether, do we lease any equipment as a military, presently?

Mr. Andre: Do you mean like arms and that kind of equipment?

Mr. Hicks: Yes, anything whatsoever; air, sea . . .

Mr. Andre: It may be possible that we lease things like cars, maintenance equipment, and so on, for bases, but I do not—

Mr. Hicks: Major capital equipment.

Mr. Andre: I do not think we lease any arms or things that would be used in a war.

Mr. Hicks: What I am leading up to suggesting is if, in its wisdom, our entire government feels that the Defence department should have something to do with the ice-breaker, leasing the ice-breaker might be an excellent way of attaining it. Written off maybe $60 million, $65 million a year, or something, over 10, 15, 20 years, it might be an excellent way of getting the type of equipment we want and being able to project it into the annual budgets. Has any consideration been given along those lines?

Mr. Andre: Yes . . .

• 1930

Mr. McKinnon: On a point of order, there was that famous occasion when the Department of National Defence leased 50 or 100 tanks from the German army for a couple of years.

Mr. Andre: The Leopard tanks, yes.

Mr. McKinnon: So it would not be . . .

Mr. Hicks: The precedent has been established. If we leased that many tanks then we can lease an ice-breaker.

Mr. Andre: That is certainly one of the very live options we are looking at. There is at least one company, and I believe others, that would be interested in leasing to the Crown, for a

[*Translation*]

Forces armées, et également au niveau politique. J'espère que cela commencera d'ici très peu de temps.

M. Hicks: Vous avez parlé rapidement du niveau politique; voulez-vous dire que les hommes politiques vont être appelés à faire du lobbying parmi les hommes politiques des autres pays de l'OTAN?

M. Andre: Je l'espère, et d'ailleurs, cela a déjà commencé. Donc je dirais que oui.

M. Hicks: Dans ce cas, j'aurais tendance à crier hourra parce qu'à mon avis, il est temps que le secteur politique commence à s'intéresser à la question.

Je sais qu'il y a deux bandes magnétiques. Je les ai vues. Ce sont des bandes extraordinaires. Je pense qu'il y a beaucoup de moyens subtiles pour agir d'homme politique à homme politique, bien sûr avec l'aide de l'armée et de l'excellent personnel du quartier général de la Défense nationale.

Très bien, quittons maintenant Goose Bay; est-ce que l'armée loue actuellement du matériel?

M. Andre: Vous voulez dire des armes, par exemple?

M. Hicks: Oui, n'importe quoi, matériel aérien, maritime . . .

M. Andre: Il est possible que nous louions des automobiles, du matériel d'entretien, etc., pour les bases, mais je ne sais pas . . .

M. Hicks: Des équipements majeurs.

M. Andre: Je ne pense pas que nous louions quoi que ce soit, des armes ou autre chose, qui pourrait être utilisé dans une guerre.

M. Hicks: Si dans sa grande sagesse, l'ensemble de notre gouvernement estime que le ministère de la Défense devrait s'occuper du brise-glace, il me semble que ce serait une excellente chose que de louer le brise-glace. Avec un amortissement de 60, ou 65 millions de dollars par année, par exemple, sur une période de 10, 15 ou 20 ans, ce serait peut-être un excellent moyen d'acquérir le matériel que nous voulons et de l'inscrire dans nos budgets annuels. Est-ce qu'on a envisagé cette possibilité?

M. Andre: Oui . . .

M. McKinnon: J'invoque le Règlement; on se souvient de cette occasion célèbre où le ministère de la Défense nationale avait loué 50 ou 100 tanks à l'armée allemande pour deux ans.

M. Andre: Des tanks Léopard, oui.

M. McKinnon: Par conséquent . . .

M. Hicks: C'est un précédent qui est établi. Si nous avons déjà loué autant de tanks, nous devrions pouvoir louer un brise-glace.

M. Andre: C'est certainement une option très sérieuse que nous étudions. Il y a au moins, une compagnie, et probablement d'autres, qui pourraient en louer un à la Couronne pour

[*Texte*]

limited duration so that it came back to them at about the time they forecast there would be commercial work for such an ice-breaker. It is hard to think of oil and gas exploration and development in the north in view of what is happening with oil prices now, but there have been some very major discoveries in the Beaufort Sea and planners associated with the activity do foresee the possibility, 5 or 10 years out, of requiring the commercial services of that kind of ice-breaker. So that is one of the live options that is under consideration.

Mr. Hicks: That is good, because I think to develop our arctic properly we have to sit now and plan.

I wanted to talk about the white paper. Mr. McKinnon has made a few references to it. I would hope there would be short-term, medium-term, long-term planning in it; that a lot of these things would be addressed in the white paper. I know you cannot reveal what is in the white paper.

I would also like to know, I guess—and you may not wish to answer this—whether the white paper is all completely formulated and sitting on a shelf ready for the opportune moment to present it, or is it being fine-honed every week and adjusted and so on?

Those are questions I lie awake at night and think about, but I do not think I really want you to answer those.

What is the present stage, as far as timing and so on go, of the frigate program?

Mr. Andre: There has been some slippage from the initial contract for the frigate program as a result of a wide variety of things. As currently contracted, the renewed or rewritten contract with Saint John Shipbuilding, the first frigate would be six months late, the second frigate five months late and the remaining would be on schedule.

I understand, from the latest information I have, that still remains the situation.

You have been reading in the paper about problems with rusty steel and so on. I am told those are not of the order of magnitude that would cause delays of any significance, and we are still hopeful that everything is on-line and we will get those frigates.

There was some suggestion—I do not know how realistic—that maybe in fact those levels could be reduced somewhat.

On the second stage of the frigate program, the second six frigates, we are just in receipt of a proposal from Saint John regarding the second batch. It has just come in within days, and it is being looked at by our program evaluation people and discussions with Saint John are going on.

In terms of a third batch, we have been a part of a very successful NATO effort, involving, I think, six countries, looking at a single frigate design for all of these countries. That has turned out, at this stage anyway, to produce some interesting and worthwhile results.

Mr. Hicks: I wanted to address the second six-frigate program. Have we actually made a commitment on the second six?

[*Traduction*]

une période limitée, et le brise-glace leur reviendrait à peu près à l'époque où ils commenceraient à en avoir besoin pour des opérations commerciales. Il est difficile de concevoir la prospection et le développement du gaz et du pétrole dans le Nord étant donné le niveau actuel des prix du pétrole, mais des découvertes importantes ont été faites dans le mer de Beaufort, et il est fort possible que d'ici cinq ou 10 ans, on ait besoin des services commerciaux d'un brise-glace de ce type. C'est donc une option très sérieuse qui est à l'étude.

M. Hicks: Excellent, car je pense que pour bien développer l'Arctique, nous devons commencer à planifier tout de suite.

Je passe maintenant au Livre blanc. M. McKinnon a fait plusieurs allusions à ce document, et j'espère qu'il contiendra des plans à court terme, à moyen terme et à long terme. J'espère que beaucoup de ces problèmes seront traités dans le Livre blanc. Je sais que vous ne pouvez pas nous en révéler le contenu.

J'aimerais savoir également, et vous ne tenez peut-être pas à répondre à cette question, si le Livre blanc est terminé, s'il se trouve sur une tablette et si l'on attend le moment opportun de le produire. Est-ce qu'au contraire, on le perfectionne de semaine en semaine, on y apporte des ajustements?

Ce sont des questions que je me pose la nuit quand je ne dors pas, mais je doute que vous acceptiez d'y répondre.

Le programme de la frégate, où en sommes-nous à l'heure actuelle?

M. Andre: Pour toute une série de raisons, le programme de la frégate n'est pas exactement dans les temps. D'après le contrat actuel, c'est-à-dire le contrat remanié avec la compagnie *Saint John Shipbuilding*, la première frégate devrait sortir avec six mois de retard, la seconde avec cinq mois de retard et les autres seraient dans les temps.

D'après les informations les plus récentes que je possède, la situation n'a pas changé.

Vous avez vu dans les journaux qu'il y avait des problèmes de rouille de l'acier. On me dit que ces problèmes ne sont pas si graves et qu'ils ne devraient pas causer de retard notables; nous espérons toujours que nous aurons ces frégates plus ou moins dans les temps voulus.

Certains ont suggéré, je ne sais pas si c'est réaliste, de réduire quelque peu les niveaux.

Pour le second stade, pour les six frégates du second stade, nous commençons à recevoir les propositions de Saint-Jean. Nous les avons eues il y a quelques jours, nos responsables de l'évaluation du programme étudient ces propositions, et les discussions se poursuivent avec Saint-Jean.

Quant à la troisième série, nous avons participé à un effort très positif de l'OTAN, un effort regroupant six pays qui étudient la possibilité d'adopter un modèle de frégate unique pour tous ces pays. Pour l'instant, les résultats sont très intéressants et très encourageants.

M. Hicks: Je vais parler maintenant de la deuxième série de six frégates. Nous avons commandé ces six frégates?

[*Text*]

Mr. Andre: It has not received formal program approval.

Mr. Hicks: Okay.

Mr. Andre: That would not happen until we assess this proposal and fine-tune it and hone it and so on, and then it would be presented to Cabinet for consideration as to whether to proceed to the next stage, which would be a formal contracting.

• 1935

Mr. Hicks: So we are considering a third stage of frigate building plus the NATO, or the NATO frigate might . . .

Mr. Andre: Might be the third.

Mr. Hicks: It might be the third.

Mr. Andre: "Might" should be underlined.

Mr. Hicks: Then, of course, we wonder about the extent to which the NATO design would differ from what we are putting out.

Mr. Andre: Fundamentally, it is of the frigate class, about that 4,000 tonne displacement size, and it appears that there are cost advantages of the order of 20% by going for a single design with a number of countries together. Among the various countries, I think you are looking in the order of 50 frigates in total, something of that order.

Remember, the ship per se is not the steel. The thing you see is not really the complication or cost or difficulty; it is everything that goes inside. It is the systems that are the complex, expensive and difficult parts of it.

Mr. Hicks: If we were able to revive the shipbuilding industry in Canada by continually developing the shipbuilding industry and building frigates of world class, then I am sure we would be able to get into the marketing very soon of frigates also. However, you are practically into that when you are talking about the NATO situation.

Have I any more time? Okay, let us leave the frigates and go to the future of your prospective submarine program. I guess it is the same question: At what stage is that, and what are we considering as far as acquisition of submarines is concerned?

Mr. Andre: We have a project development team internally that has been looking at it, but we have not gone to the stage of project definition, if you will, to bring it forward to Cabinet for approval to go ahead and ask industry what they can produce. So it is still being looked at internally, if you will. I do not know how many people we have on the project team now. There are maybe a dozen people on a project team working on it.

Mr. Hicks: There is no particular type or design of submarine that has really been adopted by this country yet.

[*Translation*]

M. Andre: Le programme n'a pas encore été approuvé officiellement.

M. Hicks: D'accord.

M. Andre: Cela ne sera pas fait tant que la proposition n'aura pas été évaluée, perfectionnée, etc., elle sera ensuite présentée au Cabinet qui devra prendre une décision sur le stade suivant puis, ce sera le stade du contrat.

M. Hicks: Nous étudions donc actuellement un troisième stade du programme de construction de frégates, plus le projet de l'OTAN, de la frégate de l'OTAN, qui pourrait . . .

M. Andre: Qui pourrait être la troisième.

M. Hicks: Qui pourrait être la troisième.

M. Andre: En insistant sur le «pourrait».

M. Hicks: Dans ce cas, il faut se demander en quoi le modèle de l'OTAN serait différent de celui que nous fabriquons actuellement.

M. Andre: C'est un modèle de la classe frégate, d'environ 4,000 tonnes de déplacement, et apparemment, on pourrait économiser quelque chose comme 20 p. 100 en adoptant un modèle unique pour plusieurs pays. Pour tous ces pays, cela représenterait environ 50 frégates.

Souvenez-vous que la coque du navire n'est pas tout. Ce n'est pas à ce niveau-là que se situent la complication, la difficulté, ni les coûts d'ailleurs; ce qui importe, c'est tout ce qu'il y a à l'intérieur. Ce sont les systèmes complexes, avec des pièces coûteuses et difficiles.

M. Hicks: S'il était possible de relancer le chantier naval canadien en développant constamment cette industrie, en construisant des frégates de classe mondiale, je suis certain que très vite nous commencerions à vendre des frégates. Toutefois, le projet de l'OTAN revient pratiquement à cela.

Me reste-il du temps? D'accord, quittons maintenant les frégates pour passer à votre projet de programme sous-marin. La question est la même: À quel stade en sommes-nous, et quels sont les sous-marins que nous envisageons d'acquérir?

M. Andre: Nous avons au ministère une équipe chargée de projets qui étudie cette situation, mais nous ne sommes pas encore arrivés au stade de la définition, si vous voulez, c'est-à-dire que nous ne sommes pas prêts à soumettre quelque chose à l'approbation du Cabinet et à demander à l'industrie quelles sont ses possibilités. Par conséquent, nous étudions encore la question à l'intérieur du ministère. Je ne sais pas combien de personnes travaillent au sein de cette équipe, peut-être une douzaine.

M. Hicks: Ce pays n'a pas encore adopté un type ou un modèle de sous-marin particulier.

[*Texte*]

Mr. Andre: Part of this stage is looking at the alternatives.

Mr. Hicks: Among those alternatives, is one of them looking at a submarine that has the capability of conversion to nuclear, such as a diesel electric submarine that maybe has a Slow Poke reactor as well? Is that being considered?

Mr. Andre: Yes, but it is almost a separate thing. We are looking basically at replacement of what are called attack submarines. The nuclear submarine with a Slow Poke nuclear reactor in it would not be in that category. It is a much, much slower kind of thing and would be use primarily for under-ice activities and so on. That is a separate thing from the submarine replacement program. That is not being looked as one of the possibilities for replacing our Oberon-class submarines, but rather, it is being looked at in the separate context of whether or not it would be useful to us given the defence requirements in the north.

The Chairman: Thank you, Mr. Hicks.

Mr. Hicks: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: In view of the hour, I will have to impose some strange time constraints. I would like to give Mr. Darling a maximum of 12 minutes. He is another committee member who has not had a chance to ask questions. Then for as long as the Minister can stay, we will go to one-minute snappy questions around the table.

Mr. Darling.

Mr. Darling: Thank you very much, Mr. Chairman.

Mr. Minister, the NORAD Treaty has been signed again. I am just wondering if this is going to have any significant impact on the base at North Bay—that is, in personnel or in any other way—or is it just going to remain the same?

• 1940

Mr. Andre: I believe it will carry on the way it is. There was nothing connected with the renewal of the NORAD Treaty agreement that would alter the NORAD operations in North Bay.

Mr. Darling: No more equipment or personnel, as far as you know?

Mr. Andre: Well, not specifically. I cannot say for sure we are not modernizing and replacing stuff, particularly when the North Warning System comes on and so on. But there is nothing specifically related to the renewal of the agreement.

Mr. Darling: Mr. Minister, I am wondering what the total personnel of the armed forces are at the present time, and what plans there are for increases.

Mr. Andre: General Thériault.

Gen Thériault: Mr. Chairman, total strength of the forces at this time is approximately 83,006. In the course of the past year we have taken on substantial numbers of additional

[*Traduction*]

M. Andre: Cet exercice consiste, entre autres choses, à étudier ces possibilités.

M. Hicks: Parmi ces possibilités, est-ce qu'on envisage d'adopter un sous-marin qui a une capacité de conversion au nucléaire, par exemple, un sous-marin électrique ou diésel équippé en même temps d'un réacteur Slow Poke. Est-ce qu'on envisage cela?

M. Andre: Oui, mais c'est pratiquement une question à part. Pour l'instant, nous nous occupons surtout de remplacer les sous-marins que nous appelons sous-marins d'attaque. Le sous-marin nucléaire avec un réacteur nucléaire Slow Poke n'appartient pas à cette catégorie. C'est un appareil infiniment plus long qui serait utilisé surtout sous la glace. Donc, cela ne fait pas partie du programme de remplacement des sous-marins. Ce n'est pas une des possibilités pour remplacer nos sous-marins de la classe Obéron, mais on étudie tout de même cet aspect dans le cadre du système de défense du Nord.

Le président: Merci, monsieur Hicks.

M. Hicks: Merci, monsieur le président.

Le président: Compte tenu de l'heure, je vais être obligé d'imposer des restrictions un peu étranges. Je vais donner à M. Darling 12 minutes au maximum. Lui non plus n'a pas encore eu l'occasion de poser des questions. Ensuite tant que le ministre pourra rester, nous ferons le tour de la table avec des questions éclairs d'une minute.

Monsieur Darling.

M. Darling: Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur le ministre, le traité du NORAD vient d'être signé à nouveau. Je me demande si cela aura des effets importants sur la base de North Bay, c'est-à-dire si cela aura des répercussions sur le personnel, ou bien n'y aura-t-il pas de changements?

M. Andre: Je pense qu'il n'y aura pas de changement. Il n'y avait rien dans l'accord de renouvellement du traité du NORAD qui soit susceptible de changer les opérations à la base de North Bay.

M. Darling: Pas de matériel ou de personnel supplémentaire, que vous sachiez?

M. Andre: Non, pas que je sache. Je ne suis pas absolument certain que nous ne modernisons pas certaines choses, que nous n'en remplaçons pas d'autres, surtout lorsque le système d'alerte du Nord sera mis en place, mais il n'y a rien de lié spécifiquement au renouvellement de l'accord.

M. Darling: Monsieur le ministre, j'aimerais savoir à combien s'élèvent les effectifs des forces armées à l'heure actuelle, et quels sont les projets d'augmentation?

M. Andre: Général Thériault.

Gén Thériault: Monsieur le président, le total des effectifs s'élève à environ 83,006 personnes. Depuis un an, nous avons eu des augmentations de personnel assez considérables, une

[*Text*]

personnel by way of "backfilling", if I may use that expression, behind the government's decision to increase strength in Europe by 1200. In addition to that, we have also taken on an extra 450 personnel in order to meet other varied personnel shortfalls, as well as to meet the needs of personnel management. So in this particular fiscal exercise, therefore, we are taking on nearly one-half of 1200, plus about 500 personnel, so about 1100 in this particular exercise, the 1200 being brought on board over a period of two years.

Mr. Darling: I am wondering what the plans are for the reserve forces. What is their strength now, and what are the plans, if any, to increase our reserves, which would naturally be a great back-up for our professional soldiers if something serious really does happen?

Gen Thériault: As members know, we have spent gradually more and more on the reserves over the years. We have increased significantly over the years the amount of training undertaken by the reserves, in terms of training-days per reservist per year. We have also significantly improved the equipment of the reserves, although I would readily admit that there is a great deal farther to go.

At the present time we are engaged in a reserve force development review, the purpose of which is in esssence better to align the organization of the reserve with the augmentation role of the reserves in the event of hostilities.

In so far as future manpower is concerned, that of course is very much a function of funding of the defence program, that particular requirement having to be looked at in competition with other operational needs.

Mr. Darling: What about numbers? As I recall, a few years ago it was down to 14,000, and a good many years ago it was as high as maybe 50,000. So where is it now, and which way is it heading?

Gen Thériault: I am sorry. I should have mentioned that. Total reserve strength at this time is approximately 21,000, which is split among about 16,000 in the militia, the communications reserve, the naval reserve, and the air reserve.

It is true that going back into the 1950s the reserves were substantially larger; were, indeed, in the 50,000 range. We reached a low point a number of years ago, and there has been a bit of growth; but not a great deal of growth, priority having been on equipment modernization as opposed to manpower increases.

Mr. Darling: And the programs for the air force cadets, sea cadets, and so on: they are continuing on at the same level?

Gen Thériault: That is correct. The cadet program has been a very dynamic one. It has been very stable. Funding going to the cadet program has also been very stable. As a matter of fact, at different times when program reorientations have been necessary the cadet program has been sustained at full funding. We now have about 65,000 cadets across the country.

[*Translation*]

opération que l'on pourrait qualifier de «bouchage de trous», et qui découle surtout de la décision du gouvernement d'augmenter les effectifs en Europe de 1,200 personnes. De plus, nous avons également 450 personnes supplémentaires pour remplir divers postes vacants, et également pour assurer l'administration du personnel. Ainsi, au cours de cet exercice fiscal, nous avons pratiquement la moitié de 1,200 personnes supplémentaires, plus environ 500 personnes, ce qui fait environ 1,100 personnes, les 1,200 étant prévues sur une période de deux ans.

M. Darling: Quels sont les plans pour les forces de réserve? A combien s'élèvent leurs effectifs, et quels sont les plans d'augmentation de ces effectifs, le cas échéant? Évidemment, c'est un renfort très important pour nos soldats professionnels si quelque chose de vraiment grave se produisait.

Gén Thériault: Comme les députés le savent, nous avons progressivement consacré de plus en plus d'argent aux forces de réserve. Avec les années, nous avons augmenté la formation des forces de réserve, augmenté le nombre de journées de formation par réserviste par année. Nous avons également beaucoup amélioré le matériel des forces de réserve, mais je reconnais qu'il reste beaucoup à faire.

A l'heure actuelle, nous procédons à une révision des forces de réserve pour mieux les organiser, et mieux préparer le rôle plus actif qu'elles seraient appelées à jouer en cas de conflit.

Quant à la main d'oeuvre pour le futur, bien sûr, cela dépendra dans une large mesure du financement accordé au programme de défense, et également du jeu de la compétition entre les différents services opérationnels.

M. Darling: Avez-vous des chiffres? Si je me souviens bien, il y a quelques années, il n'y avait plus que 14,000 personnes, et de nombreuses années avant cela, les effectifs avaient atteint 50,000 personnes. Où en sommes-nous à l'heure actuelle, quelle est la tendance?

Gén Thériault: Excusez-moi. J'aurais dû vous donner cela. L'effectif total des forces de réserve est approximativement de 21,000 personnes à l'heure actuelle, c'est-à-dire 16,000 personnes dans la milice, les communications, la réserve navale et la réserve aérienne.

Il est exact que pendant les années cinquante les forces de réserve étaient bien supérieures, et ont atteint à certaines périodes 50,000 personnes. Il y a quelques années, nous sommes passés par une période très basse, et depuis, il y a eu un certain redressement. Mais ce redressement n'est pas considérable, car on a choisi de mieux équiper les forces de réserve, de les moderniser au lieu d'augmenter les effectifs.

M. Darling: Et les programmes des cadets des forces de l'air, des cadets de la marine, etc.: est-ce qu'ils demeurent inchangés?

Gén Thériault: Exactement. Le programme des cadets a toujours été très dynamique. C'est un programme très stable. Le financement de ce programme est également très stable. En fait, à certaines époques il a été nécessaire de réorienter les programmes, mais le programme des cadets a toujours été

[*Texte*]

• 1945

Mr. Darling: This question is to General Thériault, and you ought to know what the question is, because I have been asking it of six Ministers of Defence and maybe as many chiefs of staff. This year of all years, when is that going to take place? I am not even asking the question. In other words, when are the Minister and the chief of staff, in their wisdom, going to be able to break down and appoint the first Canadian woman general?

Gen Thériault: Mr. Darling has not disappointed us. As Mr. Darling well knows, we have a number of very capable women in the forces. I think the central issue that relates to the question posed by Mr. Darling is the fact that significant female strength of the forces has grown over the last 15 years. Although the percentage of the Canadian forces that now consist of women amounts to about 8.7%, that growth from a very, very small number has taken place over the recent term I have just mentioned.

As women accumulate more years of service in the large number of trades and classifications in which they are now serving, they will rise through the rank structure and without the slightest doubt break into the general officer rank structure and be representative in the more senior ranks in a more balanced fashion of the numbers they represent overall in the Canadian forces. There are four female officers at the rank of full colonel at this time, and that trend inevitably will go up.

Mr. Darling: Mr. Minister, are you going to have the distinct honour of being a Minister when the first of those colonels is promoted? I cannot understand how you and the chief of staff can go home at night and face your wives with the great hullabaloo that is going on around the country with women demanding a place in the sun. How you can manage to just keep putting this off?

You can sing the praises of the women as much as you want and how good they are and how they are increased. I presume there are four colonels, as you say. Surely one of those four colonels would be deserving of promotion. Again, I am asking the same thing. If we could get the figures out—I know you cannot give them to me today, but with the male members of the armed forces and the numbers of generals . . . You know, at some of these meetings there are usually 15 or 20 with that one broad stripe. There are not quite as many as I have seen before here. Again, I am looking forward to that.

So Mr. Minister, can we assume that this will be an appointment made during your tenure?

Mr. Andre: I just want to correct something. It is not my wife who gives me a hard time, it is my daughters.

Mr. Darling: Good.

[*Traduction*]

pleinement financé. A l'heure actuelle, nous avons environ 65,000 cadets dans tout le pays.

M. Darling: Cette question s'adresse au général Thériault, qui doit d'ailleurs se douter de la nature de la question. En effet, c'est une question que j'ai posée à six ministres de la Défense, et à autant de chefs du personnel, probablement. Cette année, surtout cette année, quand cela se produira-t-il? Je n'ai même pas besoin de poser la question. Autrement dit, quand le ministre et le chef du personnel, dans leur grande sagesse, se résigneront-ils à leur sort et nommeront-ils premier général canadien femme?

Gén. Thériault: M. Darling ne nous a pas déçu. Comme M. Darling le sait très bien, nous avons dans les Forces armées des femmes extrêmement qualifiées. En fait, l'important dans la question de M. Darling, c'est que depuis 15 ans, les effectifs féminins dans les Forces armées ont beaucoup augmenté. Bien que le pourcentage de femmes dans les Forces armées canadiennes ne soient toujours que de 8.7 p. 100, on a tout de même assisté à une croissance considérable, car on était parti de très bas.

Au fur et à mesure que les femmes accumulent des années de service dans toutes les disciplines et classifications où elles se trouvent actuellement, elles vont monter dans la hiérarchie, et viendra forcément un moment où elles seront mieux représentées qu'à présent parmi les rangs supérieurs de la hiérarchie, d'une façon plus proportionnelle à leur nombre. A l'heure actuelle, il y a quatre femmes officiers qui ont le rang de colonel, et c'est une tendance qui se poursuivra forcément vers le haut.

M. Darling: Monsieur le ministre, est-ce que vous aurez l'honneur considérable d'accorder une promotion au premier de ces colonels? Je ne comprends pas comment le chef du personnel et vous-mêmes pouvez rentrer à la maison le soir et affronter vos femmes à une époque où toutes les femmes du pays réclament leur place au soleil. Comment pouvez-vous continuer à remettre à plus tard?

Vous pouvez chanter les louanges des femmes autant que vous voulez, vous pouvez dire à quel point elles sont compétentes, à quel point elles sont nombreuses, et vous nous dites qu'il y a à peine quatre colonels, je vous crois, mais il y en a certainement une parmi les quatre qui doit mériter une promotion. Je vous repose donc la même question. Je sais que vous ne pouvez pas me donner ces chiffres aujourd'hui, mais j'aimerais que vous nous les communiquiez. Étant donné le nombre d'hommes dans les Forces armées, le nombre de généraux . . . vous savez pendant ces réunions, il n'est pas rare de voir 15 ou 20 personnes avec ce large galon. Il n'y en a plus autant que jadis. Encore une fois, c'est quelque chose que j'attends avec impatience.

Alors, monsieur le ministre, est-ce que nos pouvons attendre cette nomination pendant votre mandat?

M. Andre: Je tiens à faire une petite mise au point: ce n'est pas ma femme qui me sermonne, ce sont mes filles.

M. Darling: Excellent.

[*Text*]

Mr. Andre: I do not know, there are a lot of conditions on that regarding. I think the point the general makes is that general officers, on average, if I am not mistaken, have served on average something in the vicinity of 30 years, and 30 years ago we just did not have very many women, if at all, in the armed services. So it is that mere fact.

I have not looked at the records of those four women colonels to know how long they have served and how close they are to being considered for promotion to general officer rank, but your representation has been heard and it would indeed be an honour for me to be in a position of awarding that promotion.

Mr. Darling: Your last three predecessors, with the exception of the present Minister—I will not say that he committed himself fully, but the last three prior to that did say there would be a general during their tenure, and they fell by the wayside. That will be a question I will be asking next year if I get a chance.

• 1950

The Chairman: Thank you, Mr. Darling.

We are now down to the sort of one-minute snappers, I guess, in view of the time that is left. I guess everybody would like one.

With the committee's indulgence, Mr. Robinson would like to ask a quick one in place of Mr. Blackburn, who had to leave.

Mr. Robinson.

Mr. Robinson: Thank you very much, Mr. Chairman.

I would like to thank my colleagues for their indulgence. I will try to be brief. I have questions in two areas, and maybe I will just briefly pose them.

The first question is with respect to the policy of the armed forces on the question of discrimination on the basis of sexual orientation. The Minister is aware that the current policy, CFAO-1920, apparently remains in effect.

I want to ask the Minister whether he is prepared to assure this committee that, in fact, no individual who is a member of the armed forces, who happens to be gay or lesbian, and who is otherwise qualified, will be released from the armed forces while the study that has been announced is currently under way.

I just note to the Minister that the Solicitor General imposed a similar policy in the case of the RCMP, while the RCMP was studying the government's response to the equality report.

Mr. Andre: Mr. Robinson, if any incident like that were to occur, it would be as a result of deliberate action, not as a result of automatic application of this rule. Can I put it in that terms?

The statement of the government, made by the Minister of Justice, is quite clear. We have this chartered task force, as we are calling it, internally looking at the necessary adjustments we need to make to give effect.

[*Translation*]

M. Andre: Je ne sais pas, cela dépend de beaucoup de conditions. Ce que le général essaie de vous expliquer, si je l'ai bien compris, c'est que les officiers qui deviennent généraux ont en moyenne 30 années de service derrière eux, et jusqu'à présent, il n'y a pas tellement de femmes, s'il y en a, qui ont de tels états de service. C'est donc un fait.

Je n'ai pas consulté les dossiers de ces quatre femmes colonels, et je ne sais donc pas combien d'années de service elles ont, ni si elles se rapprochent d'une promotion au rang de général. Cela dit, je vous ai très bien compris, et vous avez raison quand vous dites que ce serait un honneur pour moi que de décerner cette promotion.

M. Darling: Vos trois derniers prédécesseurs, à l'exception du ministre actuel, et je ne dirai pas qu'il s'y était engagé véritablement, mais au moins les trois précédents avaient déclaré qu'ils nommeraient eux-mêmes un général femme; ils se sont bien trompés. Si j'en ai l'occasion, je reposerai la question l'année prochaine.

Le président: Je vous remercie, monsieur Darling.

Avec le temps qu'il nous reste, nous en sommes réduits, je le crains, à des questions-éclair, et je crois que tout le monde voudrait en poser une.

Si le comité y consent, M. Robinson voudrait en poser rapidement une à la place de M. Blackburn, qui a dû partir.

Monsieur Robinson.

M. Robinson: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je voudrais remercier mes collègues d'avoir consenti à me donner la parole et je m'efforcerai d'être bref. J'ai deux questions portant sur des domaines différents et je vais les poser de façon succincte.

La première touche les mesures adoptées par l'armée à l'égard de la discrimination pour préférence sexuelle. Le ministre n'ignore certainement pas que le règlement actuel OAFC-1920 reste encore en vigueur.

Le ministre peut-il assurer au Comité qu'effectivement aucune personne qui fait partie des forces armées et qui est lesbienne ou homosexuelle et qui, par ailleurs, répond à toutes les qualifications requises, ne sera congédiée pendant que l'étude qui a été annoncée est en cours?

Je ferais remarquer au ministre que le Solliciteur général a imposé une mesure semblable à la GRC pendant que celle-ci procédait à l'étude de la réponse du gouvernement au rapport sur l'égalité.

M. Andre: Si un incident de ce genre devait se produire, monsieur Robinson, ce serait à la suite d'une action délibérée et non de l'application automatique de cette règle. Est-ce que ces termes vous satisfont?

La position du gouvernement, énoncée par le ministre de la Justice, est parfaitement claire. Nous avons un groupe d'étude dûment nommé qui examine, dans le cadre de l'armée, les modifications nécessaires pour donner effet à cette consigne.

[*Texte*]

But within the context of maintaining an operationally effective armed force, I do not think I would be fulfilling my responsibilities if I were to foreclose the possibility of behaviour resulting in a dismissal. It would be behaviour, not the fact that somebody informed that such-and-such is a homosexual or lesbian.

Mr. Robinson: It would be inappropriate behaviour by the individual, whether homosexual or heterosexual.

Mr. Andre: Precisely.

Mr. Robinson: Thank you.

The Chairman: Mr. Hopkins.

Mr. Hopkins: Mr. Chairman, it was mentioned tonight that there has been a slight increase in personnel. The department has also announced that 1,062 civilians will be cut from the Department of National Defence's civilian side.

Will any of those positions that will be vacated by those 1,062 people be reclassified, so that they will henceforth be held by militay personnel?

Are we, in fact, putting military personnel, then, in positions that previously were civilian? In this way, we will be reducing the number of civil servants; you will be getting more people in the army, and it will be better for statistics.

If such a reclassification of civilian positions is to be undertaken, what are the net benefits for the Canadian taxpayer who has been told that a 3% cutback in civilian positions is part of the government's fight to reduce the deficit. Are those positions disappearing or are they being refilled by military personnel, in part, or in whole?

Mr. Dewar: The number that will be reduced —I think, it is three years—is about the number you cited, 1,000 and some. It is possible that some of the jobs that are performed by those people will have to be performed by military personnel.

There is certainly no plan to reclassify large numbers of positions in that way, but we cannot give the undertaking that there will not be cases where that will happen.

Mr. Andre: The information that has just been presented to me is approximately 200 such positions out of the 3,000.

Mr. Hopkins: Is it 3,000?

Mr. Andre: The reduction in civil servants is over five years or over 10?

Mr. Dewar: It is 3,000 over five years. The 1,000 you cited is the first year.

• 1955

Mr. Hopkins: It is 1,062 or something.

Mr. McKinnon: Two things. First, the next meeting I guess is going to be on Thursday, and I would appreciate it if the ADM Personnel could be here at that time, unless the deputy minister wishes to take on questions about the strengths of the forces, and civilians.

[*Traduction*]

Mais je suis responsable du maintien d'une armée opérationnelle et efficace, et ce serait faillir à mes responsabilités que d'exclure l'éventualité d'un renvoi pour conduite. Mais ce renvoi serait dû à la conduite de la personne en question et non au fait que nous avons été informé que cette personne était homosexuelle ou lesbienne.

M. Robinson: Et ce serait pour écart de conduite de la personne, qu'elle soit homosexuelle ou hétérosexuelle.

M. Andre: C'est bien cela.

M. Robinson: Je vous remercie.

Le président: Monsieur Hopkins.

M. Hopkins: Monsieur le président, on a parlé ce soir d'une légère augmentation du personnel. Par ailleurs, le ministère a annoncé que 1,062 civils seraient mis à pied.

Ces postes qui deviendront vacants seront-ils reclassifiés et seront-ils occupés désormais par du personnel militaire?

Est-ce que cela revient, en fait, à remplacer par des militaires les civils qui occupaient auparavant ces postes? Nous diminuerions de cette façon le nombre de fonctionnaires civils, les effectifs de l'armée augmenteraient et cela serait mieux pour les statistiques.

Si une telle reclassification des postes civils était entreprise, en quoi cela profiterait-il aux contribuables, auxquels on a dit qu'une réduction de 3 p. 100 des postes civils était au programme d'un gouvernement décidé à réduire le déficit? Ces postes disparaissent-ils ou sont-ils occupés, certain d'entre eux ou tous, par du personnel militaire?

M. Dewar: Sur trois ans, nous comptons effectivement réduire les postes du chiffre que vous avez cité, soit un peu plus d'un millier. Il se peut que certain des travaux effectués par ces gens doivent être effectués par du personnel militaire.

Nous n'avons certainement pas l'intention de reclassifier de cette façon un grand nombre de postes, mais nous ne pouvons nous engager à ce que cela ne se produise pas dans certains cas.

M. Andre: D'après les données que l'on vient de me montrer, il s'agit d'environ 200 postes sur 3,000.

M. Hopkins: Est-ce que c'est bien 3,000?

M. Andre: La diminution des fonctionnaires se fera-t-elle sur cinq ou sur dix ans?

M. Dewar: Il s'agit de 3,000 postes sur cinq ans, et les mille que vous citez sont pour la première année.

M. Hopkins: Il s'agit d'environ 1,062 personnes.

M. McKinnon: Je voudrais poser deux questions: Tout d'abord, la prochaine réunion aura lieu jeudi, je crois, et j'aimerais que le SMA (Personnel) comparaisse à moins que le sous-ministre ne préfère répondre lui-même aux questions concernant les effectifs et les civils.

[*Text*]

Mr. Andre: Could I just say at this time, Mr. Chairman, Mr. Darling noticed we did not have quite as many people here. I thought it would be, given the size of the committee now, most appropriate that in fact we not try to overwhelm you with numbers and answer everything all at once. The committee might be interested in pursuing personnel questions one night when the ADM Personnel would be most appropriate, or equipment questions another night, with ADM Materiel, and so on. Certainly I can commit to being co-operative, and I am sure my officials will be prepared to come.

The Chairman: Mr. Minister, ADM Finance is scheduled to appear before us on Thursday morning, but possibly somebody representing Personnel could be here as well.

Mr. Andre: Sure.

Mr. McKinnon: Perhaps someone here could tell me why the Canadian Forces Historical Section have prepared histories on the army and on the air force but not on the navy. Are we likely to get one on the navy in the foreseeable future which will be paid for by the Historical Section?

Mr. Andre: I am told by the Chief of Defence Staff it is in the works right now and will be coming out.

Gen Thériault: Yes, Mr. Chairman; in fact Dr. Douglas, the director, is very much personally involved in the major historical work on the navy, and I am hopeful we might have a draft, if not this year, by next year, although there have been other minor historical works done, of course, on the naval service.

Mr. McKinnon: Yes, some rather biographical ones, I would say, or autobiographical. But when you say "drafted", you do not mean the book, you mean the plan to produce a book, when you say drafted in a year or two.

Gen Thériault: No, sir, I do mean a draft indeed. The work is under way now. There has been extensive work done on it in the last couple of years, and it is currently one of the priorities of the Directorate of History.

Mr. Hicks: I had a brief question that was really an extension of Mr. Darling's comments about your appointing the first woman general. Part of your answer was that the length of service does not match. The men who are in that rank have been around for 30 years and so on. But I cannot understand what that has to do with it. Do you not promote on the basis of merit?

Gen Thériault: The first criterion is that a vacant position exist requiring an officer in the rank of general officer. The second criterion is that an officer, female or male, be suited for that position by virtue of experience. Now, I do not want to get into persons, but right now I mentioned we have four female officers of the rank of colonel. One of them is a nurse. There is no call for any general officer rank in that particular specialty. Another one is a dietician. A third one is a medical officer; a

[*Translation*]

M. Andre: Permettez-moi d'intervenir ici, monsieur le président. Monsieur Darling a remarqué que nous n'avions pas amené autant de gens aujourd'hui. Compte tenu de la taille actuelle du Comité, il m'a paru préférable de ne pas vous accabler de chiffres et de ne pas essayer de vous donner toutes les réponses à la fois. Le Comité voudra peut-être poser un soir des questions sur le personnel, auquel cas le SMA (Personnel) comparaîtrait, ou des questions concernant le matériel, auquel cas ce serait le SMA (Matériel) qui assisterait à la réunion. Je ferai certainement tout mon possible pour vous aider et mes collaborateurs en feront autant.

Le président: Monsieur le ministre, le SMA (Finance) comparaîtra jeudi matin, mais nous pourrions peut-être également avoir quelqu'un qui représente la division du personnel.

M. Andre: Certainement.

M. McKinnon: Quelqu'un pourrait peut-être me dire pourquoi le Service historique des forces canadiennes a préparé de l'historique de l'armée et des forces aériennes, mais non de la marine. Est-ce que vous comptez, dans un avenir assez rapproché, nous donner un historique de la marine, qui sera financé par le Service historique?

M. Andre: Le chef de l'État-major de la défense me dit qu'un tel historique est en cours d'élaboration et sera publié sous peu.

Gén Thériault: Oui, monsieur le président. M. Douglas, le directeur, s'occupe activement de cet ouvrage historique capital sur la marine et j'espère que nous en aurons un projet, sinon cette année, du moins l'an prochain, encore que certains historiques sur la marine, moins importants certes, aient déjà été faits.

M. McKinnon: Oui, mais d'ordre plutôt biographique, voire autobiographique. Mais lorsque vous parlez de «projet», vous n'entendez pas par là le livre, mais le projet d'en rédiger un, puisque vous parlez d'un an ou de deux.

Gén Thériault: Non, monsieur, l'ouvrage a été bel et bien entrepris, on y a considérablement travaillé ces deux dernières années, et c'est actuellement l'une des priorités du Service historique.

M. Hicks: J'avais une brève question qui se rattache en réalité aux observations de M. Darling sur la nomination d'une femme comme général. L'un des éléments de votre réponse, c'est que la durée du service doit entrer en ligne de compte. En effet, les hommes qui occupent ce rang sont dans l'armée depuis une trentaine d'années, mais je ne vois pas bien le rapport. Est-ce que l'avancement ne se fait pas selon le mérite?

Gén Thériault: Le premier critère, c'est qu'il existe un poste vacant qui exige un officier de ce grade. Le second critère, c'est qu'un officier, homme ou femme, ait l'expérience nécessaire pour ce poste. Je ne veux maintenant pas citer de cas particuliers, mais je viens de vous dire que nous avions quatre femmes au grade de colonel. L'une d'entre elles est infirmière et il n'existe pas de poste de général exigeant cette spécialité; l'autre est diététicienne, la troisième est médecin, et

[*Texte*]

very capable medical officer in the rank of colonel. The other one is in the administration branch.

Because in the past, of course, women had been employed in rather narrow specialty areas, the opportunity to break into the general officer rank was limited or non-existent. But women are now serving in a much broader range of specialties which are represented at the general officer rank; and it is in that broader range that their presence has been limited to about 12 to 13 years. They are coming along in great numbers at the major and lieutenant-colonel rank, and it is just a matter of time before they break up into the other.

Mr. Hicks: So you are saying, though, that one prerequisite for promotion to certain ranks is experience.

Gen Thériault: That is correct, sir, yes. It is just a matter of time. Officers spend a minimum of three to four, an average of five, years in each rank level. It takes 20 years, on average, to produce a full colonel; and it takes about 25 years, as the Minister mentioned, or possibly more, for an officer to reach brigadier-general rank.

• 2000

The Chairman: Colleagues, it is 7.59 p.m. I can see that the Minister is starting to look a bit anxious so I think we will have to conclude.

Mr. Andre: If there is anything, I can certainly stay a couple of minutes.

The Chairman: All right.

Mr. Robinson: As the Minister knows, I have raised questions in the House with respect to the proposed firing-range out of Bagotville for the F-18s. The Minister is aware of the fact that an impact study was completed some time ago by Polytech. I would like to ask the Minister a couple of questions, if I may, just arising from this, very briefly. I will ask all the questions, and if the Minister does not have time to answer them now then maybe he can get back to me.

The first question is why that impact study has not yet been made available to the people who live in the region of Lac-Saint-Jean.

The second question is that during the discussion of the purchase of the F-18s I do not recall any mention being made of the need for a new firing-range in the Bagotville area. The people in that community certainly expressed their concern that this was not raised with them, the people who lived there at the time this was constructed.

The third question is with respect to the fact that this would in fact, as I understand it, be the first firing-range constructed in peacetime in Canada, and as to whether the Minister does not believe that is not a particularly positive precedent.

Finally, I would seek the Minister's assurance that if the firing-range were not to go ahead at Bagotville then this would not in any way jeopardize the continued existence of the base at Bagotville.

[*Traduction*]

médecin fort compétent, dirais-je, au grade de colonel; la quatrième s'occupe d'administration.

Autrefois les femmes étaient employées dans des domaines très restreints, ce qui ne leur donnait pratiquement guère la possibilité de devenir généraux, mais elles occupent actuellement des fonctions dans des domaines beaucoup plus divers qui donnent accès au grade de général et c'est dans ces fonctions élargies qu'elles n'occupent des postes que depuis un peu plus d'une douzaine d'années. Il y en a maintenant un grand nombre au grade de commandant et de lieutenant-colonel et ce n'est qu'une question de temps avant qu'elles ne prennent un autre galon.

M. Hicks: Vous dites donc pour monter en grade, il faut, entre autres, de l'expérience.

Gén Thériault: Oui, c'est exact, monsieur, ce n'est qu'une question de temps. Les officiers font trois à quatre années de service par grade, cinq en moyenne, et il faut donc en moyenne une vingtaine d'années pour devenir colonel et environ vingt-cinq ou davantage, comme le mentionnait le ministre, pour atteindre le grade de brigadier-général.

Le président: Mes chers collègues, il est 19h59 et nous devons songer à conclure cette discussion, car le ministre commence à s'inquiéter.

M. Andre: Mais je peux encore rester quelques minutes, s'il y a une question importante.

Le président: Très bien.

M. Robinson: Le ministre n'ignore pas que j'ai soulevé des questions à la Chambre concernant le polygone de tirs pour les F-18, qu'on se propose de construire à Bagotville. Le ministre sait également que Polytech a terminé il y a quelques temps une étude d'impact. J'aimerais, à la suite de cette étude, poser quelques brèves questions au ministre. Je vais les poser toutes à la file et si le ministre n'a pas le temps d'y répondre maintenant, il pourrait peut-être le faire à tête reposée et m'envoyer ses réponses.

J'aimerais tout d'abord savoir pourquoi cette étude n'a pas été mise à la disposition de ceux qui habitent dans la région du lac St-Jean.

Quant à la seconde question, au cours des discussions sur l'achat des F-18, je ne me rappelle pas avoir entendu parler de la nécessité de construire un nouveau polygone de tirs dans la région de Bagotville. Les gens qui y vivaient à l'époque où celui-ci a été construit se sont plaints de n'avoir pas été consultés.

Quant à ma troisième question, elle porte sur le fait qu'il s'agit du premier polygone de tirs construit en temps de paix au Canada. Le ministre ne pense-t-il pas que c'est créer là un précédent peu encourageant?

En dernier lieu, j'aimerais que le ministre m'assure que si le projet de polygone de tirs ne se concrétise pas à Bagotville, ceci ne compromettrait d'aucune façon l'existence de la base dans cette communauté.

[*Text*]

Mr. Andre: In answer to your first question, the environmental impact study is available.

as for the second question, I do not know what went on prior to the CF-18 and so on. I am not sure when it was decided that Bagotville would be a base for the CF-18, but a firing-range in the vicinity of a base is a necessity. You cannot have the base located a great distance from the area in which you exercise the aircraft. It is just logistically impossible. We do not mean it as any kind of menace or threat.

Finally, on the discussions with the people in the vicinity and so on, discussions have been going rather well, and indeed, as some of the fears and concerns have been addressed and the results of the studies and so on are being considered, and discussions with the provincial government and local municipalities and so on, I think some of the anxieties that may have existed have been reduced somewhat. I think an amiable solution will be worked out which will be satisfactory to the vast majority of all concerned.

Mr. Robinson: Well, I do have some petitions here signed by something like 3,000 residents of the area, which I will certainly present to the Minister. There are very real concerns by the people in that area about this firing-range, and I hope that they would be taken into consideration.

Mr. Andre: I understand that petitions were put out rather in advance of the explanations and that, judging by all the reports I have, both public and private, many of the petitioners would now feel that their fears have been addressed.

Mr. Robinson: Can I get a copy of the impact study?

Mr. Andre: Yes.

The Chairman: Mr. Hopkins.

Mr. Robinson: Thank you very much.

Mr. Hopkins: One question. I am getting a lot of mail today on the question of RIMPAC. It was one subject I was not very familiar with, but every two years Canada participates in RIMPAC military exercises, and during the six-week period of these exercises the Hawaiian Island of Kahoolawe is bombarded as part of a shelling practice.

Can the Minister tell us if Canadian forces will participate as part of RIMPAC 1986, and will our forces again participate in the shelling of that island . . .

Mr. Andre: There is no shelling . . .

Mr. Hopkins: —given that the island is of religious, cultural and historic importance to Hawaii? For example, the entire Island of Kahoolawe has been placed on the United States registry of historic sites. Will Canada heed the 1982 and 1984 formal request by the Hawaiian Senate and Congress that the U.S. and foreign governments stop shelling this island through the RIMPAC exercises? What is the story on it?

[*Translation*]

M. Andre: En ce qui concerne votre première question, l'étude d'impact sur l'environnement peut être obtenue.

En ce qui concerne la deuxième question, je ne sais pas ce qui s'est passé avant l'achat des CF-18 et je ne me rappelle plus au juste quand est-ce qu'il a été décidé que Bagotville serait la base pour les CF-18, mais il est certain qu'il faut disposer d'un polygone de tirs à proximité d'une base. Il n'est guère possible de l'installer à une grande distance de là, cela créerait des problèmes logistiques insolubles. Nous ne voyons là aucune menace ou danger.

Enfin, en ce qui concerne les consultations avec les gens de la région, il y en a eu un grande nombre et je crois que certaines des craintes ont été apaisées à la suite des études, des discussions avec le gouvernement provincial et avec les autorités municipales. Je crois que nous trouverons une solution à l'amiable qui conviendra à la grande majorité des gens.

M. Robinson: J'ai ici des pétitions signées par environ 3,000 résidents de la région, que je veux soumettre au ministre. Ces gens semblent s'inquiéter gravement de l'existence du polygone de tirs et j'espère que vous tiendrez compte de leur appréhension.

M. Andre: Je crois savoir que ces pétitions ont été préparées bien avant que les explications n'aient été données et, d'après les rapports tant publics que privés qui m'ont été soumis, un grand nombre des signataires de la pétition considèrent que les questions ont été réglées à leur satisfaction.

M. Robinson: Puis-je obtenir un exemplaire de l'étude de l'impact?

M. Andre: Certainement.

Le président: Monsieur Hopkins.

M. Robinson: Merci beaucoup.

M. Hopkins: J'ai encore une question: je reçois beaucoup de courrier sur la question de RIMPAC. C'est un sujet que je ne connais pas bien, mais tous les deux ans le Canada, participe aux manoeuvres de RIMPAC, et pendant les six semaines que durent ces exercises, l'île hawaïenne de Kahoolawe est bombardée dans le cadre des exercices d'artillerie.

Est-ce que le ministre peut nous dire si les forces canadiennes participeront aux manoeuvres RIMPAC de 1986, et bombarderont de nouveau cette île?

M. Andre: Il n'y a pas de bombardement . . .

M. Hopkins: . . . compte tenu de l'importance religieuse, culturelle et historique de cette île pour Hawaii? Je vous signale que l'île entière de Kahoolawe a été placée par les Nations Unies au répertoire des sites historiques. Le Canada accèdera-t-il aux demandes officielles de 1982 et de 1984 du Sénat et du Congrès de Hawaii demandant que les gouvernements étrangers cessent de bombarder cette île dans le cadre des manoeuvres RIMPAC? Où en sommes-nous sur ce point?

[*Texte*]

• 2005

Mr. Andre: We would leave that question up to the American navy. It would be rather impertinent of us to suggest that we do not feel the American navy is dealing with American citizens and American territory properly and we are going to impose our judgment even though they might not share that view. So basically that is the position.

Mr. Hopkins: Will we still be participating?

Mr. Andre: Yes.

The Chairman: Thank you. Thank you very much, Mr. Minister and the other gentlemen who have appeared.

The meeting is adjourned until Thursday, April 17, at 9.30 a.m. I would draw to your attention that the meeting is in room 705, 151 Sparks Street. Our witness will be Mr. Davies, aasistant deputy minister. Thank you.

[*Traduction*]

M. Andre: Nous nous en remettons sur cette question à la marine américaine. Il serait en effet plutôt impertinent de notre part d'intervenir, compte tenu du fait que la marine américaine a affaire en l'occurence à des citoyens américains, et à un territoire américain, et quelle que soit notre opinion, nous n'allons pas la leur imposer. C'est donc là notre position.

M. Hopkins: Mais allons-nous participer à ces manoeuvres?

M. Andre: Oui.

Le président: Je vous remercie beaucoup, monsieur le ministre, ainsi que vos collaborateurs qui ont également comparu.

La séance est levée et nous nous réunirons de nouveau le jeudi 17 avril à 9h30 dans la salle 705, au 151 rue Sparks, et j'attire votre attention là-dessus. Notre témoin sera M. Davies, sous-ministre adjoint. Je vous remercie.

APPENDIX "NATI-1"

STATEMENT TABLED BY THE

HON. HARVIE ANDRE, PC, MP

ASSOCIATE MINISTER OF NATIONAL DEFENCE

TO THE

STANDING COMMITTEE ON NATIONAL DEFENCE

OTTAWA, CANADA

15 APRIL 86

Chairman, Gentlemen:

It is a pleasure, and indeed an honour, for me to appear as the first witness before your committee -- the first Standing Committee of the House to be struck with an exclusive mandate for national defence in over seventeen years. I congratulate you all on your appointments to the Committee and wish you well in your important work. You may be assured of our closest cooperation at both the ministerial and departmental levels.

It is not my intention to take the time of this Committee to review Canada's security policy. However I want to introduce my remarks on the Defence Estimates by recalling for members what are the fundamental and enduring features of Canada's approach to deterrence and defence. Deterrence and defence, supplemented by the pursuit of arms control and peaceful resolution of conflict, is the essence of Canada's security effort.

For over thirty years Canada has sought to provide for its basic security from military aggression through collective defence arrangements under the North Atlantic Treaty. We have, therefore, contributed forces, in accordance with these arrangements, to the integrated military forces of the North Atlantic Treaty Organization in Western Europe and the North Atlantic, and, in North America, to joint defence of the Continent in cooperation with the US Forces. The consistent aim of our security policy for more than three decades has been to maintain world peace and to prevent a war that would engulf Canada by providing, in concert with our allies, an effective and believable deterrent to aggressive actions directed against them by the Soviet Union and its allies.

When this Government took office, it did so with the determination to halt the erosion in the effectiveness of Canada's contribution to collective deterrence and defence. We undertook to give renewed attention to the Canadian Forces, and to provide them with the resources they need to do their job. We stated our intention to strengthen our links with our allies and to honour, fully, our commitments. In short we undertook to keep faith with our friends as with ourselves. This we will do.

As every member of this Committee should readily acknowledge, the government in preparing the budget faced a situation requiring stern measures and difficult choices. We have accepted the responsibility for both.

A productive economy and sound fiscal management are essential to the continued well-being and prosperity of the nation. They are essential also to a robust defence effort. To achieve both, the paramount need has been to take decisive action to reduce the deficit and to bring a halt to the ever increasing diversion of our national resources from productive activity to the service of an expanding national debt. We will and must succeed in this - or continued economic growth and improved defence effort will before long both be beyond our means to accomplish.

The Government, since it took office, has given high priority to defence and it will continue to do so. The Budget demonstrates this. Because of the importance which this Government attaches to defence and to remedying the neglect of the past, expenditures for the Defence Program will rise substantially in 1986/87 and will

continue to increase in real terms over the next five years, a period of extremely tight restraint for government expenditures generally. The growth will not be as much as it should be, but I am confident that as the positive impact of the budget is felt in the economy, improvements in the Government's fiscal position will before long free additional resources for defence.

The growth, nonetheless, will be substantial. Let me be specific. The defence budget will grow in real terms, by 2.75 per cent in 1986/87 and thereafter at 2 per cent each year until 1990/91. The result of such action is that the Defence budget will increase by approximately $3.2 billion dollars over the period 1986/87 through 1990/91. This represents an overall increase of 34 per cent over the period. Capital expenditure will rise to well over $3 Billion over the next five years. No major project will be cancelled. Some will have to proceed at a slower pace, but the program for the re-equipment of the Canadian Forces will move forward. The CF18 project is now nearing completion, naval modernization is well underway and will be continued, the re-equipment of the army is continuing.

The Canadian Forces must never again be allowed to fall into the state of disrepair which undermined Canada's credibility as a responsible defence partner. The size of the regular force will continue to increase, the strengthening of our forces in Europe will be completed.

In the fall of this year we will exercise, for the first time, the deployment of the full Air/Sea Transportable Brigade Group which Canada has committed to the defence of Northern Norway. As my colleague, the Secretary of State for External Affairs, has already informed the House, units of our Maritime forces will conduct exercises in our eastern Arctic waters during the summer months. More generally, operational and operational training activities will be maintained at a level which will ensure the continued readiness of our Forces, and their full participation within the Alliance.

The 1986-87 Department of National Defence estimate of $9.96B represents 9.3% of the federal budget -- this compares with 9.2% last fiscal year. The Department's share of the federal budget is the third largest in size after Health and Welfare at 26.4% and Finance at 30.7%.

The 1986-87 Estimates show an increase of $572M over the 1985-86 estimates. This represents an increase of 6.1% and, as I noted earlier, permits a real growth of 2.75% for the coming year, based on the current projections of the national inflation rate for 1986-87.

The operating expenses of the Department, which include the funds needed for people, food, fuel, the repair and overhaul of ships, aircraft and other military equipment, landing fees and so on, and the maintenance and repair of buildings and other facilities, will increase by $484M over last year's estimate. This increase is driven mainly by an adjustment for inflation, and by the increases in military person years and training activities associated with our European commitments to which I referred earlier.

The total military person years will increase by 1,752 over last year's estimate. This figure includes 970 person years for Allied Command Europe and 754 person years reflecting the gradual annual increase of the last several years of 400 person years in regular force strength and other requirements such as those resulting from the transfer of administrative flight services from

the Ministry of Transport to the Department of National Defence. These military person year increases will be partially offset by a reduction of 1,062 civilian person years from the figure for 1985-86, resulting from the government's restraint measures. The new authorized strength of the regular forces is 84,492 and the authorized level of civilian person years is 34,525.

Capital expenditures reflect an increase of $49M and account for 26% of the defence budget. The department intends to spend during 1986-87 approximately $618M on ships, $633M on aircraft, $327M on electronic equipment, $165M on armament and $347M on ammunition. Together with smaller projects plus $158M for construction and $126M for research and development, this will amount to capital expenditures of over $2.5B in 1986-87.

The 1986-87 Estimates also provide for approximately $118M in direct payments to NATO as Canada's share of the military budgets and infrastructure programs of the Alliance and $8M for mutual aid. These amounts compare closely with the 1985-86 forecasted expenditures of $117M for NATO contributions and $8M for mutual aid.

Mr. Chairman, these budgetary allocations will not allow us to do everything that this Government considers to be appropriate for defence. It is a central aim of this Government to set the nation's financial house in order and secure Canada's economic future. It is also a central aim of this Government that Canada play its full part in securing peace with freedom, in concert with our allies. These two aims are linked. I am confident that the course we have charted in economic policy will succeed. With success will come the capacity to do what must be done for Canada to bear its fair share of the burden and responsibilities of Alliance, and to strengthen its voice in the councils of nations.

APPENDICE "NATI-1"

DÉCLARATION DÉPOSÉE PAR

L'HONORABLE HARVIE ANDRE, C.P., DÉPUTÉ,

MINISTRE ASSOCIÉ DE LA DÉFENSE NATIONALE

DEVANT LE

COMITÉ PERMANENT DE LA DÉFENSE NATIONALE

OTTAWA, CANADA

LE 15 AVRIL 1986

Monsieur le Président, Messieurs

Je suis heureux et, en vérité, honoré d'être le premier à venir témoigner devant votre Comité, le premier comité permanent de la Chambre des communes à s'être vu confier, en plus de dix-sept ans, le mandat exclusif d'étudier les questions relatives à la défense nationale. Je tiens à féliciter chacun d'entre vous de sa nomination au Comité, et je vous souhaite bonne chance dans l'accomplissement de votre importante mission. Soyez assurés que vous pourrez compter sur notre plus entière collaboration, tant au niveau du Cabinet du Ministre qu'à celui du Ministère.

Je n'ai pas l'intention de faire ici un compte rendu de la politique de sécurité du Canada. Permettez-moi toutefois de commencer mon exposé sur le budget de la défense par un rappel des principes sur lesquels continue de s'appuyer la ligne de conduite du Canada en matière de dissuasion et de défense. La dissuasion et la défense, avec la poursuite des négociations visant à mettre fin à la course aux armements et le règlement pacifique des conflits, sont les éléments fondamentaux de l'effort du Canada en matière de sécurité.

Depuis plus de trente ans, le Canada cherche à se prémunir contre l'agression en participant aux accords de défense collective prévus par le Traité de l'Atlantique Nord. Conformément à ces engagements, nous avons affecté des forces au dispositif militaire intégré de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord en Europe occidentale et dans l'Atlantique Nord, ainsi qu'à la défense du continent nord-américain, conjointement avec les forces armées des États-Unis. Depuis plus de trois décennies, nous avons constamment cherché à assurer le maintien de la paix dans le monde et à empêcher le déclenchement d'une guerre qui engloutirait le Canada, en prenant, de concert avec nos alliés, des moyens efficaces et convaincants pour amener l'Union soviétique et ses alliés à renoncer à tout acte d'agression.

Le gouvernement actuel a pris le pouvoir avec la ferme intention de revaloriser la contribution du Canada à l'effort collectif de dissuasion et de défense. Nous nous sommes engagés à redoubler d'attention envers les Forces canadiennes et à mettre à leur disposition les ressources dont elles ont besoin pour remplir leur mission. Et nous avons déclaré que nous entendions renforcer les liens avec nos alliés et faire honneur à tous nos engagements. En résumé, nous nous sommes engagés à tenir nos promesses envers nos amis et envers nous-mêmes. Et nous respecterons cet engagement.

Tous les membres de votre Comité en conviendront, le gouvernement, lorsqu'est venu le moment de préparer son budget, faisait face à une situation qui exigeait de sa part l'adoption de mesures rigoureuses et le plaçait devant des choix difficiles. Nous avons accepté de relever ces deux défis.

Une économie productive et une bonne gestion financière sont des conditions essentielles au bien-être et à la prospérité de la nation. Ce sont également des conditions nécessaires à l'accomplissement d'un effort de défense réel. Pour parvenir à créer une situation économique favorable, il fallait avant tout prendre des mesures décisives pour réduire le déficit et mettre un frein au détournement sans cesse croissant de nos ressources au profit d'une dette nationale qui ne fait que s'accroître. Nous devons arriver à ce résultat, et nous y parviendrons - sinon nous n'aurons plus les moyens ni d'assurer la croissance économique ni d'améliorer notre effort de défense.

Depuis qu'il est au pouvoir, le gouvernement a accordé une grande importance à la défense, et il continuera de le faire. Le budget en est la preuve. C'est à cause de l'importance qu'il attache à la défense et à la nécessité de réparer les négligences du passé, que le gouvernement a décidé d'augmenter considérablement le niveau des dépenses allouées au Programme des services de défense pour l'année financière 1986-1987, et de continuer à

l'augmenter en termes réels dans les cinq prochaines années, soit pendant une période qui verra l'ensemble des dépenses gouvernementales faire l'objet d'un contrôle des plus stricts. Cette croissance des dépenses consacrées à la défense ne sera pas aussi importante qu'elle devrait l'être, mais je suis convaincu que l'effet positif du budget ne tardera pas à se faire sentir sur l'économie et que l'amélioration de la position financière du gouvernement permettra alors de libérer d'autres ressources dans ce domaine.

La croissance des dépenses n'en sera pas moins importante. Permettez-moi de vous donner des précisions. Le budget de la défense connaîtra une croissance de 2,75 p. cent, en termes réels, dans l'année financière 1986-1987, puis de 2 p. cent chaque année par la suite jusqu'à l'année financière 1990-1991. C'est ainsi que le budget de la défense augmentera de 3,2 milliards de dollars entre les années financières 1986-1987 et 1990-1991, soit une augmentation de 34 p. cent pour l'ensemble de la période. Les dépenses d'immobilisations grimperont à un niveau qui dépassera largement les trois milliards de dollars au cours des cinq prochaines années. Aucun grand projet ne sera annulé. Certains devront être ralentis, mais le programme de renouvellement des équipements des Forces canadiennes ira de l'avant. Le projet du CF-18 est en cours d'achèvement, le programme de modernisation des forces navales va bon train et se poursuivra, et il en est de même pour le programme de renouvellement des équipements des forces terrestre.

Il ne faut plus jamais laisser les Forces canadiennes tomber dans cet état de délabrement qui a compromis leur réputation de partenaire fiable dans l'organisation de défense collective. L'importance de la Force régulière continuera de s'accroître, et le programme de renforcement de nos forces en Europe sera mené à terme.

À l'automne de cette année, l'ensemble du Groupe-brigade canadien transportable par air et par mer, que le Canada a affecté à la défense de la Norvège septentrionale, tiendra son premier exercice de déploiement. Comme mon collègue, le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'a déjà annoncé à la Chambre des communes, des unités de nos forces maritimes participeront à des exercices qui se dérouleront pendant les mois d'été dans les eaux de l'Arctique de l'Est. Et de manière générale, les opérations et les activités d'instruction opérationnelle seront maintenues à un niveau suffisant pour garder nos forces en état de préparation et leur permettre de jouer pleinement leur rôle au sein de l'Alliance.

Le budget du ministère de la Défense nationale pour l'année financière 1986-1987, qui s'élève à 9,96 milliards de dollars, représente 9,3 p. cent du budget fédéral, par rapport à 9,2 p. cent pour l'année financière précédente. La part du budget fédéral allouée au Ministère est la troisième en importance, après celles du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social (26,4 p. cent) et du ministère des Finances (30,7 p. cent).

Les prévisions budgétaires de l'année financière 1986-1987 indiquent une augmentation de 572 M$ par rapport à l'année financière 1985-1986. C'est 6,1 p. cent de plus, et comme je l'ai déjà signalé, cette augmentation permet d'assurer une croissance réelle de 2,75 p. cent pour l'année qui vient, compte tenu des projections actuelles du taux national d'inflation pour l'année fnancière 1986-1987.

Les dépenses de fonctionnement du Ministère, c'est-à-dire les fonds nécessaires pour le personnel, l'alimentation, les produits pétroliers, les travaux de réparation et de révision des navires, des avions et d'autres pièces d'équipement militaire, les frais d'atterrissage et autres, ainsi que les dépenses de maintenance et de réparation des immeubles et autres installations, augmenteront de 484 M$ par rapport à l'année dernière. Cette augmentation résulte en grande partie d'un rajustement au titre de l'inflation, ainsi que de l'augmentation du nombre d'années-personnes militaires et de l'intensification des activités d'instruction nécessitées par nos engagements en Europe, et dont j'ai déjà parlé.

Le nombre total d'années-personnes militaires augmentera de 1 752 par rapport à l'année dernière. Ce chiffre comprend 970 années-personnes affectées au Commandement allié en Europe, et 754 années-personnes englobant les 400 années-personnes qui ont été ajoutées graduellement à l'effectif de la Force régulière au cours des quelques dernières années, ainsi qu'un certain nombre d'années-personnes nécessaires pour satisfaire à d'autres besoins,

comme par exemple, ceux qu'a créés le transfert du Service de vols d'affaires du ministère des Transports au ministère de la Défense nationale. Ces augmentations d'années-personnes militaires seront compensées, en partie, par une diminution de 1 062 années-personnes civiles par rapport au nombre prévu dans l'année financière 1985-1986, qui découle des mesures de réduction des dépenses du gouvernement. Le nouvel effectif autorisé de la Force régulière s'établit à 84 492 membres, et le nombre autorisé d'années-personnes civiles est de 34 525.

Les dépenses d'immobilisations augmentent de 49 M$ et représentent 26 p. cent du budget de la défense. Pour l'année financière 1986-1987, le Ministère a l'intention d'allouer 618 M$ aux navires, 633 M$ aux aéronefs, 327 M$ aux équipements électroniques, 165 M$ aux systèmes d'armes, et 347 M$ aux munitions. Si l'on tient compte des sommes prévues pour les projets de moindre importance, ainsi que des 158 M$ qui seront consacrés aux travaux de construction et des 126 M$, aux projets de recherche et de développement, on arrive à un montant qui dépasse les 2,5 milliards de dollars au chapitre des dépenses d'immobilisations pour l'année financière 1986-1987.

Le budget de l'année financière 1986-1987 prévoit également la somme de 118 M$ environ en paiements directs à l'OTAN, c'est-à-dire la part du Canada aux budgets militaires et aux programmes d'infrastructure de l'Alliance, et la somme de 8 M$ pour les programmes d'aide mutuelle. Ces montants se rapprochent des prévisions de dépenses de l'année financière 1985-1986 au titre des contributions à l'OTAN, soit 117 M$, et des programmes d'aide mutuelle, soit 8 M$.

Monsieur le Président, ces affectations de fonds ne nous permettront pas de réaliser tout ce que nous estimons devoir être fait dans le domaine de la défense. Le gouvernement s'est donné comme principal objectif de mettre de l'ordre dans les finances de la nation et d'assurer l'avenir économique du Canada. Le gouvernement tient aussi à ce que le Canada participe pleinement à la mission qui consiste à garantir la paix dans la liberté, de concert avec ses alliés. Ces deux objectifs se rejoignent. Je suis convaincu que nous avons pris, en matière de politique économique, une voie qui donnera de bons résultats. Et ces résultats nous donneront les moyens de faire ce qu'il faut pour que le Canada soit en mesure d'assumer sa juste part des obligations et responsabilités de l'Alliance et puisse jouer un rôle plus important au sein de l'assemblée des nations.

Book Tarif
Rate des livres
K1A 0S9
OTTAWA

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 2

Thursday, April 17, 1986

Chairman: Patrick Crofton

National Defence

RESPECTING:

Main Estimates 1986-87: Votes 1, 5, 10 and 15 under NATIONAL DEFENCE

WITNESSES:

(See back cover)

First Session of the
Thirty-third Parliament, 1984-1986

Available from the Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 2

Le jeudi 17 avril 1986

Président: Patrick Crofton

Défense nationale

CONCERNANT:

Budget des dépenses principal 1986-1987: Crédits 1, 5, 10 et 15 sous la rubrique DÉFENSE NATIONALE

(Voir au verso)

Première session de la
Trente-troisième législature, 1984-1986

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Book rate
Tarif des livres
K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES—TÉMOINS

From the Department of National Defence:

Major-General Larry Ashley, Chief Air Doctrine and Operations;

General Gérard C.E. Thériault, Chief of the Defence Staff;

Lawrence Edward Davies, Assistant Deputy Minister (Finance);

John Fraser Anderson, Assistant Deputy Minister (Policy);

Daniel Bevis Dewar, Deputy Minister.

Du ministère de la Défense nationale:

Major général Larry Ashley, chef doctrine et opérations aériennes;

Général Gérard C.E. Thériault, chef de l'état-major de la Défense;

Lawrence Edward Davies, sous-ministre adjoint (Finances);

John Fraser Anderson, sous-ministre adjoint (Politiques);

Daniel Bevis Dewar, sous-ministre.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 2

Thursday, April 17, 1986

Chairman: Patrick Crofton

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 2

Le jeudi 17 avril 1986

Président: Patrick Crofton

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

National Defence

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de la

Défense nationale

RESPECTING:

Main Estimates 1986-87: Votes 1, 5, 10 and 15 under NATIONAL DEFENCE

CONCERNANT:

Budget des dépenses principal 1986-1987: Crédits 1, 5, 10 et 15 sous la rubrique DÉFENSE NATIONALE

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

First Session of the
Thirty-third Parliament, 1984-85-86

Première session de la
trente-troisième législature, 1984-1985-1986

26116—1

STANDING COMMITTEE ON NATIONAL DEFENCE

Chairman: Patrick Crofton

Vice-Chairman: Fernand Jourdenais

COMITÉ PERMANENT DE LA DÉFENSE NATIONALE

Président: Patrick Crofton

Vice-président: Fernand Jourdenais

MEMBERS/MEMBRES

Derek Blackburn
Stan Darling
Bob Hicks
Len Hopkins
Allan B. McKinnon—(7)

(Quorum 4)

Le greffier du Comité

Jean Michel Roy

Clerk of the Committee

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and
Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, APRIL 17, 1986
(4)

[*Text*]

The Standing Committee on National Defence met at 9:32 o'clock a.m., this day, the Chairman, Patrick Crofton, presiding.

Members of the Committee present: Derek Blackburn, Patrick Crofton, Stan Darling, Bob Hicks, Len Hopkins, Allan B. McKinnon.

In attendance: *From the Parliamentary Centre for Foreign Affairs and Foreign Trade*: Daniel L. Bon, Research Advisor.

Witnesses: *From the Department of National Defence*: Lawrence Edward Davies, Assistant Deputy Minister (Finance); Lieutenant-General Paul D. Manson, Assistant Deputy Minister (Personnel); Doug J. Lindley, Associate Assistant Deputy Minister (Personnel); Gérard Alarie, Director of Parliamentary Affairs.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Thursday, February 27, 1986, respecting the Main Estimates 1986-87 (*See Minutes of Proceedings and Evidence dated Tuesday, April 15, 1986, Issue No. 1*).

By unanimous consent, the Chairman called Votes 1, 5, 10 and 15 under NATIONAL DEFENCE.

The witnesses answered questions.

On motion of Bob Hicks, it was agreed,—That the Committee proceed to sit *in camera*.

At 11:12 o'clock a.m., the sitting was suspended.

At 11:15 o'clock a.m., the sitting resumed.

Allan B. McKinnon moved,—That the Committee approve a budget of $233,170.00 for the Standing Committee for the period from April 1, 1986 to March 31, 1987; and that the Chairman be instructed to present the said budget to the Liaison Committee.

After debate, the question being put on the motion, it was agreed to.

Bob Hicks moved,—That the Committee report to the House seeking permission to travel to Saint John, New Brunswick, and Goose Bay, Labrador, during the month of May, in relation to its mandate under Standing Order 96(2), and that the necessary staff do accompany the Committee.

After debate, the question being put on the motion, it was agreed to.

At 11:59 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 17 AVRIL, 1986
(4)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de la défense nationale se réunit, aujourd'hui à 9 h 32, sous la présidence de Patrick Crofton, (*président*).

Membres du Comité présents: Derek Blackburn, Patrick Crofton, Stan Darling, Bob Hicks, Len Hopkins, Allan B. McKinnon.

Aussi présent: *Du Centre parlementaire pour les affaires étrangères et le commerce extérieur*: Daniel L. Bon, conseiller en matière de recherche.

Témoins: *Du ministère de la Défense nationale*: Lawrence Edward Davies, sous-ministre adjoint (Finances); lieutenant-général Paul D. Manson, sous-ministre adjoint (Personnel); Doug J. Lindley, sous-ministre adjoint associé (Personnel); Gérard Alarie, directeur des affaires parlementaires.

Le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du jeudi 27 février 1986 relatif au budget des dépenses principal de 1986-1987 (*Voir Procès-verbaux et témoignages du mardi 15 avril 1986, fascicule nº 1*).

Par consentement unanime, le président met en délibération les crédits 1, 5, 10 et 15 inscrits sous la rubrique DÉFENSE NATIONALE.

Les témoins répondent aux questions.

Sur motion de Bob Hicks, il est convenu,—Que le Comité commence à siéger à huis clos.

À 11 h 12, le Comité interrompt les travaux.

À 11 h 15, le Comité reprend les travaux.

Allan B. McKinnon propose,—Que le Comité approuve un budget de 233,170$ en prévision des dépenses du Comité permanent, pour la période allant du 1er avril 1986 au 31 mars 1987; et que le président reçoive instruction de présenter ledit budget au Comité de liaison.

Après débat, la motion est mise aux voix et adoptée.

Bob Hicks, propose,—Que le Comité obtienne de la Chambre l'autorisation de se rendre à Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, et à Goose Bay, au Labrador, en mai prochain, dans la perspective des pouvoirs que lui confère l'article 96(2) du Règlement, et qu'il se fasse accompagner du personnel nécessaire.

Après débat, la motion est mise aux voix et adoptée.

A 11 h 59, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Jean Michel Roy

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(*Recorded by Electronic Apparatus*)

[*Texte*]

Thursday, April 17, 1986

• 0932

The Chairman: Colleagues, ladies and gentlemen, I would like to call the standing committee to order.

The committee resumes consideration of its order of reference dated Thursday, February 27, 1986, respecting the Main Estimates 1986-87, and with your indulgence, by unanimous consent, I call votes 1, 5, 10 and 15 under National Defence.

NATIONAL DEFENCE

Defence Services Program

Vote 1—Operating expenditures $6,430,586

Vote 5—Capital expenditures $2,584,088

Vote 10—Grants and contributions $136,853

Defence Construction (1951) Limited Program

Vote 15—Expenses incurred in procuring the construction $16,570

The Chairman: I would like to welcome Mr. Davies to our committee. Sir, would you like to introduce your colleagues? Perhaps you have an opening statement you would like to make.

Mr. Lawrence Edward Davies (Assistant Deputy Minister, Finance, Department of National Defence): Mr. Chairman, thank you. I have no opening statement, but at the request of the committee the assistant deputy minister for personnel, General Paul Manson, is here this morning, with Mr. Lindley, the ADM Personnel, and I have members of my staff with me this morning to assist me in answering your questions.

The Chairman: Thank you. Welcome, gentlemen. We will go straight to questioning then. Mr. Blackburn.

Mr. Blackburn (Brant): Thank you, Mr. Chairman. I have some questions with respect to a rather interesting press release I received yesterday, which is now in this morning's paper. It respects a matter that was raised by another member of the committee Monday night regarding the LLAD. It was certainly my impression Monday night that the awarding of a contract to the LLAD, and that progress in discussions and in planning for the LLAD were a long way off. By that I mean months, not years. I all of a sudden received this yesterday. It was received quite joyously by a certain premier in eastern Canada four days prior to an election down there.

I know that none of our witnesses can get into the politics of this, but from a DND point of view I would like to know what this communiqué means. It does not mean anything to me. It means, for example, that they have chosen one consortium on the short list, and they are going to do some talking. They are

TÉMOIGNAGES

(*Enregistrement électronique*)

[*Traduction*]

Le jeudi 17 avril 1986

Le président: Chers collègues, mesdames et messsieurs, la séance est ouverte.

Le Comité reprend les travaux prévus à son ordre de renvoi daté du jeudi 27 février 1986, concernant le budget principal 1986-1987 et, avec votre consentement unanime, je mets en délibération les crédits 1, 5, 10 et 15 à la rubrique Défense nationale.

DÉFENSE NATIONALE

Programme des services de défense

Crédit 1—Dépenses de fonctionnement $6,430,586

Crédit 5—Dépenses en capital $2,584,088

Crédit 10—Subventions et contributions $136,853

Programme de construction de défense (1951) ltée.

Crédit 15—Dépenses engagées en vue d'assurer l'exécution de travaux de construction $16,570

Le président: Je souhaite la bienvenue dans notre Comité à monsieur Davies. Monsieur, voudriez-vous nous présenter vos collègues? Auriez-vous une déclaration liminaire à nous faire?

M. Lawrence Edward Davies (sous-ministre adjoint, Finances, ministère de la Défense nationale): Je vous remercie, monsieur le président. Je n'ai pas de déclaration mais, à la demande du Comité, je suis accompagné du sous-ministre adjoint chargé du personnel, le général Paul Manson, ainsi que de M. Lindley, le sous-ministre adjoint associé et d'autres collaborateurs, pour répondre à vos questions.

Le président: Je vous remercie. Bienvenue, messieurs. Nous allons donc passer tout de suite aux questions. Monsieur Blackburn.

M. Blackburn (Brant): Je vous remercie, monsieur le président. J'ai quelques questions concernant un communiqué de presse plutôt intéressant, que j'ai reçu hier et dont la presse fait état ce matin. Il s'agit d'un sujet abordé par un autre membre du Comité lundi soir, à savoir le missile de défense aérienne à faible altitude. J'avais retiré l'impression lundi soir que l'on était loin encore de l'adjudication du contrat de construction du DAFA et que la planification et les formalités n'en étaient qu'à un stade très préliminaire. Je pensais qu'il faudrait attendre encore des mois, sinon des années. Or, tout d'un coup je reçois cela hier. Voilà qui a dû faire plaisir à un certain Premier ministre d'une province de l'est du Canada, quatre jours avant l'élection qui doit s'y tenir.

Je sais qu'aucun de nos témoins n'est habilité à traiter de l'aspect politique de cette annonce mais je voudrais savoir ce que signifie ce communiqué, aux yeux du MDN. À mes yeux, il ne signifie rien. Cela signifie, par exemple, que l'on a choisi un consortium sur une liste restreinte et que l'on va entamer

[*Texte*]

going to discuss costs. They are going to discuss cashflow. They are going to discuss how they are going to go about, perhaps, awarding the contract. The sum of money or the amount of money goes anywhere from $500,000 to $1 billion, according to reports in the media.

• 0935

It is a very confusing situation at this moment, and I am absolutely shocked that this press release would be sent out, vague as it is. The LLAD is not even in the current estimates. I do not know how this could happen. I hope we can get an explanation for it this morning. I know the political explanation but I hope we can get the real explanation of how it happened.

Mr. Davies: Mr. Chairman, as you say,I cannot talk on some of the matters related to that, but I can say that the press release covered the winner of a competition that had been going on for some time, as to who had the best system and the best price and so forth, the criteria of—

Mr. Blackburn (Brant): I am sorry. Could I just interrupt there? Does that mean the others are all losers?

Mr. Davies: Yes. The winner has been selected.

Mr. Blackburn (Brant): This is the winner.

Mr. Davies: This is the winner.

Mr. Blackburn (Brant): Regardless of what the cost might be or what the price come in at.

Mr. Davies: No, there are cost parameters, and there has been no contract signed. This is merely the winner of the competition. We will now enter negotiations with the successful consortium and work out final details of cost and final details of the configuration of the system and the contract. My estimate is probably six to eight months before a contract is signed.

Mr. Blackburn (Brant): So the only conclusion I can draw at this point is that the company, Oerlikon, was chosen based on the technology. It was not based on price at all, or cost factors.

Mr. Davies: There were three items, and I think they are mentioned in the press release: there are cost considerations, industrial benefits and technology, and they were judged to be the winner on all three counts.

Mr. Blackburn (Brant): I am not familiar with how a contract of this size is arrived at, but it seems to me that when you are accepting tenders, when you chose a winner, the cost has to be pretty well established within reasonable parameters. Now you said how much money, approximately? What is a round figure that you are working towards?

Mr. Davies: It is $700 million, as a round figure.

Mr. Blackburn (Brant): It is $700 million. How close were the other two majors?

[*Traduction*]

des négociations. On va parler prix. On va parler échelonnement des paiements. On va parler des modalités du marché. Le coût du système, d'après ce que j'ai lu dans la presse, peut varier de $500,000 à 1 milliard de dollars.

C'est donc une situation très incertaine dans laquelle nous nous trouvons et je suis totalement choqué que ce communiqué de presse aussi vague ait été publié. Le DAFA ne figure même pas dans le budget de l'année prochaine. Je ne comprends pas comment cela a pu se faire et j'espère que l'on nous donnera une explication ce matin. Je connais l'explication politique mais j'espère que l'on va pouvoir nous expliquer comment cela a réellement pu se faire.

M. Davies: Monsieur le président, je ne peux évidemment pas me prononcer sur certains aspects de cette adjudication mais je peux dire que le communiqué de presse donne le nom du gagnant d'un appel d'offres qui a été lancé il y a quelque temps déjà, et qui est celui qui offre le meilleur système, au meilleur prix, etc., les critères . . .

M. Blackburn (Brant): Je vous demande pardon. Puis-je vous interrompre? Est-ce que cela signifie que les autres ont perdu?

M. Davies: Oui. Le vainqueur a été choisi.

M. Blackburn (Brant): C'est lui le vainqueur.

M. Davies: C'est lui.

M. Blackburn (Brant): Quel que soit le prix qu'il annoncera?

M. Davies: Non, il y a des paramètres de prix et aucun contrat n'a encore été signé. Il s'agit là seulement du gagnant d'un concours. Nous allons maintenant entamer des négociations avec le consortium retenu et mettre au point avec lui les derniers détails, concernant le coût et la configuration du système, ainsi que les modalités du contrat. Je pense qu'il faudra de six à huit mois avant que nous ne soyons en mesure de signer le contrat.

M. Blackburn (Brant): La seule conclusion que je puisse donc tirer pour le moment est que cette compagnie, Oerlikon, a été choisie sur la base du matériel qu'elle propose. Le choix n'a pas été effectué en fonction du prix ou des coûts.

M. Davies: Il y a trois critères, et je pense qu'ils sont mentionnés dans le communiqué de presse: il y a les considérations de prix, les avantages industriels et la technologie, et Oerlikon a gagné sur les trois points.

M. Blackburn (Brant): Je ne sais pas très bien comment on procède pour passer un marché de cette importance mais il me semble que si vous acceptez des soumissions, que vous choisissez un gagnant, le coût doit être très bien défini, à l'intérieur d'une fourchette raisonnable. Combien avez-vous dit que coûterait ce système, en gros? Quel est son prix approximatif?

M. Davies: En chiffres ronds, nous prévoyons 700 millions.

M. Blackburn (Brant): Sept cents millions. Combien offraient les deux autres grands soumissionnaires?

[*Text*]

Mr. Davies: I do not know the exact details, and I cannot . . .

Mr. Blackburn (Brant): You are not permitted to divulge?

Mr. Davies: I am not sure whether I would be, but I just do not know the exact details of the contract award decision, or the decision for the winner. This is done by a very tightly controlled, secretive group from DND and Industry, Trade and Commerce, External Affairs, Supply and Services, who do the assessment.

Perhaps I might call on my colleague, who went through a major program of this type when we selected the CF-18. He could perhaps give you some of the details of how this type of contract is assessed.

Mr. Blackburn (Brant): Okay, provided he goes through the details on this one. I do not want just a history lesson, with all due respect.

Mr. Davies: I do not think he can do that.

Mr. Blackburn (Brant): Then can anybody give me an overview, a fairly brief one, covering the main stages; when the real work started; when the real negotiations started; how they were carried out? Were they carried out simultaneously with the three on the short list? I want some dates here, too. I want to know when the winner was chosen.

Mr. Davies: I think we would have to pass that until you have ADM Materiel.

Mr. Blackburn (Brant): There is nobody here this morning? We are talking about $700 million of taxpayers money, and nobody here can tell me how it was arrived at?

• 0940

Mr. Davies: If I might, Mr. Chairman, that particular item is not yet in the estimates.

Mr. Blackburn (Brant): I know it is not.

Mr. Davies: Until the contract is approved by Treasury Board and awarded, it will not appear on the estimates, as you know.

Mr. Blackburn (Brant): Based on your previous experience, would you say this was rather hurried up? For the longest time . . .

Mr. Davies: No, I think . . .

Mr. Blackburn (Brant): I am sorry to interrupt, but for the longest time we have been listening to people talk about the LLAD. We have seen it in print. We know that DND has been extremely interested in a Low Level Air Defence System, an updated one. I think all of us in this committee feel that it is important, but it is the way it has been handled.

It appeared to be in limbo for a long, long time and then, all of a sudden, we get an announcement, surprisingly enough, the

[*Translation*]

M. Davies: Je ne connais pas les chiffres exacts et je ne peux . . .

M. Blackburn (Brant): Vous n'êtes pas autorisé à divulguer ces renseignements?

M. Davies: Je ne sais pas si j'y serai autorisé, mais je ne connais pas tout le détail de cette adjudication. L'évaluation est faite par un groupe de fonctionnaires du MDN, du ministère de l'Industrie et du Commerce, les Affaires extérieures, des Approvisionnements et Services, qui s'entourent du plus grand secret.

Je pourrais peut-être demander quelle est la procédure à mon collègue qui a participé à une adjudication de cette sorte au moment du choix du CF-18. Il pourrait peut-être vous dire de façon plus détaillée quelles sont les modalités d'un marché tel que celui-ci.

M. Blackburn (Brant): D'accord, à condition qu'il nous parle bien de ce marché-ci. Je n'ai pas besoin d'une leçon d'histoire, sauf votre respect.

M. Davies: Je ne pense pas qu'il puisse vous donner les détails de ce marché-ci.

M. Blackburn (Brant): Quelqu'un pourrait-il alors me faire un survol assez bref, indiquant les principales phases: quand le travail est-il véritablement commencé, quand les négociations véritables ont-elles été entamées, comment se sont-elles déroulées? Est-ce que des négociations ont eu lieu simultanément avec les trois soumissionnaires de la liste restreinte? Je voudrais également des dates. Je veux savoir quand le gagnant a été choisi.

M. Davies: Je pense qu'il vous faudra attendre jusqu'à la venue du sous-ministre adjoint responsable du matériel.

M. Blackburn (Brant): Il n'y a personne ici ce matin? Nous parlons ici d'une dépense de 700 millions de dollars et personne ne peut me dire comment la décision a été prise?

M. Davies: Si vous permettez, monsieur le président, cette dépense n'est pas encore inscrite au budget.

M. Blackburn (Brant): Je sais qu'elle ne l'est pas.

M. Davies: Elle ne le sera pas tant que le contrat ne sera pas approuvé par le Conseil du Trésor et tant que le marché ne sera pas passé, vous le savez.

M. Blackburn (Brant): Au vu de votre expérience du passé, diriez-vous que cela a été fait de façon plutôt hâtive? Cela fait tellement . . .

M. Davies: Non, je pense . . .

M. Blackburn (Brant): Désolé de vous interrompre mais cela fait tellement longtemps que l'on parle du DAFA. On en a parlé dans la presse. Je sais que le ministère tient énormément à un meilleur système de défense aérienne à base altitude. Je pense que tous dans ce comité nous le jugeons important, mais ce qui me chagrine c'est la façon dont cela se fait.

Pendant très longtemps tout cela semblait en suspens et puis, tout d'un coup, on nous fait cette annonce, curieusement

[*Texte*]

day after the Associate Defence Minister—just about 12 or 15 hours after, in fact—was here. He is obviously the one we should be putting the questions to, but he is not here today. He came Monday night. He did not brush aside, but I think was rather vague on, the LLAD, and then, within a day or so, we get this announcement. I am sorry, it was a full day. It was yesterday when this came in.

Mr. Davies: Mr. Chairman, I do not have the blues, but if I recall the questioning the other night, the Associate Minister did say that an award or an announcement was imminent on the LLAD. I seem to remember those words.

As far as it being rushed, Mr. McKinnon mentioned the other night that we should have started it two years ago in accordance with one of the sheets that we had given him, and asked why we were so late. I think, if my memory serves me rightly on this project, we had announced back in Octoberor November that the announcement would be made early spring.

Mr. Blackburn (Brant): I am not arguing about the need for it. I am not arguing against the fact that we should have this LLAD and it is overdue, perhaps. This is not the point.

The point is that it happened so slowly and then so suddenly, one day or one and a half days after the Minister was here. This is why I find it very strange. I suspect that everything is so vague in this press release that it was simply a political move, and yet I know you cannot comment on it.

Perhaps the military witness could take us through the stages that DND goes through in arriving at a winner?

Lieutenant-General Paul D. Manson (Assistant Deputy Minister, Personnel, Department of National Defence): Yes, I would pleased to do so, Mr. Chairman, but I must point out that I do so on the basis of an experience which is now about six years out of date. I was the manager of the new fighter aircraft program from 1977 to 1980.

The fact is that the process which has evolved over the last decade or so within the department, for examining and selecting weapon systems, has become highly refined.

It normally begins with the issue of a Request for Proposal by the department. This request is offered to all those manufacturers who express an interest in bidding on the program. Each manufacturer, in turn, will submit formal bids to the department after a given period of time. The department then convenes, normally, a very large and sophisticated evaluation team which will sit down and examine all the proposals, will make very detailed comparisons between them and, on that basis, will make recommendations to the government for either reducing the competitors to a short list or, in some cases, selecting a winning competitor.

Once that has been done, the department, with the help of the Department of Supply and Services, will enter into discussions and negotiations with the winning manufacturer,

[*Traduction*]

le lendemain—en fait de 12 à 15 heures après—la venue du ministre associé de la Défense. C'est manifestement à lui que nous devrions poser nos questions mais il n'est pas là aujourd'hui. Il est venu lundi soir. Il n'a pas carrément refusé de répondre mais il s'est montré plutôt vague sur le DAFA et puis, tout d'un coup, moins de 24 heures après, on publie cette annonce. Excusez-moi, il y a eu au moins un délai de 24 heures. J'ai reçu cela hier.

M. Davies: Monsieur le président, je n'ai pas le procès-verbal mais si je me souviens bien des questions posées l'autre soir, le ministre associé a dit que l'adjudication du système DAFA était imminente. Il me semble me souvenir de cet adjectif.

Quant à la hâte, M. McKinnon a mentionné l'autre soir que nous aurions dû passer ce marché il y a deux ans déjà, d'après l'échéancier que nous lui avions remis et il nous a demandé les raisons de ce retard. Si ma mémoire ne m'abuse, nous avions annoncé déjà en octobre ou en novembre que l'adjudication se ferait au début du printemps.

M. Blackburn (Brant): Je ne conteste pas la nécessité de ce système de défense et je ne conteste pas qu'il soit grand temps de l'acquérir. Le problème n'est pas là.

Le problème est que tout s'est fait si lentement et que, tout d'un coup, un peu plus de 24 heures après la venue du ministre, on nous annonce la décision. C'est cela que je trouve très étrange. J'ai l'impression que tout dans ce communiqué de presse est si vague qu'il s'agit là simplement d'un geste politique. Je sais bien que vous ne pouvez pas traiter de cet aspect.

Peut-être le témoin pourrait-il nous décrire les principales phases par lesquelles le ministère passe avant l'adjudication?

Le lieutenant-général Paul D. Manson (sous-ministre adjoint, personnel, ministère de la Défense nationale): Oui, avec plaisir, monsieur le président, mais je dois dire que mon expérience à cet égard remonte à six ans. J'étais le responsable du programme des avions de combat de 1977 à 1980.

Le fait est que le processus de sélection des systèmes d'armement au ministère est devenu extrêmement raffiné durant les 10 dernières années.

Tout commence normalement avec le lancement par le ministère d'une demande de proposition. Celle-ci est adressée à tous les fabricants qui se montrent intéressés à soumissionner pour un matériel donné. Chaque fabricant présente alors, après un certain délai, une soumission officielle au ministère. Celui-ci constitue alors normalement une équipe d'évaluation très nombreuse et très experte qui va examiner toutes les soumissions, établir des comparaisons détaillées et, sur cette base, formuler des recommandations au gouvernement en vue soit de constituer une liste restreinte, soit de choisir un gagnant.

Cela fait, le ministère de la Défense nationale, avec l'aide de celui des Approvisionnements et Services, entame des négociations avec l'adjudicataire, négociations qui aboutissent

[*Text*]

which will normally result in the signing of a contract which leads to manufacture of the equipment in question.

This process was followed, in detail, in the case of the Low Level Air Defence System. Although it may appear nothing has been happening over the last year or so, I can assure you the evaluation team has been working diligently and in enormous detail, in comparing the offers which came from the various companies and the LLAD contract.

Mr. Blackburn (Brant): May I just interrupt, sir? At this moment, how firm is the agreement? How legal is it? How binding is it?

LGen Manson: Of course, it is not binding at all until both parties have signed a formal contract. We have not reached that stage yet.

• 0945

Mr. Blackburn (Brant): Is it still possible one of the other competitors might get the contract?

LGen Manson: That would only happen in the rare circumstance where the government was not able to come to an agreement with the manufacturer who, on the basis of the evaluation, was selected as having the best prospect for providing the equipment we need.

Mr. Blackburn (Brant): So legally the government still has a door open. If it cannot arrive at an agreement acceptable to the government, then it could go to number two or number three.

LGen Manson: Personally I am not familiar with the legal implications of this case, and I must reiterate that, but it would be very unusual that the company selected on the basis of an evaluation did not eventually sign a contract with the government.

Mr. Blackburn (Brant): This is normal procedure.

LGen Manson: Yes.

Mr. Blackburn (Brant): So the company could now possible say that they have not been awarded the contract, but they have been picked as number one, and therefore they now have a chance for some fairly healthy profit here. I am not saying they would do this deliberately or in any culpable way. You cannot comment on that.

LGen Manson: No, I cannot comment on that.

Mr. Blackburn (Brant): It seems to me it is open-ended at this point. Once you have virtually shut off the others . . .

Mr. Davies: If I might, Mr. Chairman. The company which has been selected as the winner, has been selected as the winner on the basis of a very detailed proposal submitted, which met the criteria set by the department as to cost, technology and industrial benefits.

Mr. Blackburn (Brant): Which was the strongest of the three? Which was the most appealing?

Mr. Davies: Not being an engineer in the sense of LLAD, from my knowledge of it I would say technology.

[*Translation*]

normalement à la signature d'un contrat, et suivies de la fabrication du matériel en question.

Cette procédure a été suivie minutieusement dans le cas du système de défense aérienne à faible altitude. Même s'il peut vous sembler que les choses n'ont pas avancé dans le courant de l'année écoulée, je puis vous assurer que l'équipe d'évaluation a travaillé avec diligence et qu'elle a établi des comparaisons très détaillées entre les diverses offres soumises.

M. Blackburn (Brant): Puis-je vous interrompre un instant, monsieur? Dans quelle mesure cette adjudication est-elle ferme, est-elle contraignante juridiquement?

Lgén Manson: Elle n'est évidemment pas contraignante tant que les deux parties n'auront pas signé de contrat officiel. Nous n'en sommes pas encore là.

M. Blackburn (Brant): Subsiste-t-il une possibilité que l'un des autres soumissionnaires remporte le marché?

Lgén Manson: Cela n'arriverait que dans la circonstance exceptionnelle où le gouvernement ne pourrait parvenir à une entente avec le fabricant qui a été choisi, après l'évaluation, comme étant le mieux à même de fournir le matériel dont nous avons besoin.

M. Blackburn (Brant): Si bien que, juridiquement, le gouvernement peut encore changer, d'avis. S'il ne parvient pas à négocier une entente qui le satisfasse, il peut toujours donner le marché au numéro deux ou au numéro trois.

Lgén Manson: Je ne connais pas les implications juridiques de ce marché, mais je répète qu'il serait tout à fait inhabituel que le fabricant choisi sur la base de l'évaluation ne finisse pas par signer un contrat avec le gouvernement.

M. Blackburn (Brant): C'est la procédure normale.

Lgén Manson: Oui.

M. Blackburn (Brant): Si bien que cette compagnie peut maintenant, ayant été choisie mais sans encore avoir signé de contrat, compter réaliser un profit très substantiel. Je ne veux pas dire qu'elle ferait rien de répréhensible ou de délibéré. Vous ne pouvez rien me dire à cet égard.

Lgén Manson: Non, je ne peux pas en parler.

M. Blackburn (Brant): Il me semble qu'elle a toutes les cartes en main. Une fois que l'on a virtuellement éliminé les autres . . .

M. Davies: Si vous permettez, monsieur le président, la compagnie qui a été retenue a été choisie sur la base d'une soumission très détaillée, qui respectait les critères établis par le ministère en matière de coûts, de techniques et d'avantages industriels.

M. Blackburn (Brant): Quel était le critère prédominant? Sur quel plan son offre était-elle la plus intéressante?

M. Davies: Je ne suis pas spécialiste de la technologie du DAFA mais, à ma connaissance, c'est l'aspect technologique.

[*Texte*]

Mr. Blackburn (Brant): Would you agree, General Manson, that it was the technology?

LGen Manson: I am not familiar enough with the evaluation results to could comment on that.

Mr. Blackburn (Brant): Oh, I see. You are assistant deputy minister of personnel.

LGen Manson: I am, yes.

Mr. Blackburn (Brant): Is there any technical person here this morning who could comment on that question?

That is all I have for now, Mr. Chairman. Thank you very kindly.

The Chairman: Thank you. Mr. McKinnon.

Mr. McKinnon: Thank you. Before I talk about personnel, and I appreciate the number of people here who are involved in the personnel side, I do not think the department should take it to mean that it is all we are going to talk about. If I say I would like to see the ADM Personnel at the next meeting, it does not mean everybody else can stay home.

As as example of this, I would like to bring up the subject on which I asked a question in the Standing Committee on External Affairs and National Defence last summer when General Herres was visiting us as a witness. In fact, I asked two questions. They were not appended to the minutes, but I got a piece of paper from the Department of National Defence answering them after a fashion.

My two questions were as they spelled them out here:

The following two questions were posed by a member, Mr. McKinnon, of the House Standing Committee on External Affairs and National Defence: Has the U.S. moved on what was thought to be its intention to add nuclear detection systems to the NAUSTAR global positioning system?

They have answered this question quite well, stating that yes, the U.S. has moved to add nuclear detection, nuclear detonation and reporting capability on three satellites they have up at the present time.

But when asked the second question:

What percentage of the incoming ballistic missiles to get hit by a laser or a projectile of other sorts would detonate their nuclear components on the air or on striking the ground? Would they be able to detonate on hitting the ground? Would they operate or are we likely to end up with bombs bursting all over the countryside?

The answer that the department has given me is:

The second question is very difficult to answer, and the department has no verifiable data in this area. We would concur with the answer given to the same question by Mr. McKinnon by General Herres, Commander In Chief of NORAD on December 11, 1985.

But when you look at the answer General Herres gave me on that date, it is as about a non-answer as the department has

[*Traduction*]

M. Blackburn (Brant): Vous pensez donc, général Manson, que l'aspect technologie a primé?

Lgén Manson: Je ne connais pas suffisamment bien les résultats de l'évaluation pour vous répondre.

M. Blackburn (Brant): Je vois. Vous êtes sous-ministre adjoint chargé du personnel.

Lgén Manson: Oui.

M. Blackburn (Brant): Y a-t-il dans la salle un spécialiste de la technique qui pourrait me répondre?

Je n'ai pas d'autres questions pour le moment, monsieur le président. Merci infiniment.

Le président: Je vous remercie.

M. McKinnon: Je vous remercie. Avant d'aborder les questions de personnel, et je vois bien que ce sont surtout des représentants du service du personnel qui sont venus ce matin; lorsque je dis que je souhaiterais voir à la prochaine réunion le SMA chargé du personnel, il ne faut pas en conclure que personne ne voudra poser de questions sur d'autres aspects et que tous les autres peuvent rester chez eux.

A titre d'exemple, j'aimerais revenir à un sujet sur lequel j'avais posé une question l'été dernier, lors de la comparution du général Herres au Comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale. Je lui avais alors posé deux questions. Les réponses n'ont pas été annexées au procès-verbal mais j'ai reçu un bout de papier du ministère qui me donne un semblant de réponse.

Mes deux questions étaient celles qui sont résumées ici.

Les deux questions suivantes furent posées par un membre du Comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale, M. McKinnon: Les États-Unis ont-ils donné suite à l'intention qui leur était prêtée d'équiper le système de positionnement global NAUSTAR de moyens de détection nucléaire?

La réponse que l'on me donne à cette question est plutôt bonne, indiquant que les États-Unis ont effectivement doté trois satellites déployées à l'heure actuelle de moyens de détection de détonation nucléaire.

Par contre, sur la deuxième question:

Quel pourcentage des missiles balistiques nous visant et touchés par un laser ou un projectile quelconque verrait-il sa charge nucléaire exploser dans l'atmosphère ou à l'impact au sol? Les charges nucléaires pourraient-elles exploser au moment de l'impact au sol? Le système de défense fonctionnerait-il ou bien verrions-nous des bombes exploser de tous les côtés?

La réponse que le ministère m'a donnée est la suivante:

Il est très difficile de répondre à la deuxième question, le ministère ne possédant pas de données vérifiables à ce sujet. Nous tendons à approuver la réponse à cette question de M. McKinnon donnée par le général Herres, commandant en chef du NORAD, le 11 décembre 1985.

Mais si vous regardez la réponse que le général Herres m'a donnée à cette date, c'est tout autant une non-réponse que celle

[*Text*]

provided. He said that it would probably not detonate. It probably would be sufficiently damaged.

I wonder if anybody here could tell me if Mr. Lindsey had a look at this question. Dr. Lindsay? Is it his opinion nobody knows for sure what is going to happen?

• 0950

Mr. Davies: Mr. Chairman, I think you have caught me out on this one. Gerry, do you know anything about who produced the answer last year?

Mr. Gérard Alarie (Director of Parliamentary Affairs): We were involved in getting prepared for this.

Mr. Davies: Do you know if Dr. Lindsay was involved or not?

Mr. McKinnon: Perhaps you could try giving a better answer to the second question and we might have it appended to the minutes of this committee. It is of great importance when you are talking about SDI or any other idea of what a modern war might entail.

About personnel: When we compare the 1985-86 estimates to the 1986-87 estimates, it seems a reduction in civilian person-years took place over both years. There was a reduction of 180 person-years in the civilian workforce, showing up in the updated version of the 1985-86 estimates, which are shown in Part III of the 1986-87 estimates. A further reduction of 880 person-years is planned for 1986-87: this information is included in the summary of 1985, 1986, and 1987 civilian personnel changes.

Most of the positions eliminated in the updated version of 1985-86 were restored in the 1986-87 estimates. For example; from a drop of 48 engineering positions between the two estimates for 1985-86, the 1986-87 estimates show an increase of 79 positions. Computer systems positions went from a decrease of 14 to an increase of 24. Of the electronics positions which had been eliminated, 28 of them were completely restored.

By contrast, administrative support was decreased in the 1985-86 estimates and decreased again in 1986-87, for a total decrease of 289 positions. General labour and trades positions were similarly decreased, resulting in a loss of 706 jobs. Could the ADM please explain these changing conditions in civilian personnel and the eliminations from management and professional to support categories?

LGen Manson: Mr. Chairman, in answer to Mr. McKinnon's question, I can point out in the most general terms that there are always changes constantly taking place from year to year in the number of people within the department. For example, a major Crown project team is broken up on completion of the program. We do close out those jobs. But a new program may start up and we have to open up new jobs as well.

[*Translation*]

du ministère. Il a dit que les missiles n'exploseraient probablement pas, qu'ils seraient suffisamment endommagés pour ne pas le faire.

Quelqu'un ici pourrait-il me dire si M. Lindsay s'est penché sur la question? Monsieur Lindsay? Pense-t-il que personne ne peut savoir de façon certaine ce qui va se passer?

M. Davies: Monsieur le président, je suis pris de court. Gerry, savez-vous qui a rédigé cette réponse l'année dernière?

M. Gérard Alarie (directeur des affaires parlementaires): Nous avons participé à l'élaboration de ceci.

M. Davies: Savez-vous si M. Lindsay y a participé ou non?

M. McKinnon: Peut-être pourriez-vous tenter de me donner une meilleure réponse à la deuxième question et nous pourrons alors la faire annexer au procès-verbal du Comité. C'est une considération de haute importante dès que l'on parle de l'IDS ou de guerre nucléaire moderne.

En ce qui concerne le personnel: si l'on compare le Budget 1985-1986 au Budget 1986-1987, on constate qu'une réduction des années-personnes de civils est intervenue d'une année sur l'autre. Il y a une réduction de 180 années-personnes des effectifs civils dans la version remise à jour du Budget 1985-1986, reproduite dans la Partie III du Budget 1986-1987. Une réduction supplémentaire de 880 années-personnes est prévue en 1986-1987: ce renseignement figure dans le sommaire des changements intervenus en 1985, 1986 et 1987 concernant le personnel civil.

La plupart des postes éliminés dans la version à jour de 1985-1986 furent rétablis dans le Budget 1986-1987. Par exemple, d'une réduction de 48 postes d'ingénieur entre les deux prévisions budgétaires pour 1985-1986, les prévisions 1986-1987 montrent maintenant une augmentation de 79 postes. Les postes d'informaticiens ont diminué de 14, puis augmentent de 24. Sur les postes d'électroniciens qui avaient été éliminés, 28 ont été entièrement rétablis.

Par contraste, les effectifs dans la catégorie de soutien administratif ont diminué dans le Budget 1985-1986 et diminué de nouveau en 1986-1987, pour une réduction totale de 289 postes. On constate une réduction similaire dans la catégorie de la main-d'oeuvre générale, avec 706 postes perdus. Le SMA pourrait-il nous expliquer ce qui se passe au niveau du personnel civil et quelles sont ces suppressions de postes dans les catégories de la gestion, des services professionnels et du soutien?

LGén. Manson: Monsieur le président, en réponse à la question de M. McKinnon, je dois signaler que l'effectif du Ministère change sans cesse d'une année sur l'autre. Par exemple, à l'achèvement d'un programme, l'équipe qui en était chargée est dispersée, les postes correspondant sont supprimés. Ensuite, un nouveau programme peut démarrer qui nécessitera l'ouverture de nouveaux postes.

[*Texte*]

Any picture of numbers you see must by definition be a snapshot. It is just a single moment in time. The estimates each year are snapshots for each year and they do reflect these changes which are constantly taking place. I am not able on the spur of the moment to give you answers to these specific cases you have raised. I would be very pleased to do an analysis of it. I might ask my associate, Mr. Lindley, the department's expert on civilian personnel, if he can elaborate on any of the points you have raised.

Mr. Doug. J. Lindley (Associate Assistant Deputy Minister, Personnel, Department of Natonal Defence): I am not sure I can, Mr. Chairman. What General Manson says is quite correct. Some of these cases you have cited, sir, are probably projects which have disappeared. We would therefore have reduced our engineering component by, to use the number you used, 48. Or we might have brought in new programs, totally different programs, where we had to hire different types of engineers; and the increase of 79 would account for this type of thing.

I think this is basically the explanation. I would be pleased, as General Manson said, to get more detail if it is required. But it is a question of puts and takes throughout the whole process, throughout the year.

Mr. McKinnon: You appear to be giving the impression, maybe inadvertently, that you are quick to report reductions and omit the reporting of the kind of corresponding addition which might be taking place in the same time.

Mr. Lindley: You mentioned the additions. You made the comparison on the engineers; the reduction of 48, then an increase of 79 in 1986-87. I think my point was the reduction in 48 may well have been the closing out of a particular program. The increase of 79 might well have been new programs requiring 79 engineers.

• 0955

Mr. McKinnon: According to our reading of these estimates, there are 1,201 civilians in administrative support or lower levels who have become, or will soon become, unemployed. Does the department have any idea how many of them will retire or quit, or how many will find other jobs in government?

Mr. Lindley: I think, Mr. Chairman, this refers to the item raised the other evening of the reduction of, I think, 1,068 person-years as part of the total public service reduction figure. That is the number that DND has to reduce in fiscal year 1986-87.

It is our analysis that of the 1986-87 number of 1,068, we do not anticipate any lay-offs of actual people. We have analysed each situation and we are trying to accomplish these either through attrition, people retiring or actually doing the work a

[*Traduction*]

Tout chiffre d'effectifs ne peut être autre chose qu'un instantané. Il indique la situation à un moment donné. Les prévisions budgétaires pour chaque année sont des instantanés de la situation chaque année, qui reflètent les changements constants. Je ne suis pas en mesure de vous donner dans l'instant les réponses aux questions précises que vous avez posées. Je ne manquerai pas de faire une analyse de cette évolution et je voudrais demander à mon associé, M. Lindley, l'expert du Ministère en matière de personnel civil, s'il a quelque chose à ajouter.

M. Doug J. Lindley (sous-ministre adjoint associé, Personnel, ministère de la Défense nationale): Je ne suis pas sûr de pouvoir ajouter quoi que ce soit, monsieur le président. Ce que dit le général Manson est tout à fait exact; certains de ces postes que vous avez indiqués correspondent probablement à des projets qui ont pris fin. C'est probablement pour cette raison que nos effectifs d'ingénieurs auront diminué du chiffre que vous avez cité, soit de 48 personnes. À un autre moment, un nouveau programme aura pu être lancé, un programme totalement différent, nous contraignant à recruter des ingénieurs de spécialités différentes, ce qui expliquerait l'accroissement de 79 ingénieurs.

Je pense que c'est cela l'explication. Comme l'a dit le général Manson, je me ferai un plaisir d'effectuer des recherches plus détaillées, si vous le souhaitez. Il s'agit pour nous d'accroître ou de comprimer notre personnel civil tout au long de l'année, selon nos besoins.

M. McKinnon: Vous donnez l'impression, peut-être par inadvertance, d'être très rapide à signaler les réductions d'effectifs et d'omettre de signaler les augmentations d'effectifs qui peuvent se dérouler dans le même temps.

M. Lindley: Vous avez parlé d'augmentation d'effectifs. Vous avez comparé l'effectif d'ingénieurs sur plusieurs années: il y a eu une réduction de 48, puis un accroissement de 79 en 1986-1987. La réduction de 48 s'explique probablement par l'arrêt d'un programme spécifique. L'accroissement de 79 peut s'expliquer par le lancement de programmes nouveaux, nécessitant 79 ingénieurs.

M. McKinnon: Selon notre lecture de ces prévisions budgétaires, 1,201 civils dans les catégories du soutien administratif ou à des niveaux inférieurs ont été, ou seront, débauchés. Le ministère sait-il combien prendront leur retraite ou démissionneront ou combien seront replacés ailleurs dans la Fonction publique?

M. Lindley: Je suppose que vous parlez là de ce dont il était question l'autre soir, à savoir la réduction de 1,068 années-personnes dans le cadre de la réduction générale des effectifs de la Fonction publique. Ce sont les compressions de personnel que le MDN doit effectuer en 1986-1987.

Nous estimons que nous ne serons pas contraints de procéder à des licenciements pour réduire nos effectifs de 1,068 en 1986-1987. Nous avons analysé chaque cas particulier et nous essayons d'atteindre l'objectif par le moyen des départs naturels, des départs à la retraite ou d'un réaménagement du

[*Text*]

different way. But it is our analysis that we will not lay off anybody as a result of that particular number of reductions.

Mr. McKinnon: Despite the reduction in civilian personnel, there have been 13 positions added to the personnel administration category. Could you tell me why?

Mr. Lindley: No, I really cannot offhand. I could find the number out. I would have to know the exact details of where it falls in.

Mr. McKinnon: How much time have I left now?

The Chairman: You have another five minutes, Mr. McKinnon.

Mr. McKinnon: It seems that you are taking authority to increase the number of your armed forces personnel, and it seems to have been made retroactive to the 1985-86 fiscal year, as shown by the discrepancies in the figures for that year between the previous estimates and the 1986-87 estimates. I would like to talk about some of the figures within that. The figures we have been provided with show that 294 armed forces personnel were added to strength before the end of the 1985-86 fiscal year. Did the department have authority to proceed with the increases in the previous fiscal year?

LGen Manson: Yes, that is correct. Mr. Chairman, we operate within various constraints and controls in developing the numbers of people within the armed forces at any one time. It is very much like a bookkeeping exercise with dollars and cents; we are given allocations by the Treasury Board of the number of military and civilian person-years that can be expended in any fiscal year, and we are rigidly bound by that. We keep very close tally of the number of PYs, both civil and military. We make a report to the Treasury Board at the end of every year, and our record is quite good of staying within those limits. But the fact is, as I mentioned before, there is constant change going on all year long, and it is a very difficult thing to portray in any single picture of the total numbers, what the situation has been. Otherwise, the figures you would have in the annual estimates would be so complex that it would be almost impossible to understand.

The point I want to make is that in the estimates we are presenting a year-end summary of the number of civilian and military personnel within the department, and we are indeed staying within the allocations that have been assigned to the Department of National Defence.

Mr. Davies: If I might, Mr. Chairman, I could add to that and give you the breakout of the 294, which I have as part of the estimates explanation.

During the fiscal year 1985-86, we added 25 people for various projects that had been approved by the board, and we were given authority for additional military man-years to work on those projects. We added 29 for search-and-rescue activities in the expanded mandate the department . . .

[*Translation*]

travail. Nous ne pensons pas être contraints de licencier pour parvenir à cette réduction.

M. McKinnon: En dépit de la réduction des effectifs civils, je vois que treize nouveaux postes ont été ajoutés dans la catégorie de l'administration du personnel. Pourriez-vous m'expliquer pourquoi?

M. Lindley: Non, je ne connais pas l'explication mais je peux me renseigner. Il faudrait que je sache exactement de quel service il s'agit.

M. McKinnon: Combien de temps me reste-t-il?

Le président: Il vous reste encore cinq minutes, monsieur McKinnon.

M. McKinnon: Il me semble que vous accroissez votre personnel militaire et il me semble qu'il y a eu un accroissement rétroactif prononcé pour l'année financière 1985-1986, si j'en juge d'après les écarts entre les chiffres de cette année entre les budgets précédents et les estimations de 1986-1987. J'aimerais voir de plus près certains de ces chiffres. Les chiffres que l'on nous donne montrent que l'effectif militaire s'est accru de 294 avant la fin de l'année 1985-1986. Le ministère avait-il l'autorisation de procéder à une telle augmentation d'effectifs l'année précédente?

Lgén Manson: Oui, c'est exact. Monsieur le président, nous sommes tenus de respecter diverses contraintes et mesures de contrôle lorsqu'il s'agit de déterminer le chiffre de nos effectifs à un moment quelconque dans le temps. C'est un peu comme un exercice de comptabilité, avec des dollars et des cents: le Conseil du Trésor nous alloue un certain nombre d'années-personnes militaires et civiles, qui constituent un plafond contraignant. Nous tenons une comptabilité très précise du nombre d'années-personnes utilisées, tant civiles que militaires. Nous soumettons un rapport au Conseil du Trésor à la fin de chaque année et nous parvenons presque toujours à respecter nos plafonds. Il se trouve, ainsi que je l'ai déjà dit, que des changements se produisent constamment tout au long de l'année et il est très difficile de résumer en un seul chiffre total la situation d'ensemble. Pour donner une image précise, il nous faudrait autrement faire figurer dans les prévisions budgétaires annuelles des chiffres si complexes qu'ils seraient presque incompréhensibles.

Je veux dire par là que nous inscrivons dans les prévisions budgétaires un sommaire de fin d'année du nombre de personnes civiles et militaires que le Ministère emploie et nous respectons réellement les plafonds qui ont été fixés au ministère de la Défense nationale.

M. Davies: Si vous permettez, monsieur le président, j'aimerais compléter cette réponse et vous indiquer la ventilation des 294, que j'ai ici à titre d'explication budgétaire.

Durant l'année financière 1985-1986, nous avons ajouté 25 postes pour divers projets approuvés par le Conseil et nous avons reçu l'autorisation d'accroître les effectifs militaires pour couvrir ces projets. Nous avons ajouté 29 années-personnes aux activités de recherche et de sauvetage, par suite de la mission élargie confiée au Ministère . . .

[*Texte*]

Mr. McKinnon: Just go back one sentence there. You said you were given authority for the increase.

Mr. Davies: That is right, sir.

Mr. McKinnon: By what procedure?

Mr. Davies: By the submission to Treasury Board of authority to proceed with a project and definition which required the additional personnel, both military and civilian, to work on that project.

Mr. McKinnon: I have a notion it had something to do with the 1,200 troops who were sent to Germany.

Mr. Davies: There was 25, 29, and the biggest component of the 294 were 240 people who were added in connection with the first wave of the new troops going to Europe.

• 1000

Mr. McKinnon: It had not gone through the usual estimates procedure?

Mr. Davies: No. It was announced, as you know, in March, after the estimates were put together and authority was given, post-estimates.

Mr. McKinnon: One final question for this round. In this year's estimates, I noticed a rather startling change in the figures of corporals and privates, an additional 4,157 corporals offset by a decrease in the rank of private of 3,072. Could you explain it, because I am sure it did not happen by accident?

LGen Manson: The answer to the change in numbers is related to attrition rates in the Canadian Armed Forces. You may recall in 1984-85, the attrition rate in the Canadian Armed Forces bottomed out. This was related to the state of the economy. Those who were serving in the armed forces were content to stay in the armed forces because job prospects outside were not particularly good, so we did hold people in to an unusual degree.

When the economy started to turn around, people started leaving. Our attrition rate started going up from, say, 5% per year to about 7% per year, where we are today. This meant we had to recruit relatively larger numbers of people into the Canadian Armed Forces, and of course, they are brought in at the lowest level, the private level.

It is reflected in the numbers you see. Those people will move through as a wave with the passage of time. Eventually, they will be promoted to corporals and the numbers of corporals will be reflected there as well.

These changes are a reflection of a number of factors: the degree of training taking place and the amount of recruitment taking place as well. It is tied into an attrition rate and other factors.

Mr. McKinnon: My hearing aid is turned down, or something. There is something about your logic which is escaping me.

[*Traduction*]

M. McKinnon: Revenez une phrase en arrière. Vous disiez que vous aviez reçu l'autorisation de procéder à ces augmentations d'effectifs.

M. Davies: Oui, monsieur.

M. McKinnon: Selon quelle procédure?

M. Davies: Par la soumission au Conseil du Trésor d'une demande d'autorisation de projet, projet nécessitant du personnel supplémentaire, tant militaire que civil.

M. McKinnon: Je pensais que cela concernait les 1,200 hommes de troupe qui ont été envoyés en Allemagne.

M. Davies: Il y a les 25, les 29, et le plus gros bloc dans les 294 sont les 240 militaires ajoutés en rapport avec la première vague de troupes supplémentaires stationnées en Allemagne.

M. McKinnon: Ce n'est donc pas la procédure budgétaire habituelle?

M. Davies: Non. Cela fut annoncé, ainsi que vous le savez, en mars, après l'autorisation des prévisions budgétaires.

M. McKinnon: Une dernière question sur ce premier tour. J'ai remarqué dans le Budget de cette année un changement assez frappant du nombre de caporaux et de simples soldats, à savoir une augmentation de 4,157 caporaux, compensée par une diminution de 3,072 au rang de simple soldat. Pouvez-vous nous expliquer cela, car je suis sûr que ce n'est pas accidentel?

Lgén Manson: La réponse tient à l'évolution des départs naturels dans les Forces armées canadiennes. Vous vous souviendrez qu'en 1984-1985, la courbe des départs naturels s'est infléchie, en raison de la situation économique à l'époque. Les militaires avaient tendance à rester dans les Forces armées, les perspectives d'emploi à l'extérieur n'étant pas bonnes.

A la reprise économique, les gens ont commencé à partir. Le rythme des départs a commencé à grimper, passant de 5 p. 100 par an à environ 7 p. 100 par an, chiffre actuel. Cela signifie qu'il nous a fallu recruter davantage, et nous recrutons évidemment au niveau le plus bas, celui de simple soldat.

Cela se traduit par les chiffres que vous voyez. Ces recrues vont avoir de l'avancement et vous les retrouverez dans les chiffres des caporaux le moment venu.

Ces chiffres reflètent plusieurs facteurs: l'intensité de la formation dispensée et le nombre de recrues nouvelles. Ces chiffres dépendent du rythme des départs et d'autres facteurs.

M. McKinnon: Mon sonotone doit mal fonctionner ou quelque chose de ce genre. Il y a quelque chose dans votre logique qui m'échappe.

[*Text*]

I would have thought this would indicate a great number of private soldiers or servicemen and women have been in six years and have reached the automatic promotion stage to corporal, but if there has been a turnaround in the attrition rate, it should have been obvious by now. I would think you would not need so many positions for the rank of corporal. This is where you have escaped me somehow or other.

I wonder if you could have another look at it, because this is a startling increase in one rank. If it is true you have 4,000 more six-year privates who have decided to stay in than what would happen normally in any one year, then it is really startling, particularly in a year when the economy has reversed itself and there appears to be more job opportunities than heretofore.

LGen Manson: Because it takes six years for the automatic promotion to corporal to take place, the attrition rate six years ago is what influences the number of people moving from private to corporal now. The attrition rates bottomed out in 1984-85. They were quite high around 1979-80, as you will recall. It has taken the time lag of six years for this group of people to reach the automatic promotion to corporal. This is reflected in the increase in corporals in 1985-86.

Mr. McKinnon: I have a later question on the same area.

The Chairman: Mr. Hicks, followed by Mr. Hopkins.

Mr. Hicks: I will try to confine my questions and comments to personnel, although it is difficult, as Mr. Blackburn can attest. I would like to discuss or hear your comments on the reserve situation in Canada. It is the feeling of many who look into it that when you do get the funds allocated and so on, then you establish your priorities on how to spend those funds while reserve requirements get pushed down and down, right off the end of the priority list sometimes.

Could you just give us a brief overview on the state of the reserve situation now and what you foresee happening in the next year or two?

• 1005

LGen Manson: I am reluctant to do so since I am not responsible for the reserves. The deputy chief of the defence staff is the expert. I am of course responsible in some ways, in that these are people and part of my responsibility is looking after the welfare of the people in the Canadian Armed Forces which includes the reserves.

I would like to say—and this is a very important point—that the status of the reserves in the Canadian Armed Forces today is at a higher point than it has been during my 34 years of service.

This is related to the increasing emphasis on mobilization, on readiness within the forces and an acknowledgement of the critically important part that the reserves play in the total force concept in Canada today.

[*Translation*]

J'aurais cru que ceci refléterait le plus grand nombre de simples soldats et de femmes recrutés il y a six ans et parvenant aujourd'hui au moment de la promotion automatique au grade de caporal. Mais s'il y a eu un changement du rythme des départs, il aurait déjà dû se manifester. Il me semble que vous n'auriez pas besoin de tant de postes au rang de caporal. C'est là ce qui m'échappe d'une certaine façon.

Pourriez-vous y jeter un nouveau coup d'oeil, car je trouve qu'il y a là une augmentation frappante dans un rang. S'il est vrai que 4,000 simples soldats de plus, engagés pour une période de six ans, qui se rengagent, par comparaison avec une année normale, c'est vraiment surprenant, particulièrement avec la reprise économique que nous avons vue et les meilleures perspectives d'emploi dans le civil.

Lgén Manson: Puisqu'il faut six ans pour que la promotion automatique au rang de caporal intervienne, c'est le rythme des départs il y a six ans qui influence le nombre de promotions du grade de simple soldat au grade de caporal. Le rythme des départs s'est infléchi en 1984-1985. Il était très élevé aux alentours de 1979-1980, si vous vous souvenez. Il a fallu attendre six ans pour que ce groupe arrive au stade de la promotion automatique au grade de caporal. Cela se traduit par cette augmentation du nombre de caporaux en 1985-1986.

M. McKinnon: J'aurai une autre question tout à l'heure sur le même sujet.

Le président: Monsieur Hicks, suivi de M. Hopkins.

M. Hicks: Je vais tâcher de limiter mes questions et mes remarques aux affaires de personnel, bien que ce soit difficile, ainsi que M. Blackburn pourra l'attester. J'aimerais connaître votre avis sur la situation des réserves au Canada. Beaucoup de gens qui s'intéressent à cette question ont l'impression que, une fois qu'un budget vous est alloué, vous décidez de vos priorités en matière de dépenses et que, invariablement, les forces des réserve se retrouvent tout au bas de la liste et même disparaissent carrément comme priorité.

Pourriez-vous nous faire un bref survol de la situation des forces de réserve aujourd'hui et nous dire quelles sont vos prévisions pour les 12 à 24 mois à venir?

Lgén Manson: J'hésite à vous répondre étant donné que ce n'est pas ma responsabilité. Le spécialiste, c'est le sous-chef d'état major de la défense. Bien entendu, j'ai certaines responsabilités dans la mesure où j'ai pour tâche de veiller au bien-être des hommes et des femmes qui servent dans les Foces armées canadiennes, donc des réservistes aussi.

J'aimerais ajouter—et c'est très important—que le statut attribué aux troupes de réserves dans les Forces armées canadiennes dépasse aujourd'hui tout ce que j'ai connu en 34 ans de carrière.

Ce qui compte le plus de nos jours c'est la rapidité de mobilisation et de déploiement du contingent, et le rôle attribué aux troupes de réserve est vital.

[*Texte*]

There are always questions of priorities, limitations and budgets. A very difficult decision has to be made year by year as to what proportion of the defence budget can be dedicated to the reserves.

Personally, I am pleased to see the way in which the government has acknowledged the importance of the reserve and has increased the allocation. I think everyone will agree the number of reserves is lower than it might be in Canada today, but there are some very healthy signs.

It is important that the reserves be built up according to some total plan. We should not just go out and hire people to join the reserves and give them training that is not directed towards any special role, mission or activity.

It must be controlled. A large amount of money and a lot of people are involved. But I think the department has been moving in the right direction over the past two or three years.

I personally expect to see in the next four or five years some startling, dramatic developments in the way in which we employ the reserves in Canada. I expect to see changes in the number of reserves that we have in all three branches of the reserves as well as changes in the way in which the reserves fit into the total force, together with their colleagues in the regular force.

Mr. Hicks: Thank you. You have alluded to my next points regarding the utilization of reserves. We are glad to hear they are being utilized in all three branches.

I would think that the air force would be the lowest of the three because of the cost of equipment, and so on, but I know there is a higher degree of specialization. We do not expect a reserve pilot to be flying an F-18, but I am glad to hear there is specialization. To what extent are reserves involved in search and rescue?

LGen Manson: The reserves are indeed involved in search and rescue to a greater or lesser degree in the sense that every piece of equipment and every person in the armed forces may be called upon to assist in search and rescue. That is one of the great strengths of our search-and-rescue system in Canada.

We do have a couple of squadrons who have a specific mission of search and rescue. One of those is based in Edmonton, Squadron 418. They fly Twin Otter aircraft, and their principal mission is search and rescue.

You will read from time to time that they have brought out the squadrons to take part in a specific search somewhere in central or northern Canada, and they do that job extremely well.

There is a reserve squadron in Winnipeg which flies rather old aircraft, DC-3s, and Hercules aircraft, both of which are useful and are used in the search-and-rescue mission.

Other aircraft, such as the Kiowa helicopters operated by the reserve wings in Montreal and Toronto, do take part in searches as demanded from time to time, as well. But I

[*Traduction*]

Il reste qu'il y a toujours des questions de priorités budgétaires. Chaque année il faut prendre une décision très difficile: quel montant du budget de la défense attribuer aux troupes de réserve.

Personnellement, je suis heureux de constater que le gouvernement a reconnu l'importance de troupes de réserve et on a augmenté le budget. Personne ne nie l'insuffisance de ces troupes mais certains signes sont très encourageants.

Il importe que les effectifs de ces réserves procèdent d'un plan global. Recruter simplement des réservistes sans les former en vue d'un rôle, d'une mission ou d'une activité spéciale serait du gaspillage.

Ce recrutement doit être contrôlé. Cela représente beaucoup de dépenses tant financières qu'humaines. J'estime à cet égard que les initiatives du ministère depuis deux ou trois ans sont excellentes.

J'entrevois personnellement d'ici quatre ou cinq ans des changements assez surprenants et spectaculaires dans le rôle assigné aux réservistes. J'entrevois des changements au niveau des effectifs dans chacune des trois branches des réserves ainsi que des changements au niveau de la collaboration de ces réservistes avec leurs collègues des troupes régulières.

M. Hicks: Merci. Vous avez anticipé sur ma question suivante concernant l'utilisation de ces troupes de réserve. Nous sommes heureux d'apprendre qu'elles sont utilisées dans les trois armes.

Je suppose que c'est dans l'armée de l'air qu'il y en a le moins, notamment à cause du coût de l'équipement, et de la spécialisation que cela représente. Nous n'attendons pas d'un pilote de réserve qu'il puisse piloter un F-18, mais je suis heureux de vous entendre parler de spécialisation pour ces réservistes. Dans quelle mesure ces réservistes sont-ils utilisés dans les missions de recherche et de sauvetage?

Lgén Manson: Les réservistes participent aux missions de recherche et de sauvetage à un degré plus ou moins grand dans la mesure où pour ces missions on peut faire appel à tout le matériel et à toutes les personnes disponibles. C'est un des grands atouts de notre dispositif de recherche et de sauvetage.

Nous avons deux escadrilles affectées spécifiquement aux missions de recherche et de sauvetage. L'une de ces escadrilles, l'escadrille 418, est basée à Edmonton. Leurs avions sont des Twin Otter et leur mission principale est la recherche et le sauvetage.

Les journeaux rapportent de temps en temps la participation de ces escadrilles à des missions de recherche dans le centre ou le nord du Canada et elles accomplissent leurs tâches à la satisfaction de tous.

Il y a une escadrille de réserve à Winnipeg dont les appareils sont un peu vieux, des DC-3 et des Hercules mais qui sont fort utiles pour les missions de recherche et de sauvetage.

D'autres appareils comme les hélicoptères Kiowa des réserves aériennes de Montréal et de Toronto participent aussi à l'occasion à des missions de recherche. Je répète que tous les

[*Text*]

emphasize the point that all elements of the Canadian forces, regular or reserve, can be brought in to take part in search and rescue when it is useful, and they do that to quite a large degree.

I think your observation on the size of the air reserves is a very good one. It is very small. There are about 950 people in the air reserve today which is much smaller than the army and naval reserves.

Mr. Hicks: Is it not a lot smaller than it was? I am trying to think back to some figures I heard either in Winnipeg or Cold Lake. Was it not 2,000 or 3,000 a few years ago?

LGen Manson: No, it was not a few years ago. I believe it was of that order as far back as the 1950s, but the air reserve has been of the order of 900 to 1,000 now for at least a decade-and-a-half, I expect. But there are good reasons for it and you pointed out perhaps the most obvious one: the air force operates very expensive equipment. It is significant that about four years ago, the air reserve wings in Montreal and Toronto were converted for the first time in about 25 years to combat aircraft with the Kiowa helicopter, and those reserve squadrons work hand-in-glove with regular force helicopter units. They train in the field with them regularly. The capability of their pilots is exceptionally high; in many cases they are more experienced than regular force pilots. I think that was a sign of what is going to happen, in air reserve in particular, and the reserves in general: a closer linking between the reserves and the regular forces.

• 1010

Mr. Hicks: Thank you. It is encouraging news. Just changing for a minute, but still relating to specialization in aircraft, in your pilot-training program for the F-18s, you are not having any problem. I know the sophistication of the F-18, and the 75 computers, and I know that older jet pilots cannot cope, etc. For these reasons, are you having any problems in getting the top-calibre pilots you need to fly these?

LGen Manson: No, we are not, and you have touched on a very interesting subject, one that is very close to my heart because of my prior involvement with the F-18. The aircraft is indeed very sophisticated. We really have jumped a generation or two in our fighter aircraft with the F-18.

The training has gone extremely well; we are very pleased with the way it is going on now. One of the things we are discovering is that the young pilots we bring in from basic training and put on to the CF-18 are doing very well, and about 50% of pilots going through on F-18 training have come right through the flying-training pipeline; in other words, they have had no previous operational flying experience. And these young pilots are very good. It has been said that they feel very much at home in the F-18 because they are the video generation, they have been brought up with video games, they feel very comfortable with that large number of computers in the airplane, and with the video displays in the cockpit.

[*Translation*]

éléments des Forces armées canadiennes, régulières ou réservistes, peuvent être appelés à participer à des missions de recherche et de sauvetage quand c'est jugé utile, et cela arrive très souvent.

Votre observation concernant les effectifs de réserve dans l'armée de l'air est tout à fait juste. Ils sont très minimes. Il y a aujourd'hui environ 950 réservistes affectés à l'armée de l'air, effectif très inférieur à ceux de l'armée de terre et de la marine.

M. Hicks: N'est-ce pas encore beaucoup moins qu'auparavant? J'essaie de me souvenir de chiffres qu'on nous a cités à Winnipeg ou à Cold Lake. Ces effectifs n'étaient-ils pas de 2,000 ou de 3,000 il y a quelques années?

Lgén Manson: Non, ce n'était pas il y a quelques années. Je crois que ce genre d'effectif remonte aux années 50. Les réservistes affectés à l'armée de l'air ne dépassent pas 900 ou 1,000 depuis au moins 15 ans. Il y a de bonnes raisons à cela et vous avez cité la plus évidente, peut-être: le coût de l'équipement. Il est significatif qu'il y a environ quatre ans, les réserves aériennes de Montréal et de Toronto se sont converties pour la première fois depuis 25 ans à des appareils de combat avec les hélicoptères Kiowa et ces escadrilles de réserve travaillent la main dans la main avec les unités d'hélicoptères régulières. Elles s'entraînent ensemble régulièrement. La performance de leurs pilotes est exceptionnelle et dans de nombreux cas ils ont plus d'expérience que les pilotes de l'armée régulière. Je crois que c'est un signe de ce qui va se passer, dans la réserve aérienne en particulier, et dans les réserves d'une manière générale: une coopération plus étroite entre les réservistes et les troupes régulières.

M. Hicks: Merci. Ce sont des nouvelles encourageantes. Question un peu différente mais toujours liée à l'armée de l'air, votre programme de formation pour les F-18 ne vous pose-t-il des problèmes? Le F-18 est un appareil très perfectionné, et il compte 75 ordinateurs et je sais que cela pose bien des problèmes aux vétérans. Avez-vous du mal à trouver les pilotes de première classe nécessaires pour ces appareils?

Lgén Manson: Non, et vous avez mis le doigt sur un sujet très intéressant, sujet qui me tient tout particulièrement à coeur puisque je me suis occupé du programme des F-18. Il est vrai que cet appareil est très perfectionné. Avec le F-18 nous avons pratiquement sauté deux générations de chasseurs.

Le programme de formation se déroule excessivement bien; nous sommes très satisfaits. Entre autres choses, nous avons découvert que les jeunes pilotes qui en sont à leur tout premier cours n'ont aucune difficulté avec le CF-18 et qu'environ 50 p. 100 des pilotes qui s'entraînent sur les F-18 sont tout frais émoulus de leurs cours de vol; en d'autres termes, ils n'ont aucune expérience précédente de vols opérationnels. Et ces jeunes pilotes sont très bons. D'aucuns disent qu'ils se sentent tout à fait à l'aise dans les F-18 car ce sont les enfants de la génération vidéo, ils ont été élevés à coup de jeu vidéo, ils se sentent tout à fait à l'aise devant tous ces ordinateurs et tous ces écrans dans la cabine de pilotage.

[*Texte*]

But there are some technical difficulties that we are very conscious of. Because it is a whole new generation of technology, there are some elements of flying the aircraft—situation awareness in the cockpit—that are so different from previous airplanes that we have to watch it very closely to ensure that we can uphold the excellent standard of flight safety that the F-18 has established since we brought it into service in October of 1985.

To answer your specific question, we are having no trouble at all attracting good pilots for the F-18 program. It is considered to be the epitome of flying in the fighter business in the forces these days and we have many, many pilots who would just love to get into the cockpit of the F-18.

There are some concerns about retention of pilots in the air force in general, but more specifically in the F-18 program. Because it is a new program, the young pilots who go on the airplane have to stay on that aircraft for a considerable number of years, because of the cost of training, because it is a new revolving program. We have a great demand for pilots and we do not want to have too rapid a turnover in the early years of the F-18 program. At the same time, the airlines are hiring pilots at a much greater rate than they had been for the past 10 years, but we find that we offer a pretty challenging career to a young pilot on aircraft such as the F-18 and so far we feel that we do not have to take extraordinary measures to attract and keep pilots in the Canadian Armed Forces.

Mr. Hicks: Thank you very much. Just one brief question and something that is related a little bit. As for the F-18 air-to-air missiles in the estimates and so on, are we stockpiling F-18 air-to-air missiles, or are we maintaining a consistent level at all times in the ones we use each year for training?

LGen Manson: I hesitate to answer questions that, again, are well beyond the personnel field, but perhaps I can give you a general response on the basis of my experience with the F-18. We are indeed building up our stocks both the AMI-7-M All-Weather Missile and the AMI-9-M Clear-Air Infra-Red Missile; these are the two principle weapons that the F-18 uses in the air-to-air role. We have already acquired substantial numbers of these missiles. Over a very long period of time we will be building up our stocks to meet the standards that are called for by NORAD, in the case of air defence in North America, and by NATO, in the case of our aircraft operating in Europe.

• 1015

Mr. Hicks: I would think that some of the figures in here would reflect future delivery. I think we have only had 65 F-18s delivered.

LGen Manson: The number is 79.

Mr. Hicks: It is 79 now. I would think that some of the figures would reflect future deliveries that would be necessary.

Thank you, Mr. Chairman.

[*Traduction*]

Il reste qu'il y a certaines difficultés techniques dont nous avons tout à fait conscience. Étant donné que c'est une génération de technologie toute nouvelle, certains éléments de pilotage—la maîtrise de l'environnement—sont si différents qu'il nous faut être encore plus prudents pour maintenir l'excellente norme de sécurité établie par le F-18 depuis son entrée en service en octobre 1985.

Pour répondre plus précisément à votre question, nous n'avons aucun problème à attirer de bons pilotes pour le programme des F-18. Ils sont considérés comme la crème des avions de chasse et nous ne comptons plus le nombre de pilotes qui feraient n'importe quoi pour être à leur commande.

Conserver nos pilotes dans l'armée de l'air en général et plus particulièrement pour nos F-18 nous pose quelques problèmes. Ce programme étant nouveau, la formation coûtant fort cher, il faut que les jeunes pilotes qui y sont affectés y participent pendant un bon nombre d'années. La demande de pilotes est grande et nous ne voulons pas de rotation trop rapide pendant les premières années du programme. En même temps, bien que les compagnies aériennes recrutent plus de pilotes qu'elles ne l'ont jamais fait depuis 10 ans, nous constatons que la carrière que nous offrons aux jeunes pilotes d'un appareil comme le F-18 est tel que jusqu'à présent il ne nous a pas fallu prendre de mesures extraordinaires pour attirer et conserver nos pilotes militaires.

M. Hicks: Merci beaucoup. Une dernière petite question tant soi peu liée à la précédente. Il y a un poste budgétaire pour les missiles air-air des F-18. Sommes-nous en train de constituer un arsenal de missiles air-air pour les F-18 ou s'agit-il d'un approvisionnement constant pour remplacer les missiles utilisés chaque année pendant les exercices?

Lgén Manson: J'hésite à répondre à des questions, encore une fois, qui dépassent le cadre de mes compétences limitées au personnel, mais je peux peut-être vous donner une réponse générale sur la base de mon expérience du programme des F-18. Nous sommes en train de constituer un arsenal de missiles tout-temps AMI-7-M et de missiles à infra-rouge pour temps clair AMI-9-M; ce sont les deux principaux missiles air-air utilisés par le F-18. Nous avons déjà accumulé un nombre considérable de ces missiles. Avec le temps, nos arsenaux finiront par satisfaire les normes exigées par le NORAD, dans le cadre de la défense aérienne de l'Amérique du Nord, et par l'OTAN, dans le cadre de notre participation aux opérations aériennes en Europe.

M. Hicks: Je suppose que certains de ces chiffres correspondent à des livraisons futures. Je crois que nous n'avons pour le moment que 65 F-18.

Lgén Manson: Soixante-dix-neuf.

M. Hicks: Soixante-dix-neuf maintenant. Je suppose que certains de ces chiffres correspondent aux livraisons futures qui seront nécessaires.

Merci, monsieur le président.

[*Text*]

The Chairman: Thank you, Mr. Hicks. Mr. Hopkins.

Mr. Hopkins: Mr. Chairman, first of all, I apologize to you and others for being late. I had a dental appointment at 8.30 a.m., and they kept me much longer than I expected and much longer than I would have liked.

Mr. Blackburn (Brant): Did the dentist steal your tie, too? That is a new one, is it not?

Mr. Hopkins: We are not strictly on the topic of personnel this morning, are we, Mr. Chairman?

The Chairman: No.

Mr. Hopkins: Like Mr. Blackburn, I want to comment on the Low-Level Air Defence System announcement that came out yesterday. I think it is an insult to one's intelligence to put out an announcement like that which virtually says nothing and which meddlesg around in provincial elections with a very, very important military program. We know that negotiations, talks and bids have been going on for the last year, and now the Minister puts out another announcement the morning after appearing before us the night before last, simply stating that they are going to go on with negotiations with the company that they feel is the winner. They are not to arrive at anything, but will seek to ensure that the project can be accommodated within the limits of defence spending allocations.

This means that the Minister is saying that we want a Low-Level Air Defence System that suits our budget and not necessarily one that suits the need. I think that is the cheapness of the whole thing, particularly when we have a Minister, as I said the other night and as I will continue to say, who went around this country promising outright and forthright a 6% real increase in defence spending. We now have estimates before us that have at least a minus 1.9% negative growth. If we use the figures Mr. McKinnon got from Mr. Davies the night before last—what was that figure, Mr Davies?

Mr. Davies: The inflation rate in the department?

Mr. Hopkins: Deflator.

Mr. Davies: The deflator was 4.9%.

Mr. Hopkins: What figure is 3.8%?

Mr. Davies: That 3.8% is the Gross National Expenditure deflator, which is used in the calculation of estimates and funding levels issued by the Department of Finance.

Mr. Hopkins: If we use that figure, the 4.9% deflator, on our capital expenditure budget, that would even bring it to a minus 2.9% negative growth in capital expenditures. How any government can go out and say what wonderful things they are going to do for the Department of National Defence on budgets like that is beyond me and I think many others.

I would ask, Mr. Chairman, if anybody here knows exactly what kind of discussions are going on with Oerlikon-Buhrle Inc. and Litton with regard to the extent of the program? Is there anyone here who can tell us that? What are we doing with it? Where are we going? Are we going 50%, three-

[*Translation*]

Le président: Merci, monsieur Hicks. Monsieur Hopkins.

M. Hopkins: Monsieur le président, permettez-moi tout d'abord de m'excuser de mon retard. J'avais un rendez-vous chez le dentiste à 8h 30, et il m'a gardé beaucoup plus longtemps que je ne le comptais et beaucoup plus longtemps que je ne l'aurais aimé.

M. Blackburn (Brant): Est-ce que le dentiste vous a aussi volé votre cravate? C'est une nouvelle cravate, n'est-ce pas?

M. Hopkins: Nous ne parlons pas que des questions de personnel ce matin, n'est-ce pas, monsieur le président?

Le président: Non.

M. Hopkins: Tout comme M. Blackburn, je tiens à commenter l'annonce faite hier concernant un système de défense aérienne à faible altitude. C'est une véritable insulte à l'intelligence que de faire en plein milieu d'une campagne électorale provinciale une annonce aussi vague concernant un programme militaire aussi important. Nous savons que depuis un an des négociations sont en cours, que des offres sont faites, et voilà que le ministre fait une autre annonce le lendemain de sa comparution devant notre Comité disant simplement qu'ils vont entamer les négociations avec la compagnie qui selon eux l'a remporté. Ils ne sont arrivés à aucune conclusion, tout ce qu'ils veulent c'est que ce système s'inscrive dans les limites du budget de dépenses allouées à la défense.

Cela veut dire que selon le ministre, nous voulons un système de défense aérienne à faible altitude qui corresponde à notre budget et pas forcément à nos besoins. Je trouve cela d'un mesquin, surtout venant d'un ministre, comme je l'ai dit l'autre soir et comme je continuerai à le dire, qui n'a cessé de promettre au pays une augmentation réelle de 6 p. 100 des dépenses de la défense. Nous nous retrouvons avec un budget dont la croissance est négative d'au moins 1,9 p. 100. Si nous nous servons des chiffres donnés à M. McKinnon par M. Davies avant-hier—quel était ce chiffre, monsieur Davies?

M. Davies: Le taux d'inflation du ministère?

M. Hopkins: Le taux de compression.

M. Davies: Le taux de compression était de 4,9 p. 100.

M. Hopkins: À quoi correspondent les 3,8 p. 100?

M. Davies: Les 3,8 . 100 correspondent au taux de compression des dépenses nationales brutes qui est utilisé pour le calcul des prévisions budgétaires et le financement publié par le ministère des Finances.

M. Hopkins: Si nous appliquons ce chiffre, ce taux de compression de 4,9 p. 100, à notre budget de dépenses en capital, la croissance des dépenses en capital sera de moins 2,9 p. 100. Je n'arrive pas à comprendre, et je ne suis pas le seul, comment dans de telles conditions un gouvernement peut parler de merveilles budgétaires réservées au ministère de la Défense nationale.

Monsieur le président, quelqu'un ici présent sait-il exactement où en sont les discussions avec *Oerlikon-Buhrle Inc.* et *Litton* concernant l'expansion du programme? Y a-t-il quelqu'un ici présent qui peut nous le dire? Où en sommes-nous? Que se passe-t-il? Avons-nous fait la moitié du chemin,

[*Texte*]

quarters of the way? I understand the Minister of National Defence himself wanted to cancal the program altogether.

Mr. Davies: Mr. Chairman, I cannot speak to that last point, but as I mentioned earlier, the press announcement dealt with the selection of a winner to the multiple air defence competition. The winning company was selected, as mentioned in the press release, on the basis of cost, technology and industrial benefits. That particular proposal was rated first on all three counts. The negotiations which are going to commence now that the award of the winner has been announced, will deal with the final cost, the configuration requirements and cashflow details; items like this which are necessary to ourselves and Supply and Services Canada, who are responsible for the contract per se, with the contractor.

• 1020

Mr. Hopkins: Mr. Davies, given the lack of extent of the capital expenditure budget and given the commitments the government must meet; is there enough money in the treasury to pay between $600 million and $800 million for a Low-Level Air Defence System program?

Mr. Davies: The Low-Level Air Defence has been part of our planning for a number of years now and is in the capital program at the $600 million or $700 million level. It is a matter now of working out details as to what years we require the money with the contractor. Yes, it can be afforded, there is money in the budget to cover LLAD. There is money in the budget to cover any number of projects—as you well know—and it is a question of which ones will start first, second, third and so forth.

Mr. Hopkins: Are you saying there is enough over an extended period of time?

Mr. Davies: I believe the time frame for the Low-Level Air Defence is five years. It is not a thing we are going to buy and pay for and get delivery of within a couple of months. It is a system much like all of our large projects which take five, six, seven years from commencement to completion.

Mr. Hopkins: contracting out of work on military bases across Canada is becoming more and more the practice, day by day. Has any real assessment been made on the quality of work you get from contracting out, where you have contractors coming in to do a job and then taking off?

The complaint I hear most about this practice is the department has then to send someone in afterwards to clean up the job. Has any cost-efficiency examination really been made of the practice of contracing-out?

Mr. Davies: I am not aware of the situations you have mentioned, where we have had to go in and clean up after a contractors with our own departmental resources. Contracts of the type involved there would be administered on our behalf, usually by defence construction. If the job was not completed properly, there is access to the courts, and we have at any

[*Traduction*]

les trois quarts du chemin? Sauf erreur, s'il n'en était tenu qu'à lui, le ministre de la Défense nationale aurait annulé purement et simplement le programme.

M. Davies: Monsieur le président, je ne peux confirmer ou infirmer votre dernière remarque, mais comme je l'ai déjà dit plus tôt, le communiqué de presse annonçait le choix du vainqueur pour le projet de défense aérienne multiple. Cette compagnie a été choisie, comme l'indique le communiqué de presse, sur la base du coût, de la technologie et des avantages industriels. Cette offre particulière est arrivée première dans les trois catégories. Les négociations qui vont commencer maintenant que le nom du gagnant a été annoncé, porteront sur le coût final, le cahier des charges et les détails financiers; questions qu'il est nécessaire de régler aussi bien pour nous que pour le ministère des Approvisionnements et Services, responsable de l'exécution du contrat.

M. Hopkins: Monsieur Davies, étant donné la non-augmentation du budget des dépenses en capital et les engagements que doit honorer le gouvernement, avez-vous suffisamment d'argent pour trouver les 600 à 800 millions de dollars que coûtera ce système de défense aérienne à faible altitude?

M. Davies: Cela fait déjà un certain nombre d'années que ce système de défense aérienne à faible altitude fait partie de notre programme de planification et figure pour 600 ou 700 millions de dollars dans notre programme de dépenses en capital. Il s'agit maintenant de déterminer avec l'entrepreneur le détail du budget par année. Oui, nous en avons les moyens, il y a de l'argent dans le budget pour un système de défense aérienne à faible altitude. Comme vous le savez très bien, il y a de l'argent dans le budget pour couvrir un certain nombre de projets et c'est simplement une question de priorités.

M. Hopkins: Il y a suffisamment d'argent pour couvrir plusieurs années?

M. Davies: Je crois que pour ce système de défense aérienne à faible altitude la durée prévue est de cinq ans. Il ne s'agit pas d'un de ces articles que nous achetons, que nous payons et qui nous est livré deux mois plus tard. C'est un système fort semblable à tous nos projets importants dont la réalisation peut prendre cinq, six ou sept ans.

M. Hopkins: De plus en plus, quotidiennement, les bases militaires canadiennes font appel à des entreprises extérieures. A-t-on jamais évalué réellement la qualité de ce travail, la qualité du travail de ces entreprises qui viennent un jour et puis disparaissent?

La plainte que j'entends le plus fréquemment est que le Ministère doit ensuite envoyer quelqu'un pour réparer les dégâts. La rentabilité du recours à ces entreprises extérieures a-t-elle vraiment été mesurée?

M. Davies: Je n'ai jamais entendu parler de cas où il nous ait fallu envoyer notre propre personnel après le passage d'une entreprise extérieure. C'est généralement la Direction des bâtiments de la défense qui contrôle l'exécution de ce genre de contrat. Si le travail a été mal fait, il y a toujours les tribu-

[*Text*]

particular time anywhere from 20 to 40 lawsuits with contractors across the country for just this particular subject.

I might say we are usually very successful, either having the job completed by the contractor or obtaining suitable judgment against the contractor for non-completion or faulty completion. If you are talking about smaller-type work which is contracted out, such as meal preparation, maintenance, cleaning, this sort of thing; I am not aware of any problems we have had.

We do carry out cost-effectiveness studies on a periodic basis and we are certainly going into it very deeply now, when the government is asking us to look at ways for contracting out with a view to reduction of the permanent people in the public service.

The criteria we have set for this is it must be cost-efficient and we must be satisifed we will get a proper job done. We are not going to contract out merely for the sake of reducing people. If we contract out it will be on the basis of an effective evaluation, and my particular people in this financial analysis group are looking at this very closely.

Mr. Hopkins: I do not know whether anyone brought up the subject we were talking about at the last meeting, of military personnel taking the positions of civilian personnel. I believe you told me the other night that out of the 1,062 civilian jobs which will go from the department in the first year of cutbacks, at least 200 of those jobs would be replaced or taken over by military personnel. Now, are we in the shell game here of increasing the numbers in the armed forces to make the ledger look good on that side, and at the same time reducing the numbers of civil servants on the other side, so the government can come out and make its commitment and say they reduced this number of jobs when actually you are taking them away and you are putting 200 or more military personnel in those jobs, simply adding to the DND figures?

• 1025

LGen Manson: Perhaps, Mr. Chairman, I can point out that it is quite correct, in the context of the total government program to reduce the scope of the bureaucracy, that we together with other government departments are now in the process of reducing the number of civilian person-years, not jobs, which are expended within this department over a five-year period. The total number over the period between now and the end of fiscal year 1990-1991 will be 3,093 person-years within the department.

The allocation for the current fiscal year is 1,068. There are various ways we can reduce the number of civilian person-years expended. We can eliminate positions which are no longer needed and are redundant. We can substitute in various ways, such as contracting out. For example, one of the processes we have brought into play is militarization, but we are doing this to the smallest extent possible. In the current fiscal year our target is 100 out of the 1,035 person-years. Only 100 would be converted to militarization.

[*Translation*]

naux. Il n'est pas rare que nous soyons en procès avec 20 ou 40 de ces entreprises.

Je pourrais ajouter que généralement le verdict nous est favorable, l'entrepreneur se voit ordonner soit de terminer le travail, soit de nous verser un dédit. Si vous faites allusion à de petits services assurés par des entreprises extérieures, des services de traiteurs, d'entretien, de nettoyage, ce genre de choses, j'ignore l'existence de problèmes.

Nous faisons périodiquement des études de rentabilité et nous le faisons de manière encore plus systématique depuis que le gouvernement nous a demandé de recourir plus souvent aux services extérieurs afin de réduire les effectifs permanents de la Fonction publique.

Les critères que nous nous sommes fixés sont la rentabilité et le travail bien fait. Nous ne ferons pas appel à des services extérieurs simplement pour le plaisir de réduire nos effectifs. Si nous faisons appel à ces services extérieurs, c'est sur la base d'une véritable évaluation effectuée par mes collaborateurs du groupe d'analyse financière.

M. Hopkins: Je ne sais si quelqu'un a ressorti cette question dont nous avons parlé lors de la dernière réunion, la cooptation de militaires dans des postes civils. Il me semble que vous m'avez dit l'autre soir que sur les 1,062 emplois civils qui seront supprimés au ministère pendant la première année du programme de réduction, au moins 200 seront récupérés par du personnel militaire. Joue-t-on à un petit jeu de trafic de nombres pour augmenter les totaux du côté des forces armées, de façon à ce que le dossier de ce côté-là fasse bonne impression, tout en réduisant de l'autre côté les chiffres correspondant à l'effectif des civils, afin que le gouvernement puisse annoncer qu'il tient sa promesse, et qu'il a supprimé *X* emplois, alors qu'il ne fait en vérité que transférer ces 200 et quelques emplois aux militaires, ce qui ne fait que gonfler les chiffres du côté de l'effectif militaire du ministère de la Défense?

Lgén Manson: Monsieur le président, il conviendrait sans doute que je précise ici qu'il est tout à fait vrai que, dans le cadre du programme fédéral visant la réduction de la bureaucratie, notre ministère et d'autres ont entrepris de réduire non pas les emplois civils, mais les années-personnes civiles, et ce, sur une période de cinq ans. En ce qui concerne notre ministère, le nombre total d'ici à la fin de l'exercice financier 1990-1991 sera de 3,093.

L'allocation pour l'exercice financier en cours est de 1,068. Nous pouvons procéder de plusieurs façons pour réduire le nombre d'années-personnes civiles utilisées. Nous pouvons éliminer les postes qui ne sont plus nécessaires ou qui sont devenus redondants. Nous pouvons également opter pour diverses formules de remplacement, par exemple la passation de contrats de sous-traitance. Un autre mécanisme auquel nous recourons, mais nous le faisons le moins possible, est celui du transfert d'emplois aux services militaires. Notre objectif pour l'année en cours est de 100, sur un total de 1,035 années-

[*Texte*]

We do this for a number of reasons. First of all, if we are faced with a situation where, because of a person-year reduction, the job would not be done unless we militarize the position, then we would obviously have to militarize if it is an important job. Otherwise, we would not get that important work done. So it is a last resort in that sense as well. But there are some subtle aspects to this which are very important.

Unless we can militarize a relatively small number of jobs, we may be faced with an alternative of laying off people from the department. Our overriding objective in this whole exercise is to avoid lay-offs principally through attrition if we can possibly manage it. So far we have been very successful, and I am hopeful we will go through this five-year program with no lay-offs or an absolute minimum number of lay-offs. Militarization is one of the techniques in which we are able to avoid laying off people in some cases because it is the only alternative.

I also would like to point out that having the militarized job is not necessarily a bad thing, because we would then have a military person, at a very low level mind you. In almost all cases we are talking of privates and corporals, of somebody who has been trained and gone through basic training. He has all of the skills and qualifications of a military person and therefore is part of our establishment. He is prepared to undertake military duties in an emergency and in war time along with everybody else on a base defence force and so on. That is a positive aspect of militarization.

But I emphasize that we are not out to militarize holus-bolus in solving this civilian PY reduction challenge. We are doing it to the minimum extent possible for some good and valid reasons.

Mr. Hopkins: General Manson, I thank you for that information, but it poses another question in my mind. We have had many civilian people in the defence department over the years who are excellent on security matters, who have been there and have an in-depth knowledge of the department. I know the argument you put forth is a good one from the military point of view, but is it not true that in the past you had many well-qualified civilian people who could hold those positions and do a competent job at the same time members of the armed forces were released to other roles where they are needed?

• 1030

LGen Manson: What you say is absolutely correct. There are many jobs within the Department of National Defence which might be done equally well, more or less, by a civilian or a serviceman. The fact is that the government, for good

[*Traduction*]

personnes. Seulement 100 postes seraient transférés au secteur militaire.

Si nous utilisons ce mécanisme, c'est pour plusieurs raisons. Tout d'abord, si nous nous retrouvons dans une situation où, à cause de la réduction du nombre d'années-personnes, le travail ne serait pas fait, à moins que nous transférions le poste, alors nous n'avons pas le choix, surtout s'il s'agit d'un travail important. Il s'agit néanmoins d'une solution de dernier recours. Il conviendrait cependant d'éclaircir ici un certain nombre d'aspects très subtils de toute cette question.

A moins de pouvoir transférer au secteur militaire un nombre assez limité de postes, nous n'aurons peut-être d'autres choix que de mettre à pied des employés du ministère. Notre premier objectif dans toute cette affaire, c'est d'éviter, dans toute la mesure du possible, de mettre des gens à pied, et, pour cela, nous comptons miser surtout sur l'attrition normale. Nous aurons réussi jusqu'ici, et tout ce que j'espère, c'est que nous mènerons à bien ce programme quinquennal sans mises à pied ou, au pire, avec le plus petit nombre de mises à pied possible. C'est justement pour éviter de devoir mettre des gens à pied que nous recourons dans certains cas au transfert de postes au secteur militaire, car c'est parfois la seule solution.

Je m'empresserai également de souligner que le transfert ou le versement de postes au secteur militaire n'est pas forcément une mauvaise chose, parce qu'il y aura alors en poste un militaire, bien que de grade inférieur. Dans la quasi-totalité des cas, il s'agira de simples soldats et de caporaux, de militaires qui ont eu une formation de base, qui ont toutes les compétences et les aptitudes requises des militaires et qui font partie de notre structure. Ces soldats seraient prêts à entreprendre des tâches militaires en situation d'urgence et en temps de guerre au côté de tous les autres, dans le cadre d'une défense militaire montée, etc. Et c'est là un aspect positif du transfert de certains de ces postes.

Je tiens cependant à souligner que nous n'allons pas, pour régler ce problème de la réduction des années-personnes civiles, nous lancer dans un transfert généralisé de postes au secteur militaire. Nous comptons recourir le moins possible à ce mécanisme, et ce, pour des raisons tout à fait pertinentes et valables.

M. Hopkins: Général Manson, je vous remercie de ces renseignements, mais cela m'amène à une autre question. Il y aura eu au cours des ans au ministère de la Défense de nombreux civils qui étaient très versés dans le domaine de la sécurité et qui connaissaient à fond le ministère. Je sais que l'argument que vous avancez est bon du point de vue militaire, mais n'est-il pas vrai que vous avez eu par le passé de nombreux civils tout à fait compétents pour occuper ces postes et pour faire un bon travail, alors que des membres des forces armées étaient affectés à d'autres tâches là où on avait besoin d'eux?

Lgén Manson: Vous avez tout à fait raison. Il existe au ministère de la Défense nationale de nombreuses tâches dont pourraient sans doute s'acquitter aussi bien des civils que des militaires. N'empêche que le gouvernement a, pour de très

[*Text*]

reasons, has initiated a program of reduction of the bureaucracy. We must do our share, and we are doing it in the very best way we can, taking all of these things into consideration.

The Chairman: We have to get back to the 15-minute allocation. Mr. Darling.

Mr. Darling: General Manson, first and foremost may I commend you on your magnificent uniform? This brings up a question; I am just wondering if the switch-over program is progressing as far as the distinctive uniforms are concerned?

LGen Manson: Yes, Mr. Darling, it is progressing very well. We are completely on schedule, although you may not have seen many examples of the new uniform to this point. In fact, I am wearing one of the very few air force uniforms in the Ottawa. In the month of September, we will have the first major issue of the new uniforms, and half of the regular force will be issued with their new winter uniform at that time. In April of next year, 50% of the forces will get their new summer uniforms, and then some months after that the other half will get their winter and the other half their summer uniform.

It is, by necessity, quite a long-term program, but it is moving along extremely well. We are pleased with the quality of the uniform. We have taken great care to ensure we are doing this major change in our uniforms properly. We are going to have good uniforms. They look good; people are quite happy with them. I, personally, as I walk along the streets of Ottawa, inevitably get stopped somewhere along the way by some RCAF veteran or citizen who says he likes the looks of the new uniform. The program is going well.

Mr. Darling: How is it accepted by the personnel?

LGen Manson: It is accepted quite well. Of course, very few people are wearing them right now. We will start getting, I think, a major reaction in September, when so many of our people do go into the new uniforms.

The personnel of the armed forces approached this decision to go into the new uniforms with, I think, a certain amount of reservation when it was made about a year ago. I think it is understandable. We had gone through the traumatic experience some 16 years ago of converting into a green uniform, and members of the armed forces are wondering if we are now getting into another major period of adjustment which is going to take years and years to get accustomed to.

The more I wear my uniform, the more comfortable I am with it. The more I talk to people, the more convinced I am the members of the armed forces are, by and large, genuinely looking forward to getting into their distinctive environmental uniforms, accepting, as they must, the fact this is not a step back toward three separate services. We are still one unified service, exemplified by the fact we are still wearing, as you will notice in my uniform, the rank identifiers of the green Canadian forces uniform. It is the symbol of our unity.

[*Translation*]

bons motifs, entrepris un programme de réduction de la bureaucratie. Nous devons faire notre part et nous faisons de notre mieux, en tenant compte de tous ces éléments.

Le président: Il nous faudrait respecter la formule des 15 minutes. Monsieur Darling.

M. Darling: Général Manson, j'aimerais tout d'abord vous féliciter pour votre magnifique uniforme, qui m'amène d'ailleurs à une question: le programme de remplacement de l'uniforme unique par des uniformes distincts va-t-il bon train?

Lgén Manson: Oui, monsieur Darling, le programme progresse très bien. Nous n'avons aucun retard, même si vous n'avez pas encore eu l'occasion jusqu'ici de voir beaucoup de gens se promener avec le nouvel uniforme sur le dos. L'uniforme que je porte est d'ailleurs l'un des rares uniformes de l'armée de l'air à Ottawa. C'est en septembre que nous ferons la première distribution d'importance des nouveaux uniformes, et la moitié des soldats des forces régulières recevront alors leur nouvel uniforme d'hiver. En avril de l'an prochain, 50 p. 100 des militaires recevront leur nouvel uniforme d'été, et quelques mois plus tard, l'autre moitié recevra leur uniforme d'hiver et l'autre moitié leur uniforme d'été.

C'est forcément un programme à long terme, mais il progresse très bien, et nous sommes très satisfaits de la qualité de l'uniforme. Nous avons pris toutes les mesures nécessaires pour veiller à ce que le remplacement des uniformes se fasse bien et à ce que les uniformes eux-mêmes soient bons. Ils sont bien coupés, et les gens en sont très contents. Lorsque je me promène moi-même dans les rues d'Ottawa, je me fais remarquablement arrêter par des anciens combattants de l'ARC ou par de simples citoyens qui me disent qu'ils aiment l'allure du nouvel uniforme. Le programme va bon train.

M. Darling: Et comment l'uniforme est-il accueilli par le personnel?

Lgén Manson: Il est très bien accueilli. Mais, comme je viens de le dire, il n'y a que très peu de gens qui le portent en ce moment. C'est en septembre, lorsque nous ferons la première grande distribution des nouveaux uniformes, que l'on verra vraiment la réaction des gens.

Lorsque la décision de remplacer les uniformes a été annoncée, il y a environ un an, le personnel des forces militaires avait certaines réserves, ce qui se comprend. Il y a 16 ans, le remplacement des différentes tenues par l'uniforme vert avait été très traumatisant, et les membres des forces armées se demandent s'ils ne vont pas devoir traverser encore une autre période de réadaptation qui durera des années et des années.

Plus je porte mon uniforme, plus je m'y sens à l'aise. Et plus j'en parle avec des gens, plus je suis convaincu que les membres des forces armées ont vraiment très hâte d'enfiler leurs nouveaux uniformes, tout en reconnaissant qu'il ne s'agit pas là d'un pas en arrière, d'un retour à l'époque où il y avait trois services tout à fait distincts. Nous continuerons de faire partie d'un seul et même service, comme en témoigne le système d'identification des grades des uniformes verts, que nous avons conservé, comme vous pourrez le constater si vous examinez mon uniforme. C'est là le symbole de notre unité.

[*Texte*]

Mr. Darling: I do not want to put words in your mouth, but would you not assume the morale of the armed forces has improved? In my opinion, for what little it is worth, it certainly is not going to take much of a job to sell the armed forces in their distinctive uniforms, as it did to stick them all into the damn green uniform.

LGen Manson: Instinctively, I suspect you are right. I think when the new uniforms start to come out in large numbers, they will be very well received.

Mr. Darling: Is each branch of the forces going to be provided with uniforms on the same basis, or one branch ahead of the other? I was under the impression the navy might be moving faster into the armed forces so they could join the other navies of the world in having navy blue instead of the distinction of a green uniform.

• 1035

LGen Manson: No; in fact, quite the opposite. We are going to great lengths to ensure that we treat all members of the armed forces equitably in the issue of the new uniform. I suspect you are alluding to one specific measure taken on July 1 of last year for the celebration of the 75th anniversary of the Royal Canadian Navy, where a special effort was made to provide a relatively small number of the new naval uniforms to those who were taking part in the Canadian Forces Tattoo in Halifax for that celebration.

Mr. Darling: And that was accomplished?

LGen Manson: Yes.

Mr. Darling: Regarding additional personnel, this is a sort of two-headed question with other departments. We are talking of security. Of course, we have experts on security in the armed forces and I suppose the Department of Transport would come into this as well. Has there been any planning so that well-trained members of the armed forces might move into very sensitive airports because of the terrorist tension there is now, rather than having civilian personnel there?

LGen Manson: I personally am not aware, Mr. Chairman, of any discussions along this line, but I hasten to add that it is not my field of expertise in the first place.

Mr. Darling: But you are responsible for personnel?

LGen Manson: Yes.

Mr. Darling: Would you not say the best place to get trained personnel for this would be in the armed forces?

LGen Manson: Certainly members of the armed forces, by virtue of their common basic training and handling of weapons and security consciousness, which is part of our stock and

[*Traduction*]

M. Darling: Je ne voudrais aucunement vous influencer, mais n'est-il pas vrai que le moral, chez les militaires, s'est amélioré? À mon avis, pour ce que cela vaut, il ne vous faudra pas déployer autant d'efforts pour faire accepter les nouveaux uniformes par les militaires que lorsque vous avez dû leur faire avaler ces foutus uniformes verts.

Lgén Manson: Si je me fie à mon instinct, je pense que vous avez raison. Je pense que lorsque les nouveaux uniformes commenceront à sortir en plus grand nombre, ils seront très bien accueillis.

M. Darling: Les militaires des différents services seront-ils habillés en même temps, ou bien y a-t-il un service qui passera avant les autres? Si je vous pose cette question, c'est que j'ai l'impression que cela va peut-être aller plus vite pour la marine, afin que les marins puissent plus rapidement perdre la distinction que leur confère leur uniforme vert en adoptant la tenue bleu marine typique des marines militaires du monde entier.

Lgén Manson: Non, c'est tout le contraire, à vrai dire. Nous faisons tout notre possible pour veiller à ce que l'ensemble des membres des forces armées soient traités équitablement en ce qui concerne la distribution des nouveaux uniformes. J'imagine que vous faites allusion à une mesure très spéciale prise le 1er juillet de l'an dernier en vue des festivités organisées pour marquer le 75e anniversaire de la marine royale canadienne. En effet, nous avions fait un effort très spécial pour fournir le nouvel uniforme à un très petit groupe de militaires qui devaient participer à la parade militaire organisée à Halifax dans le cadre de la fête.

M. Darling: Et cela fut fait?

Lgén Manson: Oui.

M. Darling: En ce qui concerne la question du personnel supplémentaire, il s'agit en fait d'une question à deux volets qui concerne en même temps d'autres ministères. On parle de la sécurité. Il y a bien sûr des experts en matière de sécurité parmi les militaires, et je suppose que le ministère des Transports interviendrait lui aussi. Est-il prévu que des membres bien formés des forces militaires, plutôt que des employés civils, soient affectés aux aéroports stratégiques, à cause de la tension que sème le terrorisme à l'heure actuelle?

Lgén Manson: Monsieur le président, je ne suis au courant d'aucune discussion à ce propos, mais je m'empresse de souligner que ce n'est pas là mon domaine de spécialisation.

M. Darling: Mais vous êtes néanmoins responsable du personnel?

Lgén Manson: Oui.

M. Darling: Ne conviendriez-vous pas que la meilleure source de personnes formées dans ce domaine, ce serait les forces militaires?

Lgén Manson: Il est certain que les membres des forces militaires, en vertu de leur formation de base, de leur expérience du maniement des armes et de leur sensibilité au problème de la sécurité—tous éléments qui font partie de notre

[*Text*]

trade, could undoubtedly do a good job in establishing and developing security at airports.

However, the decision not to place that within the armed forces is one that was made outside the department and I am not prepared to comment on the validity of the decision.

Mr. Darling: Would you not agree that members of the armed forces, because of their training and their physical ability, would have a great advantage over somebody brought out of the public domain?

LGen Manson: There is no question that we do have the advantage I spoke of, by virtue of our basic training. I do not know whether it is possible that a special security force taken from outside the armed forces could, over a period of time, develop the same skills. I am sure they could, given enough time, effort and money.

Mr. Darling: There is no doubt about it over a period of time, but we are not going to wait two years until they train them. The time is now. What I am pointing out is that I am quite sure we have the trained personnel who could move in there next week or tomorrow. Is that not correct?

LGen Manson: I am sure if called upon to do so, we could do it and do it quite well.

Mr. Darling: Thank you.

The Chairman: Thank you.

Colleagues, that completes the first round. Everybody has had a go. Are there time constraints? Do you wish to be finished at 11 a.m.?

Mr. Blackburn (Brant): Is 11 a.m. the cut-off time?

The Chairman: We can go a bit beyond that, perhaps, but I am just trying to adjust the time for your benefit.

Mr. Hicks: I am going to leave at 11 a.m., but I am sure everything will not stop when I leave.

The Chairman: May we go to the second round and may we limit it to five minutes each so that we can spread it a bit?

Mr. Blackburn, you indicated a desire to lead off.

Mr. Blackburn (Brant): Yes, thank you, Mr. Chairman.

I think, though, I would like to make a comment first. I know it was requested at the last meeting that members from the personnel department be here today, but it says on the green notice "Defence Construction (1951) Limited Program", so I was under the impression that under vote 1, for example, we could be pretty wide-ranging in our questioning and yet we are extremely confined this morning, although not limited, to personnel.

[*Translation*]

bagage—pourraient faire un bon travail d'établissement et de maintien de services de sécurité dans les aéroports.

Cependant, la décision de ne pas faire appel pour cela aux forces armées a été prise à l'extérieur du ministère, et je ne suis pas prêt à me prononcer sur sa validité.

M. Darling: Ne conviendriez-vous pas qu'à cause de leur formation et de leur forme et de leurs aptitudes physiques, les membres des forces militaires seraient très avantagés par rapport aux civils?

Lgén Manson: Il est évident que nous avons un certain avantage à cause de notre formation de base. Et je ne sais s'il serait possible pour une unité de sécurité recrutée à l'extérieur des forces armées de mettre au point les mêmes compétences au cours d'une période de temps donnée. Réflexion faite, je suis certain que ce serait possible, si on consacrait suffisamment de temps, d'efforts et d'argent.

M. Darling: Il n'y a pas de doute que cela serait réalisable au bout d'un certain temps, mais nous n'allons tout de même pas attendre deux ans pour que ces personnes soient formées. C'est maintenant qu'il faut agir. Ce que j'essaie de dire, c'est que je suis à peu près certain que nous avons déjà des personnes très bien formées qui pourraient entreprendre ce travail dès demain ou la semaine prochaine. N'êtes-vous pas d'accord?

Lgén Manson: Je suis certain que si l'on faisait appel à nous pour cela, nous pourrions le faire, et nous ferions très bien.

M. Darling: Merci.

Le président: Merci.

Chers collègues, cela met fin au premier tour. Tout le monde est intervenu. Y a-t-il des contraintes temporelles dont je devrais être au courant? Aimeriez-vous que l'on lève la séance à 11 heures?

M. Blackburn (Brant): Est-il prévu que nous nous arrêtions à 11 heures?

Le président: Nous pourrions siéger au-delà de cette heure-là, mais je tiens à faire ce qui vous convient le mieux.

M. Hicks: Je vais devoir partir à 11 heures, mais tout ne doit pas s'arrêter pour autant.

Le président: Passons donc au deuxième tour, et je vous demanderais de limiter vos interventions à cinq minutes, afin que le nombre maximal de députés puissent participer.

Monsieur Blackburn, vous avez manifesté le désir d'entamer le deuxième tour.

M. Blackburn (Brant): Oui. Merci, monsieur le président.

J'aimerais tout d'abord faire un commentaire. Je sais qu'il a été demandé lors de la dernière réunion que des représentants du service du personnel soient ici aujourd'hui, mais il est question sur la feuille de convocation du «Programme de construction de défense (1951) Limitée». J'avais l'impression que nous allions pouvoir, dans le cadre de l'étude du crédit 1, poser des questions sur une assez vaste gamme de sujets. Or, bien que nous ne nous y soyons pas limités, nous nous sommes surtout intéressés ce matin à des questions de personnel.

[*Texte*]

We cannot expect the witnesses we have here to answer questions that perhaps a lot of us would like to put. For example, getting back to the LLAD and the lack of a white paper, it seems to me that we have been getting that white paper piecemeal now for a year. First the added build-up of 1,200 troops to NATO which I understand has been accomplished and which firmly directs DND to proceed with the present configuration of our commitment to NATO in Europe. Now we have the go ahead, it would appear, of the LLAD, or at least another major step towards establishing an LLAD. This again strongly indicates to me, as a white paper should—if we had one—that our commitment to NATO will not change. In other words, the placement of our personnel and hardware in Europe is not going to change because a lot of that LLAD will be at Baden-Soellingen and Lahr. We must therefore conclude, Mr. Chairman, that our strategy within NATO is not going to change. In fact, we have to accept it as part of a white paper.

• 1040

I do not appreciate this approach in dribs and drabs. I know it is not the witnesses' fault and that it is not in their domain, but I would appreciate if we could have some political people here to answer some of these questions for us because there is very little direction these days with respect to where DND is going or where the ministry is going in terms of long-term planning.

I have questions I want to ask about personnel. I would like an updated report on the whole idea of women in non-traditional roles in the DND program. Are they performing satisfactorily? Do preliminary results show that they can maintain operational effectiveness? Are there any different discipline problems or additional discipline problems as a result of this program? Are there any logisic problems that would prevent expansion of the role of women in the Canadian Armed Forces?

LGen Manson: Mr. Chairman, these days it is a very important issue in matters involving personnel in the Canadian Armed Forces for obvious reasons. Let me preface my remarks by saying that we are very proud of the record of the Department of National Defence in the employment of women. I think if you were to examine major sectors of the Canadian economy, the Canadian population, you would find that within the Department of National Defence and specifically within the armed forces we employ a higher proportion of women than you will find in virtually any other area of our country and economy. This is something about which we can be very proud. As you know, 9% of our personnel are women. Among NATO nations, that ranks in second place. Perhaps there is

[*Traduction*]

Nous ne pouvons pas nous attendre à ce que les témoins venus nous rencontrer aujourd'hui soient en mesure de répondre à certaines des questions que nous aimerions poser. Par exemple, pour en revenir aux missiles de défense aérienne à faible altitude et au fait qu'il n'y ait pas de Livre blanc, il me semble qu'on nous sert ce fameux Livre blanc bout par bout depuis un an. Il y a tout d'abord eu l'affectation à l'OTAN de 1,200 soldats supplémentaires. Cela a, je pense, été fait, et le ministère de la Défense nationale se conforme ainsi à la configuration actuelle de nos engagements envers l'OTAN en Europe. Il semblerait que l'approbation du système de missiles de défense aérienne à faible altitude ait été donnée, ou du moins qu'une autre étape vers l'adoption de pareil système ait été franchie. Cela m'amène à croire, comme le ferait un Livre blanc, si nous en avions un, que notre engagement envers l'OTAN ne changera pas. Autrement dit, l'envoi en Europe de personnel et de matériel canadiens ne va pas changer, car une partie importante du programme de missiles de défense aérienne à faible altitude sera assurée à partir de Baden-Soellingen et de Lahr. Nous pouvons donc en conclure, monsieur le président, que notre stratégie en ce qui concerne l'OTAN ne va pas changer. Il nous faudrait d'ailleurs accepter cela comme faisant partie d'une Livre blanc éventuel.

Je n'aime pas ce genre d'approche où les choses se font bout par bout. Je sais que cela n'est ni de la faute ni du domaine des témoins, mais j'aimerais bien que des représentants du palier politique viennent ici pour nous donner des réponses à certaines de ces questions, car l'on ne sait que très peu de choses sur l'orientation future du ministère de la Défense et sur la planification à long terme de ses activités.

J'aurais maintenant plusieurs questions à vous poser au sujet du personnel. J'aimerais notamment qu'on me fasse une mise à jour sur la situation des femmes qui occupent des rôles non traditionnels dans le contexte des activités du ministère. Leur travail et leur rendement sont-ils satisfaisants? Vos études préliminaires ont-elles révélé que ces femmes ont réussi à maintenir l'efficacité des opérations? Avez-vous vu se dessiner, suite à l'adoption de ce programme, des problèmes de discipline différents ou nouveaux? Enfin, y a-t-il des problèmes de logistique qui entraveraient l'élargissement encore plus poussé du rôle que jouent les femmes dans les forces armées canadiennes?

Lgén Manson: Monsieur le président, ces jours-ci, cette question revêt beaucoup d'importance dans le contexte des forces militaires du Canada, et ce, pour des raisons tout à fait évidentes. Permettez-moi de préfacer ma réponse en vous disant que nous sommes très fiers du dossier du ministère de la Défense nationale en ce qui concerne les emplois donnés aux femmes. Je pense que si vous examiniez les secteurs importants de l'économie canadienne et de la population canadienne, vous constateriez que le ministère de la Défense nationale, et les forces armées en particulier, emploient un pourcentage de femmes qui est beaucoup plus élevé que celui que l'on retrouverait dans pratiquement tous les autres secteurs ou domaines d'activité au pays. Il s'agit là de quelque chose dont nous pouvons être très fiers. Comme vous le savez, 9 p. 100 de nos

[*Text*]

one other nation in the world that has more women within the armed forces, as a percentage, than Canada does.

This is a relatively recent development. It was only about 1970-72 that we really started building up the numbers of women employed in the Canadian forces. Over the last decade or so the number has increased by something like 500% to the point where we now employ women to the point that about 8% of our force is women. Furthermore, the number of women in higher positions in the armed forces is increasing quite rapidly. I am told that the rate of advancement of women within the Canadian forces is slightly greater than it is for men. That is a reflection, I think, of the skills of women in the Canadian forces.

One of the things we have learned is that women are every bit as competent as men in the areas in which they are employed. Together with virtually every other armed force in the world we have drawn the line at the employment of women in combat. There are some very good . . .

Mr. Blackburn (Brant): Excuse me. Every military organization in the world . . . ?

LGen Manson: Yes. There are one or two . . .

Mr. Blackburn (Brant): Is that not what the East bloc Soviets . . .

LGen Manson: —who, on the surface, do employ women in combat positions but when you analyse the numbers you will find that they are virtually non-existent. There might be one woman or eight women who are technically employed in combat units but on further examination you find that they are really not being employed in combat.

Mr. Blackburn (Brant): What is the reason for that? Why are they not capable for combat roles?

LGen Manson: I do not think it is a question of individual capability. One of the things we have learned in the trial which has recently been completed in the armed forces is that person for person a woman can perform a job, by and large, as well as her male counterpart. There are some well-accepted physiological differences, such as upper body strength and endurance, which are absolute physical facts. The difficulty encountered by armed forces around the world, including our own, focuses upon questions of unit cohesion and moral, the disruption factor. The difficulty in a task, which is perhaps the most difficult task any organization can face, that of fighting in combat, is so critical and so sensitive that every disruption is something that must be looked at very carefully and avoided if it is going to preclude the unit formation from doing the important job it has been assigned.

[*Translation*]

effectifs sont des femmes. Nous occupons à ce titre le deuxième rang parmi les pays membres de l'OTAN. Il y a peut-être un pays au monde où le pourcentage de femmes parmi les militaires est plus fort que celui enregistré au Canada.

L'évolution dans ce domaine est assez récente. Ce n'est qu'à partir de 1970-1972 que nous avons vraiment commencé à augmenter le nombre des femmes membres des forces canadiennes. Depuis une décennie environ, l'effectif des femmes aura augmenté de quelque chose de l'ordre de 500 p. 100, et les femmes comptent aujourd'hui pour près de 8 p. 100 des effectifs totaux. Il convient de souligner par ailleurs que le nombre de femmes qui occupent des postes élevés dans les forces militaires augmente très rapidement. On me dit que le rythme d'avancement des femmes au sein des forces canadiennes est légèrement supérieur au rythme d'avancement des hommes. Cela est, je pense, très représentatif des compétences et des aptitudes des femmes membres des forces canadiennes.

Une chose que nous avons apprise, c'est que les femmes sont tout aussi compétentes que les hommes dans les domaines pour lesquels elles ont été recrutées. Nous avons, comme la grande majorité des forces armées de par le monde, décidé que la participation des femmes aux activités militaires s'arrête au combat. Il y a de très bonnes . . .

M. Blackburn (Brant): Excusez-moi. Chaque organisme militaire de par le monde . . .

Lgén Manson: Oui. Il y en a un ou deux . . .

M. Blackburn (Brant): N'est-ce pas là ce que les pays du bloc soviétique . . .

Lgén Manson: . . . qui, à première vue, recrutent des femmes pour le combat, mais lorsqu'on analyse les chiffres, on découvre que l'incidence de cela est pratiquement nulle. Il y a peut-être une poignée de femmes qui sont techniquement employées par des unités de combat, mais un examen plus poussé révèle qu'elles ne travaillent pas vraiment en service commandé.

M. Blackburn (Brant): Et pourquoi cela? Pourquoi ne peuvent-elles pas être affectées à un service commandé pour le combat?

Lgén Manson: Je ne pense pas que ce soit une question de compétence individuelle. L'une des choses qui est ressortie de l'essai que nous avons fait tout récemment dans l'armée, c'est qu'une femme peut, *grosso modo*, faire aussi bien que son homologue masculin. Mais il y a un certain nombre de différences physiologiques avec lesquelles tout le monde est d'accord, au niveau notamment de la force des bras et du haut du corps et de l'endurance. Il s'agit de différences physiques que l'on ne peut nier. Un problème auquel se trouvent confrontées les forces armées de tous les pays du monde, y compris le nôtre, c'est celui de la cohésion et du maintien d'un bon moral. Il y a en effet un facteur de perturbation qui intervient. Livrer combat—le défi le plus difficile qu'un organisme, quel qu'il soit, puisse être appelé à relever—c'est une chose si critique et si fragile que tout bouleversement, toute source de perturbation, doit être examiné attentivement et évité dans toute la mesure du possible si l'on veut que l'unité

[*Texte*]

• 1045

These are all questions we are studying in great depth right now in the charter task force that the Chief of Defence Staff has established to look at the very points you are talking about.

Mr. Blackburn (Brant): I can appreciate your concerns, but just as a final comment, I can recall reading—and I am not talking about fiction or movies—factual accounts of women involved in various underground movements in Europe during World War II. For example, the Yugoslavian partisans had large components of women fighting and the conclusion which experts drew at that time was that women under combat and under stress were every bit as competent and as strong as their male counterparts.

I realize that guerrilla warfare is different from regular soldiering. Nonetheless, one could conclude that under guerrilla conditions, covert activity or the Italian partisans for example—the Free French underground—the conditions were even worse. The stress was even greater. The punishment was death if you were caught. There was no court martial; it was just the firing squad. Therefore, I do not think we should automatically conclude that women are not as tough, are not as capable and do not have the fighting qualities that men do under stress and under combat conditions. I think it would be quite wrong to draw those conclusions or to generalize too much here.

LGen Manson: I agree completely and let me assure you there are no automatic conclusions on these very important matters. I think it is interesting to note in quoting cases such as the Yugoslavian experience, the Soviet experience, the Israeli experience, that in all of them—you are quite right—women played a very important part in combat in each of those instances. However, historically it is well known that in each case the country was literally fighting for its life on its own territory. There was an imminent threat to the nation itself.

It is also interesting to note that in each case, when the war ended, those armed forces precluded women from combat. That is true. In the Soviet Union, I believe—the only figure I have seen is an estimate—less than one-half of 1% of the Soviet armed forces are women. In Israel, after their experiences in the war immediately following World War II in the Middle East and although women did play an important part in that war, the Israeli armed forces precluded the employment of women in combat units. That is still true today.

There are some very important factors here that go well beyond instinctive feelings. There are many scientific aspects to it that have to be looked at very carefully and they do centre around the very difficult area of morale and unit cohesion. We have a major effort among behavioural scientists within the

[*Traduction*]

de combat soit en mesure de faire le travail important dont elle a été saisie.

Ce sont toutes là des questions qu'étudie à l'heure actuelle le groupe de travail sur la charte que le chef de l'état-major de la Défense a créé et chargé d'examiner.

M. Blackburn (Brant): Je comprends ce que vous dites, mais en guise de conclusion, je me reporterai à quelque chose que j'ai lu. Il ne s'agit pas de roman ni de cinéma, mais de récits, de comptes rendus de ce que des femmes ont fait en Europe pendant la Deuxième Guerre mondiale dans le cadre d'un certain nombre de mouvements de résistance. Les partisans yougoslaves, par exemple, comptaient de nombreuses femmes parmi les unités combattantes, et la conclusion des experts, à l'époque, avait été de dire que dans des situations de combat et de stress, les femmes étaient tout aussi compétentes et tout aussi fortes que leurs homologues masculins.

Je me rends très bien compte que la guérilla n'a rien à voir avec les opérations militaires typiques. Il y a cependant tout lieu de croire que les conditions étaient pires encore pour les mouvements clandestins, les partisans italiens, par exemple, ou la Résistance française. Le stress y était encore plus important. Ceux qui se faisaient prendre étaient tués. Il n'y avait pas de conseil de guerre pour eux; juste un peloton d'exécution. C'est ce qui m'amène à dire que nous ne devrions pas supposer automatiquement que les femmes ne sont pas aussi fortes; qu'elles ne sont pas aussi capables que les hommes et qu'elles ne peuvent pas avoir les mêmes aptitudes pour le combat que les hommes en situation de stress et de combat. Je pense que nous aurions tort de tirer ce genre de conclusions et de trop généraliser.

Lgén Manson: Je suis tout à fait de votre avis. Permettez-moi de vous assurer qu'en ce qui concerne ces questions très importantes, il n'est pas question de conclusions automatiques. Il est, je pense, intéressant de se reporter à l'expérience yougoslave, à l'expérience soviétique, à l'expérience israélienne—vous avez tout à fait raison—les femmes ont joué un rôle très important dans chacun de ces cas, et ce, en situation de combat. L'histoire nous a cependant appris que dans chacun de ces cas, le pays concerné luttait pour sa survie, sur son propre territoire. Le pays lui-même était menacé.

Il est également intéressant de souligner que dans chacun de ces cas, une fois la guerre terminée, les femmes n'étaient plus admises dans l'armée. C'est un fait. Il me semble qu'en Union soviétique—et le seul chiffre que j'ai vu n'est qu'une approximation—moins d'un demi pour cent des soldats sont des femmes. Quant à Israël, dès la fin de la guerre au Moyen-Orient, qui a tout de suite suivi la Deuxième Guerre mondiale, même si les femmes y avaient joué un rôle très important, l'armée a fermé aux femmes les unités de combat. Et la situation n'a pas changé depuis.

Il intervient un certain nombre de facteurs très importants qui vont bien en deçà de simples questions de sentiment et d'instinct. Il y a en effet un certain nombre d'aspects scientifiques dont il faut tenir compte, et il y a le problème du moral des troupes et de la cohésion. À ce propos, nous avons chargé

[*Text*]

department to study these in the context of the work that the task force is doing right now.

One thing I personally can foresee is that the trend we have established over the last 15 years to increase employment of women to the greatest extent possible is going to continue. It will develop perhaps to a dramatic extent over the short term and we will see expansion, continual expansion, in the employment of women within the armed forces, but only on the basis of positive knowledge. We cannot serve as a social laboratory in the armed forces. The job we do in the ultimate survival of the nation is a very important one. The government spends an enormous amount of money on defence and we cannot jeopardize that effort on an ad hoc basis. We must do it on a systematic scientific basis and that is precisely the way we are going about it.

Mr. Blackburn (Brant): Thank you very much, General. I appreciate your comments and I understand at least some of the problems you are faced with.

Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Mr. Hopkins.

Mr. Hopkins: I have one further comment on the Low Level Air Defence program, Mr. Chairman. From what Mr. Davies has told us, taking a look at the minus 0.2% growth in defence expenditure last fiscal year and what looks like minus 2.9% negative growth in this year's capital expenditures, it would be fair to assume that the estimates between the budgets of 1979-80 through to 1984-85 are the key ones in which you had larger increases on a very positive side. That this is where the money has been built into the budget to cushion the Low-Level Air Defence program now.

• 1050

Mr. Davies: Following our meeting the other night, I had a statement prepared showing the calculation of real growth in the estimates for this year. I am not able to track back to the minus two or the figures you are using in 1985-86, Mr. Hopkins. I realize in 1985-86 we did not have as much real growth as we had anticipated, but it is still on the plus side. The real growth in our estimates calculation for 1986-87 is as advertised, 2.75%. I have the statement and can deliver it to you and append it to today's minutes, if you like. It will show you how we arrived at 2.75%.

As far as the capital in the estimates is concerned, it may appear at first glance—the estimates were printed back in the fall—that there may be some negative growth in there. Action has been taken within the department and it is under way as of

[*Translation*]

un certain nombre de chercheurs spécialisés dans l'étude des comportements d'examiner tous ces éléments dans le contexte de l'étude entreprise par le groupe de travail.

S'il est une chose que je puis prévoir, c'est que la tendance à recruter davantage de femmes, tendance qui s'est clairement dessinée au cours des 15 dernières années, va se maintenir. Elle s'accentuera peut-être considérablement dans le court terme, et nous verrons une multiplication continue du nombre de femmes employées par les forces militaires. Mais je ne me reporte ici qu'à des connaissances positives. Nous ne pouvons pas servir de laboratoire social dans l'armée. Le travail que nous faisons en vue d'assurer la survie de la nation est extrêmement important. Le gouvernement consacre des sommes considérables à la défense, et nous ne pouvons pas mettre en péril la sécurité du pays en recourant à des mesures ponctuelles par-ci, par-là. Nous ne pouvons agir qu'en nous appuyant sur des données scientifiques systématiques, et c'est précisément là ce que nous faisons.

M. Blackburn (Brant): Merci beaucoup, général. Je vous remercie pour vos commentaires et je comprends maintenant au moins certains des problèmes auxquels vous vous trouvez confrontés.

Merci, monsieur le président.

Le président: Monsieur Hopkins.

M. Hopkins: Monsieur le président, j'aurais un dernier commentaire à faire au sujet du programme de missiles de défense aérienne à faible altitude. D'après ce que nous a dit M. Davies, si je prends la croissance négative de 0,2 p. 100 enregistrée l'an dernier pour les dépenses militaires et la croissance négative de 2,9 p. 100 enregistrée cette année pour les dépenses en capital, serait-il juste d'en déduire que les prévisions budgétaires clefs pour lesquelles vous avez eu des augmentations importantes sont celles des années 1979-1980 à 1984-1985? C'est pendant ces années—là que l'argent a été mis dans le budget de façon à pouvoir payer le programme de missiles de défense aérienne à faible altitude qui est en train d'être mis à l'oeuvre.

M. Davies: Suite à notre réunion de l'autre soir, j'ai demandé que l'on prépare un rapport statistique sur l'augmentation réelle des prévisions pour cette année. Je ne sais cependant pas ce qu'il en est quant au chiffre négatif de 0,2 dont vous avez parlé relativement à l'année 1985-1986. Je sais que nous n'aurons pas enregistré pendant cette année autant de croissance que prévu, mais les chiffres sont positifs. L'augmentation réelle de nos prévisions pour 1986-1987 correspond à ce qui a été annoncé, soit 2,75 p. 100. J'ai le document ici avec moi et je pourrais vous le présenter afin qu'il puisse être annexé au procès-verbal de la réunion d'aujourd'hui, si vous le voulez. Il y est expliqué comment on en est arrivé à ces 2,75 p. 100.

Pour ce qui est des dépenses en capital qui figurent dans les prévisions, l'on pourrait penser, à première vue—les prévisions ont été imprimées à l'automne—qu'il y a peut-être eu une croissance négative à ce chapitre. Des mesures ont été prises

[*Texte*]

April 1 to, let us say, accumulate funds in other areas of the budget which will be available for eventual transfer to capital. This will put something like an extra $150 million into the capital equipment side which will enable us to proceed perhaps better than the estimates show, as printed.

As you know and as General Manson related regarding some of the tables in here, they are a snapshot in time. At the particular time we were putting these estimates together that is what we thought we would have available to spend on capital equipment. We have taken measures dealing with the reductions in some operational activities, cutbacks on some exercises to make money available for this important area of re-equipping the Canadian forces and we will do so during the course of this year.

Mr. Hopkins: So there is no misunderstanding about Mr. Davies' statement and my question, Mr. Chairman, I was talking specifically about the capital side of the budget, whereas when he talks about the 2.75% he is talking about the overall expenditures of the department.

Mr. Davies: That is right. As I mentioned . . .

Mr. Hopkins: We are talking two different things here.

Mr. Davies: As I mentioned, it is 2.75% overall based on the method of calculation on which we do the budget, based on Treasury Board rules. The capital line item in the budget, in the estimates, will be increased during the course of the year by supplementary estimate transfers from votes 1 and 10 and perhaps 15 into vote 5 capital. We have made plans. The plans are framed right now to save this money and make it available for a transfer into the capital vote.

Mr. Hopkins: That is in-house management as opposed to real increase we are talking about here, Mr. Chairman.

There is one very important question I want to bring up when you start talking about other areas of cuts and savings. I come to the Department of National Defence's dependents school system.

I had the opportunity of teaching and playing an administration role in DND schools before coming to Parliament. I am amazed that we have a team from the Department of National Defence going around visiting dependent schools on bases with the idea of cutting back. Possibly they could put them over into the county or regional government areas. From a humane and sensitive point of view, I think this is really sad. We have children of DND personnel who are transferred across the country, out of the country, back into the country. To bring them back home and throw them into a large civilian high school where the teachers and indeed in some cases the boards, are not in touch with the problems faced by such a migratory population I think puts those students at a disadvantage.

[*Traduction*]

par le ministère, et l'on tâche depuis le 1er avril d'accumuler à d'autres postes des fonds qui pourraient être transférés à la rubrique des dépenses en capital. Cela ajouterait à ce poste quelque 150 millions de dollars supplémentaires, ce qui nous permettrait peut-être de nous débrouiller un peu mieux que prévu.

Comme vous le savez, et comme l'a souligné le général Manson, certains de ces tableaux sont des clichés qui ne portent que sur un moment précis dans le temps. Les chiffres qui y figurent correspondent au montant d'argent que nous pensions, à un moment précis—notamment lors de la préparation des prévisions—pouvoir consacrer aux dépenses en capital. Nous avons pris des mesures visant à réduire certaines activités et à effectuer certaines coupures, afin de dégager certains fonds pour le rééquipement des forces canadiennes, et nous poursuivrons ces efforts tout au long de l'année.

M. Hopkins: Afin qu'il n'y ait aucun malentendu en ce qui concerne la déclaration de M. Davies et ma question, je tiens à préciser, monsieur le président, que je parlais tout particulièrement des dépenses en capital, tandis que M. Davies a parlé des 2,75 p. 100, qui correspondent aux dépenses totales du ministère.

M. Davies: C'est exact. Comme je l'ai dit . . .

M. Hopkins: Nous parlons ici de deux choses différentes.

M Davies: Comme je l'ai dit, il s'agit de 2,75 p. 100 pour l'ensemble, calculé conformément à nos systèmes comptables et aux règles adoptées par le Conseil du Trésor. Le poste des prévisions qui correspond aux dépenses en capital sera augmenté pendant l'année grâce à des transferts de prévisions supplémentaires des crédits 1 et 10, et peut-être même au transfert au crédit 5, dépenses en capital, de certaines sommes qui relèvent à l'heure actuelle du crédit 15. Nous avons établi des plans qui devraient nous permettre d'économiser de l'argent et de transférer les montants ainsi récupérés au poste correspondant aux dépenses en capital.

M. Hopkins: Monsieur le président, il s'agit ici non pas d'une augmentation réelle, mais tout simplement d'une redistribution interne.

Vous avez fait état d'un certain nombre de coupures et d'économies, et cela m'amène à une question très importante, celle du système scolaire dont bénéficient les enfants des employés du ministère de la Défense.

Avant d'être élu au Parlement, j'ai enseigné dans des écoles du ministère de la Défense et j'ai également travaillé un petit peu dans l'administration scolaire. Je n'en reviens pas qu'une équipe du ministère de la Défense nationale soit en train de rendre visite à des écoles sur des bases militaires en vue de leur imposer des réductions. L'on envisagerait apparemment de les transférer au gouvernement local ou régional. Je trouverais cela déplorable, à tous les points de vue. Il y a des enfants de militaires qui sont envoyés à l'étranger, pour ensuite revenir et repartir plus tard. Si l'on jetait ces enfants, une fois rentrés chez eux, dans de grosses écoles secondaires civiles où les enseignants, et même dans certains cas les commissions scolaires, ne seraient pas au courant des problèmes qui sont les leurs, du fait de leurs déplacements fréquents, je pense que

[*Text*]

• 1055

I would like to ask you this morning if it is the policy of DND to cut out dependent schools altogether. Obviously you cannot do it in Europe but what about those bases in Canada where you have DND schools? I think this is a very important domestic matter to members of the Canadian forces.

LGen Manson: Mr. Chairman, the question is an important one at this time. The visiting group Mr. Hopkins refers to is an evaluation team from the Department of National Defence and from our headquarters here. It is one of a whole series of evaluations done on behalf of the Chief of Defence Staff and the deputy minister, in virtually every area of operation of the department. In that sense it is routine. It is not routine in the sense, as you have pointed out so clearly, that dependent education is of great concern to us. It is a very important activity. At the present time we are at a point of crisis in the business of dependent education. We operate a very large system and it costs something like $65 million a year to provide education for the dependents of military personnel. That is a lot of money. It is only a matter of good management that from time to time we investigate the way in which we spend it and the efficiency with which we operate.

One of the factors which has led to the crisis is that there has been a 40% decline in enrolment in DND schools in recent years. That is not surprising; it has been happening throughout all of Canadian society in recent years, as one of the social phenomena with which we are coping in society in general these days. However, it does present us with some difficult situations. We have a very large number of schools and some of them have very small populations now. Like all schools across the country, we must examine the prospect of consolidation, where possible. This may happen in some schools. There is no longer a real justification for maintaining a Department of National Defence school. After all, constitutionally, education belongs to the provinces; it is only by exception that we maintain schools within the Department of National Defence. We have done so on a very large scale for very good reasons—on isolated bases, for example, or in areas where we cannot provide instruction in the language of the individual families. You can be sure we will continue to maintain schools in every case where they can be justified.

As a matter of good management, however, we must carry out a review of this kind from time to time. That review is

[*Translation*]

cela les placerait dans une situation où ils seraient très désavantagés.

Ma question ce matin est donc la suivante: le ministère de la Défense nationale compte-t-il supprimer carrément les écoles pour enfants à la charge de militaires? Vous ne pourrez pas bien sûr faire cela en Europe, mais qu'en est-il des écoles situées sur des bases militaires ici, au Canada? Je pense que c'est une question qui revêt énormément d'importance aux yeux des membres des forces canadiennes.

Lgén Manson: Monsieur le président, cette question est très importante à l'heure actuelle. Le groupe de travail dont M. Hopkins vient de faire état est en fait une équipe d'évaluation composée de représentants du ministère de la Défense nationale et de représentants du quartier général, ici, à Ottawa. Il s'agit d'une étude parmi toute une série d'évaluations entreprises par le chef d'état-major de la Défense et par le sous-ministre. Ces études couvrent la quasi-totalité des activités du ministère. Dans ce sens-là, il s'agit d'une étude tout à fait routinière. Mais elle n'est pas routinière dans un autre sens: en effet, comme vous l'avez souligné, l'éducation des enfants qui sont à la charge des militaires nous importe énormément. Il s'agit d'une activité très importante. A l'heure actuelle, cependant, le système d'éducation des enfants à la charge des militaires est en état de crise. Le système est très vaste, et il nous en coûte près de 65 millions de dollars chaque année pour offrir un programme d'enseignement aux enfants à charge des militaires. C'est beaucoup d'argent. Et ce n'est qu'une bonne pratique de gestion que de nous renseigner de temps à autre sur la façon dont l'argent est dépensé et sur l'efficacité du système lui-même.

L'un des facteurs qui a contribué à la crise, c'est que l'on a constaté au cours des dernières années une baisse de 40 p. 100 au niveau des inscriptions dans les écoles du ministère de la Défense. Mais il n'y a rien d'étonnant à cela. Il s'agit d'un phénomène social qui a été constaté dans toutes les couches de la société canadienne. Il n'en demeure pas moins que cela pose certaines difficultés. Nous avons un très grand nombre d'écoles, et certaines d'entre elles ne desservent qu'un très petit nombre d'étudiants. Comme c'est le cas de tous les systèmes scolaires du pays, nous devrons examiner, là où cela est possible, la possibilité d'opter pour des regroupements. Certaines écoles devront peut-être composer avec de pareils regroupements. Dans certaines régions, il n'est plus justifié de maintenir une école du ministère de la Défense nationale. Après tout, en vertu de la constitution, l'éducation relève des provinces. Les écoles du ministère de la Défense nationale sont une exception. Et si nous avons travaillé dans ce domaine sur une si grande échelle, c'est pour de très bonnes raisons. En effet, nous avons monté des écoles sur les bases isolées, par exemple, ou dans les régions où il n'aurait pas été possible d'offrir aux enfants de militaires un enseignement dans leur langue. Je puis vous assurer que nous maintiendrons ces établissements scolaires dans tous les cas où ce sera justifié.

Dans l'intérêt de la bonne gestion de nos affaires, nous devons néanmoins étudier ce genre de chose de temps en

[*Texte*]

going on right now. There will be no precipitous action; we are not going to have wholesale, massive closures of Department of National Defence schools. But we are looking at it and this is something we must do. Over a period of time recommendations will be made to the Minister and to senior officials of the department, in one way or another, regarding the consolidation, retention, or perhaps closure, of some DND schools.

Mr. McKinnon: I would just like to have a quick answer to a thing you left me in some doubt about, issuance of the new uniforms. You said next fall, September 1, or something, 50% of the troops would have them. Is this to be made an issue? I would hope it will go to a complete unit at a time, not that those with initials A to M will get them in September and N to Z, in April. Is that correct? Battalions will still be able to be in the same uniform at all times?

LGen Manson: Yes, sir. That is quite correct. We have a rather detailed and complex plan for the issue of the uniform.

• 1100

One of the factors, as you imply, is the importance of maintaining unit cohesion in this sense to uphold the morale of the unit. So in our plan we are working on geographical areas; we want to make sure that every part of the country gets an opportunity to see the new uniform at essentially the same time, but that we do not disrupt a unit by having half of it in the old uniform and half in the new. So yes, these factors have all been taken into account.

Mr. McKinnon: Thank you. I would just like to say to the ADM Finance that I was enchanted with his recounting of how they put certain things into the estimates, thinking that they might move them around a bit afterwards. I am looking forward to the minutes. It will be the most interesting reading I have had since I read *The Great Train Robbery*, and it might be considered somewhat similar by some people.

I would like to talk about the ranks. I am rather concerned. I picked out the oldest set of estimates I had, which are 1974-75, the other day, General Manson, and looked at the numbers of the services at that time, and they have increased about 4% since then: 81,243 was the figure in 1974-1975 in the final column of distribution of man-years by activities under the military personnel, and in 1986-87 it is 84,493, a difference of 4%.

When you start looking at the top end of the table, you find that in those days we had six generals or lieutenant generals, and we now have nine; that is an increase of 50%. We had in those days 19 major generals; we now have 27, which is also an increase of 50%. Brigadier generals in 1974-75, we had 53; we now have 79, another increase of 50%. Then 277 colonels and

[*Traduction*]

temps. Il se trouve que pareille étude est en train de se faire. Aucune mesure ne sera cependant prise à la hâte. Nous n'allons pas nous lancer dans des fermetures massives d'écoles du ministère de la Défense nationale. Nous examinons la situation, car il le faut. Des recommandations seront présentées, sous une forme ou une autre, au ministre et aux hauts fonctionnaires du ministère. L'on devra recommander le regroupement, le maintien, ou peut-être la fermeture de certaines écoles du ministère.

M. McKinnon: J'aimerais que vous tiriez rapidement au clair quelque chose dont il a été question tout à l'heure au sujet des nouveaux uniformes. Vous avez dit qu'à l'automne prochain, aux environs du 1er septembre, 50 p. 100 des troupes se verront remettre leurs nouveaux uniformes. J'espère qu'on habillera en une seule et même fois tous les membres d'une section donnée et qu'on ne va pas faire en septembre une distribution aux personnes dont le nom de famille commence par une lettre comprise entre A et M, pour faire une autre distribution en avril à ceux dont le nom commence par une lettre comprise entre N et Z. Ai-je bien compris? Les membres d'un même bataillon porteront en tout temps le même uniforme, n'est-ce pas?

Lgén Manson: Oui, monsieur. Nous avons mis au point un plan très détaillé et très complexe pour la distribution des uniformes.

L'un de ces facteurs importants, auxquels vous avez fait allusion, c'est la cohésion qui doit régner dans chaque unité pour y maintenir l'esprit de corps. C'est pourquoi notre plan se répartit en zones géographiques, de sorte que le nouvel uniforme sera porté, plus ou moins simultanément, dans chacune des régions du pays. Nous ne jugeons pas souhaitable que les deux uniformes soient à la fois dans la même unité. C'est la raison pour laquelle nous avons tenu compte de tous ces facteurs.

M. McKinnon: Merci. Ce que j'ai bien aimé dans l'exposé du SMA, Finances, c'est ce qu'il raconte au sujet des prévisions budgétaires que l'on déplace d'un poste à l'autre. J'ai bien hâte de voir le compte rendu. Ca va me rappeler le récit du célèbre vol du fourgon postal, que certains mettraient dans la même catégorie de lecture.

J'aimerais maintenant parler des grades, chose qui me préoccupe beaucoup. Je suis remonté le plus loin que j'ai pu en arrière, général Manson, soit aux prévisions de l'exercice 1974-1975, et sous la rubrique «activités, personnel militaire», je note qu'entre cet exercice et celui de 1986-1987, il n'y a eu qu'une augmentation de 4 p. 100 en années-personnes, soit 84,493 contre 81,243.

Du côté des officiers, durant le même laps de temps, le nombre de généraux ou lieutenants généraux est passé de six à neuf, soit une hausse de 50 p. cent; le nombre de majors généraux est passé de 19 à 27, là encore une hausse de 50 p. 100; le nombre de brigadiers généraux est passé de 53 à 79, là aussi une hausse de 50 p. 100; 333 colonels au lieu de 277, et à

[*Text*]

we now have 333. It begins to level off at that stage. I am rather concerned about the number of general rank and the increase over that 10 years, considering there was only a 4% increase in the overall strength of the forces. I worry about that. I will have a secondary question after you explain those gross increases.

LGen Manson: The trend Mr. McKinnon points out is one that has been taking place since the end of World War II. It is an observation that is raised from time to time. Though on the surface it might appear extravagant, there are in fact a number of good reasons for the increases in number. Perhaps I can mention one or two of them. The most important one in relating the numbers of senior officers in the armed forces today to the number in 1974-75, as you did, is the very simple fact that at that time, as you will recall, we had virtually no money in the capital program. There was virtually no capital development in the Department of National Defence. It was only with the development of a new budgetary trend in 1975 that our capital program was revived. You will recall that resulted in the production of the Aurora, the CF-18, the new ship program, and so on, a very dramatic development.

It goes without saying that those are enormous programs, and they call for good management, as we must do. By and large, the number of people who are involved in carrying through those programs are senior officers. They are extremely technical programs. They are not like the days of World War II, where a company could turn out 100 aircraft a week out of a factory. We receive two F-18s a month because of the complexity of that airplane and the systems with which it operates. That imposes upon the department a requirement for some very, very careful program management, again at the higher levels. Our program managers by and large are brigadier general rank, as I was when I was manager of the F-18 program.

The management of this enormous $10 billion program a year calls for some senior members of the armed forces with experience, with many years of service, who have risen to high rank, to ensure that the taxpayer's dollar, which is expended in such large amounts, is expended wisely and well. That is an important requirement.

• 1105

Over the years we have also increased Canadian participation in alliance staffs. A large number of the general officers and colonels that you see listed here are employed, for example, in SHAPE headquarters in Europe, at NATO headquarters itself, in various subsidiary headquarters throughout NATO and, of course, in the North American Aerospace Defence Command as well. By and large our allies look for us to provide senior officers so we can talk on par with our counterparts from other armed forces. In many ways that is a matter of perception but it is very, very, important point. If we are to carry the weight in these alliances that we feel we must, we must talk to our counterparts on more or less an equal rank level.

[*Translation*]

partir de ce grade, la courbe s'aplanit. Pour les officiers supérieurs, donc, l'augmentation est beaucoup plus élevée que celle des forces armées en général, qui est de 4 p. 100; voilà ce qui me préoccupe. Une fois que vous m'aurez fourni toutes les explications voulues, je vous poserai une autre question.

Lgén Manson: La tendance que note M. McKinnon se manifeste depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. On m'en fait la remarque de temps à autre. Cette tendance, quoique bizarre à première vue, s'explique pour diverses bonnes raisons. J'en mentionnerai une ou deux. La plus importante, il faut comparer le nombre d'officiers supérieurs aujourd'hui et en 1974-1975, comme vous l'avez fait, c'est tout simplement qu'à l'époque, vous vous en souvenez, notre programme d'immobilisations était pratiquement inexistant. Le ministère de la Défense nationale n'avait pratiquement pas un sou à consacrer aux immobilisations. Ce n'est qu'avec l'avènement de la nouvelle tendance budgétaire, qui est apparue en 1975, que notre programme d'immobilisations a été ressuscité, avec les fantastiques retombées que l'on connaît—l'Aurora, le CF-18, le nouveau programme naval, etc.

Il va sans dire qu'il s'agit là de programmes très coûteux, qui doivent être bien administrés, et dont la responsabilité est en général confiée aux officiers supérieurs, vu leur caractère extrêmement technique. Ce n'est pas comme pendant la dernière guerre, alors qu'une usine pouvait fabriquer 100 aéronefs par semaine. Nous fabriquons deux F-18 par mois, à cause de la complexité de cet avion et de ses systèmes de fonctionnement. Il faudrait un programme extrêmement bien administré par des officiers supérieurs. Nos directeurs de programme ont en général le grade de brigadier général, ce qui était mon cas lorsque je dirigeais le programme des F-18.

Pour administrer cet énorme budget de 10 milliards de dollars par année, il faut des officiers supérieurs qui ont de l'expérience, un grand nombre d'années de service, qui ont atteint les grades supérieurs, si on veut que l'argent des contribuables soit dépensé à bon escient. C'est très important.

Le nombre de militaires travaillant au sein des alliances s'est aussi accru au fil des ans. Une bonne partie des officiers généraux et des colonels figurant sur la liste sont au quartier général du SHAPE, en Europe, à celui de l'OTAN, dans divers autres bureaux de l'OTAN et, bien sûr, au Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord. En général, nos alliés exigent que les contacts se fassent entre officiers supérieurs de même grade, et ils y tiennent énormément. De l'extérieur, on ne voit pas les choses sous le même rapport, mais au sein des alliances dont nous faisons partie, c'est indispensable si nous voulons faire le poids.

[*Texte*]

I should also point out that relative to her allies Canada has a small armed forces. Yet if we were called upon to go to war, there would be, from the concept of mobilization, a very large expansion in the size of our armed forces. You cannot hire generals off the street. You must train them in peacetime and that is part of the cadre of the Canadian Armed Forces in the mobilization concept.

There are some other reasons as well. I think you will find that if you compare the rank structure of the Canadian forces on a per capita basis you will find that we are essentially the same as our allies. There are some instances where our allies have fewer generals per capita but there are many others where they have considerably more than we do. We are basically on par with our allies in this respect.

Mr. Davies: I wonder if I could remark on the first part of your comments, Mr. McKinnon. I would be interested to read what I said, too.

This or next year is not going to be the first year we have done this. As a matter of fact, if I can refer you to the table on page 7 of Part III of the estimates you will note that the capital vote in 1984-85 was increased during the year by some $251 million from transfer from other places and additional funds that were received during the course of the year. It is a common practice that after the estimates are put together and the plan of what you are going to do is solidified that you have to make adjustments during the year.

Mr. McKinnon: The idea of the lean and mean forces that one sometimes hear seems to be gone forever.

To get down to specifics, the increase in the pay of the forces this year comes to 7.5% over this year's main estimates. That seems to be a pretty substantial increase. I am curious about that. When you compare it with the fact that the capital funds are in a decreasing situation, if you put in a deflater . . .

Mr. Davies: The pay of the forces includes, of course, the additional funding required for some 1500 new people, as a start. It also includes the allowances that are paid to the members of the forces. These are at flutuating rates unlike the straight increase for the pay of the forces. When you take those out you come down to the basic pay increase.

Mr. McKinnon: I do not read the person-years in quite the same fashion as you have just described, but you have my questions and it is time I went.

Mr. Davies: We have estimated the pay increase for the forces this year to be 3.8%.

Mr. McKinnon: Yes, but the amount of money needed to pay the forces has increased by 7.5%.

Mr. Davies: That is right.

The Chairman: Gentlemen, thank you very much indeed for coming this morning.

Colleagues, I wonder if you can stay on a moment or two. We have about five minutes of in camera business to conduct if you can stay. Mr. Davies.

[*Traduction*]

D'ailleurs, nos forces armées sont peut-être faibles, relativement à celles de nos alliés, mais en cas de guerre, de mobilisation, elles deviendraient très importantes. Il nous faudrait des généraux pour les guider. Allons-nous devoir les chercher dans la rue? Non, il faut les former en temps de paix, pour pouvoir compter sur eux en cas de mobilisation.

Mais il y a d'autres raisons aussi pour cela. Ainsi, si l'on compare la répartition proportionnelle des grades dans nos forces armées avec celle de nos alliés, on constate peu de divergence entre les deux. Pour quelques pays ayant moins de généraux que nous, bien d'autres en ont sensiblement plus. Somme toute, nous nous comparons avec nos alliés sur ce point.

M. Davies: J'aimerais revenir à la première partie de vos remarques, monsieur McKinnon. J'ai aussi hâte de lire le compte rendu.

Ce qui se fera cette année ou l'an prochain n'est pas nouveau. En fait, et je vous renvoie à la page 7, partie III, des prévisions budgétaires, les crédits d'immobilisations de l'exercice 1984-1985 ont augmenté de 251 millions de dollars au cours de l'année, à la suite de transferts et de crédits supplémentaires adoptés en cours d'exercice. La chose est tout à fait courante: une fois que les prévisions budgétaires sont établies, on y apporte des modifications à mesure que les plans d'activité se concrétisent.

M. McKinnon: Mais où sont les armées d'antan, maigres mais musclées?

Revenons à nos moutons. Par rapport à l'exercice précédent, la rémunération des forces armées accuse une hausse de 7,5 p. 100. Voilà qui me paraît élevé. C'est fort curieux. Alors même que les dépenses en immobilisations baissent, compte tenu de l'inflation . . .

M. Davies: Cette rémunération globale provient en partie d'une augmentation de 1,500 des effectifs et comporte les indemnités versées aux militaires. Ces dernières fluctuent, alors que le taux de rémunération est fixé d'avance. Il faut soustraire ces indemnités pour obtenir le traitement de base.

M. McKinnon: Je n'interprète pas les chiffres relatifs aux années-personnes de la même façon que vous, mais vous avez entendu mes questions, et je dois m'en aller.

M. Davies: Nous estimons que la rémunération de base s'est accrue de 3,8 p. 100 cette année.

M. McKinnon: Oui, mais le budget total de la rémunération a augmenté de 7,5 p. 100.

M. Davies: C'est exact.

Le président: Merci, messieurs, d'être venus ce matin.

Chers collègues, pourriez-vous rester une minute ou deux? Nous en avons pour cinq minutes au plus à huis clos. Monsieur Davies.

[*Text*]

Mr. Davies: Mr. Chairman, you asked me at the beginning if I had an opening statement and I said that I did not. I would like to mention one point as a closing statment, if I might.

The three of us sitting here at the table sometimes felt very naked this morning. In the beginning I understood I was suppose to be called as the only witness. Mr. McKinnon asked the other night if ADM Personnel could come, so he came, fortunately. Maybe what you are going to talk about at the next meeting is the CDS, and the CDS is probably going to come himself, with me in the background in case there were some financial questions.

• 1110

I do not know whether this is the way you want to keep it or whether we should bring all staff to every meeting.

The Chairman: No. This is one of the matters I wish to raise, so thank you for drawing it to our attention.

Mr. Hicks: Can I ask one brief question about education which was not cleared up by Mr. Hopkins' question?

Mr. Hopkins: I was not answering it; I was just raising the question.

Mr. Hicks: Yes, I know, but I, too, am interested in education. General Manson, are you are reviewing education in Europe as well?

LGen Manson: We are doing a general review. The evaluation to which Mr. Hopkins referred is specifically in Canada and only in certain parts of the education system in Canada.

Mr. Hicks: But my real question is whether there is any consideration whatsoever to any cutbacks on European bases.

LGen Manson: I would never say there would be no change at all, because we must always keep options open for minor changes and changes in population. But I think it goes without saying we have a very special requirement for the education of our people in Europe, on the basis that we do have military dependents in Europe and always will as long as we have forces there. And because there is no education system over there which can meet their needs, we will provide a Canadian education system overseas.

Mr. Hicks: The one thing never mentioned was only the very highest calibre of teachers end up on those bases and in Canadian . . .

Mr. Hopkins: Were you there, Bob?

Mr. Hicks: No, I was not. But I was involved for 31 years in helping to screen people and write recommendations for people who wanted to go to DND. Only the most outstanding went, so the young people from our service personnel are very fortunate.

LGen Manson: Yes. Four of my own children went through this system, and I can attest to what you are saying.

[*Translation*]

M. Davies: Monsieur le président, vous m'avez demandé si j'avais un exposé préliminaire. Je n'en avais pas, mais pourriez-vous m'accorder le mot de la fin?

Nous trois, nous sommes sentis un peu seuls ce matin. Au départ, je croyais être le seul témoin. M. McKinnon a demandé l'autre soir si le SMA, Personnel, pouvait venir. Fort heureusement, il était disponible. À la prochaine réunion, vous parlerez probablement du chef d'état-major de la Défense, qui viendra peut-être en personne; je serai là, au cas où il y aurait des questions financières.

Je ne sais pas si vous voulez garder la procédure habituelle ou si le personnel devrait assister à chaque réunion.

Le président: Ce n'est pas nécessaire. C'est une des questions que je voulais soulever; je vous remercie de l'avoir fait pour moi.

M. Hicks: J'aimerais poser une brève question en matière d'éducation, car la réponse à la question de M. Hopkins était insuffisante.

M. Hopkins: J'ai posé la question, je n'y ai pas répondu.

M. Hicks: Oui, je sais, mais moi aussi, je m'intéresse à l'éducation. Général Manson, étudiez-vous la question en Europe également?

Lgén Manson: Nous faisons une étude générale. L'évaluation à laquelle M. Hopkins faisait allusion concerne uniquement le Canada, certaines composantes du système d'éducation canadien.

M. Hicks: Ce que je veux vraiment savoir, c'est si l'on envisage des coupures pour les bases européennes.

Lgén Manson: Je ne peux pas vous affirmer que tout restera comme avant; il faut pouvoir s'adapter aux changements mineurs et à l'évolution démographique. Il va sans dire que nous avons des besoins d'éducation spéciaux en Europe et que ce sera le cas tant que nous aurons là-bas des militaires accompagnés de leurs familles. Et vu qu'il n'y a pas de système d'éducation correspondant, nous assurons un système canadien d'éducation à l'étranger.

M. Hicks: Il y a une chose qu'on ne dit pas; c'est que ces bases recrutent les enseignants les plus compétents et au Canada . . .

M. Hopkins: Vous y êtes allé, Bob?

M. Hicks: Non. Par contre, j'ai passé 31 ans à donner des interviews et à faire des recommandations pour des gens qui voulaient travailler pour la Défense nationale. On ne recrutait que les meilleurs. Les enfants de notre personnel des forces armées ont donc beaucoup de chance.

Lgén Manson: En effet. Je peux m'en porter garant, quatre de mes enfants ayant fait leurs études dans une base.

[*Texte*]

Mr. Hopkins: Mr. Chairman, I would just like to ask General Manson not to allow the Spartan experiences of his early days—when he travelled 60 miles round-trip from Deep River to Pembroke to high school—to interfere with his judgment on this matter.

LGen Manson: We can talk about it some day, Mr. Hopkins.

The Chairman: Thank you very much, gentleman.

Colleagues, I would ask for a motion that we go in camera in five minutes time, which should allow people to make an orderly departure.

[*Traduction*]

M. Hopkins: Monsieur le président, je ne voudrais pas que l'expérience que le général Manson a connue dans sa jeunesse—lorsqu'il faisait 60 milles par jour aller-retour, de Deep River à Pembroke, pour aller étudier—influe sur son jugement en la matière.

Lgén Manson: On parlera de ça un autre jour, monsieur Hopkins.

Le président: Merci bien, messieurs.

Chers collègues, quelqu'un veut-il proposer une motion pour que nous siégions à huis clos dans cinq minutes? Cela donnera le temps à nos témoins de nous quitter.

Canada Post Corporation / Société canadienne des postes
Postage paid / Port payé
Canada
Book Tarif
Publications Mail / Poste-publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 3

Monday, April 21, 1986

Chairman: Patrick Crofton

If undelivered, return COVER ONLY to
Canadian Government Publishing Centre
Supply and Services Canada
Ottawa, Canada, K1A 0S9

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

National Defence

RESPECTING:

Main Estimates 1986-87: Votes 1, 5, 10 and 15 under NATIONAL DEFENCE

WITNESSES:

(See back cover)

First Session of the
Thirty-third Parliament, 1984-85-86

Available from the Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada, K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada, K1A 0S9

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 3

Le lundi 21 avril 1986

Président: Patrick Crofton

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de la

Défense nationale

CONCERNANT:

Budget des dépenses principal 1986-1987: Crédits 1, 5, 10 et 15 sous la rubrique DÉFENSE NATIONALE

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Première session de la
trente-troisième législature, 1984-85-86

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Book rate
Tarif des livres
K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES—TÉMOINS

From the Department of National Defence:

Lawrence Edward Davies, Assistant Deputy Minister (Finance);

Lieutenant-General Paul D. Manson, Assistant Deputy Minister (Personnel);

Doug J. Lindley, Associate Assistant Deputy Minister (Personnel);

Gérard Alarie, Director of Parliamentary Affairs.

Du ministère de la Défense nationale:

Lawrence Edward Davies, sous-ministre adjoint (Finances);

Lieutenant-général Paul D. Manson, sous-ministre adjoint (Personnel);

Doug J. Lindley, sous-ministre adjoint associé (Personnel);

Gérard Alarie, directeur des affaires parlementaires.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 3

Monday, April 21, 1986

Chairman: Patrick Crofton

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 3

Le lundi 21 avril 1986

Président: Patrick Crofton

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

National Defence

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de la

Défense nationale

RESPECTING:

Main Estimates 1986-87: Votes 1, 5, 10 and 15 under NATIONAL DEFENCE

CONCERNANT:

Budget des dépenses principal 1986-1987: Crédits 1, 5, 10 et 15 sous la rubrique DÉFENSE NATIONALE

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

First Session of the
Thirty-third Parliament, 1984-85-86

Première session de la
trente-troisième législature, 1984-1985-1986

26126—1

STANDING COMMITTEE ON NATIONAL DEFENCE
Chairman: Patrick Crofton
Vice-Chairman: Fernand Jourdenais

COMITÉ PERMANENT DE LA DÉFENSE NATIONALE
Président: Patrick Crofton
Vice-président: Fernand Jourdenais

MEMBERS/MEMBRES

Derek Blackburn
Stan Darling
Bob Hicks
Len Hopkins
Allan B. McKinnon—(7)

(Quorum 4)

Le greffier du Comité

Jean Michel Roy

Clerk of the Committee

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and
Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

MONDAY, APRIL 21, 1986
(5)

[*Text*]

The Standing Committee on National Defence met at 6:31 o'clock p.m., this day, the Chairman, Patrick Crofton, presiding.

Members of the Committee present: Derek Blackburn, Patrick Crofton, Stan Darling, Bob Hicks, Len Hopkins, Allan B. McKinnon.

Other Member present: Barry Moore.

In attendance: *From the Parliamentary Centre for Foreign Affairs and Foreign Trade*: Daniel L. Bon, Research Advisor.

Witnesses: *From the Department of National Defence*: General Gérard C.E. Thériault, Chief of the Defence Staff; Eldon J. Healey, Assistant Deputy Minister (Materiel); Lawrence Edward Davies, Assistant Deputy Minister (Finance); Dave V. Hampson, Project Manager—LLAD.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Thursday, February 27, 1986, respecting the Main Estimates 1986-87 (*See Minutes of Proceedings and Evidence dated Tuesday, April 15, 1986, Issue No. 1*).

By unanimous consent, the Chairman called Votes 1, 5, 10 and 15 under NATIONAL DEFENCE.

The witnesses answered questions.

At 7:02 o'clock p.m., the sitting was suspended.

At 7:05 o'clock p.m., the sitting resumed.

At 8:41 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

PROCÈS-VERBAL

LE LUNDI 21 AVRIL 1986
(5)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de la défense nationale se réunit, aujourd'hui à 18 h 31, sous la présidence de Patrick Crofton, (*président*).

Membres du Comité présents: Derek Blackburn, Patrick Crofton, Stan Darling, Bob Hicks, Len Hopkins, Allan B. McKinnon.

Autre député présent: Barry Moore.

Aussi présent: *Du Centre parlementaire pour les affaires étrangères et le commerce extérieur*: Daniel L. Bon, conseiller en matière de recherche.

Témoins: *Du ministère de la défense nationale*: Général Gérard C.E. Thériault, chef de l'état-major de la Défense; Eldon J. Healey, sous-ministre adjoint (Matériels); Lawrence Edward Davies, sous-ministre adjoint (Finances); Dave V. Hampson, administrateur de projet—DABA.

Le Comité reprend l'étude de son ordre de revoi du jeudi 27 février 1986 relatif au budget des dépenses principal de 1986-1987 (*Voir Procès-verbaux et témoignages du mardi 15 avril 1986, fascicule nº 1*).

Par consentement unanime, le président met en délibération les crédits 1, 5, 10 et 15 inscrits sous la rubrique DÉFENSE NATIONALE.

Les témoins répondent aux questions.

A 19 h 02, le Comité interrompt les travaux.

A 19 h 05, le Comité reprend les travaux.

A 20 h 41, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Jean Michel Roy

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(*Recorded by Electronic Apparatus*)

[*Texte*]

Monday, April 21, 1986

• 1832

The Chairman: Order, please.

The committee resumes consideration of its order of reference dated Thursday, February 27, 1986 respecting the main estimates 1986-87.

Colleagues, again with your unanimous consent I call votes 1, 5, 10 and 15 under National Defence.

NATIONAL DEFENCE

Defence Services Program

Vote 1—Operating expenditures $6,430,586,000

Vote 5—Capital expenditures $2,584,088,000

Vote 10—Grants and contributions $136,853,000

Defence Construction (1951) Limited Program

Vote 15—Expenses incurred in procuring the construction and maintenance of defence projects $16,570,000

The Chairman: This evening at your request we have General Thériault as a witness.

Welcome, sir. Perhaps you would introduce your colleagues, and you may have a statement you would like to make before we get to the questioning.

General Gérard C.E. Thériault (Chief of the Defence Staff, Department of National Defence): Thank you, Mr. Chairman.

I believe the committee are familiar with Mr. Healey, the Assistant Deputy Minister (Materiel), and Mr. Larry Davies, the Assistant Deputy Minister (Finance).

I have no introductory comments to make, Mr. Chairman.

The Chairman: We will go straight to the questioning then.

Mr. Hopkins.

Mr. Hopkins: Thanks, Mr. Chairman.

My first question is to General Thériault. We have heard comments of late that the sonar array to be towed behind the updated Tribal class and the new frigate destroyers will be unable to detect new classes of East Bloc submarines operating at extreme depths. Can you tell us if this is correct, or if we have a problem there?

Gen Thériault: Mr. Chairman, with your indulgence, we are talking here about new systems that are both of great interest and great promise, and as well, of course, of great importance. I would suggest that if the committee were seriously interested in exploring systems performances and that sort of thing it would be highly desirable that we go in camera. I really could

TÉMOIGNAGES

(*Enregistrement électronique*)

[*Traduction*]

Le lundi 21 avril 1986

Le président: La séance est ouverte.

Le Comité reprend son étude du Budget principal de 1986-1987 conformément à son ordre de renvoi en date du jeudi 27 février 1986.

Mes chers collègues, encore une fois avec votre consentement unanime, je mets en délibération les crédits 1, 5, 10 et 15 de la Défense nationale.

DÉFENSE NATIONALE

Programme des services de défense

Crédit 1—Dépenses de fonctionnement $6,430,586,000

Crédit 5—Dépenses en capital $2,584,088,000

Crédit 10—Subventions et contributions $136,853,000

Programme de construction de défense (1951) Limitée

Crédit 15—Dépenses engagées en vue d'assurer l'exécution des travaux de construction et d'entretien liés à la défense. $16,570,000

Le président: À votre demande, nous entendrons ce soir le général Thériault.

Bienvenue, monsieur. Peut-être pourriez-vous nous présenter vos adjoints et nous livrer un exposé avant que nous ne commencions les questions.

Le général Gérard C.E. Thériault (chef de l'État-major de la défense, ministère de la Défense nationale): Merci, monsieur le président.

Le Comité connaît bien, je crois, M. Healey, sous-ministre adjoint (Matériels), et M. Larry Davies, sous-ministre adjoint (Finances).

Je n'ai pas de déclaration à vous faire, monsieur le président.

Le président: Nous allons donc passer immédiatement aux questions.

Monsieur Hopkins.

M. Hopkins: Merci, monsieur le président.

Ma première question s'adresse au général Thériault. Nous avons entendu dire dernièrement que le système sonore remorqué par les contre-torpilleurs de la classe Algonquin, après leur modernisation, et par les nouvelles frégates, ne sera pas capable de repérer les nouvelles catégories de sous-marins du bloc de l'Est naviguant à très grande profondeur. Pouvez-vous nous confirmer la chose? Avons-nous un problème?

Gén Thériault: Monsieur le président, avec votre indulgence, je dois vous dire que nous parlons ici de tout nouveaux systèmes qui sont à la fois très prometteurs et extrêmement intéressants, en plus d'être d'une grande importance. Si le Comité entend sérieusement parler, en séance notamment, des spécifications et des résultats de ce genre de système, il serait

[*Texte*]

not respond to that kind of question at a public hearing of the committee.

Mr. Hopkins: May I go to a lighter vein then. Is there a good opportunity here for Canada to build a good industry with that type of technology?

Gen Thériault: I think there is, but with your permission I would ask Admiral Healey to take that question, who is immensely more familiar with those systems and more competent to answer.

• 1835

Mr. Eldon J. Healey (Assistant Deputy Minister (Materiel), Department of National Defence): Mr. Chairman, the system that is planned to be fitted on the CPF is a marriage of an American towed array and a Canadian "dry end", as we call it; Canadian electronics. We believe that system, which is currently on trial in an existing destroyer, will outperform the current American systems in terms of detection.

To come to the answer to your specific question, yes, we believe there is a potential market for the Canadian system and for the Canadian electronics, much of which is produced by Com Dev Ltd., out in Bells Corners, near Ottawa.

Mr. Hopkins: I gather, then, that this will be one area where we will be able to build up a market with our NATO allies, possibly, given the desire to have uniform equipment in many of these areas.

Mr. Healey: Mr. Chairman, it is a very competitive field, selling sonar. Many of our allies, of course, have sonar industries indigenous to their own countries. But it is certainly one of the systems, or sub-systems, that Canada is offering as a potential for the NATO frigate, for example. Certainly my understanding from Com Dev is that they are marketing vigorously this system within the member countries of the alliance.

Mr. Hopkins: Last week the Associate Minister of Defence announced the government's intention to enter into negotiations with Oerlikon-Burhle Machine Tool and Litton Systems Canada Ltd. for the supply of the Low Level Air Defence System. As we mentioned last day, the announcement was really a non-announcement, except for saying who they thought might win it, to go into negotiations from there on the financial end of the contract, if there is going to be a contract. We have been told that it would be up to three months before a contract would be signed, if one is signed. Is that a fair assumption?

Gen Thériault: As Mr. Hopkins has correctly pointed out, Mr. Chairman, there has been no announcement made yet, indeed. So I could not comment any further on that aspect of the question.

[*Traduction*]

avisé de le faire à huis clos. En effet, c'est le genre de question à laquelle je ne peux répondre en séance publique.

M. Hopkins: Dans ces conditions, je vais poursuivre sur une note plus légère. Avec ce genre de technologie, le Canada a-t-il de bonnes chances de se créer une solide industrie?

Gén Thériault: Je le pense, oui, mais avec votre permission, j'aimerais demander à l'amiral Healey de répondre plus en détail, car il connaît beaucoup mieux que moi ces systèmes et il est beaucoup mieux placé, donc, pour répondre.

M. Eldon J. Healey (sous-ministre adjoint (Matériels), ministère de la Défense nationale): Monsieur le président, le système dont nous entendons équiper la frégate de patrouille du Canada est le produit du mariage du sonar remorqué américain et de ce que nous appelons dans notre jargon à nous «l'extrémité sèche» d'origine canadienne, c'est-à-dire la partie électronique. Nous croyons que ce système, qui est actuellement à l'essai à bord d'un contre-torpilleur en service, dépassera par ses performances les systèmes actuellement utilisés par les Américains du point de vue de la sensibilité de repérage.

Mais pour répondre à votre question première, effectivement, nous sommes convaincus qu'il existe un marché possible pour ce dispositif canadien et, d'ailleurs, pour toute l'électronique canadienne, dont le plus gros est produit par la compagnie *Com Dev Ltd.*, de Bells Corners, près d'Ottawa.

M. Hopkins: J'imagine donc que nous pourrons, dans ce secteur au moins, nous créer un débouché chez nos alliés de l'OTAN, sans doute, compte tenu du fait que l'alliance souhaite uniformiser ses matériels le plus possible.

M. Healey: Monsieur le président, le domaine du sonar est un marché extrêmement concurrentiel. Nombreux sont ceux de nos alliés qui ont déjà leurs propres industries dans ce domaine, mais c'est effectivement l'un des système, ou des sous-systèmes, que le Canada propose pour la frégate OTAN par exemple. D'après ce que j'ai pu comprendre des gens de la Com Dev, ils font tout ce qu'ils peuvent pour faire mousser ce produit auprès de nos alliés.

M. Hopkins: La semaine dernière, le ministre associé de la Défense a annoncé que le gouvernement avait l'intention de commencer à négocier avec les firmes *Oerlikon-Burhle Machine Tool* et *Litton Systems Canada Ltd.* pour équiper le système de défense aérienne à basse altitude. Comme nous l'avions dit la dernière fois, il ne s'agissait pas vraiment d'une annonce officielle, si ce n'est que le nom de la firme susceptible d'être retenue avait été cité, et pour le fait que les négociations relatives aux modalités financières du contrat allaient commencer, si tant est qu'il y ait contrat. On nous a dit qu'il faudrait peut-être trois mois pour qu'un contrat soit signé, si jamais il l'est. Est-ce bien cela?

Gén Thériault: Comme l'a fort bien signalé M. Hopkins, monsieur le président, aucune annonce n'a encore été faite, c'est vrai. Je ne saurais donc vous en dire davantage à ce sujet.

[*Text*]

As to how long the negotiation would take prior to leading to a contract, that is very, very difficult to say. It would depend on the substance of any difficulties that might arise in the course of the negotiations. It could be shorter than that, but depending on conditions, it could possibly require longer than that.

Mr. Hopkins: What is the purpose of these negotiations? Normally when a bidder is chosen, his bid price becomes firm and his contract is signed accordingly. Why is it necessary now to go into several more months of negotiations, which is not normal under such conditions?

Gen Thériault: I believe the requirement for these final negotiations is to determine whether the project can proceed under conditions that would be satisfactory from the government point of view; to explore whether contractual conditions could be acceptable from the government's standpoint.

Mr. Hopkins: Are we talking about dollars here; from a dollar point of view?

Gen Thériault: I should imagine everything: schedule, cashflows, deliveries, and so on.

Mr. Hopkins: Will the system still come out at between $600 million and $800 million, as originally stated?

Gen Thériault: Yes, it is indeed right inside that fairly broad calibre or that fairly broad range.

• 1840

Mr. Hopkins: And do you expect delivery schedules will be along the same lines as originally planned as well? Or is it anticipated it will be spread out longer?

Gen Thériault: I could not answer that question at this time, Mr. Chairman.

Mr. Hopkins: In 1984 the former government approved the Tribal Update Modernization Program, better known as TRUMP, at an estimated cost of approximately $1 billion. It is my understanding that time schedules for the award of this contract were initially to be targeted for the summer of 1985, almost a year ago. Can you tell us why no announcement has been made?

Mr. Healey: Mr. Chairman, Mr. Hopkins is correct in that in 1983 the government did announce its intention at the time to go ahead with a project to update the four Tribal class destroyers. Since that time we have carried out a competitive project definition selection and selected a contractor to carry out a project definition. The contractor came forward with his proposal late last year, in fact late last summer, and the decision to proceed was held in abeyance pending the budget review and policy review within the department.

We are now proceeding through the process in the hopes of having a decision within the foreseeable future to determine if we are going ahead with the Tribal class program.

[*Translation*]

Quant à la durée possible des négociations avant la signature d'un contrat, il est extrêmement difficile d'être précis à ce sujet. Tout dépend de la nature des difficultés qui pourraient être rencontrées pendant les négociations. Ce délai pourrait être plus court, certes, mais peut-être également plus long, tout dépendant des conditions, comme je viens de le dire.

M. Hopkins: Pourquoi ces négociations? Normalement, lorsqu'un soumissionnaire est retenu, son offre devient ferme, et le contrat est signé sur cette base. Pourquoi donc faut-il encore négocier pendant plusieurs mois, ce qui est certainement inhabituel dans ces circonstances?

Gén Thériault: Je pense que ces dernières négociations sont nécessaires pour déterminer si le projet pourra effectivement aller de l'avant dans des conditions qui satisfassent l'optique gouvernementale; il s'agit donc d'étudier les modalités contractuelles qui sont acceptables du point de vue officiel.

M. Hopkins: Est-ce que nous parlons argent ici? Est-ce que nous parlons dollars?

Gén Thériault: J'imagine que ces négociations porteront sur tout: les échéanciers, les versements, les livraisons, et ainsi de suite.

M. Hopkins: Le système coûtera-t-il bien entre 600 et 800 millions de dollars, comme on l'avait dit au début?

Gén Thériault: En effet, le prix se situera dans cette fourchette générale.

M. Hopkins: Et vous escomptez que les livraisons se feront comme prévu également, ou qu'elles s'étendront sur une plus longue période?

Gén Thériault: C'est une question à laquelle je ne puis répondre pour l'instant, monsieur le président.

M. Hopkins: En 1984, le gouvernement précédent a approuvé le projet de révision et de modernisation des navires de la classe Tribale, mieux connus sous le sigle TRUMP, dont le devis était de l'ordre de 1 milliard de dollars. Je crois savoir que ce contrat aurait dû être attribué, selon les plans initiaux, en été 1985, il y a près d'un an de cela. Pourriez-vous nous dire pourquoi rien n'a encore été annoncé?

M. Healey: Monsieur le président, M. Hopkins a raison lorsqu'il dit que le gouvernement avait annoncé en 1983 qu'il entendait donner le feu vert à un projet de modernisation de quatre contre-torpilleurs de la classe Algonquin. Depuis lors, nous avons procédé à un processus concurrentiel de sélection de la définition du projet et nous avons retenu une firme pour se charger de définir le projet. La firme a déposé sa proposition à la fin de l'année dernière, ou plutôt à la fin de l'été dernier, et la décision de procéder ou non a été mise en veilleuse en attendant l'issue de l'examen du budget et de la politique qui s'effectue au ministère.

Nous poursuivons actuellement le processus, dans l'espoir de pouvoir avoir une décision dans un avenir proche et déterminer ainsi si nous allons donner le feu vert au projet en question.

[*Texte*]

Mr. Hopkins: Have you any idea how the costs and the time projections on it for the contract will compare with the initial projections?

Mr. Healey: Mr. Chairman, the proposal we have from Litton is within the range of the original envisaged price that you mentioned. The total project is somewhat above that, but the Litton portion is somewhat within the range.

In terms of time, the time is essentially day for day. When we get a contract signed, the project can then proceed and the delivery will be from that point in time. The time until that contract is signed is slippage in the program.

Mr. Hopkins: I gather I have time for one more question, Mr. Chairman.

The last day, Mr. Davies told us there was money targeted, or rather they had identified items in the estimates where money could be transferred over to the Low Level Air Defence account to pay for it. We have the estimates listed before us and they really do not mean that much if we are going to start juggling money around, so I wonder if Mr. Davies could tell us what items have been identified as being changed or cancelled and the money transferred over to pay for LLAD.

Mr. L. E. Davies (Assistant Deputy Minister (Finance), Department of National Defence): Yes, Mr. Chairman. I do not have a copy of the transcript of the last meeting, but I do not think I said we were going to transfer money to pay for LLAD. I believe I said we were going to transfer certain funds that we were going to find within the budget into the capital account. We are doing that by reducing somewhat the operational activity rates in 1986-87 by reducing certain expenditures on research and development and on construction, which would supplement the equipment budget.

I believe those were the words I used. We have not exactly identified the money that we are taking in for LLAD. It is just part of the capital equipment budget.

Mr. Hopkins: Is there anything you can identify in more specific terms?

• 1845

Mr. Davies: Reduced activity rates; that is, reduced flying rates and reduced sailing days on the ships.

Mr. Hopkins: Does this affect the long-range patrol flights into the Arctic, for example?

Mr. Davies: No. The Chief should speak to this, but they have been increased, as we mentioned at the last meeting, by one more flight per month or two or three per year, something like that. That is not one of the activities that have been reduced.

[*Traduction*]

M. Hopkins: Avez-vous une idée de ce que cela pourrait coûter et du temps qu'il faudra pour honorer le contrat par rapport aux premières projections?

M. Healey: Monsieur le président, la proposition de la firme *Litton* cadre avec la fourchette de prix initiale dont vous parlez. Le devis total du projet dépasse un peu ce chiffre, mais la composante Litton correspond à la fourchette.

Pour ce qui est de l'échéancier, nous procéderons essentiellement au jour le jour. Lorsque nous aurons signé un contrat, le projet pourra commencer, et les livraisons seront calculées à partir de cette date-là. Mais tant que le contrat n'est pas signé, le projet prend du retard.

M. Hopkins: J'imagine qu'il me reste assez de temps pour une dernière question, monsieur le président.

La dernière fois, M. Davies nous avait dit que vous aviez prévu de l'argent, ou plutôt que vous aviez identifié certains postes budgétaires à partir desquels vous envisagiez des transferts de crédits au compte de la défense aérienne à basse altitude. Nous avons sous les yeux un budget, mais ce budget ne signifie pas grand-chose si nous commençons à jouer avec les chiffres et à transférer les crédits de gauche à droite, et M. Davies pourrait donc peut-être nous dire quels sont les postes qui ont été ainsi identifiés, qui vont être modifiés ou supprimés au bénéfice du programme de défense aérienne à basse altitude.

M. L. E. Davies (sous-ministre adjoint (Finances), ministère de la Défense nationale): Certainement, monsieur le président. Je n'ai pas sous les yeux le texte du compte rendu de la dernière réunion, mais je ne pense pas avoir dit que nous allions procéder à des transferts de postes pour payer le coût de ce système. J'ai dit, je crois, que nous allions transférer les crédits que nous allions pouvoir trouver dans notre budget au compte d'investissements. Nous allons le faire en réduisant quelque peu les niveaux d'activité opérationnelle en 1986-1987, en réduisant certaines dépenses consacrées à la recherche, au développement et aux projets de construction, ce qui viendrait compléter notre budget équipement.

Voilà, je pense, ce que je vous avais dit. Nous n'avons pas exactement identifié les postes que nous allions consacrer au SDABA, mais cela fait simplement partie du budget d'achat d'équipements.

M. Hopkins: Pourriez-vous être plus précis à certains égards?

M. Davies: Diminution des activités, c'est-à-dire diminution du nombre d'heures de vol et de journées de mer.

M. Hopkins: Cela touche-t-il les patrouilles aériennes au-dessus de l'Arctique?

M. Davies: Non. Le Chef d'état-major pourrait en parler, mais au contraire ces patrouilles ont été multipliées, comme nous l'avons dit la dernière fois, à raison d'un vol de plus par mois ou de deux ou trois vols de plus par an, quelque chose de ce genre là. Il ne s'agit pas d'une des activités qui ont été réduites.

[*Text*]

Mr. Hopkins: Will any of the seven bases that are not identified in the Nielsen report be the target of any cost reduction in order to pass money over to the Low Level Air Defence Program?

Mr. Davies: Perhaps the Chief should speak to this, but to my knowledge there are no base closures planned of the regular operating bases, just the CADIN-Pinetree Line.

Gen Thériault: That is correct, Mr. Chairman. There are no infrastructure curtailments planned beyond those that have been identified for some time in connection with the gradual run-down of the CADIN-Pinetree radar line.

Mr. Hopkins: Is any specific emphasis being placed at this time on closing any of those seven unidentified bases?

Gen Thériault: It would be very helpful, Mr. Chairman, if Mr. Hopkins could be more specific in that line of questioning. I am not trying to avoid it, but if he were more specific, it would be easier to answer specifically the point he is getting at.

Mr. Hopkins: Mr. Chairman, if Mr. Nielsen had been more specific in his report, I could be more specific in my questioning. Mr. Nielsen just said that consideration was given or could be given to closing seven bases in order to save some finances. That was one of his alternatives, but he was not specific beyond that. What I am asking is: Are any bases being considered now for closure as a result of Mr. Nielsen's report and his comment therein?

Gen Thériault: Thank you, Mr. Chairman. Indeed, the number seven corresponds to the number of stations in the CADIN-Pinetree Line slated for initial closure. These closures, as you know, will take place in three phases over three summers. Other than for that, there are no financial reductions affecting infrastructure. The only other reductions affecting infrastructure are in the form of a somewhat reduced new construction budget, so that will not affect any bases in any manner.

The Chairman: Colleagues, is it acceptable to all of you that we have 15 minutes for the first round? Is that considered fair?

Mr. Hopkins: I am sorry, I was going on that assumption, Mr. Chairman.

The Chairman: Yes, that is fine. That being the case, you have three more minutes, Mr. Hopkins.

Mr. Hopkins: I will pass to the next one now, if you will put me on the second round.

The Chairman: Certainly.

Mr. Hicks: Even the second round, Mr. Chairman?

The Chairman: We will see how we go. We can perhaps limit it to 10 minutes so we get around and do not get stuck in a groove.

I would like to welcome Mr. Moore to our committee. He got a phone call from the Whip's office advising him to be

[*Translation*]

M. Hopkins: Y a-t-il une des sept bases, non identifiées dans le rapport Nielsen, qui va faire l'objet de ce genre de mesures de réduction budgétaire au profit du programme de défense aérienne à basse altitude?

M. Davies: Peut-être le Chef d'état-major devrait-il répondre à cette question mais, que je sache, on ne prévoit fermer aucune de nos bases opérationnelles normales; il s'agit simplement des stations radars du réseau CADIN-Pinetree.

Gén Thériault: C'est exact, monsieur le président. Nous n'avons rien prévu en fait de fermeture d'infrastructures outre ce qui a déjà été décidé il y a un certain temps déjà, dans le cadre de la fermeture progressive du réseau CADIN-Pinetree.

M. Hopkins: Est-ce que vous avez déjà commencé à envisager plus spécifiquement la fermeture d'une de ces sept bases non identifiées?

Gén Thériault: Monsieur le président, il serait très utile que M. Hopkins soit plus précis dans ces questions. Je n'essaie pas d'esquiver quoi que ce soit, mais s'il était plus précis, il me serait plus facile de lui répondre avec précision à mon tour.

M. Hopkins: Monsieur le président, si M. Nielsen avait été plus précis dans son rapport, je pourrais l'être à mon tour dans mes questions. M. Nielsen s'est contenté de dire qu'il envisageait ou qu'on pourrait envisager de fermer cette base pour réduire les dépenses. C'était là une des solutions possibles, mais il n'a pas été plus précis. Je demande donc ceci: envisagez-vous d'ores et déjà de fermer l'une ou l'autre base suite au rapport et aux recommandations de M. Nielsen?

Gén Thériault: Merci monsieur le président. Effectivement, ce chiffre sept correspond au nombre de stations du réseau radar CADIN-Pinetree qui vont être fermées les premières. Ces stations vous le savez vont être fermées en trois phases successives, au cours de trois étés successifs. Mais à part cela, aucune autre réduction financière ne vient toucher nos infrastructures. La seule exception est une légère réduction de notre budget de construction d'infrastructures nouvelles, mais cela ne touchera donc en aucune manière les bases existantes.

Le président: Mes chers collègues, êtes-vous d'accord pour que nous accordions 15 minutes par personne au premier tour? Cela vous convient-il?

M. Hopkins: Excusez-moi, mais c'est ce que j'avais supposé, monsieur le président.

Le président: Il n'y a pas de quoi. Dans ces conditions, il vous reste trois minutes, monsieur Hopkins.

M. Hopkins: Je vais céder mon tour maintenant, si vous voulez bien m'inscrire pour le deuxième tour.

Le président: Certainement.

M. Hicks: Même au second tour, monsieur le président?

Le président: Nous verrons à ce moment là. Peut-être pourrons-nous nous limiter à dix minutes au deuxième tour afin de pouvoir faire un tour de table et de ne pas être coincés par l'horloge.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à M. Moore qui a été dépêché ici par un coup de téléphone du Whip. J'imagine que

[*Texte*]

here. As chairman, I guess I will be the last to know. In anticipation that you are the missing link now produced, welcome, and on that basis, you will have your turn at questioning.

Mr. Blackburn.

Mr. Blackburn (Brant): Thank you, Mr. Chairman. I have a few questions I want to put to General Thériault. The first one is simply this: Is there a white paper being worked on or reworked at the present time?

Gen Thériault: I believe the Minister has stated publicly, Mr. Chairman, that the white paper has slipped from the initial schedule and that there is a deferral. Work has not ceased, however, on the reviews underlying an eventual white paper publication, on which work is still in progress at this time.

Mr. Blackburn (Brant): The reason I put the question, Mr. Chairman, is because I have eagerly been awaiting a white paper for quite some time. I think all members have. I am not trying to politicize the delay, but what concerns me is that the government seems to be going ahead with many programs whose origins go away back, and not only into the mid and early 1970s and the previous white paper, I believe, of 1971. Much of our defence strategy in this country is still deeply routed in World War II, and in the thinking behind that strategy—we are still really thinking in terms of Potsdam and Yalta; we are still thinking in terms of the cold war after 1945.

• 1850

Our NATO strategy, for example, is pure World War II and early cold war thinking of the late 1940s and early 1950s. And now with the LLAD being announced and the upgrading of the low level air defence for Lahr and Baden Soellingen, it also seems to indicate to me very strongly that we are determined to continue in that somewhat archaic vein in our strategic thinking. I have been eagerly awaiting something new, something fresh, something creative, something that might just possibly upset some of our allies in the short term, which I think might be much more meaningful in terms of strategic defence in the long term.

I am talking about whether or not it is wise to continue our presence in the central flank in NATO at $1 billion a year, doing work that the Federal Republic can easily do, that the United Kingdom can easily do, instead of shifting our strategic thinking into, for example, the North Atlantic, the Labrador front, the high Arctic, the Norwegian Sea. I know this committee must be getting awfully tired of hearing me say this at various committee meetings, but I have been hoping to see something different from our new government, and that is why I started my remarks this evening by asking you if the white paper was still alive and well, and moving, at least, in some direction.

[*Traduction*]

puisque je suis le président, je suis le dernier à être mis au courant. Et puisque vous êtes le chaînon manquant enfin retrouvé, bienvenue donc, et vous aurez votre tour de question comme les autres.

Monsieur Blackburn.

M. Blackburn (Brant): Merci monsieur le président. J'aurais quelques questions à poser au général Thériault et la première est très simple: à l'heure actuelle, y a-t-il un Livre blanc en préparation ou en révision?

Gén Thériault: Je pense que le ministre a déclaré publiquement, monsieur le président, que le Livre blanc avait pris du retard par rapport à l'échéancier prévu et on y avait sursis. Toutefois, le travail ne sait pas interrompu, les examens qui sous-tendront un éventuel Livre blanc se poursuivent actuellement.

M. Blackburn (Brant): Si j'ai posé cette question, monsieur le président, c'est parce que j'attends avec impatience la publication d'un Livre blanc depuis un certain temps déjà et je pense que tous mes collègues sont comme moi. Je n'essaie nullement de faire de ce retard une question de politique, mais ce qui m'inquiète c'est que le gouvernement semble aller de l'avant avec bon nombre de programmes dont les origines remontent à très loin, et pas seulement au milieu et au début des années 70 et au dernier Livre blanc qui date je crois de 1971. La plus grande partie de notre stratégie militaire nationale remonte à la Deuxième Guerre mondiale et au courant de pensée qui avait cours alors—en fait, nous pensons toujours Potsdam, nous pensons toujours Yalta et nous pensons toujours à la guerre froide qui régnait après 1945.

Ainsi, notre stratégie OTAN est entièrement teintée de notions remontant à la Deuxième Guerre mondiale et au début de la guerre froide, à la fin des années 40 et au début des années 50. Et depuis qu'on a annoncé la mise en place du système de défense aérienne à basse altitude et la modernisation de la défense antiaérienne à basse altitude à Lahr et à Baden-Soellingen, j'ai très nettement l'impression que nous sommes bien déterminés à rester ancrés dans ce genre de courant de pensée stratégique quelque peu archaïque. J'attends avec impatience du nouveau, du moderne, du créateur, quelque chose qui pourrait peut-être bouleverser certains de nos alliés à court terme, mais qui pourrait également être beaucoup plus valable, à long terme, du point de vue de notre défense stratégique.

Je me demande par exemple s'il est utile que nous restions présents sur le front central de l'OTAN, ce qui nous coûte 1 milliard de dollars par an, que nous continuions à faire ce que la République fédérale allemande pourrait facilement prendre à sa charge, ce que le Royaume-Uni pourrait facilement faire, au lieu de replacer notre préoccupation stratégique dans l'Atlantique nord, sur le plan front du Labrador, dans le haut Arctique et la mer de Norvège par exemple. Je sais que le Comité est sans doute très fatigué de m'entendre toujours répéter la même litanie, mais j'avais espéré quelque chose de différent du nouveau gouvernement, et c'est la raison pour laquelle j'ai commencé cette intervention en vous demandant si

[*Text*]

The LLAD seems to confirm that we are to stay the course, that we are not to change, not to deviate.

My second question: Has defence headquarters put it to our major allies that there may be some other strategy that we have in mind for the next 20 years and, if so, what was the nature of those proposals? If those proposals were put formally or informally, what was the reaction, for example, in Washington or Brussels?

Gen Thériault: Mr. Chairman, quite clearly, in the absence of any specific statements by my Minister on these very large questions of policy, there really is no comment that I could offer further to Mr. Blackburn's reflections.

The Chairman: General, I appreciate your difficulty. Mr. Blackburn, we are endeavouring to get the Minister or the Associate Minister before us at the earliest possible date, so that your questions, which I think are perfectly valid ones, can be addressed by somebody who has perhaps the authority to answer.

Mr. Blackburn (Brant): I fully appreciate that I sometimes confuse policy and strategy, or the politics and the professionalism of our defence headquarters, in putting these questions, but I would hope that when the Minister does come he may address these questions that I have put so far this evening.

With respect to the low level air defence, we have been told that it is going to cost between $600 million and $800 million. How much of that will go towards low level air defence here in Canada? Is it too early to tell, or has that been established? Is it half the program, two-thirds, a quarter?

The Chairman: General Thériault.

Gen Thériault: For practical purposes, Mr. Chairman, none of the systems envisaged within this project are for employment in Canada, other than for a very, very few systems for training and so on. The systems are intended for the low level air defence of two brigades committed in Europe; one in the central region and one in north Norway, and for the defence of two airfields, the airfields at Baden and Lahr.

• 1855

Mr. Blackburn (Brant): With respect to Norway, would the LLAD be put in place in Norway? Would it be established there physically?

Gen Thériault: No, Mr. Chairman, the kit would belong to the brigade that is committed, namely 5 Brigade which is in Valcartier. They would have custody of it in peace time, and

[*Translation*]

le Livre blanc était toujours bien vivant et si au moins il avait gardé une certaine dynamique.

La question du système de défense aérienne à basse altitude semble confirmer le fait que nous allons garder le cap, que nous n'allons rien changer, que nous n'allons pas dévier d'un iota.

Ma deuxième question est celle-ci: Le quartier général de la défense a-t-il informé nos principaux alliés du fait que nous pourrions peut-être envisager une autre stratégie pour les 20 prochaines années, et dans l'affirmative, quelle a été la nature de ces propositions? Ces propositions ont-elles été soumises officiellement ou officieusement, et quelles ont été par exemple les réactions à Washington ou à Bruxelles?

Gén Thériault: Monsieur le président, il est évident qu'à défaut d'annonces officielles de la part de mon ministre au sujet de ces questions de politique somme tout fort vastes, je ne saurais avancer quoi que ce soit en réponse aux réflexions de M. Blackburn.

Le président: Général, je conçois fort bien votre problème. Monsieur Blackburn, nous nous efforçons de faire comparaître le ministre ou le ministre associé aussitôt que possible, et je dirais donc que vos questions, au demeurant parfaitement valables, auraient intérêt à être posées à quelqu'un mieux placé pour y répondre.

M. Blackburn (Brant): J'avoue que j'ai parfois tendance à mélanger politique et stratégie, ou du moins politique et professionnalisme de la part de notre quartier général de la défense, lorsque je pose mes questions, mais j'espère que lorsque le ministre comparaîtra il dira quelques mots à propos de ce dont je viens de vous parler.

Pour passer maintenant à la défense antiaérienne à basse altitude, on nous a dit que le système allait coûter entre 600 et 800 millions de dollars. Quelle est la part de ce budget qui ira aux activités de défense antiaérienne à basse altitude au Canada? Est-ce prématuré de le demander ou la chose a-t-elle été déjà arrêtée? La moitié du programme, deux tiers, un quart?

Le président: Général Thériault.

Gén Thériault: Pour des raisons d'ordre pratique, monsieur le président, aucun des systèmes envisagés dans le cadre de ce projet ne sont conçus pour être déployés au Canada, exception faite de quelques très rares systèmes destinés à la formation par exemple. Ces systèmes sont prévus pour assurer la défense antiaérienne à basse altitude de nos deux brigades stationnées en Europe, l'une dans la région du centre et l'autre dans le nord de la Norvège, ainsi que pour la défense de nos deux aérodromes, ceux de Baden et de Lahr.

M. Blackburn (Brant): Au sujet de la Norvège, le système de défense aérienne à base altitude y serait-il installé? Matériellement installé?

Gén Thériault: Non, monsieur le président, l'équipement appartiendrait à la brigade responsable, c'est-à-dire la cinquième brigade qui se trouve à Valcartier. Elle en aurait la

[*Texte*]

train with it. These particular weapons systems would be part of the kit that they would have to ship on their way to Norway in the event of deployment.

Mr. Blackburn (Brant): So, if the alert went to a certain level, the LLAD kit would be transhipped across the Atlantic to deployment in north Norway.

Gen Thériault: That is correct, Mr. Chairman. As Mr. Blackburn knows, relatively little of the brigade's equipment is pre-positioned in Norway. We have very modest resources pre-positioned. Most of the brigade's fighting equipment and stock has to be shipped with it in the event that it should be deployed.

Mr. Blackburn (Brant): Would it not be wiser to pre-position the total kit, that is that portion of the LLAD for Norway? I do not see how we can keep those sea lanes open for 20 or maybe even 30 days, as is called for.

Gen Thériault: Indeed pre-positioning is a very attractive concept and it is being resorted to in varying degrees by some of our allies, principally by the Americans, but it is of course very expensive and it implies having two kits of equipment, one which is in the hands of the operational formation for training on a day-to-day basis and the other one of course pre-positioned in theatre so that it is available when the manpower of the formation arrives. As you know, the United States is resorting to that extensively in the central region where they have several divisions kit pre-positioned, but the investments are enormous.

Mr. Blackburn (Brant): Maybe you cannot answer this, I do not know. Is it really feasible to think that we can actually move not just the LLAD but other equipment to north Norway over a period of 20 or 30 days on the high seas at the same time that we are transporting, by air I presume, the personnel?

Gen Thériault: It is certainly feasible, Mr. Chairman, but as Mr. Blackburn has pointed out, of course the consequence that is involved is one of deployment time. The larger the formation and the more kit has to be transported, the longer the response time. As is well known, that is one of the problems facing us with respect to the deployment of the CAST brigade to north Norway. Notwithstanding that, however, if a decision is made in good time to deploy, then it should be possible to deploy the brigade to its operational theatre before the situation had become rather hopeless and before the hazards of an open conflict on the Atlantic would of course greatly complicate the transit of the formation.

Mr. Blackburn (Brant): But General—Mr. Chairman, through you—could that not in itself be destabilizing? Let us look at the the worst type of scenario. When tensions are building and building on both sides, and all of a sudden

[*Traduction*]

garde en temps de paix, ce qui lui permettrait de s'entraîner. Ces systèmes d'armements particuliers feraient partie de l'équipement qu'elle aurait à expédier en Norvège en cas de déploiement.

M. Blackburn (Brant): Ainsi, s'il y a alerte à un certain niveau, l'équipement de défense aérienne à base altitude serait expédié par bateau sur l'Atlantique pour être déployé dans le nord de la Norvège.

Gén Thériault: C'est exact, monsieur le président. M. Blackburn est au courant: relativement peu d'équipement de la brigade est déjà installé en Norvège. Nous avons de très modestes ressources pour une installation à l'avance. En grande partie, l'équipement de combat de la brigade et les marchandises sont expédiés en même temps en cas de déploiement.

M. Blackburn (Brant): Ne serait-ce pas plus sage que tout l'équipement soit installé à l'avance, c'est-à-dire cette partie de l'équipement concernant la défense aérienne à base altitude pour la Norvège? Je ne vois pas comment nous pouvons garder ouvertes les voies maritimes pendant 20 ou peut-être 30 jours comme ce serait nécessaire.

Gén Thériault: En réalité, cette installation à l'avance est une idée très intéressante, et certains de nos alliés y ont recours jusqu'à un certain point, surtout les Américains, mais elle est également très coûteuse et nécessite deux équipements, un qui serait entre les mains du groupe opérationnel pour la formation quotidienne et l'autre évidemment serait installé à l'avance au théâtre des opérations, afin qu'il soit disponible lorsque les hommes de la formation de combat arriveront. Les États-Unis, vous le savez, y ont recours considérablement dans la région centrale où ils ont l'équipement de plusieurs divisions installé à l'avance, mais cela suppose des investissements énormes.

M. Blackburn (Brant): Vous ne pourrez peut-être pas répondre à ma question suivante, je ne sais pas. Est-il possible de songer que nous pouvons vraiment expédier non seulement le système de défense aérienne à base altitude mais d'autres équipements au nord de la Norvège pour une période de 20 ou 30 jours, en haute mer, en même temps que nous transportons par air, j'imagine, le personnel?

Gén Thériault: C'est certainement possible, monsieur le président, mais comme l'a souligné M. Blackburn ce à quoi il faut songer c'est l'élément temps. Plus la formation militaire est importante et plus l'équipement transporté est volumineux, plus le temps de réponse est long. C'est très connu, c'est un des problèmes auxquels nous faisons face concernant le déploiement de la brigade canadienne transportable par terre et par mer au nord de la Norvège. Toutefois, en dépit de cela, si la décision est prise à temps pour le déploiement, ce serait possible de déployer la brigade au théâtre des opérations avant que la situation soit désespérée et avant le danger de conflit déclaré sur l'Atlantique, ce qui évidemment compliquerait énormément le voyage de la formation.

M. Blackburn (Brant): Toutefois, général—par votre intermédiaire monsieur le président—est-ce que ce ne serait pas en soi un facteur déstabilisant? Prenons le pire scénario. Lorsque la tension monte des deux côtés, et que le Canada

[*Text*]

Canada sends a flotilla of ships across the North Atlantic to Norway, would that not send perhaps the wrong message at that time to the other side?

Along with that, when we are talking of duplication if we pre-position, does it not make more sense to spend the extra money and pre-position and know that at least your equipment is there, rather than take the chance of shipping it over during a period of high alert when, first of all, it may never get there if hostilities do break out and, secondly, by shipping it a week, two weeks or three weeks possibly in advance of an outbreak of hostilities you are entering into or at least causing to occur a destabilizing move, tipping your hat, as it were, to the other side? It seems to me it makes eminently more sense to have the stuff there. It is not destabilizing then because it is there, it is in place, and the other side does not know when you are going to have to use it.

Gen Thériault: On the last point, Mr. Chairman, indeed I think the merits of pre-positioning are agreed all around, and indeed we have started to pre-position modest stocks of equipment ourselves. We have a company's rolling stock prepositioned there now, and as funds increase for readiness and sustained ability, we are intending to direct gradually more funds to the prepositioning of a larger growing percentage of the brigade stocks in Norway.

• 1900

Different hypotheses, of course, are possible as to how the deployment of the brigade in a period of rising tension might be perceived. However, I think it is important to focus on the central point that ours is a defensive alliance and that the alliance and the Norwegian authorities specifically would seek the deployment of the brigade for defensive purposes and in response to a trend that gave rise to fears as to the security of north Norway. So I think it is a little more difficult to translate clearly defensive purposes into provocation.

Mr. Blackburn (Brant): Mr. Chairman, General Thériault, if the airborne troops were on their way and it was discovered in mid-Atlantic or two-thirds of the way over that there was no place to land in Norway, that what air fields are there had already been destroyed, presumably the CAST brigade personnel would then be diverted either to the U.K. or to the continent. Is that correct?

Gen Thériault: Mr. Chairman, that strikes me as a very reasonable assumption, yes.

Mr. Blackburn (Brant): We would not be in a position where we would wire them and ask them to come on back, or is that a possibility as well? Could they get back without refuelling?

Gen Thériault: Are we speaking by air or by ship, Mr. Chairman?

[*Translation*]

décide tout à coup d'envoyer une flotte de navires sur l'Atlantique nord, en Norvège, est-ce que ce ne serait pas peut-être le message qu'il ne faudrait pas donner à l'adversaire.

En même temps, est-ce que nous parlons de double emploi, si nous installons à l'avance l'équipement, est-ce que cela n'a pas plus de sens que de dépenser des sommes additionnelles à cette fin; on saurait au moins que l'équipement est sur place, plutôt que de courir le risque de l'expédier en période d'alerte alors que premièrement l'équipement ne s'y rendra jamais si les hostilités commencent. Deuxièmement, si on l'expédie peut-être une semaine, deux semaines ou trois semaines avant que les hostilités commencent, on pourrait causer peut-être une déstabilisation, donner un coup de chapeau en quelque sorte au côté opposé? J'estime que ce serait beaucoup plus sensé d'avoir l'équipement là-bas. Il n'aura pas un effet déstabilisant étant donné qu'il serait sur place, et que l'adversaire ne saurait pas quand il serait utilisé.

Gén Thériault: Au sujet de la dernière question, monsieur le président, je crois qu'on serait d'accord pour dire que l'installation à l'avance a du bon, et nous avons commencé nous-mêmes à installer à l'avance, bien que modestement, de l'équipement et des approvisionnements. Nous avons déjà installé le matériel roulant d'une compagnie et, au fur et à mesure que les fonds augmenteront pour que les gens soient prêts et que cette capacité soit soutenue, nous avons l'intention d'engager progressivement plus d'argent pour installer à l'avance un pourcentage plus important du matériel de la brigade de Norvège.

Il existe bien sûr diverses hypothèses quant à la façon dont sera perçu le déploiement de la brigade en période de tension accrue. Toutefois, je crois qu'il est important de savoir qu'il s'agit surtout pour nous d'une alliance défensive et qu'avec les autorités norvégiennes nous cherchions principalement à obtenir le déploiement de la brigade à des fins défensives pour réagir à une série d'activités qui menaceraient la sécurité du nord de la Norvège. Il est donc assez difficile de voir les objectifs défensifs comme étant une provocation.

M. Blackburn (Brant): Monsieur le président, général Thériault, si les troupes aéroportées étaient en route et qu'on découvrait, au milieu de l'Atlantique ou aux deux tiers du trajet, qu'elles ne peuvent se poser en Norvège, que les terrains d'aviation ont déjà été détruits, je suppose que la brigade transportable par terre et par mer serait détournée soit vers le Royaume-Uni ou vers le continent n'est-ce pas?

Gén Thériault: Monsieur le président, cette affirmation me frappe comme étant une hypothèse très raisonnable.

M. Blackburn (Brant): Nous ne pourrions leur télégraphier pour leur dire de revenir ou est-ce une autre possibilité? Est-ce qu'ils pourraient revenir sans que nos avions fassent de nouveau le plein?

Gén Thériault: Est-ce que nous parlons de transport par air ou par mer, monsieur le président?

[*Texte*]

Mr. Blackburn (Brant): Yes, by air now. I presume most of the personnel would be going by air, would they not?

Gen Thériault: That is correct.

Mr. Blackburn (Brant): Okay, let us assume they have left; they are two-thirds of the way over. We have been told that the airfields are wiped out; they cannot land in Norway. Now, could they get back to Canada?

Gen Thériault: That would depend on how far along its route the aircraft was, Mr. Chairman. The aircraft would likely proceed to its alternate airfield, an alternate being something one plans for on every flight. It is an instrument flight rule requirement.

Mr. Blackburn (Brant): I have never been particularly . . .

The Chairman: Excuse me, Mr. Blackburn. The Minister is anxious to speak with the general, so perhaps we could take a couple of minutes' recess so he can take the phone call.

Gen Thériault: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Gentlemen, we will recess for two minutes.

• 1903

• 1907

The Chairman: Colleagues, I would call the meeting to order once again. Mr. Blackburn, you have several minutes left on your first round.

Mr. Blackburn (Brant): I guess the obvious question now is what did the Minister have to say? But I will not ask that one.

Just to finish up here with the CAST, what is the exercise scheduled for, August or September?

Gen Thériault: September, Mr. Chairman.

Mr. Blackburn (Brant): What is that estimated to cost, General?

Gen Thériault: Our estimate is around $18 million. In fact, we have put an $18 million ceiling on it.

Mr. Blackburn (Brant): This is the first major Canadian involvement in that area of northern Norway; is that correct?

Gen Thériault: We have had regular involvement in the area in the past, but we have never exercised our forces on that scale before. This will be the first time the brigade as a whole, or nearly completely, will be exercised in the theatre. In the past it has been, at maximum, battalion-scale.

[*Traduction*]

M. Blackburn (Brant): Je parle maintenant du transport par air. Je suppose que la plupart des militaires prendront l'avion n'est-ce pas?

Gén Thériault: C'est exact.

M. Blackburn (Brant): Très bien, supposons qu'ils aient été au Canada, et qu'ils sont aux deux tiers du voyage. On apprend que les terrains d'aviation ont été détruits et qu'ils ne peuvent se poser en Norvège. Est-ce qu'ils pourraient revenir au Canada?

Gén Thériault: Cela dépendrait où sont rendus les avions, monsieur le président. L'avion pourrait probablement se poser sur des terrains de secours; on en prévoit toujours pour chaque vol. Le règlement des vols aux instruments l'exige.

M. Blackburn (Brant): Je n'ai jamais été particulièrement . . .

Le président: Excusez-moi, monsieur Blackburn. Le ministre veut parler au général; par conséquent, nous allons faire une pause de quelques minutes afin qu'il puisse se rendre au téléphone.

Gén Thériault: Je vous remercie, monsieur le président.

Le président: Messieurs, nous ferons une pause de deux minutes.

Le président: Chers collègues, nous allons reprendre nos travaux. Monsieur Blackburn, il vous reste quelques minutes au premier tour.

M. Blackburn (Brant): La question est maintenant de savoir ce que le ministre a à dire? Mais je ne le demanderai pas.

Je termine au sujet de la brigade canadienne transportable par terre et par mer, pour quand la manoeuvre est-elle prévue, août ou septembre?

Gén Thériault: Pour septembre, monsieur le président.

M. Blackburn (Brant): Quels sont les coûts prévus, général?

Gén Thériault: Notre prévision est de quelque 18 millions de dollars. De fait, nous avons plafonné le montant à 18 millions.

M. Blackburn (Brant): Il s'agit de la première manoeuvre canadienne importante dans ces terres du nord de la Norvège, n'est-ce pas?

Gén Thériault: Nous avons par le passé participé régulièrement à des manoeuvres par secteur, mais nous n'avons jusqu'à maintenant jamais utilisé nos forces militaires sur une si grande échelle. Ce sera la première fois que la brigade entière, ou presque entière, participera aux manoeuvres sur le théâtre des opérations. Par le passé, ils ont participé à l'échelle de bataillon, sans plus.

[*Text*]

Mr. Blackburn (Brant): Is this CAST strategy flexible in that should the exercises prove negative to some extent it would be rewritten or withdrawn or replaced, or is it chipped in granite? Are we committed for a long period of time to a CAST kind of strategy on the northern flank?

Gen Thériault: It is not the purpose . . . nor would I expect the exercise to uncover fundamental problems such as those which Mr. Blackburn alludes to. The purpose of the exercise will be not only for the formation to be seen there, to exercise with its parent formation, the Sixth Norwegian Division and so on, but it will be principally to test out a host of facets of the plan—which is significant, of course—all of the plans that are required to deploy a formation of that size, everything from the co-ordination of railways, the loading on board ships, the time it takes to get there, and supporting that formation in the field. The support organization is one of the parts of the brigade, and also is a component to be exercised that we are attaching a great deal of importance to; that is to say, our ability to support the brigade in theatre.

The larger questions that Mr. Blackburn was raising are much more, of course, of a political nature. We are all members of a sovereign alliance, and it is ultimately the decision of the individual governments what contribution they want to make to the alliance and where and how they commit their forces. But what is certainly agreed is that the north flank of the alliance is an extremely important one. It is of great strategic value to the alliance, not only in terms of cohesion in the alliance at large—that is to say, keeping secure north Norway and keeping Norway and Denmark firmly in the alliance, exposed as they are in the flank—but the security of north Norway, and specifically the airfields in north Norway, is fundamental—is central, really—to our whole Atlantic defence strategy.

• 1910

In the absence of a north Norway held by friendly hands and of a secure north Norway, the alliance strategy in the Atlantic would be very, very difficult to sustain; that is to say, the control of the sea lines of communication and our consequent ability to reinforce Europe across the Atlantic.

The Chairman: Thank you.

Mr. Blackburn (Brant): I just wanted to say I could not agree with the general more that the northern flank is extremely important, and that is what brought on my little speech at the beginning of my remarks this evening. I am just nervous with the present CAST strategy. There has to be, I think, in the age of missiles, particularly sea-launched missiles, a better way of defending the northern flank from our strategic point of view. But then of course that is policy, and I will have to wait for a few days.

Thank you very much, General.

The Chairman: Mr. McKinnon.

Mr. McKinnon: Thank you, Mr. Chairman.

[*Translation*]

M. Blackburn (Brant): Est-ce que la stratégie de brigade transportable par terre et par mer est souple en ce sens que, si les manoeuvres se révèlent négatives jusqu'à un certain point, elle sera reformulée, annulée ou remplacée, est-ce que c'est définitif? Sommes-nous engagés par ce genre de stratégie pour une longue période sur le flanc nord?

Gén Thériault: Ce n'est pas le but . . . et je ne crois pas non plus que les manoeuvres révèlent des problèmes fondamentaux comme ceux auxquels fait allusion M. Blackburn. Le but de la manoeuvre sera non seulement de montrer la formation là-bas, de manoeuvrer avec l'autre formation alliée, la sixième division norvégienne, et surtout de mettre à l'épreuve de nombreux aspects du plan, tout le plan nécessaire pour déployer une formation de cette importance, toutes sortes d'activités, depuis la coordination des chemins de fer, le chargement dans les navires, le parcours pour s'y rendre, jusqu'à l'appui nécessaire sur le terrain. L'organisme de soutien fait partie de la brigade; il y a également une composante de cet exercice qui est très importante, à notre avis, c'est notre capacité de soutenir la brigade sur le théâtre des opérations.

M. Blackburn a soulevé une question plus importante, bien sûr, de nature politique. Nous faisons tous partie d'une alliance entre gouvernements souverains, et finalement c'est à chaque gouvernement de décider de ce qu'il veut bien apporter à l'alliance, où et comment il engagera ses forces. Toutefois, il est généralement accepté que le flanc nord de l'alliance est extrêmement important. Il a une grande valeur stratégique pour l'alliance, non seulement pour sa cohésion—c'est-à-dire pour le maintien de la sécurité au nord de la Norvège et le maintien de la Norvège et du Danemark dans l'alliance, étant donné qu'ils sont exposés sur le flanc nord—mais aussi pour la sécurité des terrains d'aviation du nord de la Norvège, qui sont d'une importance fondamentale pour toute la stratégie de défense de l'Atlantique.

Si le nord de la Norvège n'était pas dans des mains amies et s'il n'y avait pas de sécurité dans ce secteur, la stratégie de l'alliance pour l'Atlantique serait compromise, c'est-à-dire le contrôle des voies maritimes de communication par mer et portant, notre capacité de renforcer l'Europe à travers l'Atlantique.

Le président: Je vous remercie.

M. Blackburn (Brant): Je tiens à souligner que je suis on ne peut plus d'accord avec le général au sujet du flanc nord qui est extrêmement important, et c'est pourquoi j'ai fait ce petit discours au début de mes remarques ce soir. L'actuelle stratégie de la brigade canadienne transportable par terre et par mer me rend nerveux. Il devrait y avoir, à mon avis, à l'ère des missiles, surtout des missiles lancés à partir de sous-marins, une meilleure façon de défendre le flanc nord, de notre point de vue stratégique. Il s'agit bien sûr d'une question de politique, et il me faudra attendre quelques jours.

Je vous remercie beaucoup mon général.

Le président: Monsieur McKinnon.

M. McKinnon: Merci, monsieur le président.

[*Texte*]

I would like to direct a couple of short questions to . . . Rear-Admiral Healey, was it?

Mr. Healey: Mr. Healey.

Mr. McKinnon: Mr. Healey, when you were last in the forces, what was your rank and what was your job?

Mr. Healey: When I was last in the forces I was Rear-Admiral and I was Chief of Engineering and Maintenance for National Defence Headquarters.

Mr. McKinnon: How long were you out of the service when you became ADM (Materiel)?

Mr. Healey: I went immediately from my job as Chief, Engineering and Maintenance to ADM (Materiel).

Mr. McKinnon: It is nice to have you with us. You replaced Mr. Killick, I suppose?

I would like to talk about the reserves, mainly to the Chief of the Defence Staff. I have been taking the matter of the neglect at the reserves up for some time and I have frequently hinged my questions on the B.C. battery, which seems never to be able to get any bigger than being a battery, and for always exactly the same reason, that you are studying the matter.

Five years ago I asked about it and I got a ministerial response:

> It would be unwise to change the organization of primary reserve units until mobilization planning is completed.

In 11 months I asked again and got the answer:

> Any change in the present structure of the primary reserve depends upon the results of the Mobilization Planning Task Force. This has yet to be finalized.

I waited another eight months and got an answer:

> The status of the Fifth B.C. Field Battery will be addressed in the light of the government's decisions with respect to the size and nature of the primary reserves.

I held off then until June 14, when I got a pretty straightforward answer from the then Minister saying:

> Departmental policy continues to place strong emphasis on improving the quality of the reserve force. Plans for improvement do not include changing the status of the Fifth B.C. Field Battery.

My hopes were revived in January 1985 when the new Minister said:

> The regular force should grow to 90,000 and be backed by some 50,000 reserves.

Three months later the next Minister said:

[*Traduction*]

Je voudrais poser quelques brèves questions au . . . contre-amiral Healey, n'est-ce pas?

M. Healey: Monsieur Healey.

M. McKinnon: Monsieur Healey, lorsque vous faisiez partie des forces armées, quels étaient votre rang et vos responsabilités?

M. Healey: Lorsque je faisais partie des forces armées, j'étais contre-amiral, directeur-général du Génie et de la maintenance au quartier général de la Défense nationale.

M. McKinnon: Combien de temps après votre départ des forces armées êtes-vous devenu sous-ministre adjoint (Matériels)?

M. Healey: Je suis passé directement de mon poste de directeur-général, Génie et Maintenance, aux fonctions de sous-ministre adjoint (Matériels).

M. McKinnon: Nous sommes heureux de vous accueillir parmi nous. Vous avez remplacé M. Killick je suppose?

Je voudrais parler des réserves, et je m'adresse surtout au chef de l'état major de la Défense. Cela fait un certain temps que je constate une négligence à l'égard des réserves, surtout à propos de la batterie de la Colombie-Britannique, qui ne semble jamais pouvoir devenir quelque chose de plus important, et toujours pour la même raison, à savoir que vous étudiez la question.

Il y a cinq ans, j'ai posé la question et voici la réponse que j'ai reçue du ministre:

> Il ne faut pas modifier l'organisation des unités de première réserve avant que la planification de la mobilisation soit terminée.

Onze mois plus tard j'ai de nouveau posé la question et on m'a répondu:

> Tout changement dans l'actuelle structure de la première réserve dépend des conclusions du groupe de travail sur la planification de la mobilisation, lesquelles ne sont pas encore définitives.

J'ai attendu de nouveau huit mois et on m'a donné la réponse suivante:

> Le statut de la Cinquième batterie de campagne de la Colombie-Britannique sera étudié à la lumière des décisions prises par le gouvernement au sujet des effectifs et de la nature des premières réserves.

J'ai attendu jusqu'au 14 juin, et j'ai reçu une réponse assez directe du ministre comme suit:

> La politique du ministère continue d'être centrée sur l'amélioration de la qualité des forces de réserve. Les plans d'amélioration ne comprennent pas le changement du statut de la Cinquième batterie de campagne de la Colombie-Britannique.

Le ministre a ravivé mes espoirs en janvier 1985 lorsqu'il a dit:

> Les forces régulières seront portées à 90,000 hommes, avec l'appui de quelque 50,000 réservistes.

Trois mois plus tard, le ministre a déclaré:

[*Text*]

The Department of National Defence is now involved in an examination of a mobilization plan. It is too early to foresee what changes may be made.

You will recall that the mobilization plan was completed between September 1, 1982 and June 1983.

In any case, fortified by your remarks . . . on January 10 this year, when you were addressing the Conference of Defence Associations, you said:

We now have a detailed model of the required reserve component of the force structure.

I then wrote again to the Minister and got the answer:

The Department is in the process of examining the mobilization plan and the reserve force structure is part of our ongoing defence preparedness.

I think this has been on the verge of ridiculous for about long enough. There must be some other reason that determines why we neglect and starve the reserve forces the way we do. The reason most often forwarded among the reserves, it seems to me, General, is they believe it is because the regulars set the budget for the reserves and they do it after they look after their own wants.

• 1915

Now, in view of your remarks on January 10 that they now have the detailed model, when is anything likely to happen in the way of strengthening the reserves?

Gen Thériault: There are two fundamental considerations, Mr. Chairman, central to the question Mr. McKinnon has posed. The first one is that we do indeed know precisely what our augmentation requirements are for the regular force, as a function of the casualty rates and the sustainment that is required to support our operational forces committed to the alliance; as well, indeed, in support of those forces that are committed to the defence of North America and Canada and to augment, as necessary, our forces committed to the alliance as well in the North Atlantic.

However, the shape of our reserves as presently constituted—that is to say, the mix of the large number of units in the militia; for example, the many artillery regiments, the many armoured regiments, the many infantry units—does not match as it should the nature of the augmentation requirements that are required by the forces in the event of mobilization and the ability to sustain the forces for a minimum of 30 days. That is one problem, and it is precisely to address that problem—that is to say, to improve the interface between the composition of the reserves and the needs of the forces—that the Reserve Force Development Plan is in progress now.

The second aspect of it is simply that the priority of the forces and the department for the last 10 years has been not on increasing manpower or various other areas, but on modernizing our operational capabilities by way of replacing obsolete kit, and that is where all incremental funds have been directed. It has been the advice of the military advisers to the government and it has been the policy of the government that

[*Translation*]

Le ministère de la Défense nationale est en train de revoir le plan de mobilisation. Il est trop tôt pour en prévoir les changements.

Vous vous souviendrez que le plan de mobilisation a été arrêté entre le 1er septempre 1982 et juin 1983.

De toute façon, encouragé par vos déclarations . . . le 10 janvier dernier, vous avez déclaré à la conférence des associations de défense:

Nous avons maintenant un modèle détaillé des réserves requises pour les forces armées.

J'ai de nouveau écrit au ministre et obtenu cette réponse:

Le ministère est en train d'étudier le plan de mobilisation et la stucture des forces de réserve fait partie de notre état permanent de préparation.

À mon avis, il est temps de mettre fin à cette situation ridicule. Il doit y avoir d'autres raisons pour lesquelles nous négligeons et d'affamer de cette façon les forces de réserve. Il me semble qu'aux yeux des forces de réserve, cela tient à ce que les forces régulières établissent le budget pour la réserve et qu'elles le font après avoir satisfait au préalable leurs propres besoins.

Étant donné que vous avez dit le 10 janvier qu'on avait maintenant un modèle précis, quand va-t-on décider quelque chose pour renforcer les forces de réserve

Gén Thériault: Il y a des aspects fondamentaux, monsieur le président, dans la question que posait M. McKinnon. Le premier, c'est que nous savons exactement dans quelle mesure les effectifs des forces régulières doivent être augmentés, en fonction des taux de pertes, et ce qu'il nous faut pour appuyer nos forces opérationnelles engagées dans l'alliance. Il nous faut également, bien sûr, soutenir les forces qui sont affectées à la défense de l'Amérique du Nord et du Canada et augmenter, si nécessaire, nos forces engagées dans l'alliance et aussi dans l'Atlantique nord.

Toutefois, la situation de nos réserves telles qu'elles sont présentement composées—c'est-à-dire un mélange d'un grand nombre d'unités de la milice, par exemple les nombreux régiments d'artillerie, les nombreux régiments blindés, les nombreuses unités d'infanterie—n'est pas conforme à l'augmentation nécessaire aux forces au cas où il y aurait mobilisation et ne permet pas également de soutenir les forces pour 30 jours au minimum. Elle a un problème, et c'est précisément pour répondre à ce problème—autrement dit pour améliorer l'interface entre la composition des réserves et les besoins des forces armées—que le Plan de développement des forces de réserve est en cours.

Au sujet du deuxième aspect, je répondrai simplement que la priorité des forces armées et du ministère depuis 10 ans n'a pas été d'augmenter l'effectif de divers autres secteurs, mais de moderniser notre capacité opérationnelle en remplaçant l'équipement désuet, et c'est qu'ont été affectés tous les fonds additionnels. Après les conseils qu'ont donné les conseillers militaires au gouvernement et la politique qu'a adopté ce

[*Texte*]

equipment replacement would take priority over manpower augmentation.

So that is why, Mr. Chairman, although it has increased a little bit in recent years, manpower has increased rather modestly. Just about the sum total of the growth in funds that have been made available other than the growth that has been required, that we simply have had to accept in the area of operations and maintenance, the maintenance of a lot of the equipment, is costing a lot more than in the past. Other than for meeting that growing bill, all the budgetary growth has gone into vote 5 for capital equipment; it has not gone to manpower.

That is why, therefore, although indeed we can identify a requirement for a substantially larger reserve to meet fully the augmentation requirement and sustainability needs of the forces in the event of hostilities, manpower has not increased, additional funds having gone to equipment modernization.

Mr. McKinnon: It seems to me we reach a high in support of the reserves every year on a kind of lunar basis, perhaps, that coincides with our annual convention. At that particular time of the year, everybody is "gung-ho" to give a great deal of support in real terms, and it fades away very quickly after the Conference of Defence Associations breaks up and they go back to their home stations.

I wonder if you could tell me: What do you have at National Defence headquarters now in the way of militia advisers? Is there a senior militia officer there on a permanent basis or on an annual basis or something like that?

Gen Thériault: Yes, sir, there is indeed. The senior rank, held by a serving reserve officer, is that of major-general. He is presently Major-General Reg Lewis from Toronto, a former Ontario militia area commandor, who is my reserve adviser. He is known as the Chief of Reserves.

Mr. McKinnon: Does he participate in Defence Council proceedings?

Gen Thériault: He is not a member of Defence Council, Mr. Chairman. He does not participate regularly in the deliberations of the council, but whenever there is an item of reserve interest, he is invited to attend.

• 1920

Mr. McKinnon: How much of a role does he play when you are drawing up the estimates?

Gen Thériault: I would have to say that he probably plays little or no role at the drawing up of estimates.

Mr. McKinnon: It seems to me a few years ago you were giving serious consideration to having a set of estimates or subestimates for the reserves and letting them administer them. Has that idea been shelved or is it still alive anywhere?

Gen Thériault: That idea, Mr. Chairman, has been expressed a number of times, but I am not aware that it has ever been seriously considered. I really do not think it would be consistent with our overall system. We have a unified force

[*Traduction*]

dernier, l'équipement de remplacement devrait avoir priorité sur toute augmentation de l'effectif.

Voilà pourquoi, monsieur le président, même si l'effectif a augmenté un peu au cours des dernières années, l'augmentation a été très modeste. Les opérations et l'entretien—entretien d'un équipement important—nous coûtent beaucoup plus que par le passé. Tout ce qui ne sert pas à payer notre facture de plus en plus importante va au crédit 5 pour l'équipement, et non pas à la main-d'oeuvre.

C'est la raison pour laquelle, par conséquent, même si nous avons besoin d'une réserve beaucoup plus importante, afin de compléter ou d'accroître nos forces armées en cas d'hostilités, l'effectif n'a pas augmenté, et les sommes additionnelles ont servi à moderniser l'équipement.

M. McKinnon: J'ai l'impression que chaque année, selon un cycle lunaire, nous atteignons un sommet lorsqu'il s'agit d'appuyer les forces de réserve; peut-être cela coïncide-t-il avec notre convention annuelle. À ce moment de l'année, chacun veut accorder tout son appui de façon concrète, mais tout s'estompe très rapidement une fois la Conférence des associations de défense terminée et que chacun retourne chez soi.

Pourriez-vous me dire ce que vous avez au quartier général de la Défense nationale comme conseillers de la milice? Y a-t-il un officier supérieur qui travaille de façon permanente ou annuelle ou autrement?

Gén Thériault: Oui, monsieur, il y en a un certainement. Celui qui détient le grade le plus élevé, c'est un officier de réserve, et il a le rang de major général. Il s'agit présentement du major général Reg Lewis de Toronto, l'ancien commandant du secteur de la milice de l'Ontario, qui est mon conseiller pour la réserve. Il porte le titre de chef des réserves.

M. McKinnon: Est-ce qu'il participe aux discussion du Conseil de la défense?

Gén Thériault: Il ne fait pas partie du Conseil de la défense, monsieur le président. Il ne participe pas régulièrement aux discussions du Conseil, mais lorsqu'une question intéresse la réserve, on l'invite à y prendre part.

M. McKinnon: Quel rôle joue-t-il lorsque vous établissez vos prévisions?

Gén Thériault: Il joue un rôle très peu important, ou n'en joue même pas du tout.

M. McKinnon: Il me semble qu'il y a quelques années, vous aviez étudié sérieusement la possibilité d'établir des prévisions budgétaires ou des prévisions supplémentaires pour les forces de réserve, et vous deviez leur en confier l'administration. Avez-vous mis de côté cette idée? A-t-elle survécu?

Gén Thériault: Monsieur le président, cette idée a été soulevée à plusieurs reprises, mais je ne crois pas qu'on l'ait sérieusement examinée. Je ne crois pas qu'elle serait inscrite dans notre système global. Nous avons une force unifiée et

[*Text*]

and it is our task to prioritize needs and apply the funds where, in our judgment, they are most badly needed. That exercise is inevitable. It works across the spectrum of capabilities and that, of course, includes the reserves.

Mr. McKinnon: Our ratio of regular to reserves is one that is considerable more out of scale—that is, in favour of the regulars, is it not?—than most countries.

Gen Thériault: That is very true, Mr. Chairman. I think that among all NATO countries ours is the situation in which the ratio of regulars to reservists is probably the highest. Indeed, in some of the member countries of the alliance, the situation is completely the reverse. I think probably the most dramatically so being Norway, where their peacetime serving force probably amounts to about 20,000 to 25,000, but their total mobilization plan calls for about 180,000. The remainder is made up of reservists.

Mr. McKinnon: That would be about seven to one in favour of the reservists, and ours is four to one in favour of the regulars.

It does seem to me, seeing we are so out of synchronization in this respect with our allies, that we should look pretty hard at it to see if we could not do something more than make speeches about it in January.

I probably have time for a question on one part of the estimates that has several of us puzzled, I believe—it will be your turn, Mr. Davies, I expect— the Readiness and Sustainability program.

I am certainly a bit puzzled by this.

On page 21 in Part III of the estimates, the accumulative total earmarked for Readiness and Sustainability is 1.25% in 1986-87; that is, 0.50% in 1985-86, plus 0.75% in 1986-87, for a total of 1.25%.

Now, is that correct? Is that what you are planning?

The Chairman: Mr. Davies.

Mr. Davies: Yes, Mr. Chairman, that was the accumulative total of three one-year increments of 0.25%, growing each year, 0.25%, 0.50% and 0.75%. That has capped now at the 1.5%, which is in the budget. That level will be maintained, increasing only from now on by inflation.

Mr. McKinnon: Is this correct? The dollar amount of 1.25% for the estimate total of $9.9 billion is $124 million. However, if it is supposed to be 0.75%, that is, 0.25% for each of the last three estimates, the dollar figure would be $74.5 million, and in either case there is a discrepancy between the amounts and that stated in the estimates Part III, as on page 92, of $132 million. This is actually 1.3% of $9.9 billion. I wonder if you could explain the difference to me.

[*Translation*]

nous avons pour tâche d'établir la priorité des besoins et d'attribuer des fonds là où, à notre avis, ils sont le plus nécessaires. Ce travail est inévitable. Il se fait pour toute la gamme de nos activités, qui, bien sûr, comprennent les forces de réserve.

M. McKinnon: Notre coefficient pour les forces régulières et les forces de réserve n'est pas du tout équilibré si on le compare à la plupart des pays—autrement dit, on favorise les forces régulières, n'est-ce pas?

Gén Thériault: C'est très vrai, monsieur le président. Parmi les pays de l'OTAN, le nôtre se trouve dans une situation où le coefficient réguliers-réservistes est probablement le plus élevé. Dans la plupart des pays membres de l'alliance, c'est tout le contraire. On le voit de façon bien évidente en Norvège où, en temps de paix, les forces régulières comprennent quelque 20,000 à 25,000 hommes, mais leur plan global de mobilisation prévoit 180,000 hommes. Le reste se compose de réservistes.

M. McKinnon: Ceci est donc un coefficient de 7 à 1 en faveurs des réservistes, alors que dans notre cas, il est de 4 à 1 en faveur des forces régulières.

Étant donné que nous ne sommes pas du tout au diapason de nos alliés, je crois qu'il faudrait étudier de près la question, pour voir si nous ne pouvons pas faire quelque chose de plus que des discours du genre de celui qu'on a fait en janvier.

J'ai probablement le temps de poser une question au sujet d'une partie du budget qui rend plusieurs d'entre nous assez perplexes—ce sera votre tour, monsieur Davies—il s'agit du programme concernant l'état de préparation et l'aptitude à soutenir le combat.

J'avoue personnellement être assez perplexe à ce sujet.

A la page 23 de la partie III des prévisions budgétaires, vous prévoyez pour l'état de préparation et l'aptitude à soutenir le combat 1.25 p. 100 pour 1986-1987; autrement dit, 0.50 p. 100 pour 1985-1986, plus 0.75 p. 100 pour le budget de 1986-1987, soit un total de 1.25 p. 100.

Est-ce bien exact? Est-ce bien ce que vous prévoyez?

Le président: Monsieur Davies.

M. Davies: Oui, monsieur le président, il s'agit du total cumulatif de trois augmentations de 0.25 p. 100 par année; il y a accroissement chaque année, 0.25 p. 100, 0.50 p. 100 et 0.75 p. 100. Nous avons maintenant établi le plafond à 1.5 p. 100, comme l'indique le budget. Nous devons nous maintenir à ce niveau, et les augmentations se feront maintenant en fonction de l'inflation.

M. McKinnon: Est-ce bien exact? Ainsi, 1.25 p. 100 des prévisions budgétaires totales de 9.9 milliards représente 124 millions de dollars. Toutefois, si l'augmentation est censée être de 0.75 p. 100, c'est-à-dire 0.25 p. 100 pour chacune des trois dernières années des prévisions budgétaires, le total serait de 74.5 millions de dollars, et dans un cas comme dans l'autre, il y a un écart entre ces sommes et ce qui figure à la partie III du budget des dépenses, à la page 104, soit 132 millions de dollars. Il s'agit en réalité de 1.3 p. 100 de 9.9 milliards. Pourriez-vous nous expliquer cette différence?

[*Texte*]

Mr. Davies: As I mentioned, Mr. Chairman, it is the effect of the compounding over the three-year period, plus the addition of inflation each year. It is 0.25% of the budget two years ago, with three years' inflation on that amount now. It is 0.50% of the second year, with one year's inflation on it, and it is 0.75% of this year's total. Those three added together give you the figure of $132 million.

• 1925

Mr. McKinnon: I will wait until the second round, Mr. Chairman.

The Chairman: Mr. Hicks.

Mr. Hicks: Thank you, Mr. Chairman.

I would like to get back to the LLAD to begin with, anyway. I have read some press releases and I have read some articles about it, and I am still a little fuzzy about the overall plan. Without getting into the classified and secret levels and so on, could you give us a brief run-down of what the specifications were for the LLAD, what you hope to achieve generally with this defence system and what really you are defending against?

Gen Thériault: To begin, Mr. Chairman, very roughly, the low-level air defence spectrum the brigade looks to is for its defence as a deployed formation primarily against enemy fighter bombers and attack helicopters. The brigade would quite possibly be operating behind the initial air defence screen, which is part of the NATO structure or disposition, consisting of Hawke batteries. If it were well back, it could even be behind the series of Nike batteries, which compose the two first lines of defence in terms of air defence. But the brigade is primarily concerned with defending itself, deployed in the field against enemy fighter bombers and attack helicopters.

The airfields, on the other hand, must have a capability to be able to defend against fairly large raids by enemy fighter bombers that would mount co-ordinated attacks with a view, of course, of neutralizing the airfield, putting it out of commission. That requires a medium-range capability that would be handled by the missile and a close-in range system, which would be the gun, that would add to the intensity of fire, attempting to deny enemy fighter bombers the ability, of course, to launch their weapons on the airfield.

Mr. Hicks: So it is Baden and Lahr, specifically . . .

Gen Thériault: In terms of the airfields, yes, sir.

Mr. Hicks: Okay. Getting back to specifications again, you people are satisfied, regarding the specifications given to all the companies, that what Litton has come up with is capable of handling what you hope to accomplish.

Gen Thériault: That is correct, Mr. Chairman. Basically, the approach was to put the operational problem to the respondents and seek from them a proposal that would embody how best they could see solving that operational problem. Their responses, of course, were the subject of extensive evaluation, the finalist having been judged the most responsive

[*Traduction*]

M. Davies: Je le répète, monsieur le président, il s'agit du total d'une période de trois ans, plus l'inflation pour chaque année. Il s'agit de 0.25 p. 100 du budget d'il y a deux ans, plus l'inflation de trois années sur la somme actuelle. C'est donc 0.50 p. 100 de la deuxième année, plus une année d'inflation, et 0.75 p. 100 du total de cette année. Si on additionne les trois, on obtient cette somme de 132 millions de dollars.

M. McKinnon: J'attendrai le deuxième tour, monsieur le président.

Le président: Monsieur Hicks.

M. Hicks: Merci, monsieur le président.

J'aimerais revenir à la défense aérienne à basse altitude. J'ai lu des communiqués de presse et des articles de journaux à ce sujet, mais il y a certaines choses que je ne comprends toujours pas. Sans révéler de renseignements confidentiels ou secrets, pourriez-vous nous dire un peu quelles sont les spécifications pour la défense aérienne à basse altitude, ce que vous espérez d'un tel système de défense, de façon générale, et quelle menace il est censé parer?

Gén Thériault: De façon générale, ce qu'attend la brigade de la défense aérienne à basse altitude, c'est une défense sous forme de déploiements contre les chasseurs bombardiers et les hélicoptères d'attaque ennemis. La brigade pourrait mener ses opérations derrière le premier système de défense aérienne, qui fait partie de la structure ou du dispositif de l'OTAN et qui consiste en des batteries Hawke. Si elle était retranchée plus loin encore, elle pourrait se trouver derrière les batteries Nike, qui forment les deux premières lignes de défense aérienne. Cependant, la brigade veut également se défendre elle-même, sous forme de déploiements sur le terrain contre les chasseurs bombardiers et les hélicoptères d'attaque ennemis.

Par ailleurs, les terrains d'aviation doivent pouvoir se défendre contre des raids assez importants de la part de chasseurs bombardiers ennemis en vue, évidemment, d'attaques concertées destinées à neutraliser les opérations. Ce qui implique une capacité de moyenne portée prenant la forme de missiles, de même qu'un système rapproché, qui pourrait être un canon, en vue d'intensifier la puissance de feu et de neutraliser l'action des chasseurs bombardiers ennemis attaquant les terrains d'aviation.

M. Hicks: Il s'agit donc de Baden et de Lahr, de façon précise . . .

Gén Thériault: Pour ce qui est des terrains d'aviation, oui.

M. Hicks: Pour revenir aux spécifications, vous pensez que celles qui ont été données aux compagnies sont suffisantes, que Litton est en mesure de répondre à vos attentes.

Gén Thériault: En effet, monsieur le président. Ce que nous avons fait, ce fut de soumettre notre problème opérationnel aux répondants et de leur demander leurs solutions possibles. Leurs réponses ont évidemment fait l'objet d'une évaluation approfondie, et le finaliste a été retenu pour des raisons d'ordre opérationnel, de coût et de main-d'oeuvre.

[*Text*]

not only from an operational standpoint, but also from a cost standpoint and, in fact, from a manpower standpoint.

Mr. Hicks: Thank you. I go back and recall the U.S. Defense Department last year putting to bed the army's $4.8 billion division air defence or the Sergeant York gun system after discovering the system would not work much better than existing systems against the Soviet Union's tactical helicopters and low-level aircraft. Those were my reasons for asking so specifically about the specifications. Are you satisfied in your own mind that this LLAD is not going to turn out to be obsolete before it is put into place?

Gen Thériault: Mr. Chairman, with your permission, I would like to invite Colonel Dave Hampson, who is the project leader, to answer that question in more detail.

The Chairman: Colonel Hampson.

Mr. David V. Hampson (Project Manager, LLAD, Department of National Defence): Mr. Chairman, on the system we have chosen, it is new technology and it meets the threat as proposed.

• 1930

I think, in the mention of your DIVADS, the DIVADS guns could not reach the modern threat. That is one of the reasons why the Americans closed the program down. It will do a better job than the present system because, as far as we are concerned, none of the present systems could meet the modern threat without large retrofitting of the systems, and most have been retrofitted now or are being retrofitted. So the new system is new technology and does the job and has quite a potential for further growth well beyond the year 2000.

Mr. Hicks: Similar technology is being used in the Tribal class.

Mr. Hampson: I would not know that.

Mr. Hicks: Okay.

Mr. Healey: We are really talking about two slightly different problems in terms of solution. The low level air defence is analogous in naval terms to a point defence system that is going to be fitted in the CPF. In the Tribal class the intention is to fit an area air defence system which has a longer-range capability, and so the two are not really analogous.

In terms of analogy, one would be better to compare it to the CPF, to the low level air defence capability.

Mr. Hicks: Okay. Thank you.

[*Translation*]

M. Hicks: Merci. Je me souviens que le département américain de la défense a décidé l'année dernière de mettre au rancart le système de défense aérienne de division de l'armée, ou le canon Sergeant York, qui avait coûté 4.8 milliards de dollars, après avoir découvert qu'il n'était pas meilleur que les systèmes déjà en place contre les hélicoptères tactiques et les appareils d'attaque à faible altitude de l'Union soviétique. C'est la raison pour laquelle je vous posais ma question au sujet des spécifications. Donc, en ce qui vous concerne, cette défense aérienne à basse altitude ne risque pas d'être désuète avant d'être installée?

Gén Thériault: Avec votre permission, monsieur le président, je vais demander au colonel Dave Hampson, qui est directeur du projet, de donner plus de détails.

Le président: Colonel Hampson.

M. David V. Hampson (directeur de projet, Défense aérienne à basse altitude, ministère de la Défense nationale): Pour ce qui est du système que nous avons choisi, monsieur le président, il représente une nouvelle technologie et il nous permet de contrer la menace que nous avons évaluée.

Vous avez parlé du système de défense aérienne de division. Ces canons ne permettraient pas de contrer des menaces modernes. C'est l'une des raisons pour lesquelles les Américains ont mis fin à leur programme. Il est supérieur à ce qui existe déjà, parce que les systèmes déjà en place ne permettent pas non plus de contrer des menaces modernes sans des modifications en rattrapage sur une grande échelle. Ces modifications sont en cours. Notre système à nous utilise une nouvelle technologie et accomplit la besogne qu'on attend de lui. Il offre même de grandes possibilités pour jusqu'au delà de l'an 2000.

M. Hicks: La même technologie est utilisée pour la catégorie Tribale.

M. Hampson: Je ne serais pas en mesure de vous le dire.

M. Hicks: Très bien.

M. Healey: Dans notre tentative de trouver une solution, nous devrons tenir compte du fait qu'il s'agit de deux problèmes quelque peu différents. Le système de défense aérienne à basse altitude est semblable au système de défense ponctuelle utilisé dans la marine et intégré actuellement au programme de la frégate canadienne de patrouille. Avec la catégorie Tribale, on entre dans un système de défense aérienne de plus longue portée. Donc, il est difficile d'établir des comparaisons entre les deux.

L'analogie est plus directe entre le programme de la frégate canadienne de patrouille et la capacité de défense aérienne à basse altitude.

M. Hicks: Très bien. Merci.

[*Texte*]

This is carrying on really from Mr. Blackburn's line of questioning earlier about the North Atlantic and so on. What came to mind when I sat and listened to that was the poor old *Bonaventure* and so on.

Is the only reason why we do not have an aircraft carrier or two right now the cost? I am thinking that F-18s are adaptable to aircraft carriers because the American navy uses them.

Gen Thériault: The F-18 was designed to be a carrier-borne aircraft—that is correct—but she could not operate aboard so small a carrier as *Bonaventure*. *Bonaventure*, as I recall, was around 18,000 or 20,000 tonnes, which are very, very small carriers. Small carriers of that kind have been primarily in the ASW business, whereas the F-18 of course is an attack airplane as well as a fighter and would be part of the complement of an attack carrier, a much larger carrier in any event.

Mr. Hicks: I was not suggesting that we try to land F-18s on something similar to the *Bonaventure*. I made reference to the *Bonaventure* because that brought to mind the carriers to me, and that is the last carrier I can remember in Canada.

My question was: Is the reason why Canada does not have one or two appropriate-sized carriers only the cost?

Gen Thériault: Basically, they are not essential to the ASW mission as we have undertaken to carry it out. One of the most significant innovations, of course, that has intruded on the picture since the demise of our carrier is the embarked helicopter. We are now operating very large anti-submarine helicopters on board destroyers, with the support of the RAST gear, which has been a great success. Now the carrier in the ASW business is basically a helicopter carrier.

Mr. Hicks: Okay. Thank you.

Getting back to the LLAD, satisfied with the technology and the way it is being developed and so on, do you see any export potential of the LLAD? Are the Americans interested, or will they be interested, or will they develop their own LLAD?

Gen Thériault: Yes, there is substantial potential for export of components that would be built in Canada. Yes, equally, the United States are frantically, really, trying to meet an operational requirement. Having cancelled the DIVADS project, they are looking for another solution to that requirement. So one of the significant markets will be the American market.

[*Traduction*]

Je reviens maintenant sur un point qu'a soulevé un peu plus tôt M. Blackburn lorsqu'il a parlé de l'Atlantique Nord, et le reste. Je pensais à ce moment-là au bon vieux *Bonaventure*.

Est-ce seulement le coût qui nous empêche actuellement d'avoir un porte-avions ou deux? Les F-18 fonctionnent à partir de porte-avions, puisque la marine américaine s'en sert de cette façon.

Gén Thériault: Le F-18 a été conçu pour voler à partir de porte-avions, en effet, mais il ne pourrait pas fonctionner à partir d'un aussi petit porte-avions que le *Bonaventure*. Le *Bonaventure* avait une jauge d'environ 18,000 ou 20,000 tonnes, qui en faisait un très, très petit porte-avions. Les petits porte-avions de ce genre font habituellement la guerre anti-sous-marine, alors que le F-18 est un appareil tactique en même temps qu'un chasseur. Il convient mieux à un porte-avions d'attaque, un porte-avions beaucoup plus gros, de toute façon.

M. Hicks: Je ne voulais pas dire qu'on devrait essayer de faire atterrir des F-18 sur des porte-avions comme le *Bonaventure*. Je pensais aux porte-avions de façon générale, et c'est la raison pour laquelle le *Bonaventure* m'est venu à l'esprit. Si je me souviens bien, c'est le dernier porte-avions que le Canada a eu.

Ma question visait à savoir si c'était seulement le coût qui empêche actuellement le Canada de se doter d'un ou deux porte-avions d'une taille respectable.

Gén Thériault: De façon générale, les porte-avions ne sont pas essentiels à la mission que nous avons entreprise au niveau de la guerre anti-sous-marine. Une innovation importante qui est survenue depuis la mise au rancart de notre porte-avions et qui a modifié la situation de façon considérable est l'hélicoptère conçu pour fonctionner à partir de navires. Nous avons actuellement de très gros hélicoptères de guerre anti-sous-marine à bord de destroyers, appuyés par le système d'aide à l'appontage, d'amarrage et de manutention. C'est un système qui a eu beaucoup de succès jusqu'à présent. Les porte-avions sont devenus des porte-hélicoptères au niveau de la guerre anti-sous-marine.

M. Hicks: Très bien. Merci.

Pour revenir à la défense aérienne à basse altitude, vous affirmez être satisfait de la technologie en cause et du développement jusqu'à présent. Vous voyez des possibilités d'exportation? Les Américains sont-ils intéressés, ou désirent-ils mettre au point leur propre défense aérienne à basse altitude?

Gén Thériault: Il y a d'excellentes possibilités d'exportation pour des pièces fabriquées au Canada. Les États-Unis mettent tout en oeuvre actuellement pour essayer de répondre à ce besoin opérationnel. Comme ils ont annulé le projet de système de défense aérienne de division, ils cherchent une autre solution. Donc, un marché important pourrait être le marché américain.

[*Text*]

• 1935

Mr. Hicks: That is very good news. I am always enthusiastic and eager to discuss possible export potentials and markets. Hopefully, we will begin churning frigates out at a rate too great for our own use and will be marketing one a year. Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Mr. Healey has been waiting for that to happen for a long time. Mr. Darling.

Mr. Darling: Thank you, Mr. Chairman. General Thériault, again I am quite interested in the reserves and the potential of the reserves. I think I was given the figures at one of the earlier meetings. Is anything being done of a positive nature to increase the reserves and give them a higher profile, or are they just . . . ? Mr. McKinnon gave the ratio of regular Armed Forces personnel in Canada to the reserves and I guess we are at the bottom of the list as far as percentage of reserves. Is everyone out of step but my son John, if you know the old saying in the Armed Forces? There must be some merit to these other countries that have a much higher ratio of reserves to their regular forces. I would appreciate your comments regarding that.

Gen Thériault: There are no immediate plans to expand the size of the reserves, Mr. Chairman. However, that is not to say that no improvements have taken place in respect of the reserves. As I mentioned at the last committee meeting I attended, we have very substantially increased the training rate of reservists. In recent years we have also directed a lot of new equipment to the reserves. As I mentioned to an earlier question, we are now in the process of devising a plan that may require some modifications to the composition of the reserves in order to better enable the reserves to meet the kind of augmentation that would be required by the total force in the event of an emergeny.

As to the peculiar configuration that Canada finds herself in respecting the numbers of regulars and reservists, I think one would have to say that is very much a characteristic of our own country. We do not have compulsory national military service. Many, indeed most of our allies, do retain it. Except for Great Britian which does not, all of our European NATO partners do have compulsory military service. So they rely upon the reserve, really, to bring to war establishment their armed forces, but without exception they all have substantially larger commitments than we have.

Our forces being relatively small, I think the position can be taken and the argument sustained, the regular force really represents the hard nucleus below which we could not very well go if we are to continue to cover the wide spectrum of specialties and missions we now have. If it is the expectation of the government or the will of the government that this will remain so, the manpower structure of the regular force cannot shrink much below that to cover all these areas of expertise.

[*Translation*]

M. Hicks: Voilà d'excellentes nouvelles. Je suis toujours prêt à entendre parler de nouvelles possibilités d'exportation et de nouveaux marchés. Espérons qu'à un moment donné, nous pourrons fabriquer plus de frégates que nous pourrons en utiliser et que nous serons en mesure d'en vendre une par année. Merci, monsieur le président.

Le président: M. Healey attend ce jour depuis longtemps. Monsieur Darling.

M. Darling: Merci, monsieur le président. Général Thériault, je suis toujours très intéressé par la réserve et les possibilités qu'offre la réserve. J'ai obtenu des chiffres lors d'une réunion précédente. Des mesures positives sont-elles prises pour accroître l'effectif des forces de réserve et pour redorer leur blason, ou sont-elles simplement destinées . . . M. McKinnon a indiqué quel est le rapport entre les membres des forces armées régulières du Canada et les membres des forces de réserve. Je pense que le Canada a le plus faible pourcentage de forces de réserve. N'y a-t-il que mon fils John qui marche au pas, pour utiliser une bonne vieille expression des forces armées? Si les autres pays ont un rapport beaucoup plus élevé pour ce qui est du nombre de membres des forces de réserve par rapport au nombre de membres des forces régulières, il doit y avoir une raison. J'aimerais savoir ce que vous en pensez.

Gén Thériault: Il n'y a pas de projet immédiat en vue d'accroître les forces de réserve, monsieur le président. Ce qui ne veut évidemment pas dire qu'il n'y a pas d'améliorations à apporter au système. Comme je l'ai déjà indiqué lors d'une réunion précédente du Comité, nous avons accru considérablement le nombre de jours d'entraînement de nos membres de la réserve. Nous avons également affecté beaucoup de nouveau matériel à nos forces de réserve au cours des dernières années. Comme je l'ai indiqué plus tôt en réponse à une autre question, nous sommes actuellement à mettre au point un plan qui pourrait signifier certaines modifications à la composition de nos forces de réserve et l'augmentation de leur nombre, en vue d'appuyer la totalité des forces dans une situation d'urgence.

Pour ce qui est du nombre de membres des forces régulières par rapport au nombre de membres des forces de réserve et de la situation particulière du Canada, je dirais que cela est dû aux caractéristiques propres de notre pays. Nous n'avons pas de service militaire obligatoire, comme c'est le cas pour la plupart de nos alliés. Sauf la Grande-Bretagne, tout nos alliés européens de l'OTAN ont le service militaire obligatoire. Ils dépendent donc de leurs forces de réserve pour atteindre leurs effectifs de guerre, et sans exception, leurs nombres sont beaucoup plus considérables que les nôtres.

Nos forces à nous sont relativement restreintes. On pourrait même dire que nos forces régulières représentent le noyau minimum en deçà duquel il serait impossible de continuer de fonctionner avec toutes les spécialités et les missions qui leur sont confiées. Si le gouvernement n'a pas l'intention de modifier cette situation, l'effectif des forces régulières ne peut pas aller plus bas avec tous ces champs d'activité.

[*Texte*]

That, together with the budgetary circumstances in which the forces have found themselves over the last 15 to 20 years, explains the gradual reduction in manpower we have lived through, which reductions, of course, were very substantial for the reserves which numbered in the mid-50,000s in the 1950s, up to the late 50s, but which following the Suttie Commission of, I think, 1957-58, began ebbing in strength.

Mr. Darling: General, I recall back some number of years where a great many small municipalities, my own little village included, had a platoon or what have you of reserves. In other words, there was the idea of a military presence across the country. Now, at the present time, in my entire riding there is absolutely nothing, as far as reserves are concerned. Are these reserve battalions in the larger centres only where there are good facilities, such as an armoury and so on?

• 1940

Gen Thériault: I believe that essentially to be the case, Mr. Chairman. Indeed, there are some 240 units across the country. Many of the regiments or battalions are actually—I would not use the term skeleton organizations; they are larger than that—nuclear organizations, in the sense that they represent the nucleus of what in wartime, fully fleshed out, would be a much larger organization. The average reserve, the average militia infantry battalion, for example, has an authorized strength-paid ceiling of about 120, whereas, as everyone knows, an operational battalion at war establishment would be anywhere from 650, 700, up to 850. So in the event of a protracted emergency, one can presume that these many militia units would increase a number of times over.

Mr. Darling: So what you are actually conceding, General, is that in the rural areas of Canada there is no military presence whatsoever.

Gen Thériault: It is true, Mr. Chairman, that in many of the smaller centres of Canada and the rural areas, where, in the immediate postwar period there might have been a company and so on, or a battery, in the consolidation and reductions that took place in the late 1950 and the early 1960, they were eliminated. They were concentrated around the major militia facilities in terms of infrastructure, the major armories and so on.

Mr. Darling: Mr. Chairman, would that not be, in this day and age, discrimination against the rural parts of Canada where there would be a great many young men and women who would be interested? Temporary armouries can be made available overnight in the many community arenas that there are around. I have in mind my own particular area where the armed forces did provide funds to sort of set up quarters for a platoon. Then they were affiliated with a company in a larger town in the area. I know none of that, as I say, taking place now. Would you not concede that is the case?

Gen Thériault: Indeed, as I have agreed, Mr. Chairman, with the shrinkage, with the reduction of the militia that took place over the periods we have discussed, it was inevitable that a lot of the smaller units were eliminated. The remaining units

[*Traduction*]

Ces conditions, plus les conditions budgétaires auxquelles ont été soumises les forces au cours des 15 ou 20 dernières années, expliquent la réduction progressive de l'effectif jusqu'au nombre que nous avons actuellement, y compris le nombre de membres des forces de réserve, qui a déjà atteint les 55,000 vers la fin des années 50 et qui a commencé à décliner vers l'époque de la Commission Suttie, soit en 1957-1958, à peu près.

M. Darling: Je me rappelle qu'il y a un certain nombre d'années, beaucoup de petites municipalités, y compris mon propre petit village, comptaient un peloton ou un groupe de réserve. En d'autres termes, il y avait une présence militaire un peu partout au pays. Maintenant, il n'y en a plus la moindre trace où que ce soit dans ma circonscription. Les bataillons de réserve se trouvent-ils seulement dans les grands centres, dotés de bonnes installations, comme des manèges militaires, et le reste?

Gén Thériault: Je pense que c'est plus ou moins le cas, monsieur le président. Il y a quelque 240 unités réparties un peu partout au pays. Beaucoup des régiments ou des bataillons sont à l'état embryonnaire, sont pour ainsi dire des noyaux, autour desquels se constituerait une organisation beaucoup plus considérable en temps de guerre. La force de réserve moyenne, le bataillon d'infanterie moyen, par exemple, a un effectif rémunéré et autorisé maximum d'environ 120, alors que, comme chacun le sait, un bataillon opérationnel en temps de guerre peut compter 650, 700, jusqu'à 850 membres. Donc, en situation d'urgence prolongée, il faudrait s'attendre à ce que ces unités de la milice prennent beaucoup d'expansion.

M. Darling: Donc, vous admettez, général, que dans les régions rurales du Canada, il n'y a plus de présence militaire, à toutes fins utiles.

Gén Thériault: Il est vrai, monsieur le président, que beaucoup de petits centres et de régions rurales, au Canada, qui ont pu avoir une compagnie, une batterie ou un groupe quelconque dans la période d'après-guerre, ont été abandonnés au moment du regroupement et de la réduction survenue à la fin des années 50 et au début des années 60. L'effort principal de la milice a surtout été concentré au niveau des infrastructures, des manèges militaires, et le reste.

M. Darling: À notre époque, monsieur le président, ne pourrions-nous pas parler de discrimination à l'égard des régions rurales du Canada, où il pourrait y avoir bon nombre de jeunes hommes et de jeunes femmes intéressés? À beaucoup d'endroits, des manèges militaires temporaires pourraient être établis dans les arénas. Je songe en particulier à ce qui s'est déjà produit dans ma propre région. Les forces armées avaient dégagé des fonds pour la création d'un peloton. Ce peloton relevait d'une compagnie établie dans une plus grande ville. On ne voit plus ce genre de chose maintenant. Vous en convenez?

Gén Thériault: En effet, monsieur le président, j'ai déjà dit qu'avec la réduction des effectifs de la milice au cours de la période que j'ai indiquée, il était inévitable que beaucoup de petites unités disparaissent. Les unités qui ont survécu ont été

[*Text*]

were concentrated around possibly major urban areas. That is true. The structure is a very small one. The militia amounts to about 16,500 right across this very large country. So quite unavoidably, there are many areas where there is no militia unit.

Mr. Darling: There is no question that when the militia in Europe are on standby—I believe you mentioned Norway, where it was 25,000 as against a total of 185,000. So you are talking about 150,000 reserves. I recall being over there a few years ago with respect to a special Parliamentary Subcommittee on the Armed Forced. I believe the Norwegians would have been on call and available within—I think it was 72 hours. That is how well trained they are and ready. I believe the German armed forces are 500,000, give or take, with an additional maybe 700,000 or 800,000 that could be in uniform within 72 hours. Is that correct? Are they reasonably well trained and ready to take an active role?

Gen Thériault: That is essentially correct, Mr. Chairman. Yes, the standing German forces amount to just about 500,475 and their total mobilization strength is 1.3 million.

• 1945

But here again, these very large cadres are nourished by compulsory military service. In Germany today, the young serviceman comes into the forces, does his obligatory military service for 14 months—and in parenthesis I would note that owing to demographic trends in Germany, which will reduce the total numbers of young men available for military service, the length of military service is being increased in 1988 from 14 to 18 months—these young men come in, do their service, and of course upon release from the service are then held by law, or compelled by law, in the case of Germany . . . are subject to recall for military training every two years, and in the event of mobilization up to age 45. That is a system we do not have.

Mr. Darling: I am well aware of the serious situation over there. We are far removed and divided by an ocean, for which, praise the Lord, the seriousness of the situation is certainly not nearly as evident. I guess that is one of the reasons why our reserves are, to put it mildly, in the doldrums.

The Chairman: Colleagues, I hope you will allow me to ask a couple of brief questions. Directing traffic indefinitely loses its appeal.

General, I do not know whether you or one of your colleagues would want to answer. On page 8 of Part III of the expenditure plan, under the program overview highlights . . . :

> maintain operations and maintenance at constrained levels so as to increase investment and upgrade capital assets

[*Translation*]

concentrées autour des principaux centres urbains. Il n'y a aucun doute à ce sujet. La structure de la milice est cependant très limitée. Elle ne compte qu'environ 16,500 membres actuellement, ce qui n'est pas beaucoup pour un pays aussi grand que le nôtre. Il y a donc beaucoup de régions où il n'y a plus aucune unité de la milice.

M. Darling: Il ne fait aucun doute que lorsque la milice, en Europe, est en état d'alerte . . . Je pense que vous avez parlé de la Norvège, où les chiffres sont de 25,000 sur un total de 185,000. Il y a donc environ 150,000 membres de la réserve. Je me souviens d'avoir visité ce pays il y a quelques années, alors que j'appartenais au sous-comité parlementaire sur les forces armées. Je pense que les Norvégiens pouvaient être appelés dans un délai de 72 heures. Ce qui montre bien la qualité de leur entraînement et leur état de préparation. Si je comprends bien, les forces armées allemandes comptent environ 500,000 membres réguliers, avec 700 ou 800,000 personnes de plus qui pourraient être en uniforme dans un délai de 72 heures. C'est juste? Ces forces sont raisonnablement bien entraînées et prêtes à jouer un rôle actif?

Gén Thériault: C'est assez juste, monsieur le président. Les forces allemandes permanentes comptent 500,475 membres, et les forces totales de l'Allemagne en cas de mobilisation atteignent 1.3 million.

Encore là, ces effectifs considérables sont alimentés par le service militaire obligatoire. Actuellement, en Allemagne, les jeunes qui entrent dans les forces accomplissent un service militaire obligatoire de 14 mois—soit dit en passant, à cause des tendances démographiques en Allemagne, qui ont pour effet de réduire le nombre total de jeunes hommes aptes au service militaire, celui-ci doit passer en 1988 de 14 à 18 mois—et à leur libération du service actif, ils sont tenus par la loi, en Allemagne du moins . . . ils sont sujets à être appelés pour l'entraînement militaire tous les deux ans, et ils peuvent être mobilisés jusqu'à l'âge de 45 ans. Nous n'avons rien de tel ici.

M. Darling: Je comprends très bien la gravité de la situation de ce pays. Dieu merci, nous en sommes séparés par un océan. Nous ne sommes certainement pas dans les mêmes circonstances. C'est peut-être une des raisons pour lesquelles nos forces de réserve sont dans un état aussi pitoyable, c'est le moins qu'on puisse dire.

Le président: J'espère, chers collègues, que vous me permettrez de poser quelques brèves questions. On ne peut pas toujours se contenter de diriger la circulation.

Je ne sais pas si vous voudrez répondre vous-même, général, ou si vous laisserez ce soin à l'un de vos collègues. À la page 8 de la partie III de votre budget des dépenses, sous les points saillants de votre aperçu du programme, on trouve ce qui suit:

> maintenir les opérations et les activités de maintenance à un niveau restreint de façon à augmenter les fonds affectés à l'amélioration des équipements

[*Texte*]

"Constrained levels": what exactly is meant? I would like to know the implications from both an operation and a maintenance point of view.

Gen Thériault: That means, Mr. Chairman, constantly reviewing our operations, our activity rates, all of the bugetary elements, be they new construction or minor construction, repair and so on, the various areas of contracting and supportive equipment, ammunition expenditures and procurement, in order to ensure we are not funding them any more than what is absolutely required in order to sustain a reasonable rate of activity as required to keep the forces at a reasonable state of operational readiness and training; the first priority being, as I have mentioned, the re-equipment of the forces, this exercise therefore being intended to ensure that the maximum amount of the budget goes into vote 5 for equipment replacement.

The Chairman: Would part of this constraint be any sort of moritorium or control on ship steaming; those sorts of things?

Gen Thériault: That is precisely the sort of thing that is involved, that is correct: activity rates; that is to say, training rates involving steaming days, as well as flying hours, as well as exercises for the land force—ammunition expenditures and so on.

The Chairman: On the *matériel* side, then, you are saying spending smarter. I know there is an ongoing review of maintenance techniques, money spent, the number of times that routines are done on equipment. I take it you are satisfied that the essential basic routines and maintenance are being done. You are not arbitrarily reducing it without knowing the consequences.

Gen Thériault: Absolutely, Mr. Chairman. We would simply not compromise with safety. There are no compromises made there at all. The emphasis is on reducing to the absolute minimum those expenditures, to ensure that they are no greater than what they have to be. It includes temporary duty, travel, and so on.

The Chairman: The department in the last few years has made an effort to decentralize purchasing, purchasing local goods and services where possible, if you like, to spread the wealth around. I think that is a reasonable summation of what has transpired. Are you satisfied that this has been efficient? Has it indeed saved money, or has it cost more? One can argue that in one large contract the per unit cost may be less if you were purchasing bulk as opposed to having little purchase orders all around the country. Are you satisfied that we are spending smarter by going that route?

• 1950

Gen Thériault: I will ask Mr. Healey to take that question.

[*Traduction*]

Qu'entendez-vous au juste par «niveau restreint»? Je voudrais savoir ce que cela implique, tant au niveau des opérations que de la maintenance.

Gén Thériault: Cela signifie, monsieur le président, que nous revoyons constamment nos opérations, notre niveau d'activité, tous les postes de notre budget, qu'il s'agisse de nouveaux projets de construction ou de projets mineurs de réparation, et le reste, des contrats de service et d'équipement de soutien, des dépenses au titre des munitions et des achats, afin de nous assurer que nos dépenses sont seulement ce qui est absolument nécessaire pour maintenir un niveau d'activité raisonnable, pour faire en sorte que nos forces soient dans un état raisonnable de préparation et d'entraînement, la toute première priorité étant accordée, comme je l'ai déjà indiqué, au rééquipement des forces, ce qui signifie que la plus grande part possible de notre budget est affectée au crédit 5, sous remplacement de l'équipement.

Le président: Ce niveau restreint implique-t-il, entre autres, un moratoire ou un contrôle quelconque sur le nombre de sorties en mer des navires?

Gén Thériault: C'est compris dans le niveau d'activité, en effet, c'est-à-dire que le niveau d'entraînement signifie le nombre de journées de sortie en mer, le nombre d'heures de vol, les manoeuvres des forces terrestres, les dépenses au titre des munitions, et le reste.

Le président: En ce qui concerne le matériel ou l'équipement, vous dites que vos dépenses sont plus judicieuses. Je sais qu'il y a une révision continue des techniques de maintenance, qui tient compte du montant des dépenses, du nombre d'examens de routine auxquels est soumis l'équipement. Si je comprends bien, vous êtes d'avis que les examens de routine et l'entretien de base essentiels sont effectués. Vous ne réduisez pas arbitrairement à ce niveau sans vous soucier des conséquences.

Gén Thériault: Absolument pas, monsieur le président. Nous ne compromettons nullement la sécurité. Le but est simplement de réduire au minimum ces dépenses, de façon à ce qu'elles ne soient pas plus grandes qu'il est nécessaire. Il est tenu compte du service temporaire, des déplacements, et le reste.

Le président: Au cours des dernières années, le ministère a fait un effort pour décentraliser ses achats, a tenté d'acheter localement ses biens et ses services, lorsque c'était possible, afin de faire profiter tout le monde de la manne. Je pense que c'est une description assez juste de ce qui s'est passé. Êtes-vous satisfait des résultats? Avez-vous économisé de l'argent, ou en avez-vous dépensé davantage? On peut penser que les gros contrats, les achats en grandes quantités reviennent moins chers à l'unité que des petits contrats d'achat dispersés dans tout le pays. Pensez-vous vraiment que c'est la façon la plus intelligente de dépenser?

Gén Thériault: Je vais demander à M. Healey de répondre à cette question.

[*Text*]

Mr. Healey: Mr. Chairman, that has been an initiative of the Department of Supply and Services, who do much of our purchasing for us. They have attempted to regionalize, where practical and where it remains cost effective to do so, much of the purchasing to make sure that small business across the country has an opportunity to compete. In many cases when the cost of transportation is taken into account, it tends to favour the regionalization. In fact overall there is either no cost disadvantage or there may even be a cost saving, so we are continuing to support that initiative on the part of the Department of Supply and Services and, where possible, we are adding to the items that can be purchased regionally. There is a limit, of course, because major purchases such as the ones we have been discussing here today are purchased centrally.

The Chairman: In the interest of efficiency and, presumably, economy, many functions are being computerized—keeping track of material, paying accounts, all sorts of things. I am led to believe that by going the route of local purchasing, we have ended up with a bit of a mish-mash of computer systems. They do not necessarily talk to each other and when people get transferred they may suddenly be confronted with a computer system with which they are not familiar. Has this been a spill-over from this process? Has it been a problem, or is it under control?

Mr. Healey: Well, Mr. Chairman, I think there are a variety of computer systems within the department of varying ages. The Canadian Forces supply system, which is a very early generation computer system, very heavily concentrated on key punch cards and so on, is in the process of being looked at for replacement and we have an active project. It is a very inflexible system, but it is a system that was state of the art back in the early 1960s and consequently its rigidity is part of its age as opposed to being designed in. The new systems that we would hope to put in place would allow much more flexibility so that inputs can be done locally as well as centrally to allow this to proceed. We have to replace the system for other reasons and this will be incorporated in it. This will be a fairly major project and it is some time yet before it comes to fruition.

There are other systems within the department—you mentioned personnel systems and so on. Maybe Mr. Davies would like to speak to the financial system.

Mr. Davies: Well, Mr. Chairman, I can only second what Mr. Healey has said. The computer aspect of the administrative systems in the department comes under my responsibility, and we are actively engaged in the replacement and upgrading of many, many systems. For example, we have started the implementation of a new financial system on April 1 of this year, a complete on-time, on-line financial information system which will help immeasurably when it gets working as the year progresses. We are upgrading our computer system at the data centre in Ottawa. We have put in two new systems in the past three years and we are now getting ready to put the proposal together to add a third. In the last three years we have completely updated the computer system operation in Camp

[*Translation*]

M. Healey: Monsieur le président, c'est une initiative du ministère des Approvisionnements et Services, qui effectue une bonne partie de nos achats. Ils ont essayé de régionaliser les achats partout où cela est pratique et rentable, pour donner une chance aux petites entreprises dans tout le pays. Très souvent, si l'on tient compte des coûts de transport, on s'aperçoit que la régionalisation est rentable. En fait, dans l'ensemble, la régionalisation ne coûte pas plus cher et, parfois même, elle est avantageuse. Pour cette raison, nous continuons à encourager cette initiative du ministère des Approvisionnements et Services, et quand c'est possible, nous ajoutons à la liste des produits qui peuvent être achetés dans les régions. Évidemment, il y a des limites, car les gros achats, comme ceux dont nous avons discuté aujourd'hui, doivent être centralisés.

Le président: Pour des raisons d'efficacité et, j'imagine, d'économies, beaucoup d'opérations sont informatisées, les états de stock, les factures, etc. Apparemment, en achetant dans les régions, on chamboule un peu les systèmes d'ordinateurs. Les ordinateurs ne communiquent pas forcément entre eux, et les gens qui sont transférés peuvent se trouver soudain en présence d'un type d'ordinateur qu'ils ne connaissent pas. Est-ce que le nouveau système a posé un problème, est-ce que c'était des effets secondaires, ou bien la situation est-elle sous contrôle?

M. Healey: Monsieur le président, le ministère possède plusieurs ordinateurs plus ou moins récents. Le système d'approvisionnements des Forces armées est sur un ordinateur très ancien, qui utilise surtout les cartes perforées, etc., et nous envisageons activement de le remplacer. C'est un système qui manque beaucoup de souplesse, mais qui, au début des années 60, représentait le dernier cri. Autrement dit, s'il manque de souplesse, c'est à cause de son âge, et ce n'est pas inhérent au système. Les systèmes que nous espérons obtenir donneraient beaucoup plus de souplesse, et on pourrait les utiliser dans les régions également d'une façon centralisée. Nous devons remplacer l'ancien système pour d'autres raisons, et ces caractéristiques feront partie du nouveau système. C'est une entreprise assez considérable, et il faudra un certain temps pour qu'elle se réalise.

Il y a d'autres systèmes au ministère; vous avez parlé des systèmes pour le personnel, etc. Peut-être que M. Davies pourra vous parler des systèmes utilisés par les services financiers.

M. Davies: Monsieur le président, je ne peux que confirmer ce que M. Healey vous a dit. Les éléments informatisés des systèmes administratifs du ministère relèvent de ma responsabilité, et nous sommes occupés actuellement à remplacer et à moderniser un grand nombre de systèmes. Par exemple, nous avons commencé à mettre en place un nouveau système financier le 1er avril de cette année, un système d'informations financières totalement intégré qui devrait nous apporter une aide précieuse lorsqu'il commencera à fonctionner à part entière dans le courant de l'année. Nous modernisons notre système informatique au centre de données, à Ottawa. Depuis trois ans, nous avons fait l'acquisition de deux nouveaux systèmes et nous préparons actuellement un projet qui prévoit

[*Texte*]

Borden, our second installation in Canada, so we are catching up gradually with state of the art in the computer field, but we have something like 2000 to 3000 systems within the department. There is a big investment there and it just cannot all be done at once.

The Chairman: Thank you.

• 1955

Mr. Hicks: Could I be allowed a short supplementary on related systems?

The Chairman: All right.

Mr. Hicks: On computer systems, yes, perhaps to Mr. Healey. Regarding the Canadian patrol frigate, naturally the specifications for that have a preventive maintenance system. There is a company around that has a completely computerized preventive maintenance system. This company has done work for the Coast Guard, for some of their ships; this company has done work for Gulf refineries, for Texaco in their huge refineries, and I believe it has presented to your department this completely computerized preventive maintenance system.

However, the answer was that the specifications for the Canadian patrol frigates do not call for that. So it appears that 40-year-old preventive maintenance technology will be going into the frigates. Would you care to comment on that?

Mr. Healey: The concept of contracting for the frigates has been to use a prime contractor and to select from a competitive process one prime contractor. That prime contractor has responsibility for not only supplying the vessels, but for training the personnel, for supplying the spares, for determining how the equipment should be supported, for putting in place the systems that are needed to support the equipment, and so on and so forth. He did this for a particular ceiling price.

We are now administering that contract with the prime contractor, Saint John Shipbuilding. Within that, he is to put forward a system for maintaining the ships, and that system allows a condition-based maintenance, by which he determines how much maintenance needs to be done by the condition of the equipment itself. In other words, it is not a periodic thing. You do not open up the equipment and determine why it is working so well; you determine if there is some reason for it to be opened up and to be maintained. So the philosophy behind it is a condition-based maintenance system.

Now, the extent of the computerization of that, the automation of that, will depend on how much he feels necessary to design into it, given the parameters of cost and the manpower limitations we have placed on him. The appropriate place for someone to go and try to sell his system would be not to the department, but to the prime contractor or one of his subcontractors who has in fact been charged with the job of bringing forth the system.

[*Traduction*]

d'en acquérir un troisième. Depuis trois ans, nous avons complètement modernisé le système informatique de Camp Borden, notre deuxième installation en importance au Canada, et vous voyez que progressivement, nous rattrapons la technologie. Mais nous avons quelque chose comme 2,000 ou 3,000 systèmes au ministère. Cela représente un investissement énorme, et il est impossible de tout faire à la fois.

Le président: Merci.

M. Hicks: Vous me permettez une question supplémentaire très courte au sujet des systèmes?

Le président: Très bien.

M. Hicks: Au sujet des sytèmes informatiques, une question qui s'adresse peut-être à M. Healey. À propos de la frégate canadienne, évidemment, les spécifications prévoient un système d'entretien préventif. Il y a une compagnie qui offre des systèmes d'entretien préventif complètement informatisés. Cette compagnie a déjà travaillé pour la Garde côtière, s'est occupée de certains navires de la garde. Elle a travaillé également pour les raffineries Gulf, et pour Texaco, dans leurs énormes raffineries. Je crois qu'elle a présenté son système d'entretien préventif totalement informatisé à votre ministère.

On lui a répondu que les spécifications pour les frégates n'avaient pas cette caractéristique. Apparemment, donc, les frégates seront équipées d'une technologie d'entretien préventif qui date de 40 ans. Que pouvez-vous nous dire à ce sujet?

M. Healey: Pour les contrats sur les frégates, le principe est de faire appel à un premier entrepreneur, c'est-à-dire de choisir parmi les offres un entrepreneur principal. Cet entrepreneur principal est responsable non seulement de la construction des navires, mais également de la formation du personnel, de la fourniture des pièces détachées, des méthodes d'entretien du matériel, des systèmes nécessaires à l'entretien du matériel, etc. Il s'est engagé à faire cela pour un prix maximum.

C'est nous qui administrons ce contrat avec l'entrepreneur principal, la *Saint John Shipbuilding*. Dans le cadre de cette entente, il doit offrir un système d'entretien des navires, et cela prévoit un système d'entretien qui dépend de l'état du matériel. Ce système permet de déterminer quelles sont les opérations d'entretien nécessaires, compte tenu de l'état du matériel. Autrement dit, ce n'est pas périodique. Vous n'ouvrez pas chaque pièce pour savoir pourquoi elle fonctionne tellement bien. Vous commencez par déterminer s'il y a une raison de l'ouvrir et de l'entretenir. Autrement dit, un système qui dépend de l'état du matériel.

L'informatisation, l'automatisation de ce système dépend de ce qui est jugé nécessaire par l'entrepreneur, compte tenu des paramètres de coût et de la main-d'oeuvre disponible dont nous avons déterminé le nombre nous-mêmes. Autrement dit, si quelqu'un veut vendre un système, ce n'est pas au ministère qu'il doit s'adresser, mais à l'entrepreneur principal ou à l'un de ses sous-traitants chargés de fournir le système.

[*Text*]

Mr. Hicks: I agree with that, but my concern—and I hope your concern—is that antiquated preventive maintenance systems will not end up in the Canadian patrol frigates because the specs do not call for it and they are already up to the ceiling. I can talk to you about the preventive maintenance system you have described, but I will not.

The Chairman: Thank you. Mr. Hopkins.

Mr. Hopkins: Thank you, Mr. Chairman. I have an easy question for Mr. Healey, to start off with. Following-up on Bob's questions about the aircraft carriers, I do not think we determined in his questioning how long the deck would have to be to handle a CF-18, did we?

Mr. Healey: No.

Mr. Hopkins: What size of landing deck are you talking about here for a CF-18?

Mr. Healey: Mr. Chairman, I do not have that information at hand, but I could certainly get it for you. I could give you only a rough guess, but I would sooner get that information and give it to you.

Mr. Hopkins: At the same time, would you also give us a reasonable cost figure on an aircraft carrier of that nature?

Mr. Healey: I might just point out, Mr. Chairman, that like a lot of things, of course, aircraft carriers come in various shapes and sizes, and the F-18s are meant to fly off what are called attack carriers, which are much bigger than the carriers that were at one time in the Canadian navy. We had an escort carrier which was meant for anti-submarine work and was a very small carrier.

• 2000

The CF-18 is meant to fly off a much bigger carrier, but the anti-submarine role was predominant in our small carriers that we once had. That role is now being fulfilled, as the Chief mentioned, by the ability of the Canadian navy and most of our allies now being able to fly helicopters off the decks of destroyers or frigates. Being able to do that, you do not need the carrier in order to prosecute the ASW mission.

Mr. Hopkins: Thank you.

NATO standards and requirements are in a constant state of evolution. We will have six frigates and the four Tribal class destroyers in service by the mid-1990s for a total of 10. How will the defensive capabilities of these warships compare with projected NATO standards and requirements at that time, in the mid-1990s?

Gen Thériault: As a preliminary response, Mr. Chairman, my understanding is that the capability of our CPFs will be analogous to that of similar ships, ships of that design and intended purpose in that rough timeframe.

Perhaps Admiral Healey would care to expand on that, maybe on the NATO frigates and so on.

[*Translation*]

M. Hicks: Je suis d'accord, mais je ne voudrais pas—vous non plus, je l'espère—que des systèmes d'entretien préventif dépassés soient installés à bord des frégates canadiennes pour la simple raison que les spécifications n'en parlent pas et que les plafonds sont déjà atteints. Je pourrais vous parler du système d'entretien préventif que vous avez mentionné, mais je ne le ferai pas.

Le président: Merci. Monsieur Hopkins.

M. Hopkins: Merci, monsieur le président. J'ai une question très facile à poser à M. Healey pour commencer. Bob vous a posé des questions au sujet des porte-avions, et je ne pense pas qu'on ait parlé de la longueur de pont nécessaire pour recevoir un CF-18, n'est-ce pas?

M. Healey: Non.

M. Hopkins: Quelle piste d'atterrissage est nécessaire pour un CF-18?

M. Healey: Je n'ai pas ce renseignement sous la main, mais je peux vous l'obtenir. Je pourrais faire une supposition, mais je préfère me renseigner et vous faire parvenir une réponse.

M. Hopkins: Pendant que vous y êtes, pouvez-vous nous donner une idée du prix raisonnable d'un porte-avions de cette taille?

M. Healey: Monsieur le président, comme beaucoup de choses, il y a des porte-avions de toutes les tailles et de toutes les sortes, et les F-18 sont conçus pour décoller de porte-avions dits de combat, qui sont beaucoup plus gros que les porte-avions que la marine canadienne possédait jadis. A l'époque, nous avions un porte-avions d'escorte qui devait servir à combattre les sous-marins et qui était de très petite taille.

Le CF-18 doit utiliser un transporteur bien plus gros, mais les petits porte-avions que nous avions jadis servaient surtout à combattre les sous-marins. Aujourd'hui, comme le chef l'a mentionné, la marine canadienne et la marine de la plupart de nos alliés utilisent pour cela des hélicoptères qui se posent sur le pont de destroyers et de frégates. Grâce à cette possibilité, on n'a plus besoin de porte-avions pour la lutte anti-sous-marine.

M. Hopkins: Merci.

Les normes et les exigences de l'OTAN sont en évolution constante. D'ici au milieu des années 90, nous aurons six frégates et quatre destroyers de classe Tribale, ce qui fera un total de 10. Comment les possibilités de défense de ces navires de guerre se mesureront-elles aux normes et aux exigences de l'OTAN au milieu des années 90?

Gén Thériault: Pour commencer, monsieur le président, je crois que nos frégates seront en tous points comparables aux autres navires de cette catégorie qui seront en service à ce moment-là.

L'amiral Healey voudra peut-être développer cette question, vous parler des frégates de l'OTAN.

[*Texte*]

Mr. Healey: Mr. Chairman, in comparing the CPF capabilities with current and planned NATO frigates of similar size and capacity, I believe we think they will be as capable and in some areas slightly more capable than currently existing frigates.

We believe, for example, and we discussed it earlier, in the towed array with the electronics that we are putting aboard, that we may have a slight edge. We may be slightly more capable than many of our NATO allies.

In the area of air defence in the frigates, we believe that it may be more capable because we have a vertical launch system which will be the first within the alliance, although the Dutch have now chosen the same system and will be putting it on a new class of frigates they have called the M-class. They are paying us for this design that Canadians came up with.

In terms of surface-to-surface capability, our frigates will be fitted with the harpoon missile, which is an American missile, also capable of being launched from aircraft and submarines. It is a standard missile throughout the NATO forces. It has somewhat more capability in some cases than the Exocet which was made famous during the Falklands campaign. That missile will be the standard missile and it will grow throughout its life, as will some of the other systems.

So it is not a simple answer to your question but system-by-system or capability-by-capability, one has to say that the frigates we are producing look like they will be as capable into the mid-1990s and late 1990s as anything currently on the planning boards.

Mr. Hopkins: Thank you.

If we come to the common sense program of developing one new frigate per year, which will retain our expertise for shipbuilding in Canada, would that be sufficient to keep our navy on a continual upgraded level? Or would that be too much for our traditional number of ships?

• 2005

Gen Thériault: That is difficult to say. Several factors enter into that equation, and that is of course how large a fleet is required to begin with, but the second factor is what kind of fleet mix will be dictated in those years, in that time period, by the strategy, the evolving technology and so on, and the manner in which we would seek best to counter the threat or a particular spectrum of the threat. There are various elements in this combination, and they are in a constant state of flux.

I think it is fair to say that, other things being equal, and going by the past model, launching one ship per year would obviously keep a 20- to 25-ship surface fleet in not too bad a state. You would have a complete turnover in a period of 20 to 25 years, which would be basically a better condition than that in which we are finding ourselves now and will be in for the next couple of years.

[*Traduction*]

M. Healey: Monsieur le président, si l'on compare la capacité des frégates canadiennes à celle des frégates de l'OTAN de taille comparable, je pense que les résultats sont à peu près identiques, et que nos frégates seront peut-être un peu supérieures à celles qui existent déjà.

Par exemple, et nous en avons parlé tout à l'heure, nous pensons avoir un léger avantage avec les dispositifs remorqués grâce aux équipements électroniques que nous installons. Il est possible que nous ayons une légère supériorité sur nos alliés de l'OTAN.

Quant à la défense aérienne des frégates, nous pensons que le système de lancement vertical, le premier installé dans l'alliance—bien que les Hollandais aient maintenant choisi le même système et l'installeront sur leurs nouvelles frégates de la classe M—nous pensons avoir une certaine supériorité.

D'autre part, nos frégates seront équipées du missile harpon, missile américain qui peut être lancé du sol, d'un avion ou d'un sous-marin. C'est un missile standard pour toutes les forces de l'OTAN. Il est légèrement supérieur au missile Exocet, qui est devenu célèbre pendant la campagne des Falklands. Ce missile sera l'équipement standard et se développera tant qu'il sera utilisé, comme certains autres systèmes.

Par conséquent, il n'y a pas de réponse simple à votre question, mais si l'on compare les systèmes entre eux, ou leur capacité, il faut reconnaître que les frégates que nous construisons pourront se comparer favorablement à tout ce qui se trouve actuellement sur les tables à dessin, et ce, jusque vers le milieu des années 90.

M. Hopkins: Merci.

Venons-en au programme tout à fait raisonnable qui prévoit de construire une nouvelle frégate par année, qui nous permettra de conserver notre compétence en matière de construction navale; est-ce que cela suffira pour que notre marine ne se démode pas? Ou bien, compte tenu du nombre de nos navires, est-ce que ce ne sera pas trop?

Gén Thériault: C'est difficile à dire. Plusieurs facteurs entrent en ligne de compte, et bien sûr, pour commencer, l'importance de la flotte au départ, et ensuite, quelle sera la composition de cette flotte pendant cette période, compte tenu de la stratégie, de l'évolution de la technologie, etc. Cela dépend des moyens que nous choisirons pour faire face à la menace, ou à un aspect particulier de cette menace. Il y a donc plusieurs éléments, et ces éléments sont en évolution constante.

Toutefois, en se fondant sur le passé, et toutes choses étant égales, on devrait pouvoir maintenir une flotte de 20 à 25 navires dans un état assez satisfaisant, en construisant un navire par année. Cela permettrait de renouveler la flotte tous les 20 à 25 ans, ce qui n'est pas le cas actuellement, et qui ne le sera pas pendant deux ans encore.

[*Text*]

Mr. Hopkins: How much time are you allowing us on this round, Mr. Chairman?

The Chairman: I can give you another couple of minutes—10 minutes per person.

Mr. Hopkins: First of all, I would just like to say that the Liberals have won the P.E.I. election, 21 to 11.

Mr. Hicks: I think that is right out of order, Mr. Chairman, and I do not think a statement like that should be allowed, and I think it should be stricken from the record of the minutes.

An hon. member: There goes the LLAD contract, out the window.

Mr. Blackburn (Brant): It will not be signed for a year, at least.

Mr. Hopkins: General, what percentage of the costs of the new half-billion-dollar-plus ice-breaker will come from the DND capital budget? I do not know whether Mr. Blackburn asked that precise question the other night or not.

Gen Thériault: As you know, no decision has been made yet on procurement of the ice-breaker and therefore none on the source of funds either.

Mr. Hopkins: That rules my next question out, too, Mr. Chairman. I guess at this stage it would be a policy question so I will pass.

Mr. Blackburn (Brant): When is the Ontario election coming up?

The Chairman: Mr. Blackburn.

Mr. Blackburn (Brant): Thank you, Mr. Chairman.

I have some questions for the general on maritime command.

First of all, though, I want to start with what is the threat. Without going into classified stuff, what is the major threat? I put that question first because I want to start from there and then find out what we are doing about the threat in terms of strategy and planning.

Gen Thériault: Is Mr. Blackburn inquiring about the total threat that faces the alliance at sea or . . . ?

Mr. Blackburn (Brant): At sea. Is it from sea-launched ballistic or is it from submarine-launched or a combination of both? Is there an air-breathing threat? Can you priorize them? Are we preparing for manned bombers coming over the polar ice-cap as being a greater threat than, say, submarines in the mid North Atlantic?

Gen Thériault: The alliance is faced by a multi-faceted threat with respect to the sea environment. It consists of ballistic-missile-carrying submarines, nuclear attack submarines, I believe a few residual conventional submarines—although I am not even sure: I would have to check that again; I think the Soviet navy has gone entirely to nuclear boats in

[*Translation*]

M. Hopkins: Monsieur le président, combien de temps nous accordez-vous à ce tour?

Le président: Dix minutes par personne, je peux vous donner deux minutes de plus.

M. Hopkins: Pour commencer, je vous annonce que les Libéraux ont gagné les élections à l'Île-du-Prince-Édouard à 21 contre 11.

M. Hicks: Monsieur le président, voilà une observation tout à fait irrecevable, et je ne pense pas que vous puissiez l'autoriser. Il faut la rayer du procès-verbal.

Une voix: Voilà le contrat pour le missile de défense aérienne qui prend le bord.

M. Blackburn (Brant): Il ne sera pas signé avant un an au moins.

M. Hopkins: Général, quelle proportion du coût d'un demi-milliard de dollars du nouveau brise-glace sera tiré du budget d'immobilisations du ministère de la Défense? Je ne sais pas si M. Blackburn a posé cette question l'autre soir ou non.

Gén Thériault: Comme vous le savez, la décision sur l'acquisition du brise-glace n'a pas encore été prise, si bien que les décisions relatives aux sources de financement n'ont pas été prises non plus.

M. Hopkins: Autrement dit, monsieur le président, ma question suivante est inutile. Pour l'instant, ce serait purement politique, je vais donc m'abstenir.

M. Blackburn (Brant): Quant y aura-t-il des élections en Ontario?

Le président: Monsieur Blackburn.

M. Blackburn (Brant): Merci, monsieur le président.

J'ai des questions à poser au général au sujet du Commandement maritime.

Pour commencer, j'aimerais que l'on précise en quoi consiste la menace. Sans toucher à des informations secrètes, quelle est la principale menace? Si je commence par cette question, c'est que j'ai l'intention d'en venir ensuite à la stratégie et à la planification pour faire face à cette menace.

Gén Thériault: Est-ce que M. Blackburn veut parler de la menace totale à laquelle se heurte l'alliance en mer ou bien . . . ?

M. Blackburn (Brant): En mer. Est-ce qu'il s'agit d'un missile balistique à bord de navire ou de sous-marin ou bien des deux? Est-ce que les appareils aérobies constituent une menace? Pouvez-vous classer les menaces? Est-ce que nous nous préparons à faire face à des bombardiers avec équipage en provenance de la calotte polaire et est-ce que cette menace là est supérieure à celle de sous-marins dans l'Atlantique Nord?

Gén Thériault: L'Alliance doit faire face à une menace multiple en environnement marin. Elle est constituée de sous-marins transporteurs de missiles balistiques, de sous-marins d'attaque nucléaire, de quelques sous-marins conventionnels qui existent toujours, mais je n'en suis pas certain, il faudrait que je vérifie. Je crois que la marine soviétique est aujourd'hui

[*Texte*]

the attack mode as well. It has a very dynamic submarine construction program, very deep-diving and rapid submarines, a cruise-missile-carrying capability being developed in some of its nuclear boats as well.

The Soviet navy has grown tremendously in the last 20 years. It has a wide array of surface vessels, ranging from the smaller ASW frigate to guided missile destroyers, but including as well much larger vessels in the 25,000-tonne class, such as Kirov, which have an extremely impressive array of air defence systems, cruise missile systems and so on, ship-to-ship missile capability. This is a type of vessel that one would characterize as sea-control types of units. It also has helicopter carriers, aircraft carriers such as the Moskva class, or Minsk and Moskva, which carry as well as helicopters, of course, their VTOL aircraft, which is somewhat similar to the British Harrier.

• 2010

So it is a new navy in the sense that a lot of units have been built and commissioned in the last 15 years. The fleet has grown very substantially.

With this dynamic construction program, analysts have credited the Soviet navy with an ever more impressive sea-control capability. Of course, that aspect of its capability which affects us most directly is the ability of the Soviet navy to interdict North Atlantic lines of communications, which are vital to the alliance, given the massive reinforcement plan from North America to Europe in the event of a major emergency there. The Canadian forces, and the Canadian navy specifically, are committed to making a contribution in the escort area of the overall naval defence strategy—that is to say, engaging in anti-submarine operations—but with a view specifically to escorting allied shipping from North America to Europe.

Mr. Blackburn (Brant): I gather, then, that there is a major threat from the Soviets, or potential threat; that the Atlantic is no longer just an American lake, or a British lake; and that we are confronted with a very new and a very high-tech naval threat from the Soviet Union. How has Canadian maritime military policy met this threat in the past 20 years, or perhaps the last 15 years? How have we tasked Maritime Command and how have we upgraded or improved upon it specifically to meet that growing threat that we have all been aware of for quite a long time?

Gen Thériault: The major phase in the construction of the post-war Canadian navy, Mr. Chairman, took place, of course, in the 1950s. The most recent vessels we launched were the Annapolis class, which consisted of two vessels only; and the Tribal class were the last four, in the early 1970s. But our navy was basically optimized as an escort navy, as an anti-submarine navy, and with the reductions that we have experienced over the past decade and a half or so, that is essentially what

[*Traduction*]

totalement nucléarisée, en mode d'attaque également. Leur programme de construction de sous-marins est extrêmement dynamique, et il s'agit de sous-marins rapides adaptés à la plongée en eau profonde, et un certain nombre de navires nucléaires sont équipés de missiles de croisière.

La marine soviétique s'est énormément développée depuis 20 ans. Elle possède une flotte importante de navires de surface, qui vont des petites frégates anti-sous-marines aux destroyers porteurs de missiles guidés, mais qui comprennent également des navires bien plus importants, de la classe des 25,000 tonnes, comme le Kirov qui est équipé d'un système de défense aérienne tout à fait impressionnant, de systèmes de missiles de croisière, etc., et de missiles antinavires de surface. C'est le genre de bâtiment qu'on considèrerait comme une unité maritime autonome. Cette flotte est également dotée de porte-hélicoptères, de porte-avions de classe Moskva ou Minsk, qui portent aussi bien des hélicoptères que des avions convertibles, un peu comme le Harrier britannique.

Il s'agit donc d'une force navale assez nouvelle puisqu'un grand nombre de bâtiments ont été construits et armés au cours des 15 dernières années. Elle c'est considérablement développée.

Grâce à cet important programme de construction navale, les analystes estiment que les Soviétiques n'ont jamais eu une puissance navale aussi impressionnante. Cette flotte a notamment la capacité, et c'est ce qui nous touche le plus directement, de bloquer les lignes de communication nord-Atlantiques, lesquelles sont cruciales pour l'alliance, étant donné le soutien massif que l'Amérique du Nord est censée apporter à l'Europe si celle-ci est menacée. Les forces canadiennes, et notamment les forces navales, sont censées assurer des services d'escorte dans le cadre de la stratégie globale de défense navale, c'est-à-dire qu'elles doivent être en mesure de se livrer à des opérations anti-sous-marines, même si leur mission spécifique consiste à escorter les navires marchands qui relieraient l'Amérique du Nord à l'Europe.

M. Blackburn (Brant): J'en conclus donc que la menace soviétique est considérable, et que l'Atlantique n'est plus seulement un lac américain ou britannique; nous devons donc faire face à une dimension tout à fait nouvelle de la menace soviétique, à savoir une menace navale très sophistiquée. Dans quelle mesure la politique navale du Canada a-t-elle, depuis 15 ou 20 ans, fait face à cette menace maritime? Quelles missions avons-nous confiées au Commandement maritime et quel programme de modernisation avons-nous entrepris pour contrer précisément cette menace croissante qui plane sur nous depuis longtemps?

Gén Thériault: Après la Seconde guerre mondiale, c'est bien sûr dans les années 50 qu'on s'est livré à un important programme de construction navale, au Canada. Les derniers bâtiments que nous avons lancés étaient deux navires de classe Annapolis; les navires de classe Tribal ont été les quatre derniers, au début des années 70. Notre force navale était essentiellement orientée vers une mission d'escorte et vers des opérations anti-sous-marines; c'est essentiellement cette

[*Text*]

we have preserved. We had in the post-war period a mine warfare capability and so on. But what we have retained has been basically anti-submarine capability and expertise. All of the naval modernization program has been directed to sustaining as best we can, from within the resources made available, that particular capability and contribution to the overall collective naval defence effort.

Mr. Blackburn (Brant): Are we up to the task as an ASW fleet? We all know the navy was left behind in the 1970s, to some extent, anyway, while moneys were being expended elsewhere in DND. But we often hear complaints and criticisms from the general public—and not only the general public, but from specialists as well—that our Maritime Command is sadly lacking and that we are just now, in the last two or three years, beginning to deal with it. Are there deficiencies; and if so, where are they? You talk about escort and ASW. Are we capable of fulfilling the task that is assigned to us in that area?

Gen Thériault: Well, of course the effectiveness of military capabilities is, particularly in the age in which we live, necessarily a function of the degree to which one can modernize systems; keep up. We are a defensive alliance, and we are pressed, basically, by an evolving threat; a threat that is showing ever greater technological sophistication in the new systems that are coming out. It is no secret that we simply have not invested enough in our fleet in order to sustain a capable and modern navy. The last ships we launched were in the early 1970s. So it is not possible to keep an up-to-date naval capability with the commissioning of new ships so spaced in time. So there are, therefore, as a consequence of that, some very real deficiencies, which I will come back to in a moment.

• 2015

But having said that, Mr. Chairman, I would have to say, on the other hand, that sometimes it is perhaps unduly dramatized. A lot of our ships are old, but these ships are well maintained; they are properly looked after, although they are inevitably showing signs of age. But we have not had the capital to undertake major modernizations.

I think the most significant single deficiency, which threatens the effectiveness of our fleet, which makes us vulnerable, is that we have not up to now really—including the DELEX, the destroyer modernization program—been able to really significantly improve the air defence capability of the fleet. Given the evolution of the air threat, the surface-to-surface missile and so on, our vessels have become increasingly vulnerable to that threat; there is no doubt about that.

With the modernization of the Tribals, however, and the TRUMP, and with the coming of the CPF, we will have ships that will be much more capable not only of fulfilling their primary mission but, in so doing, of looking after themselves in the face of these increasingly significant threats.

Mr. Blackburn (Brant): Mr. Chairman, one more question. We have virtually no underwater fleet. I think we have three

[*Translation*]

capacité que nous essayons de préserver, depuis 15 ans que nous connaissons des réductions budgétaires. Après la Seconde guerre mondiale, nous avions d'autres capacités, notamment la détection des mines, mais nous n'avons pratiquement préservé que la capacité et l'expertise anti-sous-marines. Notre programme de modernisation navale a été orienté de façon à préserver au mieux cette capacité, compte tenu des ressources disponibles, et à contribuer à l'effort global de défense navale.

M. Blackburn (Brant): Notre flotte est-elle vraiment à la hauteur pour ce qui est de la guerre anti-sous-marine? Nous savons tous que la force navale a été plus ou moins négligée pendant les années 70, au profit d'autres secteurs de la défense nationale. Nous recevons souvent des plaintes et des critiques du grand public aussi bien que de spécialistes, indiquant que notre Commandement maritime est tout à fait insatisfaisant, mais ce n'est que depuis deux ou trois ans qu'on commence vraiment à s'attaquer au problème. Y a-t-il vraiment des lacunes, et lesquelles? Vous avez parlé de missions d'escorte et de guerre anti-sous-marine, mais sommes-nous vraiment capables de les exécuter?

Gén Thériault: La capacité réelle d'une armée dépend bien sûr, surtout à notre époque, de son degré de modernisation. Nous faisons partie d'une alliance défensive, et la menace à laquelle nous sommes confrontés évolue constamment et sa technologie devient de plus en plus perfectionnée. Ce n'est un secret pour personne que nous n'avons tout simplement pas investi suffisamment pour avoir une flotte efficace et moderne. C'est au début des années 1970 que nous avons mis à flot nos derniers bateaux. Il est donc impossible d'avoir une marine moderne en ne lançant aucun bateau pendant aussi longtemps. Nous enregistrons donc de sérieuses lacunes dans ce domaine, et j'y reviendrai tout à l'heure.

Cela dit, monsieur le président, il est évident que, parfois, les gens dramatisent à l'excès. Bon nombre de nos bâtiments sont vieux, c'est vrai, mais ils sont bien entretenus. Par contre, nous n'avons pas eu les crédits nécessaires pour entreprendre un important programme de modernisation.

A mon avis, la plus grosse lacune, qui risque de compromettre l'efficacité de notre flotte et nous rendre ainsi vulnérables, vient du fait que nous n'avons pas réussi, malgré le DELEX, le Programme de modernisation des destroyeurs, nous n'avons pas réussi à améliorer sérieusement la capacité de défense aérienne de la marine. Étant donné que la menace aérienne se fait de plus en plus grande, en raison du déploiement des missiles antinavires de surface, notamment, nos bâtiments sont de plus en plus vulnérables, cela est indéniable.

Grâce à la modernisation des navires de classe Tribal, aux TRUMP et au futur Programme de frégates canadiennes de patrouille, nous aurons des bâtiments beaucoup mieux équipés pour mener à bien leur mission primordiale et également pour se défendre face à ces menaces de plus en plus fortes.

M. Blackburn (Brant): Monsieur le président, permettez-moi de poser une autre question. Nous n'avons pratiquement

[*Texte*]

submarines on the east coast, if I am not mistaken, and we may have one on the west coast, but I am not certain. So we are talking essentially of a surface fleet. With the Exocet, for example, would you envisage the same thing happening to the entire Canadian Maritime surface fleet that happened to—what was the name of that Argentinian ship off the Falklands—the *Belgrano*? Could we be wiped out in a day with an Exocet missile, or in less than a day?

Gen Thériault: The *Belgrano*, Mr. Chairman, was an Argentinian cruiser that was sunk by a British nuclear attack boat. But I think, yes, indeed. If our fleet came under the kind of intense air action—in fact the action against the British fleet, except for Exocet in the Falklands conflict, was not as advanced or as lethal as could be the case. In such conditions, there is no doubt that we would be hurt very badly. That is, as I have mentioned, our most significant deficiency and the one we are most anxious to correct.

Mr. Blackburn (Brant): And we would correct it by building or constructing more surface ships or going underwater?

Gen Thériault: It depends. There are certain tasks that a submersible cannot do. There are certain tasks that only a surface vessel can do. But if she has to operate in the kind of world we are now coming into, she has to have better air defence, better anti-missile capabilities than what we have. And those are the areas in which, therefore, great progress, improvements, are required in order to protect the surface vessels. This will continue to be required in order to do certain tasks, the escort job, for example, and certain aspects of the ASW mission.

Mr. Blackburn (Brant): Is that progress being made right now?

Gen Thériault: It is being made to the extent that the CPF program is coming along rather slowly. We will not, of course, be commissioning any of the new CPFs before the launchings that are coming in 1989. The first batch of six should be delivered between 1989 and 1992, but these ships are not going to be operational between that timeframe. After delivery, they have to be commissioned and so on. Until such time the Tribals, having been modernized, come into service and the CPF come into service, we are going to have a very significant gap that will undermine much of the operational effectiveness of our vessels.

Mr. Blackburn (Brant): Thank you, General. Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Blackburn.

Our west coast submarine fleet is in Edmonton.

Mr. Blackburn (Brant): It is in Edmonton at the West Mall or . . . ?

The Chairman: That is right.

Mr. McKinnon.

[*Traduction*]

pas de sous-marins. Nous en avons trois sur la côte est, si je me souviens bien, et peut-être un autre sur la côte ouest, mais je n'en suis pas sûr. Donc, lorsque nous parlons de force navale, nous parlons essentiellement des bâtiments de surface. Or, pensez-vous que des fusées Exocet pourraient détruire la totalité de la flotte canadienne, comme ce fut le cas de ce bâtiment argentin au large des Malouines, le *Belgrano*? Un missile Exocet pourrait-il anéantir complètement notre flotte en quelques heures?

Gén Thériault: Le *Belgrano* était un croiseur argentin qui a été coulé par un bâtiment nucléaire d'attaque britannique. Mais il est vrai que si notre flotte était menacée par une attaque aérienne . . . en fait, à l'exception du tir de fusées Exocet lors du conflit des Malouines, l'attaque contre la flotte britannique n'était pas aussi avancée ou aussi meurtrière qu'elle aurait pu l'être. Dans de telles circonstances, il est évident que nous pourrions être très sérieusement touchés. Comme je vous le dis, c'est là notre plus grande faiblesse, et nous espérons pouvoir y remédier très bientôt.

M. Blackburn (Brant): Comment vous proposez-vous d'y remédier? En construisant d'autres bâtiments de surface ou des sous-marins?

Gén Thériault: Cela dépend. Certaines missions ne peuvent pas être confiées à un sous-marin, mais uniquement à un bâtiment de surface. Toutefois, étant donné l'évolution de la menace, ce bâtiment doit être mieux équipé pour se défendre contre une attaque aérienne et contre des missiles. Ce sont dans ces domaines qu'il nous faudra donc apporter des améliorations considérables à notre flotte si nous voulons vraiment protéger nos bâtiments de surface. Cela sera également nécessaire pour d'autres missions, comme les missions d'escorte et certains aspects de la guerre anti-sous-marine.

M. Blackburn (Brant): Avez-vous déjà enregistré des progrès dans ce sens là?

Gén Thériault: Oui, mais le programme FCP avance lentement. Aucune nouvelle frégate ne sera lancée avant 1989. Les six premières devraient être livrées entre 1989 et 1992, mais aucune ne sera opérationnelle avant 1992. Après leur livraison, il faudra les armer, etc. En attendant que les nouveaux Tribal et les nouvelles frégates entrent en service, nous continueront d'avoir de graves faiblesses qui compromettront l'efficacité opérationnelle de notre flotte.

M. Blackburn (Brant): Merci, général. Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Blackburn.

Notre flotte de sous-marins de la côte ouest se trouve à Edmondton.

M. Blackburn (Brant): Au *West Mall* ou . . . ?

Le président: C'est exact.

Monsieur McKinnon.

[*Text*]

Mr. Blackburn (Brant): You said it, I did not.

• 2020

Mr. McKinnon: General Thériault, the first thing I just wanted to comment on is when my hon. friend from Brant mentioned the *Belgrano*—the Argentine ship that went down as a result of being struck by a conventional torpedo from a nuclear powered submarine, I believe—I was afraid the evidence might show you had said it was subject to a nuclear attack.

Gen Thériault: A nuclear boat, Mr. Chairman. A nuclear attack boat . . .

Mr. McKinnon: Submarine.

Gen Thériault: —with a conventional torpedo. That is correct, sir.

Mr. McKinnon: The British lost a cruiser to an Exocet which was fired, I believe, from the air by the Argentinians, was it not?

Mr. Blackburn (Brant): Actually it was the other way around. The Argentinian ship had the Exocet, class 22.

Mr. McKinnon: I would like to go back to this thing I am nattering about, the Readiness and Sustainability Program. I understand now it is levelling this year at $132 million and going to stay at that. Is that right? Or is it going to be indexed for somebody's inflation, either . . .

Mr. Davies: Indexed.

Mr. McKinnon: —the deparment's or the Treasury Board's or somebody's?

Mr. Davies: Indexed for inflation.

Mr. McKinnon: So it should have a slight raise each year. But it should stay at the same percentage, roughly, of the overall estimates.

Mr. Davies: That is right.

Mr. McKinnon: Mr. Lamontagne said it was going to go to 2% of the estimates each year, and you have just finished telling me it has not, it is not.

Mr. Davies: Mr. Chairman, the decision taken when the levels were set for 1986-1987 and the future, I guess, was that our Readiness and Sustainability Program would level off at the 1.5% and there would be no further increments.

Mr. McKinnon: That decision has been taken since Mr. Lamontagne left.

Mr. Davies: That is right, sir.

Mr. McKinnon: It is strange to think of half of 1% being $50 million, is it not?

Just what goes into this Readiness and Sustainability Program? Is it going to be . . . ? You know, it is up to $132 million per year. Where does it show in the estimates as to what we are spending out of that amount of money?

[*Translation*]

M. Blackburn (Brant): C'est vous qui l'avez dit, pas moi.

M. McKinnon: Général Thériault, je voudrais simplement revenir sur ce que mon collègue de Brant a dit au sujet du *Belgrano*, le navire argentin qui a été coulé par une torpille classique lancée par un sous-marin nucléaire, je crois . . . Je voulais simplement m'assurer que le procès-verbal n'indiquera pas que ce bâtiment argentin a été détruit par une attaque nucléaire.

Gén Thériault: Il s'agissait simplement d'un bateau à propulsion nucléaire, monsieur le président . . .

M. McKinnon: D'un sous-marin.

Gén Thériault: . . . mais qui a utilisé en l'occurrence une torpille classique. C'est exact.

M. McKinnon: Les Britanniques, eux, ont perdu un croiseur à cause d'un Exocet lancé, je crois, par un avion argentin, n'est-ce pas?

M. Blackburn (Brant): En fait, c'était plutôt l'inverse. C'est le bateau argentin qui a été coulé par un Exocet 22.

M. McKinnon: J'aimerais revenir sur l'état de préparation et d'aptitude à soutenir le combat. On m'a dit que son budget n'allait pas dépasser 132 millions de dollars. Est-ce exact? À moins qu'il ne soit indexé selon une formule quelconque . . .

M. Davies: Il est indexé.

M. McKinnon: . . . selon une formule du ministère ou du Conseil du Trésor?

M. Davies: Il est indexé au taux d'inflation.

M. McKinnon: Dans ce cas, ce budget devrait être légèrement augmenté chaque année, mais grosso modo, il devrait représenter à peu près le même pourcentage du budget total.

M. Davies: C'est exact.

M. McKinnon: M. Lamontagne avait annoncé que ce programme représenterait jusqu'à 2 p. 100 du budget total chaque année, or vous venez de me dire que ce n'est pas le cas.

M. Davies: Monsieur le président, lors de la préparation des prévisions budgétaires de 1986-1987 et de celles qui suivent, je suppose, il a été décidé que notre Programme de préparation et d'aptitude à soutenir le combat ne représenterait pas plus de 1,5 p. 100 du budget total et que, par conséquent, il n'y aurait pas d'autres augmentations à ce chapitre.

M. McKinnon: Cette décision a été prise après le départ de M. Lamontagne.

M. Davies: C'est exact.

M. McKinnon: C'est curieux de constater que la moitié de 1 p. 100 représente 50 millions de dollars, n'est-ce pas?

En quoi consiste ce Programme de préparation et d'aptitude à soutenir le combat? Il représente 132 millions de dollars par an, et j'aimerais savoir à quelle page du Livre bleu on peut trouver des précisions sur les différentes activités qui sont ainsi financées?

[*Texte*]

Mr. Davies: Mr. Chairman, it does not show as a separate block in the estimates but there are separate capital programs that use up this funding. I am not sure we have a listing of those projects with us tonight but on page 92, paragraph 3, you will see:

> Approved projects include: acquisition of submarine torpedoes and CF18 air-to-air missiles, purchase of portable computers for Militia Artillery units, night vision goggles for Land Force units, tactical helicopters and chemical clothing for aircrew and a variety of radios and associated radio vans for Communication Reserve units.

Those are some examples only of the type of projects.

Mr. McKinnon: Do you think it would be a likely and practical thing to expect that these items would be shown in the usual table form in future estimates?

Mr. Davies: They are, Mr. Chairman, throughout the list of major capital projects. If they are large enough, as they become approved they will show up in the tables.

Mr. McKinnon: I suppose there is some bookkeeping advantage to calling it a Readiness and Sustainability Program. It really is part of the capital program, then, is it?

Mr. Davies: Yes, sir.

Mr. McKinnon: And does armament go under capital programs? I mean ammunition.

Mr. Davies: Ammunition and bombs. Yes, sir.

Mr. McKinnon: And this is all subscribed before the estimates are printed, as to what you are going to do with that $132 million this year?

Mr. Davies: That is right, Mr. Chairman.

Mr. McKinnon: And you will bring us a copy of it at the next meeting, will you? I mean in detail, not the way it is here where . . .

Mr. Davies: That can be done, Mr. Chairman, yes.

Mr. McKinnon: —you may have $1 in one thing and $1 million in the next. I would like to see it by numbers if I could.

I would like to ask for a moment about the . . . You were speaking, and rightly so, General Thériault, about the lack of close-in air defence for our fleet, and I sometimes wonder if the TRUMP project is going to possibly have better close-in air protection or anti-missile protection compared to the new frigates, which will be relying on the Phalanx system, if that is still so. A year ago they were counting on the Phalanx system which certainly has some detractors.

[*Traduction*]

M. Davies: Monsieur le président, ce programme ne constitue pas un poste budgétaire à lui seul, mais il fait partie des programmes d'investissement de notre ministère. Je ne suis pas sûr d'avoir ici la liste de tous les projets qu'il comporte, mais à la page 104 du Livre bleu, au paragraphe 3, vous pouvez voir que:

> Parmi les projets approuvés, on retrouve notamment l'acquisition de torpilles de sous-marins et de missiles air-air pour les CF18, l'achat d'ordinateurs portatifs pour les unités d'artillerie de la Milice, de dispositifs de vision nocturne pour les unités des forces terrestres, d'hélicoptères tactiques et de vêtements de protection contre les agents chimiques pour le personnel navigant et une variété de radios et de véhicules de transmissions pour les unités de la Réserve des communications.

Voilà donc des exemples des projets entrepris dans le cadre de ce programme.

M. McKinnon: Est-il possible et probable que tous ces projets soient dorénavant énumérés sous forme de tableaux, comme on le fait pour les autres projets?

M. Davies: Ils figurent dans la liste des grands projets d'investissement. S'ils représentent un budget assez important, ils doivent être approuvés et figurent donc dans les tableaux.

M. McKinnon: Je suppose que sur le plan de la comptabilité, il est préférable d'appeler ce programme État de préparation et d'aptitude à soutenir le combat. En fait, il s'agit d'un programme d'investissement, n'est-ce pas?

M. Davies: En effet.

M. McKinnon: L'armement est-il considéré comme un programme d'investissement? Je veux parler des munitions.

M. Davies: Oui, les munitions et les bombes.

M. McKinnon: Et l'utilisation que vous comptez faire de cette somme de 132 millions de dollars, cette année, doit être approuvée intégralement avant la publication des prévisions budgétaires?

M. Davies: C'est exact.

M. McKinnon: Pourriez-vous nous en apporter un exemplaire à la prochaine réunion? Je veux parler d'une liste détaillée, et non pas . . .

M. Davies: Je vais essayer, monsieur le président.

M. McKinnon: . . . vous pouvez fort bien avoir un dollar pour un projet et un million pour un autre. J'aimerais donc avoir une ventilation détaillée de cette somme.

J'aimerais maintenant passer . . . tout à l'heure, général Thériault, vous disiez, à juste titre d'ailleurs, que notre flotte était insuffisamment protégée contre une menace aérienne, et je me demande parfois si le projet TRUMP va y remédier de quelque façons que ce soit . . . Pour ce qui est de la protection anti-missiles, les nouvelles frégates vont être équipées du système Phalanx, à moins que l'on n'ait changé d'avis depuis, mais je sais qu'il y a un an, on avait choisi le système Phalanx malgré les critiques de certains.

[*Text*]

• 2025

Is it true they are still on the Phalanx system, and what are the ships that have gone through the TRUMP program going to have in the way of close-in anti-missile defence? Which system will they have?

Mr. Healey: Mr. Chairman, the main anti-air defence on the CPFs is the vertical-launch Sea Sparrow. It is a layered defence, and should there be any leakage through that system of hostile missiles, the next line of defence would be taken care of by the Phalanx. There are, of course, other systems fitted to the vessel that are useful in distracting or seducing the incoming missiles into thinking the ship is elsewhere, or indeed, using other systems to confuse an incoming missile if it can be identified in time.

So there is a layered form of defence, and the Phalanx system to which you referred is the last ditch. It is very close in, and it has a capability against a missile very close to the vessel itself.

Mr. McKinnon: Before you go to the TRUMP, could you tell me in what calibre you have ordered this Phalanx?

Mr. Healey: The calibre of the Phalanx is 20 millimetre.

Mr. McKinnon: That is the smaller one.

Mr. Healey: The smaller one, yes.

Mr. McKinnon: There is a 30 millimetre.

Mr. Healey: There will be a 30 millimetre, but at this point in time . . . Is it 20 or 25 millimetre? I have forgotten.

Mr. McKinnon: Twenty.

Mr. Healey: Yes, 20 millimetre. There is a package being developed by the Americans to upgrade the Phalanx system to 25 millimetre, I believe.

The ammunition being used, of course, is very hardened ammunition, with tungsten carbide casings and a particular feature that allows it to penetrate very well, and it has a very tight dispersion and it fires extremely rapidly to meet the target close in.

Mr. McKinnon: And the TRUMP ships?

Mr. Healey: Now, the role of the TRUMP ships is different. The TRUMP ships are intended to have an area air defence capability. Area air defence means they have the capability not only of protecting themselves, but more importantly, of protecting other ships in convoy, giving other ships in convoy or the other ships they are supporting area air defence.

So the missile system that is proposed should the TRUMP project go ahead is a vertical-launch Standard II missile, which has a much longer range and is a much more capable missile, and consequently, a much more expensive missile than is the vertical-launch Sea Sparrow. That missile, with its fire control systems, its radars and fire control radars, illuminators and so on, gives the Tribal class destroyers a capability that goes out considerably in range and gives it the capability to

[*Translation*]

Les nouvelles frégates vont-elles bien être équipées du système Phalanx? Quant aux bâtiments du programme TRUMP, vont-ils être équipés de systèmes de défense anti-missiles? Lesquels?

M. Healey: Monsieur le président, le principal moyen de défense anti-aérienne dont disposent les frégates de patrouille est le *Sea Sparrow* à lancement vertical. Ce système de défense présente plusieurs écrans, et si l'un des missiles ennemis franchit le premier, c'est le système Phalanx qui intervient alors. Ces bâtiments sont bien sûr équipés d'autres systèmes permettant de détourner ou de leurrer les missiles de l'adversaire, ou encore de brouiller leurs objectifs.

Ainsi, avec un système de défense à plusieurs écrans, le système Phalanx n'intervient qu'en dernier recours, puisqu'il a la capacité d'intercepter un missile très proche du bâtiment.

M. McKinnon: Avant de passer au TRUMP, je voudrais savoir de quel calibre est le système Phalanx que vous avez commandé?

M. Healey: Il s'agit du calibre de 20 milimètres.

M. McKinnon: Vous avez donc choisi le petit.

M. Healey: Oui.

M. McKinnon: Car il y a un calibre de 30 milimètres.

M. Healey: Ce sera pour plus tard, pour l'instant . . . C'est 20 ou 25 milimètres? J'ai oublié.

M. McKinnon: Vingt.

M. Healey: Oui, c'est cela. Les Américains sont en train d'améliorer le système Phalanx pour avoir un calibre de 25 milimètres, je crois.

Les munitions utilisées sont bien sûr protégées par un blindage très solide, comprenant une gaine en carbure de tungstène; elles présentent également la caractéristique de pénétrer très facilement la cible choisie, leur dispersion de tir est très restreinte et elles atteignent très rapidement la cible choisie.

M. McKinnon: Et les bâtiments TRUMP?

M. Healey: Leur rôle est différent. Ces bâtiments sont destinés à avoir une capacité de défense aérienne locale. Cela signifie qu'ils doivent avoir la capacité de se protéger eux-mêmes et, surtout, de protéger les autres bâtiments du convoi.

Ainsi, si le projet TRUMP reçoit le feu vert, le système anti-missiles proposé comprendra des missiles Standard II à lancement vertical, dont la portée et la capacité sont beaucoup plus grandes et qui, par conséquent, coûtent beaucoup plus cher que le missile *Sea Sparrow* à lancement vertical. Avec ses dispositifs de contrôle du tir, ses radars et ses illuminateurs, ce missile donne aux destroyeurs de classe Tribal une portée considérablement accrue ainsi que la capacité de protéger

[*Texte*]

protect other ships. That will be the system fitted to the Tribal class destroyers.

Mr. McKinnon: Sometimes I feel as if you are describing what the Americans are planning to put out in the ocean accompanying the carrier, that you are going to have the great weapon—the carrier, the important one—in the middle, surrounded by some 50 ships going out to a diameter of 20-some miles to protect the carrier, and they would have different types, far out and close in. If we are fulfilling our role and paying as much attention as we seem to pay to the ASW role, I am not too sure we are not ending up aping warships that belong in a totally different role, accompanying carriers.

• 2030

Mr. Healey: Mr. Chairman, some of the systems are indeed American systems, but the overall design in the Tribal class destroyer of the radars and fire-control systems is in great part European; Dutch, with some Canadian participation. The missile itself is an American missile. But the concept of . . .

Mr. McKinnon: I am not very worried about where the missiles or the guns are made. It is the kind of battle, that you seem to be seeing and that I do not.

Mr. Healey: The concept of utilization of the Tribal class destroyer is that it will be a destroyer leader and will have several of the CPFs in company and it will be an all-Canadian group. The group will be able to defend itself and be able to operate as a separate group to give support to sea lines of communication or to do anti-submarine barrier patrol work so that it keeps a portion of the ocean sanitized or clean of submarines. But it will be able to operate as a Canadian group because it has both area air defence capability and also close-in air defence capability for the units themselves.

Mr. McKinnon: Plus some ASW capability.

Mr. Healey: Plus the ASW capability

The Chairman: Before we go to Mr. Hicks, we will give our witnesses a brief respite while we do just a moment of business. I would like to draw your attention to our schedule. Our next meeting is scheduled to be this coming Thursday morning, and it was our intention to have witnesses and information so that we could discuss long-term spending forecasts and, to the degree we are able, long-term planning.

It was your wish that we have Mr. Andre back. He is unable to come in the morning. He could come in the evening. It is my understanding, though, that when we discussed our schedule a week or so ago, we decided that Thursday evening was inconvenient because the great majority of people were planning to be elsewhere.

The Associate Minister could be here, we believe, next Monday evening. We had originally agreed that we would not meet next week, because of Expo and royal visits and things of that nature. However, I would be interested to know whether

[*Traduction*]

d'autres bâtiments. Voilà donc le système de défense dont seront équipés les destroyeurs de classe Tribal.

M. McKinnon: J'ai parfois l'impression que vous êtes en train de décrire ce que les Américains envisagent de faire pour protéger leurs convois maritimes, à savoir que vous allez avoir le bâtiment principal, c'est-à-dire le transporteur, au milieu, entouré par une cinquantaine de bâtiments dans un rayon d'une dizaine de milles, ces bâtiments étant de plusieurs types et ayant des systèmes de défense proche et lointaine. Si nous voulons vraiment assumer notre rôle et mettre autant l'accent sur notre capacité de guerre anti-sous-marine, j'ai bien peur que nous ne nous retrouvions avec des bâtiments de guerre dont le rôle se limitera à celui de convoyeurs.

M. Healey: Monsieur le président, certains de ces dispositifs sont effectivement des dispositifs américains, mais les destroyers de classe Tribal sont équipés de radars et de dispositifs de lutte contre l'incendie conçus en grande partie par les Hollandais, et un peu par les Canadiens. Mais le missile est un missile américain. Le concept . . .

M. McKinnon: Le pays d'origine des missiles ou des armes m'importe peu. Ce qui m'inquiète, c'est le genre de guerre que vous entrevoyez et que je n'entrevois pas.

M. Healey: Nous utiliserons le destroyer de classe Tribal comme chef de file et ce destroyer sera suivi d'une compagnie de frégates canadiennes de patrouille; ce groupe sera entièrement canadien. Il pourra se défendre et pourra défendre les voies maritimes de communication ou patrouiller l'océan pour veiller à ce qu'aucun sous-marin ne patrouille dans ces eaux. Mais ce groupe pourra être un groupe canadien à part entière car il dispose tant d'une défense aérienne lointaine que d'une défense aérienne à proximité.

M. McKinnon: Il peut aussi faire la classe aux sous-marins.

M. Healey: Oui.

Le président: Avant de passer la parole à M. Hicks, nous allons donner un bref répit à nos témoins pendant que nous réglons certaines questions. Je voudrais que vous vous reportiez à notre programme. Notre prochaine réunion est prévue pour jeudi matin et nous avions l'intention de convoquer des témoins qui nous renseigneraient sur les prévisions de dépenses à long terme et, dans la mesure du possible, sur la planification à long terme.

Vous aviez également exprimé le désir de revoir M. André. Il ne peut venir le matin. Il ne peut venir que le soir. Cependant, je crois, lorsque nous avons discuté de notre emploi du temps il y a environ une semaine, que nous avions décidé que nous réunir jeudi soir serait pratiquement impossible car la grande majorité des membres de ce Comité ne pouvaient être présents.

Le ministre associé pourrait venir, croyons-nous, lundi soir prochain. A l'origine, nous avions décidé de ne pas nous réunir la semaine prochaine, en raison de l'ouverture de l'Exposition universelle, de la visite de la famille royale et ainsi de suite.

[*Text*]

we would get a decent turnout if we did indeed manage to schedule Mr. Andre next Monday evening. Is there anyone who for sure could not be here, besides Mr. McKinnon?

The difficulty I have, Mr. McKinnon, is that you were the one who was particularly anxious to talk about long-term spending forecasts. In some ways the Minister is perhaps the one best able to address that question.

Mr. McKinnon: I am sorry. I have something scripted in this book that is graven in stone and I cannot very well change it. I have accepted invitations all that week.

Mr. Hicks: Is there any reason we could not just reverse the witnesses and have our meeting next Monday evening, have a different witness altogether, and have the Associate Minister a week or so later?

The Chairman: We would have to do that. Mind you, if we cannot have Mr. Andre this Thursday and it is not convenient for us to meet Monday, we are obviously talking about having Mr. Andre two weeks from, say, tonight. But then the question arises, do we stick to our original decision and not have any meetings next week, go with Thursday morning and do the best we can and schedule Mr. Andre two weeks from tonight? Is that your wish?

Mr. Blackburn (Brant): I have a problem, Mr. Chairman, with next week. I find now I have to be in my constituency Tuesday, Wednesday, and Thursday. Then I am leaving for Expo Thursday afternoon and I will not be back until Monday night. That is the following week, of May 5. But next week I am going to be away from Ottawa most of the week. I could be here Monday night.

The Chairman: I take it it is your wish, then, that we not meet next week, as was our original decision, but meet this Thursday, and then attempt to pick up our program two weeks from today with the possible absence . . .

Mr. McKinnon: This Thursday's meeting is going to be in the daytime, is it?

An hon. member: Morning.

• 2035

Mr. Blackburn (Brant): Two weeks from tonight then, May 5, we will be meeting at 6.30 p.m. I think I just get back at that time.

The Chairman: We will keep a chair warm for him.

Mr. Blackburn (Brant): I know you will.

The Chairman: Now, this Thursday, in view of the fact that we will not have Mr. Andre in the morning, whom would you wish to have? Mr. Davies, I am sure, will be here and probably General Thériault. Is there any other particular subject matter that you wish to raise this Thursday morning?

Mr. Blackburn (Brant): How about the Minister himself, Mr. Nielsen.

[*Translation*]

Cependant, je voudrais savoir si un nombre raisonnable d'entre vous pourraient être présents si M. André pouvait venir lundi soir prochain. Mis à part M. McKinnon, y a-t-il quelqu'un qui ne peut absolument être présent ce soir-là?

L'ennui, monsieur McKinnon, c'est que vous étiez celui qui voulait absolument discuter des prévisions de dépenses à long terme. Et je crois que le ministre est peut-être le mieux placé pour vous en parler.

M. McKinnon: Excusez-moi, mais, d'après mon agenda, j'ai un engagement ferme et je ne peux pas le reporter. J'ai accepté des invitations toute cette semaine.

M. Hicks: Ne pourrions-nous pas inverser l'ordre des témoins, nous réunir lundi soir prochain, date à laquelle nous entendrons d'autres témoins, et demander au ministre associé de venir une semaine plus tard?

Le président: C'est ce que nous devrons faire. D'ailleurs, si M. André ne peut pas venir jeudi prochain et que nous ne pouvions pas nous réunir lundi, il est évident que M. André ne pourra que paraître que dans deux semaines. Mais que faisons-nous? Est-ce que nous faisons comme nous avions dit, est-ce que nous ne nous réunissons pas la semaine prochaine? Est-ce que nous siégeons jeudi matin et faisons ce que nous pouvons tout en demandant à M. André de venir dans deux semaines? Est-ce bien cela que vous désirez?

M. Blackburn (Brant): Monsieur le président, je constate que la semaine prochaine, je doit être dans ma circonscription mardi, mercredi et jeudi. Ensuite je partirai pour Vancouver jeudi après-midi et je ne serai de retour que lundi soir. C'est la semaine du 5 mai. Mais la semaine prochaine, je serai en général absent d'Ottawa. Je pourrais être ici lundi soir.

Le président: Vous désirez donc que nous ne nous réunissions pas la semaine prochaine, comme nous l'avions décidé initialement, mais que nous siégions jeudi prochain et que nous essayions ensuite de reprendre nos travaux dans deux semaines en l'absence possible . . .

M. McKinnon: La réunion de jeudi a-t-elle lieu pendant la journée?

Une voix: Le matin.

M. Blackburn (Brant): Ainsi, dans deux semaines, le 5 mai, nous siégerons à 18h30. Je crois que j'arrive à cette heure-là.

Le président: Nous garderons votre place au chaud.

M. Blackburn (Brant): Je vous fais confiance.

Le président: Puisque M. Andre ne pourra pas venir jeudi matin, qui voulez-vous entendre? Je suis sûr que M. Davies sera là ainsi que le général Thériault, sans doute. Voudrez-vous aborder un sujet particulier jeudi matin?

M. Blackburn (Brant): Ne pourrions-nous pas avoir le ministre lui-même, M. Nielsen?

[*Texte*]

The Chairman: Well, I gather they both have difficulties because of Cabinet meetings, P&P and some of the other things that occur in the morning. Mr. Andre has indicated that he would be available, normally, Monday and Thursday evenings, providing we give him any kind of reasonable notice.

Mr. McKinnon: I think we have had a good evening this evening. I would like to see us continue it with some of the other equipment that we are planning to get. Possibly we could get descriptions. I would like to do a little studying on it, if they have the various plans, etc., of some of the vehicles they are looking at.

The Chairman: That would be for this coming Thursday morning, assuming that you would be given some information. All right.

Mr. Hopkins: Mr. Chairman, I understand the first contract has been let on the North Warning System for preparation of three locations, I believe two in Labrador and one on the eastern Actic. I think it would be worthwhile having someone on that as well.

The Chairman: So, you would like these three gentlemen, plus somebody who could speak on the new early warning lines if the General does not want to speak to it himself when the time comes.

Gen Thériault: Unfortunately, Mr. Chairman, I have a problem for Thursday. I have a commitment out of town on Thursday.

Mr. McKinnon: Could we get the Deputy Minister then?

Gen Thériault: I will make note of that Mr. McKinnon. I am not aware of his travels. I believe so.

Mr. Hopkins: I believe Defence Construction Limited handle that contract as opposed to DSS, and I understand also that Defence Construction Limited is now under Public Works and not directly under DND. Is that correct?

Mr. Healey: Mr. Chairman, as a result of one of the recommendations of the Nielsen Task Force, the transfer of Defence Construction Limited, from the Minister of Defence to the Minister of Public Works, is under way.

Mr. Hopkins: Well, that does not preclude us from having them at the meeting in any way, so, I think it would be useful to have someone from DCL here.

The Chairman: All right. Perhaps, the clerk can liaise with the department and have the appropriate people here Thursday morning at 9.30. Thank you.

So, we all understand what we are doing? We are meeting Thursday morning. We will not meet next week, and then we will pick up our program two weeks from today in the evening. Okay.

[*Traduction*]

Le président: Je crois que ni l'un ni l'autre ne pourra venir en raison de la réunion du conseil des ministres, de la réunion du Comité du programme et de la procédure et de toutes ces réunions qui ont lieu le matin. M. Andre nous a fait savoir qu'il pourrait venir lundi et jeudi soir à condition que nous le prévenions suffisamment à l'avance.

M. McKinnon: Je crois que notre réunion de ce soir a été bonne. J'aimerais que l'on continue de discuter des autres appareils que nous envisageons d'acheter. Peut-être pourrions-nous avoir des détails à ce sujet. J'aimerais étudier la question, si on peut nous donner les plans des appareils dont l'armée entend se doter.

Le président: Cette discussion aurait donc lieu jeudi matin, à condition que l'on vous transmette certains renseignements. Bien.

M. Hopkins: Monsieur le président, je crois savoir que le premier marché portant sur le système d'alerte dans le Nord a été octroyé; il porte sur la préparation de trois sites, deux au Labrador et un dans l'Est de l'Arctique, je crois. Je crois qu'il serait bon de convoquer quelqu'un qui pourrait nous donner des détails à ce sujet.

Le président: Vous voudriez donc que ces trois messieurs comparaissent de nouveau jeudi, ainsi que quelqu'un qui pourrait nous parler de ces nouvelles lignes d'alerte avancée si le général Thériault ne désire pas en discuter lui-même au moment voulu.

Gén Thériault: Malheureusement, monsieur le président, je ne pourrais être présent jeudi car je ne serai pas à Ottawa.

M. McKinnon: Dans ce cas, le sous-ministre pourrait-il venir?

Gén Thériault: J'en prends note, monsieur McKinnon. Je ne suis pas au courant de ses déplacements. Je crois qu'il pourra venir.

M. Hopkins: Je crois que c'est Construction de Défense Canada qui a octroyé ce contrat et non pas le ministère des Approvisionnements et Services, et je crois également que Construction de Défense Canada relève maintenant du ministère des Travaux publics et non plus directement du ministère de la Défense. Est-ce exact?

M. Healey: Monsieur le président, le groupe de travail Nielsen avait recommandé que Construction de Défense Canada passe du ministère de la Défense au ministère des Travaux publics et ce transfert est en cours.

M. Hopkins: Bien, mais cela ne nous empêche pas de demander que quelqu'un de Construction de Défense Canada comparaisse devant le Comité, car je crois que ce serait utile.

Le président: Très bien. Le greffier pourra peut-être en parler au ministère et demander que les intéressés soient présents ici jeudi matin à 09h30. Merci.

Tout le monde a-t-il compris? Nous nous réunissons jeudi matin. Nous ne siégerons pas la semaine prochaine et nous reprendrons nos travaux dans deux semaines, le soir. Bien.

[*Text*]

Mr. McKinnon: I am through.

The Chairman: You are done now. Mr. Hicks.

Mr. Hicks: I have a lot of questions, Mr. Chairman. Our witnesses have been patient all night, and it is getting late. I would be very pleased to leave them until another day, as long as everyone else agrees, and we all just leave.

The Chairman: You do not miss your turn then.

Mr. Hicks: No. I do not want anybody else taking my turn. I seek the unanimous agreement of the group to quit.

Mr. Blackburn (Brant): You can quit if you want.

Gen Thériault: I am sorry, Mr. Chairman. Prior to your concluding, I was asking whether I could just make a small point.

The Chairman: Certainly.

Gen Thériault: With your indulgence, I would like to correct an earlier reply I gave to a question by Mr. Hopkins. I think I unintentionally, perhaps, misled the committee in a sense.

• 2040

The Canadian Forces infrastructure to which the Nielsen task force was referring was an idealized structure; that is to say, how many major bases and stations would be required in order for the Canadian Forces to be so postured as to discharge all of their missions and responsibilities.

The answer to that sort of theoretical question is that there are about seven existing major bases that, strictly speaking, are not required to the Canadian Forces. I could give some examples, but I do not think it will serve much purpose; some of them are well known to you.

I erroneously, not having caught the context of the question, associated these seven bases with the first batch of Pinetree Line stations slated for closure. The seven bases identified by the Nielsen task force were not the same as those which are phased for closure. I am sorry I made the mistake.

To complete the answer, however, although these have been identified theoretically in the best of worlds, no plans of any kind are afoot to reduce the Canadian Forces infrastructure at this time beyond the seven Pinetree stations that are earmarked for closure.

Thank you.

Mr. McKinnon: I think we should have a round of applause for the general for correcting something.

The Chairman: Thank you very much, gentlemen.

We will adjourn until 9.30 a.m. Thursday.

[*Translation*]

M. McKinnon: C'est tout pour moi.

Le président: Bien. Monsieur Hicks.

M. Hicks: J'ai beaucoup de questions à poser, monsieur le président. Nos témoins ont été très patients et il se fait tard. Peut-être pourrais-je les poser un autre jour, si tout le monde est d'accord.

Le président: Vous ne passez pas votre tour donc?

M. Hicks: Non. Je ne veux pas que quiconque prenne mon tour. Je demande l'ajournement à condition que tout le monde soit d'accord.

M. Blackburn (Brant): Vous pouvez ajourner si vous voulez.

Gén Thériault: Excusez-moi, monsieur le président, mais avant que vous ne leviez la séance, j'aimerais faire une observation.

Le président: Je vous en prie.

Gén Thériault: Je demande votre indulgence car j'aimerais revenir sur une réponse que j'ai donnée à une question posée par M. Hopkins. Je crains avoir induit le Comité en erreur.

L'infrastructure des Forces canadiennes à laquelle faisait allusion le groupe de travail Nielsen, était la structure idéale; autrement dit, combien de grosses bases et stations seraient nécessaires pour que les Forces canadiennes puissent s'acquitter de toutes leurs missions et responsabilités?

En réponse à cette question théorique, il existe environ sept grosses bases actuelles dont les Forces canadiennes n'ont pas à strictement parler besoin. Je pourrais vous donner des exemples, mais je ne crois pas que cela serve à quoi que ce soit; certaines d'entre elles vous sont connues.

N'ayant pas placé la question dans son contexte, j'ai, par erreur, associé ces sept bases à la première série de stations de la ligne Pinetree dont la fermeture est prévue. Les sept bases identifiées par le groupe de travail Nielsen ne sont pas les mêmes que celles dont la fermeture est prévue. Excusez-moi de cette erreur.

Mais je voudrais ajouter que même si la fermeture de ces bases serait l'idéal, aucun plan de quelque nature que ce soit n'est prévu pour réduire l'infrastructure des Forces armées canadiennes, mis à part les sept stations Pinetree dont la fermeture a été décidée.

Je vous remercie.

M. McKinnon: Je crois qu'il faudrait applaudir à deux mains le général pour sa mise au point.

Le président: Je vous remercie infiniment, messieurs.

Nous reprendrons nos travaux jeudi à 9h30. La séance est levée.

Canada Post Corporation / Société canadienne des postes
Postage paid / Port payé
Book Tariff / Tarif des livres

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 4

Thursday, April 24, 1986

Chairman: Patrick Crofton

National Defence

RESPECTING:

Main Estimates 1986-87: Votes 1, 5, 10 and 15 under NATIONAL DEFENCE

WITNESSES:

(See back cover)

First Session

Thirty-third Parliament

Available from the Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 4

Le jeudi 24 avril 1986

Président: Patrick Crofton

Défense nationale

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Book rate
Tarif des livres
K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES—TÉMOINS

From the Department of National Defence:

General Gérard C.E. Thériault, Chief of the Defence Staff;

Eldon J. Healey, Assistant Deputy Minister (Material);

Lawrence Edward Davies, Assistant Deputy Minister (Finance);

Dave V. Hampson, Project Manager—LLAD.

Du ministère de la Défense nationale:

Général Gérard C.E. Thériault, chef de l'état-major de la Défense;

Eldon J. Healey, sous-ministre adjoint (Matériels);

Lawrence Edward Davies, sous-ministre adjoint (Finances);

Dave V. Hampson, administrateur de projet—DABA.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 4

Thursday, April 24, 1986

Chairman: Patrick Crofton

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 4

Le jeudi 24 avril 1986

Président: Patrick Crofton

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

National Defence

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de la

Défense nationale

RESPECTING:

Main Estimates 1986-87: Votes 1, 5, 10 and 15 under NATIONAL DEFENCE

CONCERNANT:

Budget des dépenses principal 1986-1987: crédits 1, 5, 10 et 15 sous la rubrique DÉFENSE NATIONALE

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

First Session of the
Thirty-third Parliament, 1984-85-86

Première session de la
trente-troisième législature, 1984-1985-1986

26145—1

STANDING COMMITTEE ON NATIONAL DEFENCE

Chairman: Patrick Crofton

COMITÉ PERMANENT DE LA DÉFENSE NATIONALE

Président: Patrick Crofton

MEMBERS/MEMBRES

Derek Blackburn
Stan Darling
Bob Hicks
Len Hopkins
Allan B. McKinnon
Barry Moore—(7)

(Quorum 4)

Le greffier du Comité

Jean Michel Roy

Clerk of the Committee

Pursuant to S.O. 94(3) and a report of the Striking Committee adopted on April 22, 1986:

Barry Moore replaced Fernand Jourdenais.

Conformément à l'article 94(3) du Règlement et au rapport du Comité de sélection adopté le 22 avril 1986:

Barry Moore remplace Fernand Jourdenais.

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, APRIL 24, 1986
(6)

[*Text*]

The Standing Committee on National Defence met at 9:32 o'clock a.m., this day, the Chairman, Patrick Crofton, presiding.

Members of the Committee present: Derek Blackburn, Patrick Crofton, Stan Darling, Bob Hicks, Len Hopkins, Allan B. McKinnon, Barry Moore.

In attendance: *From the Parliamentary Centre for Foreign Affairs and Foreign Trade*: Daniel L. Bon, Research Advisor.

Witnesses: *From the Department of National Defence*: Daniel Bevis Dewar, Deputy Minister; Lieutenant-General John E. Vance, Vice Chief of the Defence Staff; Brigadier-General David Battye, Project Manager—North American Air Defence Modernization; Lorne Atchison, President, Defence Construction (1951) Limited; Eldon J. Healey, Assistant Deputy Minister (Material); Vice-Admiral Nigel D. Brodeur, Deputy Chief of the Defence Staff; Lawrence Edward Davies, Assistant Deputy Minister (Finance).

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Thursday, February 27, 1986, respecting the Main Estimates 1986-87 (*See Minutes of Proceedings and Evidence dated Tuesday, April 15, 1986, Issue No. 1*).

By unanimous consent, the Chairman called Votes 1, 5, 10 and 15 under NATIONAL DEFENCE.

The witnesses answered questions.

At 11:20 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Le greffier du Comité

Jean Michel Roy

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 24 AVRIL 1986
(6)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de la Défense nationale se réunit, aujourd'hui à 9 h 32, sous la présidence de Patrick Crofton, (*président*).

Membres du Comité présents: Derek Blackburn, Patrick Crofton, Stan Darling, Bob Hicks, Len Hopkins, Allan B. McKinnon, Barry Moore.

Aussi présent: *Du Centre parlementaire pour les affaires étrangères et le commerce extérieur*: Daniel L. Bon, conseiller en matière de recherche.

Témoins: *Du ministère de la Défense nationale*: Daniel Bevis Dewar, sous-ministre; lieutenant-général John E. Vance, vice-chef de l'état-major de la Défense; brigadier-général David Battye, administrateur de projet—Modernisation de la défense aérienne de l'Amérique du Nord; Lorne Atchison, président, Construction de défense (1951) Limitée; Eldon J. Healey, sous-ministre adjoint (Matériels); vice-amiral Nigel D. Brodeur, sous-chef de l'état-major de la Défense; Lawrence Edward Davies, sous-ministre adjoint (Finances).

Le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du jeudi 27 février 1986 concernant le budget des dépenses principal de 1986-1987 (*Voir Procès-verbaux et témoignages du mardi 15 avril 1986, fascicule nº 1*).

Par consentement unanime, le président met en délibération les crédits 1, 5, 10 et 15 inscrits sous la rubrique DÉFENSE NATIONALE.

Les témoins répondent aux questions.

A 11 h 20, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

EVIDENCE

(*Recorded by Electronic Apparatus*)

[*Texte*]

Thursday, April 24, 1986

• 0932

The Chairman: I would like to call the standing committee to order.

The committee resumes consideration of its order of reference dated Thursday, February 27, 1986, respecting the main estimates for 1986-87. Again by unanimous consent, I call votes 1, 5, 10 and 15 under National Defence.

NATIONAL DEFENCE

Defence Services Program

Vote 1—Operating expenditures $6,430,586,000

Vote 5—Capital expenditures $2,584,088,000

Vote 10—Grants and contributions $136,853,000

Defence Construction (1951) Limited Program

Vote 15—Expenses incurred in procuring the construction and maintenance of defence projects $16,570,000

The Chairman: I would like to welcome you, gentlemen. Have you an opening statement or any particular preliminary remarks you would care to make, or shall we go directly to questioning?

Mr. Daniel B. Dewar (Deputy Minister, Department of National Defence): Mr. Chairman, I have no statement to make.

The Chairman: Mr. Hopkins.

Mr. Hopkins: Mr. Chairman, I wanted to clarify something on the low-level air defence. It was discussed last day, and something was mentioned that put a question in my mind. We have four systems coming out on it. Is that not true? Are there four systems involved in the low-level air defence?

Let me put it another way. It will be placed at Lahr, Baden and, I gather, training equipment at Chatham. Is that the plan? Where is the fourth element? Would that be at Gagetown?

• 0935

Lieutenant-General John E. Vance (Vice Chief of Defence Staff, Department of National Defence): The systems basically perform two functions, Mr. Hopkins. One is the protection of air fields, and that will be at both the Baden-Soellingen and the Lahr air fields, one in each location.

The other function that is performed is the protection of field troops, and the requirement there is for 4CMBG and for the CAST Brigade group. Their batteries will be located with 4CMBG in Lahr to deploy with the brigade when it goes to the field, and the other one will be CAST Brigade, which is centred around Val Cartier. In fact, its battery will be located at the school location, which will be at Chatham. In addition,

TÉMOIGNAGES

(*Enregistrement électronique*)

[*Traduction*]

Le jeudi 24 avril 1986

Le président: À l'ordre, s'il vous plaît.

Le Comité reprend l'étude de l'ordre de renvoi du jeudi 27 février 1986, qui concerne le budget des dépenses pour 1986-1987. Par consentement unanime, le Comité passera à l'étude des crédits 1, 5, 10 et 15 de la Défense nationale.

DÉFENSE NATIONALE

Programme des services de défense

Crédit 1er—Dépenses de fonctionnement $6,430,586,000

Crédit 5—Dépenses en capital $2,584,088,000

Crédit 10—Subventions et contributions $136,853,000

Programme de Construction de Défense (1951) Limitée

Crédit 15—Dépenses engagées en vue d'assurer l'exécution de travaux de construction et d'entretien $16,570,000

Le président: Soyez les bienvenus, messieurs. Désirez-vous commencer par un exposé ou des remarques préliminaires, ou préférez-vous que nous passions immédiatement aux questions?

M. Daniel B. Dewar (sous-ministre, ministère de la Défense nationale): Monsieur le président, je n'ai aucune déclaration à faire.

Le président: Monsieur Hopkins.

M. Hopkins: Monsieur le président, j'aimerais éclaircir un point à propos de la défense aérienne à basse altitude. Quand le sujet a été débattu la dernière fois, un des points mentionnés a soulevé une question dans mon esprit. Cette défense comprend quatre systèmes, n'est-ce pas? Y a-t-il quatre systèmes dans la défense aérienne à basse altitude?

Disons les choses autrement. Il y aura un système à Lahr, un autre à Baden et, si je ne me trompe, du matériel de formation à Chatham. Est-ce bien là ce qui est prévu? Où se trouve le quatrième élément? S'agira-t-il de Gagetown?

Le lieutenant-générale John E. Vance (vice-chef de l'état-major de la Défense, ministère de la Défense nationale): Ces systèmes ont essentiellement deux fonctions, monsieur Hopkins. L'une de ces fonctions est la protection des terrains d'aviation. Il y aura un système au terrain de Baden-Soellingen et un autre au terrain de Lahr.

L'autre fonction est la protection des troupes en campagne, en l'occurence la protection du 4GBMC et du groupe-brigade CAST. Leurs batteries seront situées à Lahr pour pouvoir être déployées quand le 4GBMC va en campagne. Les autres batteries seront à Val Cartier où est basé le groupe-brigade CAST. En fait, la batterie de ce groupe sera située à l'école, qui se trouve à Chatham. Il y aura, en outre, du matériel

[*Texte*]

there will be some extra equipment at Chatham to permit the conduct of training at the school, even though the CAST battery might have deployed with the CAST.

So I suppose in a way we are talking about three systems, to put it in those words: two for deployed brigades, two for the two air fields, and then the third type at the school in Chatham.

Mr. Hopkins: Thank you. Moving over to the North Warning System, I understand that the first contract has now been let for the preparation of three sites. Is that correct?

Mr. Dewar: Mr. Chairman, there have in fact been several contracts awarded under North Warning System. I would like to request, if you would like a description of those, that we hear from General Battye, the project manager.

Mr. Hopkins: I understand, though, that there is one major contract, and that is to start the preparation of the sites. That is what I am particularly interested in. Where are we starting here?

Mr. Dewar: I will ask General Battye, please, to come forward and speak to that.

Brigadier-General David Battye (Project Manager, North American Air Defence Modernization, Department of National Defence): Mr. Chairman, there are three manned sites to be built on the east coast, one on Baffin Island and two in Labrador. The general contract for the Brevoort site was awarded on April 10 this year; that is, the general contract for the site work, the earthworks, the clean-up of some debris from the old site that was there. That contractor will also operate the air strip and the construction camp.

Mr. Hopkins: Now, are the two sites in Labrador the two large radar sites?

BGen Battye: Yes.

Mr. Hopkins: And what about Baffin Island? Is that a large radar site?

BGen Battye: That is a manned radar site, too.

Mr. Hopkins: Okay. When do you expect the contracts to be let for the remaining eight on Canadian territory?

BGen Battye: I am assuming you are referring to the conversion of existing DEW Line sites?

Mr. Hopkins: I am referring to 13 large radar sites, 11 of which are in Canada, so we obviously have 8 to go.

BGen Battye: Right. Of the 11 that are in Canada, the 3 I have just mentioned are new builds, one at Brevoort, one at Saglek and one at Cartwright. The remaining 8 are conversions of existing DEW Line sites, and those conversions are minor constructions: some strengthening of the tower to be able to put in new radar equipment, modification to existing

[*Traduction*]

supplémentaire à Chatham pour les besoins de formation à l'école, même si la batterie du CAST est déployée avec ce groupe-brigade.

Je suppose donc qu'on peut parler de trois systèmes: deux pour les brigades déployées, deux pour les deux terrains d'aviation et le troisième à l'école de Chatham.

M. Hopkins: Merci. Passons maintenant au système d'alerte du Nord. D'après ce que j'ai compris, le premier contrat a déjà été adjugé pour la préparation de trois stations. Est-ce bien cela?

M. Dewar: Monsieur le président, nous avons en fait adjugé plusieurs contrats pour le système d'alerte du Nord. Si vous désirez plus de détail à ce sujet, je vous suggère de donner la parole au général Battye, qui est administrateur de projet.

M. Hopkins: J'ai toutefois cru comprendre qu'il y a un contrat global qui porte sur la préparation des stations. C'est là le point qui m'intéresse en particulier. Où en sommes-nous à ce sujet?

M. Dewar: Je demanderai au général Battye de vous renseigner à ce sujet.

Le brigadier-général David Battye (administrateur de projet, Modernisation de la défense aérienne de l'Amérique du Nord, ministère de la Défense nationale): Monsieur le président, trois stations dotées de personnel doivent être construites sur la côte est: une sur l'île Baffin et deux au Labrador. Le contrat général pour l'emplacement de Brevoort a été adjugé le 10 avril de cette année, c'est-à-dire le contrat général pour les travaux de chantier, les travaux de terrassement et l'enlèvement des débris de l'ancienne station qui s'y trouvaient. L'entrepreneur exploitera également la piste d'atterrissage et le camp de construction.

M. Hopkins: En ce qui conerne les stations du Labrador, s'agit-il des deux grandes stations radar?

Bgén Battye: Oui.

M. Hopkins: Et celle de l'île Baffin? S'agit-il également d'une grande station radar?

Bgén Battye: Il s'agit également d'une station radar dotée de personnel.

M. Hopkins: Bon. Quand pensez-vous adjuger les contrats pour les huit autres stations sur territoire canadien?

Bgén Battye: Je suppose que vous faites allusion à la conversion des anciennes stations du réseau DEW?

M. Hopkins: Je parle de 13 grandes stations radar dont 11 se trouvent au Canada, ce qui veut dire qu'il en reste encore huit à construire.

Bgén Battye: Oui. Sur les 11 stations qui se trouvent au Canada, les trois que je viens de mentionner sont de nouvelles stations: une à Brevoort, une à Saglek et une à Cartwright. Dans le cas des huit autres, il s'agit de convertir les anciennes stations du réseau DEW, c'est-à-dire de travaux mineurs: le renforcement de la tour pour qu'on puisse y installer le nouvel équipement radar et la modification des bâtiments existants

[*Text*]

buildings to house new communications equipment. They are not major construction contracts.

Mr. Hopkins: Who got the contract for the first three sites, which you classify as new sites?

• 0940

BGen Battye: Each site is being bid on separately and each site will have a bid and tender process for the general contractor. The only one that has been awarded to date is for the site at Brevoort on Baffin Island, and that was awarded to Laval Fortin of Alma, Quebec.

Mr. Hopkins: How many bids were received on that site?

BGen Battye: Could I refer to Mr. Atchison of Defence Construction Limited? Sixteen bids were received.

Mr. Hopkins: Was that the lowest bid of the 16?

BGen Battye: It was the lowest bid qualifying and meeting the tender documents.

Mr. Hopkins: My understanding was that the one company got the three sites. This is not a subcontract; this is a straight contract to one bidder.

BGen Battye: That is right, and for one site, sir.

Mr. Hopkins: Have the other two been decided yet, then?

BGen Battye: No, the contract close date for the Saglek site was April 17, but it has not been announced yet, and for the Cartwright site the tender closes on May 1.

Mr. Hopkins: What type of time frame are we looking at for further decisions on both the remaining eight and all the small sites?

BGen Battye: Of the eight sites that are modifications to existing DEW sites, the first five construction modifications will start this summer. That will be putting in foundation work for satellite ground terminals, and those sites then will be modified and new equipment will be installed next year. The remaining three manned DEW line sites will be one year later.

Mr. Hopkins: I have one more question. Why was Defence Construction Limited transferred from DND over to Public Works? What was the rationale behind that move?

BGen Battye: Sir, I cannot answer that question. I will have to bow out.

Mr. Dewar: It was a decision of the government connected with a desire to consolidate the functions of property management for the government in Public Works and, to some extent, in Treasury Board for other purposes. This represents a policy decision, the reasons for which I do not feel able to argue. But it was a consolidation intent.

[*Translation*]

pour y loger le nouvel équipement de communication. Il ne s'agit pas de grands contrats de construction.

M. Hopkins: À qui a été adjugé le contrat pour les trois premières stations, que vous appelez nouvelles stations?

Bgén Battye: Chaque station fait l'objet d'un appel d'offres séparé. Le seul contrat qui ait été adjugé jusqu'à présent vise la station de Brevoort sur l'île Baffin. Il a été adjugé à Laval Fortin d'Alma au Québec.

M. Hopkins: Combien d'offres avez-vous reçues pour cette station?

Bgén Battye: Si vous le permettez, je consulterai M. Atchison de *Construction de Défense Limitée* à ce sujet. Nous avons reçu 16 offres.

M. Hopkins: Le contrat a-t-il été adjugé au moins-disant?

Bgén Battye: Il a été adjugé au soumissionaire moins-disant qui répondait aux exigences énoncées dans les documents de l'appel d'offres.

M. Hopkins: J'avais compris que la même entreprise avait reçu un contrat pour les trois stations, qu'il ne s'agisait pas d'un contrat de sous-traitance, mais bien d'un contrat direct à un seul soumissionnaire.

Bgén Battye: C'est bien cela, mais pour une seule station, monsieur.

M. Hopkins: Les deux autres contrats ont-ils été adjugés?

Bgén Battye: Non, la date de clôture pour la réception des offres éait le 17 avril pour la station de Saglek, mais l'adjudication n'a pas été annoncée. Dans le cas de la station de Cartwright, la date de clôture est le 1er mai.

M. Hopkins: Quand les décisions seront-elles prises à l'égard des huit autres stations et de toutes les petites stations?

Bgén Battye: Dans le cas de cinq des huit stations qui utiliseront l'emplacement d'anciennes stations de réseau DEW, les travaux de conversion commenceront cet été. Il s'agit de jeter les fondations pour les stations terrestres de satellite, après quoi ces stations seront modifiées etle nouvel équipement sera installé l'an prochain. Les travaux sur les trois autres stations commenceront un an plus tard.

M. Hopkins: Il me reste une autre question. Pourquoi *Construction de Défense Limitée* a-t-elle été transférée du MDN aux Travaux publics? Quelle a été la raison de ce transfert?

Bgén Battye: Monsieur, je ne puis répondre à cette question.

M. Dewar: Le gouvernement a pris cette décision parce qu'il désirait regrouper la gestion des biens du gouvernement au sein des Travaux publics et, dans une certaine mesure, au sein du Conseil du Trésor à d'autres fins. Il s'agit là d'une décision de politique, et je ne me sens pas en mesure d'en débattre les raisons. L'objectif était le regroupement des fonctions.

[*Texte*]

Mr. Hopkins: Approximately how many personnel were involved in that move?

Mr. Dewar: I would have to refer that question to Mr. Atchison, Mr. Chairman, of Defence Construction Limited.

Mr. Lorne Atchison (President, Defence Construction (1951) Limited): Mr. Chairman, it involved about 300 person-years.

Mr. Hopkins: Now that these jobs have left the payroll of DND, are they being used by the Department of National Defence as part of the decrease in their civilian personnel; namely, the 1,062 people who will be going in the first year?

Mr. Dewar: No, Mr. Chairman, they are not part of that calculation.

Mr. Hopkins: Coming to the frigate program, what has happened here with regard to the investigations of the steel that was at Saint John shipyards and that was reported as having been pitted? Can we have an update on that on the record, please? Included in the remarks, I understand that two consulting firms were brought in to examine the steel. Could you give the names of those firms and what their conclusions were?

Mr. Dewar: Mr. Healey, please.

• 0945

Mr. Eldon J. Healey (Assistant Deputy Minister (Materiel), Department of National Defence): Mr. Chairman, I was in Saint John yesterday discussing this very subject with Saint John Shipbuilding. I am afraid I cannot give you the names of the two firms, although I can provide them later. In fact, I do not know the names exactly at this point in time.

The corrosion would appear to have been confirmed to be caused by a chemical or electrolytical action between mill scale and the steel itself, little cells of electrical energy causing corrosion and causing pitting in the steel. It is caused by the steel being stored outdoors in an atmosphere that is filled with salt. The pitting itself is very minor and it is very difficult to see, but because the plating on a warship is very thin, the corrosion allowance is very small. It was decided that it exceeded the specified corrosion allowance for new ship construction, and the company has agreed to replace all the steel.

Mr. Hopkins: Where will the steel be purchased on a new basis, and approximately how many people are now working on the actual construction end of the frigate program?

Mr. Healey: Mr. Chairman, the steel will be reordered from Algoma in smaller lots and continuously throughout the build program. The replacement steel to recommence work is due in a matter of a couple of weeks.

The number of people actually working on construction at this point in time is very small because the steel is awaited. There may be 30 or 40 workers in the yard working on various other tasks associated with activities, piping and so on, that is

[*Traduction*]

M. Hopkins: Combien d'employés ont été touchés par ce transfert?

M. Dewar: Monsieur le président, je laisserai à M. Atchison de *Construction de Défense Limitée* le soin de répondre à cette question.

M. Lorne Atchison (président, *Construction de Défense (1951) Limitée*): Monsieur le président, le transfert a touché quelque 300 années-personnes.

M. Hopkins: Maintenant que ces employés ne font plus partie de l'effectif du ministère, le MDN en a-t-il profité pour réduire son personnel civil, c'est-à-dire ces postes font-ils partie des 1,062 postes qui doivent être éliminés au cours de la première année?

M. Dewar: Non, monsieur le président, ils n'entrent pas dans ces calculs.

M. Hopkins: Passons maintenant au programme de la frégate. Où en sont les enquêtes visant l'acier qui se trouvait aux chantiers de Saint-Jean et que l'on disait corrodé? Pouvez-vous nous donner une mise à jour pour le dossier, s'il vous plaît? D'après ce que j'ai compris, deux cabinets d'experts-conseils ont été chargés d'examiner l'acier. Pouvez-vous nommer ces deux cabinets et nous dire à quelles conclusions ils ont abouti?

M. Dewar: Monsieur Healey, s'il vous plaît.

M. Eldon J. Healey (sous-ministre adjoint (Matériel), ministère de la Défense nationale): Monsieur le président, j'étais hier à Saint-Jean pour discuter de cette question avec Saint John Shipbuilding. Je regrette de ne pouvoir vous donner maintenant le nom des deux cabinets, je pourrai vous les donner plus tard. En fait, je ne les connais pas.

Il semble qu'il ait été confirmé que la corrosion a été causée par une réaction chimique ou élecrolytique entre des battitures et l'acier lui-même, c'est-à-dire par de petites cellules d'énergie électriques qui piquettent le métal. Cela se produit quand l'acier est entreposé à l'extérieur dans un air ambiant salin. La corrosion elle-même est très mineure et difficile à détecter, mais les tolérances de corrosion sont très faibles, car le bordage d'un navire de guerre est très mince. Comme la corrosion dépasse les tolérances établies pour la construction de nouveaux navires, la société a convenu de remplacer la totalité de l'acier.

M. Hopkins: Où ce nouel acier sera-t-il acheté et combien de personnes le programme de la frégate emploie-t-il actuellement?

M. Healey: Monsieur le président, l'acier sera commandé à Algoma en plus petits lots et sera livré à intervalles pendant le programme de construction. La première livraison du nouvel acier devrait se faire dans une quinzaine de jours.

Comme on attend la livraison de l'acier, les travaux de construction n'occupent actuellement qu'un petit nombre de personnes. Il y a peut-être entre 30 e 40 ouvriers occupés à d'autres tâches, comme l'installation des canalisations, qui ne dépendent pas de la livraison de l'acier.

[*Text*]

not affected by this prohibition of the steel at this point in time.

The Chairman: Mr. Hopkins, my timekeeping was faulty. You have another three minutes for a 15-minute allowance.

Mr. Hopkins: Regarding this initial examination of the steel and the time frame it will take to order new steel, first of all, when will the new steel arrive; and second, will this have any effect on the initial date? I am talking about the initial date when the frigate program was first announced. Has that time frame now lengthened, or will the first ship be in the water at the same time as was announced initially when the frigate program was announced?

Mr. Healey: The steel problem will not cause any delay in the frigate program. The company has assured us that they can put on additional shifts, and the physical capacity is not a problem. Their steel handling facilities, their automatic welding, their cutting and burning and so on can well handle and catch up with any time lost. They may at some point have to go to three shifts in order to do this, but the production of the delivery date of the first frigate will remain as it was prior to this problem.

Mr. Hopkins: Why were two consulting firms brought in instead of, say, one? Was there a problem here so that DND wanted to have a choice in the matter, too, instead of just leaving it to the contractor?

Mr. Dewar: Mr. Chairman, my understanding is that Algoma brought in its experts; Saint John hired a consulting company, and DND used its own laboratories, and all three have arrived at the same conclusion.

Mr. Hopkins: All right. Now, I understand some of this steel has already been used in some of the units that have been started and constructed partially. Some of the steel in what has already been done may have to be replaced.

• 0950

Who pays for that cost? Is that an added cost to DND, or does the shipbuilding company cover that? Who is covering the additional cost, say, of the consultants who did the examination work on it, and indeed, if there is a difference in the cost of the new steel?

Mr. Healey: You are correct, Mr. Hopkins, in that some of the steel will have to be replaced. Some of the units that are being assembled will have to be redone. As far as the Crown is concerned, that is to the contractor's account. The replacement steel is to the contractor's account, and the costs associated with this problem are to the contractor's account.

Mr. Hopkins: Including the consultants.

Mr. Healey: Consultants are a minor item in that bill, but including the consultants, yes.

Mr. Blackburn (Brant): I have just a few questions this morning, first of all on the North Warning System. I perhaps should have put this question when we had the director of

[*Translation*]

Le président: Monsieur Hopkins, j'ai mal observé l'heure. Il vous reste trois minutes sur les 15 minutes qui vous étaient accordées.

M. Hopkins: En ce qui concerne l'examen initial de l'acier et les délais de livraison de l'acier de remplacement, quand prévoit-on recevoir le nouvel acier et dans quelle mesure cela influera-t-il sur les délais initialement prévus? Je parle de la date initiale qui avait été fixée quand le programme de la frégate a été annoncé. Les délais ont-ils été prolongés ou prévoit-on que la première frégate sera lancée dans les délais annoncés initialement?

M. Healey: Le problème causé par l'acier ne retardera aucunement le programme de la frégate. La société nous a garanti qu'elle peut organiser des quarts supplémentaires et que la capacité matérielle ne présente aucun problème. Avec ses installations de manutention de l'acier, ses moyens de soudure automatique et ses capacités de coupage et de brûlure, etc., elle pourra facilement rattraper le temps perdu. Il lui faudra peut-être organiser trois quarts pour y parvenir, mais la date de livraison de la première frégate n'a pas été changée.

M. Hopkins: Pourquoi a-t-on fait intervenir deux cabinets d'experts-conseils plutôt qu'un seul? Un problème se posait-il, et le MDN désirait-il avoir un certain choix à ce sujet plutôt que de laisser l'entrepreneur régler le problème?

M. Dewar: Monsieur le président, j'ai cru comprendre qu'Algoma a fait venir ses experts, que Saint John a engagé un cabinet d'experts-conseils, que le MDN a eu recours à ses propres laboratoires et que les trois sont arrivés à la même conclusion.

M. Hopkins: Bien. D'après ce que j'ai compris, une partie de l'acier avait déjà été utilisée sur certaines des unités, dont la construction avait déjà commencé. Il se peut qu'il faille remplacer une partie de l'acier qui a déjà été utilisé.

Qui assume ces coûts? Ces coûts supplémentaires seront-ils à la charge du MDN ou du chantier maritime? Qui paiera les frais des experts-conseils et, par ailleurs, y a-t-il une différence entre le prix de l'ancien acier et celui du nouvel acier?

M. Healey: Vous avez raison, monsieur Hopkins, une partie de l'acier devra être remplacée. Il faudra recommencer les travaux sur certaines unités qui sont assemblées. En ce qui concerne le gouvernement, ces frais incombent à l'entrepreneur. C'est l'entrepreneur qui devra assumer les frais du nouvel acier et les autres coûts associés à ce problème.

M. Hopkins: Y compris les honoraires des experts-conseils.

M. Healey: Ces honoraires ne constituent qu'une infime partie de la facture totale, mais ils seront également à la charge de l'entrepreneur.

M. Blackburn (Brant): Je n'ai que quelques questions à poser ce matin, tout d'abord à propos du Système d'alerte du Nord. J'aurais peut-être dû poser cette question au début de la

[*Texte*]

personnel with us earlier this week. It has to do with the number of native persons involved in the construction of the program. As we know, whenever we build anything in the North, or develop anything in the North, one of the high priorities is to try to involve the native population in a positive way. I am just wondering how many native people will be involved in the construction of the North Warning System, or any other aspect of the putting into place of the NWS . . . out of a total of how many people also will be involved in the work?

BGen Battye: There are no hard numbers for native people or northern residents in any of the contracts we have awarded or plan to award. However, all construction contracts, for example, are required to make opportunities available for northern residents. For example, the general contract for the construction at Brevoort Island must advertise all jobs in Frobisher Bay before they are advertised anywhere else for five days, to allow that opportunity to be afforded. The communications contractor, which is AEL Microtel, has a program that would involve a minimum of 153 northern residents, as far as employment is concerned, on their portion of the task. In fact their subcontractor, Northwestel, started a course this week in Yellowknife, and the course is populated solely by northern residents as far as the contract is concerned.

Mr. Blackburn (Brant): You referred to "northern residents". Could you differentiate between native and non-native?

BGen Battye: No, sir.

Mr. Blackburn (Brant): Secondly, are there any training programs to upgrade the skills of our native people on the NWS project?

BGen Battye: I would have to answer in two parts. As for the implementation of the system, or the construction or putting in place of the North Warning System, very few training programs are planned. These are in essence short-term jobs. However, there is one exception, and that involves the communications contract I have just alluded to. There is training and a training course is already established in Yellowknife as part of that.

However, in the ongoing support for the system, longer-term jobs are associated there. We are now working with the Government of the Northwest Territories, and particularly involving their training and education people and their Labour Department in apprenticeship schemes . . . and whether they have in place the appropriate apprenticeship schemes for the skills and trades that we need for that ongoing support.

Mr. Blackburn (Brant): Could you give the committee, sir, a ball-park figure as to how many native people you anticipate will be actively involved in the construction and maintenance of the NWS?

[*Traduction*]

semaine, quand le directeur du personnel a comparu devant nous. Ma question concerne le nombre d'autochtones employés dans le cadre de ce programme de construction. Comme nous le savons, quand nous construisons ou aménageons quelque chose dans le Nord, l'une de nos priorités est de chercher à faire participer les autochtones. Je me demande combien d'autochtones participeront à la construction du Système d'alerte du Nord ou à tout aspect de la mise en place de ce système, et quelle proportion cela représente par rapport au nombre total de personnes employées pour ces travaux?

Bgén Battye: Nous n'avons aucun chiffre précis sur le nombre d'autochtones ou de résidents du Nord qui seront employés dans le cadre des contrats que nous avons adjugés ou que nous avons l'intention d'adjuger. Par contre, tous les contrats de construction stipulent que des débouchés doivent être offerts aux résidents du Nord. À titre d'exemple, dans le cas du contrat général pour les travaux de construction à l'île Brevoort, tous les emplois doivent être annoncés à Frobisher Bay pendant cinq jours avant d'être annoncés ailleurs, afin que les résidents aient l'occasion de faire acte de candidature. L'entrepreneur en télécommunications, AEL Microtel, a un programme qui vise l'emploi d'au moins 153 résidents du Nord, pour cette partie des travaux. En fait, le sous-traitant, Northwestel, a commencé un cours cette semaine à Yellowknife. Seuls des résidents du Nord suivent ce cours.

M. Blackburn (Brant): Vous avez parlé de «résidents du Nord». Est-il possible de faire la distinction entre les autochtones et les autres?

Bgén Battye: Non, monsieur.

M. Blackburn (Brant): Deuxièmement, y a-t-il des programmes de formation visant à perfectionner les autochtones pour le projet du SAN?

Bgén Battye: Je vous répondrai en deux parties. En ce qui concerne la mise en oeuvre du système, c'est-à-dire la construction et la mise en oeuvre du Système d'alerte du Nord, très peu de programmes de formation sont prévus. Il s'agit essentiellement d'emplois de courte durée. Il y a toutefois une exception: le contrat des communications dont j'ai parlé. Dans le cadre de ce contrat, un cours de formation est déjà offert à Yellowknife.

Cependant, en ce qui concerne l'exploitation permanente du système, les emplois sont de plus longue durée. Nous oeuvrons actuellement en collaboration avec le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, notamment avec ses responsables de la formation et de l'éducation et avec son ministère du Travail, pour établir des programmes d'apprentissage . . . et pour voir s'il a déjà les programmes d'apprentissage qui correspondent aux compétences et aux métiers dont nous avons besoin pour ce projet.

M. Blackburn (Brant): Pouvez-vous indiquer au comité le nombre approximatif d'autochtones que vous pensez employer pour la construction et l'entretien du Système d'alerte du Nord?

[*Text*]

• 0955

I put this question, Mr. Chairman, because when the old Defence committee, which was then part of SCEAND, visited Yellowknife, I believe it was—and I was not there at that committee hearing, but I did read the submissions that were made—as I recall, at least one native group came before the committee and was very concerned about job opportunities for the NWS.

It seems to me there is often a trade-off here, that if we are going to infringe upon their natural environment they want something in return, which is only fair. One of the major problems they have in the far north is job opportunity, or lack of it. So I would naturally assume DND would be doing everything possible to ensure that natives were involved in the program, and I am quite sure it is.

BGen Battye: Mr. Chairman, the point I wish to make here is that we have no hard and fast figures or quotas to fill in so far as native northern residents are concerned. However, everything is being done to encourage contractors to hire and to make sure opportunities are available in the north.

I have personally been through just about all the major communities through the Arctic, explaining the program. We have been in both public meetings and meetings with the councils and the associations, explaining to them the odd job opportunities that are available. We are working with CEIC and their Outreach Program, together with the GNWT and their program that overlays the CEIC program as far as job opportunities are concerned. Short of hard quotas in all our contractors, we have requirements for them to provide opportunities for northern residents. But I have no hard figures to commit as far as northern native residents are concerned for employment.

Mr. Blackburn (Brant): I gather the native northerners can be assured that DND is doing everything possible to involve as many as possible in the programs. Is that a correct conclusion?

BGen Battye: I would have to say yes, sir, because on our visits through the north we have had no complaints and no reservations raised regarding our activities and what we are doing.

Mr. Blackburn (Brant): Thank you. I would like now to switch to our submarine program. How many submarines in total does Maritime Command have?

Mr. Dewar: Three, Mr. Chairman.

Mr. Blackburn (Brant): And where are they located?

Mr. Dewar: All three are in Halifax.

Mr. Blackburn (Brant): What is their task?

Mr. Dewar: I am going to ask the Vice Chief to speak on that.

LGen Vance: Their task is a double task. The principal task, Mr. Chairman, is to support the anti-submarine warfare role of Maritime Command as attack submarines. Their secondary

[*Translation*]

Si je pose cette question, monsieur le président, c'est que, quand l'ancien Comité de la défense, qui faisait alors parti du CPAEDN, s'est rendu à Yellowknife, je pense que c'était . . . je n'ai pas assisté à cette audience du Comité, mais j'ai lu les exposés qui y furent présentés . . . autant que je m'en souvienne, un groupe autochtone au moins a comparu devant le Comité et a indiqué qu'il s'intéressait vivement aux débouchés d'emploi créés par le SAN.

Il me semble qu'il faut souvent arriver à un compromis, c'est-à-dire que si nous allons troubler leur milieu naturel, nous devons leur offrir quelque chose en compensation, ce n'est que juste. L'un des grands problèmes du Nord est le manque d'emplois. Je suppose donc, naturellement, que le MDN ferait tout son possible pour encourager les autochtones à participer à ce programme, et je suis certain que c'est le cas.

Bgén Battye: Monsieur le président, ce que je désire faire valoir ici, c'est que nous n'avons aucun chiffre et qu'il n'y a pas de quota en ce qui concerne l'emploi des autochtones du Nord. Toutefois, nous faisons notre possible pour encourager les entrepreneurs à engager des autochtones et pour veiller à ce qu'ils aient des débouchés d'emplois dans le Nord.

J'ai personnellement visité la plupart des principales localités de l'Arctique pour y expliquer le programme. Au cours de réunions publiques et de réunions avec les conseils et les associations, nous avons indiqué les emplois qui seraient disponibles. Nous oeuvrons de concert avec la CCEI et les responsables de son programme Extension, ainsi qu'avec le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et les responsables de son programme qui chevauche celui de la CCEI. Bien qu'il n'y ait pas de quota, nous avons demandé à tous nos entrepreneurs d'offrir des emplois aux résidents du Nord. Mais je n'ai aucun chiffre à vous donner sur le nombre d'emplois donnés aux autochtones du Nord.

M. Blackburn (Brant): Si j'ai bien compris, on peut rassurer les autochtones du Nord que le MDN fait tout en son pouvoir pour les faire participer le plus possible à ces programmes. Est-ce que je me trompe?

Bgén Battye: Vous ne vous trompez pas, monsieur. Lors de nos visites dans le Nord, personne ne s'est plaint et personne n'a exprimé de réserves à propos de nos activités ou de ce que nous faisons.

M. Blackburn (Brant): Merci. J'aimerais maintenant passer à notre programme des sous-marins. Combien de sous-marins le Commandement maritime a-t-il en tout?

M. Dewar: Trois, monsieur.

M. Blackburn (Brant): Et où sont-ils basés?

M. Dewar: Tous les trois sont à Halifax.

M. Blackburn (Brant): Quelle est leur tâche?

M. Dewar: Je laisserai le vice-chef répondre à cette question.

Lgén Vance: Ils ont en fait deux tâches. Leur princpale tâche, monsieur le président, consiste à appuyer le rôle de lutte anti-sous-marine du Commandement maritime en tant que

[*Texte*]

task, and a very critical one, is to keep the rest of the fleet—that is basically the surface fleet, but also the Auroras—at a reasonable state of training. They are an integral part, in other words, of the overall Maritime Command Atlantic commitment and their capability.

Mr. Blackburn (Brant): What class of submarine are they?

LGen Vance: They are Oberon.

Mr. Blackburn (Brant): When did they originate? When did they come off the drawing board, so to speak?

LGen Vance: I am going to have ask for some background or naval help. Nigel, would you like to help?

Mr. Blackburn (Brant): Is it that far back?

LGen Vance: They have been around for a while.

Mr. Blackburn (Brant): That was my impression, but I just wanted to nail down a date or at least an approximate time.

Vice-Admiral Nigel D. Brodeur (Deputy Chief of Defence Staff, Department of National Defence): Mr. Chairman, the Oberons were laid down between 1962 and 1965. They were launched between 1964 and 1966, and they were commissioned in 1965 to 1968, in those time periods.

Mr. Blackburn (Brant): Have we always had just the three?

VAdm Brodeur: We have always had just the three Oberon class submarines.

Mr. Blackburn (Brant): We have no submarines off the west coast.

VAdm Brodeur: No, we have none at this time. At one time in former years, we did have an old Fleet class, and then a Guppy class submarine on the west coast.

• 1000

Mr. Blackburn (Brant): In World War II, did we have submarines?

VAdm Brodeur: We had no submarines, to my recollection, in World War II.

Mr. Blackburn (Brant): Is there a program to expand the submarine fleet?

VAdm Brodeur: That program is being examined. There is a replacement program, of which I believe you are aware, and the numbers required for that program are under examination and under study at this present time.

Mr. Blackburn (Brant): Is it too early, sir, to give the committee a general outline of what that program might be? Do you anticipate bigger submarines, faster submarines, more submarines; in other words, an enhancement of our underwater fleet?

[*Traduction*]

sous-marins d'attaque. Leur tâche secondaire, qui est également une tâche critique, consiste à maintenir le reste de la flotte, c'est-à-dire essentiellement la flotte de surface, mais aussi les Aurora, dans un état de formation raisonnable. Autrement dit, ils jouent un rôle important dans la mission atlantique du Commandement maritime et dans la capacité de ce commandement.

M. Blackburn (Brant): À quelle classe ces sous-marins appartiennent-ils?

Lgén Vance: Il s'agit de la classe Oberon.

M. Blackburn (Brant): De quand datent-ils? A quand remonte leur conception?

Lgén Vance: Je devrai me renseigner. Nigel, pouvez-vous m'aider?

M. Blackburn (Brant): Cela remonte-t-il à si longtemps que cela?

Lgén Vance: Ils sont en service depuis pas mal de temps.

M. Blackburn (Brant): C'est bien ce qu'il me semblait, mais je voulais avoir une date ou, du moins, une idée approximative.

Le vice-amiral Nigel D. Brodeur (sous-chef d'état-major de la défense, ministère de la Défense nationale): Monsieur le président, les sous-marins Oberon ont été construits entre 1962 et 1965. Ils ont été lancés entre 1964 et 1966 et mis en service entre 1965 et 1968.

M. Blackburn (Brant): N'en avons-nous jamais eu plus de trois?

VAm Brodeur: Nous n'avons jamais eu que ces trois sous-marins de la classe Oberon.

M. Blackburn (Brant): Nous n'avons pas de sous-marins sur la côte ouest?

VAm Brodeur: Non, nous n'en avons pas en ce moment. Il fut un temps où nous avions un vieux sous-marin de la classe Fleet puis un sous-marin de la classe Guppy sur la côte ouest.

M. Blackburn (Brant): Avions-nous des sous-marins pendant la Deuxième Guerre?

VAm Brodeur: Autant que je m'en souvienne, nous n'avions pas de sous-marins pendant la Deuxième Guerre.

M. Blackburn (Brant): Prévoit-on agrandir la flotte de sous-marins?

VAm Brodeur: Nous nous penchons actuellement sur cette question. Il existe un programme de remplacement, que vous connaissez probablement. Nous étudions actuellement les détails de ce programme.

M. Blackburn (Brant): Est-ce encore trop tôt, monsieur, pour donner au Comité une idée de ce que ce programme pourrait être? Prévoyez-vous de plus gros sous-marins, des sous-marins plus rapides ou un plus grand nombre de sous-marins, autrement dit une expansion de notre flotte de sous-marins?

[*Text*]

VAdm Brodeur: I think it probably is a little early to be definitive on that. There are many aspects that have to be examined: the nature; the task; the mission, which will remain very much as has previously been said; areas they must operate; and the capabilities they must supplement in the remainder of the fleet.

Mr. Blackburn (Brant): Is the tasking of our submarine fleet changing as the years go by?

VAdm Brodeur: There has been some change in tasking as the years go by. I think it would be fair to say that in earlier years these submarines were almost exclusively allocated for ASW training purposes, but now there is increased importance also in their operational capabilities to perform other tasks.

Mr. Blackburn (Brant): What is the range of these attack submarines, these Oberons we have? How far can they penetrate into the Atlantic or North Atlantic, for example?

VAdm Brodeur: The range of a submarine, of course, is a very variable feast. The Oberon class range is nominally about 9,000 nautical miles. That is operating on the surface, and of course submarines do not, as we know, remain operating on the surface. Once you start mixed operations, where they have to operate at periscope depths to charge their batteries, they proceed at a fairly slow speed doing that, and then commence submerged operations. That will have an impact on their range. Their speed and endurance when submerged is a function of their battery capacity and their battery charge. The faster they go, the less time they can remain submerged.

Mr. Blackburn (Brant): Is there pressure through NATO, for example, being brought to bear on DND to enhance our ASW capability? Maybe pressure is the wrong word. Is there encouragement?

VAdm Brodeur: There is certainly encouragement from NATO, yes. NATO is concerned with our capacity to provide ASW surface escorts—escorts not only for ASW purposes, for other purposes as well of course, to protect reinforcement, to resupply shipping—and there is encouragement also to continue our submarine participation as well.

Mr. Blackbhurn (Brant): It seems to me that in maintaining SLOCs, Sea Lanes of Communications, escort duty would be of paramount significance. It would mean a greatly enhanced submarine fleet. One of Canada's roles, I believe, Mr. Chairman, is in the escort field, as it was traditionally so. How many submarines would we need to really fulfil that task?

VAdm Brodeur: The protection of reinforcement and resupply shipping, you quite correctly said, is an important task. The applicability of a submarine to provide escort services, however, is very limited indeed. There are many problems in attempting to use a submarine in that manner. A submarine is best interposed between the force to be protected and the threat, and best operated in fixed geographical areas, both to improve its effectiveness, but also to ensure there is not mutual interaction between ASW forces in the fleet and that

[*Translation*]

VAm Brodeur: Je pense qu'il est encore trop tôt pour en être certain. Il faut examiner un grand nombre de points: la nature, la tâche, la mission, qui restera essentiellement la mème que maintenant, les zones d'opération, et les moyens qu'ils doivent compléter dans le reste de la flotte.

M. Blackburn (Brant): Les tâches confiées à notre flotte de sous-marins ont-elles changé au fil des années?

VAm Brodeur: Elles ont changé dans une certaine mesure. Je pense qu'à l'origine, ces sous-marins étaient affectés exclusivement à des tâches de formation pour la lutte anti-sous-marine, mais on met maintenant de plus en plus l'accent sur leur capacité opérationnelle d'exécuter d'autres tâches.

M. Blackburn (Brant): Quel est le rayon d'action de ces sous-marins d'attaque de la classe Oberon? Jusqu'où peuvent-ils s'avancer dans l'Atlantique ou dans l'Atlantique Nord, par exemple?

VAm Brodeur: Le rayon d'action d'un sous-marin varie beaucoup. Le rayon d'action nominal d'un sous-marin de la classe Oberon est de 9,000 milles marins environ, c'est-à-dire si le sous-marin navigue en surface, mais, bien entendu, les sous-marins, comme vous le savez, ne restent pas à la surface. Le rayon d'action change dès qu'un sous-marin navigue à la fois à la surface et en plongée. Quand il leur faut naviguer en immersion périscopique pour recharger leurs batteries, ils doivent aller assez lentement. La vitesse et l'autonomie maximale des sous-marins dépendent de la capacité et de la charge de leurs batteries. Plus ils vont vite, moins ils peuvent rester en plongée.

M. Blackburn (Brant): Des pressions ont-elles été exercées sur le MDN, par exemple par l'OTAN, pour l'inciter à améliorer ses moyens de lutte anti-sous-marine? Peut-être que pression n'est pas le mot qui convient ici. Y a-t-il eu des encouragements à cet effet?

VAm Brodeur: L'OTAN nous encourage certainement dans cette voie. L'OTAN s'inquiète de nos moyens sur le plan des escorteurs de surface pour la lutte anti-sous-marine, mais aussi à d'autres fins, bien entendu, pour protéger les renforts, pour réapprovisionner les navires, etc. Il nous encourage également à poursuivre notre participation sur le plan des sous-marins.

M. Blackburn (Brant): Il me semble que les missions d'escorte jouent un rôle essentiel dans le maintien des voies maritimes de communication. Cela exigerait une bien plus grande flotte de sous-marins. Je suis persuadé, monsieur le président, que l'un des rôles du Canada est d'assurer un service d'escorte, comme il l'a toujours fait. Combien de sous-marins nous faudrait-il vraiment pour remplir ce rôle?

VAm Brodeur: Comme vous l'avez dit, la protection des renforts et le réapprovisionnement des navires constituent une tâche importante. Toutefois, les sous-marins ne sont pas nécessairement les meilleurs navires pour ces services d'escorte. En fait, l'emploi d'un sous-marin pour cette tâche pose de nombreux problèmes. La meilleure façon d'utiliser un sous-marin consiste à l'interposer entre la flotte qui doit être protégée et les forces qui la menacent. En outre, il vaut mieux utiliser les sous-marins dans une zone géographique bien

[*Texte*]

submarine inadvertently, and to ensure that submarines do not interfere with one another.

• 1005

Also, of course, a submarine does not have the capacity to protect surface units against air attack. So you end up with a very mixed bag in order to do the job effectively, best with submarines interposed and escorts providing the other types of protection required.

Mr. Blackburn (Brant): It is kind of a confusing bag for me, too. I think I have differentiated now in my mind between an escort purpose and an attack purpose. I think you are saying that the ASW aspect of it is probably more important than the escort part; in other words—you did not say this—perhaps we need more submarines for attack purposes. Is that it?

VAdm Brodeur: Again, all these things are very scenario dependent. Effective ASW is a mixture of submarines in the right place, aircraft such as the Aurora long-range maritime patrol aircraft, and surface escorts. Each serves a different but vitally important purpose in that. Modern ASW escorts also have long-range attack capabilities, which are required as well.

Mr. Blackburn (Brant): Do you see the need for an increased or enhanced ASW role in Maritime Command? Could Canada fulfil it in the North Atlantic, or has the Typhoon class Soviet submarine made this kind of thing almost obsolete now?—because I understand they can launch their SS-24s or whatever they are without leaving port, without leaving the Kola Peninsula.

VAdm Brodeur: You again are talking now in two dimensions of modern warfare, the strategic ballistic missile dimension, but you also have the reinforcement and protection of reinforcement dimension, which would not be a role for the Typhoon. It would not be attacking reinforcement and resupply shipping, whereas it could quite conceivably attack the ports from which that shipping emanates.

Mr. Blackburn (Brant): So, given a wartime scenario, it is still important that we have attack submarines for the purpose of going after Soviet submarines that have penetrated through the two choke points in the North Atlantic.

VAdm Brodeur: The attack submarines, even the diesel-electric submarines, can serve a very useful role in those choke points, and of course you are not just concerned with their attack submarines but you would also be concerned with their surface fleet units.

Mr. Blackburn (Brant): One last question . . . Is that it? Okay.

[*Traduction*]

définie, d'une part pour les rendre plus efficaces et d'autre part, pour éviter toute interaction accidentelle entre les forces de lutte anti-sous-marine de la flotte et les sous-marins, et pour éviter que les sous-marins ne se gênent mutuellement.

De plus, bien entendu, un sous-marin n'a pas les moyens de protéger des unités de surface contre une attaque aérienne. Pour bien faire, il faut donc interposer les sous-marins entre la flotte et les forces qui la menacent, et avoir recours à d'autres navires d'escorte pour les autres formes de protection.

M. Blackburn (Brant): Tout cela est un peu confus dans mon esprit, mais je pense que je comprends maintenant la distinction entre un rôle d'escorte et un rôle d'attaque. Si je vous ai bien compris, vous estimez que le rôle de lutte anti-sous-marine est probablement plus important que le rôle d'escorte, autrement dit, bien que vous ne l'ayez pas indiqué, il nous faut peut-être un plus grand nombre de sous-marins d'attaque. Est-ce bien cela?

VAm Brodeur: Ici encore, tout cela dépend des situations envisagées. Pour être efficace, la lutte anti-sous-marine exige le déploiement de sous-marins dans les secteurs appropriés, le recours à des avions de patrouille maritime à long rayon d'action comme l'Aurora, et l'utilisation d'escorteurs de surface. Chacun de ces éléments a un rôle à jouer. Les escorteurs modernes de lutte anti-sous-marine ont également des moyens d'attaque à longue portée, ce qui est également nécessaire.

M. Blackburn (Brant): Pensez-vous que le Commandement maritime ait besoin de jouer un plus grand rôle sur le plan de la lutte anti-sous-marine? Le Canada peut-il jouer un tel rôle dans l'Atlantique nord, ou le déploiement des sous-marins soviétiques de la classe Typhoon a-t-il rendu cela pratiquement inutile? D'après ce que j'ai compris, ces sous-marins peuvent lancer leurs SS-24 ou leurs autres missiles sans quitter le port, sans quitter la péninsule de Kola.

VAm Brodeur: Vous parlez là de deux aspects différents de la guerre moderne. Il y a d'une part les missiles balistiques stratégiques et d'autre part, la question des renforts et la protection de ces renforts, ce qui ne serait pas le rôle des sous-marins Typhoon. Ces sous-marins n'attaqueraient pas les navires de renfort ou de ravitaillement, mais pourraient fort bien attaquer les ports d'où proviennent ces navires.

M. Blackburn (Brant): Par conséquent, en temps de guerre, il faudrait donc que nous ayons des sous-marins d'attaque pour poursuivre les sous-marins soviétiques qui auraient franchi les deux points d'accès de l'Atlantique nord.

VAm Brodeur: Les sous-marins d'attaque, même les sous-marins à moteur diesel-électrique, peuvent jouer un rôle important dans ces deux voies d'accès, mais, bien entendu, il n'y a pas que leurs sous-marins d'attaque qui comptent, il faut également penser à leurs navires de surface.

M. Blackburn (Brant): Une dernière question . . . Il ne me reste plus de temps? Bon.

[*Text*]

The Chairman: We will hope to get back to you.

Mr. McKinnon.

Mr. Blackburn (Brant): Thank you very much.

Mr. McKinnon: I would like to welcome the deputy minister to this meeting today.

My researchers have been looking over the very confusing estimates we have in front of us, and I do not know who invents these new systems but they should have about a five-year lead time, I would suggest, before anybody really gets to understand them if you are accustomed to the old system.

So far we have identified 23 different construction and equipment programs which have experienced varying degrees of slippage in their schedules, and I would like to ask about two or three of them this morning as I have another matter I wish to bring up.

At Esquimalt, the construction building, which is on page 65 of this year's estimates, the costs have gone down 50%, from $8.3 million to $5.5 million, and I wonder if you could tell me why.

Mr. Dewar: I do not have any ready answer to that; I am sorry. It is a question which I will report back to Mr. McKinnon on.

Mr. McKinnon: It was supposed to be completed in 1985-86 according to last year's estimates, but it now appears to have been spread over the next two years at a reduced cost. I have not heard or read any press releases explaining why on this, and I would like to have an answer.

There are two or three other equipment problems that are closely connected to our estimates. I would like to speak about the Tribal Class Update and Modernization Project. It was to be completed in the 1985-86 fiscal year and the costs now are up from $17 million to $22 million or $22.66 million, up 30%, which is also on page 65 of this year's estimates.

• 1010

It is now referring to project definition and I am bit curious. It is a strange mixture. I thought it was an update or modernization program going on, but what does the project definition part of it mean? Usually project definition is when you are entering a big program, is it not?

Mr. Dewar: Yes.

Mr. McKinnon: They define what they are going to do during the project.

Mr. Dewar: That is right, sir, and what is reported in the estimates here at $22 million total cost is the cost of that definition process. The main contract for the TRUMP program is not reported in these estimates because at the time of estimates printing the project was not approved for contract. We were still in the definition stage, which is all that is reported here.

[*Translation*]

Le président: J'espère que nous pourrons vous donner un peu plus de temps plus tard.

Monsieur McKinnon.

M. Blackburn (Brant): Merci beaucoup.

M. McKinnon: J'aimerais souhaiter la bienvenue au sous-ministre.

Mes chercheurs ont examiné le budget fort confus qui nous a été présenté. Je ne sais pas qui invente ces nouveaux systèmes, mais, quand on est habitué à l'ancien système, il faut beaucoup de temps pour les comprendre.

Nous avons, jusqu'à présent, dressé la liste de 23 programmes de construction et d'équipement qui sont plus ou moins en retard par rapport au calendrier. J'aimerais vous interroger sur deux ou trois de ces programmes et aborder également une autre question.

A Esquimalt, les coûts du projet de construction qui figure à la page 65 du budget de cette année ont baissé de 8,3 millions de dollars à 5,5 millions de dollars, c'est-à-dire de 50 p. 100. Pouvez-vous dire pourquoi?

M. Dewar: Je ne saurais vous le dire. Je le regrette. C'est là une question dont je devrai vous donner la réponse plus tard.

M. McKinnon: D'après le budget de l'année dernière, ce projet devait être terminé en 1985-1986, mais il semble maintenant qu'il se poursuivra sur les deux prochaines années, tout en coûtant moins. Je n'ai entendu ou lu aucun communiqué de presse expliquant cela, et j'aimerais avoir une réponse.

Il y a deux ou trois autres problèmes d'équipement qui se rapportent de près au budget. J'aimerais me pencher sur la modernisation de la classe Tribal et sur le projet de modernisation. Le projet devait être terminé au cours de l'exercice 1985-1986, et les coûts ont maintenant passé de 17 millions de dollars à 22 millions de dollars ou 22,66 millions de dollars, c'est-à-dire qu'ils ont augmenté de 30 p. 100. Du moins, c'est ce qui figure à la page 65 du budget de cette année.

Il est maintenant question de définition du projet, et cela m'intrigue. C'est là un étrange mélange. Je pensais qu'il s'agissait d'un programme de modernisation. Que veut-on dire par définition du projet? On ne parle généralement de définition de projet qu'au début d'un grand programme, n'est-ce pas?

M. Dewar: Oui.

M. McKinnon: Cela sert à définir ce que l'on compte faire pendant la durée du projet.

M. Dewar: Vous avez raison, monsieur. Les 22 millions de dollars qui figurent dans le budget représentent le coût du processus de définition. Le principal contrat pour le programme TRUMP ne figure pas au budget, parce que l'adjudication du contrat n'avait pas été approuvée quand le budget a été mis sous presse. Nous en sommes encore à l'étape de la définition, et c'est tout ce qui est indiqué dans le budget.

[*Texte*]

There was discussion, I believe, at the last meeting of this committee, about the TRUMP program, at which point the evidence was given that the total program would be in the $1 billion range. So you can see, sir, that what is reported here at $22 million is just the preliminary definition of work.

Mr. McKinnon: Then I take it the project definition is still going on, is that right? You have made some arrangements for it in the . . .

Mr. Dewar: Yes sir, it is still going on and although by and large most of it is completed, you will see that $20 million of the total cost had been spent up to March, 1986 and we expect an expenditure of $2.25 million . . .

Mr. McKinnon: I am a little curious how you managed to spend that $20 million when in last year's estimate it showed the currently estimated total cost to be $17 million, $17.4 million.

Mr. Dewar: I assume some of that would be the result of budget year dollars reflecting inflation. Perhaps Mr. Healey could explain in better detail.

Mr. Healey: Mr. Chairman, as I indicated last time, the original schedule for TRUMP was last fall or last summer and the TRUMP project definition has been continued, pending a government decision to proceed or otherwise. In order to fund the people who are involved in the TRUMP project office and to carry on with some additional studies to further the project definition, more funds have been expended on that portion. That is the difference between the $17 million and $22 million.

Mr. McKinnon: Is there any doubt in any . . .

Mr. Healey: It should be reflected in a reduction in the implementation phase, or much of that should be reflected in a reduction in the implementation phase. In other words, it is money that if we go into implementation should not have to be spent again in implementation.

Mr. McKinnon: You were doing fine right up until the last couple of sentences, Mr. Healey, but I would have quite a bit of difficulty in seeing that if you are extending the project definition it would in any way cut down on the cost of the project after the project gets a go ahead.

Mr. Healey: The work that is being done is work that will not have to be done again during implementation. That is why I made the point that some of that would not be recurring cost. The personnel costs, of course, will be a sunk cost.

Mr. McKinnon: I would like to move on to the Hercules replacement program. In the 1985-86 estimates, future years requirements for this program were $6,000. Delays in the program seem to have resulted in increases and we now have $3 million being spent this year. I am wondering just what the status is right now of the Hercules replacement program. Is this a project definition that you have been working on for $64 million, or is that really to replace the Hercules?

[*Traduction*]

Si je ne m'abuse, le programme TRUMP a été débattu à la dernière réunion de votre comité, et il a été indiqué alors que l'ensemble du programme coûterait un milliard de dollars environ. Vous pouvez donc voir, monsieur, que les 22 millions de dollars indiqués ici ne représentent que la définition préliminaire des travaux.

M. McKinnon: Dois-je comprendre par là que la définition du projet se poursuit? Vous avez pris des dispositions à cet égard dans . . .

M. Dewar: Oui monsieur, la définition se poursuit et, bien qu'elle soit presque terminée, vous remarquerez que 20 millions de dollars ont été dépensés jusqu'au mois de mars 1986 et que nous prévoyons une dépense de 2,25 millions de dollars . . .

M. McKinnon: Je me demande comment vous avez réussi à dépenser 20 millions de dollars, alors que, dans le budget de l'année dernière, le coût estimatif total était de 17 millions, ou plutôt de 17,4 millions de dollars.

M. Dewar: Je suppose que cet écart représente les effets de l'inflation. Peut-être que M. Healey pourrait vous donner plus de détails à ce sujet.

M. Healey: Monsieur le président, comme je l'ai indiqué la dernière fois, le projet TRUMP devait initialement être lancé l'automne dernier ou l'été dernier et la définition du projet a été prolongée en attendant que le gouvernement prenne la décision d'aller de l'avant ou d'abandonner. Nous avons dépensé plus d'argent sur cette partie du programme afin de payer les employés du bureau du projet TRUMP et d'effectuer quelques études supplémentaires pour préciser la définition du projet. Cela explique l'écart entre les 17 et 22 millions de dollars.

M. McKinnon: Y a-t-il le moindre doute dans..

M. Healey: Cet écart devrait être compensé par une réduction des coûts pendant la phase de la mise en oeuvre, du moins en grande partie. Autrement dit, il s'agit de fonds que nous n'aurons pas à dépenser une nouvelle fois pendant la mise en oeuvre.

M. McKinnon: Tout cela me semble logique, monsieur Healey, à part de vos deux dernières phrases. J'ai du mal à comprendre comment le prolongement de la définition du projet peut réduire les coûts du projet une fois que le feu vert sera donné.

M. Healey: Les travaux réalisés actuellement n'auront pas à être répétés pendant la mise en oeuvre. Voilà pourquoi j'ai dit que ces coûts ne se répéteraient pas. Bien entendu, il ne sera pas possible de récupérer les coûts du personnel.

M. McKinnon: J'aimerais passer maintenant au programme de remplacement des Hercules. Dans le budget de 1985-1986, les besoins des exercices futurs pour ce programme se chiffraient à 6,000$. Les retards qu'a connus ce programme semblent avoir fait augmenter les coûts, au point que les dépenses atteignent 3 millions de dollars cette année. Je me demande où en est actuellement le programme de remplacement des Hercules. S'agit-il d'une définition de projet qui a

[*Text*]

• 1015

Mr. Healey: Mr. Chairman, that represents the last two Hercules, which have been delivered, and the estimates for 1986-87 and for future years represent the remainder of the costs associated with that program. They represent spare parts that have yet to be delivered, training that is yet to be done, and the costs that are associated within the total estimated cost of $64 million.

Mr. McKinnon: Maybe we can get back to the basics. Are you replacing the Hercules aircraft with another aircraft or are these the last of a run of Hercules that you bought, because it is called a Hercules replacement?

Mr. Healey: These are two Hercules that we have taken delivery of to replace, not the last two that were lost, but the two additional Hercules that we needed. The Hercules were delivered last year and these costs represent the remaining costs yet to be expended, associated with that project of two Hercules.

Mr. McKinnon: This is a very interesting field to continue pursuing, and out of 23, I have asked about 3 of them; perhaps at another meeting.

But today I would like to ask Mr. Lorne Atchison some questions. Perhaps we could have him as a witness for a couple of minutes.

Is Mr. Atchison here? You are the president of Defence Construction, I understand, Mr. Atchison.

Mr. Atchison: Yes, sir.

Mr. McKinnon: How long have you been president?

Mr. Atchison: A year.

Mr. McKinnon: Has Defence Construction moved to another department, other than Defence, as yet?

Mr. Atchison: Not as yet, sir.

Mr. McKinnon: When do you expect it to move?

Mr. Atchison: I expect that this will be considered by Cabinet within a few weeks. We will be making a recommendation within a week or 10 days.

Mr. McKinnon: So at present you are still a Crown corporation and the Minister of Defence holds the shares. Is that it?

Mr. Atchison: Yes, sir.

Mr. McKinnon: Are you responsible for the various projects that are listed here under major capital projects for equipment?

Mr. Atchison: No, sir. We are responsible only for those that involve construction.

[*Translation*]

coûté 64 millions de dollars, ou s'agit-il en fait du remplacement des Hercules?

M. Healey: Monsieur le président, cela représente les deux derniers Hercules qui ont été livrés, et les prévisions pour 1986-1987 et les exercices suivants représentent le reste des coûts de ce programme, c'est-à-dire les pièces de rechange qui restent encore à livrer, la formation qui reste encore à dispenser et les autres coûts connexes compris dans le coût estimatif total de 64 millions de dollars.

M. McKinnon: Revenons, si vous le voulez bien, au point de départ. Remplacez-vous les avions Hercules par d'autres avions ou s'agit-il des derniers Hercules que vous avez achetés, étant donné que le programme s'intitule programme de remplacement des Hercules?

M. Healey: Ces deux Hercules dont nous avons pris livraison ne visent pas à remplacer les deux derniers qui ont été perdus, mais représentent deux Hercules supplémentaires dont nous avions besoin. Les Hercules ont été livrés l'année dernière, et ces coûts représentent les dépenses qui restent à engager à l'égard de ces deux avions.

M. McKinnon: Voilà un sujet qu'il serait intéressant de poursuivre, et nous n'avons abordé que 3 des 23 points qui m'intéressent. Nous pourrions peut-être poursuivre à une autre réunion.

Mais aujourd'hui, j'aimerais poser quelques questions à M. Lorne Atchison. Nous pourrions peut-être lui demander de témoigner pendant quelques minutes.

M. Atchison est-il là? Je crois comprendre que vous êtes président de Construction de défense, monsieur Atchison.

M. Atchison: Oui, monsieur.

M. McKinnon: Depuis combien de temps en êtes-vous président?

M. Atchison: Depuis un an.

M. McKinnon: Consruction de défense a-t-elle déjà été transférée à un autre ministère que celui de la Défense nationale?

M. Atchison: Pas encore, monsieur.

M. McKinnon: Quand pensez-vous que le transfert se fera?

M. Atchison: Je pense que la question sera examinée par le Cabinet dans les semaines qui viennent. Une recommandation sera faite d'ici une semaine à 10 jours.

M. McKinnon: Vous êtes donc encore, pour le moment, une société de la Couronne, dont les actions sont détenues par le ministre de la Défense. Est-ce bien cela?

M. Atchison: Oui, monsieur.

M. McKinnon: Êtes-vous responsable des divers projets figurant ici sous la rubrique Grands travaux d'équipement?

M. Atchison: Non, monsieur. Nous ne sommes responsables que des projets de construction.

[*Texte*]

Mr. McKinnon: Construction of jetties and buildings of that sort.

Mr. Atchison: Correct.

Mr. McKinnon: Are you familiar with the buildings at CFB Esquimalt?

Mr. Atchison: Those that are in construction now, sir.

mr. McKinnon: How are you getting along with other ranks' quarters?

Mr. Atchison: I do not believe that project is yet at construction stage, sir.

Mr. McKinnon: When do you expect it will be under construction?

Mr. Atchison: It will be under construction later this year or early next year, according to the program schedule.

Mr. McKinnon: I see. Whom did you replace when you became president of Defence Construction?

Mr. Atchison: Mr. Bland, sir.

Mr. McKinnon: Has he now gone into retirement?

Mr. Atchison: Yes, he has.

Mr. McKinnon: How many employees do you have in the Crown corporation?

Mr. Atchison: At the moment, 270.

Mr. McKinnon: Are they located mainly in Ottawa?

Mr. Atchison: There are 54 in the head office.

Mr. McKinnon: What department will Defence Construction go to when they move out of Defence?

Mr. Atchison: We will be reporting to the Minister of Public Works.

Mr. McKinnon: I see.

Thank you, very much. I just wanted to ask about that. I have no further questions for him. Do I have I any time left?

The Chairman: Yes, you do; another three minutes.

Mr. McKinnon: Thank you very much, Mr. Atchison.

A few days ago there was a press release put out and the Associate Minister of National Defence appeared on television to explain that any ships that were going to come into our service would be designed and built in Canada. Do you know if he included submarines in that prescription for work for Canadian shipyards?

Mr. Dewar: I think the question he was answering at that point, Mr. Chairman, was a question concerning minor war vessels, harbour and coastal vessels that were contemplated for inshore service.

[*Traduction*]

M. McKinnon: La construction de jetées et de bâtiments.

M. Atchison: Oui.

M. McKinnon: Êtes-vous bien au courant du projet de construction des bâtiments de la BFC d'Esquimalt?

M. Atchison: J'ai connaissance des bâtiments actuellement en chantier.

M. McKinnon: Où en est la construction des logements pour le personnel autre que les officiers?

M. Atchison: Je ne pense pas que les travaux aient encore commencé, monsieur.

M. McKinnon: Quand prévoyez-vous la mise en chantier?

M. Atchison: Selon le calendrier du programme, les travaux devraient commencer plus tard cette année ou au début de l'année prochaine.

M. McKinnon: Je vois. Qui avez-vous remplacé à la présidence de Construction de défense?

M. Atchison: M. Bland, monsieur.

M. McKinnon: A-t-il pris sa retraite?

M. Atchison: Oui.

M. McKinnon: Combien de personnes votre société de la Couronne emploie-t-elle?

M. Atchison: En ce moment, 270.

M. McKinnon: Ces employés sont-ils situés surtout à Ottawa?

M. Atchison: Il y en a 54 au siège social.

M. McKinnon: À quel ministère Construction de défense sera-t-elle transférée quand elle quittera la Défense?

M. Atchison: Nous relèverons du ministre des Travaux publics.

M. McKinnon: Je vois.

Merci beaucoup. C'est tout ce que je voulais vous demander. Je n'ai plus de questions pour M. Atchison. Me reste-t-il encore du temps?

Le président: Oui, il vous reste encore trois minutes.

M. McKinnon: Merci beaucoup, monsieur Atchison.

Un communiqué de presse a été publié il y a quelques jours, et le ministre associé de la Défense nationale a expliqué à la télévision que tous les navires destinés à être mis en service seraient conçus et construits au Canada. Savez-vous si cela comprend également les sous-marins?

M. Dewar: Je pense, monsieur le président, que le ministre répondait à une question concernant les petits navires de guerre, c'est-à-dire les bateaux de servitude et les navires côtiers destinés au service littoral.

[*Text*]

• 1020

Mr. McKinnon: In the evidence that was given to us here a couple of days ago, it seemed to me once again we were told that our new frigates are going to be command ships and would have other vessels with them that they would be in charge of. I think there is an obvious need there for other vessels of a smaller type for the anti-submarine warfare role now. Am I right in that conjecture, so far?

LGen Vance: Sir, I believe you are referring to, by way of "command ships", the part of the proposal for modernization of the ships in TRUMP, the 280s, and yes, it is planned that they will be outfitted so they are able to exercise a command responsibility responsibility over a squadron, for instance, of mixed ships, for either the anti-submarine warfare role or for the escort role.

Mr. McKinnon: Where would you expect this squadron of mixed ships to come from?

LGen Vance: It would be based on a combination of the Tribal class itself, the new CPFs, and the support ship. I am thinking in terms, Mr. McKinnon, of an escort squadron, for instance, well at sea, and in a way beyond the range of the minor war vessels that . . .

Mr. McKinnon: If we end up with six frigates and four TRUMP, the DDH-280s left over, we will have ten ships and four of them will be command ships. They are not going to have a great deal of squadrons to command, it seems to me. It seems to me that if that is our plan, then we must plan to have some Indians as well as chiefs in this navy. I am speaking of the ship ratios.

LGen Vance: In present-day tasking, of course, we are still including and counting on the older ships; that is, the IREs and the ones the CPF class will be replacing. Needless to say, we are also hoping for the next buy of frigates beyond that. I guess it would be fair to say that they would constitute the "Indians" in that context.

Mr. McKinnon: When you look at the program costs of the Canadian Patrol Frigate, they are now at $5,254,000,000, which comes to $875 million per frigate—at program cost, I realize. But would the second round of frigates cost the same amount in this-year dollars?

LGen Vance: In general terms, the same order of magnitude, but hopefully a lesser cost, based on a plan to continue with the same design and so on and therefore take advantage of some of the front-end costs that have had to be built into this first build, namely, the CPF. I think that is a fair . . .

Mr. McKinnon: Is there a market or marketplace at your level for ships from other countries? I recall a few years ago seeing a shopping list the British were putting out for ships they had declared surplus in one of their reorganizations, and the prices were less than a tenth of this.

Given that we have never built any submarines—I believe that is true—if we obtain submarines, whether we are going to go to the expense of trying to design our own submarines . . .

[*Translation*]

M. McKinnon: Dans les témoignages que nous avons entendus il y a un jour ou deux, il me semble qu'on nous a dit que nos nouvelles frégates seraient des navires de commandement et seraient accompagnées d'autres navires dont elles seraient responsables. Je pense qu'il existe un besoin évident d'autres navires plus petits pour la lutte anti-sous-marine. Est-ce que je me trompe à cet égard?

Lgén Vance: Je pense, monsieur, que par «navires de commandement» vous faites allusion à la partie de la proposition visant la modernisation des navires du TRUMP, c'est-à-dire les 280. Oui, il est bel et bien prévu que ces navires seront armés de façon à pouvoir assumer le commandement d'une escadre composée d'une variété de navires, soit pour la lutte anti-sous-marine, soit pour une mission d'escorte.

M. McKinnon: Quelle serait, à votre avis, la composition d'une telle escadre?

Lgén Vance: Elle comprendrait des navires de la classe Tribal, les nouvelles frégates et le navire d'appui. Je pense ici, monsieur McKinnon, à une escadre d'escorte, qui serait loin au large et, dans un sens, au-delà du rayon d'action des petits navires de guerre qui . . .

M. McKinnon: Si nous nous retrouvons avex six frégates et quatre TRUMP, les DDH-280 qui resteront, nous aurons un total de 10 navires, dont quatre seront des navires de commandement. Il me semble que ces navires n'auront pas une grande escadre à commander. Si tel est notre plan, je pense que nous devons prévoir quelques indiens en plus des chefs dans notre marine de guerre. Je parle ici du rapport entre les divers types de navires.

Lgén Vance: Dans l'établissement actuel des tâches, nous comptons encore les navires plus anciens, c'est-à-dire les IRE et ceux que remplaceront les nouvelles frégates. Il va sans dire que nous espérons également acheter d'autres frégates après cela. Ce serait les «indiens» supplémentaires dont nous avons besoin.

M. McKinnon: Quand on examine les coûts du programme de la frégate canadienne de patrouille, on constate qu'ils s'élèvent actuellement à 5,254,000,000 de dollars, ce qui revient à 875 millions$ par frégate. Il s'agit évidemment des coûts du programme. Une deuxième série de frégates nous coûterait-elle le même montant en dollars aujourd'hui?

Lgén Vance: Ce serait en gros la même chose, mais nous espérons réduire ces coûts en gardant la même conception, etc., ce qui nous permettra d'éviter les coûts initiaux que nous avons dû engager pour la première série de frégates de patrouille. Je pense que c'est là . . .

M. McKinnon: Serait-il possible d'acheter des navires à l'étranger? Je me souviens avoir vu, il y a quelques années, une liste de navires dont les Britanniques n'avaient plus besoin à la suite d'une de leurs réorganisations. Le coût de ces navires était le dixième du coût de nos frégates.

Étant donné que nous n'avons jamais construit de sous-marin, du moins c'est ce que je crois savoir, si nous voulons nous procurer des sous-marins, allons-nous chercher à

[*Texte*]

and given that there may be a lot of somewhat used ships—even the ones I have seen advertised make ours look even older than they are—how much are we willing to pay to have Canadian-made ships if they are going to come in at $875 million apiece? How much could we afford in the way of open-market ships for that price? Or does the subject ever come up in Defence circles?

LGen Vance: Yes, indeed it does, sir; and perhaps I can call on Mr. Healey to help us again.

• 1025

I believe one of the general concerns, though, is the generation that you are building yourself into. Buying off the shelf the hardware of another standing military force like the British navy will almost certainly replace what we have here and now, but obviously for a shorter time.

We have to plan well into the future with these rather costly buys because we are simply not going to be able to afford to replace them. So the CPF is really designed for the 1990s and beyond.

Mr. McKinnon: I would accept that better if you were not putting the Phalanx on it.

Mr. Healey.

Mr. Healey: Mr. McKinnon, these numbers you quote in comparing those to a purchase of another vessel that might be seen in the press or in the literature I think is an unfortunate comparison in that when we put together a project in Canada, be it for ships or for low-level air defence or for whatever, we include all the costs. As a rule of thumb, in a major project the size of a frigate project around 50% of the total cost is for the prime mission vehicle. About the other 50% is for auxiliary items—training, spares, support, infrastructure, publications, taxes, salaries, etc.—related to that project. So a direct comparison can be misleading.

The costs, as we understand them, for a foreign warship, for example, of comparable capacity and comparable capability to the CPF would not be significantly different than we are getting within the contract we currently have. We may be paying some premium for doing it in Canada, but the premium is not large. But the costs you are seeing are reflecting in our case an advertisement of the total cost of the project.

When you buy a ship out of a catalogue, if that is the analogy that is useful, you are getting the ship itself. You are not getting any of the support. You are not getting any of the training. You are not getting any of the ammunition. You are not getting any of the spares. You not get any of the things that may be necessary to make that thing a total package. Consequently, the costs must be paid somewhere else, and by the time you build up all those costs you will find that the comparison is considerably different.

[*Traduction*]

concevoir nos propres sous-marins, alors qu'il y a probablement un grand nombre de navires quelque peu usagés? Par rapport à ceux que j'ai vus en vente, les nôtres semblent encore plus vieux qu'ils ne sont. Sommes-nous vraiment disposés à payer davantage pour le simple plaisir d'avoir des navires de construction canadienne, s'ils nous reviennent à 875 millions de dollars chaque? Que pourrions-nous nous offrir à ce prix sur le marché international? Cette question est-elle jamais soulevée chez les militaires?

Lgén Vance: Elle est bel et bien soulevée, monsieur, mais je demanderai à M. Healey de vous renseigner à ce sujet.

Je pense que l'une des principales considérations est les effets à long terme d'une telle politique. Il est presque certain que nous pouvons remplacer ce que nous avons aujourd'hui en achetant le matériel à d'autres forces militaires, comme la marine britannique, mais ce matériel ne peut nous servir qu'à court terme.

Nous devons planifier pour l'avenir en achetant un matériel relativement coûteux parce que nous n'aurons simplement pas les moyens de le remplacer. C'est pourquoi la frégale de patrouille est en fait conçue pour les années 90 et au-delà.

M. McKinnon: C'est là un raisonnement que je pourrais accepter plus facilement s'il n'était pas question de doter ces frégates du Phalanx.

Monsieur Healey.

M. Healey: Monsieur McKinnon, je pense qu'il est trompeur de comparer le prix d'un navire annoncé dans la presse ou dans les revues spécialisées au coût d'un navire construit au Canada, car, quand nous lançons un projet de ce genre au Canada, qu'il s'agisse de navires ou d'un système de défense aérienne à basse altitude, tous les coûts sont compris. En règle générale, dans un grand projet de ce genre, la moitié environ du coût total se rapporte en fait au véhicule de mission. L'autre moitié se rapporte aux coûts auxiliaires liés au projet, c'est-à-dire formation, pièces de rechange, appui, infrastructure, publications, taxes, salaires, etc. Une comparaison directe ne veut donc rien dire.

Pour autant que nous puissions en juger, les coûts d'un navire de guerre étranger semblable à la FCP ne seraient guère différents de ce que nous devons payer dans le cadre de notre contrat actuel. Il est possible que nous ayons à payer un peu plus pour le faire construire au Canada, mais la différence n'est pas grande. De plus, dans notre cas, les coûts indiqués représentent le coût total du projet.

Si l'on tient à faire des comparaisons, quand on achète un navire ailleurs, on n'obtient que le navire. On n'obtient aucun service d'appui, aucune formation, aucune munition, aucune pièce de rechange. Bref, on n'obtient aucune des choses qui peuvent être nécessaires. En conséquence, il faut engager des dépenses ailleurs et, une fois que vous aurez ajouté ces dépenses au coût initial, vous constaterez que la différence n'est pas grande.

[*Text*]

The Chairman: It is a very interesting line of questioning, Mr. McKinnon. I hate to interrupt, but you have gone over your time allocation.

Mr. McKinnon: I would just like to put a postscript in that I would doubt if the ammunition is included in the overall costs here for the control frigates either.

Mr. Healey: Yes, it is.

Mr. McKinnon: But thank you very much for your answer. It has helped me a lot in trying to understand this very difficult and technical problem.

The Chairman: Mr. Darling.

Mr. Darling: Thank you, Mr. Chairman.

I have heard that the funding for the cadets has been reduced this year, and there is grave concern about this. As you are well aware, the cadets provide probably a very important nucleus of your armed forces of the future, and I am just wondering if this is correct. I was told that as a result of this there is disenchantment and less enrolment and probably some of those already enrolled in cadets are no longer continuing. In other words, they have been told that there is not even money for buses to get from place A to B and so on. I just wonder what your comments would be regarding that.

VAdm Brodeur: I am not aware that funding for cadets has been reduced, at least the Department of National Defence funding for this year. I believe the department had been expecting at one time, or at least the Cadet Corps had been expecting, to have an increase in this year, but it will not be possible to provide that particular increase.

• 1030

I am not aware of the problems referred to you. Certainly, they did not come up at the meeting with the corps associations held earlier this year. I shall, however, be meeting with the Army Cadet Association on Saturday and will look to hear what they have to say about this particular problem. But I am just not aware of those specific problems having been raised.

Mr. Darling: I am sure you will agree that the cadets are the ones, if they continue their interest and enthusiasm, who would probably move directly into the militia, and in some cases right into the armed forces, into the regulars, if it is available for them to get in.

VAdm Brodeur: Yes, sir, and this is well recognized, recognizing again of course that the cadet movement was not specifically predicated on the needs of the armed forces. The cadet movement is specifically oriented towards good citizenship in all the environments of the cadets. It is true many cadets do join the armed forces, and it is true we welcome them, and they perform very capably.

Mr. Darling: The turnover in the armed forces I know, being a member for a few years. Previous Ministers have stated their hope was to increase the personnel in the armed forces. I remember a few years ago, as a naive new member, we were

[*Translation*]

Le président: Je regrette de devoir vous interrompre, monsieur McKinnon, car c'est là une question fort intéressante, mais il ne vous reste plus de temps.

M. McKinnon: J'aimerais seulement ajouter que je doute fort que les coûts donnés ici pour les frégates comprennent le coût des munitions.

M. Healey: Le coût des munitions est compris.

M. McKinnon: Merci beaucoup pour votre réponse. Cela m'a beaucoup aidé à comprendre cette question technique fort complexe.

Le président: Monsieur Darling.

M. Darling: Merci, monsieur le président.

J'ai entendu dire que le financement des cadets a été réduit cette année et que cela soulève de grandes inquiétudes. Comme vous le savez, les cadets constituent probablement un noyau très important pour les forces armées de demain, et je me demande s'il est vrai que le financement a été réduit. J'ai entendu dire que cette mesure a causé un certain désenchantement, ainsi qu'une baisse du recrutement, et qu'il est possible que certains cadets déjà recrutés ne continuent pas. On aurait même dit qu'il n'y avait pas d'argent pour payer les frais de déplacement, etc. Je me demande ce que vous pensez de cette situation.

VAm Brodeur: Je ne suis pas au courant d'une réduction de ce financement, du moins en ce qui concerne le ministère de la Défense nationale pour cet exercice. Je pense qu'à une époque le ministère ou, du moins, le corps de cadets s'attendait à une augmentation cette année, mais cela n'a pas été possible.

Je n'ai pas connaissance des problèmes qui ont été portés à votre attention. Il est certain qu'ils n'ont pas été évoqués à la réunion organisée plus tôt cette année avec les associations des corps de cadets. Toutefois, je dois rencontrer samedi l'Association des cadets de l'armée et je verrai ce que ses membres ont à dire à ce sujet. Mais, à ma connaissance, ces problèmes particuliers n'ont pas été soulevés.

M. Darling: Je pense que vous conviendrez avec moi que, s'ils ne perdent pas leur intérêt et leur enthousiasme, les cadets entreront probablement dans la milice et, dans certains cas, directement dans les forces armées, c'est-à-dire dans les forces régulières, si la chose leur est possible.

VAm Brodeur: Oui, monsieur, nous en sommes fort conscients, tout en nous rappelant, bien entendu, que le mouvement des cadets n'a pas été basé spécifiquement sur les besoins des forces armées. Le mouvement des cadets vise expressément à promouvoir l'esprit de citoyen. Il n'en reste pas moins qu'un grand nombre de cadets entrent dans les forces armées et que nous leur réservons un bon accueil, car ils s'acquittent de leurs responsabilités avec beaucoup de compétence.

M. Darling: Ayant moi-même fait partie des forces armées pendant quelques années, je sais quel y est le taux de roulement. Des ministres antérieurs ont indiqué qu'ils espéraient augmenter les effectifs des forces armées. Je me souviens qu'il

[*Texte*]

told they were going to increase them by 5,000. I naturally assumed that 5,000 would be on strength in I was going to be conservative and say six months rather than a year. Much to my disappointment, I was told the 5,000 would be 10 years, at about 500 a year, give or take. Also a good many thousands are taken on strength each year because of retirement and members of the armed forces wanting to enter civilian life before they finish their regular time. And of course, some died. I am just wondering what the trend is at the present time.

LGen Vance: Mr. Chairman, we are gradually, albeit modestly, increasing the strength of the regular force. For instance, this year we will end up with a strength of over 84,000, almost 84,500. That, in part, Mr. Darling, is directly related to the decision to increase the stationed strength in Europe last year by 1,200. I am pleased to report we are about half way through the backfilling behind that by way of replacing soldiers who were sent from units in Canada by posting last summer, and the rest of them go this summer. That accounts for the major part of the current increas. By and large, though, we are planning at this stage on relatively the same rate of increase, which, as I say, is really quite modest in terms of the overall strength of the regular force.

Related to your question about the actual numbers recruited and the challenge of replacement within the forces, as you well know, whereas say five years ago, when we met in this committee, we were faced with a replacement rate of 12% to 14%, it has settled down greatly and is at about 7% or 8% now. That is projected through the rest of this year, by the way, a reflection of the relative number of people who are leaving the forces annually for all reasons.

• 1035

Mr. Darling: You say it was reduced because of the very serious unemployment situation.

LGen Vance: Yes.

Mr. Darling: Ordinarily they would have gone out of the forces, but they thought they were a darned sight better off to remain where they were because of the economy. So you are saying 8%. You are talking, what, maybe 6,000 a year who are going on strength, for a net gain of maybe 500?

LGen Vance: Yes, roughly. That might be slightly higher, perhaps 7,000 or 8,000 a year by way of other rank . . .

Mr. Darling: How many would you gain out of the 6,000?

LGen Vance: We are gaining at a rate of about 400 per year in current plans.

Mr. Darling: You are going to be a long while in getting any significant increase, then.

LGen Vance: Yes, sir.

[*Traduction*]

y a quelques années, quand j'étais encore nouveau député assez naïf, on nous a dit que les effectifs seraient augmentés de 5,000 personnes. J'ai naturellement supposé que cette augmentation aurait lieu dans les six mois plutôt que dans l'année qui suivait. J'ai été fort déçu d'apprendre que cette augmentation serait répartie sur 10 ans, c'est-à-dire qu'il y aurait environ 500 personnes de plus chaque année. Bien entendu, il y a également des milliers de Canadiens qui entrent chaque année dans les forces armées pour remplacer ceux qui prennent leur retraite ou ceux qui retournent à la vie civile avant la fin de leur service, ainsi que ceux qui meurent. Je me demande quelle est la tendance actuelle.

Lgén Vance: Monsieur le président, nous augmentons petit à petit l'effectif de nos forces régulières. Cette année, par exemple, notre effectif atteindra plus de 84,000 personnes, près de 84,500. Cela, monsieur Darling, est, du moins en partie, directement lié à la décision, prise l'an dernier, d'augmenter de 1,200 personnes l'effectif basé en Europe. Jusqu'à présent, nous avons remplacé la moitié environ des soldats qui ont été envoyés en Europe l'été dernier, le reste doit s'y rendre cet été. Cela représente la majeure partie de l'augmentation actuelle. Dans l'ensemble, nous comptons continuer à augmenter notre effectif plus ou moins au même rythme, c'est-à-dire dans des proportions relativement faibles par rapport à l'effectif global de la force régulière.

En ce qui concerne la question que vous avez posée à propos du nombre de recrues et des difficultés de combler les postes vacants au sein des forces armées, comme vous le savez, quand nous avons comparu devant votre comité il y a cinq ans, le taux de roulement était de 12 à 14 p. 100. Aujourd'hui, il s'est stabilisé et n'est plus que de 7 à 8 p. 100. Je tiens à préciser qu'il s'agit là du pourcentage prévu jusqu'à la fin de l'année, et que ce chiffre représente le nombre relatif de personnes qui quittent tous les ans les forces armées pour quelque raison que ce soit.

M. Darling: Vous avez dit que le taux de roulement avait baissé en raison du chômage qui sévit en ce moment.

Lgén Vance: Oui.

M. Darling: Il s'agit de personnes qui, normalement, auraient quitté les forces armées, mais que les conditions économiques ont incité à rester là où elles étaient. Vous avez parlé de 8 p. 100. Vous avez dit qu'il y a quelque 6,000 personnes qui entrent tous les ans dans les forces armées, pour un gain net de 500 peut-être?

Lgén Vance: Oui, plus ou moins. Il est possible qu'il y en ait moins, peut-être 7,000 ou 8,000 par an pour le personnel autre que les officiers . . .

M. Darling: Sur les 6,000, combien en gagnez-vous?

Lgén Vance: Conformément aux plans actuels, nous gagnons environ 400 par an.

M. Darling: Il faudra donc attendre longtemps avant que l'augmentation se fasse sentir.

Lgén Vance: Oui, monsieur.

[*Text*]

Mr. Darling: Thank you. I would like to get some information on this mutual aid. Now, what are some of the examples of mutual aid expenditures? On what will we spend $8.5 million this year, and on what were we planning to spend $10.5 million? Probably $7 million to $8 million was spent last year.

Mr. Healey: Mr. Chairman, aid is not my business, but in this case the particular expenditure in the estimates this year relates to our CF-104 transfer to Turkey and the costs associated with the refurbishment and the transfer of those CF-104 aircraft, which are being replaced by the CF-18s, from Europe to Turkey. Those are the costs shown in the estimates. It involves bringing the aircraft, doing an inspection on the aircraft so they are safe for the Turkish Air Force to take over, and the transfer itself of the aircraft.

Mr. Darling: Are you going to sell any to Greece, too, to counterbalance?

Mr. Healey: We will essentially exhaust the airplanes that we have in the transfer to Turkey, but we have had a request from the Greek government to look at the possibility of providing some CF-104 spares, and we have that under examination at this point in time.

Mr. Darling: This year's estimates call for expenditures of $68.5 million under NATO infrastructure. I am wondering what this is. Last year's figure was $65.5 million, and Part III shows the forecast expenditures for last year of $69.5 million. So who or what determines how much Canada should spend on NATO infrastructures?

Mr. Dewar: There is negotiated in NATO an infrastructure program that varies somewhat in size from year to year, and Canada shares a certain negotiated percentage among the member countries of the program that is agreed to. I believe our percentage is 6% to 7% of the NATO Infrastructure Program. So what you are seeing there is essentially a slight variation in the annual slice of projects that NATO has agreed to fund jointly.

Mr. Darling: What would infrastructure expenditures be? What would they encompass?

Mr. Dewar: Typically, they are common use facilities in NATO. I think of pipelines, port facilities. Do you need other examples?

Mr. Darling: Could it be roads, hydro, sewage and things like that? That is what we call infrastructures here.

LGen Vance: Yes, ammunition depots, for example.

Mr. Darling: Yes, I see. Thanks. Thank you, Mr. Chairman.

• 1040

Mr. McKinnon: Could I have a supplementary on that? Is there any exchange from NATO's this year investing in Canada's infrastructure? We did get money from NATO a few years ago to help with the construction in Halifax, I believe.

[*Translation*]

M. Darling: Merci. J'aimerais avoir des précisions à propos de l'aide mutuelle. Pouvez-vous me donner des exemples de dépenses faites au titre de l'aide mutuelle? À quoi affectons-nous 8,5 millions de dollars cette année et à quoi comptons-nous affecter 10,5 millions de dollars? L'an dernier, nous avons probablement dépensé entre 7 et 8 millions de dollars.

M. Healey: Monsieur le président, l'aide n'est pas ma responsabilité, mais, dans ce cas particulier, les dépenses qui figurent au budget de cette année se rapportent au transfert de nos CF-104 à la Turquie, c'est-à-dire représentent les coûts de remise en état et de transfert de ces CF-104, qui sont remplacés par les CF-18. Voilà quels sont les coûts figurant au budget. Il s'agit de convoyer les avions, d'en faire l'inspection pour s'assurer qu'ils sont en état d'être pris en charge par les forces aériennes turques, et de les transférer à la Turquie.

M. Darling: Allez-vous en vendre également à la Grèce pour compenser?

M. Healey: Une fois que nous aurons transféré ces avions à la Turquie, il ne nous en restera pratiquement plus, mais le gouvernement grec nous a récemment demandé s'il était possible de lui fournir certaines pièces de rechange pour les CF-104. Nous étudions actuellement cette demande.

M. Darling: Le budget de cette année prévoit des dépenses de 68,5 millions de dollars au titre de l'infrastructure de l'OTAN. Je me demande ce que c'est. L'an dernier, ce chiffre était de 65,5 millions de dollars, et la Partie III montre que les dépenses prévues pour l'année dernière étaient de 69,5 millions de dollars. Qui ou quoi détermine ce que le Canada doit dépenser pour l'infrastructure de l'OTAN?

M. Dewar: Tous les ans, les membres de l'OTAN négocient un programme d'infrastructure, qui varie quelque peu d'une année à l'autre. Les pays membres, dont le Canada, paient un certain pourcentage de ce programme. Il me semble que notre pourcentage du programme de l'infrastructure de l'OTAN est de 6 à 7 p. 100. Il y a donc une légère variation dans notre part annuelle des projets que les membres de l'OTAN ont convenu de financer ensemble.

M. Darling: Quelles seraient ces dépenses d'infrastructure? Que comprendraient-elles?

M. Dewar: Il s'agit en général d'installations communes de l'OTAN, notamment d'oléoducs et d'installations portuaires. Désirez-vous d'autres exemples?

M. Darling: Pourrait-il s'agir de routes, de services d'alimentation électrique, d'égoûts, etc.? Voilà ce que l'on entend généralement par infrastructure.

Lgén Vance: Oui, de dépôts de munition, par exemple.

M. Darling: Oui, je vois. Merci. Merci, monsieur le président.

M. McKinnon: Puis-je poser une question complémentaire à ce sujet? L'OTAN a-t-elle, en échange, investi cette année dans l'infrastructure du Canada? Je crois me rappeler que nous avons reçu, il y a quelques années, des fonds de l'OTAN pour un projet de construction à Halifax.

[*Texte*]

Mr. Healey: In Canada itself we have some small expenditures by NATO in the Halifax area, it being a NATO base. There is some refuelling equipment that is being put in place in Halifax for use on NATO-designated ships in a time of crisis, and there is some small communications activity related to the command and control system in the Maritime Command. In addition, we have some NATO infrastructure fund expenditures by NATO on our bases in Europe for hardened aircraft shelters and so on. So some money is being spent in that area.

Mr. Hicks: A lot of the important topics have been touched on already. I will maybe bounce around on a few of them again.

I brought up the subject of carriers at the last meeting, and I think Mr. Hopkins extended the questioning a little on that. I agree it would be impractical for Canada to have a carrier, even if it were an attack carrier. I think the trend is to get away from carriers. I think Great Britain now is decreasing its carrier fleet from three to two. Did they not sell the third one to India?

Mr. Healey: Mr. Hicks, there has been a report in the press that they are contemplating selling their last what I would call "conventional" carrier to India. I have no confirmation of that.

They have two of what are called "through-deck cruisers" at times, but they are carriers that will fly the Harrier jump-jet. They have the ski-jump on the front end to give the aircraft the possibility to take off. They are not angle-deck carriers; and you are right, they are much smaller carriers than the conventional carriers.

Mr. Hicks: Extending a little bit Mr. McKinnon's line of questioning on the shopping lists for used equipment, I agree with all the things you said and the problems that would evolve if you bought a foreign-type piece of equipment and then tried to get parts for it. But I would hope that if in future we saw on a list five or six identical units that might fit into Canada's program, they might be considered, because then you could stock parts and ammunition and even use one of them for spare parts. This is still open, I would hope.

Mr. Healey: I was not really commenting, Mr. Hicks, on whether or not to go that route. I was only commenting on the comparison in the prices, that the price of single vessel or group of vessels is not the total cost of a project. I was really commenting on the fact that if one were to buy in that fashion, one would need to add in the additional cost to make sure that all the associated bits and pieces and ammunition and so on, as we discussed, were there. That would probably, though one cannot be specific, significantly alter the advertised price.

Mr. Hicks: Right; and I would think those facts would preclude buying one, but perhaps would not preclude buying, as I said, a small group of identical units at some time, if they became available and if they fitted into our program.

[*Traduction*]

M. Healey: Au Canada même, l'OTAN a engagé quelques dépenses dans la région d'Halifax, où elle a une base. On procède actuellement à l'installation de matériel de ravitaillement à Halifax à l'intention des navires désignés par l'OTAN en période de crise, et il y a également un petit projet de communications lié au système de commandement et de contrôle du commandement maritime. En outre, l'OTAN finance une partie de son infrastructure sur nos bases en Europe, notamment des abris renforcés pour aéronefs.

M. Hicks: Un grand nombre des points importants ont déjà été soulevés. Je me contenterai de reprendre certains d'entre eux.

Lors de notre dernière réunion, j'ai soulevé la question des porte-avions, et je pense que M. Hopkins a posé quelques questions à ce sujet. Je conviens qu'il serait peu pratique pour le Canada d'avoir un porte-avions même s'il devait s'agir d'un porte-avions d'attaque. Je pense que la tendance est actuellement à avoir moins de porte-avions. Il me semble que la Grande-Bretagne a réduit de tois à deux le nombre de ses porte-avions. N'a-t-elle pas vendu le troisième à l'Inde?

M. Healey: Monsieur Hicks, on dit dans la presse que les Britanniques envisageaient de vendre à l'Inde le dernier de ce qu'on peut appeler leurs porte-avions classiques, mais je n'en ai aucune confirmation.

Ils ont deux croiseurs à «pont continu», mais il s'agit de porte-aéronefs dotés d'avions à décollage court Harrier. L'avant du pont d'envol de ces navires est en saut de ski pour permettre le décollage des avions. Il ne s'agit pas de porte-avions à pont oblique, et vous avez raison: ils sont bien plus petits que les porte-avions classiques.

M. Hicks: Reprenons, si vous le voulez bien, les questions posées par M.McKinnon à propos de navires usagés. Je suis d'accord avec tout ce que vous avez dit et je conviens que des problèmes pourraient se poser si nous achetions du matériel étranger et que nous ne puissions obtenir par la suite des pièces de rechange. Par contre, si cinq ou six bâtiments convenant aux besoins du Canada devraient être mis en vente, je pense qu'il faudrait envisager de les acheter, parce qu'il serait alors possible de stocker des pièces de rechange et des munitions, et même de cannibaliser un bâtiment pour avoir les pièces de rechange nécessaires. J'espère que c'est là une option qui n'a pas été entièrement rejetée.

M. Healey: En fait, monsieur Hicks, je n'ai pas porté de jugement sur les mérites d'une telle option. J'ai simplement parlé de la comparaison de prix, en disant que le prix d'un seul navire ou d'un groupe de navires ne représente pas le coût total d'un projet. J'ai simplement cherché à faire valoir que, quand on achète des navires de cette façon,il faut tenir compte de tous les coûts supplémentaires qu'il faut engager pour obtenir les pièces et les munitions nécessaires. Sans qu'il soit possible d'être très précis, il est probable que cela ferait augmenter de beaucoup le prix annoncé.

M. Hicks: Je vous l'accorde et je pense que ces considérations interdiraient l'achat d'un seul bâtiment, mais peut-être pas l'achat d'un petit groupe de bâtiments identiques en même

[*Text*]

When we were discussing the Hercules and the replacements, you alluded to the fact that two Hercules were replaced, but those were not replaced because of the two we recently lost out West. Are we planning, then, still to extend the Hercules replacement program?

• 1045

Mr. Healey: There is planning going on in the headquarters in an attempt to find room within the budget in the out years to replace those aircraft. At this point no decision has been made. It is part of our ongoing budget review process.

Mr. Hicks: You are still not up to the strength that you had hoped to be to when you ordered those two Hercules, because you lost two.

LGen Vance: Yes, that is correct; that is correct.

Mr. Hicks: Bouncing over to the submarine, we talked about the submarine replacement program. I do not know what stage it is at. I hope it is progressing along because Canada needs submarines. It is, I think, an embarrassment and a disgrace to Canada that we do not have one off the Pacific coast. It is funny that I should come up with the figure 1. I should say that it is embarrassing we do not have some submarines on both coasts, or all three coasts, including the north.

I agree with the comment that was made that it was the minor war vessels that the associate Minister said would be made in Canada. I listened to his remarks very carefully that day. So that did not mean that wartime vessels cannot be built outside of Canada.

Getting to the Submarine Replacement Program, does Vickers have a 2400 class?

Mr. Healey: Yes, Mr. Hicks. The British Vickers, yes.

Mr. Hicks: Okay. If that particular submarine, just for example, proved to meet the needs of Canada best, would it probably be the plan for Vickers to build a submarine in Britain for Canada, and then would the subsequent plan be to establish a submarine industry in Canada and they would come over and build subsequent models in Canada?

Mr. Healey: Mr. Hicks, if the government were to authorize us to proceed with a submarine program, we would ask industry to advise us in that regard, in the form of asking industry to submit competitive bids, part of which would be to optimize the Canadian industrial participation. That could range from complete construction of the submarines in Canada to partial construction, depending on the competitive situation and depending on the capacity of the particular industry.

We will not know that until we go out and ask, and until the industry sees the bid set and determines, within the limits of the dollars available, the amount of risk they are prepared to

[*Translation*]

temps, si l'occasion se présentait et si ces bâtiments répondaient à nos besoins.

Quand nous avons parlé des Hercules et des remplacements, vous avez indiqué que deux Hercules avaient été remplacés, mais pas parce que nous en avons perdu deux récemment dans l'Ouest. Comptez-vous prolonger le programme de remplacement des Hercules?

M. Healey: Le quartier-général cherche actuellement des moyens de trouver dans le budget les fonds nécessaires pour remplacer ces avions. Aucune décision n'a encore été prise. Ces considérations s'inscrivent dans notre étude permanente du budget.

M. Hicks: Ayant perdu ces deux avions, vous n'avez pas le nombre d'avions que vous comptiez avoir quand vous avez commandé ces deux Hercules.

Lgén Vance: Oui, vous avez raison.

M. Hicks: Passons maintenant aux sous-marins. Nous avons parlé du programme de remplacement des sous-marins. Je ne sais pas où en est ce programme. J'espère qu'il avance, parce que le Canada a besoin de sous-marins. À mon avis, il est embarrassant que le Canada n'ait pas un seul sous-marin sur la côte du Pacifiqe. Il est embarrassant de ne pas avoir quelques sous-marins sur les deux côtes, ou plutôt sur les trois côtes, si l'on compte le Nord.

Quand le ministre associé a parlé de la construction de navires de guerre au Canada, il s'agissait bien de petits navires. J'ai écouté ses remarques très attentivement ce jour-là. Cela ne veut pas dire que des navires de guerre ne peuvent être construits à l'étranger.

Revenons au programme de remplacement des sous-marins. Y a-t-il une classe Vickers 2400?

M. Healey: Oui, monsieur Hicks. La société Vickers britannique a une classe 2400.

M. Hicks: Bon. Si pour prendre un exemple, ce sous-marin répond le mieux aux besoins du Canada, ne serait-il pas possible pour Vickers de construire un sous-marin en Grande-Bretagne pour le Canada et ne serait-il pas possible d'intéresser cette société à venir au Canada pour y construire des modèles subséquents, afin que nous puissions établir une industrie des sous-marins au Canada?

M. Healey: Monsieur Hicks, si le gouvernement nous autorisait à aller de l'avant avec un programme de sous-marins, nous demanderions à l'industrie de nous conseiller à ce sujet, c'est-à-dire que nous demanderions à l'industrie de nous présenter des offres concurrentielles visant, entre autres, à maximiser la part de l'industrie canadienne. Il pourrait donc s'agir de la construction intégrale des sous-marins au Canada ou d'une construction partielle, en fonction de la situation du marché et de la capacité de cette industrie.

Nous n'aurons pas la réponse à cette question tant que nous ne l'aurons pas posée, car il faudra que l'industrie examine nos exigences et détermine, en tenant compte des fonds disponi-

[*Texte*]

take and so on, how much they are prepared to do or how much they are not prepared to do. It would be part of the competitive process that we would challenge industry, but certainly we would want them to look at maximum Canadian participation. You will realize of course that in the weapons side, or in the electronics side of any vessel or any aircraft, there is a major possibility of Canadian participation as well. It is not just in the construction side.

Mr. Hicks: What is the current ballpark figure for, let us say, a 2400 class?

Mr. Healey: Well that is a very difficult . . .

Mr. Hicks: If we ordered three. I am not just talking the first one you know.

Mr. Healey: Fully supported, you probably would not get much change from $1 billion.

Mr. Hicks: Per unit?

Mr. Healey: No, no. Total.

Mr. Hicks: Oh, okay. Thank you.

Mr. Blackburn (Brant): What is the trade-off?

Mr. Hicks: Well the reserves. It is always the reserves.

The price cited for the Canadian Patrol Frigate Program in this year's Part III, on page 73, is $5.255 billion, which is $50 million higher than last year. First of all, what is the reason for the increase?

• 1050

Mr. Healey: The change in dollars is due solely to adjustments for inflation. As you know, we keep track of our projects with a projected inflation rate, and as inflation goes up or down the cost of the project goes up and down with that. Our major contracts have an inflation clause in them, and consequently it is reflected in the estimates.

Mr. Hicks: Okay. There was one item I forgot to ask you when I was on submarines. For $1 billion, we would be talking diesel electric, I would assume. There would be no nuclear capabilities.

Mr. Healey: No, there would be no nuclear capabilities.

Mr. Hicks: Is Canada considering a type of submarine that would have nuclear power capabilities as well as diesel electric?

Mr. Healey: Mr. Andre spoke a few days ago and mentioned that we are looking at the possibility of some form of nuclear propulsion. The purpose, of course, for Canada would be the possibility of under-ice operations.

Mr. Hicks: Now, would I be correct in assuming that the price would escalate rapidly the minute we got into nuclear?

Mr. Healey: That is something we do not know at this point, and one of the reasons we are looking at it is to determine what the effect would be. I think the common assumption is that

[*Traduction*]

bles, le degré de risque qu'elle est disposée à prendre et ce qu'elle pense pouvoir ou ne pas pouvoir entreprendre. Cela fait partie du processus d'appel d'offres, mais nous exigerions, bien entendu, une participation canadienne maximale. Il ne faut pas non plus oublier que le secteur de l'armement et de l'électronique de tout navire ou de tout aéronef offre également d'excellents débouchés pour l'industrie canadienne. Il ne s'agit pas uniquement de la construction.

M. Hicks: Que coûterait actuellement un sous-marin de la classe 2400?

M. Healey: C'est une question à laquelle il est difficile . . .

M. Hicks: En supposant que nous en commandions trois. Je ne parle pas d'un seul.

M. Healey: Avec tout l'équipement nécessaire, cela vous coûterait probablement près de 1 milliard de dollars.

M. Hicks: Par sous-marin?

M. Healey: Non, en tout.

M. Hicks: Bien. Merci.

M. Blackburn (Brant): Quel est le compromis?

M. Hicks: Les réserves. C'est toujours les réserves.

Le prix donné pour le programme de la frégate canadienne de patrouille à la page 73 de la partie III du budget de cette année est de 5,255 milliards de dollars, c'est-à-dire 50 millions de dollars de plus que l'an dernier. Pour commencer, quelle est la raison de cette augmentation?

M. Healey: La différence de prix est uniquement attribuable aux rajustements d'inflation. Vous n'ignorez sans doute pas que nous projetons le taux d'inflation pour nos projets, et c'est pourquoi le coût fluctue selon que le taux d'inflation augmente ou baisse. Nos contrats importants ont une clause d'inflation, de sorte que les prévisions budgétaires en font état.

M. Hicks: D'accord. J'ai oublié de vous demander quelque chose lorsque nous parlions des sous-marins un moment. Je présume que pour un milliard de dollars nous aurions un moteur diésel électrique. Il ne s'agirait pas d'engin nucléaire.

M. Healey: Non, il ne s'agirait pas de sous-marins nucléaires.

M. Hicks: Le Canada étudie-t-il la possibilité d'acheter un sous-marin doté de deux types de moteurs, c'est-à-dire diésel électrique et nucléaire?

M. Healey: M. Andre a mentionné il y a quelques jours que nous songions à nous doter d'une forme de propulsion nucléaire. Ce serait bien sûr pour les opérations canadiennes sous la glace.

M. Hicks: Aurais-je raison de dire que le prix augmenterait rapidement dès que nous opterions pour le nucléaire?

M. Healey: Nous l'ignorons pour l'instant. Nous étudions cette question, notamment, pour en déterminer l'incidence. Je crois qu'on s'attendait de part et d'autres à une certaine

[*Text*]

there would be some increase in price. How much that would be is a good question.

Mr. Hicks: Now that I am finished with the submarines, getting back to the Canadian patrol frigates and the increase of $50 million, that was inflation. Now, this program is going on for several years. Should we anticipate an increase of approximately $50 million a year?

Mr. Healey: Not necessarily. It depends on the projection of inflation for the time period this project encompasses. Each year the projection—it is a complicated model—is rerun to determine what the inflation factors are likely to be. When I say inflation, I include in the model our foreign currency fluctuations. So if indeed we have some purchases in the United States, for example—and you will find that particularly in a program such as CF-18, where we are making the purchases in the United States—you will find that the foreign currency fluctuations built into our inflation model will in fact be the major cause of the change. Currently, as you know, it has been on the increase, whereas domestic inflation has been projected to be relatively stable.

Mr. Hicks: When we are looking at $5 billion for CF-18s and we are looking at $5 billion for CPFs and so on, what would be the ideal rate of the Canadian dollar when we are looking for your programs?

Mr. Healey: It would be $1.20.

Mr. Hicks: U.S.?

Mr. Healey: Canadian.

Mr. Hicks: Yes. My point, of course, is that it hurts when it gets down around 70¢. It hurts a little bit when you are looking at two different $5 billion programs. *Jane's Defence Weekly* recently reported that, while DND has decided to purchase the more advanced version of the harpoon missile—I think the Block I-C instead of the Block I-B—the missile's capabilities will not really be exploited to the fullest because Canada is not planning to acquire the most sophisticated harpoon launcher. Is that true?

Mr. Healey: That is correct. It is a question of time and contracting arrangements. As you know, we have a prime contractor, Saint John Shipbuilding, and contained in that were all the elements necessary to make that ship complete, including the missiles. The subcontractor, Paramax, who was responsible for the weapon system, decided to go ahead and purchase the missiles that are more current, but are not required by the contract, because they are on the production line, or will be on the production line and therefore it is less expensive to do that than not to do it.

• 1055

However, as far as the launcher itself is concerned, the purchase of those is made in a timeframe that precluded them from being updated. Now, there is an update kit which we can undertake after the delivery of the ships and retro-fit, at our convenience, to take advantage of the more capable missiles.

[*Translation*]

majoration des prix. À savoir combien, la question se pose toujours.

M. Hicks: Passons maintenant aux frégates de patrouille du Canada. L'augmentation de 50 millions de dollars est attribuable à l'inflation. Ce programme sera étalé sur plusieurs années. Devrions-nous prévoir une augmentation de quelque 50 millions de dollars par an?

M. Healey: Pas forcément. Tout dépend du taux d'inflation projeté pour la période visée par ce projet. Chaque année, la projection—un modèle complexe—est recalculée pour déterminer ce que les facteurs d'inflation vont vraisembalblement être. Lorsque je dis inflation, j'inclus dans le modèle les fluctuations de notre dollar par rapport aux devises étrangères. Par conséquent, si nous devons faire des achats à l'étranger—ce qui est le cas pour le CF-18, qui exige des achats aux États-Unis—vous constaterez que ces fluctuations qui font partie du modèle d'inflation sont la principale cause de la différence. Vous savez qu'il est à la hausse à l'heure actuelle, bien qu'une certaine stabilité soit prévue.

M. Hicks: Il est question de 5 milliards de dollars pour les CF-18, de 5 milliards pour les CPF et ainsi de suite. Quel serait le taux de change idéal pour le dollar canadien au regard de vos programmes?

M. Healey: Un taux de 1,20$.

M. Hicks: Américain?

M. Healey: Canadien.

M. Hicks: Oui. Ce que je cherche à souligner, c'est que nous sommes affectés lorsqu'il est d'environ 70c. Nous souffrons un peu quand il s'agit de deux programmes de 5 milliards de dollars. Selon un numéro récent de *Jane's Defence Weekly*, le MDN a décidé d'acheter la version la plus perfectionnée du missible Harpoon—je crois que c'est le Block I-C au lieu du Block I-B—mais que tout le potentiel de ce missible ne sera pas réellement mis en valeur parce que le Canada ne prévoit pas acheter le lanceur Harpoon le plus sophistiqué. Est-ce vrai?

M. Healey: C'est exact. C'est pour des raisons de temps et d'arrangements contractuels. Vous n'ignorez pas que nous avons un entrepreneur principal, *Saint John Shipbuilding*, qui fournit tous les éléments nécessaires du navire, y compris les missiles. Le sous-traitant, Paramax, qui était chargé du système d'armement, a décidé d'acheter des missiles plus modernes, qui ne sont toutefois pas exigés dans le contrat, parce qu'ils sont en cours de fabrication ou qu'ils le seront sous peu, de sorte qu'il est moins coûteux de procéder ainsi.

Cependant, pour ce qui des rampes de lancement mêmes, la date d'achat a exclu la possibilité d'en acquérir de plus modernes. Par contre, il existe maintenant une trousse qui permet de réadapter les navires après la livraison, au moment voulu, afin de pouvoir se servir de missiles plus évolués.

[*Texte*]

The Chairman: That is it, Mr. Hicks. That is the way it goes.

Mr. Healey: Mr. Chairman, I wonder if I might answer the question that was left over from last week on the aircraft carriers?

The Chairman: Yes, certainly. I was not calling the meeting to a close. It was just Mr. Hicks' questions. But if you have something you would like to offer now, please do.

Mr. Healey: I believe there was a question related to the length and cost of an aircraft carrier related to the CF-18. Current carriers that are in the range that would operate CF-18s, that the Americans are going to use for CF-18s, run in the length of between 900 feet and 1,000 feet overall, somewhat over 1,000 feet for the larger ones. The real requirements, however, for operating an aircraft such as a CF-18 is not really length-dependent. As you know, on an aircraft carrier the aircraft lands and, hopefully, catches one of a series of wires which arrests the aircraft rather abruptly. For take-off it uses a catapult system. So the real dimensions that are necessary for operating relate to storage, handling, and how many aircraft you want to operate, having sufficient width and so on as far as the carrier is concerned.

A carrier of that size—and again a very ball park estimate of the price—is in the order of several billion dollars for a large nuclear-powered aircraft carrier of the larger size that the Americans are talking about.

Mr. Hicks: With a horizontal deck.

Mr. Healey: It has an angled deck. The angled deck which allows the aircraft to take off again immediately should it miss the wires, whereas the aircraft that have already landed, of course, are placed on the forward end of the straight deck with their wings folded and so on, so that the aircraft coming in does not run into them if it misses the wires.

Mr. Hicks: Thank you, sir.

The Chairman: Mr. Moore has a few questions he would like to put. But gentlemen, colleagues, we have a little bit of in-house business I hope we can deal with at the end. I am talking about our future agenda, so hopefully people can remain when we conclude.

Mr. Moore.

Mr. Blackburn (Brant): Just on a brief point of order. Will we have a chance for a second quick round?

The Chairman: Yes.

Mr. Blackburn (Brant): Thank you.

Mr. Moore: I will be brief, Mr. Blackburn. Mr. Chairman, thank you.

DND are buying two different types of Challengers this year, a CL-600 and a CL-601. I am wondering, first of all, what the difference is between a CL-600 and a CL-601 other than "1", and does it cost that much more to operate two types of Challengers?

Mr. Dewar: I guess we have to go to Mr. Healey again.

[*Traduction*]

Le président: C'est exact, monsieur Hicks. C'est bien ça.

M. Healey: Monsieur le président, puis-je répondre à une question qui a été posée la semaine dernière au sujet des porte-avions?

Le président: Oui, bien sûr. Je n'avais pas l'intention de clôturer la réunion. Ce sont les questions de M. Hicks qui sont terminées. Si vous désirez prendre la parole, allez-y.

M. Healey: Je crois qu'une question a été posée au sujet de la longueur et du coût d'un porte-avions pour les CF-18. Les porte-avions qui conviendraient aux CF-18, que les Américains vont utiliser pour les CF-18, ont une longueur de 900 à 1,000 pieds en tout, et d'un peu plus de 1,000 pieds pour les plus gros. Une mise au point s'impose. Le fonctionnement d'un CF-18 ne dépend pas vraiment de la longueur du navire. L'avion atterrit sur le navire et devrait s'accrocher à un des câbles qui le fait freiner assez soudainement. Pour décoller, il existe une catapulte. Par conséquent, les dimensions dont il faut tenir compte sont la surface d'entreposage et de manoeuvre, le nombre d'avions voulu et la largeur.

Pour un porte-avions de cette taille . . . je vous donne une estimation au jugé, il vous en coûterait plusieurs milliards de dollars, soit pour un gros porte-avions à propulsion nucléaire, du type dont parlent les Américains.

M. Hicks: Qui a un pont horizontal.

M. Healey: Le pont est incliné. Ce genre de pont permet à l'avion qui a manqué les câbles de redécoller tout de suite; les avions qui ont atterri sont garés à l'avant du pont plat, les ailes escamotées et ainsi de suite, de sorte que le prochain avion ne les frappe pas s'il manque les câbles.

M. Hicks: Merci monsieur.

Le président: M. Moore a quelques questions à poser, mais j'espère mesdames et messieurs, que nous pourrons nous occuper de quelques questions de régie interne à la fin de la réunion. Il s'agit de notre prochain ordre du jour. J'espère que certains resteront après la réunion.

Monsieur Moore.

M. Blackburn (Brant): Au sujet du Règlement. Aurons-nous une deuxième ronde de questions?

Le président: Oui.

M. Blackburn (Brant): Merci.

M. Moore: Je serai bref, monsieur Blackburn. Merci, monsieur le président.

La Défense nationale achètera cette année deux différents types de Challenger, le CL-600 et le CL-601. Je me demande d'abord quelle est la différence entre le CL-600 et le CL-601, sauf pour le «1», et est-il réellement plus coûteux d'avoir deux types de Challenger, en frais de fonctionnement?

M. Dewar: Je pense que M. Healey devrait répondre à cette question.

[*Text*]

Mr. Healey: The difference between the two types of aircraft is mainly the engines. On the 600 series, which was the earlier model of the Challengers, they have Avco Lycoming engines, and the later version has a General Electric engine. The CL-601 has longer range and better fuel consumption.

• 1100

Certainly, it always costs more to operate a mixed fleet of anything, but it is probably not cost effective, viewed at this point in time, to retrofit or change out the engines.

But that is the major difference between the two. There are some other smaller differences in the aircraft, but they are really not significant.

Mr. Moore: Is there anything in sight that we would be trading them in, 600s for 601s?

Mr. Healey: Not at this point in time.

Mr. Moore: So we are going to continue operating two . . .

Mr. Healey: Yes. We will use the aircraft in several different roles. Some of the aircraft are used for the administrative flight role, transport types of arrangements where we are moving people, and we anticipate using an additional number of them as EW aircraft where they will be filled with equipment. The third role we have for the aircraft is to use one aircraft as a test vehicle at our aviation test site at Cold Lake. We will attempt to ensure that the aircraft used for the roles are similar and, as best we can, make sure that the 601s are used on the passenger business because they have the legs necessary to do it, and we will use the 600s in the EW role, for example.

Mr. Moore: Thank you.

In the major capital projects, in general the accounting policies that we may have, looking through here from pages 66 and 64 we have the currently estimated total cost, which I imagine is the cost of the project, and we have the forecast to March 31, 1986 and the estimates for 1986-87. When I was going through this I found it funny that we do not have any cost overruns on any of the projects. How do we account for these? Does it go into the general annual budget or does it go into the current expenditures when we have overruns in different projects, or does everything just come out to zero, other journal entries that we make?

Mr. Dewar: This is a picture of the capital program when the estimates were put together, and for each project, as you indicate, a total cost estimate is given in the first column. If it had been perceived at the time this was printed that there had been a price increase on one project, then it would show up as a change there from the previous year.

Mr. Moore: But, when we are talking about the CPF project, is there not going to be a cost overrun on that, or is it in the currently estimated total cost?

Mr. Dewar: It is not a cost overrun. That project is still expected to come in at or below budget. There was an increase in the number, as was mentioned a few minutes ago, from the previous number of about $50 million, as I recall, which was

[*Translation*]

M. Healey: La principale différence a trait aux moteurs. La série 600, un modèle plus ancien du Challenger, a un moteur Avco Lycoming, tandis que la version plus moderne a un moteur General Electric. Le modèle CL-601 a un plus grand rayon d'action et est plus économique en carburant.

Une flotte mixte est toujours plus coûteuse, bien sûr, mais il ne serait sans doute pas rentable, du moins pour l'instant, de réadapter ou de changer les moteurs.

C'est là la différence entre les deux. Il y a quelques autres légères différences de peu d'importance entre les deux avions.

M. Moore: Entrevoit-on d'échanger les 600 contre des 601 à un moment donné?

M. Healey: Pas pour l'instant.

M. Moore: Allons-nous continuer d'avoir deux . . .

M. Healey: Oui. Nous utiliserons ces avions pour plusieurs fonctions différentes. Certains d'entre eux serviront au transport de personnes à des fins d'administration, et nous prévoyons d'en utiliser d'autres pour transporter du matériel. Un autre servira aux essais que nous faisons à Cold Lake. Nous veillerons à ce que des avions semblables soient utilisés dans les diverses fonctions,, dans la mesure du possible, et à ce que les 601 servent au transport de personnes parce qu'ils sont le mieux équipés pour le faire; les 600 serviraient au transport de matériel.

M. Moore: Merci.

Pour ce qui est des grands projets d'investissement, je vois aux pages 66 et 64 qu'on fournit le coût estimatif total courant, ce qui représente le coût du projet, je crois, puis on donne une projection au 31 mars 1986, ainsi que les estimations pour 1986-1987. En parcourant ceci, j'ai été étonné de constater qu'il n'y a eu aucun dépassement de coût pour tous les projets. Comment expliquer cela? Les dépassements font-ils partie du budget annuel général ou des dépenses courantes, ou est-ce que tout est ramené à zéro, dans les autres écritures de journal.

M. Dewar: C'était la situation du programme d'investissement lorsque les prévisions budgétaires ont été établies et pour chaque projet, comme vous l'avez dit, le coût estimatif total apparaît dans la première colonne. S'il y avait eu une majoration de prix pour un projet au moment de mettre sous presse, elle aurait été indiquée comme un changement en regard de l'année précédente.

M. Moore: Mais n'aura-t-il pas dépassement de coût pour le projet des CPF, ou est-il inclus dans le coût estimatif total courant?

M. Dewar: Il ne s'agit d'un dépassement de coût. Il est toujours prévu que le coût total sera inférieur ou égal au coût figurant dans le budget. Le chiffre a été majoré, comme il a été mentionné plus tôt, de quelque 50 millions de dollars qui, si

[*Texte*]

an inflation adjustment. But that is not, of course, the same thing as a cost overrun.

Mr. Moore: Okay. On page 65 we have—I will take an example here—Baden hardened aircraft shelters, estimated total costs of . . . Are these total costs adjusted every year? Is that why we do not have any cost overruns?

Mr. Dewar: The number that appears there is probably higher than the number that appeared for the project in the previous year—if it was in the previous year's book; I cannot remember whether this one was—because of the inflation adjustment, because we are reflecting current-year dollars here.

Mr. Moore: Rather than accounting for it this way, would it be possible for us to get a spreadsheet of some kind so when you first had the project established in year 1984, for example, you have your cost projected there and, if there are any adjustments, that we see the adjustments and be able to rationalize, first of all, the adjustments?—because we will never have any cost overruns and we will never know unless we have a bunch of these books with us every time we come in here. Would it be possible in the future that we have the estimated total cost of the year you decided to do it, say if it is 1984, and then in 1985, if there is an adjustment for inflation or whatever, to have the explanation there? I think it would be a lot easier for us to follow when you are doing these main estimates.

• 1105

Mr. Dewar: Perhaps Mr. Davies can help out here. I think you are trying to make a distinction between true cost increase and inflation adjustment.

Mr. Moore: That is right.

Mr. L.E. Davies (Assistant Deputy Minister (Finance), Department of National Defence): Mr. Chairman, what you are discussing would certainly be possible; it could be done. If it is the decision that it is required, it would certainly be provided, but it would be a tremendous amount of work on behalf of the bureaucrats, let us put it that way, because we go back sometimes on these projects 10 years. There are changes every year, due to inflation, due to change in scope of the program, and to track this for every project in the book would be a tremendous amount of work.

Mr. Moore: This looks good. I mean, there are no cost overruns. When we look at it, this is super.

Mr. Davies: If I might, Mr. Chairman, by direction, we have to prepare a report for Treasury Board each year of any projects that do have a cost overrun. This is submitted on an annual basis to the board. Perhaps a copy of that report would be sufficient where we identify on an annual basis, when the project is completed, if there is a project overrun from the original determined cost. As you understand, the actual cost overrun is based on the value of that project when it was originally approved in constant year dollars. For example, if a

[*Traduction*]

ma mémoire m'est fidèle, est un rajustement pour l'inflation. Il ne s'agit tout de même pas d'un dépassement de coût.

M. Moore: D'accord. À la page 65 il y a par exemple des abris d'avion rigides à Baden, coûts estimatifs totaux de . . . Ces coûts sont-ils rajustés chaque année? Est-ce pour cela que nous n'avons aucun dépassement de coût?

M. Dewar: Le chiffre qui figure ici est probablement plus élevé que celui de l'année précédente pour ce projet, s'il apparaissait effectivement dans le livre de l'an dernier. Je ne me souviens pas s'il s'y trouvait, en raison du rajustement pour l'inflation et du fait que ce sont des dollars de l'année courante.

M. Moore: Au lieu de comptabiliser ainsi, serait-il possible de nous fournir un tableau de ventilation qui permettrait de voir, par exemple, que des rajustements ont été faits depuis l'année où le projet a été établi (1984) et de les comparer aux projections, pour être en mesure de les rationaliser? Autrement, nous n'aurons jamais de dépassements de coût et nous n'en serions conscients que si nous apportions à chaque réunion toute une série de gros documents. Serait-il possible à l'avenir de nous fournir le coût estimatif total pour l'année où le projet a été établi, en 1984, par exemple, puis pour 1985, s'il y a rajustement pour l'inflation ou d'autres facteurs, en énonçant le motif. Je pense qu'il nous serait beaucoup plus facile de suivre lorsque vous présentez ces éléments du budget principal.

M. Dewar: M. Davies pourrait peut-être nous aider ici. Je crois que vous essayez d'établir une distinction entre l'augmentation réelle des coûts et un redressement qui tient compte de l'inflation.

M. Moore: C'est cela.

M. L.E. Davies (sous-ministre adjoint (Finances), ministère de la Défense nationale): Monsieur le président, ce dont vous discutez pourrait certainement être possible, cela pourrait se faire. S'il est décidé que c'est nécessaire, on pourrait sûrement fournir les chiffres demandés, mais cela exigerait des bureaucrates un énorme volume de travail, si nous envisageons la situation de ce point de vue, parce que nous devons aller parfois jusqu'à dix ans en arrière pour ces projets. Il se produit des changements chaque année, en raison de l'inflation et des modifications apportées dans l'étendue du programme; retracer ces changements pour chaque objet dans le livre comptable exigerait énormément de travail.

M. Moore: Ça m'a l'air bien. Je veux dire, il n'y a pas de dépassement de coût. Quand on y pense, c'est parfait.

M. Davies: Si je peux, monsieur le président. Nous avons l'ordre de préparer chaque année un rapport pour le Conseil du Trésor sur tout projet qui accuse un dépassement de coût. Ce rapport est présenté chaque année. Peut-être pourrions-nous nous contenter d'un exemplaire de ce rapport, car il est possible d'y trouver, sur une base annuelle, quand le projet a été terminé et s'il y a eu dépassement par rapport au coût établi initialement. Vous comprenez que le dépassement réel de coût est fondé sur la valeur du projet au moment où il a été

[*Text*]

project gets approved in 1980, we estimate the cost in that year's dollars. We then have to go back every year, take out the inflation, and arrive at the deflated cost to match with the original amount. It is only in that way you can tell whether or not the project has been changed in scope, or if the actual price of the equipment went up above what we thought they would be, discounting inflation. And Treasury Board holds us to those.

Mr. Moore: But I cannot see that we would only know the cost overrun at the end of the project. If it is a 10-year project, I am sure we can foresee we are going to have a cost overrun much before the project is over.

Mr. Davies: If we foresee, Mr. Chairman, there is going to be a cost overrun, and it is unavoidable by de-scoping the project, or by some other means, we must, by direction, seek approval of Treasury Board to incur that cost overrun; otherwise we must do something within the project to stay within the allotted dollars.

Mr. Moore: I understand that. But accounting for these cost overruns, in any project I am sure you know before the project is over if you are going to have a cost overrun. Do you just go to Treasury Board and say that year you are having a cost overrun and they will accept it?

Mr. Davies: As Mr. Healey started to get into the discussion of the $50 million on the Canadian patrol frigate, he indicated there are, for the major projects, distinct inflation and economic models. That is one item that is used to track these costs. The project managers know very quickly whether or not there are going to be project overruns; and if there are going to be project overruns they report back to one of our program control boards, or their senior review board for that project, indicating it is about to happen, or it is liable to happen. This is brought to the senior management committees of the department to see what action is to be taken to either prevent that cost overrun; or if it is necessary, or because of circumstances beyond our control, it will then be a subject of a submission to the board to authorize a higher cost for that project.

The Chairman: That is something we might discuss in committee at some point: the presentation of numbers and any . . .

Mr. Moore: It might be helpful to have the Treasury Board reports.

I have another question on the transfer payments, page 69, to Canadian universities. They shot up to $900,000 from $663,000. Is there any explanation for that?

Mr. Dewar: This is Canadian universities military studies?

Mr. Moore: Yes. Everything else seemed to stay pretty well stable.

[*Translation*]

approuvé initialement en dollars constants de l'année en question. Par exemple, si un projet est approuvé en 1980, nous estimons le coût en dollars de cette année. Nous devons alors revenir en arrière pour chaque année, enlever l'inflation et en arriver au coût dégonflé qui correspond à la somme initiale. C'est seulement de cette façon qu'on peut dire si on a modifié ou non la portée du projet ou si le prix réel du matériel a augmenté au-delà de ce qu'on avait prévu, compte tenu de l'inflation. Ce sont les chiffres que nous demande le Conseil du Trésor.

M. Moore: Mais je ne puis imaginer qu'on connaîtrait le dépassement de coût uniquement à la fin du projet. S'il s'agit d'un projet de dix ans, je suis sûr qu'on peut prévoir si on aura un dépassement de coût bien avant la fin du projet.

M. Davies: Si nous prévoyons, monsieur le président, qu'il y aura un dépassement de coût et que c'est inévitable, même après avoir modifié la portée du projet ou essayé d'autres moyens, nous devons, selon les directives, demander l'approbation du Conseil du Trésor pour assumer le dépassement; autrement, nous devons faire quelque chose au sein du projet pour demeurer dans les limites du budget imparti.

M. Moore: Je comprends. Cependant, en ce qui concerne la comptabilisation des dépassements de coût pour n'importe quel projet, je suis sûr que vous savez avant la fin du projet s'il y aura des dépassement de coût. Vous allez simplement au Conseil du Trésor et vous dites que pour l'année en question vous avez un dépassement de coût, puis c'est accepté?

M. Davies: Quand M. Healey a amorcé la discussion au sujet des 50 millions de dollars consacrés à la frégate canadienne de patrouille, il a indiqué qu'il existe pour les principaux projets des modèles inflationnistes et économiques distincts. C'est donc une façon de retracer ces coûts. Les chargés de projets savent très vite s'il y aura ou non des dépassements de coût; le cas échéant, ils font rapport à l'un de nos comités de contrôle des programmes ou au comité supérieur d'examen du projet et indiquent ce qui est sur le point d'arriver ou ce qui devrait arriver. Cette situation est portée à l'attention des comités supérieurs de direction du ministère qui décident des mesures à prendre pour prévenir le dépassement ou qui, s'il y a lieu ou en raison de circonstances indépendantes de notre volonté, font une présentation au Conseil du Trésor afin de faire autoriser un coût plus élevé pour le projet.

Le président: C'est un sujet dont nous pourrions discuter en comité à un moment donné: la présentation des chiffres et de tout . . .

M. Moore: Il pourrait être utile d'avoir un exposé du Conseil du Trésor.

J'ai une autre question sur les paiements de transfert aux universités canadiennes, à la page 69. Ils sont passés de 663,000$ à 900,000$. Y a-t-il une explication à cela?

M. Dewar: Il s'agit d'études militaires dans des universités canadiennes?

M. Moore: Oui. Tout le reste semblait passablement stable.

[*Texte*]

• 1110

Mr. Dewar: There has been an increase in the amount of money we set aside for the support of strategic studies institutes at the universities. That shows an increase in the effort we spent to support these.

Mr. Moore: Strategic studies is $50 million.

Mr. Dewar: That is for the Canadian Institute of Strategic Studies. That is a grant to the Canadian Institute of Strategic Studies.

Mr. Moore: Yes.

Mr. Dewar: What I am speaking of is the support that we give to a number of Canadian universities to maintain strategic studies activities.

Mr. Moore: Why the increase, though, sir, of $236,000?

Mr. Davies: Mr. Chairman, we have an increase in that account this year, as mentioned on page 93, from $663,000 to $900,000, and that represents the establishment of several new grants to universities. There have been several universities added to the list this year, for the first time, I guess, in about 10 years. So there are more universities now sharing in the research grants.

Mr. Moore: Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. Moore.

Mr. McKinnon, did you have a supplementary on this specific topic?

Mr. McKinnon: On this cost of major projects, such as a Canadian patrol frigate, are you not given Cabinet approval in constant dollars? Whenever they originally approved a patrol frigate, probably about 1980, they would have given you a figure of, say, $3.5 billion in 1980 dollars. And each year since then you are able to increase it by a certain amount because of inflation, and the Treasury Board will tell you how much it is instead of $3.5 billion. If you are not fitting within that increased amount, then you have a cost overrun, which you have to explain and get permission to have.

Is that not the way it works? Instead of every year working your way all the way back to there, do you not carry it on a running total?

Mr. Davies: Mr. Chairman, yes, we do carry it on a running total, and you are quite correct in what you are saying, other than—Treasury Board does not tell us; we tell Treasury Board what the cost will be in budget-year dollars, depending on the factors of our economic models and inflation models. But we do receive the approval in constant-year dollars and budget-year dollars when the project is approved.

We put both amounts in the submission. We track it, and there is no great problem when it rises because of inflation. There is a problem for us for the money, but with the board

[*Traduction*]

M. Dewar: Il y a eu une augmentation de la somme d'argent que nous mettons de côté pour soutenir les instituts d'études stratégiques dans les universités. Cela traduit notre effort accru pour soutenir ces programmes.

M. Moore: Les études stratégiques reçoivent 50 millions de dollars.

M. Dewar: Ça, c'est pour l'Institut canadien des études stratégiques. C'est une subvention pour l'Institut canadien des études stratégiques.

M. Moore: Oui.

M. Dewar: Ce dont je parle, c'est du soutien que nous accordons à un certain nombre d'universités canadiennes pour appuyer des activités d'études stratégiques.

M. Moore: Pourquoi alors, Monsieur, l'augmentation de 236,000$?

M. Davies: Monsieur le président, nous avons une augmentation dans ce compte, qui passe de 663,000$ à 900,000$ pour cette année, comme il est indiqué à la page 93, et cela représente l'octroi de plusieurs nouvelles subventions pour les universités. Plusieurs universités ont été ajoutées à la liste cette année pour la première fois, j'imagine, en dix ans. Il y a donc un plus grand nombre d'universités qui se partagent actuellement les subventions de recherche.

M. Moore: Merci.

Le président: Merci, monsieur Moore.

Monsieur McKinnon, aviez-vous quelque chose à rajouter à ce sujet en particulier?

M. McKinnon: Pour ce qui est du coût de projets majeurs tels que la frégate canadienne de patrouille, ne recevez-vous pas l'approbation du Cabinet en dollars constants? Au moment où on a initialement approuvé une frégate de patrouille, probablement vers 1980, on vous aurait donné un chiffre, disons, de 3.5 milliards en dollars de 1980. Et chaque année depuis lors, vous pouvez l'accroître d'une certaine somme en raison de l'inflation, et le Conseil du Trésor vous dira ce que sont devenus les 3.5 milliards de dollars. Si vous n'arrivez pas dans ce montant accru, vous avez alors un dépassement de coût, que vous devez expliquer et faire approuver.

N'est-ce pas la façon de fonctionner? Plutôt que de revenir en arrière chaque année jusqu'à l'origine du projet, ne faites-vous pas un report sur un total cumulé?

M. Davies: Oui, Monsieur le président, nous reportons en effet les sommes sur un total cumulé, et ce que vous dites est correct, sauf que ce n'est pas le Conseil du Trésor qui nous dit quel sera le coût en dollars de l'année budgétaire, mais c'est plutôt nous qui le lui disons, selon les facteurs de nos modèles économiques et inflationnistes. Toutefois, nous recevons effectivement l'approbation en dollars constants, puis en dollars de l'année budgétaire lorsque le projet est approuvé.

Nous incluons les deux montants dans la présentation. Nous repérons le montant initial, mais ce n'est pas un gros problème lorsqu'il augmente à cause de l'inflation. L'argent pose un

[*Text*]

there is no problem, because they know what the inflation is and what the factors are. The only time when there is a cost discussion with the board on a project of that nature is when, for some reason, we must increase the cost over the 1980, in your example, level in constant dollars.

For example, if for some reason it was determined that that original $3.5 billion for the frigates was going to become $4 billion, in 1980 dollars, then we would have a problem. That would be a cost overrun from the original approval.

Mr. McKinnon: Thank you.

The Chairman: Mr. Blackburn.

Mr. Blackburn (Brant): Thank you, Mr. Chairman.

I would like to go back to Hercules aircraft, in a slightly different context. I understand at the present time we have three on standby in Lahr. Is that correct?

LGen Vance: That was the case at one point.

Mr. Blackburn (Brant): Are the three . . .

VAdm Brodeur: The aircraft are no longer on standby in Lahr.

Mr. Blackburn (Brant): So they are no longer at Lahr, is that it?

VAdm Brodeur: There is an aircraft with Canadian Forces Europe, a Hercules, which is stationed there and used for operations, and we also have aircraft at normal notice in Canada.

Mr. Blackburn (Brant): When were the Hercules put on "standdown", or whatever the proper term is?

VAdm Brodeur: That decision was taken on Monday.

Mr. Blackburn (Brant): On Monday. And yet I think it was just yesterday or the day before that the Secretary of State for External Affairs asked Canadians to get out of Libya. How long would it take a Hercules to fly from Lahr to Tripoli?

VAdm Brodeur: From Lahr to Tripoli? Depending on circumstances, clearances and other things, I would say it could be there within eight hours, approximately eight hours.

Mr. Blackburn (Brant): Eight hours from Lahr to Tripoli?

VAdm Brodeur: Yes.

Mr. Blackburn (Brant): How many passengers can a Hercules take?

• 1115

VAdm Brodeur: Again, it depends on how it is configured, if it is carrying any freight, and how much baggage the people are attempting to take with them, but we could say 67 to 70, approximately.

[*Translation*]

problème pour nous, mais avec le Conseil du Trésor, il n'y a pas de problème, parce que là-bas on sait ce qu'est l'inflation et quels sont les facteurs en cause. Le seul moment où on discute des coûts avec le conseil du Trésor relativement à un projet de cette nature, c'est lorsque, pour une raison quelconque, nous devons augmenter le coût par rapport au niveau de 1980 en dollars constants, si je prends votre exemple.

Ainsi, si, pour une raison quelconque, on décidait que le montant initial de 3.5 milliards de dollars pour les frégates deviendrait 4 milliards en dollars de 1980, alors nous aurions un problème. Il s'agirait d'un dépassement par rapport au coût initialement approuvé.

M. McKinnon: Merci.

Le président: Monsieur Blackburn.

M. Blackburn (Brant): Merci, monsieur le président.

J'aimerais revenir aux avions Hercule, mais dans un contexte légèrement différent. Je crois savoir que, pour le moment, nous en avons trois en attente à Lahr.

Lgén Vance: C'était le cas à un moment donné.

M. Blackburn (Brant): Est-ce que les trois . . .

VAm Brodeur: Les avions ne sont plus en attente à Lahr.

M. Blackburn (Brant): Donc ils ne sont plus à Lahr, n'est-ce pas?

VAm Brodeur: Il y a un avion, un Hercule, qui est stationné pour les opérations des forces canadiennes en Europe, et nous avons aussi des avions en préavis normal au Canada.

M. Blackburn (Brant): Quand les Hercules ont-ils été mis «dans» l'attente? Je ne suis pas trop sûr de l'expression.

VAm Brodeur: La décision a été prise lundi.

M. Blackburn (Brant): Lundi. Et pourtant, je pense que c'est juste hier ou avant-hier que le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures a demandé aux Canadiens de quitter la Libye. En combien de temps un Hercule pourrait-il faire le trajet entre Lahr et Tripoli?

VAm Brodeur: De Lahr à Tripoli? Selon les circonstances, les autorisations de décoller et d'autres facteurs, je dirais qu'il pourrait être là en moins de huit heures, à peu près huit heures.

M. Blackburn (Brant): Huit heures de Lahr à Tripoli?

VAm Brodeur: Oui.

M. Blackburn (Brant): Combien un Hercule peut-il accueillir de passagers?

VAm Brodeur: Encore là, cela dépend de sa configuration, du volume de marchandises qu'il pourrait transporter et de la quantité de bagages que les gens essaient d'emporter avec eux; mais je dirais de 67 à 70, à peu près.

[*Texte*]

Mr. Blackburn (Brant): So, you are talking about 210 if you had three Hercules. You are talking then about seven trips, six to seven plane loads if we are talking about 1300 people.

VAdm Brodeur: I think one would have to recognize that if it became necessary to use a Canadian Forces Hercules to evacuate, you would obviously evacuate the people to a much closer location than returning them to Lahr.

Mr. Blackburn (Brant): I am sorry to interrupt. Did you mean eight hours return from Lahr to Tripoli and back?

VAdm Brodeur: No. I was taking the flight down.

Mr. Blackburn (Brant): Oh. Then we could remove them possible to Sicily or someplace nearby?

VAdm Brodeur: Rome or other locations. Yes.

Mr. Blackburn (Brant): How long would it take more Hercules to get to Lahr from Canada, for example. That is about a 12- or 14-hour flight, is it not?

VAdm Brodeur: Yes. It would be approximately that.

Mr. Blackburn (Brant): So, overall, given the worst case scenario, if we had to remove, as quickly as possible, and I will use the maximum figure just to be safe, of 1300 Canadians in Libya, how long, overall, would it take DND to carry out that evacuation, assuming that there was no military or violent inteference by the Libyan authorities?

VAdm Brodeur: I would rather not go into that particular detail. It does relate very much to the planning aspects that we have conducted in the past. I think the principal factor of particular importance at this time, of course, is that the departure from Libya by commercial means is still practical and is obviously far preferable.

Mr. Blackburn (Brant): Well, certainly, judging from the reports we are getting, things have returned, at least for the time being, to relative normalcy in the Libyan capital. I think the commercial airport is open for at least some flights. I was just wondering, in the case of an emergency what kind of preparations it would take and how effective and how fast we could be in evacuating.

VAdm Brodeur: It would depend on a very large number of circumstances—on the emergency. I think it would also depend, to an extent, on the degree of risk that existed in the area.

Mr. Blackburn (Brant): Is air the only way out?

Mr. Dewar: May I intervene, Mr. Chairman? I would like to beg the indulgence of the committee not to pursue this. The position of the government is that we do not want public discussion of our contingency plan.

Mr. Blackburn (Brant): I can see that point and I appreciate it. What motivated my question, Mr. Chairman, was the

[*Traduction*]

M. Blackburn (Brant): Donc, on pourrait prendre environ 210 personnes si on avait trois Hercules. Ce qui veut dire que, pour environ 1,300 personnes, il faudrait à peu près sept voyages, ou encore six à sept chargements d'avion.

VAm Brodeur: À mon avis, il faut reconnaître que, s'il devenait nécessaire d'utiliser un Hercule des Forces canadiennes pour évacuer des gens, on les évacuerait évidemment vers un endroit plus rapproché, plutôt que de les ramener à Lahr.

M Blackburn (Brant): Je m'excuse de vous interrompre. Vouliez-vous dire huit heures aller-retour entre Lahr et Tripoli, y compris l'aller pour un nouveau chargement?

VAm Brodeur: Non. Je parlais d'un aller seulement.

M. Blackburn (Brant): Oh! Alors on pourrait les évacuer vers la Sicile ou dans les alentours?

VAm Brodeur: Rome ou ailleurs. Oui.

M. Blackburn (Brant): Combien de temps en plus faudrait-il aux Hercules pour faire le trajet entre Lahr et le Canada, par exemple? Cela représente un vol de 12 ou 14 heures, n'est-ce pas?

VAm Brodeur: Oui. Ce serait approximativement cela.

M. Blackburn (Brant): Donc, dans l'ensemble, dans le pire des cas, si nous avions à évacuer le plus rapidement possible—et je prendrai le chiffre maximum par précaution—1,300 Canadiens se trouvent en Libye, combien de temps en tout faudrait-il au ministère de la Défense nationale pour procéder à l'évacuation, en supposant aucune interférence militaire ou violente de la part des autorités libyennes?

VAm Brodeur: Je préfèrerais ne pas entrer dans ce genre de détail. Cela se rapporte beaucoup aux aspects de la planification que nous avons mis en oeuvre par le passé. Je pense que le facteur principal et évident pour le moment est qu'il est encore possible et de loin préférable de quitter la Libye par des voies commerciales.

M. Blackburn (Brant): Bien, certainement, à en juger par les comptes rendus que nous recevons, la situation est redevenue relativement normale dans la capitale libyenne, du moins pour le moment. Je pense que l'aéroport commercial est ouvert, du moins pour certains vols. Je me demandais juste, en cas d'urgence, quel genre de préparations il faudrait et quelles pourraient être l'efficacité et la rapidité de l'évacuation.

VAm Brodeur: Cela dépendrait d'un très grand nombre de circonstances—et de l'urgence. Je pense que cela dépendrait aussi, dans une certaine mesure, du degré de risque qui existe dans la région.

M. Blackburn (Brant): Est-ce que l'air est la seule voie d'évacuation?

M. Dewar: Puis-je intervenir, monsieur le président? J'aimerais faire appel à l'indulgence du Comité pour ne pas pousser davantage cette discussion. La position du gouvernement est que nous ne voulons pas de discussion publique sur notre plan d'urgence.

M. Blackburn (Brant): Je vois votre point de vue et je comprends. Ce qui a motivé ma question, monsieur le prési-

[*Text*]

statement that Mr. Clark made quite publicly on television, just two days ago.

The Chairman: Well, Mr. Blackburn, I understand the interest in this, but perhaps you might like to direct your question in the House to Mr. Clark, because I do not think the departmental officials really are in a position to answer.

Mr. Blackburn (Brant): Okay. I appreciate it. I will not pursue the planning part of it, and I can understand why.

Just one more brief question. Is the Challenger aircraft readily adaptable to a sort of a modified AWACS vehicle that we could operate ourselves independent of the United States? I do not mean as a separate command post; I mean, could we operate it independently with our own personnel?

VAdm Brodeur: Well, that is not really within my competence, sir; but having been aboard an AWACS, having observed the personnel doing their duties, and having observed the nature of the equipment that is involved, I have to conclude that the Challenger is far too small an aircraft to perform that type of role.

• 1120

Mr. Blackburn (Brant): So it could not be used even as a modified . . .

VAdm Brodeur: No, I do not see it performing the role of an AWACS.

The Chairman: Gentlemen, I do not like to interrupt your line of questioning . . .

Mr. Blackburn (Brant): That is fine. I am finished, thank you.

The Chairman: —but we have had nearly two hours, and some people have other commitments. We thank you very much, gentlemen, for your presentation, and perhaps we will see you again.

The meeting is adjourned.

[*Translation*]

dent, c'est la déclaration que M. Clark a faite assez publiquement à la télévision il y a seulement deux jours.

Le président: Bien, monsieur Blackburn, je comprends votre intérêt à cet égard, mais vous devriez peut-être poser votre question à M. Clark à la Chambre, parce que je ne crois pas que les fonctionnaires peuvent y répondre.

M. Blackburn (Brant): D'accord. Je comprends. Je n'insisterai pas sur la partie planification, et je peux comprendre pourquoi.

Juste une brève question encore. Est-ce que le Challenger peut facilement être transformé en une sorte d'appareil AWACS modifié que nous pourrions utiliser nous-mêmes indépendamment des États-Unis. Je ne veux pas dire comme un poste de commande distinct, mais plutôt que nous pourrions manoeuvrer indépendamment avec notre propre personnel.

VAm Brodeur: Bien, cela ne relève pas vraiment de ma compétence, monsieur. Cependant, comme j'ai déjà été à bord d'un AWACS et que j'ai observé l'équipage à l'oeuvre ainsi que la nature du matériel utilisé, je dois conclure que le Challenger est un appareil beaucoup trop petit pour jouer ce rôle.

M. Blackburn (Brant): Donc on ne pourrait s'en servir, même sous une forme modifiée . . .

VAm Brodeur: Non, je ne le vois pas jouer le rôle d'un AWACS.

Le président: Messieurs, je n'aime pas interrompre vos questions . . .

M. Blackburn (Brant): C'est bien. J'ai fini, merci.

Le président: . . . mais nous sommes ici depuis près de deux heures, et certaines personnes ont d'autres engagements. Nous vous remercions beaucoup, messieurs pour votre exposé; peut-être vous reverrons-nous.

La séance est levée.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 5

Monday, May 5, 1986

Chairman: Patrick Crofton

National Defence

RESPECTING:

Main Estimates 1986-87: Votes 1, 5, 10 and 15 under NATIONAL DEFENCE

INCLUDING:

The FIRST REPORT to the House

WITNESSES:

(See back cover)

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 5

Le lundi 5 mai 1986

Président: Patrick Crofton

Défense nationale

CONCERNANT:

Budget des dépenses principal 1986-1987: crédits 1, 5, 10 et 15 sous la rubrique DÉFENSE NATIONALE

Y COMPRIS:

TÉMOINS:

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Book rate
Tarif des livres
K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES—TÉMOINS

From the Department of National Defence:

Daniel Bevis Dewar, Deputy Minister;

Lieutenant-General John E. Vance, Vice Chief of the Defence Staff;

Brigadier-General David Battye, Project Manager—North American Air Defence Modernization;

Lorne Atchison, President, Defence Construction (1951) Limited;

Eldon J. Healey, Assistant Deputy Minister (Material);

Vice-Admiral Nigel D. Brodeur, Deputy Chief of the Defence Staff;

Lawrence Edward Davies, Assistant Deputy Minister (Finance).

Du ministère de la Défense nationale:

Daniel Bevis Dewar, sous-ministre;

Lieutenant-général John E. Vance, vice-chef de l'état-major de la Défense;

Brigadier-général David Battye, administrateur de projet—Modernisation de la défense aérienne de l'Amérique du Nord;

Lorne Atchison, président, Construction de défense (1951) Limitée;

Eldon J. Healey, sous-ministre adjoint (Matériels);

Vice-amiral Nigel D. Brodeur, sous-chef de l'état-major de la Défense;

Lawrence Edward Davies, sous-ministre adjoint (Finances).

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 5

Monday, May 5, 1986

Chairman: Patrick Crofton

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 5

Le lundi 5 mai 1986

Président: Patrick Crofton

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

National Defence

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de la

Défense nationale

RESPECTING:

Main Estimates 1986-87: Votes 1, 5, 10 and 15 under NATIONAL DEFENCE

CONCERNANT:

Budget des dépenses principal 1986-1987: crédits 1, 5, 10 et 15 sous la rubrique DÉFENSE NATIONALE

INCLUDING:

The FIRST REPORT to the House

Y COMPRIS:

Le PREMIER RAPPORT à la Chambre

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

First Session of the
Thirty-third Parliament, 1984-85-86

Première session de la
trente-troisième législature, 1984-1985-1986

26185—1

STANDING COMMITTEE ON NATIONAL DEFENCE

Chairman: Patrick Crofton

Vice-Chairman: Barry Moore

COMITÉ PERMANENT DE LA DÉFENSE NATIONALE

Président: Patrick Crofton

Vice-président: Barry Moore

MEMBERS/MEMBRES

Derek Blackburn
Stan Darling
Bob Hicks
Len Hopkins
Allan B. McKinnon—(7)

(Quorum 4)

Le greffier du Comité

Jean Michel Roy

Clerk of the Committee

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and
Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

REPORT TO THE HOUSE

Tuesday, May 6, 1986

The Standing Committee on National Defence has the honour to present its

FIRST REPORT

In relation to its mandate under Standing Order 96(2), your Committee recommends that it be empowered to travel to Saint John, New-Brunswick, and to Goose Bay, Labrador, during the month of May, and that the necessary staff do accompany the Committee.

A copy of the relevant Minutes of Proceedings and Evidence (*Issues Nos. 2 and 5 which includes this Report*) is tabled.

Respectfully submitted,

Le président

PATRICK CROFTON

Chairman

RAPPORT À LA CHAMBRE

Le mardi 6 mai 1986

Le Comité permanent de la défense nationale a l'honneur de présenter son

PREMIER RAPPORT

En exécution du mandat qu'il a reçu en vertu de l'article 96(2) du Règlement, votre Comité demande à être habilité à se rendre à Saint-Jean (Nouveau-Brunswick) et à Goose Bay (Labrador), durant le mois de mai, et qu'il se fasse accompagner du personnel nécessaire.

Un exemplaire des Procès-verbaux et témoignages s'y rapportant (*fascicules nos 2 et 5 qui comprend le présent rapport*) est déposé.

Respectueusement soumis,

MINUTES OF PROCEEDINGS

MONDAY, MAY 5, 1986
(7)

[*Text*]

The Standing Committee on National Defence met at 6:34 o'clock p.m., this day, the Chairman, Patrick Crofton, presiding.

Members of the Committee present: Patrick Crofton, Bob Hicks, Len Hopkins, Allan B. McKinnon.

Acting Members present: Bud Bradley for Barry Moore; Ray Skelly for Derek Blackburn.

In attendance: *From the Parliamentary Centre for Foreign Affairs and Foreign Trade*: Daniel L. Bon, Research Advisor.

Witnesses: *From the Department of National Defence*: General Gérard C.E. Thériault, Chief of the Defence Staff; Lawrence Edward Davies, Assistant Deputy Minister (Finance); John Fraser Anderson, Assistant Deputy Minister (Policy); Eldon J. Healey, Assistant Deputy Minister (Material); Dave V. Hampson, Project Manager—LLAD.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Thursday, February 27, 1986, respecting the Main Estimates 1986-87 (*See Minutes of Proceedings and Evidence dated Tuesday, April 15, 1986, Issue No. 1*).

By unanimous consent, the Chairman called Votes 1, 5, 10 and 15 under NATIONAL DEFENCE.

The witnesses answered questions.

On motion of Bob Hicks, it was agreed,—That Barry Moore be elected Vice-Chairman of this Committee.

At 8:33 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

PROCÈS-VERBAL

LE LUNDI 5 MAI 1986
(7)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de la défence nationale se réunit, aujourd'hui à 18 h 34, sous la présidence de Patrick Crofton, (*président*).

Membres du Comité présents: Patrick Crofton, Bob Hicks, Len Hopkins, Allan B. McKinnon.

Membres suppléants présents: Bud Bradley remplace Barry Moore; Ray Skelly remplace Derek Blackburn.

Aussi présent: *Du Centre parlementaire pour les affaires étrangères et le commerce extérieur*: Daniel L. Bon, conseiller en matière de recherche.

Témoins: *Du ministère de la Défense nationale*: Général Gérard C.E. Thériault, chef de l'état-major de la Défense; Lawrence Edward Davies, sous-ministre adjoint (Finances); John Fraser Anderson, sous-ministre adjoint (Politiques); Eldon J. Healey, sous-ministre adjoint (Matériels); Dave V. Hampson, Administrateur de projet—DABA.

Le Comité reprend l'étude de son Ordre de renvoi du jeudi 27 février 1986 relatif au budget des dépenses principal pour 1986-1987 (*Voir Procès-verbaux et témoignages du mardi 15 avril 1986, fascicule nº 1*).

Par consentement unanime, le président met en délibération les crédits 1, 5, 10 et 15 inscrits sous la rubrique DÉFENSE NATIONALE.

Les témoins répondent aux questions.

Sur motion de Bob Hicks, il est convenu,—Que Barry Moore soit élu vice-président du présent Comité.

À 20 h 33, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Jean Michel Roy

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(*Recorded by Electronic Apparatus*)

[*Texte*]

Monday, May 5, 1986

• 1833

The Chairman: Colleagues, the committee resumes consideration of its order of reference dated Thursday, February 27, 1986, respecting the Main Estimates for 1986-87. Again, I hope by unanimous consent, I call votes 1, 5, 10 and 15 under National Defence.

NATIONAL DEFENCE

Defence Services Program

Vote 1—Operating expenditures $6,430,586,000

Vote 5—Capital expenditures $2,584,088,000

Vote 10—Grants and contributions $136,853,000

Defence Construction (1951) Limited Program

Vote 15—Expenses incurred in procuring the construction and maintenance of defence projects $16,570,000

The Chairman: Before I invite our witnesses, I know we have two more colleagues coming, so we will be six out of seven. But we can hear evidence with a quorum of three, and rather than keep our witnesses waiting, I propose to begin. We have two matters of business to deal with. Maybe we will take a brief recess part-way through the evening to deal with them when hopefully we have a better quorum present.

I would like to welcome General Thériault and his colleagues again. May we go straight to questioning, general, or do you have anything you particularly wish to contribute before we start?

General G.C.E. Thériault (Chief of the Defence Staff, Department of National Defence): We have no opening statements, Mr. Chairman, thank you.

The Chairman: Thank you. Then we will go straight to questioning. I will begin with Mr. Hopkins.

Mr. Hopkins: Thank you, Mr. Chairman. Figure 30 on pages 59 and 60 of Part III of the estimates raises a number of questions. How does the department explain the increase of over 15% in food and clothing in both this year's and last year's budgets, given the level of inflation of around 4% overall? I am referring to the bottom half of page 59.

• 1835

Mr. L.E. Davies (Assistant Deputy Minister, Finance, Department of National Defence): The price increase in Defence for food and clothing in this particular 1986-87 year is 5.5%, as a start, not the 4%. As you can understand, each of the components of the budget has a different level of inflation.

TÉMOIGNAGES

(*Enregistrement électronique*)

[*Traduction*]

Le lundi 5 mai 1986

Le président: Chers collègues, le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi daté du jeudi 27 février 1986, concernant le Budget des dépenses principal 1986-1987. Je mets en délibération, par consentement unanime, je l'espère, les crédits 1, 5, 10 et 15 sous la rubrique Défense nationale.

DÉFENSE NATIONALE

Programme des services de défense

Crédit 1—Dépenses de fonctionnement $6,430,586,000

Crédit 5—Dépenses en capital $2,584,088,000

Crédit 10—Subventions et contributions $136,853,000

Programme de construction de défense (1951) Limitée

Crédit 15—Dépenses engagées en vue d'assurer l'exécution de travaux de construction et d'entretien liés à la défense .. $16,570,000

Le président: Avant de donner la parole à nos témoins, je sais que deux autres collègues doivent venir, si bien que nous serons six présents sur sept membres. Mais nous pouvons entendre les témoignages avec un quorum de trois et plutôt que de faire attendre nos témoins, je propose que nous commencions. Nous avons deux points de procédure à traiter et nous ferons peut-être une pause dans le courant de la séance pour les expédier, en espérant que nous aurons le quorum.

Je souhaite de nouveau la bienvenue au général Thériault et à ses collègues. Peut-être pouvons-nous passer directement aux questions, général, ou bien avez-vous quelque chose de particulier dont vous voudriez nous faire part avant de commencer?

Le général G.C.E. Thériault (chef de l'État-major de défense, ministère de la Défense nationale): Nous n'avons pas de déclaration préliminaire, monsieur le président.

Le président: Je vous remercie. Nous passons donc aux questions. Je commencerai par M. Hopkins.

M. Hopkins: Je vous remercie, monsieur le président. Les chiffres du tableau 30, page 66 et 67, de la Partie III du Budget suscitent un certain nombre de questions. Comment le ministère explique-t-il la différence de plus de 15 p. 100 au poste de la nourriture et des vêtements entre les chiffres de cette année et ceux de l'année dernière, étant donné que le taux d'inflation n'est que d'environ 4 p. 100? Cela se trouve au bas de la page 66.

M. L.E. Davies (sous-ministre adjoint, Finances, ministère de la Défense nationale): Pour commencer, le taux d'inflation au niveau de la nourriture et de l'habillement est de 5,5 p. 100 en 1986-1987 et non de 4 p. 100. Comme vous le savez, chaque

[*Text*]

Mr. Hopkins: You are talking about your so-called "deflator" figure from these items?

Mr. Davies: That is right. But there is a bit of increase in that account, particularly for two operations. We will have an extra purchase of food for the large exercise being carried out later in the year, Exercise Brave Lion, and there will also be an increase because of the cost of the new uniforms.

Mr. Hopkins: Going to the very bottom item on that page, why are other expenditures "forecast to increase by 99%"? What are these other expenditures? That is a very general term; and why the 99% increase there?

Mr. Davies: The main item of increase in that account is because of a volume activity adjustment in a global account which we refer to in the department as "National Procurement". "National Procurement" is a term we give to our internal management accounts, which this term "all other expenditures" forms part of. The actual increase for that item in national procurement is $22 million of the $25 million increase. It is required for the maintenance and repair and overhaul and the general upkeep of all the equipment that we have in this national procurement account.

"All Other Expenditures" includes such things as landing fees, defence construction service, grants, compensation for loss or damage to property or injury to persons, contingency allowance, and miscellaneous expenditures not provided for elsewhere. It is a sort of catch-all in the government chart of accounts. But the main reason is because of the increase in national procurement. As we bring more equipment into the inventory and our other equipment that remains gets older, we spend more money on maintaining and upkeeping that equipment.

Mr. Hopkins: Your maintenance, for example, on your long-range patrol aircraft would come under that item?

Mr. Davies: That would come under the generic term of "National Procurement".

Mr. Hopkins: The travel and consultant services shown on page 60, the third and fourth items on that page, differ from the travel and professional and special services on page 59. If you go back to the bottom half of page 59 again, you have "Other Professional and Special Services", with an increase from $166 million to $219 million. What are those professional services, and why the huge increase there?

Mr. Davies: The "Other Professional and Special Services" on page 59 are that portion of our expenditures dealing with vote 1, Operation and Maintenance. They provide for professional and special services, including engineering services, which is usually the biggest one, training and education, health and miscellaneous other services. The largest item, again under that, is again dealing with national procurement and its

[*Translation*]

composante du budget se voit attribuer un niveau d'inflation différent.

M. Hopkins: Vous voulez parler là de ce que vous appelez votre «coefficient de pondération»?

M. Davies: Oui. Mais ce poste budgétaire a subi une augmentation, pour deux raisons. Nous devrons acheter une quantité de nourriture supplémentaire pour les grosses manoeuvres qui auront lieu à la fin de cette année, l'Exercice Brave Lion, il y aura également un accroissement dû à l'achat des nouveaux uniformes.

M. Hopkins: Passons au tout dernier poste de cette page, pourquoi le poste «Toutes autres dépenses» subit-il une augmentation de 99 p. 100? Quelles sont ces autres dépenses? C'est une description très vague et à quoi est due cette hausse de 99 p. 100?

M. Davies: L'augmentation de ce poste intéresse principalement l'ajustement du volume d'activités dans un compte global que nous désignons au ministère sous le titre «approvisionnement national». C'est le titre que portent nos comptes de gestion interne et ce poste «Toutes autres dépenses» en fait partie. La portion de l'augmentation de ce poste intéressant l'approvisionnement national est de 22 millions, sur une différence totale de 25 millions. Cest montants sont consacrés à l'entretien et à la réparation de tout le matériel qui relève de ce compte d'approvisionnement national.

«Toutes autres dépenses» comporte des éléments tels que droits d'atterrissage, service de construction de défense, subventions, indemnité pour dégâts et blessures, fonds d'urgence et dépenses diverses non couvertes autrement. C'est une sorte de compte ramasse-tout. L'augmentation de ce poste provient essentiellement du compte de l'approvisionnement national. Au fur et à mesure que nos stocks de matériel augmentent et que l'équipement vieillit, nous devons dépenser davantage pour l'entretenir et le réparer.

M. Hopkins: Est-ce que l'entretien de vos avions de patrouille à long rayon d'action ferait partie de ce poste?

M. Davies: Cela fait partie de la rubrique générique «Approvisionnement national».

M. Hopkins: Les postes voyage et services d'experts-conseil de la page 67, les troisième et quatrième lignes de la page, diffèrent des postes voyage et autres services professionnels et spéciaux de la page précédente. Si vous revenez au bas de la page 66, vous trouverez la rubrique «Autres services professionnels et spéciaux», comportant une augmentation de 166 millions de dollars à 219 millions de dollars. Quels sont ces services professionnels et comment expliquez-vous cette hausse énorme?

M. Davies: Les «Autres services professionnels et spéciaux» de la page 66 sont la partie de ces dépenses qui relèvent du crédit 1, dépenses de fonctionnement et entretien. Ils couvrent les services professionnels et spéciaux, et notamment les services d'ingénierie, qui représentent généralement la plus grosse dépense, de formation et d'éducation, de santé et divers autres services. La plus grosse dépense sous ce poste intéresse

[*Texte*]

engineering support for the operational equipment primarily related to the CF-18, the new fighter aircraft.

• 1840

Mr. Hopkins: What type of professional services? Are these consultants or are they strictly within the department?

Mr. Davies: Mr. Chairman, they are not consultants, they are engineering contracts. If you wanted a more detailed explanation of what that involves, perhaps Assistant Deputy Minister (Materiel) Mr. Healey could cover that, but they are generally engineering support. They are not part of the department. They are technical contracts we hire specialists for, to come in and work on the various items on the aircraft.

Mr. Hopkins: I am sorry. Did you explain what travel and consultant services were on page 60 as opposed to those we have already mentioned on . . .

Mr. Davies: Yes, Mr. Chairman, page 59 is the breakout of those expenditures under vote 1—operation and maintenance, whereas on page 60, it is a breakout of the standard objects which are from vote 5—the capital account. That would deal with those expenditures incurred strictly on project work on acquisition of major equipments on page 60.

Mr. Hopkins: How does the department explain the 39.7% increase for travel and the 49.3% increase for consultant services, on page 60, over the 1985-86 budget?

Mr. Davies: That is on capital on page 60?

Mr. Hopkins: On the items of travel and consultant services. Under travel there is a 39.7% increase.

Mr. Davies: Yes. It is an increase, Mr. Chairman, of some $923,000 on the travel object, made up of increased activity of $754,000 because of the increase in the money being spent in the capital account and the more projects under way—people travel more to plants and factories—and a price increase of 5.3%, or $169,000, bringing the total estimate for 1986-87 to the $3.3 million for that particular object.

Mr. Hopkins: Does that include the executive-type travel we were talking about at the last meeting?

Mr. Davies: No, Mr. Chairman. This would include travel only on capital programs.

Mr. Hopkins: Most of it, then, is officials of the department.

Mr. Davies: It would be all officials of the department.

Mr. Hopkins: All right. What about the 49.3% increase in consultant services? Why is that necessary?

Mr. Davies: The main item of increase there, taking it from the some $8 million to $11.9 million in 1986-87, is an

[*Traduction*]

encore une fois l'approvisionnement national et les services de génie reliés à l'équipement opérationnel, et principalement le CF-18, le nouvel avion de combat.

M. Hopkins: Quel type de services professionnels? S'agit-il là d'experts contractuels ou bien d'employés permanents?

M. Davies: Monsieur le président, ce ne sont pas des consultants, ce sont des contrats d'ingénierie. Si vous souhaitez une explication plus détaillée, peut-être le sous-ministre adjoint responsable du matériel, M. Healey, pourrait-il vous la donner mais il s'agit généralement de services d'appoint d'ingénierie. Ce n'est pas du personnel ministériel, c'est du personnel technique contractuel auquel nous faisons appel pour divers travaux sur les avions.

M. Hopkins: Veuillez m'excuser. Avez-vous expliqué quels sont ces services de voyages et d'experts-conseils de la page 67 et en quoi ils diffèrent de ceux de la page précédente?

M. Davies: Oui, monsieur le président. À la page 66 sont indiqués le détail des dépenses relevant du crédit 1—Fonctionnement et entretien, tandis que le poste de la page donne une ventilation des articles de dépenses relevant du crédit 5, celui des dépenses en capital. Il s'agit donc là des dépenses engagées strictement sur des projets d'acquisition de gros équipements de la page 67.

M. Hopkins: Comment le ministère explique-t-il la hausse de 39.7 p. 100 des frais de déplacement et de 49.3 p. 100 des frais d'experts-conseils, à la page 67, par rapport à l'année précédente?

M. Davies: Vous voulez parler des dépenses en capital page 67?

M. Hopkins: Les postes voyages et services d'experts-conseils. Au poste voyages, la différence est de 39.7 p. 100.

M. Davies: Oui. Il y a là une augmentation de 923,000$ du poste des voyages, s'expliquant par une recrudescence d'activités de 754,000$ par suite de l'exécution d'un plus grand nombre de projets correspondant à la hausse du compte des dépenses en capital—cela nécessite davantage de déplacements jusqu'aux usines des fournisseurs—et d'un facteur d'inflation de 5.3 p. 100, soit 169,000$, ce qui nous donne un budget total de 3.3 millions de dollars dans ce poste en 1986-1987.

M. Hopkins: Est-ce que cela englobe les déplacements de personnalités dont nous parlions la dernière fois?

M. Davies: Non, monsieur le président. Cela ne comprend que les déplacements intéressant les programmes de dépenses en capital.

M. Hopkins: Il s'agit donc essentiellement des déplacements d'employés du ministère.

M. Davies: Oui, ce sont tous des employés du ministère.

M. Hopkins: Très bien. Et l'augmentation de 49.3 p. 100 des services d'experts-conseils? Comment se justifie-t-elle?

M. Davies: L'augmentation de ce poste, qui passe de 8 millions 11.9 millions en 1986-1987, est due à un plus grand

[*Text*]

increased requirement in construction engineering assistance. That would be travel, mainly by Defence Construction (1951) Limited and the engineering people involved in that line of work.

Mr. Hopkins: Consultant services would not include travel, would it?

Mr. Davies: Oh yes. It is broken out. We keep a record. When we hire consultants we pay them their per diems and travel and things like that.

Mr. Hopkins: Okay. Who would some of these people be, for example? Under consultant services, are you talking strictly of Defence Construction here?

Mr. Davies: No, no, this would be . . .

Mr. Hopkins: Who else would be included?

Mr. Davies: —the travel of consultants dealing again with the capital program.

Mr. Hopkins: Okay.

Mr. Davies: All of the expenditures listed on page 60 deal with the capital program.

• 1845

Mr. Hopkins: The CF-18 contract includes provision for a change in the value of the U.S. dollar relative to the Canadian dollar. As the Canadian dollar has declined substantially, since the signing of that contract back in 1980, how much more will these aircraft cost Canadian taxpayers?

Mr. Davies: Mr. Chairman, I do not believe I have that information right at hand this evening, for the total contract on the CF-18, the value exclusively of the exchange element. I would have to bring that to the next meeting.

Mr. Hopkins: All right. Would you have any idea what impact the added cost with regard to the dollar would have upon items in the captial budget of the department?

Mr. Davies: Mr. Chairman, when we estimate the cost of a major capital program, we try our best to budget for the Canadian-U.S. dollar exchange at the rate which we think it might be at—for example, $1.35 or $1.34. During the life of the program this will vary, as it did in the past six or eight months, up to $1.43 for certain periods of time.

The question I am asking now in relation to what I said I would provide at the next meeting is this: Are you after the difference in cost of the CF-18 project—a dollar equals a dollar—or from what we budgeted it at, when we first entered the contract, to what the dollar is today?

Mr. Hopkins: What effect the change in rate would have on the value of the contract.

Mr. Davies: At the time we originally signed the contract, when the dollar might have been $1.27 or $1.28 or something?

Mr. Hopkins: Yes.

[*Translation*]

besoin de services techniques de construction. Il s'agit là principalement de voyages, principalement d'employés de la Société de construction de défense (1951) Limitée et des ingénieurs travaillant dans ce secteur.

M. Hopkins: Mais les services d'experts-conseils n'englobent pas leurs déplacements, n'est-ce pas?

M. Davies: Oh! si. Il y a une ventilation, nous tenons des comptes séparés. Lorsque nous recrutons des experts, nous leur payons leur per diem et leurs frais de déplacement et ce genre de choses.

M. Hopkins: Bien. Qui seraient ces experts-conseils, par exemple? Sous ce poste, s'agit-il strictement d'employés de Constuction de défense Limitée

M. Davies: Non, non. Il s'agit . . .

M. Hopkins: Qui d'autre?

M. Davies: . . . des déplacements d'experts travaillant sur le programme d'investissement.

M. Hopkins: D'accord.

M. Davies: Toutes les dépenses figurant à la page 67 relèvent du programme des dépenses en capital.

M. Hopkins: Le contrat CF-18 comporte une provision couvrant l'évolution du cours respectif du dollar américain par rapport au dollar canadien. Étant donné la chute sensible de la monnaie canadienne depuis la signature du contrat en 1980, combien ces avions coûteront-ils de plus aux contribuables canadiens?

M. Davies: Je ne crois pas posséder ces chiffres en main ce soir, monsieur le président, pour l'ensemble du contrat des CF-18, le différentiel dû exclusivement à la baisse de la monnaie canadienne. Il faudrait que je vous apporte ces chiffres la prochaine fois.

M. Hopkins: Très bien. Avez-vous une idée des répercussions de la chute de la monnaie canadienne sur le budget d'investissements du ministère?

M. Davies: Monsieur le président, lorsque nous dressons le devis d'un grand programme d'investissements, nous tentons de prévoir de notre mieux l'évolution du taux de change du dollar canadien par rapport à la monnaie américaine, en partant du taux actuel, 1.35 ou 1.34. Pendant la durée du programme, ce chiffre peut varier, comme il l'a fait durant les six ou huit derniers mois, atteignant à certains moments 1.43.

La question que je voudrais vous poser concernant ce que je vous ai promis d'apporter la prochaine fois: souhaitez-vous connaître la différence du coût du projet CF-18—un dollar pour un dollar—ou bien par rapport au budget que nous avions établi à l'origine, au taux de change d'alors?

M. Hopkins: Je veux savoir quel effet l'évolution du taux de change aura sur le coût total du contrat.

M. Davies: Par rapport à la signature d'origine du contrat, lorsque le cours du dollars pouvait être de 1.27 ou 1.28?

M. Hopkins: Oui.

[*Texte*]

Mr. Davies: Okay. The only general piece of information I can give in relation to the question that you asked is that a one cent change in the dollar, Canadian versus American, equates to about $12 million on our total capital program.

For example, if we estimated a year's capital at $1.37 American, and it went to $1.38, that would be a $12 million impact on our total budget for a year.

Mr. Hopkins: With regard to the tribal class destroyers, does the refit of these destroyers, and the refit emphasis upon air defence, mean that we are changing this aspect of the navy's role from one of anti-submarine to anti-aircraft? What is the real purpose of this?

Gen Thériault: Not at all, Mr. Chairman. The improved capabilities or the new capabilities that are going to be developed in the tribal class, in the connection that Mr. Hopkins raises, is reflective of the changing nature of the threat.

There is growth and significance of an air threat, and the consequent absence of a capability in the tribal must be corrected for the years ahead, for the second half of the life of those ships.

It is not conceivable really to employ those ships effectively in their primary ASW mission, escort mission, in the next 15 years without an air defence capability.

In the case of the tribals, of course, the capability will be more than merely a specific point defence for the ship itself. It will consist of a supportive air defence capability, which will enable the vessels really to operate as a task group lead ship, a Canadian task group lead ship in the pursuit of the escort or ASW mission. This will enable the lead ship, the *Tribal*, to give supportive air defence protection to a large radius of an operating area around her, to other ships within that immediate operating radius.

• 1850

Mr. Hopkins: You are really attempting to enlarge the role, then. That is really what you are saying.

Gen Thériault: Only to the extent, Mr. Chairman, that the ships will have the additional capability of properly discharging the role of a lead ship in the Canadian task group.

The Chairman: Thank you, Mr. Hopkins. I would like to get back to Mr. McKinnon.

Mr. McKinnon: Thank you, Mr. Chairman. There are a couple of administrative things I would like to ask about. I notice in the *Minutes of Proceedings and Evidence* of our meeting on April 15 that the chairman said:

> Before we go to the next witness, I would ask that the projections that Mr. McKinnon has asked for be appended to the minutes of the meeting so everybody can have them.

[*Traduction*]

M. Davies: D'accord. Le seul renseignement que je puisse vous donner immédiatement c'est que pour chaque augmentation ou diminution de 1 cent du cours du dollar canadien entraîne une différence de quelque 12 millions de dollars dans le total de notre programme d'investissements.

Par exemple, si nous avons estimé les dépenses de l'année au titre du programme en tablant sur un cours de 1.37 américain, si ce cours passe à 1.38, cela entrainera une différence de 12 millions dans notre budget total de l'année.

M. Hopkins: En ce qui concerne les destroyers de la classe Tribal, est-ce que la réfection de ces navires mettant l'accent sur la défense aérienne signifie que la mission première de ces éléments cesse d'être la lutte anti-sous-marins pour devenir la lutte anti-aérienne? Quel est l'objectif de tout ceci?

Gén Thériault: Pas du tout, monsieur le président. La capacité nouvelle que nous donnons aux navires de la classe Tribal reflète le changement de nature de la menace.

La menace aérienne croît en importance, si bien qu'il nous faut rectifier l'absence de capacité anti-aérienne de ces navires pour les années à venir, c'est-à-dire la deuxième moitié de la durée de vie de ces navires.

Il n'est pas concevable d'employer efficacement ces navires, durant les 15 prochaines années, à leur mission première de lutte contre les sous-marins et de mission d'escorte sans leur donner une capacité de défense aérienne.

Dans le cas des navires de cette classe, évidemment, il ne s'agira pas seulement d'une défense ponctuelle spécifique du navire lui-même. Ils auront une capacité de défense aérienne d'appui qui permettra à ces navires de fonctionner comme navire amiral d'une flottille engagée dans une mission d'escorte de combat anti-sous-marins. Cela permettra au navire amiral, le *Tribal*, de protéger contre les attaques aériennes dans un grand rayon autour de lui les autres navires qui s'y trouvent.

M. Hopkins: Vous essayez donc de donner plus d'ampleur à ce rôle, n'est-ce pas? C'est bien ce que vous me dites?

Gén Thériault: Monsieur le président, seulement dans la mesure où les bateaux auront la capacité supplémentaire de remplir comme il se doit le rôle de navire amiral dans la flottille canadienne.

Le président: Merci, monsieur Hopkins. Je voudrais revenir à M. McKinnon.

M. McKinnon: Monsieur le président, merci. Il y a quelques questions administratives que je voudrais soulever. Je remarque que dans les *Comptes rendus et témoignages* de notre réunion du 15 avril, le président dit:

> Avant de passer à notre prochain témoin, j'aimerais que vous acceptiez que les projections demandées par M. McKinnon soient consignées à l'annexe de notre compte rendu afin que tout le monde puisse en prendre connaissance.

[*Text*]

I then said we should wait until I got them and then we would append them, and you said: "Indeed". Well, they are not appended and I do not have them, and I am curious as to why.

The Chairman: Mr. McKinnon, you are asking where they are. You asked for them and they have not come. I am not aware that we have received them either, so they still have not come. We will hasten that.

Mr. McKinnon: Would you mind? I would appreciate it very much. It seems to me that in three weeks the Department of National Defence ought to be able to produce a simple chart.

Mr. J. Anderson (Assistant Deputy Minister (Policy), Department of National Defence): Mr. Chairman, I can shed a little bit of light on that. They will be ready to be tabled when Mr. Andre appears on May 8.

The Chairman: That is Thursday.

Mr. Anderson: Yes.

Mr. McKinnon: Mr. Andre was here the night this promise was made that they would be appended to the *Minutes of Proceedings and Evidence*.

I just attended a meeting of the NATO Parliamentarians Association, where we were coaxed to try to sell Goose Bay as a good place for NATO to train. Mr. Hicks has brought this up at the meeting, with what I thought were rather inconclusive answers being supplied. I wonder if the chief could possibly put on record that indeed the Government of Canada does want to have Goose Bay, Labrador, as the subject of an agreement between Canada and the rest of NATO as a fighter training base.

I am waiting for the answer, General.

Gen Thériault: Thank you, Mr. Chairman. I believe that position on the part of Canada is well known, Mr. Chairman. A great deal of work has taken place already to make that known. Preparatory work has taken place at staff level. Military staffs from National Defence Headquarters have travelled to Europe and briefed the air staffs of all the potential client nations. Our ambassador at NATO has been briefed on it. The availability of Goose Bay and its suitability for the role suggested by Mr. McKinnon is well known, and I believe the strong interest of the Government of Canada in making it Goose Bay is well known by the NATO authorities.

A NATO inspection team has also travelled to Goose Bay to evaluate the airfield in terms of its suitability for a NATO tactical air weapons training centre and an eventual decision will be rendered, I think, in full cognizance of both the disposition of the government to make the field a base available and of the suitability and the merits of the location for that role.

Mr. McKinnon: It does seem that everybody is being told this except this committee.

[*Translation*]

J'ai alors répliqué que nous devrions attendre de les avoir obtenues pour prendre la décision de les annexer et vous avez dit: «en effet». Toutefois, elles ne sont pas annexées, je ne les ai pas, et j'aimerais savoir pourquoi.

Le président: Monsieur McKinnon, vous me demandez où elles se trouvent. Vous les avez demandées et vous ne les avez pas reçues. Que je sache, nous ne les avons pas reçues non plus, elles ne sont pas arrivées. Nous allons faire le nécessaire.

M. McKinnon: Auriez-vous la bonté de le faire? Je vous en serais très reconnaissant. Il me semble que le ministère de la Défense nationale a eu assez de trois semaines pour préparer un simple tableau.

M. J. Anderson (sous-ministre adjoint (politique) ministère de la Défense nationale): Monsieur le président, je puis vous donnner quelques explications. Ces projections seront prêtes à être déposées quand M. Andre comparaîtra le 8 mai.

Le président: C'est jeudi.

M. Anderson: C'est cela.

M. McKinnon: M. Andre était ici le soir où on m'a promis de les annexer aux *Comptes rendus et témoignages*.

Je viens d'assister à une réunion de l'Association des parlementaires de l'OTAN où on nous a exhortés à proposer Goose Bay comme endroit idéal pour un camp d'entraînement de l'OTAN. M. Hicks a proposé cela à la réunion mais à mon avis, les arguments que nous avons entendus étaient peu percutants. Le chef de l'État-major pourrait-il nous confirmer que le gouvernement du Canada veut effectivement que Goose Bay, au Labrador, fasse l'object d'une entente entre le Canada et les autres pays de l'OTAN pour qu'on y installe un camp d'entraînement pour chasseurs.

Général, j'attends votre réponse.

Gén Thériault: Merci, monsieur le président. Monsieur le président, je crois que la position du Canada est bien connue. Nous avons fait de gros efforts pour la faire connaître. Le travail préparatoire a déjà été fait par le personnel. Le personnel militaire du quartier général de la Défense nationale s'est rendu en Europe et a renseigné les États-majors aériens de tous les pays clients potentiels. Notre ambassadeur à l'OTAN a été renseigné. Le fait que Goose Bay soit disponible et convienne au rôle décrit par M. McKinnon est bien connu et je pense que le gouvernement du Canada a annoncé clairement que les projets envisagés pour Goose Bay l'intéressaient vivement et qu'il en a fait part aux autorités de l'OTAN.

Un groupe d'inspection de l'OTAN est venu à Goose Bay pour prendre connaissance du terrain d'aviation afin d'en déterminer la possibilité d'en faire un centre d'entraînement pour les armes aériennes tactiques de l'OTAN. On prendra donc une décision en temps voulu en plein connaissance de cause, sachant bien que le gouvernement est prêt à faire de ce terrain d'aviation une base puisqu'elle est disponible, qu'elle convient, et qu'elle offre les avantages nécessaires pour cette fonction.

M. McKinnon: Je pense que personne ne sait cela sauf les membres du Comité qui viennent de l'apprendre.

[*Texte*]

• 1855

We are not arguing about the qualities of the base at all. I believe it is an opinion shared by people in the committee that it is an excellent training base and excellent for the purpose. But we do seem to have a difficult time in having anybody in a responsible position state that yes, indeed, Canada would like to rent it to NATO.

Gen Thériault: I am sorry, that is not my understanding. I have been in the presence of the Minister when the Minister has made this abundantly clear, in Brussels, with his colleagues. I am not aware that there is any ambiguity anywhere as to the position of our government in this respect and as to the availability of the airfield for that purpose. Moreover, I have tried to convey that we have taken and are taking every reasonable step in order to pave the way so that our interests in this respect should be properly supported and should come to fruition.

Mr. McKinnon: And as far as you know, that is a policy of the government?

Gen Thériault: Absolutely, sir, yes.

Mr. McKinnon: I would like to move on to the LLAD contract. I would like to ask if the department is trying to have included in the contract some form of guarantee that future sales of the ADATS system will result in its manufacture in Canada.

Mr. E. J. Healey (Assistant Deputy Minister (Matériel), Department of National Defence): As part of the proposal put forward by Oerlikon and Litton, they do include in the industrial benefits package offshore sales potential for the ADATS missile. They include that in the guaranteed portion of the contract—the guaranteed industrial benefit portion—as well as indicating that they would have over and above that some best efforts that they would see happening if indeed things go according to their business plan.

But the short answer to your question, Mr. McKinnon, is yes, there is a commitment on the part of Oerlikon, if the contract is entered into as it currently is written, to sell some of the ADATS offshore.

Mr. McKinnon: And that would lead to them making the ADATS in Canada, would it? Or is that going to happen anyway?

Mr. Healey: That would lead to making some of the systems and doing some of the systems integration in Canada; some of the radar and doing some of the system integration in Canada. The system would become a Canadian system, but not necessarily every part would be produced in Canada.

Mr. McKinnon: Still on the LLAD, can we be assured that the cost of it is not going to exceed $800 million in current-year dollars and that it will include all of the roles that it was originally intended to fulfil, as an absolute requirement in the LLAD?

Mr. Healey: I cannot at this point provide that assurance. The negotiations are going on with the contractor on price, delivery, and capability, and until those are completed I could

[*Traduction*]

Personne ne conteste les qualités qu'offre la base. Je pense ici exprimer l'opinion de tous les membres du Comité car il s'agit d'une excellente base d'entraînement, qui convient très bien à cette utilisation. Il semble cependant que nous ayons du mal à obtenir des autorités la confirmation que le Canada est prêt à la louer à l'OTAN.

Gén Thériault: Excusez-moi, je ne vois pas les choses de la même façon. J'étais là quand le ministre l'a dit très clairement à ses collègues à Bruxelles. Que je sache, il n'y a pas d'ambiguïté quant à la position de notre gouvernement à cet égard et quant à la disponibilité du terrain d'aviation à cette fin. En outre, j'ai essayé d'expliquer que nous avons pris toutes les mesures, et nous continuons de le faire, pour obtenir l'appui nécessaire à cet égard et pour que nos efforts soient fructueux.

M. McKinnon: Selon vous, ce serait alors la politique du gouvernement, n'est-ce pas?

Gén Thériault: Tout à fait.

M. McKinnon: Je voudrais passer maintenant au contrat des DABA. J'aimerais savoir si le ministère tente d'inclure dans le contrat des clauses garantissant que les ventes futures du système ADATS aboutiront à sa fabrication au Canada.

M. E.J. Healey (sous-ministre adjoint (Matériel), ministère de la Défense nationale): Dans la proposition présentée par Oerlikon et Litton, on trouve des clauses au chapitre des avantages industriels prévoyant un potentiel de ventes à l'étranger de missiles ADATS. Cela vient s'ajouter à la partie garantie du contrat, c'est-à-dire les avantages industriels garantis, et cela signifie qu'en plus de ce qui est garanti, on ferait tous les efforts pour la réalisation de ces ventes si effectivement les choses se déroulent suivant le plan prévu.

Monsieur McKinnon, brièvement on peut vous répondre qu'il y a effectivement de la part de Oerlikon un engagement pour vendre des ADATS à l'étranger si le contrat se réalise tel qu'il est établi.

M. McKinnon: Cela veut dire que les ADATS seront tôt ou tard fabriqués au Canada, n'est-ce pas? Le seront-ils?

M. Healey: Cela signifie que certaines composantes des systèmes seront fabriquées ici et qu'une partie du montage sera fait au Canada. Une partie des radars et une partie du montage seront faits au Canada. Le système serait dès lors un système canadien, ce qui ne signifie pas qu'obligatoirement toutes les pièces seront fabriquées ici.

M. McKinnon: À propos de la DABA, peut-on nous garantir que le prix de revient ne dépassera pas 800 millions de dollars en dollars courants et que cela va englober tous les rôles prévus au départ, en tant que condition inaliénable?

M. Healey: Pour l'instant, je ne peux pas vous donner cette garantie. Les négociations se poursuivent avec l'entrepreneur sur le prix, la date de livraison, la capacité, et tant qu'elles ne

[*Text*]

not give any commitment as to the outcome of those negotiations.

Mr. McKinnon: But so far in your negotiations you are being . . . it seemed to me that two main roles will be airfield protection and to protect our brigade, if deployed, in Norway, plus I presume the one that is currently at Lahr. This will require three different roles at the same time, or three different possible scenes of action. Is it still the intention to have it able to do both?

• 1900

Mr. Healey: Mr. Chairman, it is the intention and the basis on which we are negotiating to carry out the roles for the brigade in Europe: the two airfields in Europe, and the CAST combat brigade for north Norway, as well as sufficient equipment for training here in Canada.

Mr. McKinnon: I noticed when the Prime Minister was speaking the other day about the white paper— maybe that forum I am asking for will be appended to the white paper, Mr. Chairman—he mentioned that we could not get everything we had hoped to get. I am wondering if the department were presented with a smaller budget for the LLAD if they have done any thinking about restricting it to a single role? I understood there would be some kind of a saving there if they did.

Gen Thériault: We have not, up to this point, envisaged that, Mr. Chairman, for the simple reason that both requirements are indeed very, very crucial. The growth of the air threat and its capability and its sophistication simply dictates that if we are to continue to be committed operationally in Europe we must have the means, the wherewithal, to defend those airfields, those very valuable aircraft we are placing on two airfields in West Germany now, and also to afford low-level protection for our field forces committed in north Norway and in the central region.

Mr. McKinnon: For the first question following that answer, where are the two airfields, or are you free to tell that?

Gen Thériault: The airfields, Mr. Chairman, are Baden Soellingen, which we have occupied, of course, since 1953, and the Lahr airfield. These would be the two emplacements for the airfield defence.

Mr. McKinnon: How many weapons are you going to have in this contract?

Gen Thériault: We could possibly talk of total numbers of systems, but I would rather not get into specifics of actual weapon system emplacements around the airfields.

Mr. McKinnon: Well, let us talk of number of systems, then.

Gen Thériault: Could I ask Mr. Hampson to provide a summary of the total systems that are envisaged under the contract.

[*Translation*]

seront pas terminées, je ne puis pas m'engager quant à leur issue.

M. McKinnon: Jusqu'à présent dans les négociations vous . . . Il me semble que les deux principaux rôles seront la protection du terrain d'aviation et celle de notre brigade, quand elle sera déployée, en Norvège, à quoi s'ajouterait, je suppose, la protection de Lahr. Cela fait donc trois rôle différents, simultanément, c'est-à-dire trois champs d'action potentiels différents. A-t-on toujours l'intention de maintenir les choses telles quelles?

M. Healey: Monsieur le président, c'est dans cette optique que nous négocions pour arrêter les rôles de la brigade en Europe: les deux terrains d'aviation en Europe, de même que la brigade CTAM pour le nord de la Norvège, et à cela s'ajoute le matériel nécessaire à l'entraînement au Canada.

M. McKinnon: L'autre jour, le premier ministre parlant au sujet du Livre blanc, a dit qu'il n'avait pas pu obtenir tout ce qu'il souhaitait—monsieur le président, ce que j'ai demandé sera peut-être annexé au Livre blanc—si on lui donnait un budget inférieur pour la DABA, le ministère envisagerait-il de réduire ces rôles à un rôle unique? J'ai cru comprendre qu'on épargnerait de l'argent en procédant ainsi.

Gén Thériault: À ce jour, monsieur le président, nous n'avons pas envisagé de procéder ainsi pour la bonne raison que les deux exigences sont cruciales. La menace aérienne ne cesse de s'accentuer et elle atteint de telles proportions que, pour continuer à être engagés de façon opérationnelle en Europe, nous sommes forcés d'avoir les moyens et le matériel nous permettant de défendre ces terrains d'aviation, ces avions très coûteux que nous plaçons actuellement en Allemagne de l'ouest de même que les moyens de protéger à basse altitude nos fantassins postés dans le nord de la Norvège et dans la région centrale.

M. McKinnon: Je vous demanderai donc où sont situés ces deux terrains d'aviation? Pouvez-vous nous le dire?

Gén Thériault: Monsieur le président, il s'agit du terrain d'aviation de Baden Soellingen, que nous occupons depuis 1953 et de celui de Lahr. Il s'agit donc de la défense de ces deux terrains.

M. McKinnon: Combien d'armes ce contrat vous fournira-t-il?

Gén Thériault: Il vaudrait mieux parler du nombre total de systèmes mais je préférerais ne pas vous donner de détails sur l'emplacement précis des systèmes autour des terrains d'aviation.

M. McKinnon: Parlons donc du nombre de systèmes alors.

Gén Thériault: Je vais demander à M. Hampson de vous donner un résumé du nombre total de systèmes prévus dans le contrat.

[*Texte*]

Mr. D.V. Hampson (Project Manager, LLAD, Department of National Defence): Forty systems will be involved in the contract.

Mr. McKinnon: And they will be at one, two, three, four different locations. If everybody got their share it would be 10 each.

Mr. Genoni, who seems to have been the spokesman for the military products division, made a statement, a rather curious one, about being a first buyer. He said:

> Being the first buyer of anything may involve a certain calculated risk of a very general nature. However, this is more than balanced by the potential benefits.

Canada has found out, really through considerable cost, the danger of being the first buyer of things. We can think of the *Bras d'Or* for one, I suppose, How does the department and the project officer feel about this, it being a first buyer?

Mr. Hampson: Mr. Chairman, when we evaluated the systems, we felt the risk of the Oerlikon system was very low. It is new technology, and whenever you buy new technology you are going to have some risk, but then the other systems would have to be retrograded up to the new technology, annd so you would have the same risk in other systems that were involved that we were able to look at through the years. We feel the risk is very low, and we rated it as low.

Mr. McKinnon: But this is the most advanced state of the art anywhere, is it?

Mr. Hampson: At this point we feel this is the most advanced state of the art of this sort of system for low level air defence.

Mr. McKinnon: I was informed that during the tests running up to its present state, in one testing they fired 39 missiles and had a success rate in excess of 83%, which would indicate 6 missiles went awry or misfired, or something. Have you heard of this?

• 1905

Mr. Hampson: For each of these systems, when they fire they test a certain thing on the system and not necessarily the whole system gets tested. In the first 36 missiles they had a high rate of success in all the different systems. They will be going through another set of testings at Suffield some time in the next two months. Right now we are very pleased at the high rate in the initial things. Something might have gone awry in some specific component, but not necessarily on the whole missile. So it was not a complete loss of 6 missiles as such.

Mr. McKinnon: Could you tell us how many systems Oerlikon are planning to produce in their production line in Europe in the foreseeable time?

Mr. Hampson: I do not believe they are going to produce any of that system in Europe because we will have the world mandate for Oerlikon production of the ADATS in Canada and the U.S.A. will also have their own mandate for their own systems. But you are looking at a world mandate of 300 to 400

[*Traduction*]

M. D.V. Hampson (directeur de projet, DABA, ministère de la Défense nationale): Le contrat prévoit 40 systèmes.

M. McKinnon: Est-ce qu'on les regroupera tous à un, deux, trois ou quatre endroits? Si chaque endroit recevait une part égale, cela ferait 10 chacun.

M. Genoni, qui semble avoir été le porte-parole de la division des produits militaires, a fait une déclaration plutôt singulière à propos de la situation de premier acheteur. Il a dit:

> Le premier acheteur de tout produit court généralement un risque calculé. Toutefois, ce risque est plus que contré par les avantages potentiels.

Le Canada a découvert, et cela lui a coûté très cher, le danger d'être le premier acheteur dans certains cas. Qu'on se rappelle l'histoire du *Brador*. Comment le ministère et le directeur de projet voient-ils les choses dans ce cas-ci?

M. Hampson: Monsieur le président, quand nous avons évalué les systèmes, nous avons conclu que le système Oerlikon présentait très peu de risques. Il s'agit d'une nouvelle technologie et il est vrai que quand on achète une nouvelle technologie, on court certains risques. Toutefois, les autres systèmes que nous possédons devraient être reconvertis pour atteindre le niveau de la nouvelle technologie si bien que les mêmes risques surgiraient au fil des ans. Nous avons abouti à la conclusion, que les risques sont très faibles.

M. McKinnon: Mais il s'agit là du dernier cri, n'est-ce pas?

M. Hampson: Pour l'instant, nous pensons que c'est le dernier cri dans ce genre de système pour la défense aérienne à basse altitude.

M. McKinnon: On m'a dit que pendant les tests, on a lancé 39 missiles et que le taux de succès dépassait 83 p. 100, ce qui signifie que six missiles se sont perdus ou ont échoué. Le saviez-vous?

M. Hampson: Pour chacun de ces systèmes, quand on fait les tests, c'est un élément qui est vérifié et pas nécessairement tout le système. Dans le cas des 36 premiers missiles, nous avons obtenu un taux très élevé de succès pour les divers éléments. Il y aura une autre batterie de tests à Suffield d'ici deux mois. Actuellement, nous sommes satisfaits du taux élevé de succès au départ. Il y a peut-être quelque chose qui n'a pas marché dans le cas d'une composante particulière, mais cela ne met pas forcément tout le missile en cause. Il n'y a donc pas eu perte sèche de six missiles.

M. McKinnon: Pouvez-vous me dire combien de ces systèmes Oerlikon envisage de produire en Europe dans un avenir immédiat?

M. Hampson: Je ne pense pas que l'on produise de ces systèmes en Europe car nous aurons le mandat mondial pour la production Oerlikon des ADATS et les États-Unis auront leur propre mandat pour leurs propres systèmes. Toutefois, il existe un mandat mondial pour la production de 300 à 400 systèmes,

[*Text*]

systems, and possibly the same in the United States, where we would also get some percentage of a second source if the Americans buy them.

The Chairman: Mr. McKinnon, you are out of time. Have you a short one?

Mr. McKinnon: I will quote from Genoni again. He said:

> We shall handle the initial production of the ADATS missile in our own facilities, yet we will set up a second missile production line in Canada.

That does not seem to agree with what you have just told me.

Mr. Hampson: That is just the missile itself. They have produced the first 30 to 40 missiles. They are doing them in there now, but in the eventual end the missiles will be . . . as I think Mr. Healey said before, most of the parts will be produced in Canada and put together in Canada. Some missiles may still be made in Switzerland, but generally speaking the production of the systems will be in Canada and the United States.

Mr. McKinnon: Thank you very much.

The Chairman: Mr. Hicks.

Mr. Hicks: I would like to get back onto the Goose Bay, Labrador tactical fighter and training base situation again. The evening I began questioning on it, if I remember correctly, it was the associate minister. Is that right? Yes? Thanks.

Is it true that the decision is going to be announced next fall as to whether or not our base or the Turkey base will be accepted?

Gen Thériault: That is my understanding, yes.

Mr. Hicks: Right now, Great Britain, Germany and the United States have been using it as a tactical fighter and weapons base and I understand that the Netherlands has signed a memorandum of understanding. So that is four countries presently using that facility. Is that right?

Gen Thériault: The Netherlands has not yet signed the memorandum of understanding. The plan is for the Netherlands, possibly with a Belgian contingent in co-operation, to come to Goose Bay with an initial trial deployment in the summer of 1986, for the first time. We are very optimistic that they will find the experience extremely satisfactory and that that will lead to them formally joining the co-operative agreement and becoming participants in the MOU.

Mr. Hicks: Do you have anyone from your department monitoring exactly what Turkey is doing to try to sell their site? In other words, we know that Turkey is using very aggressive sales techniques: are you people aware of everything they are doing?

Gen Thériault: I do not know whether we are aware of everything that a competing country might be doing, but I have a senior officer who represents me to the military committee at the alliance. We have an ambassador at NATO. We have staff in Brussels, and there are specific officers within the air staff within my own headquarters here in Ottawa who

[*Translation*]

et un nombre équivalent aux États-Unis, pour lesquels nous obtiendrons un pourcentage de deuxième source si les Américains les achètent.

Le président: Monsieur McKinnon, votre temps est écoulé. Avez-vous une brève question à poser?

M. McKinnon: Je voudrais citer M. Genoni de nouveau. Il a dit:

> Nous allons nous occuper de la production initiale des missiles ADATS dans nos propres installations, mais nous ajouterons une deuxième unité d'exploitation au Canada.

Cela ne semble pas cadrer avec ce que vous venez de me dire.

M. Hampson: Il s'agit dans ce cas-là du missile lui-même. On a produit les 40 premiers missiles. C'est ce que l'on fait actuellement mais au bout du compte, les missiles seront . . . comme l'a dit M. Healey tout à l'heure, la plupart des pièces seront produites au Canada et les missiles seront assemblés ici. Certains missiles seront quand même fabriqués en Suisse mais en règle générale, la production se fera au Canada et aux États-Unis.

M. McKinnon: Merci beaucoup.

Le président: Monsieur Hicks.

M. Hicks: Je voudrais revenir à la base d'entraînement et au chasseur tactique de Goose Bay au Labrador. Quand j'ai commencé à poser des questions là-dessus, si je me souviens bien, c'est le ministre associé qui comparaissait. Est-ce que je me trompe? C'est cela, n'est-ce pas? Merci.

Est-il vrai que la décision sera annoncée l'automne prochain quant au choix de notre base ou de la base turque?

Gén Thériault: C'est ce que je crois savoir.

M. Hicks: Actuellement, la Grande-Bretagne, l'Allemagne et les États-Unis utilisent cette base pour les chasseurs et les armes tactiques et si je ne me trompe, les Pays-Bas ont signé un protocole d'entente. Il y a donc quatre pays qui utilisent actuellement ces installations. C'est cela, n'est-ce pas?

Gén Thériault: Les Pays-Bas n'ont pas encore signé le protocole d'entente. On prévoit que les Pays-Bas, et avec eux un contingent belge en coopération, viendront à Goose Bay avec un déploiement initial à l'été 1986, pour la première fois. Nous espérons vivement que les Pays-Bas trouveront l'expérience profitable et que cela va les pousser à adhérer officiellement à l'accord de coopération, leur permettant de devenir participants à l'UOM.

M. Hicks: Quelqu'un au ministère surveille-t-il les activités de la Turquie pour essayer de vendre son emplacement? En d'autres termes, nous savons que la Turquie a recours à des techniques de vente très actives; est-ce que les gens du ministère savent ce que la Turquie fait?

Gén Thériault: Je ne sais pas si nous sommes au courant de tout ce qu'un pays concurrent peut tenter de faire, mais nous avons un cadre supérieur qui me représente au Comité militaire de l'Alliance. Nous avons un ambassadeur à l'OTAN. Nous avons du personnel à Bruxelles et il y a des officiers au sein de mon personnel aérien ici au quartier général d'Ottawa

[*Texte*]

are primarily concerned with this issue. We most assuredly follow it on a day-to-day basis indeed, and watch developments very carefully and would react at once to either counter any developments that would appear to possibly be negative or to enhance the prospects of our own proposal if some suitable opportunity also arose to do that.

• 1910

Mr. Hicks: Okay. I have been very interested in us pushing our base. I have been interested in this for six or seven months. I have just never had the feeling that we were out there selling it as agressively as we should be selling it. We will not talk about the rumours that come floating back, but we are all aware of some of the rumours that come floating back and the fact that perhaps we might lose the entire idea.

Would you be perfectly satisfied if perhaps these four countries and perhaps one or two additional ones continued to use Goose Bay and other countries decided to use the Turkey site, therefore both countries getting a piece of the action?

Gen Thériault: The position we have taken, Mr. Chairman, is that the capacity of Goose Bay, which has a very substantial infrastructure, would be up to meeting the requirements of both the bilateral partners, users that have using Goose Bay now, and the needs of the NATO tactical air weapons training center. However, should the latter facility not be allocate to Canada as such, we believe that the bilateral arrangements we have now with the United States, with the United Kingdom, with Germany—and hopefully in the future to include as well The Netherlands, and possibly Belgium—will cover the middle to longer term, and assure a fairly high rate of military usage of that airfield which will achieve to some degree the objectives that we set for ourselves in this project.

Mr. Hicks: All right. I am glad to hear that. It may explain to me why we are not out selling as aggressively as I would like to see us out selling it.

Now, my question to the associate minister was whether he would agree that there should be some lobbying done at the political level. I believe his answer to do that, as Mr. McKinnon has suggested from the record, is, yes, he thinks that would be a good idea. Do you see the need for a combination of political and military people doing some more lobbying and selling in the next three months? The reason I ask that question is that the decision is going to be announced. It it not going to be made next fall. The decision allegedly is going to be announced next fall. The decision is being made now.

Gen Thériault: That is a fine judgment that Mr. Hicks is asking me to make there, Mr. Chairman. I think every reasonable step required has been taken, and those steps are being taken now. It could be that possibly "rather more aggressive lobbying" might be in order. However, we have the benefit of advice of an ambassador who is on the spot in Brussels, who is very, very much aware of the details of the proposal and of what is at stake, who follows it from day to day and who very much has his ear to the ground.

[*Traduction*]

qui s'occupent en priorité de cette question. A n'en pas douter, nous suivons l'évolution de la situation quotidiennement. Nous surveillons ce qui se passe avec attention et nous réagirions immédiatement pour contrer tout événement qui risquerait de nous nuire et, en contrepartie, pour faire le nécessaire afin d'augmenter nos chances de faire avancer notre propre proposition si un créneau s'offrait.

M. Hicks: Je vois. J'ai trouvé très intéressant que nous mettions notre base de l'avant. Il y a six ou sept mois que je m'intéresse au dossier. Je n'ai cependant jamais eu le sentiment que nous faisions tout ce qu'il fallait pour faire accepter notre proposition. Ne parlons pas des rumeurs qui nous parviennent, mais nous savons tous qu'elles existent et que nous risquons constamment de tout perdre.

Est-ce que vous trouveriez satisfaisant que ces quatre pays, auxquels s'ajouteraient un ou deux autres, continuent d'utiliser Goose Bay alors que les autres pays se dirigeraient vers la Turquie, ce qui signifierait que le gâteau serait partagé?

Gén Thériault: Monsieur le président, Goose Bay a une infrastructure estimable, et pourrait très bien répondre aux besoins des partenaires bilatéraux, c'est-à-dire ceux qui ont utilisé Goose Bay jusqu'à présent, et à ceux d'un centre d'entraînement pour armes aériennes tactiques de l'OTAN. Toutefois, si l'on choisissait de ne pas confier ce deuxième rôle aux installations canadiennes, nous pensons que les ententes bilatérales qui existent actuellement avec les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne et éventuellement les Pays-Bas, avec la Belgique peut-être, couvriront le moyen et le long termes et assureront à cet emplacement une utilisation militaire assez intensive permettant d'atteindre en partie les objectifs que nous nous somme fixés à son égard.

M. Hicks: Je vois. Je suis ravi d'entendre cela. Cela explique peut-être pourquoi nous ne nous démenons pas autant que je le souhaiterais pour faire valoir notre proposition.

J'ai posé une question au ministre associé et je lui ai demandé s'il estimait nécessaire des démarches à l'échelon politique. Comme l'a rappelé M. McKinnon, sa réponse a été qu'effectivement, il pensait que ce serait une bonne idée. Pensez-vous qu'il serait utile qu'une mission de représentants politiques et militaires fasse des démarches pour vendre notre proposition dans les trois prochains mois? Si je pose la question, c'est parce que la décision va être prise sous peu. Elle ne sera pas prise l'automne prochain. La décision sera annoncée l'automne prochain. C'est maintenant qu'on est en train de la prendre.

Gén Thériault: M. Hicks me demande de porter un jugement difficile ici. Je pense que toute mesure raisonnable nécessaire doit être prise mais nous en prenons actuellement. Il est possible qu'un peu plus d'«acharnement» soit souhaitable. Toutefois, nous pouvons compter sur les conseils d'un ambassadeur qui se trouve à Bruxelles même et qui connaît très bien les détails du dossier, l'enjeu, et qui suit quotidiennement l'évolution de la situation car son antenne est constamment ouverte.

[*Text*]

There appears to be an impression that we have not done a great deal about that, and that is not the case, Mr. Chairman. We were working on this project long before it became general knowledge and, with respect, before it seemed to have captured the interest of this committee. We have been working at this for years.

I would not want members of the committee to somehow remain under the impression that we have been quite casual and are not making our interests known in this respect. That is not the case.

• 1915

Mr. Hicks: I am very glad to hear that, General. You have reassured me.

I will change subjects and get back to the accident that took place at Halifax on April 3. I will read *The Globe and Mail* version of it, which may coincide with the facts:

> Investigators are blaming faulty ammunition for an April 3 misfire that injured 16 people aboard the destroyer *Saguenay*. Thirteen sailors and three civililan technicians received flash burns when the destsroyer's three-inch gun malfunctioned aboard the 30 year old destroyer *Saguenay*. All have recovered fully except a sailor who has some permanent damage to one eye.

Who did the investigation of the accident?

Mr. Bradley: *The Toronto Star*.

Gen Thériault: I will ask Mr. Healey to take that question.

Mr. Healey: The board of inquiry was set up by the Commander of Maritime Command, and both military and civilian officers of his command were involved in the board of inquiry.

Mr. Hicks: Okay. Does the manufacturer agree with the conclusions; have these been disussed?

Mr. Healey: I do not know the answer to your question, Mr. Hicks, specifically. The board of inquiry concluded, after examination and taking evidence, that neither the gun, nor the training, nor the procedures were at fault and they centred the investigation on the ammunition. They exhausted their knowledge of the problem and have since turned it over to National Defence Headquarters.

We are now conducting a further investigation into the ammunition, which includes the manufacturer, and we have not yet concluded that technical investigation. But we are bringing all the resources that we can to bear on it, including our own experts at Defence Reseaarch Establishment at Valcartier and the manufacturer. We hope, in the not too distant future, to be able to bring the matter to a conclusion, and at that time know what was the cause, if indeed it was the ammunition.

[*Translation*]

On a l'impression peut-être que nous n'avons pas fait grand-chose, mais c'est une fausse impression, monsieur le président. Nous travaillons à cette proposition depuis bien avant son annonce publique et, sauf le respect que je vous dois, bien avant que les membres du Comité s'y intéressent. Nous travaillons à ce dossier depuis des années.

Je ne voudrais pas que les membres du Comité gardent l'impression que nous avons fait les choses mollement et que nous ne faisons pas connaître notre intérêt. Ce n'est pas vrai.

M. Hicks: Je suis ravi d'entendre cela, général. Vous m'avez rassuré.

Pour changer de sujet, je voudrais revenir à l'accident qui a eu lieu à Halifax le 3 avril. Je vais vous citer le reportage qu'en fait le journal *The Globe and Mail* qui reflète peut-être la réalité:

> Les enquêteurs rejettent la faute sur des munitions défectueuses dans l'incident du tir avorté du 3 avril qui a blessé 16 personnes à bord du destroyer *Saguenay*. Treize marins et trois techniciens civils ont reçu des brûlures superficielles lors du mauvais fonctionnement d'un canon de trois pouces à bord du destroyer *Saguenay* en opération depuis 30 ans. Tous les blessés se sont remis de l'accident sauf un qui souffrira d'une infirmité permanente à l'oeil.

Qui a fait enquête après cet accident?

M. Bradley: Le *The Toronto Star*.

Gén Thériault: C'est M. Healey qui répondra à cette question.

M. Healey: La commission d'enquête a été nommée par le commandant du Commandement maritime et ce sont des officiers militaires et du personnel civil de son commandement qui ont mené l'enquête.

M. Hicks: Je vois. Est-ce que le fabricant accepte les conclusions de l'enquêteur? En a-t-on discuté?

M. Healey: Monsieur Hicks, je ne saurais répondre à votre question. Après avoir recueilli et examiné les preuves, la commission d'enquête a conclu que ni le canon, ni l'entraînement, pas plus que les procédures n'avaient fait défaut et c'est pourquoi elle a concentré ses efforts sur les munitions. La commission d'enquête a terminé son travail et depuis, elle a cédé ses responsabilités au quartier général de la Défense nationale.

Nous poursuivons l'enquête sur les munitions, et cela met en cause le fabricant. Nous n'avons pas encore terminé l'enquête technique. Toutefois, nous affectons toutes les ressources dont nous disposons à cette enquête, y compris nos propres experts au Centre de recherche pour la défense de Valcartier et le manufacturier. Nous espérons pouvoir sous peu conclure l'enquête et nous espérons avoir découvert à ce moment-là la cause, si en fait ce sont les munitions qui sont responsables.

[*Texte*]

Mr. Hicks: Is there similar ammunition in stock and are you still using similar ammunition, or is there some type of freeze put on it until this investigation is finished?

Mr. Healey: There is a considerable amount of the ammunition in stock and the Maritime Commander, as part of his conclusions of his board of inquiry, has for the moment prohibited further use until we come to some conclusion on the cause of the accident. We have isolated the particular lot number, both for the ammunition and for the primer that appears to be involved. We are working in that area.

Mr. Hicks: To what extent are manufacturers liable in matters like this? I am not familiar with this. I do not know if ammunition carries guaranties with it or not when you buy it.

Mr. Healey: I would sooner not speculate at this point, Mr. Hicks, because we are not conversant . . . Really, I do not know what the cause is and I think it would be premature to speculate on the relationship that the contractor might have to this particular accident.

Mr. Hicks: If you have isolated it down that far, then, you are not relating the accident to the age of the ship.

Mr. Healey: That is correct. We have isolated it to the ammunition and, at this point, it appears to be an isolated incident with the ammunition.

Mr. Hicks: Thank you very much.

The Chairman: Colleagues, if I may, I would like to bootleg a question for Mr. Hicks, a question on the subject of ammunition.

In my doubtful earlier life I was a weapons officer in the navy and responsible for a three-inch, 50 mm gun on a ship on the east coast. We had had it refitted, went to sea and were unable to hit anything with it. The fire control was blamed and I got rude messages from my superiors that we were not up to snuff. As an initiative on my own, I went and got the latest lot number of ammunition from a magazine, took it to sea and shot down two radar targets with it because I had been maintaining that there was nothing wrong with our gun but that the ammunition was faulty and you could hear the laughing all around the shores of Halifax. It was the last refuge of a rascal that he had blamed the tools when he could not get any results.

• 1920

With that recent evidence that the new ammunition worked, I made further representations ashore and, lo and behold, a message, within a week, came out to the fleet saying that all lot numbers of a certain number and below were to be landed as dangerous, which included every last round we had in our ship. A further investigation showed that the testing by the manufacturer, which was supposed to have been done over time, had somehow fallen into abeyance because somebody was not chasing the manufacturer.

[*Traduction*]

M. Hicks: Est-ce qu'il y a encore des munitions de ce genre en stock? Est-ce que vous utilisez toujours les mêmes munitions? Avez-vous décrété le gel de ces munitions jusqu'à ce que l'enquête ait abouti?

M. Healey: Nous avons une grande quantité de munitions en stock et le Commandement maritime, dans les conclusions de sa commission d'enquête, a interdit l'utilisation de ces munitions tant que nous n'aurons pas déterminé la cause de l'accident. Nous avons repéré le numéro de lot, pour les munitions comme pour l'apprêt qui semble aussi être en cause. Nous travaillons dans ce sens.

M. Hicks: Quelle est la responsabilité du manufacturier dans un cas comme celui-là? Je ne sais pas très bien à quoi m'en tenir. Je ne sais pas si les munitions sont garanties quand on les achète.

M. Healey: Monsieur Hicks, je voudrais m'abstenir de conjecturer pour l'instant car nous ne sommes pas versés . . . À la vérité, je ne connais pas la cause de l'accident et je pense qu'il serait prématuré de conjecturer sur le rôle éventuel de l'entrepreneur dans cet accident en particulier.

M. Hicks: Si vous en êtes arrivés à la conclusion que c'était là que le bât blessait, c'est dire que l'accident n'a rien à voir avec l'âge du navire.

M. Healey: C'est juste. Nous en avons conclu que c'étaient les munitions qui étaient en cause et, pour l'instant, il semble que ce soit un accident tout à fait isolé.

M. Hicks: Merci beaucoup.

Le président: Chers collègues, avec votre permission, j'aimerais glisser une question à l'intention de M. Hicks, une question qui a trait aux munitions.

Auparavant, j'étais artilleur dans la marine et responsable d'un canon de trois pouces, 50 millimètres, à bord d'un navire sur la côte Est. Nous l'avons fait vérifier, sommes partis en mer et avons été incapables d'atteindre quoi que ce soit. On a blâmé la télémétrie de tir et mes supérieurs m'ont enguirlandé parce que nous n'étions pas à la hauteur. À ce moment-là, j'ai pris l'initiative d'aller moi-même chercher le lot le plus récent de munitions que nous avions reçu, je suis sorti en mer et j'ai abattu deux cibles radars parce que depuis le début j'avais soutenu que ce n'était pas l'arme qui était en cause mais bien les munitions, et tout le monde à Halifax a bien rigolé. C'est la dernière défense du salopard qui blâme ses outils parce qu'il n'a pas pu en tirer de résultats.

Ayant ainsi la preuve que les nouvelles munitions étaient bonnes, j'ai continué à insister à la base et dans la semaine qui suivit un message nous parvint de la flotte disant que certains lots de munitions jusqu'à tel et tel numéro devaient être considérés comme dangereux et débarqués des navires, et toutes les munitions que nous avions à bord étaient dans le lot. Un complément d'enquête révéla que les essais faits par les fabricants, ou du moins qui étaient censés avoir été faits, avaient d'une façon ou d'une autre été pris à la légère parce que personne n'avait insisté auprès du fabricant.

[*Text*]

The system was at fault. I trust that this is not the case.

I do not expect anybody to be able to answer it off the top, but at some point in time I would be interested in finding out what the testing procedures are for ammunition in the fleet, because there is no question that we carry stock around for a long time and we land it, and we get it back, and we land it . . . It stays forever until somebody shoots it usually, and I would be interested to know what procedures are in place currently.

Mr. Healey: Without being specific about three-inch ammunition, in general terms all our ammunition is tested in our own establishment, the Proof Engineering Test Establishment. We check the ammunition, fire it by lot and ensure that the quality of the ammunition is not compromised. That procedure I think has been reinforced in recent years, going back some 5 or 10 years now where we are doing it more rigorously than we might once have done it. In a general sense, I could assure you that we are testing ammunition rigorously abnd continuously at our own establishment. So it is independent of the manufacturer.

The Chairman: Thank you.

I would like to ask just one further question, having to do with the patrol frigate building program. We have been made aware that there have been delays over time from the initial conception, and one of the things that this committee has also been told over time is that delays would entail penalties. We were told at an earlier hearing that the shipyard was going to make good on the additional costs as a result of having to replace certain metals, but when we are talking penalties are we talking penalties in excess of just producing acceptable material?

Mr. Healey: The contract between the Crown and the contractor is a very complex document containing many incentives and penalties. For a variety of items, including the delivery of the ships, there are specific penalties of specific dollars per week late. So, for example, if the ships are delivered so many weeks late, the contractor's price is reduced by the amount of the penalty contained within the contract. No matter what else occurs, he would of course pay that penalty for late delivery. That applies to ships and to some other end items that are within the contract.

The Chairman: We have ships in our inventory at present which in a perfect world would have been gracefully retired by now. The delay in the frigate program presumably requires that these aging ships be kept in service perhaps longer than we might otherwise have done. As part of the penalties that might be involved in this system, is it taken into account that we are indeed keeping aging ships going, perhaps at very considerable effort and expense, beyond the time we normally thought we might be able to get rid of them?

[*Translation*]

C'était donc le système qui était à blâmer et j'imagine que ce n'est pas le cas ici.

Je ne pense pas que quiconque puisse répondre spontanément, mais à un moment donné j'aimerais bien savoir quels sont les essais prévus pour les munitions destinées à la flotte parce qu'il ne fait aucun doute que nous gardons les nôtres beaucoup trop longtemps, nous les emmenons en mer, nous les débarquons, nous les rechargeons à bord et ainsi de suite . . . ces munitions font ainsi l'aller-retour à perpétuité jusqu'à ce que quelqu'un s'en serve et j'aimerais bien savoir quelles sont les procédures de vérification actuellement utilisées.

M. Healey: Sans vouloir être trop précis à propos de l'obus de trois pouces, d'une façon générale, toutes les munitions sont testées dans nos propres installations, le laboratoire d'essai de génie. Nous vérifions les munitions, nous prélevons des échantillons de lots avec lesquels nous faisons feu et nous vérifions donc si la qualité n'a pas souffert. C'est une procédure qui a même, je crois, été rendue plus sévère encore il y a quelques années et nous procédons d'une façon beaucoup plus rigoureuse maintenant, depuis cinq ou dix ans. D'une façon générale donc, je puis vous donner la garantie que les munitions sont soumises à des essais rigoureux dans nos propres installations et que c'est quelque chose qui se fait continuellement et qui n'a rien à voir avec le fabricant.

Le président: Je vous remercie.

J'aimerais poser une dernière question à propos du programme de construction de la frégate de patrouille. On nous a dit que depuis la phase initiale de conception il y avait eu des retards et le Comité a également appris notamment, à la longue, que tout retard se sanctionne par des pénalités. Nous avons ainsi entendu dire à une séance précédente que le chantier naval allait assumer les frais supplémentaires nécessités par le remplacement obligatoire de certaines tôles, mais lorsque nous parlons de pénalité, s'agit-il de quelque chose qui vient s'ajouter au simple fait de produire quelque chose d'acceptable?

M. Healey: Le contrat entre la Couronne et l'entrepreneur est un document très complexe qui fourmille d'incitatifs et de pénalités. Pour toute une gamme de choses, dont la livraison des bâtiments, le contrat prévoit expressément des pénalités financières à raison de tant par semaine de retard. Ainsi, si les bâtiments sont livrés x semaines en retard, le prix payé à l'entrepreneur est réduit d'un montant équivalant à la pénalité prévue au contrat. Quelle que soit la raison, c'est à lui à assumer la pénalité financière due au retard de livraison. Cela s'applique aux bâtiments ainsi qu'à certaines autres rubriques faisant partie du contrat.

Le président: Nous avons actuellement en stock des bâtiments qui, si le monde avait été parfait, auraient été depuis longtemps mis à la retraite. Les retards subis par le programme des frégates font, j'imagine, que ces bateaux vieillissants devront probablement être conservés en service plus longtemps que nous ne l'aurions fait sinon. Dans le cadre des sanctions prévues comme vous le disiez, a-t-on tenu compte du fait que cela nous oblige à garder d'autres bâtiments en service, ce qui coûte probablement beaucoup plus cher, au lieu de pouvoir nous en débarrasser?

[*Texte*]

• 1925

Mr. Healey: I guess the short answer to your question is that the Crown is bound by the provisions of the contract, and the matters outside the contract are not open to speculation or addition by the Crown, any more than matters outside the contract are open for the contractor. So the short answer to your question is that consequential damages, I think you are suggesting, would be limited to those contained within the contract, in this case specifically so many dollars per week for late delivery of a ship.

The Chairman: So am I to assume, then, that this was factored in as a consequence of late delivery of the new ships? Or was it not considered?

Mr. Healey: Mr. Chairman, I would assume in the negotiations the Crown attempted to get the best possible arrangement of penalties and bonuses that it could get at the time of the contract finalization, and the penalties for late delivery were primarily based on sufficiently severe penalties to ensure that the contractor was disciplined into bringing the product on on time; in other words, the penalties were sufficiently severe that he would want to conform to the delivery schedule.

The Chairman: In other words, the number-crunching in the department, were there to be further delays, may not in the final sum be fully compensated for by the shipyard?

Mr. Healey: That is correct.

Mr. McKinnon: Could I have a supplementary on that? Has anybody here seen this court of inquiry, or board of inquiry, that was held into the flashback, or premature explosion or whatever it was? Let us put it another way: has the board of inquiry arrived in Ottawa yet?

Mr. Healey: Yes, it has.

Mr. McKinnon: Maybe at our next meeting you could clarify a couple of points. One is was it a premature explosion just out of the gun, or was it within the gun barrel? The first thing I should ask is, is it fixed ammunition or not?

Mr. Healey: Yes, it is fixed ammunition. But the explosion took place within the gun, not outside the gun.

Mr. Skelly: Mr. Chairman, I would like to follow up by asking you, as chairman of the committee, whether the department has given a briefing to this committee on the status of the patrol frigate program, and some of the implications of . . . as I understand it, Bath Shipyards, from Bath, Maine, have taken over the basic direction of the program and there indeed will be some late deliveries and problems there.

The Chairman: To answer your question, Mr. Skelly, one of the things the committee would like to do is to go to Saint John to have a close look at it. I am advised that approval in principle has already been obtained. I have to make the

[*Traduction*]

M. Healey: J'imagine que la réponse la plus rapide à votre question est que la Couronne est liée par les dispositions contractuelles et que tout ce qui ne fait pas partie du contrat ne peut être invoqué par la Couronne, pas plus que par l'entrepreneur d'ailleurs. Pour répondre donc rapidement à votre question, tout préjudice corollaire, comme vous le disiez, se limite à ce que prévoit le contrat, en l'occurrence une certaine somme par semaine de retard de livraison.

Le président: Je dois donc conclure que la chose a été calculée au nombre des conséquences de retard de livraison, ou me trompais-je?

M. Healey: Monsieur le président, j'imagine qu'au cours des négociations la Couronne s'est efforcée d'obtenir le meilleur régime de primes et de sanctions possible pour elle, au moment de la signature du contrat, et que les pénalités prévues en cas de retard de livraison sont suffisamment rigoureuses pour que l'entrepreneur soit puissamment motivé pour faire ses livraisons à temps; en d'autres termes, que ces sanctions soient suffisamment lourdes pour qu'il ait vraiment intérêt à respecter son échéancier de livraison.

Le président: En d'autres termes, avec tout ce broyage de chiffres qui se fait au ministère, s'il y a d'autres retards, le chantier naval n'aura peut-être pas à payer une indemnité équivalant au préjudice.

M. Healey: C'est bien cela.

M. McKinnon: Pourrais-je poser une question supplémentaire à ce sujet? Est-ce que quelqu'un a vu le tribunal d'enquête ou la commission d'enquête qui a été saisi de l'incident, de l'explosion prématurée, j'ignore ce qui s'est passé? Ou, pour poser la question sous un autre angle: est-ce que la commission d'enquête est déjà arrivée à Ottawa?

M. Healey: Oui.

M. McKinnon: À la prochaine réunion nous pourrions peut-être éclaircir une ou deux choses. En premier lieu, s'agissait-il d'une explosion prématurée juste à la sortie du canon ou d'une explosion de l'obus dans le canon proprement dit? Mais je devrais commencer par demander s'il s'agit d'une munition à douille fixe.

M. Healey: C'est cela. Toutefois, l'explosion s'est produite dans le canon et non pas à l'extérieur de celui-ci.

M. Skelly: Monsieur le président, j'aimerais dans la même veine vous demander, vous qui présidez nos travaux, si le ministère a organisé une séance d'information à notre intention à propos de l'état d'avancement du programme de la frégate de patrouille et de certaines des retombées de . . . si j'ai bien compris, les chantiers navals de Bath, dans le Maine, ont essentiellement pris en charge la réalisation du programme et il y aura de toute évidence des retards de livraison et d'autres problèmes.

Le président: Pour répondre à votre question, monsieur Skelly, le Comité aimerait entre autres se rendre à Saint-Jean pour étudier les choses de plus près. On me dit que nous avons déjà en principe l'autorisation de le faire. Il faut que je procède

[*Text*]

appropriate representations in the House tomorrow to formalize it. In anticipation of being able to visit Saint John a week this coming Wednesday, we are endeavouring to set up a briefing for the committee a week tomorrow—that is, Tuesday, the day before we are scheduled to go; a briefing here in Ottawa, with appropriate departmental personnel—so that we are reasonably familiar with the program and can ask the appropriate questions when we get to Saint John.

Mr. Skelly: So you are anticipating a briefing from the department on May 13, and then travel to Saint John on the afternoon of May 14.

The Chairman: On the afternoon of May 14, and returning on May 15. That is the proposal.

Mr. Skelly: I am not certain how the Aurora program works on the west coast; the anti-submarine role. I understand it is integrated with a program with the United States that involves U.S. aircraft in the Aleutian chain, Hawaii, and San Francisco. Is it possible to give an indication of how we, as Canadians, are involved or integrated into that program, where the basic decision-making lies, where the tasking of Canadian Forces comes from? Those are our aircraft in the assignments they have. And where the basic decisions are made about tasking those aircraft or responding to any threat that occurs? Can you give just a quick overview of that program and how it is integraged with the U.S.?

• 1930

Gen Thériault: If the committee were interested, Mr. Chairman, we would be happy to provide a properly structured briefing to the committee on Canadian maritime operations on the west coast. But basically the short answer to Mr. Skelly's question is that the operations are controlled by the Canadian Armed Forces in Canada as a function of operational requirements.

There is, however, as he has indicated, close co-operation with the United States Navy Third Fleet on the west coast. And a co-operative approach is taken really to the operational work in the northeastern sector of the Pacific, in much the same way as we co-operate within the NATO operational command structure in the north Atlantic, we ourselves having a specific responsibility for the northwestern sector of the Atlantic which is the operational responsibility of the commander of Maritime Command in a NATO subordinate commander capacity.

Mr. Skelly: Mr. Chairman, could I ask where the basic overall plan for the north Pacific is developed? It certainly would not make much sense, it seems to me, to develop one sector without considering the entire region. Is there a place in which these integrated or co-operative plans are drawn together and somebody who oversees the interplay of the—I guess there are four basic units to it—is there somewhere where this co-ordinating and integrating occurs?

[*Translation*]

aux formalités d'usage à la Chambre demain pour rendre la chose officielle. Mais en attendant de pouvoir nous rendre à Saint-Jean, mercredi en huit nous allons tenter d'organiser une réunion d'information pour le Comité—ou plutôt cette séance aura lieu le mardi, le jour qui est censé précéder notre départ. Nous aurons une réunion d'information à Ottawa avec tous les experts nécessaires du ministère, de sorte que nous connaissions suffisamment bien le programme et que nous puissions poser les questions qui s'imposent lorsque nous serons rendus sur place à Saint-Jean.

M. Skelly: Vous prévoyez donc une séance d'information organisée par le ministère le 13 mai et un déplacement à Saint-Jean dans l'après-midi du 14.

Le président: Dans l'après-midi du 14 mai, et nous reviendrions le 15 mai. C'est cela qui a été proposé.

M. Skelly: Je ne sais pas ce que donne au juste le programme Aurora sur la côte Ouest, et j'entends ici le rôle anti-sous-marin. Il me semble que c'est un programme intégré au programme homologue des Américains qui utilisent des avions le long de la chaîne des Aléoutiennes, à Hawaii et également à San Francisco. Serait-il possible de savoir comment le Canada participe à ce programme ou s'y intègre, qui prend les décisions importantes et d'où viennent les ordres d'affectation des forces canadiennes? Ce sont après tout nos avions qu'ils utilisent. Qui prend les décisions importantes lorsqu'il s'agit d'affecter ces appareils ou de répondre à un risque d'attaque? Pouvez-vous nous dire quelques mots de ce programme et de la façon dont il s'intègre à son homologue américain?

Gén Thériault: Si cela intéresse le Comité, monsieur le président, nous serions très heureux de vous organiser une séance d'information parfaitement structurée sur les activités du Commandement maritime canadien sur la côte Ouest. Mais pour répondre en deux mots à la question de M. Skelly, nos opérations sont contrôlées par nos propres forces armées, au Canada, dans le cadre de nos besoins opérationnels.

Mais comme le député l'a dit aussi, nous coopérons étroitement avec la Troisième flotte américaine le long de la côte Ouest. Nous travaillons en coopération pour tout ce qui touche aux opérations dans le secteur nord-est du Pacifique, un peu de la même manière que nous coopérons avec la structure du commandement opérationnel de l'OTAN dans l'Atlantique nord, ayant nous-mêmes une responsabilité spécifique, c'est-à-dire le secteur nord-ouest de l'Atlantique, qui est donc la responsabilité opérationnelle du Commandement maritime qui est un commandement subalterne dans le cadre de l'OTAN.

M. Skelly: Monsieur le président, j'aimerais savoir où sont établis les plans d'ensemble pour le Pacifique nord? Il ne me semble effectivement pas très logique d'établir un plan pour un secteur sans tenir compte de l'ensemble de la région. Ces plans sont-ils intégrés quelque part ou y a-t-il toute une série de plans d'intervention établis en coopération, avec quelqu'un qui supervise leur interaction—j'imagine que ces plans font intervenir quatre unités fondamentales—et où s'effectuent cette coordination et cette intégration s'il y en a?

[*Texte*]

Gen Thériault: All of the plans are, of course, subject to approval at national headquarters in Ottawa, but I am not completely clear as to the context of Mr. Skelly's question. When you say the . . .

Mr. Skelly: Maybe I can come the other way. It is my understanding that we basically operate in that program under, I guess, the organization and implementation of the American game plan in that area, the north Pacific. That in reality, in controlling that anti-submarine program in the north Pacific, there are four areas as I understand it; it is an American base in the Aleutian chain, one in Hawaii, one in San Francisco and one in Comox—that is a Canadian base—the four units. Is that correct?

Gen Thériault: You are referring to long-range maritime patrol . . .

Mr. Skelly: That is right.

Gen Thériault: —air bases, airfields.

Mr. Skelly: Where are the activities? Do those activities from the three American bases and the Canadian base, are they in any way co-ordinated?

Gen Thériault: Yes, indeed they are. I am afraid I cannot tell you offhand where the ASW Coordination Centre involved is. Maybe Mr. Healey, who has a function of knowledge from an earlier incarnation, might be able to answer that question.

Mr. Healey: Mr. Chairman, the Third Fleet Headquarters in Hawaii controls the overall picture and provides suggested tasking to the headquarters and, as the chief mentioned, if we agree, we can take on some of the tasks associated with that.

Mr. Skelly: So in the suggested tasking, the centre co-ordinating agency for that would be in Hawaii then. In terms of the data that is produced, is that again reflected back to Hawaii for analysis and future tasking? The data that is gathered by the Canadian long range patrol aircraft, is that then focused back to Hawaii and then future decisions about suggested tasks brought forward from the overall picture in the north Pacific?

Mr. Healey: Mr. Chairman, I guess the data that is collected is certainly distributed to a variety of places, including national headquarters here in Ottawa, for example. The information is analysed, both here and in the United States, and obviously at the Third Fleet.

• 1935

It is used for a variety of purposes, some of which you have mentioned, anticipating future plans and future activities.

Mr. Skelly: The same data that we produce for the Third Fleet, do we obtain that from the United States, the compo-

[*Traduction*]

Gén Thériault: Tous les plans sont bien entendu soumis à l'approbation du grand quartier général national d'Ottawa, mais je ne comprends pas parfaitement le cadre plus général de la question de M. Skelly. Lorsque vous dites . . .

M. Skelly: Peut-être pourrais-je prendre les choses par l'autre bout. Je crois savoir que, dans le cadre de ce programme, nous faisons partie de l'organisation et de la mise en oeuvre du plan de combat américain dans ce secteur qu'est le Pacifique nord. En réalité donc, dans le cadre du programme de lutte anti-sous-marine du Pacifique nord, il y a, je crois, quatre secteurs: il y a une base américaine le long de la chaîne des Aléoutiennes, une à Hawaï, une à San Francisco et une à Comox—c'est une base canadienne—ce qui représente quatre unités. Est-ce bien cela?

Gén Thériault: Vous voulez parler des patrouilles maritimes à grande distance . . .

M. Skelly: C'est bien cela.

Gén Thériault: . . . depuis nos bases, nos aérodromes.

M. Skelly: Où cela se déroule-t-il? Où effectue-t-on la coordination des activités des trois bases américaines et de la quatrième base qui est canadienne?

Gén Thériault: Il y a effectivement une coordination, mais je crains de ne pouvoir vous dire abrupto où se situe le centre de coordination des interventions anti-sous-marines en question, mais peut-être M. Healey qui s'y connaît, pourrait-il vous répondre.

M. Healey: Monsieur le président, le quartier général de la Troisième flotte à Hawaï contrôle l'ensemble du théâtre et propose des affectations à notre quartier général, et comme le chef d'état-major l'a mentionné, si nous sommes d'accord, nous pouvons prendre à notre charge tel ou tel rôle ou telle ou telle tâche corollaire.

M. Skelly: Lorsqu'il s'agit donc de proposer des rôles ou des missions, l'organe de coordination se trouve à Hawaï. Pour ce qui est des données maintenant que produisent ces missions, les envoie-t-on à Hawaï pour être analysées et pour calculer les missions futures en conséquence? Ces données qui sont amassées par les patrouilleurs canadiens à long rayon d'action sont-elles transmises à Hawaï afin de servir de base aux décisions futures en matière d'affectation de missions découlant de la situation globale sur l'ensemble du théâtre du Pacifique nord?

M. Healey: Monsieur le président, j'imagine que les données ainsi recueillies sont amplement diffusées, notamment à notre quartier général national d'Ottawa. Ces données sont analysées ici et aux États-Unis, et évidemment aussi à la Troisième flotte.

Ces données servent à plusieurs choses, notamment ce que vous avez mentionné, pour établir les plans d'action futurs et les activités à venir.

M. Skelly: Ces mêmes données que nous produisons à l'intention de la Troisième flotte, obtenons-nous l'équivalent des États-Unis, ce qui vient d'Hawaï et des Aleoutiennes, et de

[*Text*]

nents from Hawaii and the Aleutians and San Francisco? In NDHQ, do you receive the same—it is reciprocal?

Gen Thériault: Yes, indeed, we do Mr. Chairman, as part of an ongoing picture, in terms of operational activities in the waters and areas that are of interest to us. These exercises, as you know, are part of ongoing surveillance activities and the contribution of each member or participant contributes to the overall monitoring of the situation as it pertains to the security picture.

Mr. Skelly: In terms of what happens in that long-range Maritime patrol thing, is it fair to suggest that the Third Fleet in Hawaii basically controls and co-ordinates the operation; that on the west coast our maritime patrol aircraft are basically tasked by them, suggested tasking; that they task their own aircraft? Do they gather their own data? Should a response be required, would the Americans, based on the data we are gathering and their aircraft are gathering, respond as they saw fit? In fact, are they in control of that situation? Would they make decisions about a response to it? Are we simply supplying equipment?

Gen Thériault: No, Mr. Chairman, I would not put it that way at all. I would agree that there is extensive co-operation going on, but the manner in which Mr. Skelly has described it would be tantamount to suggesting that our forces are formally under the operational control of the Third Fleet, and that is not the case at all. What does take place, however, is very close co-operation in working together to achieve common operational purposes. To that extent, yes, there is co-ordination and co-operation in sharing of the tasking, in accordance with specific areas and respective capabilities, to handle a specific task within a particular area. This provides for access on the part of both parties to data of interest.

Mr. Skelly: I think that is fine, Mr. Chairman.

The Chairman: Mr. Bradley, would you like to put any questions?

Mr. Bradley: Thank you Mr. Chairman.

I should point out, Mr. Chairman, you forgot to mention in your little story that, being the honourable man that you are, when you went out for your reshoot, all the variables were the same. You did not do it in calm water.

Maybe it is because the department is much more responsible now than it was under the previous administration, but my questions are at a minimum.

Mr. Skelly: And even this too will pass.

Some hon. members: Hear. hear!

Mr. Bradley: In all honesty, Mr. Chairman, I appreciate the opportunity to be here today and sit in at the meeting, but possibly in my position as a Parliamentary Secretary to the Minister of Supply and Services, I could find myself in a very serious conflict of interest in questioning as well. I will sit back

[*Translation*]

San Francisco? Au quartier général, recevez-vous la même chose, est-ce réciproque?

Gén Thériault: Effectivement, monsieur le président, dans le cadre du théâtre d'opérations générales, pour tout ce qui est des activités opérationnelles sur nos eaux et pour tout ce qui nous intéresse directement. Vous le savez, ces exercices font partie des activités permanentes de surveillance et la contribution de chaque membre ou de chaque participant permet d'établir le tableau de surveillance d'ensemble du théâtre d'opérations pour assurer notre sécurité.

M. Skelly: Pour ce qui est de la patrouille maritime à grande distance, peut-on conclure que la Troisième flotte basée à Hawaï assure le contrôle et la coordination des activités, que sur la côte Ouest ce sont nos patrouilleurs maritimes qui sont affectés par elle, ou du moins ce sont des missions qui lui sont proposées, que ce sont les Américains qui affectent nos propres avions? Est-ce qu'eux également obtiennent des données de leur côté? Faut-il une réponse si les Américains, à partir des données que nous recueillons et de celles que leurs avions recueillent, répondent de leur côté? Sont-ce eux qui contrôlent la situation? Sont-ce eux qui décident de riposter ou non? Est-ce que nous sommes des simples fournisseurs de matériel?

Gén Thériault: Non, monsieur le président, ce n'est pas du tout comme cela que je présenterais les choses. Je suis d'accord, il y a énormément de coopération, mais la description de M. Skelly reviendrait à laisser croire que nos Forces armées sont officiellement sous le commandement opérationnel de la Troisième flotte, ce qui n'est pas le cas. Ce qui se passe, c'est qu'il y a une étroite collaboration qui nous permet de réaliser des objectifs opérationnels communs. Dans cette mesure effectivement, il y a coordination et coopération du point de vue du partage des missions, conformément aux capacités opérationnelles et aux secteurs respectifs, dès lors qu'il s'agit de remplir une mission donnée dans un secteur donné. Ainsi, les deux parties peuvent utiliser les données qui les intéressent.

M. Skelly: Je pense que cela ira comme ça, monsieur le président.

Le président: Monsieur Bradley, avez-vous des questions à poser?

M. Bradley: Je vous remercie, monsieur le président.

Monsieur le président, je dois vous signaler que vous avez oublié dans votre petite histoire, puisque vous êtes un homme honorable, de dire que lorsque vous êtes sorti pour votre répétition, toutes les variables étaient les mêmes et que vous n'avez pas tiré en eau calme.

Peut-être est-ce dû au fait que le ministère est beaucoup plus responsable maintenant qu'il ne l'était sous l'administration précédente, mais j'ai un minimun de questions à poser.

M. Skelly: Et même cela, on va le laisser passer.

Des voix: Bravo!

M. Bradley: Pour être parfaitement honnête, monsieur le président, je dois dire que je suis très heureux de pouvoir assister à la réunion aujourd'hui, mais en ma qualité de secrétaire parlementaire du ministre des Approvisionnements et Services, je risque de me placer en situation de conflit

[*Texte*]

and enjoy the absolute precise line of questioning by my colleagues. Thank you.

The Chairman: Thank you. Colleagues, Mr. Bradley is here as an official substitute for one of our colleagues.

Mr. Bradley: It is nice to be home.

Mr. Hopkins: In view of Mr. Bradley's interest in Supply and Services and Canadian Arsenals Limited, may I ask if that problem shell with the *Saguenay* was made by Canadian Arsenals?

Mr. Bradley: Yes, Mr. Chairman.

Mr. Hopkins: Thank you.

Would the Chief of the Defence Staff or Mr. Healey give us a status report on the proposal that Canada and the United States establish a special joint defence arrangement in and around the Arctic Archipelago, please. That recommendation was made in the report of the External Affairs and National Defence committee to the House of Commons in February.

• 1940

Has any arrangement been made on that recommendation? Has it been adopted? What is happening to it?

Gen Thériault: No formal arrangements have taken place as a consequence of that recommendation, but there is ongoing dialogue between the two countries mentioned on common problems of defence; and indeed, the threat that could arise from the north is one that is of interest to both countries and that has been the subject of consultations between the countries. That is not to say that some arrangement might not eventuate. But that certainly has not taken place to date.

Mr. Hopkins: Given that the Americans see the Northwest Passage as an international waterway, how can we as Canadians make any agreement with them for the protection of the archipelego with the Canadians looking after the internal part of the archipelego when there is no common agreement as to what in fact is the internal part of the archipelego? If the Americans say the Northwest Passage is international, the Canadians say it is not, how can we make such an arrangement?

I believe the item stated that the Americans would look after the periphery. What I am saying is that to the Americans the periphery may be the strait and the Northwest Passage.

Gen Thériault: It would seem to me that irrespective of the U.S. view pertaining to the legal status of the Northwest Passage specifically, there might very much be room for extensive co-operation between the two countries in terms of pooling defence efforts for the security of the north or of the arctic basin as a whole, which is of interest to both countries, the United States of course having a vital interest, given that Alaska is also very much part of the region. So it would seem to me that a difference on that specific subject would not

[*Traduction*]

d'intérêt si je pose des questions. Je vais donc me contenter de rester là et de profiter de l'excellente série de questions posées par mes collègues. Je vous remercie.

Le président: Merci. Mes chers collègues, M. Bradley est ici en qualité de substitut officiellement désigné par un de nos collègues.

M. Bradley: Il est agréable de se sentir apprécié.

M. Hopkins: Étant donné que M. Bradley a dans ses attributions les Approvisionnements et Services et les Arsenaux canadiens Ltée, je pourrais peut-être lui demander si l'obus qui a explosé à bord du Saguenay venait des Arsenaux canadiens.

M. Bradley: Oui, monsieur le président.

M. Hopkins: Je vous remercie.

Est-ce que le chef de l'état-major de la Défense ou M. Healey pourrait nous dire où en est la proposition de création conjointe, par le Canada et les États-Unis, d'un dispositif mixte de défense autour des îles de l'Archipel Artique? C'est une recommandation qui se trouve dans le rapport du Comité des affaires extérieures et de la défense nationale soumis à la Chambre des communes au mois de février.

A-t-on fait quelque chose suite à cette recommandation? A-t-elle été adoptée? Qu'est-ce qui se passe?

Gén Thériault: Rien d'officiel n'a eu lieu suite à cette recommandation, mais le dialogue se poursuit entre les deux pays, ou tout ce qui touche aux problèmes de défense communs et, d'ailleurs, l'éventualité d'une attaque qui viendrait du Nord est un domaine qui intéresse les deux pays et qui a fait l'objet de consultations entre nous. Cela ne veut pas dire que cela ne pourrait pas déboucher sur quelque chose de plus concret, mais ce n'est pas le cas encore pour l'instant.

M. Hopkins: Étant donné que les Américains considèrent le passage du Nord-Ouest comme une zone maritime internationale, comment le Canada peut-il espérer s'entendre avec eux pour protéger l'archipel, les Canadiens s'occupant du secteur interne, alors que les deux parties ne s'entendent pas sur la définition même de ce qui constitue le secteur interne de l'archipel? Si les Américains disent que le passage du Nord-Ouest est international, les Canadiens disent qu'il n'en est rien, comment arriver à une entente?

Je pense que la recommandation en question précisait que les Américains s'occuperaient de la périphérie et ce que je veux dire, c'est que pour les Américains la périphérie peut fort bien représenter le détroit et le passage du Nord-Ouest.

Gén Thériault: Il me semblerait qu'indépendamment de l'opinion qu'ont les Américains sur le statut juridique du passage à proprement parler, il reste bien de la place pour une coopération étendue entre nos deux pays pour tout ce qui concerne la mise en commun de nos efforts de défense pour assurer la sécurité du Nord ou du bassin arctique tout entier, ce qui intéresse bien sûr les deux pays puisque l'Alaska fait également partie de cette région. Il me semblerait donc qu'une divergence d'opinions sur un sujet spécifique ne devrait pas

[*Text*]

necessarily have to preclude extensive co-operation to ensure the security of the region as a whole, to the benefit of both countries.

Mr. Hopkins: I do not know whether there is anyone here who deals with construction on bases, or whether you would know about this item. There has been a considerable amount of talk about a combined mess at CFB Summerside. I believe the value is projected at $7 million or $8 million for a combined mess for junior ranks and other lower ranks. Can anyone tell me whether this is going to go ahead or not? I think it was supposed to have been let either last fall or this summer.

Mr. Healey: Mr. Chairman, I do not have the information with me, but I will bring it and have it available for the next meeting.

Mr. Hopkins: I have one other comment on the items I brought to your attention on pages 59 and 60 under "Other Professional and Special Services", and also on the travel one. The answer I got was that it was because of the increased activity because of capital expenditure. We know there is a minus 2% growth right now in the estimates on capital expenditure for this year. Now, how can we justify a 49.3% increase in consulting services and travel at a time when the capital budget expenditure is not even meeting the rate of inflation?

• 1945

Mr. Davies: Mr. Chairman, if you recall, at the last or second-last meeting of this committee I explained that the growth in capital, while showing a very modest amount in these estimates, will be increased by transfers from other votes. I explained that this money would be made available by the slow-down in certain operational activities that would be taking place in 1986-1987, with the funds being transferred into the equipment account so there will indeed be an increase in capital spending this year as the year progresses. Those changes will be reflected in supplementary estimates when we go through for normal vote transfers, so indeed there is an increase in capital spending this year over the previous year.

Mr. Hopkins: Mr. Chairman, I would like to ask Mr. Davies one question: How do you expect us as members of this committee to plan intelligent questions and do our research only to come to a committee and find out that the estimates as presented to us are not accurate? How are we to know what is in the bowels of the Department of National Defence, or in your own mind, when it is not down here on paper? I think it is an injustice to members of the committee to do in-depth research on estimates only to find out that when we come to the committee there are going to be other internal transfers that are not mentioned and about which we know nothing prior to coming here?

[*Translation*]

pour autant empêcher une coopération au sens large destinée à garantir la sécurité d'une région tout entière pour le plus grand bien des deux pays intéressés.

M. Hopkins: J'ignore s'il y a dans la salle quelqu'un qui s'occupe en particulier de travaux de construction dans les bases ou quelqu'un qui s'y connaît. On a énormément parlé de la possibilité d'avoir un mess conjoint à la BFC de Summerside, un projet qui représenterait 7 ou 8 millions de dollars de travaux donc, pour la construction d'un mess commun pour les officiers et les sous-officiers. Quelqu'un sait-il si cela va ou non se concrétiser? Je pense que les contrats auraient dû avoir été signés, je ne sais trop, l'automne dernier ou cet été-ci?

M. Healey: Monsieur le président, je n'ai pas le renseignement sous les yeux, mais je vais vous le faire tenir pour la prochaine réunion.

M. Hopkins: J'aurais une dernière chose à propos de ce dont je vous avais parlé aux pages 66 et 67 à la rubrique «Autres services professionnels spéciaux», ainsi qu'à propos des déplacements. On m'a répondu que cela était dû à l'intensification des activités dues aux travaux d'équipement. Nous savons que, dans le budget des travaux d'équipement pour cette année-ci, la croissance est de moins 2 p. 100. Comment pouvons-nous donc justifier une augmentation de 49.3 p. 100 des services d'experts-conseils et des frais de déplacement alors que le budget des travaux d'équipement n'augmente même pas autant que l'inflation?

M. Davies: Monsieur le président, vous vous souviendrez qu'à la dernière ou à l'avant-dernière réunion du Comité, j'avais expliqué que la croissance du budget des travaux d'équipement, tout en connaissant une augmentation assez modeste dans notre budget, sera encore étoffée par des transferts à partir d'autres crédits. J'avais expliqué que cet argent pourrait être dégagé grâce à un ralentissement de certaines activités opérationnelles en 1986-1987, cet argent étant alors transféré au compte des biens d'équipement, ce qui nous permettrait de dépenser davantage dans ce domaine cette année à mesure que l'année s'écoulera. Ces changements se répercuteront dans le budget supplémentaire lorsque nous demanderons les transferts normaux de crédits, de sorte qu'effectivement il y a une augmentation des dépenses en biens et en travaux d'équipement cette année-ci par rapport à l'année précédente.

M. Hopkins: Monsieur le président, j'aimerais poser une simple question à M. Davies. Comment espérez-vous que les membres du Comité puissent préparer des questions intelligentes et faire leurs travaux de recherche si, une fois rendus au Comité, on nous apprend que le budget qui nous est soumis n'est pas un budget précis? Comment pouvons-nous savoir ce qui se trouve dans les entrailles du ministère de la Défense nationale, ce que vous avez vous-mêmes à l'esprit, lorsque rien de tout cela ne figure noir sur blanc? C'est injuste à l'égard des membres du Comité qui se livrent à des recherches approfondies pour découvrir ensuite qu'il va y avoir une série de transferts de crédits internes dont on ne parle nulle part et dont nous ne savions rien avant d'arriver ici.

[*Texte*]

Mr. Davies: Mr. Chairman, I cannot really defend that statement, because it is true. We are faced with a parliamentary system that requires the tabling of estimates and we must put them together at a point in time, October, November, for tabling in January. We put down a snapshot in time of the money that we are told we will be getting, and our expenditure plan at that time. Between November, when we submit the estimates, and April 1 when the new year starts, there are four to five months in which changes can be made, policy changes by the government, changes internal in the department. It has to be remembered that this is a snapshot in time when they are put together. It is the same problem, if I might deviate from the other members' question, that concerns capital programs which are approved, for example, from the time the estimates are put together in November. They do not appear in the estimates because they are not approved when the estimates are put together, and we can only print that which we know at a particular point in time.

Mr. Hopkins: Mr. Chairman, I believe it was Mr. Healey who said that the professional and special services budget and travel were increased by those amounts—I believe it was 49.7% in professional and special services and something like 39.7% in travel—because of capital purchases. What capital purchases has this government made in defence equipment that can be credited to those increases?

• 1950

Mr. Davies: Mr. Chairman, I would not want Mr. Healey to get involved in here because I think it was I who was making response to your questions on the increases in the travel and consulting budgets.

The department spends over $2.5 billion on capital each year and something like $1.4 million on the account I referred to earlier as national procurement. They do not have to be new equipment purchases every year; for example, as you know, the CFA team program has been going for five years, and this year some $600 million will be spent on that program. The CPF program will go for years, and that money is in the estimates each year. It is not just new projects that are covered by these estimates; it is the ongoing costs of the projects approved over the years. So as the activity continues on these projects, money must be spent on them.

Mr. Hopkins: So what you are really saying is that it is the ongoing contracts and decisions over the years that are causing this increase now because those are coming on-stream. It is not necessarily the decisions on capital purchases by this government.

[*Traduction*]

M. Davies: Monsieur le président, je ne peux pas vraiment défendre la chose parce qu'elle est vraie. Nous avons un système parlementaire qui exige le dépôt d'un budget, un budget que nous devons commencer à assembler en octobre, en novembre, pour pouvoir le déposer en janvier. Nous prenons un instantané de l'argent que, nous dit-on, nous allons recevoir et de notre plan de dépenses à ce moment-là. Entre le mois de novembre, lorsque nous déposons les prévisions budgétaires et le 1er avril, c'est-à-dire le début de la nouvelle année financière, quatre ou cinq mois s'écoulent et, pendant ces quatre ou cinq mois, certains changements peuvent fort bien se produire, des changements de politique officiels, voire des changements internes au ministère. Il faut se souvenir que lorsque nous assemblons notre budget, il ne représente qu'un instantané. C'est d'ailleurs tout à fait le même problème qui se pose, si vous me permettez de m'écarter un peu de la question posée par le député, pour les programmes d'investissement qui sont approuvés par exemple après que les prévisions budgétaires aient été compilées au mois de novembre. Ces projets ne figurent pas dans les prévisions budgétaires parce qu'ils n'ont pas été approuvés au moment où les prévisions avaient été assemblées, et nous ne pouvons bien entendu publier que ce que nous savons au moment de la publication.

M. Hopkins: Monsieur le président, c'était M. Healey qui nous a dit, je crois, que le budget des services professionnels et spéciaux et des déplacements avait augmenté—je pense qu'il s'agissait de 49.7 p. 100 dans le cas des services professionnels et spéciaux et de l'ordre de 39.7 p. 100 dans celui des déplacements—à cause des achats de biens d'équipement. Qu'est-ce que le gouvernement a donc acheté en fait de matériel de défense qui puisse justifier de telles augmentations?

M. Davies: Monsieur le président, je ne voudrais pas que M. Healey intervienne ici car je crois que c'est moi qui ai répondu à vos questions relatives aux augmentations observées dans le budget des déplacements et des services d'experts-conseils.

Le ministère dépense plus de 2.5 milliards de dollars en capital chaque année et environ 1.4 million de dollars au titre des fournitures nationales comme je l'ai précisé plus tôt. Il ne doit pas nécessairement s'agir d'achat de matériel neuf à tous les ans; ainsi, par exemple, vous n'ignorez pas que le programme relatif aux avions de combat canadiens est en place depuis cinq ans, et qu'on y consacrera environ 600 millions de dollars cette année. Le programme des frégates canadiennes de patrouille continuera encore pendant des années, et les crédits qui y sont consacrés figurent à chaque année aux prévisions budgétaires. Il n'y a donc pas que les nouveaux projets dans les prévisions budgétaires, mais bien aussi ceux qui sont approuvés depuis des années. Étant donné qu'ils se poursuivent encore, il faut y affecter des sommes.

M. Hopkins: Vous affirmez donc que ce sont les contrats accordés il y a quelques années déjà et les décisions remontant à une période antérieure qui sont à la source de cette augmentation car les crédits qui y correspondent commencent à figurer au budget. Ce ne sont pas nécessairement les décisions

[*Text*]

Mr. Davies: Certainly, Mr. Chairman, part of the increase in 1986-87 in travel and other costs and consulting costs would be associated with the anticipated approval of the low-level air defence. But yes, the direct answer to your question is that it is mainly due to ongoing. But again, we try to plan the expenditure in the various categories of expenditure, the standard objects, to coincide with the major activities that will be taking place.

Mr. Hopkins: We do not have a contract yet for the low-level air defence. Now, is the time frame still two and a half months or three months away?

Mr. Davies: I defer to Mr. Healey on that.

Mr. Healey: Yes, Mr. Chairman, that is the time frame we are still looking at.

Mr. Hopkins: Is serious consideration being given to cutting back on this program? That is an extremely important program that the forces are waiting for, and I think it would be a real misgiving if the program were cut in any way.

Mr. Healey: Mr. Chairman, as the Chief of the Defence Staff answered in response to an earlier question, at this point in time the department is not considering a partial cut-back of the low-level air defence.

Mr. Hopkins: Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. Hopkins. We need to move along to Mr. McKinnon.

Mr. McKinnon: Thank you, Mr. Chairman.

When the new set of estimates was developed, what was the aim of the group that developed them in this fashion? Is it done throughout all the departments now in this fashion, with Part III of the estimates and so on?

Mr. Davies: Mr. Chairman, yes, the new form of estimates was development primarily by the Office of the Controller General in an attempt—and as I understand it, with very much consultation with various committees of Parliament—to try to produce a set of estimates that would provide more useful information to the Members of Parliament.

Mr. McKinnon: I find it to be even more difficult than usual this year to understand the estimates. The debate we have had is a draw as to exactly what happened to our defence budget in real terms. The figures we get from the ADM of Finance lead me into a set of equations, none of which come up with the same answer as the ADM does. The only way you can really look at these things, it seems to me, is to get last year's estimates and this year's and try to compare them.

[*Translation*]

prises par le gouvernement actuel en matière d'achat d'équipement.

M. Davies: Monsieur le président, il ne fait aucun doute qu'une partie des hausses des coûts liés aux déplacements et aux services d'experts-conseils pour 1986-1987 peut correspondre à l'autorisation prévue de la défense aérienne à basse altitude. Cependant, oui, ainsi que vous l'avez précisé, les augmentations découlent surtout des dépenses courantes. Il n'empêche que nous nous efforçons de planifier les dépenses dans les diverses catégories compte tenu des objectifs normalisés de sorte à prévoir les principales activités à venir.

M. Hopkins: Il n'y a pas encore de contrats liés à la défense aérienne à basse altitude. Faudra-t-il attendre encore deux mois et demi ou trois mois?

M. Davies: Là-dessus, je m'en remets à M. Healey.

M. Healey: Oui, monsieur le président, selon nos prévisions, c'est le temps qui s'écoulera d'ici à ce que nous ayons un contrat.

M. Hopkins: Est-ce qu'on envisage sérieusement de réduire les crédits de ce programme? Il est extrêmement important, les Forces attendent son entrée en vigueur avec impatience, et je crois qu'il serait vraiment dommage d'y toucher d'une façon ou d'une autre.

M. Healey: Monsieur le président, comme l'a déjà indiqué le chef de l'état-major de la Défense en réponse à une question posée plus tôt, à l'heure actuelle, le ministère n'envisage pas de comprimer partiellement les crédits affectés au programme de défense aérienne à basse altitude.

M. Hopkins: Merci.

Le président: Merci, monsieur Hopkins. Nous allons maintenant passer à M. McKinnon.

M. McKinnon: Merci, monsieur le président.

Compte tenu de la nouvelle présentation des prévisions budgétaires, quelle était l'intention de leurs auteurs? Est-ce qu'on procède ainsi dans tous les ministères pour ce qui est de la Partie III?

M. Davies: Monsieur le président, oui, c'est avant tout le bureau du contrôleur général qui est responsable de la nouvelle présentation des prévisions budgétaires et, à ma connaissance, ce dernier a travaillé en collaboration très étroite avec les divers comités du Parlement afin de produire des documents budgétaires susceptibles de fournir davantage de renseignements utiles aux députés.

M. McKinnon: Eh bien, les prévisions de cette année me paraissent encore plus difficiles à comprendre que les années précédentes. On peut vraiment se demander à quoi tout cela correspond en chiffres réels, c'est-à-dire ce qui est arrivé à notre budget de la Défense dans la réalité. Les chiffres que m'a fournis le sous-ministre adjoint aux Finances m'ont incité à faire certaines équations, mais aucune des solutions auxquelles je suis arrivé ne correspond à celles du sous-ministre adjoint. À mon avis, la seule façon d'étudier cela est de comparer les prévisions budgétaires de l'année dernière et celles de cette année.

[*Texte*]

In view of that, I have picked out four items for which I would like some kind of explanation. Signal processor, on page 57 on last year's estimates and page 68 in this year's estimates: Last year, the currently estimated total cost was $10.622 million; this year it is $21 million. Now, what happened in the year for this project to double in cost?

• 1955

Mr. Davies: The signal processor, is that the sonobuoys?

Mr. McKinnon: No, it is one below the Improved Sonar Data Processing System. The next one down is Signal Processor. It is on page 57 of last year's estimates; on page 68 of this year's—Signal Processor. It sounds like the same thing, though it may cost twice as much.

Mr. Healey: Mr. Chairman, signal processing is related to the item above it, Towed Arrary Sonar System, and the increase you see reflects the additional approvals for additonal stages of that project between last year and this year. Going back to the point Mr. Davies made, the additional costs shown this year reflect a change in the project, some approvals that have now been made to go ahead with further stages of it.

Mr. McKinnon: If we go back one item to Improved Sonar Data Processing System, which is what it was called on page 57 of last year's estimates . . .

Mr. Healey: I do not have last year's estimates.

Mr. McKinnon: Last year that item was $13,483,000, and this year under Development, Towed Array Sonar System, R and D, it is $30,000,000.

Mr. Davies: Mr. Chairman, as the ADM (Materiel) has said, that is a development project. It has reached the stage where they are now in the process of developing, I believe, another eight systems on that signal processor project. There was a Treasury Board submission to accommodate the increase from the original development model to the final eight or nine.

Mr. McKinnon: This is where you need a footnote or something, I presume, to say that this should be Improved Sonar Data Processing System Mark II, or something, because, you know, it makes hash out of the estimates in trying to understand them.

Perhaps I could go to another one, CF-18 air-to-air missiles. Last year the estimated total cost was $245,500,000. This year it is $341 million. Are we ordering that many more, or did this come as a surprise to us since last year, or how come?

[*Traduction*]

Compte tenu de cela, j'aimerais m'attacher à quatre questions au sujet desquelles j'aimerais certaines explications. Ainsi par exemple le système de traitement des signaux, qui figure au budget de l'année dernière et à la page 76 de celui de cette année: l'année dernière, le total estimatif courant s'établissait à 10.622 millions de dollars tandis que cette année il atteint 21 millions de dollars. Que s'est-il passé en une année pour que les coûts du projet passent du simple au double?

M. Davies: Le système de traitement des signaux désigne-t-il les bouées à signaux?

M. McKinnon: Non, cela se trouve à la ligne au-dessous du système amélioré de traitement des données recueillies par Sonar. Juste après, on voit système de traitement des signaux. C'est à la page 59 des prévisions budgétaires de l'année dernière et à la page 76 de celles de cette année. Cela paraît être la même chose mais les coûts pourraient être deux fois plus élevés.

M. Healey: Monsieur le président, le système de traitement des signaux est lié au poste qui figure juste avant, c'est-à-dire le sonar à réseaux remorqués, et l'augmentation qu'on y observe indique qu'on a approuvé les étapes supplémentaires de ce projet entre l'année dernière et cette année. Pour revenir aux propos de M. Davies, les coûts supplémentaires figurant cette année indiquent que de nouvelles étapes du projet ont été approuvées.

M. McKinnon: Si l'on revient au système amélioré de traitement des données recueillies par Sonar, car c'est bien ce poste qui figurait aux prévisions budgétaires de l'année dernière, juste avant le système de traitement des signaux . . .

M. Healey: Je n'ai pas les prévisions budgétaires de l'année dernière.

M. McKinnon: L'année dernière, ce poste correspondait à 13,483,000$ et, cette année, on trouve à Développement-Sonar à réseaux remorqués—R et D, des crédits de 30 millions de dollars.

M. Davies: Monsieur le président, comme le sous-ministre adjoint l'a précisé, il s'agit d'un projet de développement. On en est à l'étape de la mise au point de huit autres systèmes dans le cadre de ce projet de traitement des signaux. On a donc présenté une demande au Conseil du Trésor afin de disposer des crédits nécessaires pour passer du modèle original aux huit ou neuf modèles définitifs.

M. McKinnon: Dans un tel cas, il faudrait une note de bas de page ou quelque chose de ce genre, où l'on préciserait que le poste correspond au système amélioré de traitement des données recueillies par Sonar, modèle II, car autrement, vous savez, il est extrêmement difficile de comprendre les prévisions budgétaires.

Je vais maintenant passer à autre chose, aux missiles air—air pour le CF-18. L'année dernière, le co+ut total estimatif s'établissait à 245,500,000$. Cette année, il est de 341 millions de dollars. En avons-nous commandé beaucoup plus, est-ce une

[*Text*]

Mr. Healey: Again, Mr. Chairman, that reflects additional approvals for additional missiles, some of which came out of the readiness and sustainability budget. That reflects additional approvals for missiles.

Mr. McKinnon: Infrared Search and Target Designation System, last year the currently estimated cost was $18 million, and this year it is $23,673,000. It sounds like the same thing; $5 million on an $18 million item is quite a bit.

Mr. Healey: I do not have a specific comment on that one. There is some co-operation with the United States on this one, so there may be some dollar problems in there. I will bring the information on that one to the next meeting.

Mr. McKinnon: Last year, torpedo replacement currently estimated total cost was $84 million. If that is a program of torpedo replacement, the MPs could have thought last year that when they paid out the $84,200,000 it would be over, but this year we are told that it does not cost $84 million, it is going to be $131 million. Is it a lot more torpedoes, or are they a lot smarter, or what is the object of that?

Mr. Healey: It was a two-phased project, and the additional cost reflects the second phase of the buy of the torpedoes.

Mr. McKinnon: You know, it has gotten impossible to understand what is going on, has it not? You know, there is nothing here in the estimates that I can see that tells us these things. We have to ask you people during these periods in studying the estimates. I do not really think it is fair to MPs to expect them to go through these things line by line and compare everything that was written in a fair-sized book last year with everything that is written, hundreds and hundreds of figures, in another book this year. It would be ever so much better if there were some kind of a footnoting procedure to explain these additions that are so difficult to understand. Let us put it that way to be kind.

• 2000

Mr. Davies: I believe three of the items the member has questioned are from the section called "Ammunition and Bombs", which are of a nature that is recurring. It is not a particular buy of one item. It is an account like a supply account; like buying cornflakes. When you buy cornflakes, as you use them you replace them. It is the same name, it is the same genre of equipment. For example, torpedos: they buy 20 this year, they may buy 40 next year and 112 the following year, to replace and to build up stocks. It is not a new project every time.

[*Translation*]

surprise qu'on nous fait, comment en fait cette augmentation s'explique-t-elle?

M. Healey: Encore une fois, monsieur le président, elle traduit les autorisations supplémentaires accordées afin d'acheter d'autres missiles, et une partie de cette somme vient du budget consacré à l'état de préparation et à l'aptitude à soutenir le combat. Cela indique donc qu'il y a eu d'autres autorisations d'achat de missiles.

M. McKinnon: Pour ce qui est du système à infrarouge de recherche et de désignation des cibles, l'année dernière, les coûts étaient estimés à 18 millions de dollars tandis que cette année on prévoit qu'ils atteindront 23,673,000$. Cela semble être la même chose; on ajoute 5 millions de dollars à un poste de 18 millions de dollars, ce qui est beaucoup.

M. Healey: Je n'ai pas de remarque précise à faire là-dessus. Étant donné cependant que ce programme bénéficie de la collaboration des États-Unis, il se peut que cela représente certains problèmes en matière de dollars. Je vous apporterai les renseignements là-dessus lors de la prochaine réunion.

M. McKinnon: L'année dernière, le remplacement des torpilles correspondait à des coûts estimatifs de 84 millions de dollars. S'il s'agissait bien de remplacement des torpilles, les députés pouvaient s'imaginer que pour 84,200,000$, on avait fait tout le nécessaire; or cette année, on nous dit que ce programme ne coûte pas 84 millions de dollars mais 131 millions de dollars. Cela fait beaucoup de torpilles de plus, ou alors elles sont beaucoup plus évoluées. Enfin, quelle est la justification de ce poste?

M. Healey: Il s'agissait d'un projet en deux étapes, et les coûts supplémentaires représentent la seconde phase de l'achat de ces torpilles.

M. McKinnon: Vous savez, il est devenu impossible de comprendre ce qui se passe. Il n'y a rien dans les prévisions budgétaires actuelles qui me fournisse ce genre d'explication. Il faut que nous vous interrogions en comité. Or il ne me semble pas juste de s'attendre que les députés étudient chaque ligne du budget afin de comparer le tout aux prévisions budgétaires de l'année dernière car, dans les deux cas, il s'agit de documents fort substantiels comportant des centaines et des centaines de chiffres. Il serait tellement mieux de nous renseigner grâce à une espèce de système de renvois qui nous expliqueraient ces augmentations tellement difficiles à comprendre. Et je crois que c'est une façon charitable de dire les choses.

M. Davies: Je crois que trois des postes sur lesquels le député a posé des questions figurent dans la rubrique «munitions et bombes», et ce matériel est renouvelable. L'achat ne porte pas sur un seul article. Cela ressemble à un compte d'approvisionnement, comme lorsqu'on achète des céréales pour le petit déjeuner. J'entends par là qu'on remplace le produit, qu'on en renouvelle l'achat quand on l'a consommé. C'est donc la même chose ici. Ainsi, dans le cas des torpilles, on en achète 20 cette année, on en achètera peut-être 40 la semaine prochaine et 112 l'année suivante, cela afin de

[*Texte*]

Mr. McKinnon: Am I to take it, then, it is just happenstance that I do not arrive at any where they have cut down and do not happen to need any cornflakes this week?

Mr. Davies: I suppose if the Canadian forces stopped all their activities they would not use their supplies and we would not have to buy any next year. But I cannot really see that happening.

Mr. Skelly: There are two comforting things. One is that this committee is having just as much trouble as any other justifying its existence.

Mr. Hicks: I would like to go back to a comment Mr. Hopkins made and get something on the record.

I think you left the illusion, Mr. Hopkins, when you talked about us patrolling the archipelago, that the United States was going to patrol a certain amount of the waters of the archipelago.

Mr. Hopkins: No, I said the recommendation in the External Affairs and National Defence report was for Canada to look after the internal part of the archipelago, with the Americans on the periphery. But if the Americans consider the Northwest Passage as international waters, then surely they also consider that periphery.

Mr. Hicks: I see. Well, our exact statement was that the government consider negotiating with the United States a joint arrangement for the defence of the Arctic Ocean, committing both nations to maintain underwater and other systems for the detection of submarines. The United States would concentrate on the outer periphery and Canada on the waters of the Canadian archipelago. I wantd to make sure we made it clear to everybody that we were committing ourselves to patrolling our own waters.

Mr. Hopkins: But you still have the difference of what are our waters in our mind and what are international waters in the American mind. You have not solved that problem.

Mr. Hicks: Let me proceed and solve Mr. McKinnon's problem, then.

Is what you are after, Mr. McKinnon, some commitment from the Defence department such as where a deviation of plus or minus 25% or more exists from the previous year's estimate, a special explanatory note will be provided? If that were made standard, so that each time plus or minus—and I just picked plus or minus 25% out of the air; it could be 17.5% too—there would be some explanatory note provided in the estimates?

Mr. McKinnon: I think that would be almost too sensible to have any hope of its ever happening, and I would miss very much these little annual memory tests of trying to understand what the estimates mean. I hate to think what some of the new members might be enduring, trying to understand.

[*Traduction*]

remplacer et d'augmenter les stocks. Il ne s'agit donc pas d'un nouveau poste à chaque fois.

M. McKinnon: Est-ce donc simplement par hasard que je ne suis pas arrivé au même chiffre lorsqu'il y a réduction et qu'on n'a pas besoin de nouvelles céréales pour le petit déjeuner?

M. Davies: Je suppose que si les forces canadiennes interrompaient toutes leurs activités, elles n'utiliseraient pas leurs fournitures, et il ne serait donc pas nécessaire d'en acheter de nouvelles l'année prochaine. Toutefois je doute que cela se produise.

M. Skelly: Il y a deux choses réconfortantes ici. L'une d'elles est que ce comité a autant de difficulté que n'importe quel autre à justifier son existence.

M. Hicks: J'aimerais revenir à une remarque de M. Hopkins afin de vérifier quelque chose.

Monsieur Hopkins, au sujet des patrouilles de l'archipel, vous avez semble-t-il laissé entendre que les États-Unis allaient en effectuer une partie dans certaines eaux.

M. Hopkins: Non, j'ai dit que le rapport des ministères des Affaires extérieures et de la Défense nationale recommandait que le Canada s'occupe des eaux intérieures de l'archipel et que les Américains demeurent à la périphérie. Toutefois, si ces derniers considèrent le passage du Nord-Ouest comme des eaux internationales, alors ils le considéreront aussi certainement comme une zone périphérique.

M. Hicks: Je vois. Eh bien, pour être exact, nous avons proposé que le gouvernement envisage de négocier un arrangement avec les États-Unis, en vertu duquel les deux pays défendraient l'Océan Arctique, et partant, s'engageraient à installer des systèmes sous-marins et autres pour la détection des sous-marins. Les États-Unis concentreraient leurs efforts dans les régions périphériques et le Canada dans les eaux de l'archipel canadien. Je tenais à ce que tout le monde sache très clairement que nous nous engageons à patrouiller nos propres eaux.

M. Hopkins: Toutefois, il reste encore la différence entre ce que les Canadiens et les Américains entendent par eaux internationales. Ce problème n'a pas été résolu.

M. Hicks: Dans ce cas, permettez-moi de résoudre le problème de M. McKinnon.

Monsieur McKinnon, est-ce que vous voulez que le ministère de la Défense s'engage à fournir des notes explicatives et spéciales chaque fois que les crédits budgétaires s'écarteront de 25 p. 100, en plus ou en moins, par rapport aux prévisions de l'année précédente? Il pourra bien sûr s'agir de 17 p. 100 plutôt que de 25 p. 100 car ce n'était qu'un exemple, mais vous aimeriez qu'une telle norme soit adoptée de sorte que les prévisions budgétaires comportent des notes explicatives?

M. McKinnon: Ce serait tellement sensé que je n'ose même pas espérer qu'on l'adopte, et pour ma part, ces calculs et ces jeux de mémoire annuels auxquels je dois m'adonner pour comprendre les prévisions me manqueraient beaucoup. Blague à part, je n'ose pas m'imaginer les difficultés que peuvent

[*Text*]

Mr. Davies: Mr. Chairman, I would like to make several comments on that. First, we are not at liberty, as a department, to annotate the estimates with footnotes. We have a very strict formula that we are given by the central agencies on how these estimates are prepared and what we are allowed and not allowed to put in.

What I can offer, though . . . or maybe make a suggestion to this committee first . . . and that is if you are finding difficulty with this new form of estimates, perhaps some sort of communication with the committee that looks at the Office of the Comptroller General . . . with a plea that you are not happy with the book, you are not happy with the new system. Perhaps some changes will be put in.

• 2005

Secondly, if you could tell us the type of information you want concerning these estimates, then I would be more than pleased to take on a project to produce a separate information book for you that perhaps could provide this information.

Mr. Hicks: I think Mr. McKinnon's point and my point so far has been that when you really get your nose into the estimates and then you are adept enough to read both books side by side you do find great discrepancies.

Now, when we have an opportunity to come here and start questioning there are very logical answers for all of these discrepancies. I find your answers logical. It is just that we could eliminate a lot of the questioning if these logical notations were made someplace. However, if the regulations preclude you from making notations and if we require an act of Parliament to allow you to make notations, then maybe we will have to do that.

May I change subjects altogether again. In all my experience on this committee, which is not that much, last year and this year we have never talked about drones. It seems that people are getting into the drone business. Egypt, I understand, has purchased 75 from an American company. Israel has used them with great effectiveness; they have not lost any planes going into battle since they used them. I think the United States is considering them. Is Canada considering testing and purchasing some drones, even for surveillance?

Gen Thériault: Indeed, as implied there are many different purposes that can be served by drones. We are looking at it, but we are certainly not at the procurement stage. We are looking at the possibility of a requirement for a remotely controlled drone for a particular surveillance mission, a battlefield reconnaissance type of mission.

There are other applications that may be of interest. We are looking at remotely controlled vehicles of that kind to serve for target practice and so on, for gunfire training. But to my knowledge we are not planning in very short order acquisition of sophisticated drones of any kind.

[*Translation*]

connaître certains des nouveaux députés, ne serait-ce que essayer de comprendre.

M. Davies: Monsieur le président, j'aimerais faire quelques remarques là-dessus. D'abord, en tant que ministère, il ne nous est pas loisible d'ajouter de renvois et des notes aux prévisions budgétaires. Nous sommes tenus de respecter une présentation très rigide adoptée par les organismes centraux, et ces derniers nous disent d'ailleurs ce que nous pouvons et ne pouvons pas mettre dans ce document.

Je pourrais peut-être cependant vous faire une proposition . . . Si vous avez des difficultés à comprendre ces prévisons budgétaires nouvelle manière, peut-être pourriez-vous communiquer avec le comité qui relève du Bureau du contrôleur général. Vous pourriez lui dire que ni la nouvelle présentation ni le nouveau système ne vous plaisent. Peut-être pourrait-on alors les modifier.

En second lieu, si vous pouvez nous dire le genre de renseignements que vous voulez obtenir sur les prévisions budgétaires, je produirai volontiers un livre distinct où ils pourraient figurer.

M. Hicks: Je crois que là où M. McKinnon et moi-même voulons en venir, c'est que lorsqu'on étudie attentivement le budget et qu'on le compare à celui de l'année dernière, on trouve des écarts considérables.

Cela dit, lorsque nous avons l'occasion de vous interroger, vous nous expliquez très logiquement ces écarts. Du moins je trouve vos réponses logiques. Il n'empêche que nous pourrions éliminer bon nombre de ces questions si ces explications figuraient quelque part. Cependant, si les règlements vous empêchent de présenter de telles notes, auquel cas il faudrait modifier la Loi pour vous y autoriser, alors il faudra peut-être qu'on procède de la façon que vous proposez.

J'aimerais maintenant passer à un tout autre sujet. Bien que je n'en suis qu'à ma deuxième année de participation aux travaux de ce Comité, j'ai remarqué que nous n'y avons jamais discuté des appareils robots. Or, il semble que cela devient très populaire. Ainsi, je crois savoir que l'Egypte en a acheté 75 à une entreprise américaine. Pour sa part, Israël s'en est servi avec beaucoup d'efficacité et n'a perdu aucun avion au combat depuis lors. Je crois aussi que les États-Unis envisagent de s'en servir. Est-ce que le Canada songe à en tester et à en acheter, même pour des fins de surveillance?

Gén Thériault: Comme vous venez de le dire, les appareils robots peuvent servir à plusieurs choses. Nous envisageons donc de nous en servir, mais nous n'en sommes certainement pas encore à l'étape de la commande. Nous étudions la possibilité de confier une mission de surveillance, comme la reconnaissance d'un champ de bataille, à un appareil robot télécommandé.

Bien sûr, un tel appareil peut avoir d'autres usages intéressants. Nous songeons aussi à des véhicules robots télécommandés, qui peuvent servir de cible d'exercice et pour l'entraînement au tir. À ma connaissance cependant, nous ne prévoyons acheter aucun appareil robot dans l'immédiat.

[*Texte*]

Mr. Hicks: Similar to the type Israel would be using but probably not . . . I do not think the type Egypt just bought are too sophisticated.

Gen Thériault: May I just be permitted a small verification here?

Maybe Mr. Healey would amplify on one particular system we are working on. It is not, strictly speaking, a drone.

Mr. Healey: We have a development project with Boeing of Canada called Robot X which has some capability to manoeuvre and is used for gunfire practice. It is the only system we are internally producing or developing.

We are giving support to the two systems Canadair are attempting to market, the"289" which is currently being jointly developed by Canada, the Department of Regional Industrial Expansion and Canadair, and Germany and France. The other one, the "227", the Peanut, which is a counter-rotating drone that Canadair has developed, we are also lending support to. At the moment it is being developed with funds from the DIPP program from the Department of Regional Industrial Expansion.

Mr. McKinnon: Could I ask a short question about that? When did the first Peanut fly?

Mr. Healey: Mr. McKinnon, I cannot be specific, but it is some time ago now; I think it is a couple of years or more.

Mr. McKinnon: Is that technology not 10 or 15 years old at present?

Mr. Healey: There may have been an earlier model of it, but I think it has been two or three years since the current model first flew. But I could get you that information. I just do not have it to hand.

• 2010

Mr. McKinnon: My question is: When did that type of drone fly? It was not when did the latest, revised thing that may have been produced six months ago fly? The first counter-rotating is the one I am after.

Mr. Healey: I really do not know.

Mr. McKinnon: Thank you.

Mr. Hicks: I will not drone on any longer, Mr. Chairman.

The Chairman: Mr. Bradley.

Mr. Bradley: A brief item, Mr. Chairman. We were discussing the Part IIIs a moment ago and I thought maybe I should mention that I found them difficult at first because possibly I am not used to this much material being available in estimates. But I do not think there would be any department on the Hill that would oppose us doing away with Part IIIs, because we imposed it on them, at the request of the members in the Management and Members' Services Committee.

[*Traduction*]

M. Hicks: Ce seraient des appareils semblables à ceux qu'Israël utilise mais probablement pas comparable à ceux que vient d'acquérir l'Egypte, car je ne crois pas qu'ils sont très évolués.

MGén Thériault: Puis-je demander une précision?

Peut-être M. Healey pourrait-il nous expliquer un peu l'un des systèmes sur lesquels nous travaillons. Il ne s'agit pas d'un robot au sens strict.

M. Healey: Nous travaillons avec Boeing Canada sur un prototype appelé *Robot X*, qui a une certaine manoeuvrabilité et sert aux exercices de tir. C'est le seul système que nous sommes en train de développer.

A part cela, nous participons également à la mise au point de deux systèmes que la compagnie Canadair essaie de commercialiser, soit le «289», qui fait l'objet d'une collaboration entre le Canada, plus précisément le ministère de l'Expansion industrielle régionale, et l'Allemagne ainsi que la France. Nous subventionnons aussi le «227», appelé le *Peanut*, robot à rotation inversée conçu par Canadair. En ce moment, son développement, progresse grâce aux fonds obtenus du ministère de l'Expansion industrielle régionale, au titre du soutien a l'industrie de la défense.

M. McKinnon: Puis-je poser une brève question là-dessus? Quand le premier appareil *Peanut* a-t-il volé?

M. Healey: Monsieur McKinnon, je ne sais pas exactement, mais cela fait déjà quelque temps, deux ans ou plus.

M. McKinnon: Est-ce que cette technologie n'est pas vieille de dix ou quinze ans?

M. Healey: Peut-être a-t-il existé un modèle antérieur de cet appareil, mais je crois que cela fait deux ou trois ans que le modèle actuel a effectué son premier vol. Je puis toutefois vous obtenir ces renseignements. Je ne les ai tout simplement pas en main.

M. McKinnon: Je veux simplement savoir quand ce genre d'avion téléguidé a volé. Je ne veux pas savoir quand le dernier modèle, qui a peut-être été produit il y a six mois, a volé. Je veux des renseignements sur le premier avion à contre-rotation.

M. Healey: Je ne le sais vraiment pas.

M. McKinnon: Merci.

M. Hicks: J'ai terminé mes envolées, monsieur le président.

Le président: Monsieur Bradley.

M. Bradley: Une brève question, monsieur le président. Il y a un moment, nous discutions des parties III, et j'ai pensé qu'il serait peut-être bon de mentionner que j'ai trouvé ces prévisions budgétaires difficiles à consulter, peut-être parce que je ne suis pas habitué à disposer d'autant de renseignements dans un budget. Cela dit, je crois qu'aucun ministère ne s'opposerait à ce que nous abandonnions les parties III, car c'est à la demande des membres du Comité des services aux députés que nous les avions imposées.

[*Text*]

If we are not satisfied, possibly the committee should consider discussing the estimates and making a proposal to the Management and Members' Services Committee. The purpose was, of course—as in Part IIs which we always had—to break down the departmental spending; the Part IIIs were to give us much more detailed information. We should possibly take it up with them.

The Chairman: Thank you. Mr. Skelly.

Mr. Skelly: Thank you. It is comforting to sit for the first time on the defence committee and see that the members here are having as much difficulty as some of the other committees are in getting a grasp or an overall view of the estimates. And the other comforting thing is that at least the department does not have that problem. At some point in the time I am here, as short as that may be, I hope to see a melding of the two where there really is an effective handling of estimates, because in seven years I do not think I have ever seen it in the committee system. They are still grappling.

Mr. Bradley: That is why we have these meetings, too.

Mr. Skelly: Well, an hour and a half maybe multiplied by ten, to consider $1 billion or more in a lot of areas is a rough, rough task. But be that as it may.

Just to follow on the things that Mr. Hopkins was talking about, the joint operation in the Arctic archipelago, it is my understanding that the United States does not recognize closing lines that Canada and other nations have drawn in the Gulf of Sidra, or our lines between the islands off the west coast, and in fact would move into those areas, hold a military exercise and then leave, as a matter of freedom of the seas, I guess. And I would expect they could do the same thing, if they chose, hold a military exercise in the Northwest Passage, based on what they have done in the Gulf of Sidra and the Indonesian archipelago and, as I understand it, even off our coasts.

My understanding is that American forces have in fact moved inside Canadian closing lines, held military exercises without asking permission, and that Canada has responded when they have become aware of this by saying: Welcome friendly power into our waters and feel free to hold an exercise. Is that basically an accurate statement of the situation that exists at the present time, that the United States is not required nor does ask permission to enter inside the closing lines that we and other nations have drawn? And in fact, if they chose they would simply go into the Northwest Passage and hold a military exercise or come in between the Queen Charlotte Islands and Vancouver Island and do the same thing?

An hon. member: Nanoose Bay.

Mr. Skelly: Nanoose Bay is the property of British Columbia, and when we change governments we will straighten that out.

[*Translation*]

Si nous ne sommes pas satisfaits, le Comité doit donc envisager d'en discuter, puis de proposer quelque chose au Comité des services aux députés. Ces parties III devaient nous fournir des renseignements sur les dépenses ministérielles beaucoup plus poussés que ceux dont nous disposions déjà dans les parties II. Nous devrions donc peut-être en discuter avec le comité.

Le président: Merci. Monsieur Skelly.

M. Skelly: Merci. Il est réconfortant de siéger pour la première fois au Comité de la défense et de voir que les membres ont ici autant de difficultés que ceux des autres comités à comprendre les grandes articulations des prévisions budgétaires. Il est aussi encourageant de voir que le ministère, au moins, n'a pas ce problème-là. J'espère donc qu'au cours de ma carrière parlementaire, aussi brève qu'elle puisse être, on assistera à une intégration des deux systèmes, ce qui permettra de vraiment bien comprendre le budget, car ces sept dernières années, je crois qu'il ne m'a jamais été donné de voir cela au sein des comités. On avance encore à tâtons lorsqu'il s'agit de comprendre les prévisions budgétaires.

M. Bradley: C'est pourquoi nous tenons ce genre de réunion.

M. Skelly: Eh bien, étudier en une heure et demie, peut-être multipliée par dix, des crédits d'un milliard de dollars ou plus dans bien des secteurs, c'est une tâche très exigeante. Enfin, puisqu'il le faut.

Changement de propos, j'aimerais revenir à l'un des sujets abordés par M. Hopkins, c'est-à-dire les patrouilles conjointes de l'archipel de l'Arctique. À ce sujet, je crois savoir que les États-Unis ne reconnaissent pas les lignes tirées par le Canada et d'autres nations dans le golfe de Sidra, ni nos propres lignes reliant les îles de notre littoral ouest, et, par conséquent, n'hésiteraient pas à se rendre dans ces régions, à y tenir des manoeuvres, puis à partir en affirmant qu'ils ont un droit d'accès à ces eaux. Je suppose aussi qu'ils pourraient faire la même chose dans la région du passage du Nord-Ouest, si l'on en juge d'après ce qu'ils ont fait dans le golfe de Sidra, dans l'archipel indonésien, et même au large de nos côtes.

Je crois savoir que les forces américaines ont effectivement pénétré à l'intérieur des lignes tracées par les Canadiens, y ont tenu des manoeuvres militaires sans demander de permission, et qu'une fois mis au courant, le Canada leur a souhaité la bienvenue et leur a dit de se sentir libres d'effectuer leurs manoeuvres. Est-ce bien là la situation actuelle? Est-il vrai que les États-Unis ne sont pas tenus de demander de permission pour franchir les limites que nous et d'autres nations avons tracées dans certaines zones? Est-il vrai aussi que s'ils le désiraient, ils pourraient tout simplement se rendre dans le passage du Nord-Ouest et y tenir des manoeuvres, tout comme entre les îles de la Reine-Charlotte et l'île de Vancouver?

Une voix: Dans la baie de Nanoose.

M. Skelly: La baie de Nanoose appartient à la Colombie-Britannique, et lorsque nous changerons de gouvernement là-bas, nous réglerons cela.

[*Texte*]

Gen Thériault: I think that recent publicity, Mr. Chairman, has made fairly well known the position of the United States in respect of the Gulf of Sidra specifically. I would not pretend to speak for what the American interpretation of its position is in respect of many other bodies of water, or in respect of specific claims on the part of other countries having an ocean interest or, indeed, ocean coasts.

I am not aware of any exercises having taken place in Canadian waters of the kind described by Mr. Skelly. The only comment I would permit myself would be, I think in respect of the Northwest Passage, the term international waters has been used. I do not believe, but I stand to be corrected in this respect—perhaps Mr. Anderson would like to amplify—I do not believe that it is the American claim that the Northwest Passage represents international waters.

• 2015

I believe their position is that right of transit pursuant to the 1983 Law of the Sea convention pertains to that particular passage. That is not tantamount to viewing those waters as international. I believe that merely claims for that passage right of innocent passage that, pursuant to that particular convention, would apply providing it met the test of the various conditions embodied within that convention. It is, of course, our view that this does not apply to the Northwest Passage.

Mr. Skelly: Could I add something before we have the next reply on this? I attended the Law of the Sea Conference, and it was my understanding that, in order to emphasize their position on the freedom of the seas issues, the Americans have in fact come into what Canada has said are essentially Canadian waters and held an exercise, and the way we dealt with that particular situation, since the Americans are our allies, was basically to say welcome. To your knowledge, that has not happened, then.

Gen Thériault: I am not aware of that, Mr. Chairman.

Mr. Skelly: So the second point is that—I may be confused about this now—in terms of drawing those lines, innocent passage would be guaranteed under the Law of the Sea, but the Americans did not accept that you could not move military forces through there.

Gen Thériault: No, in so far as the 1982 convention is concerned, I believe right of transit pertains equally to military vessels as to commercial vessels, including submarines.

The Chairman: Thank you, colleagues. I would like to draw to your attention that we have two important pieces of House business. I hope you would judge your questioning accordingly, so you do not keep yourselves here longer than you really want to stay.

Mr. Anderson.

Mr. Anderson: If I may, I will elaborate a little bit, although I hesitate to get into the world of international lawyers. But as

[*Traduction*]

Gén Thériault: Monsieur le président, la publicité accordée à certains événements récents a bien fait connaître la position des États-Unis par rapport au golfe de Sidra. Je ne prétends toutefois pas pouvoir présenter la position américaine par rapport à d'autres eaux, ni à l'endroit des revendications précises de la part d'autres pays côtiers ou ayant des intérêts dans certains océans.

Cela dit, je n'ai pas entendu parler de la tenue, dans des eaux canadiennes, de manoeuvres semblables à celles décrites par M. Skelly. Je dirai seulement qu'au sujet du passage du Nord-Ouest, on a parlé d'eaux internationales. Corrigez-moi si je suis dans l'erreur—et peut-être M. Anderson voudra-t-il développer quelque peu le sujet—mais je ne crois pas que les Américains réclament qu'on considère ce passage comme des eaux internationales.

Je crois que leur position, c'est que le droit de passage établi conformément à la convention de 1983 sur le droit de la mer vise à ce passage particulier. Cela ne veut pas dire que les Américains considèrent ces eaux comme internationales. Ils réclament tout simplement le droit de passage dans le passage du Nord-Ouest, conformément à cette convention, pourvu qu'on respecte les diverses conditions figurant dans cette entente. Bien entendu, nous sommes d'avis que ces dispositions n'englobent pas le passage du Nord-Ouest.

M. Skelly: Puis-je ajouter quelque chose avant une autre réponse? J'ai assisté à la conférence sur le droit de la mer, et je crois savoir qu'afin de souligner leur position relative au libre accès à la mer, les Américains avaient effectivement pénétré dans les eaux canadiennes pour y tenir des manoeuvres, et étant donné qu'il s'agissait de nos alliés, nous leur avions souhaité la bienvenue. Cependant, vous semblez d'avis que ce n'est pas ainsi que les choses se sont passées.

Gén Thériault: Je n'ai pas entendu parler de cela, monsieur le président.

M. Skelly: Je n'ai peut-être pas très bien compris, mais pour ce qui est des lignes que nous avions tracées, ce qu'il y a à retenir en second lieu, c'est qu'on garantirait un passage libre en vertu du droit de la mer, mais que les Américains n'ont pas accepté que ce libre passage ne s'étende pas à des forces armées.

Gén Thériault: Non, par rapport à la convention de 1982, je crois que le droit de passage englobe également les navires militaires et les navires commerciaux, y compris les sous-marins.

Le président: Merci, chers collègues. J'aimerais maintenant attirer votre attention sur le fait qu'il nous reste à voir deux importants sujets liés à la Chambre. J'espère donc que vous allez en tenir compte lorsque vous poserez vos questions, afin que nous ne restions pas ici plus longtemps que nécessaire.

Monsieur Anderson.

M. Anderson: Si vous le permettez, je vais développer quelque peu, bien que j'hésite à m'avancer sur le terrain des

[*Text*]

I understand it, with respect to straits, the Law of the Sea convention provided that international straits that would be closed by the extension of coastal jurisdiction under the other provisions of the Law of the Sea convention would become subject to a right of transit. That right of transit is without restriction, as I understand it. It covers operation of ships on the surface, submarines under the surface and aircraft above the surface. I understand that applies to straits that are considered to connect high seas to high seas; that is, it does not apply, for example, to the Strait of Juan de Fuca, which does not connect high seas to high seas.

The Americans, I believe, contend that the Northwest Passage is such an international strait, connecting high seas to high seas. Canada contends that it is internal waters of Canada. Under the American interpretation of the status of those straits, even though we have closed them and made them internal waters, even though parts of that strait were closed as territorial sea when we extended the territorial sea to the 12-mile limit, under the 1983 convention a pre-existing right of transit would continue to exist. That is what I understand is the situation.

Mr. Skelly: Can I ask another thing in a different vein, Mr. Chairman? It is my understanding that the Americans have asked to use Canadian air space in an area between Cold Lake and Comox. Could you indicate what kinds of activities they would want to use that air space for? I gather we have an existing agreement with them in which they use other air space in Canada, that there has been a proposal or a request to use air space between and that it will become the subject of some environmental impact study.

Gen Thériault: I am not familiar with that, Mr. Chairman. I do not know if Mr. Skelly could be more specific.

• 2020

We have agreements that provide for overflight. Indeed, we use American airspace under NORAD control—we fly over the border without much distinction, really; over the U.S. border—and under exercises. Of course, we as well control U.S. military traffic over the border in Canada.

But I have now knowledge of any specific proposal for ceding a particular block of airspace for U.S. use. I have no knowledge of that.

Mr. Skelly: So to your knowledge there is no request by the United States under an existing agreement with Canada to use American armed forces aircraft in a research project running between Cold Lake and Comox, which I imagine would require some interference with civilian air traffic?

Gen Thériault: You have now added in a research project, Mr. Skelly. That sounds rather specific. I am not saying it does not exist. There could well be in the process of being staffed such a request. I have no knowledge of it.

[*Translation*]

spécialistes en droit international. A ma connaissance, cependant, au sujet des détroits, la convention sur le droit de la mer prévoit que de tels passages internationaux seront fermés en vertu de l'extension des eaux territoriales, pour être franchis en vertu d'une autre disposition de la même convention, celle-là relative au droit de passage. Je crois aussi savoir que ce droit de passage ne souffre d'aucune restriction. Il couvre les navires de surface, les sous-marins immergés et les aéronefs volant au-dessus de ces eaux. Je crois aussi que cette disposition porte sur des détroits situés entre deux zones de haute mer, ce qui ne s'applique donc pas au détroit de Juan de Fuca, car il n'est justement pas situé entre deux zones de haute mer.

Je crois que les Américains maintiennent que le passage du Nord-Ouest constitue un tel détroit international, c'est-à-dire qui relit deux zones de haute mer. Le Canada, lui, est d'avis qu'il s'agit d'eaux internes canadiennes. D'après l'interprétation américaine du statut juridique de ces passages, même si nous les avons fermés et en avons fait des eaux internes, et en dépit du fait que des parties de ce détroit ont été fermées et considérées comme eaux territoriales lorsque nous avons étendu nos eaux territoriales jusqu'à la limite de 12 milles, en vertu de la convention de 1983, le droit de passage préexistant est maintenu. À ma connaissance, telle est la situation.

M. Skelly: Puis-je poser une question sur un autre sujet, monsieur le président? Je crois savoir que les Américains ont demandé à utiliser l'espace aérien canadien dans une région située entre Cold Lake et Comox. Pouvez-vous nous dire à quelles fins ils voudraient s'en servir? Je crois savoir que nous avons signé avec eux une entente en vertu de laquelle ils peuvent aussi se servir d'autres espaces aériens au Canada et qu'ils ont aussi demandé à se servir de l'espace aérien entre ces endroits, et que cela fera l'objet d'une étude environnementale.

Gén Thériault: Je ne suis pas au courant de cela, monsieur le président. Je me demande si M. Skelly peut être plus précis.

Nous avons des ententes qui permettent un survol. En fait, nous nous servons de l'espace aérien américain sous contrôle du NORAD—nous ne nous préoccupons pas beaucoup de la frontière durant les exercices. Evidemment, nous contrôlons également le trafic militaire américain qui déborde sur l'espace aérien canadien.

Mais je n'ai connaissance d'aucune proposition qui viserait expressément à céder une partie donnée de notre espace aérien américain aux Etas-Unis. Je ne suis pas au courant.

M. Skelly: À votre connaissance il n'y a donc aucune demande de la part des États-Unis dans le cadre d'un accord existant avec le Canada, qui supposerait l'emploi d'avions militaires américains dans un projet de recherche entre Cold Lake et Comox, ce qui ne pourrait manquer de gêner le trafic civil, je suppose?

Gén Thériault: Vous avez maintenant ajouté un nouvel indice, celui d'un projet de recherche, monsieur Skelly. Vous semblez parler de quelque chose de bien précis. Je ne dis pas qu'il n'existe pas, il est possible qu'une telle demande nous a été soumise, mais je ne suis pas au courant.

[*Texte*]

The Chairman: Gentlemen, I thank you for your attendance this evening. It remains to be seen whether my colleagues need you back for further discussion. The next meeting of this committee is scheduled for Thursday, at which time we will have the Associate Minister coming before us again. I thank you for your attendance.

Colleagues, we have a bit of in-house business.

Mr. Hicks: I am wondering about Thursday. You are not going to be here. I am trying to figure out who else is not going to be here. I am wondering if we should conduct the meeting Thursday. Are you okay, Len?

Mr. Hopkins: I have a personal problem with Thursday. They are having a major event for me in the riding on my 20th anniversary, with about 800 people involved. So Thursday becomes a problem for me. I do know what my schedule will be left over on Thursday.

The Chairman: I think we will have to check again tomorrow with the rest of our colleagues to make sure that Thursday . . . it is pointless to get the associate minister here if indeed we do not have not a decent turnout to question him, because that does not augur well for further visits.

Mr. Hicks: I do not want to come Thursday. I am busy Thursday, so I do not want to come. If there were a real crisis, then I would probably come for an hour or something. You are not coming. It is bad for Len. I do not know about Derek.

Mr. Skelly: If Derek is not here, I will be here.

An hon. member: Let me just point out that it is my understanding—the department may want to clarify that—that the Associate Minister of Defence may not be available for the rest of the month.

The Chairman: After this Thursday, you mean.

Mr. Skelly: You want me to check with Derek?

The Chairman: That would be helpful.

Mr. Hopkins: Mr. Chairman, do we have the Minister of National Defence slated here?

The Chairman: Not thus far. I had a conversation with him just recently, prior to any revelation that we might get a white paper later this year. He said that Mr. Andre was dealing with the department on a day-to-day basis, and certainly as far as the estimates were concerned and any numbers that were in, he was as familiar as, if not more familar than . . . with the detailed questioning of . . . If we are getting into the philosophical range, policy, well, then, presumably Mr. Nielsen knows as much, if not more, in the long term.

There has not yet been an expression of will by the committee that they specifically wanted Mr. Neilsen to come before us. That is not saying it should not happen, either now, during the estimate time, or at some subsequent time. After all, the nature of the committee is changed, in that we can take certain initiatives and we do not have to wait just for some reference from the House. So there are different ways of skinning the cat.

[*Traduction*]

Le président: Messieurs, je vous remercie d'être venus ce soir. Il reste à voir si nos collègues souhaitent vous voir revenir. La prochaine séance du Comité est prévue pour jeudi et nous y entendrons de nouveau le ministre associé. Merci d'être venus.

Chers collègues, nous avons quelques points de procédure à traiter.

M. Hicks: Je me demandais pour jeudi. Vous ne serez pas là. J'essaie de savoir qui d'autre ne sera pas là. Je me demande s'il ne faudrait pas reporter la réunion de jeudi. Serez-vous là, Len?

M. Hopkins: Jeudi me pose un problème d'ordre personnel. Une réception doit être organisée en mon honneur dans ma circonscription, pour mon 20e anniversaire de mariage, avec près de 800 invités. Jeudi me pose donc un problème. Je ne sais pas de combien de temps je pourrais disposer.

Le président: Je pense qu'il nous faudra vérifier demain avec nos autres collègues pour être sûrs que jeudi . . . il ne serait pas bon de faire venir le ministre associé si nous ne serons pas suffisamment nombreux pour lui poser des questions car cela ne l'inciterait pas à revenir souvent.

M. Hicks: Je préfère ne pas venir jeudi. Je suis occupé jeudi, je préfère ne pas venir. S'il y avait vraiment une crise, je pourrais me libérer pendant une heure. Vous ne venez pas. Len n'est pas sûr de venir. Je ne sais pas pour Derek.

M. Skelly: Si Derek ne vient pas, je viendrais.

Une voix: Permettez-moi de vous signaler qu'il me semble bien . . . le ministère pourra confirmer—que le ministre associé de la Défense pourrait bien ne pas être disponible jusqu'à la fin du mois.

Le président: Après ce jeudi, voulez-vous dire.

M. Skelly: Voulez-vous que je vérifie avec Derek?

Le président: Ce serait bien.

M. Hopkins: Monsieur le président, avons-nous prévu de recevoir le ministre de la Défense nationale?

Le président: Pas jusqu'à présent. Je me suis entretenu avec lui tout récemment, avant d'apprendre qu'un Livre blanc pourrait être publié plus tard dans l'année. Il m'a dit que M. Andre s'occupait des affaires courantes du ministère et que, pour tout ce qui concerne le budget et tous les chiffres, il les connaissait aussi bien sinon mieux que lui. Par contre, s'il s'agit d'orientation générale, de grands principes, alors il faudrait plutôt poser les questions à M. Nielsen.

Le Comité n'a pas indiqué encore expressément qu'il souhaitait entendre M. Nielsen. Cela ne signifie pas qu'il ne faille pas l'inviter, soit maintenant, soit à l'occasion du budget, soit plus tard. Après tout, nos attributions ont changé et nous pouvons prendre aujourd'hui certaines initiatives sans devoir attendre un ordre de renvoi de la Chambre. Il existe donc plusieurs moyens de procéder.

[*Text*]

Mr. Hopkins: It would be a major mistake not to have the Minister before the committee during the estimates period. Certainly this has been the tradition in the past. Since the Minister is basically in charge of overall policy, I do not know how we can evade asking questions on the policy items that we have already raised with the officials. There are many carry-overs that we cannot put to the officials, that we can only put to the Minister.

• 2025

The Chairman: I recognize that in the short term we have a little bit of a problem. The Prime Minister is away for some weeks and Mr. Nielsen is the Deputy Prime Minister. Undoubtedly he is up to his eyebrows in things, but if it is your wish to have him before the end of May, that is something we can start working on. There has to be somewhere in that time, a couple of hours, when we can have him before us.

Mr. Skelly: I would like to reinforce what Len has said, that in considering the estimates in any other department generally you have the Minister, who is ultimately the authority on policy statements, before the committee, to kick it off and to wrap it up. It is almost a tradition in some areas and I would, on Derek's behalf, lend my support to putting in a request that he attend—allow him to fill it when he is able—but certainly make sure this committee has made a statement on that.

The Chairman: Is that your wish? Mr. Hicks, would you like to come back and join us? I would ask that you do, please. It will never happen if we do not ask.

An hon. member: Yes, precisely.

The Chairman: The suggestion is that we invite Mr. Nielsen to appear before us some time prior to the expiration of the time that we have for considering the estimates. Mr. Hopkins has moved it, seconded by Mr. Skelly. In the absence of any further debate, I would ask that the motion be decided. All we can do is ask. If we do not ask, he is not going to turn up here on his own, I do not think.

An hon. member: We do not need a motion.

The Chairman: Okay, there has been a request then. I do not think we need to go through the motion formally, but we will most certainly convey that request.

Now, there are several items of business. The first one is that we need to elect a vice-chairman.

Mr. Hopkins: Again?

The Chairman: We had one elected but that gentleman no longer serves on the committee. By his request he was removed and we had Mr. Barry Moore formally designated as his replacement. So we need to go through the exercise of electing a vice-chairman, and I invite nominations.

Mr. Hicks: Barry Moore, I guess.

The Chairman: You nominate Mr. Barry Moore. Are there other nominations?

Mr. Skelly: Sure, Derek Blackburn.

[*Translation*]

M. Hopkins: Ce serait une grave erreur que de ne pas convoquer le ministre au Comité à propos du budget. Cela a toujours été la tradition jusqu'à présent. Puisque le ministre est responsble de la politique d'ensemble, je ne vois pas comment nous pourrions omettre de lui poser des questions sur les décisions de politique que nous avons déjà abordées avec les fonctionnaires. Il y a des quantités d'aspects dont nous ne pouvons pas discuter avec les fonctionnaires, que nous ne pouvons aborder qu'avec le ministre.

Le président: Je me rends compte que nous avons un petit problème dans l'immédiat. Le premier ministre est absent pour quelques semaines et M. Nielsen est le vice-premier ministre. Il est sans aucun doute submergé de travail, mais si vous souhaitez l'entendre avant la fin du mois de mai nous pouvons commencer à prendre quelques contacts. Il doit bien pouvoir nous consacrer quelques petites heures avant la fin du mois.

M. Skelly: Je voudrais appuyer ce que disait Len, à savoir que tous les comités qui examinent un budget ministériel demandent au ministre de venir à la première et à la dernière séances, en tant que responsable ultime de la politique suivie. C'est presque une tradition et, au nom de Derek, j'appuie l'idée de lui demander de venir—à un moment qui lui conviendra—pour que son absence ne puisse pas devenir un précédent.

Le président: Est-ce là ce que vous souhaitez? Monsieur Hicks, voulez-vous reprendre place parmi nous? S'il vous plaît. Le ministre ne viendra pas si nous ne le demandons pas.

Une voix: Oui, justement.

Le président: La suggestion était que nous invitions M. Nielsen à comparaître devant le Comité avant l'expiration du délai qui nous est attribué pour l'étude du budget. M. Hopkins le propose, appuyé par M. Skelly. S'il n'y a pas d'autres interventions, je demande que nous prenions une décision. Tout ce que nous pouvons faire c'est demander. Si nous ne demandons pas, il ne viendra pas de sa propre initiative, je ne crois pas.

Une voix: Nous n'avons pas besoin d'une motion.

Le président: D'accord, la demande a été faite. Je ne pense pas qu'il nous faille une motion officielle, mais nous allons certainement transmettre la demande.

Nous avons plusieurs autres points à régler. Le premier est l'élection d'un vice-président.

M. Hopkins: Encore?

Le président: Nous en avions élu un, mais ce monsieur n'est plus membre du Comité. Il a demandé à être rayé de la liste des membres et M. Barry Moore a été officiellement désigné comme son remplaçant. Il nous faut donc maintenant élire un vice-président et je suis disposé à recevoir des candidatures.

M. Hicks: Barry Moore, je suppose.

Le président: Vous proposez l'élection de M. Barry Moore. Y a-t-il d'autres nominations?

M. Skelly: Certainement, Derek Blackburn.

[*Texte*]

The Chairman: Well, we have had two nominations.

Mr. Skelly: We could actually have a very entertaining evening. Mr. Chairman, I have a recommendation here.

The Chairman: I am advised by the clerk that we have had one nominee and that we should vote on that nominee; if there are not enough votes in favour, then we consider a subsequent candidate.

Mr. Skelly: Is Mr. Moore present?

The Chairman: Mr. Moore is not present, but that is not a condition. I got elected as chairman in my absence. We do things terribly democratically here.

Mr. Skelly: Having failed to consult with Mr. Blackburn about the tremendous responsibilities that would befall a vice-chairman of the committee, I withdraw my nomination until I have had an opportunity to consult with him.

The Chairman: I would question whether he would want to, because one's capacity to ask questions is somewhat inhibited normally when you are chairman. I think he might prefer to stay in his normal place.

Mr. Skelly: I think maybe, in the absence of consultation.

Mr. Bradley: It does not seem to affect you, Mr. Chairman.

The Chairman: Well, I got away with it tonight only because we were short-handed. Anyway, I have Mr. Moore nominated. Are there any other nominations?

Mr. Hopkins: I thought we nominated Mr. Hicks at one of our meetings.

The Chairman: To serve in an interim capacity in my absence.

Mr. Hopkins: So we are going to kick him out now? He has not served very well in the interim capacity, is that it?

The Chairman: No, that particular evening you elected a chairman and a vice-chairman, but as neither of us were here, Mr. Hicks was invited to take the Chair for that particular meeting. That was the long and the short of what transpired.

Anyway, in the absence of any other nomination beside Mr. Moore, I would declare Mr. Moore elected by acclamation.

Mr. Hopkins: I was about to nominate Mr. Hicks again because I would not want to see him left out here; I would not want to see him going home disappointed.

Mr. Hicks: I nominated Mr. Moore.

The Chairman: Anyway, gentlemen, we have elected Mr. Moore now . . .

Mr. Skelly: It is a lot like El Salvador, but what the heck.

The Chairman: Next point. We have approval in principle for our trip to Saint John. Nevertheless, I have to say the appropriate words in the House and I need a seconder. Is there someone who would be prepared to second my request

[*Traduction*]

Le président: Très bien, cela fait deux.

M. Skelly: Cela pourrait devenir une soirée très distrayante. Monsieur le président, j'ai une recommandation.

Le président: Le greffier me dit que nous avons eu une première candidature et que nous devons la mettre aux voix; s'il n'y a pas assez de voix en faveur du candidat, alors on passe à un autre.

M. Skelly: M. Moore est-il là?

Le président: M. Moore n'est pas là, mais sa présence n'est pas nécessaire. J'ai été élu président en mon absence. Les choses se passent de façon terriblement démocratique ici.

M. Skelly: N'ayant pas consulté M. Blackburn sur les responsabilités énormes qui incombent au vice-président de ce Comité, je retire ma nomination jusqu'à ce que je puisse lui en parler.

Le président: Je doute qu'il veuille de la vice-présidence car, lorsque vous présidez, vous ne pouvez guère poser de questions. Je pense qu'il préférerait rester à sa place habituelle.

M. Skelly: C'est bien possible, je ne lui en ai pas parlé.

M. Bradley: Cela ne paraît guère vous gêner, monsieur le président.

Le président: J'ai pu poser des questions ce soir uniquement parce qu'il y avait des membres absents. Quoi qu'il en soit, le nom de M. Moore a été proposé. Y a-t-il d'autres nominations?

M. Hopkins: Je pensais que nous avions proposé M. Hicks à la vice-présidence de l'une de nos réunions.

Le président: Uniquement à titre intérimaire, en mon absence.

M. Hopkins: Et on va donc le mettre dehors? N'a-t-il pas bien fait son travail lorsqu'il vous remplaçait, est-ce cela?

Le président: Non, vous avez élu ce jour-là un président et un vice-président mais comme ni l'un ni l'autre n'était présent, M. Hicks a été invité à assurer la présidence ce jour-là. C'est ce que l'on m'a dit.

Quoi qu'il en soit, s'il n'y a pas d'autres candidatures en dehors de celle de M. Moore, je déclare M. Moore élu par acclamation.

M. Hopkins: J'allais justement proposer M. Hicks de nouveau parce que je ne voudrais pas qu'on le néglige; je ne voudrais pas qu'il rentre chez lui tout déçu.

M. Hicks: J'ai proposé le nom de M. Moore.

Le président: Quoi qu'il en soit, messieurs, M. Moore est maintenant élu . . .

M. Skelly: On se croirait au Salvador, mais tant pis.

Le président: Affaire suivante. Nous avons l'autorisation de principe pour notre déplacement à Saint-Jean. Néanmoins, je dois suivre la procédure à la Chambre et j'ai besoin de quelqu'un pour appuyer ma motion. Quelqu'un est-il disposé à

[*Text*]

tomorrow? I need somebody who can be present in the House too.

• 2030

Mr. Hicks: What day?

The Chairman: Tomorrow, all day.

An hon. member: That is your day in Ottawa, Bob.

Mr. Hicks: Okay. When? It is 11 a.m., is it not? You do all this?

The Chairman: Yes.

Mr. Hicks: Okay.

The Chairman: So we need you to be there. My colleagues are not going to be too pleased if this falls flat because we did not observe the niceties.

Mr. Hicks: No, you just need somebody to second it and be present.

The Chairman: That is right, to be present; that is correct. Thank you.

Is there any other business?

Mr. Skelly: So there will be on the 13th a briefing . . .

The Chairman: That is being arranged now, yes, for a week tomorrow in anticipation of our being able to go to Saint John on the Wednesday afternoon. The briefing at 9.30 a.m. on Tuesday is what we are asking for and we will confirm by memo.

Mr. Hopkins: A week tomorrow?

The Chairman: A week tomorrow, which is the day before we are scheduled actually to go.

Mr. Bradley: Defence will be briefing on the contract?

The Chairman: Yes, and where we are with our frigate program in Saint John, because we are actually proposing to go down there and look at bits of rusty metal and get an idea of what is going on there.

Mr. Skelly: An interesting question: if enough in the way of penalties goes on against the outfit for late deliveries, will Saint John's shipyard continue to exist?

The Chairman: I will not keep you any longer, gentlemen. Our business is concluded.

This meeting stands adjourned.

[*Translation*]

appuyer la demande que je présenterai demain? J'ai besoin de quelqu'un qui sera présent à la Chambre également.

M. Hicks: Quel jour?

Le président: Demain, toute la journée.

Une voix: C'est votre jour à Ottawa, Bob.

M. Hicks: D'accord. Quand? C'est à 11 heures, n'est-ce pas? Vous faites tout cela?

Le président: Oui.

M. Hicks: D'accord.

Le président: Il faudra que vous soyez là. Mes collègues ne seront pas très contents si tout cela tombe à l'eau parce que nous n'avons pas suivi la procédure.

M. Hicks: Non, il vous suffit d'avoir quelqu'un pour appuyer votre motion et d'être présent.

Le président: C'est juste, être présent; vous avez raison. Merci.

Y a-t-il autre chose?

M. Skelly: Il y aura donc une séance d'information le 13 . . .

Le président: Nous sommes en train de l'organiser, oui, pour dans une semaine, en préparation de notre voyage à Saint-Jean le mercredi après-midi. Nous demandons une séance d'information pour le mardi à 9h30 et nous la confirmerons par une convocation.

M. Hopkins: Mardi prochain?

Le président: Mardi prochain, c'est-à-dire la veille de notre départ.

M. Bradley: Le ministère de la Défense nous donnera les renseignements sur le contrat?

Le président: Oui, et il nous dira également où en est le programme de frégates de Saint-Jean, car nous allons sur place regarder quelques morceaux de métal rouillé pour voir où en sont les choses.

M. Skelly: Une question intéressante: si des pénalités importantes sont imposées pour sanctionner les retards de livraison, le chantier naval de Saint-Jean continuera-t-il d'exister?

Le président: Je ne vais pas vous retenir plus longtemps, messieurs. Nous avons terminé.

La séance est levée.

Book Tarif
rale des livres
K1A 0S9
OTTAWA

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 6

Thursday, May 8, 1986

Chairman: Patrick Crofton

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 6

Le jeudi 8 mai 1986

Président: Patrick Crofton

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on National Defence

Procès-verbaux et Témoignages du Comité permanent de la Défense nationale

RESPECTING:

Main Estimates 1986-87: Votes 1, 5, 10 and 15 under NATIONAL DEFENCE

CONCERNANT:

Budget des dépenses principal 1986-1987: crédits 1, 5, 10 et 15 sous la rubrique DÉFENSE NATIONALE

APPEARING:

The Honourable Harvie André
Associate Minister of National Defence

WITNESSES:

(See back cover)

First Session of the
Thirty-third Parliament, 1984-85-86

Première session de la
trente-troisième législature, 1984-1985-1986

Available from the Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Book rate
Tarif des livres
K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES—TÉMOINS

From the Department of National Defence:

General Gérard C.E. Thériault, Chief of the Defence Staff;

Lawrence Edward Davies, Assistant Deputy Minister (Finance);

John Fraser Anderson, Assistant Deputy Minister (Policy);

Eldon J. Healey, Assistant Deputy Minister (Material);

Dave V. Hampson, Project Manager—LLAD.

Du ministère de la Défense nationale:

Général Gérard C.E. Thériault, chef de l'état-major de la Défense;

Lawrence Edward Davies, sous-ministre adjoint (Finances);

John Fraser Anderson, sous-ministre adjoint (Politiques);

Eldon J. Healey, sous-ministre adjoint (Matériels);

Dave V. Hampson, Administrateur de projet—DABA.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 6

Thursday, May 8, 1986

Chairman: Patrick Crofton

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 6

Le jeudi 8 mai 1986

Président: Patrick Crofton

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

National Defence

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de la

Défense nationale

RESPECTING:

Main Estimates 1986-87: Votes 1, 5, 10 and 15 under NATIONAL DEFENCE

CONCERNANT:

Budget des dépenses principal 1986-1987: crédits 1, 5, 10 et 15 sous la rubrique DÉFENSE NATIONALE

APPEARING:

The Honourable Harvie Andre
Associate Minister of National Defence

COMPARAÎT:

L'honorable Harvie Andre
Ministre associé de la Défense nationale

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

First Session of the
Thirty-third Parliament, 1984-85-86

Première session de la
trente-troisième législature, 1984-1985-1986

26214—1

STANDING COMMITTEE ON NATIONAL DEFENCE

Chairman: Patrick Crofton

Vice-Chairman: Barry Moore

COMITÉ PERMANENT DE LA DÉFENSE NATIONALE

Président: Patrick Crofton

Vice-président: Barry Moore

MEMBERS/MEMBRES

Derek Blackburn
Stan Darling
Bob Hicks
Len Hopkins
Allan B. McKinnon—(7)

(Quorum 4)

Le greffier du Comité

Jean Michel Roy

Clerk of the Committee

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and
Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, MAY 8, 1986
(8)

[*Text*]

The Standing Committee on National Defence met at 6:38 o'clock p.m., this day, the Vice-Chairman, Barry Moore, presiding.

Members of the Committee present: Derek Blackburn, Bob Hicks, Len Hopkins, Allan B. McKinnon, Barry Moore.

Acting Member present: Bud Jardine for Patrick Crofton.

Other Member present: Robert Wenman.

In attendance: *From the Parliamentary Centre for Foreign Affairs and Foreign Trade*: Daniel L. Bon, Research Advisor.

Appearing: The Honourable Harvie Andre, Associate Minister of National Defence.

Witnesses: *From the Department of National Defence*: Lawrence Edward Davies, Assistant Deputy Minister (Finance); Eldon J. Healey, Assistant Deputy Minister (Materiel); Lieutenant-General John E. Vance, Vice Chief of the Defence Staff.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Thursday, February 27, 1986, respecting the Main Estimates 1986-87 (*See Minutes of Proceedings and Evidence dated Tuesday, April 15, 1986, Issue No. 1*).

By unanimous consent, the Chairman called Votes 1, 5, 10 and 15 under NATIONAL DEFENCE.

The Minister with the witnesses answered questions.

On motion of Allan B. McKinnon, it was agreed,—That the document entitled: "*Estimated FY 1986/87 spending for approved R & S projects*" be printed as an appendix to this day's Minutes of Proceedings and Evidence (*See Appendix "NATI-2"*): and that the document entitled: "*Department of National Defence-Capital Program Projection-Constant 1986 Dollars-1986 - 2000*" be printed as an appendix to this day's Minutes of Proceedings and Evidence (*See Appendix "NATI-3"*).

At 8:13 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Le greffier du Comité

Jean Michel Roy

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 8 MAI 1986
(8)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de la défense nationale se réunit, aujourd'hui à 18 h 38, sous la présidence de Barry Moore, (*vice-président*).

Membres du Comité présents: Derek Blackburn, Bob Hicks, Len Hopkins, Allan B. McKinnon, Barry Moore.

Membre suppléant présent: Bud Jardine remplace Patrick Crofton.

Autre député présent: Robert Wenman.

Aussi présent: *Du Centre parlementaire pour les affaires étrangères et le commerce extérieur*: Daniel L. Bon, conseiller en matière de recherche.

Comparaît: L'honorable Harvie Andre, ministre associé de la Défense nationale.

Témoins: *Du ministère de la Défense nationale*: Lawrence Edward Davies, sous-ministre associé (Finances); Eldon J. Healey, sous-ministre associé (Matériels); lieutenant-général John E. Vance, vice-chef de l'état major de la Défense.

Le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du jeudi 27 février 1986 relatif au budget des dépenses principal pour 1986-1987 (*Voir Procès-verbaux et témoignages du mardi 15 avril 1986, fascicule nº 1*).

Par consentement unanime, le président met en délibération les crédits 1, 5, 10 et 15 inscrits sous la rubrique DÉFENSE NATIONALE.

Le Ministre et les témoins répondent aux questions.

Sur motion d'Allan B. McKinnon, il est convenu,—Que le document intitulé *Dépenses prévues de l'A-F 1986-1987 dans le cadre des projets approuvés à l'égard de l'état de préparation et de la capacité de soutenir le combat*; et le document intitulé *Projections-Dépenses en immobilisation du ministère de la Défense nationale—Dollars constants 1986—1986-2000*, figurent en appendice aux Procès-verbaux et témoignages d'aujourd'hui (*Voir Appendice «NATI-3»*).

A 20 h 13, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

EVIDENCE

(*Recorded by Electronic Apparatus*)

[*Texte*]

Thursday, May 8, 1986

• 1837

Le président suppléant (M. Moore): À l'ordre!

Le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du jeudi 27 février 1986, concernant le Budget des dépenses principal 1986-1987.

By unanimous consent, I call votes 1, 5, 10 and 15, under National Defence.

NATIONAL DEFENCE

E—Defence Services Program

Vote 1—Operating expenditures $6,430,586,000

Vote 5—Capital Expenditures $2,584,088,000

Vote 10—Grants and contributions $136,853,000

E—Defence Construction (1951) Limited Program

Vote 15—Expenses incurred in procuring the construction and maintenance of defence projects $16,570,000

The Acting Chairman (Mr. Moore): I would invite Mr. André, the Associate Minister of Defence, to make his statement, if any, and to introduce his officials, please.

Hon. Harvie Andre (Associate Minister of National Defence): I do not have any opening statement, Mr. Chairman. I think this is my second appearance. I am just here to answer any questions. I am here with the Vice Chief of Defence Staff, General Vance, and the Assistant Deputy Minister (Finance), Larry Davies. The Aassistant Ddeputy Mminister (Materiel) is here as well as the Chief of Program Policy. We hope we have sufficient officials here to answer all possible questions.

The Acting Chairman (Mr. Moore): Thank you, Mr. Andre. Mr. Andre has noted prior to the meeting the fact that this is his second appearance before the committee. He has previous engagements, so he would like to leave by 8 p.m. I suggest we start with 10-minute questions. If we have enough time for a second round, we could go for five and see how things go. And we can play it by ear.

Mr. Hicks: Yes. I did not hear your preliminaries, Mr. Chairman. I was out of the room. I was going to suggest something like what you just mentioned. We have had the Minister on one occasion already. We should have one good round and maybe even leave it at that in order to get out of here at 7.30 p.m.

Mr. Blackburn (Brant): This is a very negative way to start the meeting.

TÉMOIGNAGES

(*Enregistrement électronique*)

[*Traduction*]

Le jeudi 8 mai 1986

The Acting Chairman (Mr. Moore): Order, please!

The committee will resume consideration of its reference order of Thursday, February 27th, 1986, regarding the main estimates for 1986-87.

Du consentement unanime, je mets en délibération les crédits 1, 5, 10 et 15 de la Défense nationale.

DÉFENSE NATIONALE

E—Programme des services de défense

Crédit 1—Dépenses de fonctionnement $6,430,586,000

Crédit 5—Dépenses en capital $2,584,088,000

Crédit 10—Subventions et contributions $136,853,000

E—Programme de Construction de défense (1951) Limitée

Crédit 15—Dépenses engagées en vue d'assurer l'exécution de travaux de construction et d'entretien liés à la défense .. $16,570,000

Le président suppléant (M. Moore): J'inviterais M. Andre, ministre associé de la Défense, à faire sa déclaration et à présenter ses hauts fonctionnaires.

L'honorable Harvie Andre (ministre associé de la Défense nationale): Monsieur le président, je n'ai pas de déclaration d'ouverture à faire. Je crois que c'est la deuxième fois que je comparais devant le Comité. Je suis venu simplement pour répondre à des questions. Je suis accompagné du vice-chef de l'État-major de la Défense, le général Vance, ainsi que du sous-ministre adjoint (Finances), M. Larry Davies. Le sous-ministre adjoint (Matériels), ainsi que le chef de la Politique du programme, m'accompagnent également. Nous espérons que ces hauts fonctionnaires seront en mesure de répondre à toutes vos questions.

Le président suppléant (M. Moore): Merci, monsieur Andre. Avant le début de la séance, M. Andre a signalé qu'il comparaissait aujourd'hui pour la deuxième fois devant le Comité. Comme il a d'autres engagements, il aimerait partir avant 20 heures. Je suggérerais de commencer par des questions de 10 minutes. Si nous avons le temps de faire un deuxième tour, nous pourrions accorder 5 minutes, et voir ce que cela donne. Nous verrons, le moment venu.

M. Hicks: Oui. Je n'ai pas entendu vos remarques préliminaires, monsieur le président. J'étais sorti de la pièce. J'allais proposer à peu près ce que vous venez de suggérer. Nous avons déjà eu l'occasion d'interroger le ministre. Nous devrions avoir une série de questions, et peut-être nous en tenir à cela afin de pouvoir terminer la séance à 19h30.

M. Blackburn (Brant): Voilà une façon très négative de commencer la réunion.

[*Texte*]

The Acting Chairman (Mr. Moore): So we will play it by ear. We will have a good round of questioning. Mr. Blackburn, would you start, please.

Mr. Blackburn (Brant): Thank you, Mr. Chairman. I want to welcome the Minister to our meeting this evening. I want to discuss the white paper or the lack of the white paper, for which we have been waiting, as I said in the House not too long ago, a year and a half. The Minister of National Defence reminded me that we had been waiting 15 years for it, referring to the fact that we have not had a white paper since 1971.

What are the major problems? What is the holdup? We have been waiting in this Parliament now for a year, roughly.

Mr. Andre: Mr. Blackburn, I guess the holdup, if you will, has been of two sorts. One comes from the fact that we are members of NATO and NORAD. We share defence tasks with our allies. When one talks about changes in definition, they impact other nations and so on. It has turned out to be more complex with more ramifications than perhaps was envisioned initially. But the more serious concern which has served to delay the white paper has probably been sorting out the budgetary situation. Frankly, if we were to approach the question of our defence policy without being constrained by money, we would have one path. When one adds the constraints of budgetary consideration, that creates other obstacles.

• 1840

That having been said, some progress has been made between my first meeting here and the second meeting. We now feel safe to predict a white paper will be available in the fall, and indeed preliminary drafts are there. I now feel confident to make that prediction.

Mr. Blackburn (Brant): Are we talking early autumn, when we return after the summer recess?

Mr. Andre: I hope so. The process will of course have to be approved by Cabinet and as I am finding out weekly, that is a more time consuming process than I had hoped for, but it is our intention to have it available for Cabinet consideration at the end of the summer.

Mr. Blackburn (Brant): Is it your responsibility or the responsibility of the Minister of National Defence?

Mr. Andre: It is my responsibility.

Mr. Blackburn (Brant): Mr. Minister, you made reference to NORAD and NATO commitments. Are we to gather in a general way from this that DND is considering or reassessing its strategic roles and major changes in NATO?

Mr. Andre: We are analysing our roles. I think it is fair to say there are several views on how we might have a more

[*Traduction*]

Le président suppléant (M. Moore): Nous verrons. Nous allons faire un tour de questions. Monsieur Blackburn, pourriez-vous commencer?

M. Blackburn (Brant): Merci, monsieur le président. Tout d'abord, je veux souhaiter la bienvenue au ministre. Je voudrais discuter du Livre blanc, ou plutôt de l'absence du Livre blanc, que nous attendons, comme je l'ai signalé à la Chambre il n'y a pas longtemps, depuis un an et demi. Le ministre de la Défense nationale m'a rappelé que nous l'attendions en fait depuis 15 ans, puisque aucun Livre blanc n'a été publié depuis 1971.

A quels problèmes se bute-t-on? Qu'est-ce qui retarde la publication de ce document? Nous attendons depuis à peu près un an.

M. Andre: Monsieur Blackburn, je pense que ce retard est attribuable à deux facteurs. Le premier vient du fait que nous sommes membres de l'OTAN et du NORAD. Nous partageons avec nos alliés des fonctions de défense. Toute modification qu'il est prévu d'apporter aux définitions se répercute nécessairement sur les autres pays. La tâche est donc apparue plus complexe et plus lourde de conséquences qu'il n'avait peut-être d'abord semblé. Mais l'autre facteur, qui a sans doute contribué davantage à retarder la publication du Livre blanc, a probablement été la nécessité de tirer la situation budgétaire au clair. Si nous pouvions examiner notre politique de défense sans contraintes monétaires, ce serait simple. Mais le fait d'ajouter des contraintes budgétaires ne fait que créer des obstacles supplémentaires.

Cela dit, des progrès ont indéniablement été accomplis depuis ma dernière comparution devant ce Comité. Nous pouvons maintenant envisager la publication du Livre blanc à l'automne, et nous en avons d'ailleurs déjà des ébauches préliminaires. Je puis maintenant avec confiance faire cette prévision.

M. Blackburn (Brant): Le document serait-il publié au début de l'automne, c'est-à-dire à la rentrée parlementaire?

M. Andre: Je l'espère. Il faudra évidemment que le Cabinet approuve le processus et, comme je m'en rends de plus en plus compte chaque semaine, il s'agit d'un processus qui demande beaucoup plus de temps que nous l'avions prévu, mais nous avons l'intention de soumettre un document à l'étude du Cabinet à la fin de l'été.

M. Blackburn (Brant): Est-ce là votre responsabilité, ou est-ce celle du ministre de la Défense nationale?

M. Andre: C'est la mienne.

M. Blackburn (Brant): Monsieur le ministre, vous avez parlé de nos engagmeents envers le NORAD et l'OTAN. Devons-nous en déduire que le MDN examine ou réévalue ses rôles stratégiques au sein de l'OTAN, en vue éventuellement d'y apporter des changements importants?

M. Andre: Nous analysons nos rôles. Il est juste de dire, je crois, qu'il y a plusieurs points de vue sur la façon dont nous pourrions accroître l'efficience et l'efficacité de notre position

[*Text*]

efficient, more effective defence posture if we were able to direct our resources in different manners.

It is not to assume we will in fact be in a position to precisely state what is going to happen. Indeed, one of the problems with a look at a white paper once in a blue moon, once every 15 years or even once every 5 or 10 years, is some of these very important questions get postponed. So one of the recommendations I hope to bring forward to my Cabinet colleagues is a much more regular white paper process, perhaps even annually.

Mr. Blackburn (Brant): As you prepare the white paper, are you in contact with our allies?

Mr. Andre: Yes.

Mr. Blackburn (Brant): There are consultations going on. The reason I put that question is because I have mentioned my personal feeling before in committee, in the House and also publicly, which is our NATO strategic policy is to a very large extent grounded in World War II strategic thinking. It grew out of World War II, which is normal, but we have not really put forward some real alternatives to that NATO policy over the years. I am not suggesting we withdraw. What I am suggesting is there be a new approach. For example, it is my feeling we are wasting a tremendous amount of brains, manpower, money and time in the central flank which at one time, in the late 1940s and early 1950s, was important.

Perhaps we should look to the North Atlantic, the Norwegian Sea, and tie it in with northern Canadian defence, Arctic sovereignty and the whole picture. Would it be fair to ask whether that is one of the options being looked at?

Mr. Andre: I concur with your observation that the strategic environment has changed and the north has become a much more important overall strategic sense for the entire alliance and particularly for Canada. The development of cruise-carrying . . . and Blackjack or backfire bombers has in some ways restored the strategic importance of the north that existed when gravity bombers were in effect.

• 1845

The Soviet navy, of course, has grown enormously, and its access to the North Atlantic, past Norway and so on, is very much a part of the strategic changes that have occurred, and we need to address that in terms of our defence planning.

I think it would be a little presumptuous to suggest that we know better than the NATO planners in total. I mean, this is an exercise that goes on virtually continuously within NATO. But I think it is also fair to say that as Canadians we would want to see that more and more emphasized and these changes recognized in overall NATO planning.

[*Translation*]

en matière de défense si nous pouvions orienter nos ressources de différentes manières.

Cela ne veut pas dire que nous allons pouvoir préciser exactement ce qui va se produire. C'est ce qui arrive lorsqu'on produit un Livre blanc seulement à tous les 15 ans, ou à tous les cinq à 10 ans: l'examen de ces questions très importantes est constamment différé. J'espère justement pouvoir recommander à mes collègues du Cabinet la production beaucoup plus régulière d'un Livre blanc, peut-être même tous les ans.

M. Blackburn (Brant): Êtes-vous en communication avec nos alliés pour préparer le Livre blanc?

M. Andre: Oui.

M. Blackburn (Brant): Vous avez des consultations. La raison pour laquelle je vous pose cette question est que, comme je l'ai déjà signalé au Comité, à la Chambre et aussi publiquement, il me semble que notre politique stratégique à l'égard de l'OTAN est encore largement fondée sur notre orientation stratégique de la Seconde Guerre mondiale. Elle est issue de ce conflit, ce qui est normal, mais nous n'avons pas vraiment proposé de solutions de rechange authentiques au cours des ans. Je ne veux pas dire que nous devrions nous retirer de cet organisme, mais que nous devrions peut-être avoir une nouvelle optique. Il me semble, par exemple, que nous consacrons inutilement une énorme quantité de ressources intellectuelles, de main-d'oeuvre, d'argent et de temps au flanc central, qui, à une époque, c'est-à-dire à la fin des années 40 et au début des années 50, était important.

Peut-être devrions-nous nous tourner vers l'Atlantique Nord, la mer de Norvège, et lier cela à la défense du Nord canadien, à la souveraineté de l'Arctique et à toute cette question. Pourrais-je vous demander si c'est là une des solutions que l'on examine?

M. Andre: Je souscris à votre observation que le cadre stratégique a évolué et que le Nord est devenu beaucoup plus important, du point de vue stratégique, pour toute l'alliance, et spécialement pour le Canada. La mise au point d'appareils porteurs de missiles de croisière . . . et de bombardiers Blackjack ou Backfire a en quelque sorte rétabli l'importance stratégique du Nord qui existait lorsque les bombardiers à gravité étaient utilisés.

La marine soviétique a évidemment connu une croissance spectaculaire, et son accès à l'Atlantique Nord, c'est-à-dire au-delà de la Norvège, s'insère dans les changements stratégiques qui se sont produits, et nous devons en tenir compte dans nos plans de défense.

Ce serait toutefois un peu présomptueux de notre part, je crois, d'affirmer que nous en savons davantage que les responsables de la planification à l'OTAN. Je veux dire qu'il s'agit là d'une démarche presque continuelle à l'OTAN. Mais il est aussi juste de dire, je pense, qu'en tant que Canadiens, nous souhaitons que cela soit davantage mis en valeur et que les plans de l'OTAN tiennent compte de ces changements.

[*Texte*]

Mr. Blackburn (Brant): It seems to me, Mr. Minister, that our defence dollars are very, very thinly spread, and I think that is apparent to all of us. It is a matter of degree, I suppose, as to how we would interpret my remarks. We have a west coast that is almost undefended in terms of Maritime Command. We have this huge Arctic region. We have sovereignty recognition problems up there, as well as defence problems. We have the so-called sea lines of communication. We have ASW. We have search and rescue off both coasts. We have NATO. We have NORAD. And we have $10 billion in terms of annual budgetary costs.

Have you discussed this with your NATO colleagues and counterparts? I have at a much lower level, and very few Europeans I have talked to are fully aware of the size of our country and the size of our commitment and how far we are strung out. We also have peacekeeping—something else we could add to the costs. So along with that question, have you also discussed formally or informally the possibility of a new strategy in NATO, perhaps a withdrawal from this political as well as military presence in the central flank and a beefing-up of Maritime Command?

Mr. Andre: I would not take exception to any of your observations, in a general sense. The environment is changing. In the North Pacific, off the coast of Canada, there is a lot more Soviet submarine traffic than had been the case, and we need to bear that in mind.

On the question of appreciation Europeans have of the nature of our defence challenges and the size of the country and what that does, we are doing some things there. Just last Friday—I believe it was last Friday—the NATO Defence College visited Canada—this is part of their annual thing. They started in Victoria, and these are people in high-ranking positions of various NATO countries. Deliberately each year the object is to show them the size of the country to get some appreciation of the nature of the defence challenge.

I guess it is in two weeks the NATO foreign ministers and permanent representatives will be meeting in Halifax. External Affairs are the host on that one. They intend to show the representatives the size of the country. They will visit Goose Bay, and eventually the majority of them, I believe, will end up in Vancouver, and on the way will be able to get some sense of the challenge. We have an ongoing education challenge in that regard.

Mr. Blackburn (Brant): Can we expect an expansion of Maritime Command, in addition to the Frigate Program?

Mr. Andre: As you know, the navy is in need of a great deal of equipment. We have the existing Frigate Program, Phase II and Phase III that are in various stages; the Submarine Replacement Program; the TRUMP program for upgrading

[*Traduction*]

M. Blackburn (Brant): Il me semble, monsieur le ministre, que nous répartissons nos crédits de défense entre beaucoup de postes, et je crois qu'aucun d'entre nous ne le niera. Je pense que l'on peut interpréter mes remarques de différentes manières. Notre côte ouest n'est presque pas défendue pour ce qui est du commandement maritime. Nous avons également la vaste étendue de l'Arctique. En ce qui concerne cette région, nous avons des problèmes pour faire reconnaître notre souveraineté, ainsi que des problèmes de défense. Nous avons les lignes dites maritimes de communication. Nous avons l'ASW. Il y a les opérations de recherche et sauvetage sur l'une et l'autre côte. Il y a l'OTAN. Il y a NORAD. Et notre budget annuel s'élève à 10 milliards de dollars.

En avez-vous discuté avec vos collègues et homologues de l'OTAN? J'en ai discuté, à un niveau bien inférieur, et un très petit nombre des Européens avec lesquels je me suis entretenu sont pleinement conscients de l'étendue de notre pays, de l'envergure de notre engagement et de l'importance de notre participation. Il y a aussi les opérations de maintien de la paix, que l'on peut également ajouter au budget. Je voudrais donc aussi savoir si vous avez discuté, formellement ou informellement, de la possibilité d'une stratégie nouvelle à l'OTAN, qui pourrait peut-être inclure un retrait de cette présence politique et militaire dans le flanc central et un renforcement du commandement maritime?

M. Andre: D'une manière générale, je ne contredirais aucune de vos observations. Le milieu évolue. Dans le Pacifique Nord, au large des côtes canadiennes, il y a beaucoup plus de sous-marins soviétiques que dans le passé, et nous devons en tenir compte.

En ce qui concerne la sensibilisation des Européens à l'envergure de nos engagements de défense et à la taille de notre pays, nous prenons certaines mesures sur ce plan. Pas plus tard que vendredi dernier—du moins, je crois que c'était vendredi dernier—des représentants du Collège de défense de l'OTAN sont venus au Canada, dans le cadre de leur visite annuelle. Ces hauts placés de divers pays membres de l'OTAN ont commencé leur séjour au pays à Victoria. Chaque année, ils effectuent des visites du genre pour prendre conscience de la taille du pays et de la nature des défis qui se posent sur le plan de la défense.

Dans environ deux semaines, je crois, les ministres des Affaires étrangères et les représentants permanents de l'OTAN se réuniront à Halifax. C'est le ministère des Affaires extérieures qui est l'hôte de cette rencontre. Nous voulons sensibiliser les représentants à l'étendue du Canada. Ils se rendront à Goose Bay, et la plupart d'entre eux, je crois, aboutiront à Vancouver, ce qui devrait leur permettre de prendre conscience du défi auquel nous faisons face. Nous avons tout un effort de sensibilisation à faire de ce côté-là.

M. Blackburn (Brant): Pouvons-nous nous attendre à une expansion du commandement maritime, en plus du programme de la frégate?

M. Andre: Comme vous le savez, la marine a besoin de beaucoup de matériel. Nous avons le programme de la frégate, dont les phases II et III sont à divers stades d'avancement; le programme de remplacement des sous-marins; le programme

[*Text*]

our four DDH destroyers; the new shipborne aircraft, which makes for a better acronym than L-helicopters, I guess.

• 1850

An hon. member: Aircraft—Sea King replacement.

Mr. Blackburn (Brant): Oh, I see. Yes.

Mr. Andre: The replacement for our aircraft. So there is a considerable amount of capital resources to be devoted to the navy over the next few years.

Mr. Blackburn (Brant): If there is a possibility of increasing Maritime Command expenditures for those reasons, where will cutbacks come, in view of the constraints that the government . . . ?

Mr. Andre: We think they are manageable within the existing and projected budgets, and I have not given up by any stretch trying to convince the Minister of Finance of the need for additional budgets.

Mr. Blackburn (Brant): You are pushing him now, are you?

Mr. Andre: Oh, yes. He has a tremendous problem with that monstrous deficit and I would simply make the observation that Defence is the only department with discretionary spending that in fact had a real increase. No other department of government did.

Every other department took real decreases, except those which are stuck by statutes, such as Finance, which keeps going because they have to pay the interest on the debt.

Mr. Blackburn (Brant): Thank you, Mr. Minister. I guess my time is up. Thank you, Mr. Chairman.

The Acting Chairman (Mr. Moore): Mr. Hopkins.

Mr. Hopkins: Mr. Minister, you always come back to the point with some great glory that Defence is the only department to have had a real increase. You somehow forget to mention that you promised something quite different from the increase you have. You also indicate that for some strange reason you did not know it was so difficult to increase the Defence budget when you made those promises.

You have been present for budget speeches. You have seen the budget papers over the years. You knew very well what the situation was, yet for some strange reason you are trying to say that you cannot do it because the situation is too tight.

Surely it is no tighter today than it was in the early 1980s when you were going through a big recession, yet we did far better in meeting commitments during those days than you are today, when the economy is much better. So what excuse do you have for not coming close to meeting the commitment which you promised? It is in fact a lack of commitment on the part of the government.

[*Translation*]

TRUMP visant la remise en état de nos quatre destroyers DDH; le nouvel aéronef porté sur navire, ce qui est mieux que de dire les hélicoptères L, je suppose.

Une voix: Le remplacement Sea King.

M. Blackburn (Brant): Oh, je vois. Oui.

M. Andre: Le remplacement de nos aéronefs. Au cours des quelques prochaines années, nous allons donc consacrer considérablement de ressources en capital à la marine.

M. Blackburn (Brant): Si, pour ces raisons, l'on augmente les dépenses du commandement maritime, peut-on s'attendre à des coupures, compte tenu des restrictions du gouvernement . . . ?

M. Andre: Je pense que cette augmentation peut se faire à même les budgets existants et prévus, même si je n'ai pas abandonné l'idée de convaincre le ministre des Finances de la nécessité d'accroître les budgets.

M. Blackburn (Brant): Alors, vous faites pression sur lui, c'est cela?

M. Andre: Oh oui. Il avait évidemment un problème incroyable en raison du déficit monstre, et je signale que la Défense est le seul ministère à dépenses discrétionnaires qui a en fait enregistré une augmentation réelle. Cela ne s'est produit pour aucun autre ministère fédéral.

Tous les autres ministères ont dû absorber des baisses réelles, sauf ceux qui sont protégés par la loi, comme les Finances, qui doit rembourser l'intérêt sur la dette.

M. Blackburn (Brant): Merci, monsieur le ministre. Je pense avoir écoulé mon temps de parole. Merci, monsieur le président.

Le président suppléant (M. Moore): Monsieur Hopkins.

M. Hopkins: Monsieur le ministre, vous semblez vous faire une gloire du fait que la Défense est le seul ministère qui a obtenu une augmentation réelle. Vous semblez oublier que vous aviez promis autre chose que l'augmentation que vous avez obtenue. Vous affirmez également que, pour une étrange raison, vous ne saviez pas qu'il était si difficile d'augmenter le budget de la Défense au moment où vous avez fait ces promesses.

Vous avez pourtant assisté aux discours du budget dans le passé. Vous avez vu les documents budgétaires. Vous connaissiez parfaitement la situation, et pourtant, vous essayez de dire que vous ne pouvez rien faire à cause des resserrements.

Or, ces resserrements ne sont pas pires que ceux qui existaient au début des années 80, lorsque nous étions au coeur d'une récession; pourtant, à cette époque, nous réussissions beaucoup mieux à respecter nos engagements que vous ne le faites aujourd'hui, malgré la reprise économique. Quelle excuse allez-vous donc nous donner pour ne pas respecter votre engagement? Il s'agit en fait d'un manque d'engagement de la part du gouvernement.

[*Texte*]

Mr. Andre: I guess in 1984-85, the government was faced with a $35 billion deficit. You refer to the early 1980s. I think the deficit was more in the order of $10 billion to $15 billion. The problem is literally twice as great. Do not get me wrong; I think we need to spend more on defence and have no hesitancy in repeating that assertion.

I also recognize that the country cannot go on increasing the deficit and the debt at the rate it was doing. Action had to be taken. Action was taken; tough action.

And by way of observation, when one questions whether this government feels defence is a priority or not, I say it is, the Prime Minister said it is, and I offer by way of evidence the fact that Defence alone amongst departments with discretionary spending had some real increase. That is my only point.

Mr. Hopkins: Well, you are coming back to the same thing you said before. Now, you cannot tell me or anybody else that in 1984, when you were making all these commitments to the Department of National Defence, out electioneering, that you did not know you were going to have a major deficit in 1985-86 or 1984-85. So do not come back and try to tell us that the writing was not on the wall. Anyone could have seen that. Yet you went ahead and you made those major commitments regardless of what writing was on the wall. So what you are in fact saying is that the government went out and made those commitments knowing full well that you could not meet them, and suddenly, when you get into power, you realize you have to change your mind. It does not wash, because the deficit was already there when you were walking down the roads making those promises. Now, why are you not meeting them? You might as well admit that you made them at a time when you knew very well you could not keep them.

• 1855

Mr. Andre: Without accepting any of the premises at all, the assertions you have made, I do not know what else I can do but repeat . . . I mean, the predictions of the budgets in those days and the budgeted deficit and actual deficit were different in the order of $5 billion or $6 billion. So you said I have listened to budget speeches. Indeed I have. And in every case . . . Indeed, the last fiscal year was the first time in I think about eight years that the deficit predicted by the Minister of Finance was in fact what he had predicted, rather than something very much larger.

So it really is not reasonable to make that assertion, that one had views, unless you are suggesting I should assume the Ministers of Finance in that period were never telling the truth, and therefore I should not have based my assumptions on the numbers they were providing. But I repeat, defence is a very high priority with this government, and I point to the evidence to substantiate that. Are you suggesting . . . ? If you are, I will take it forward to my colleague, the Minister of Finance, that we should have an increase in tax to finance additional defence spending. I think the Minister of Finance

[*Traduction*]

M. Andre: En 1984-1985, le gouvernement avait un déficit de 35 milliards de dollars. Vous avez parlé du début des années 80. Je pense qu'à cette époque, le déficit était plutôt de l'ordre de 10 à 15 milliards de dollars. Le problème est donc deux fois plus grave. Ne vous méprenez pas au sens de mes paroles; je pense que nous devons augmenter nos dépenses au chapitre de la défense, et je n'hésiterais pas à répéter cela.

Je suis aussi parfaitement conscient du fait que le pays ne peut continuer d'augmenter le déficit et la dette au même rythme. Il faut prendre des mesures. Or, justement, des mesures ont été prises, des mesures draconiennes.

A ceux qui mettent en doute l'importance accordée par le gouvernement à la défense, j'ai déclaré, je le rappelle, que c'était pour nous une priorité, que le premier ministre lui-même l'a affirmé et, pour le prouver, je signale que seule la Défense, parmi les ministères à dépenses discrétionnaires, a enregistré une augmentation réelle. C'est tout ce que je voulais dire.

M. Hopkins: Vous revenez à ce que vous avez déjà dit. Or, vous n'allez pas me dire qu'en 1984, lorsque vous faisiez toutes ces promesses électorales au sujet du ministère de la Défense, vous ignoriez que vous alliez avoir un déficit important en 1985-1986 ou en 1984-1985. Ne venez donc pas nous dire que cela était imprévisible. N'importe qui pouvait le prévoir. Et malgré tout, vous avez fait ces promesses. Vous nous dites en fait que le gouvernement a pris ces engagements tout en sachant parfaitement bien qu'il ne pouvait les respecter, et soudain, lorsque vous êtes au pouvoir, vous vous apercevez que vous avez changé d'idée. Vous n'allez pas nous faire avaler cela, parce que le déficit existait déjà lorsque vous faisiez vos belles promesses électorales. Alors, pourquoi donc ne respectez-vous pas vos engagements? Aussi bien admettre que vous les avez pris tout en sachant que vous ne pouviez pas les respecter.

M. Andre: Bien que je ne souscrive à aucune de vos hypothèses, à aucune de vos affirmations, je ne puis que répéter . . . Je veux dire, les prévisions budgétaires à cette époque, le déficit prévu et le déficit réel étaient très différents, soit de l'ordre de 5 à 6 milliards de dollars. Vous dites que j'ai écouté les discours du budget. Bien sûr. Et dans chaque cas . . . En fait, la dernière année financière, je pense que c'était la première fois en environ huit ans que le déficit réel correspondait au déficit prévu par le ministre des Finances, plutôt que d'être beaucoup plus gros.

Il n'est donc pas raisonnable de faire cette affirmation, à moins que, selon vous, il faille supposer que les ministres des Finances de cette époque n'ont jamais dit la vérité et que, par conséquent, il ne fallait pas fonder ses hypothèses sur les chiffres qu'ils fournissaient. Mais, je le répète, la défense est une priorité pour notre gouvernement, et je vous signale les éléments qui le prouvent. Est-ce que selon vous . . . ? Dans ce cas, je vais proposer à mon collègue, le ministre des Finances, que nous devrions augmenter les impôts afin de pouvoir accroître les dépenses au chapitre de la défense. Je pense qu'il

[*Text*]

might find that interesting, if you could speak on behalf of your party in that regard.

Mr. Hopkins: You are the witness, Mr. Minister, not me. You are the one who made the commitments you are not meeting, not me. And for some strange reason, you are trying to put forward every excuse for not meeting them. And if you are trying to tell me that you cannot add and subtract and read, I do not believe you, because I think you are much more intelligent than you are letting on when you try to make those excuses.

Obviously, you have no intention of keeping your promises to the Department of National Defence. That is very simple and plain.

Mr. Chairman, moving from that one, we were informed at the last meeting by Mr. Davies that for each 1¢ decline in the value of the Canadian dollar vis-à-vis its U.S. counterpart, the cost of the CF-18 program would be increased by something like $12 million. In April of 1980, when the contract was signed, the U.S. dollar was worth about $1.86 Canadian. Yesterday the comparable figure was $1.378 Canadian. Given that a U.S. dollar now costs 18.6¢ more than it did in 1980, and if we multiply this by Mr. Davies' $12 million figure, we see that the cost of the CF-18 contract to Canada has increased by something in the neighborhood of $223.2 million. While I realize this quarter of a billion dollar figure remains dependent on the exchange rates and covers the entire length of the contract, how much of this will you have to pay this year, in 1986-87?

• 1900

Mr. Lawrence Edward Davies (Assistant Deputy Minister, Finance, Department of National Defence): Mr. Chairman, I have not seen the notes, but as far as the statement in question that has been attributed to me is concerned, I believe what I said was that a 1¢ change in the Canada-U.S. dollar rate has a $12 million impact on the total capital budget of the department.

I prepared a reply to Mr. Hopkins' question, as I promised at the last meeting. I would like to report at this time that the estimated cost of the CF-18 program has increased by $153 million from our original estimate in 1979 to the program completion in 1990-91. This is due to increases in the Canada-U.S. dollar exchange rate. In 1979-80 the U.S. dollar was at $1.15. That was when we made the estimate. The current rate, as the member has said, is $1.37. For future years, from now until the end of the program, we have built into our estimate the dollar at $1.40. How much of that we will pay this year depends on the cashflow which I think is around $600 million. You cannot go from $1.15 to $1.37 in one year. In 1985-86 we were probably estimating the U.S. dollar at $1.27, $1.29. It is a step-by-step progression. In order to get this $153 million, we went back to the beginning of the program and calculated it year by year. It totals $153 million over the spectrum.

[*Translation*]

trouverait cette suggestion fort intéressante, si vous voulez bien lui faire part des vues de votre parti à ce sujet.

M. Hopkins: C'est vous qui êtes le témoin, monsieur le ministre, non pas moi. C'est vous qui avez pris des engagements que vous ne respectez pas, non pas moi. Et pour une curieuse raison, vous nous donnez toutes sortes d'excuses pour ne pas les respecter. Si vous essayez de me dire que vous ne savez pas additionner et soustraire et lire, je ne vous crois pas, parce que je pense que vous êtes beaucoup plus intelligent que vous ne le montrez par tous ces prétextes.

Vous n'avez manifestement pas l'intention de respecter vos promesses envers le ministre de la Défense nationale. Cela est clair comme bonjour.

Monsieur le président, à la dernière réunion, M. Davies a affirmé que chaque fois que le dollar canadien baissait d'un cent par rapport à la devise américaine, le coût du programme du CF-18 augmentait d'environ 12 millions de dollars. En avril 1980, lorsque le marché a été signé, le dollar US valait environ 1.86$ canadien. Hier, il valait 1,378$ canadien. Étant donné que le dollar américain vaut maintenant 18.6c. de plus qu'en 1980, si l'on multiplie cela par le montant de 12 millions de dollars avancé par M. Davies, l'on voit que le coût du marché du CF-18, pour le Canada, a augmenté d'environ 223.2 millions de dollars. Je sais que ce montant d'un quart de milliard de dollars dépend du taux de change et s'applique à toute la durée du marché, mais quelle proportion devez-vous payer en 1986-1987?

M. Lawrence Edward Davies (sous-ministre adjoint, Finances, ministère de la Défense nationale): Monsieur le président, je n'ai pas vu les notes, mais en ce qui concerne l'affirmation que l'on m'attribue, je crois avoir dit qu'une fluctuation d'un cent dans le taux de change du dollar canadien par rapport à la devise américaine entraînerait une variation de 12 millions de dollars dans le budget d'immobilisations total du ministère.

Je suis prêt à répondre à la question de M. Hopkins, comme je l'ai promis à la dernière réunion. Je puis dire, à ce moment-ci, que le coût estimatif du programme du CF-18 a augmenté de 153 millions de dollars par rapport à notre estimation originale de 1979, et si l'on tient compte de toute la durée du projet, qui se terminera en 1990-1991. Cela est attribuable à l'augmentation de la valeur du dollar US. En 1979-1980, c'est-à-dire au moment où nous avons fait nos prévisions, le dollar américain valait 1.15$. Or, comme le député l'a signalé, il vaut actuellement 1,37$. Pour les années à venir, c'est-à-dire d'ici à la fin du programme, nous avons, pour nos estimations, attribué au dollar la valeur de 1.40$. Quant à savoir quelle proportion nous décaisserons cette année, cela dépend de notre encaisse, qui s'élève, je crois, à environ 600 millions de dollars. Il est impossible d'aller de 1.15$ à 1.37$ en une année. En 1985-1986, la valeur que nous attribuions au dollar US était probablement de 1.27$, 1.29$. Il s'agit d'une progression lente. Pour obtenir ce montant de 153 millions de dollars, nous sommes partis du début du programme et avons calculé le

[*Texte*]

Mr. Hopkins: All right. Did you say that has already been built into the estimate you have given?

Mr. Davies: That is in the price of the airplane.

Mr. Hopkins: What is your flexibility there? How much have allowed in your estimates for that?

Mr. Davies: We had originally estimated $391 million for exchange. Our estimate now is that over the life of the program, it will be at $544 million for a difference of $153 million.

Mr. Hopkins: What will you cut, in the long run, to make up for that, to pay for it?

Mr. Davies: That is a very difficult question, Mr. Chairman. We may not have to cut anything. It depends on how the exchange rate fluctuates and affects the GNE deflator. Part of that will be built in if the dollar keeps going down. The GNE will change to reflect some of this in the exchange rate . . . in the deflator. Hopefully, we will make some money on the currency we play to NATO and one will balance off against the other.

The Acting Chairman (Mr. Moore): Mr. Davies, when we met at the last meeting, inflation was also built in with this dollar, was it not? If inflation then goes down, it would also affect the cost of your projects.

Mr. Davies: That is right, Mr. Chairman. The inflation fluctuates. We have estimated a certain rate of inflation for the program, changing every year on the total on the balance left to pay. If inflation goes down from our forecast, then the price goes down. This is a fluctuating thing. Until the program is completed, we will not really know the total cost of the program.

The Acting Chairman (Mr. Moore): Thank you. Mr. McKinnon.

Mr. McKinnon: Thank you, Mr. Chairman.

I would like to have a supplement to that last question. What dollars are the estimates printed in each year? Are they in budget-year dollars?

Mr. Davies: Do you mean these estimates here?

Mr. McKinnon: Yes.

Mr. Davies: They are in the current year dollars. These would be in 1986-87 dollars.

Mr. McKinnon: I was looking through an older one today and to my surprise noticed—I was trying to prove another point which I may or may not prove later—a previously estimated total cost in the 1983-84 estimates for the new fighter aircraft, as it was called then, was $5,194,478,000. This year, it is $4,941,718,000, which is a reduction. How do you account for that? Was the slowing down of inflation greater than expected and the increase in the value of the American

[*Traduction*]

montant année par année. Au bout du compte, il atteint 153 millions de dollars.

M. Hopkins: Très bien. Avez-vous dit que les estimations que vous avez données en tiennent déjà compte?

M. Davies: Cela est inclus dans le prix de l'aéronef.

M. Hopkins: Quelle marge de manoeuvre avez-vous? Qu'avez-vous prévu dans vos estimations?

M. Davies: Nous avions initialement prévu 391 millions de dollars pour les variations du taux de change. Or, nous prévoyons actuellement, pour toute la durée de vie du programme, 544 millions de dollars, soit une différence de 153 millions de dollars.

M. Hopkins: Sur quoi allez-vous devoir rogner, à long terme, pour compenser?

M. Davies: Cela est très difficile à dire, monsieur le président. Nous ne serons peut-être pas obligés de retrancher quoi que ce soit. Cela dépend des fluctuations du taux de change et de leurs répercussions sur l'indice de déflation de la DNB. Une partie de cela sera incorporée si le dollar continue de baisser. La DNB changera pour traduire en partie cette variation du taux de change. Nous ferons, espérons-nous, de l'argent sur la devise que nous utilisons pour nos opérations au sein de l'OTAN, et l'une compensera l'autre.

Le président suppléant (M. Moore): Monsieur Davies, au moment de notre dernière réunion, le montant tenait aussi compte de l'inflation, n'est-ce pas? Si le taux d'inflation baisse, cela se répercuterait aussi sur le coût de vos projets?

M. Davies: Exactement, monsieur le président. Le taux d'inflation fluctue. Nous avons estimé un certain taux d'inflation pour le programme, qui change chaque année pour le total du montant qui reste à payer. Si le taux d'inflation est inférieur à celui que nous avions prévu, le prix diminue. Cela varie. Tant que le programme ne sera pas achevé, nous n'en connaîtrons pas le coût total réel.

Le président suppléant (M. Moore): Merci. Monsieur McKinnon.

M. McKinnon: Merci, monsieur le président.

J'aimerais poser une question complémentaire à la dernière. Par rapport aux dollars de quelle année le budget des dépenses est-il présenté chaque année? S'agit-il des dollars de l'année du budget?

M. Davies: Voulez-vous dire ce budget des dépenses?

M. McKinnon: Oui.

M. Davies: Le budget est présenté en dollars de l'année en cours. Dans ce cas-ci, il s'agit des dollars de 1986-1987.

M. McKinnon: Je feuilletais aujourd'hui un budget des dépenses antérieur et, à ma surprise, j'ai remarqué—j'essayais de prouver un argument que je défendrai peut-être plus tard—que dans le budget des dépenses de 1983-1984, le coût total estimatif du nouveau chasseur, comme on l'appelait à l'époque, était de 5,194,478,000 de dollars. Cette année, il est de 4,941,718,000$, ce qui est moins. Comment expliquez-vous cela? Est-ce que le taux d'inflation a diminué plus rapidement

[*Text*]

dollar less than you expected? The estimates are less now than they were three years ago.

• 1905

Mr. Davies: Mr. Chairman, I think Mr. McKinnon has basically answered the question. The inflation went down perhaps faster than we thought. In the early years of the program, back in 1980, the U.S. inflation was running at 13.6%. It went down to 10.1% the following year, 1985-86, 2.3%. So it has come down dramatically, much faster than we thought it would when we made these original estimates.

Mr. McKinnon: The contract was written, I believe, in 1978 or 1979 dollars, was it?

Mr. Davies: It was 1979.

Mr. McKinnon: It seems to me it is rather good news that we are only going to be paying $4.9 billion for it. It could have been a lot worse if it were not for the inflation having slowed down as much as it did.

I would like to talk about a couple of things. First of all, I appreciate getting this chart. I notice from the transcript of the minutes that Mr. Healey, in answer to a question of mine at the last meeting, about the infrared search and target designation systems, the increase from $18 million to $23 million, replied:

> I do not have a specific comment on that one. There is some co-operation with the United States on this one, so there may be some dollar problems in there. I will bring the information on that one to the next meeting.

Does he have it?

Mr. Andre: I will ask Mr. Healey to . . .

Mr. Eldon J. Healey (Assistant Deputy Minister (Matériel), Department of National Defence): Mr. Chairman, in answer to Mr. McKinnon's question, the estimates that were shown last year were indeed estimates of a prenegotiated price between the United Stats Navy, the contractor in Canada, Spar, the Department of National Defence and the Department of Regional Industrial Expansion.

The current estimates this year show what we were able to achieve in those negotiations between the three parties. They reflect a 66% cost on the part of the United States and a one-third cost on the part of the Department of National Defence and the Department of Regional Industrial Expansion. The numbers came out, as they are shown in the current estimates, somewhat higher than we had anticipated. But a two-third, one-third, split was the agreed split between the United States and Canada.

Mr. McKinnon: That accounts for that something like 20% to 25% increase.

[*Translation*]

qu'il n'avait été prévu, et est-ce que l'augmntation de la valeur du dollar américain est moindre que ce qui avait été attendu? Le montant estimatif est actuellement inférieur à ce qu'il était il y a trois ans.

M. Davies: Monsieur le président, je pense que M. McKinnon a en fait répondu à la question. Le taux d'inflation a effectivement diminué plus rapidement que nous ne croyions. Au début du programme, c'est-à-dire en 1980, le taux d'inflation, aux États-Unis, était de 13.6 p. 100. Il est tombé à 10.1 p. 100 l'année suivante, pour atteindre 2.3 p. 100 en 1985-1986. Il a donc diminué de façon spectaculaire, c'est-à-dire beaucoup plus rapidement que nous ne l'envisagions au moment où nous avons fait ces prévisions initiales.

M. McKinnon: Lorsque le contrat a été rédigé, l'on s'est servi de dollars de 1978 ou 1979, n'est-ce pas?

M. Davies: De 1979.

M. McKinnon: Il faut donc se féliciter du fait que nous paierons seulement 4.9 milliards de dollars. Ce montant aurait été beaucoup plus important si le taux d'inflation n'avait pas diminué de façon aussi marquée.

J'aimerais traiter de quelques points. Premièrement, je me réjouis d'avoir ce tableau. Je constate dans la transcription des délibérations que, en réponse à une question que je lui ai posée à la dernière réunion au sujet des systèmes de recherche et de désignation des cibles à l'infrarouge, et plus précisément au sujet du fait que leur coût est passé de 18 à 23 millions de dollars, M. Healey a déclaré:

> Je n'ai pas d'observation précise à faire à ce sujet. Nous coopérons jusqu'à un certain point avec les États-Unis sur ce plan; par conséquent, il se peut que nous ayons des problèmes monétaires. J'apporterai les renseignements nécessaires à la prochaine réunion.

Les a-t-il?

M. Andre: Je demanderai a M. Healey de . . .

M. Eldon J. Healey (sous-ministre adjoint (Matériels) ministère de la Défense nationale): Monsieur le président, pour répondre à la question de M. McKinnon, je signale que le budget des dépenses fourni l'an dernier était établi en fonction d'un prix déjà négocié entre la marine américaine, l'entrepreneur canadien, la Spar, le ministère de la Défense nationale et le ministère de l'Expansion industrielle régionale.

Le budget des dépenses de cette année fait état des montants que les trois parties ont réussi à négocier. Les États-Unis assument 66 p. 100 du coût, tandis que le ministère de la Défense nationale et le ministère de l'Expansion industrielle régionale assument l'autre tiers. Les montants indiqués dans le budget des dépenses sont en fait plus élevés que ceux que nous avions prévus. Mais ce partage de deux tiers à un tiers est celui dont ont convenu les États-Unis et le Canada.

M. McKinnon: C'est ce qui explique l'augmentation de 20 à 25 p. 100.

[*Texte*]

Mr. Healey: That accounts for the change from $18 million to $23 million, yes.

Mr. McKinnon: Thank you, Mr. Healey.

I questioned the increase in cost for several things at the last meeting. Mr. Healey responded that the increase represented the second phase of programs that had been included in the estimates. It semed to make sense and I pointed out an explanation that could be included in future Part IIIs and would be very helpful.

I have been thinking about it considerably since then and went back and looked at some of the old estimates, in the old form, when we dealt mainly with Part II. There was a column headed "Previously Estimated Total Cost" and another column headed "Currently Estimated Total Cost." I think all the MPs used to fasten on those two figures pretty quickly to determine how much the programs were expanding or increasing or inflating, or what they were doing.

Now, unless you are some kind of nut who keeps these things from year to year, you have no way of comparing, according to the present Part III's, that I can determine. I would certainly like to recommend that it should not only be pack rat types who are able to compare this year's with last year's and previous years. I would hope that the committee might make this point with the Auditor General.

• 1910

So much for this part of it. But then Mr. Davies got into the act and referred to the previous items I had raised and said that they were under "Ammunition and Bombs" and should be considered as recurring items.

I would like to differ about it. The items under the heading "Ammunition and Bombs", which are recurring, are indicated as being recurring and can easily be spotted in the Part IIIs by a series of six dots, indicating there was no forecast expenditure to March 31, 1986.

I think this continual confusion could be avoided. You will notice there are three items in a row on page 68 of this year's Part III, Replacement Ammunition Sea, Recurring, $61 million, Replacement Ammunition Land, Recurring, $540 million, and Replacement Ammunition Air, Recurring, $103 million.

Those are the recurring ammunition costs and I did not ask about any of them at the last meeting. I would suggest bringing back the old one of previous estimated total cost. Another way is to have explanations of any cost increases that are over 15%, unless we are into a 15% or 20% annual inflation cost.

It would be helpful to MPs. What we really want to see are the things that appear to be running out of control; quite often, there is a perfectly legitimate excuse for it. Maybe we could bear it in mind when the chairman talks to the Auditor General about these things.

[*Traduction*]

M. Healey: C'est ce qui explique que le montant soit passé de 18 à 23 millions de dollars, oui.

M. McKinnon: Merci, monsieur Healey.

A la dernière réunion, j'ai interrogé nos témoins au sujet de l'augmentation du coût de plusieurs éléments. M. Healey a répondu que l'augmentation correspondait à la seconde phase des programmes qui avaient été inclus dans le budget. Cela me semblait logique, et j'ai signalé une explication qui pourrait être incluse dans les troisièmes parties à venir et qui serait très utile.

J'ai beaucoup réfléchi à cela depuis et j'ai feuilleté d'anciens budgets des dépenses, présentés selon l'ancienne formule, à l'époque où nous étudiions surtout la Partie II. Il y avait une colonne intitulée: «Coût total prévu antérieurement» et une autre intitulée: «Coût total prévu actuellement». Je pense que les députés se concentraient tous sur ces deux séries de chiffres pour déterminer le degré d'expansion, d'accroissement, d'augmentation des programmes, c'est-à-dire leur évolution.

Or, à moins d'être un peu fou et de garder tout cela présent à l'esprit d'une année à l'autre, il n'y a aucun moyen de faire de comparaison, que je sache, par rapport à la Partie III actuelle. Nous devrions tous être capables de comparer le budget de cette année à celui de l'année dernière et ceux des années antérieures. J'ose espérer que le Comité fera valoir ce point au vérificateur général.

Alors, soit pour cette partie. Mais M. Davies s'est ensuite mis de la partie et a signalé les autres points que j'avais soulevés et il a fait remarquer qu'ils se trouvaient sous la rubrique «Munitions et bombes» et devaient donc être considérés comme des postes courants.

A ce sujet, je ferais remarquer que l'on peut facilement reconnaître les postes courants à la Partie III, comme ceux qui figurent sous la rubrique «Munitions et bombes», par une série de six points, qui indiquent l'absence de prévisions de dépenses jusqu'au 31 mars 1986.

Je pense qu'on pourrait éviter cette confusion. À la page 68 de la Partie III de cette année, il y a trois postes l'un après l'autre: Remplacement de munitions, mer, dépenses courantes, 61 millions de dollars, Remplacement de munitions, terre, dépenses courantes, 540 millions de dollars, et Remplacement de munitions, air, dépenses courantes, 103 millions de dollars.

Il s'agit là des frais courants de munitions, et je n'ai posé aucune question à ce sujet à la dernière réunion. Il faudrait, selon moi, rétablir l'ancienne formule du coût total prévu antérieurement. Une autre solution serait d'avoir des explications chaque fois que les coûts augmentent de plus de 15 p. 100, à moins que le taux annuel d'inflation soit de 15 ou 20 p. 100.

Cela aiderait les députés. Nous voulons en fait pouvoir suivre les cas où l'on semble avoir perdu le contrôle des dépenses; bien souvent, il existe une excuse parfaitement légitime. Peut-être le président pourrait-il garder cela à l'esprit lorsqu'il s'entretiendra avec le vérificateur général.

[*Text*]

I would like to ask a couple of questions about the TRUMP program; that is, the Tribal Class Update and Modernization Program. It is shown in the estimates as being in the final phase of project definition. We have been lead to believe that the contract to go ahead with the modernization is imminent with Litton as a lead contractor. I wonder whether the Minister could tell us if Treasury Board has approved the project and when we can expect an announcement. Will the contract be for all four of the Tribal Class ships?

Mr. Andre: There is a press conference tomorrow at 10 a.m. to answer all the questions. I am in a bit of a dilemma here in that I am constrained by Cabinet communications committee directive and procedure. We will be making an announcement, as I say, tomorrow at 10 a.m.

Mr. McKinnon: I expect that it will be good news, at least, I hope it will. I realize the constraint you are under. I might say I also expect the contract will be for all four of the Tribal Class ships. I cannot see how you can break up such a small class as four into more than one group, as far as any modernization is concerned.

In this program, as I look at this sheet—and I would like to thank the department for delivering it and I wish I had more time to look at it, having just received it a few minutes ago—Ship Replacement Phases II and III are shown as coming on fairly close together. I am wondering whether those are in the ship replacement in the frigate class. Or are you lumping in all the other types of vessels that we need in the Ship Replacement Program, if we are to have something besides a token navy after 1992?

Mr. Andre: Those are just the frigates, the plan . . .

Mr. McKinnon: The follow-on Frigate Program.

Mr. Andre: —the follow-on Frigate Program after the first six. SRP II is the second six and SRP III is the third six.

Mr. McKinnon: How firm is the decision about the SRP II that you are going to go ahead with it? What particular stage is it at right now? It shows it as starting to use up money before the start of 1987.

Mr. Andre: Mr. Healey can give you the precise situation.

• 1915

Mr. Healey: Mr. Chairman, the second batch of SRP II is in the project definition stage, and the authorization has been given to spend in the order of $9 million to carry out a project definition to determine the price of a second batch of frigates, essentially the same as the first batch.

The proposal has come in at this point from the prime contractor, Saint John Shipbuilding and Drydock, along with Paramax as the major combat system supplier. This proposal is being evaluated. The time frame for completion of evaluation

[*Translation*]

J'aimerais poser quelques questions au sujet du programme TRUMP, c'est-à-dire le *Tribal Class Update and Modernization Program*. D'après le budget des dépenses principal, l'on en est rendu à la dernière phase de la définition du projet. L'on nous a laissé entendre que le marché de modernisation allait bientôt être conclu, la Litton étant le maître d'oeuvre. Le ministre pourrait-il nous dire si le Conseil du Trésor a approuvé le projet et si nous pouvons nous attendre à une annonce? Le marché englobe-t-il les quatre navires de la classe Tribal?

M. Andre: Il y aura une conférence de presse demain, à 10 heures, où nous répondrons à toutes ces questions. Je me trouve en quelque sorte dans un dilemme, parce que je dois respecter les directives et la procédure du comité des communications du Cabinet. Je le répète, nous allons faire une annonce demain, à 10 heures.

M. McKinnon: Je m'attends à ce que vous annonciez de bonnes nouvelles, du moins je l'espère. Je suis conscient des contraintes que vous devez respecter. J'espère également que le marché portera sur les quatre navires. Je ne vois pas vraiment comment on pourrait partager une classe aussi petite pour ce qui est des travaux de modernisation.

D'après ce programme, si je me fie à ce document—je remercie le ministère de nous l'avoir transmis et j'aurais aimé l'examiner plus longuement, mais je ne l'ai entre les mains que depuis quelques minutes—les phases II et III du programme de remplacement des navires semblent assez rapprochées. Je me demande si cela touche uniquement la classe de la frégate. Ou est-ce que vous englobez tous les autres genres de navires qu'il faut inclure dans le programme de remplacement des navires pour avoir une marine véritable après 1992?

M. Andre: Il s'agit uniquement des frégates, le plan . . .

M. McKinnon: Le programme de la frégate de suivi.

M. Andre: . . . le programme de la frégate de suivi qui surviendra après les six premiers. La phase II du programme de remplacement des navires englobe le deuxième groupe de six et la phase III, le troisième groupe.

M. McKinnon: Avez-vous pris une décision ferme en ce qui concerne la phase II? À quel stade en est-on actuellement? Il semble que l'on commencerait à utiliser des ressources financières avant le début, soit en 1987.

M. Andre: M. Healey peut faire le point de la situation.

M. Healey: Monsieur le président, le deuxième groupe de la phase II du programme de remplacement des navires en est au stade de la définition du projet, et nous avons obtenu l'autorisation de dépenser une somme de l'ordre de 9 millions de dollars pour la définition du projet, afin de déterminer le prix d'un deuxième groupe de frégates, à peu près identique au premier.

Nous avons reçu la proposition du maître d'oeuvre, la Saint John Shipbuilding and Drydock, ainsi que de Paramax, qui est le principal fournisseur des systèmes de combat. Nous en avons entrepris l'évaluation, qui devrait être terminée au cours de

[*Texte*]

is sometime this summer. We would hope to be able to go back to Ministers sometimes this fall to determine whether to go ahead with the second batch or not.

Mr. McKinnon: I sometimes feel some concern about the size of our Navy, and the DELEX program which preceded the TRUMP program. It would be very helpful if someone could point out on a scale of years how many ships we have right now which are capable of going to sea and engaging in combat, and how many ships we will have each year for the next 15 years. The ones which have been through DELEX are good for another 10 years or something like that I understand. Is this too long a view to take of it or is it about right? How long will a ship be good for after it has finished going through TRUMP?

Mr. Healey: Mr. Chairman, ships which have been through the DELEX program have been made safe to continue on to sea until they are more than 30 years of age. Those ships vary. They started in about 1956, with the original class, and they varied up until the mid-1960s. Some of the earlier ones which are going to be replaced by the CPF program will run somewhat over 30 years of age by the time they are replaced.

The ships are in good condition. They are safe to go to sea. The DELEX program has modernized some of the equipment, has made it supportable. The problem with the ships is not essentially one of safety. It is really a question of capability against the modern threat, particularly the inability of those ships to defend themselves agains the air threat which has developed since those ships were built. They have only a gun to defend themselves with and they have no anti-missile capability.

To answer the question of how long we could keep them going: we could keep them going for a considerable period of time. The problem is how relevant they are against the modern threat. The TRUMP vessels, if the project goes ahead, will be getting a modern air defence. We would hope the TRUMP ships would be good for at least another 15 years against the threat.

Mr. McKinnon: I have heard there are only four ships going through the TRUMP program. That is in the Tribal Class.

Mr. Healey: Yes. There are four ships in the Tibal Class, Mr. McKinnon.

Mr. McKinnon: Do you see a period of sometime in the mid or early 1990s when we are going to be down to 10 ships for a few years?

Mr. Andre: No. As I recollect the program, Mr. Healey, as the frigates come on, one of the older destroyers which has gone through the DELEX run of life will be decommissioned. So the total number in service will remain at 23.

Mr. McKinnon: What age will be the TRUMP be then? The ones that have been through the TRUMP which came on in 1972, they are going to be all right. But the DELEX vessels

[*Traduction*]

l'été. Nous espérons pouvoir présenter aux ministres, à l'automne, nos recommandations quant à l'opportunité de continuer en ce qui concerne le deuxième groupe.

M. McKinnon: Je suis parfois un peu inquiet au sujet de la taille de notre marine, et du programme DELEX, qui a précédé le programme TRUMP. Il nous serait très utile de connaître le nombre de nos navires qui peuvent aller en mer et participer à des combats, ainsi que le nombre de navires que nous aurons chaque année, pour les 15 prochaines années. Je crois savoir que ceux qui ont été inclus dans le programme DELEX sont bons encore pour une dizaine d'années. Est-ce trop, ou ai-je raison? Quelle sera la durée de service d'un navire modernisé dans le cadre du programme TRUMP?

M. Healey: Monsieur le président, les navires qui ont été inclus dans le programme DELEX peuvent continuer de servir en mer jusqu'à ce qu'ils aient plus de 30 ans. Mais il y a toutes sortes de navires. L'on a commencé vers 1956 avec la classe originale, et ils ont varié jusque vers le milieu des années 60. Certains des plus vieux qui vont être remplacés grâce au programme de la frégate canadienne de patrouille auront plus de 30 ans au moment où ils seront remplacés.

Les navires sont en bon état. Ils peuvent servir en toute sécurité en mer. Grâce au programme DELEX, une certaine partie du matériel a été modernisé. Le problème qui se pose, en ce qui concerne ces navires, touche surtout à la sécurité. C'est surtout une question de capacité face à la menace moderne, plus précisément de l'incapacité de ces navires d'offrir une défense face à la menace aérienne qui s'est développée depuis le moment où ces navires sont sortis des chantiers navals. Ils n'ont, pour tout moyen de défense, qu'un canon et ils ne sont dotés d'aucune capacité anti-missile.

Quant à savoir combien de temps nous pouvons continuer à nous en servir: nous pouvons nous en servir pour passablement longtemps. Le problème qui se pose est celui de leur utilité face à la menace moderne. Les navires du programme TRUMP, si celui-ci est mis à exécution, seront dotés de moyens modernes de défense contre la menace aérienne. Nous espérons qu'ils seront bons pour au moins 15 ans face à cette menace.

M. McKinnon: J'ai entendu dire que seulement quatre navires seront inclus dans le programme TRUMP, c'est-à-dire ceux de la classe Tribal.

M. Healey: Oui, il y a quatre navires dans la classe Tribal, monsieur McKinnon.

M. McKinnon: Se pourrait-il qu'au début ou vers le milieu des années 90, nous n'ayons pour quelques années que 10 navires?

M. Andre: Non. Si je me souviens bien des détails du programme, monsieur Healey, au fur et à mesure que les frégates seront mises en service, un des vieux destroyers arrivé au terme de sa vie utile selon le programme DELEX sera retiré. Il y aura donc toujours 23 navires en service.

M. McKinnon: Quel âge auront donc les navires qui auront été inclus dans le programme TRUMP? Ceux qui seront passé par le programme TRUMP, mis en place en 1972, ne poseront

[*Text*]

are going to be running right out of their lifetimes. The figures do not come to anything except 10 as far as I am concerned. Can somebody disabuse me on this? Because what ships have been through DELEX will still be good in 1994?

• 1920

Mr. Andre: We do have the schedule somewhere. It is not confidential.

Mr. Healey: Yes, we do have it here, but it is not confidential.

Mr. Andre: We can certainly make it available.

Mr. Healey: The latest Annapolis class, which are getting the major portion of the DELEX work and getting a greater upgrade than the earlier versions, will still be available. There are only two in that class. There are the improved Restigouche class, the next most modern group, four in that class, and they will still be available in the mid-1990s.

Mr. McKinnon: What age will they be?

Mr. Healey: They will be about 30 years old in the mid-1990s.

The Acting Chairman (Mr. Moore): Mr. Hicks.

Mr. Hicks: I have some other matters I want to discuss, but just further along on our ships, Admiral Healey, you said we have 23 seaworthy vessels?

Mr. Healey: We have 19 vessels that are at sea and four that are in category C which we do not send to sea at this point in time.

Mr. Hicks: So the highest number of ships you could ever utilize at any one time, even in the future, would be 19?

Mr. Healey: The category C ships could, in theory, be put back together, or put to sea in 30 days rather, restored and have their stores put back aboard and a crew put back aboard and be at sea in approximately 30 days. In reality, it would probably take somewhat longer than that, but, depending on the urgency of the situation, they are still available to go to sea.

Mr. Hicks: All right. The purpose of my question was that I always thought there were vessels revolving in and out of drydock, and there is always refitting and so on. You are never going to have all drydocks and all maintenance cleared completely so that is why I suggested perhaps 19.

Mr. Healey: Yes, if you take into account a normal refit period, the periodicity for one of those ships is every five years they go in for a refit which takes approximately nine months. They are out of service nine months every five years. If you wanted to work that into the equation, you would get a more precise number.

[*Translation*]

pas de problèmes. Mais ce sera les navires du programme DELEX qui seront arrivés au terme de leur durée de vie utile. D'après moi, cela signifie qu'il n'y aura que 10 navires. Quelqu'un peut-il me détromper? Quels navires, en effet, qui seront passés par le programme DELEX seront encore bons en 1994?

M. Andre: Nous avons un calendrier quelque part. Ce n'est pas confidentiel.

M. Healey: Oui, nous l'avons ici, mais ce n'est pas confidentiel.

M. Andre: Nous pouvons certes le mettre à votre disposition.

M. Healey: Les derniers navires de la classe Annapolis, sur lesquels portent presque tous les travaux du programme DELEX, et qui vont subir une réfection plus importante que les versions antérieures, seront toujours en service. Il n'y en a que deux dans cette classe. Il y a les navires de la classe améliorée Restigouche, puis il y a l'autre groupe, le plus moderne, il y en a quatre dans cette classe, et ils seront toujours en service vers le milieu des années 90.

M. McKinnon: Quel âge auront-ils?

M. Healey: Ils auront une trentaine d'années vers le milieu des années 90.

Le président suppléant (M. Moore): Monsieur Hicks.

M. Hicks: J'aimerais traiter d'autres points, mais toujours au sujet de nos navires, amiral Healey, vous avez dit que nous avions 23 navires en mesure de tenir la mer?

M. Healey: Nous avons 19 navires qui sont en mer et quatre dans la catégorie C que nous n'envoyons pas pour l'instant en mer.

M. Hicks: Par conséquent, vous ne pourriez dans l'avenir utiliser plus que 19 navires?

M. Healey: Les navires de la catégorie C pourraient théoriquement être rassemblés, ou mis en mer en 30 jours, c'est-à-dire qu'ils pourraient être restaurés et que leurs approvisionnements et équipages pourraient être à bord et en mer dans une trentaine de jours. En réalité, cela prendrait probablement un peu plus de temps, mais, compte tenu de l'urgence de la situation, ils peuvent toujours aller en mer.

M. Hicks: Très bien. Je vous ai posé cette question parce que j'ai toujours cru qu'il y avait des navires qui entraient et sortaient de cale sèche et qu'il y avait toujours des réfections qui se faisaient. Les navires ne vont pas tous être sortis de cale sèche, et les travaux d'entretien ne vont pas tous être terminés; c'est pourquoi j'ai dit qu'il y en aurait peut-être 19.

M. Healey: Oui, en ce qui concerne les remises en état habituelles, ces navires en ont une tous les cinq ans, et cela prend environ neuf mois. Autrement dit, ils ne servent pas pendant une période de neuf mois tous les cinq ans. Si vous ajoutez cela à votre équation, vous pourriez obtenir un nombre plus exact.

[*Texte*]

Mr. Hicks: Thank you. Turning now to the Minister, I wanted to talk about the reserves a bit. In the Toronto Militia District I believe there is a posted strength of 2,100. I learned just yesterday, from a fairly reliable source—and I think I have it verified by telephone—that they have one mortar, an 81 mm mortar. When they want to go for field firing practice they have to borrow equipment from regular force units, either in Petawawa or Camp Borden or some other place.

I use this only as an example that we have some very good reserve units here and there but I believe many of them are very, very underequipped.

I guess, as a further example, my question to the Minister, which would require only a simple yes or no answer: Could the Minister find it in his heart to use his influence as the associate Minister to prevail upon national headquarters to buy one additional mortar for the Toronto Militia District?

Mr. Andre: Mr. Hicks, the question of the reserves and the role they play is near and dear to my heart and to Mr. Nielsen's, and we both have been most anxious to see that the reserves and their role in Canada's defence efforts be enhanced. They are caught up in the same problem as the regular forces. We look at allocating available funds and are faced with these very difficult choices between a new ship and new helicopters, new mortars or what have you. That is part of the problem.

• 1925

I think the potential role for the reserves is very important and our reservists are very capable, as you point out. Indeed, I am informed our reservists are better trained and exercised on average than the reservists of any of our allies. Even though they are smaller in number, they are in fact better trained and more capable. Therefore, one would presume they are more capable of filling in and providing that support, in the event their services were called for in war or in something approaching war. I do not know whether Lieutenant-General Vance has anything he might want to add to that, being closer to the militia anyway.

Lieutenant-General John E. Vance (Vice Chief of the Defence Staff): I would like to verify the figures, because I cannot answer for a specific militia garrison right off the bat.

The last time I was looking at it, the scale was one medium mortar, an 81 mm mortar, which is probably what you are referring to, per infantry battalion. Therefore, there ought to be about six in the Toronto garrison. The main point is the level of training done in armouries is only to prepare the militiamen for the field range. At the present time, militia stores are concentrated in basic camps. In their case, they are in Meaford or possibly in Petawawa. On occasion, that is where they make their concentration and that is where they would do the firing. A mortar platoon of eight mortars would be held there in each case. As I say though, I would like to verify the figures.

[*Traduction*]

M. Hicks: Merci. Je m'adresse maintenant au ministre, et je voudrais parler un peu de la réserve. Dans le district de la milice de Toronto, l'effectif publié est, je crois, de 2,100 personnes. J'ai appris hier, d'une source assez digne de foi—et je crois l'avoir vérifié par téléphone—que ce groupe a un mortier, un mortier de 81 mm. Quand il veut faire des exercices de tir, il doit emprunter du matériel des unités régulières, de Petawawa, de Camp Borden, ou d'ailleurs.

Je signale ce cas à titre d'exemple seulement, pour montrer que nous avons d'excellentes unités de réserve, mais dont beaucoup, je crois, n'ont pas le matériel voulu.

Ma question au ministre, à laquelle il peut répondre simplement par un oui ou un non, est donc la suivante: le ministre aurait-il la bienveillance d'exercer son influence, à titre de ministre associé, pour implorer le quartier-général national d'acheter un mortier supplémentaire pour le district de la milice de Toronto?

M. Andre: Monsieur Hicks, la question de la réserve et du rôle qu'elle joue en est une qui nous tient à coeur, M. Nielsen et moi, et nous tenons beaucoup à ce que la réserve et le rôle qu'elle joue dans les efforts de défense du Canada soient mis en valeur. La réserve connaît le même problème que les forces régulières. Lorsqu'il s'agit d'affecter des fonds, nous devons faire des choix très difficiles entre un navire ou des hélicoptères, des mortiers ou autre choses. Voilà une partie du problème.

Je pense que la réserve a un rôle éventuellement très important à jouer, et nos réservistes sont des personnes très aptes, comme vous l'avez signalé. Je crois même savoir qu'ils sont mieux formés et exercés, en moyenne, que ceux de nos alliés. Même s'ils sont moins nombreux, ils sont mieux formés et plus habiles. L'on peut donc supposer qu'ils seraient mieux en mesure d'assurer le soutien nécessaire dans l'éventualité d'une guerre ou d'une situation semblable. Je ne sais pas si le lieutenant-général Vance a quelque chose à ajouter puisqu'il est plus proche de la milice.

Le lieutenant-général John E. Vance (vice-chef de l'État-major de la défense): Il faudrait que je vérifie les chiffres, parce que je ne puis répondre à brûle-pourpoint d'une garnison particulière.

La dernière fois que j'ai examiné cela, il était censé y avoir un mortier moyen, c'est-à-dire un mortier de 81mm, celui auquel vous songez sans doute, par bataillon d'infanterie. Cela signifie qu'il devrait y en avoir environ six pour la garnison de Toronto. Il importe par ailleurs de signaler que l'entraînement qui se fait dans les salles d'exercice ne vise qu'à préparer les miliciens pour le champ de tir. À l'heure actuelle, les dépôts de la milice se trouvent surtout dans les camps de base. Dans leur cas, ils se trouvent à Meaford ou peut-être à Petawawa. A l'occasion, c'est là que se feraient la concentration et les exercices de tir. Dans chaque cas, il y aurait un peloton de huit mortiers. Mais comme je l'ai dit, j'aimerais vérifier les chiffres.

[*Text*]

Mr. Hicks: I certainly agree with the comments made. I agree with what the Minister said about the calibre of our militia, the extent to which they are trained and the extent to which they are held in high esteem among other militia units or other reserves around the world. I am only trying to make a pitch that we equip them as well as we possibly can out of the money available.

Still on the reserves, I believe it is a common practice each year for the militia units to run out of money and the officers and servicemen sign a pink form at some time during the year, realizing they probably will not get paid for subsequent service in that fiscal year. I believe this happened last year, in November, in the Toronto area. They were all asked to sign a form indicating they probably would not get paid for the rest of that fiscal year, then in a month or so of the fiscal year, a memo came through saying there was $431,000 surplus and asked if they could hurriedly organize some in-service courses.

That $431,000 is not a verified figure, I heard it is some figure just over $400,000. I am sure it is out of a different budget. But if they are all asked to sign a form in November which states they are not going to get paid for the rest of the year, then this $431,000 comes through late in the fiscal year and this is an annual event, does that indicate prudent management?

• 1930

LGen Vance: I could not comment on the specific case you mentioned, and again I would like to look into it because that ought not to be happening.

However, on the general subject, Mr. Chairman, of the strength of the militia and the number paid, I think it is important to note that we chose a number of years ago to delegate as much as we could down to the lowest level, in this case the militia district, the responsibility for manning their individual units. We have given them a target strength by way of how much they will be kitted for and we have given them a finite directed payroll strength.

Now, frequently what happens in a successful militia unit—and I think there is an increasing number of these around the country, probably in Toronto particularly—is that they will, willingly and knowingly, over-recruit their militia unit and they will reach a stage where, to keep the junior ranks coming out, learning that vital first step in the militia, the officers will, if you like, willingly forego their own pay. That frequently is what happens.

One has to admire, first of all, the kind of volunteer spirit which is really at the heart of our militia. By the same token, I certainly wish we could provide more salary money so they could pay at least up to the target strength.

Right now, we cannot. We cannot do so without cutting back the amount of money per individual. In other words, that

[*Translation*]

M. Hicks: Je souscris bien sûr aux observations qui ont été faites. Je suis d'accord avec le ministre en ce qui concerne le calibre de notre milice, sa formation et le prestige dont elle jouit au sein des autres unités de milice ou les autres réserves du monde. Je voulais tout simplement faire valoir la nécessité de l'équiper aussi bien que possible, compte tenu des ressources financières dont nous disposons.

Toujours au sujet de la réserve, je pense que c'est une pratique courante, chaque année, pour les unités de milice de manquer de fonds et pour les officiers et les militaires de signer une formule rose au cours de l'année, sachant qu'ils ne seront probablement payés pour les services subséquents assurés jusqu'à la fin de l'année financière. Il me semble que cela se soit produit en novembre dernier, dans la région de Toronto. L'on a demandé aux officiers et militaires de signer une formule rose, ce qui indiquait qu'ils ne seraient probablement pas payés pour le reste de l'année financière, puis environ un mois avant la fin de l'année financière, les responsables ont envoyé une circulaire pour annoncer qu'il y avait un excédent de 431,000$ et pour demander d'organiser en toute hâte des cours internes.

Ce montant n'a pas été confirmé, j'ai aussi entendu dire qu'il s'élevait à un peu plus de 400,000$. Je suis sûr qu cela a été tiré d'un autre budget. Mais si on leur demande tous de signer une formule en novembre pour accepter le fait qu'ils ne seront probablement pas payés pour le reste de l'année, et que ce montant de 431,000$ arrive à la fin de l'année financière, et que cela se produit chaque année, est-ce que cela est signe d'une gestion prévoyante?

Lgén Vance: Je ne suis pas en mesure de faire de commentaires au sujet de ce cas, que j'aimerais explorer parce que cela ne devrait pas se produire.

Toutefois, monsieur le président, au sujet de la question générale de l'effectif de la milice et du nombre de miliciens payés, il importe de signaler qu'il y a quelques années nous avons décidé de déléguer jusqu'au niveau le plus bas, en l'occurrence le district de la milice, la responsabilité de doter les unités individuelles. Nous avons fixé un objectif quant à l'effectif par le biais de l'équipement et nous avons assigné un budget de solde déterminé.

Or il arrive souvent que les bonnes unités de milice—dont le nombre, je pense, ne cesse de se multiplier partout au pays et probablement surtout à Toronto—procèdent, consciemment et volontairement à, un recrutement excessif au point où, pour conserver le personnel subalterne, en stage de formation, si essentiel à la milice, les officiers renoncent volontairement à leur propre solde. Cela arrive fréquemment.

Il faut certes admirer cet esprit de bénévolat, qui est assurément au coeur de notre milice. Par contre, j'aimerais que nous puissions fournir plus de fonds pour la solde pour qu'au moins l'effectif cible puisse être rémunéré.

Mais pour l'instant, cela nous est impossible. Nous ne pourrions le faire sans diminuer le montant versé à chaque

[*Texte*]

affects the number of training days and that, in turn, affects the readiness or the standard of training of that given individual militia.

Mr. Hicks: Thank you.

Mr. Chairman, may I have one more brief question and then I will dispense with my second round. I will leave.

Back to the Tribal update. Was any consideration given to a more modest update of the Tribal Class ships by dispensing with all or part of their projected air defence capability and to spend the difference of funds you would save, maybe $500 or $600 million, on other very, very badly needed naval programs? I get back to reserve vessels, etc. I know you are not going to do that because you are going to have a press conference at 10 in the morning and you are not going to run back somewhere and change your plans.

Mr. Andre: That gets into the whole question of the role for the navy. Our existing fleet of destroyers were, as Admiral Healey pointed out, designed and built before the era of the air threat. In other words, they were designed and built as anti-submarine ships, and that was before the famous Exocet threat and other air threats.

The frigates coming out will have the ability to protect themselves against those kinds of airborne threats, whether they are delivered . . . Nowadays the airborne threat can be delivered by submarine as well.

They will be able to protect themselves against those kinds of threats as well as continue the very important anti-submarine warfare capability, but they do not have the capability to protect other vessels in the vicinity from that airborne threat. In other words, they will be able to protect themselves, but that is all.

Within the context of NATO, we have the responsibility for maintenance of the supply lines between North America and Europe. So it is necessary for NATO collectively to be able to ensure that we would be able to supply northern Norway and other such operations. One just requires some capability for area defence.

• 1935

Updating the Tribal Class destroyers is in fact the most economical way to do that, rather than to start and build a brand-new ship to accomplish that purpose. As it is, with four, that is not an excessive amount.

It is just a fact of modern technology and the vastly increased Soviet capability that it is not useful to the collective defence that we have out there a larger number of less well-armed vessels, because they just will not be able to effectively fulfil any reasonable objective.

Mr. Hicks: Thanks. I wanted to say earlier about the 30-year-old ships—I have been on board two or three of the 30-year-old ships and I must say the morale of the men on those ships is just fantastic. They are proud of the ships, and they

[*Traduction*]

individu. Autrement dit, cela se répercute sur le nombre de jours d'entraînement ce qui, en retour, a des conséquences sur la préparation au combat ou le niveau d'entraînement de chacune des unités de milice.

M. Hicks: Merci.

Monsieur le président, puis-je poser une autre courte question et je renoncerai ensuite à mon second tour. Je partirai.

Pour revenir à la modernisation des navires de la classe Tribu, a-t-on envisagé de procéder à des travaux de moindre envergure en renonçant à une partie ou à l'ensemble des moyens de défense aérienne prévus et de consacrer les sommes ainsi économisées, soit peut-être 500 ou 600 millions de dollars, à d'autres programmes navals dont le besoin est très pressant? Je songe par exemple aux navires de réserve. Je sais que vous n'allez pas faire cela maintenant puisque vous allez avoir une conférence de presse à 10 heures du matin et qu'il est beaucoup trop tard pour changer vos plans.

M. Andre: Cela nous amène à la question du rôle de la marine. Comme l'a signalé l'amiral Healey, nos destroyers ont été conçus et construits avant l'époque de le menace aérienne. Autrement dit, ils ont été conçus et construits comme des navires anti-sous-marins, c'est-à-dire avant l'existence de la menace des Exocet et autres menaces aériennes.

Les frégates qui vont être produites vont pouvoir se protéger contre ce genre de menaces aériennes, qu'elles viennent . . . De nos jours, la menace aérienne peut aussi venir de sous-marins.

Les navires assureront donc leur propre protection contre des menaces de ce genre en plus de pouvoir livrer une guerre anti-sous-marine, mais ils ne pourront protéger d'autres navires se trouvant à proximité contre la menace aérienne. Autrement dit, ils pourront assurer leur propre protection, mais c'est tout.

Dans le contexte de l'OTAN, nous sommes chargés d'assurer le maintien des lignes d'approvisionnement entre l'Amérique du Nord et l'Europe. L'OTAN doit donc veiller à ce que nous puissions approvisionner le nord de la Norvège et prendre part à d'autres opérations du genre. Nous avons besoin d'une capacité défensive.

Il est en fait plus économique de moderniser les destroyers de la classe Tribu que de construire des navires entièrement neufs pour cette fonction. Comme c'est là, avec quatre, nous n'allons pas avoir un nombre excessif.

En raison de la technologie moderne et de la capacité largement accrue des Soviétiques, il n'est tout simplement pas utile pour notre défense collective d'avoir un plus grand nombre de navires moins bien équipés, parce qu'ils ne seraient en mesure d'atteindre aucun objectif raisonnable.

M. Hicks: Merci. J'ai été à bord de deux ou trois de ces navires de 30 ans et je dois reconnaître que le moral des hommes est extraordinaire. Ils sont fiers des navires et de leur capacité, même s'ils ont 30 ans. Merci, monsieur le président.

[*Text*]

are proud of the capability of even those 30-year-old ships. Thank you, Mr. Chairman.

The Acting Chairman (Mr. Moore): Thank you, Mr. Hicks. I would like to welcome Bud Jardine, our colleague, to the Defence committee. Bud.

Mr. Jardine: Thank you very much, Mr. Chairman. I would like to go back a little bit to the reserves. We will certainly acknowledge that they are better trained, more capable—perhaps not better equipped than many other NATO countries. Would that then mean that we could not expand the role for the reserves? I am thinking here, could we not give them more responsibility in areas of peacekeeping? Would there be a problem with having the reserves serve in Cyprus, for example?

We could expand that to include the Middle East, the Golan, the Sinai; but let us say specifically, Cyprus, where things have been rather quiet of late.

LGen Vance: Perhaps I could start through with the particular of the question, Mr. Jardine. We have for a number of years been taking reservists, particularly militia, to most of our peacekeeping commitments by calling them out to full-time duty for a specified period of time.

Incidentally, it is normally about seven months—about one month to dust up their state of training and six months in the operational tour.

We have been doing this on an individual basis, as much to give them a place in that kind of important, what is now almost everyday commitment with our army, as it was from the point of view necessarily of meeting the manpower shortfall that there would otherwise be with just the regular force.

We have from time to time thought through the idea of formed sub-units, perhaps at the platoon level. We have never yet done that because it is very difficult to put together in any given militia unit a body of men for full-time duty for as long as seven months.

Whether the future would hold a difference in roles . . . perhaps, Mr. Andre, I might stop there.

Mr. Andre: Well, that certainly has some merit and is well worth considering. I think one of the other practical problems, which I understand exists, is that as it is because of the fairly extensive training that we give reservists now and we are having difficulty with the young family person who has other obligations.

In other words, most of the reservists, I understand, are sort of between the high school and university graduation kind of period. Once they start on their permanent careers and become married and start families and so on, they find that even performing the normal reserve duties is very time-consuming and something they are not able to do and meet their other obligations.

[*Translation*]

Le président suppléant (M. Moore): Merci, monsieur Hicks. Je veux souhaiter la bienvenue à M. Bud Jardine, notre collègue, au Comité de la défense. Bud.

M. Jardine: Merci beaucoup, monsieur le président. Je voudrais revenir, si vous me le permettez, à la question de la réserve. Nous devons certes reconnaître qu'elle est mieux entraînée, qu'elle est plus apte, même si elle n'est peut-être pas mieux équipée, que celle de beaucoup d'autres pays membres de l'OTAN. Est-ce que cela ne voudrait pas dire que nous pourrions élargir le rôle de la réserve? Par exemple, ne pourrions-nous pas leur donner plus de responsabilités dans le domaine du maintien de la paix? Et-ce que nous ne pourrions pas envoyer la réserve servir à Chypre, par exemple?

Nous pourrions étendre cela pour inclure le Moyen-Orient, le Golan, le Sinaï; mais je signale surtout Chypre, où la situation a été passablement calme ces derniers temps.

Lgén Vance: Permettez-moi de répondre à cette question, monsieur Jardine. Depuis plusieurs années, nous affectons des réservistes, surtout des miliciens, à la plupart de nos opérations de maintien de la paix en les appelant au service à plein temps pour une période déterminée.

Ordinairement, cette affectation est d'environ sept mois, soit un mois pour rafraîchir l'entraînement et six mois en service.

Nous faisons cela tant pour donner aux réservistes un rôle important à jouer par rapport à un engagement qui est presque permanent pour notre armée que pour empêcher la pénurie de main-d'oeuvre qui existerait si nous faisions appel seulement aux forces régulières.

Nous avons déjà songé à la possibilité de former des sous-unités, éventuellement au niveau du peloton. Mais nous n'avons jamais fait cela parce qu'il est très difficile de constituer dans une unité de milice donnée un groupe d'hommes pour un service à plein temps d'une durée aussi longue que sept mois.

Quant à savoir s'il y aura un changement de rôles dans l'avenir . . . peut-être devrais-je céder la parole à M. Andre.

M. Andre: Eh bien, cette possibilité mérite qu'on l'explore. Je pense qu'un autre problème pratique qui se pose, si je comprends bien, résulte de l'entraînement assez poussé que nous donnons aux réservistes et du fait que certains d'entre eux ont d'autres obligations.

Autrement dit, la plupart des réservistes, si je comprends bien, sont entre l'école secondaire et la fin des études universitaires. Lorsqu'ils entreprennent leur vie professionnelle, qu'ils se marient et qu'ils fondent une famille, ils n'ont presque plus de temps à consacrer aux fonctions ordinaires de la réserve tout en respectant leurs autres obligations.

[*Texte*]

• 1940

So we would have to weigh that in the context of . . . if one put as part of reserve activities the probability of some full-time service overseas or elsewhere for an extended period of time, I do not know how that would affect us. But I personally would like to see . . . and believe we can indeed expand somewhat the role of the reserves in some of our obligations. The reservists cost the Crown roughly a third of what a full-time soldier costs. There is the prospect of performing some useful duty at a price less than it would cost us if we were to employ exclusively the full-time permanent force.

Mr. Jardine: A number of countries with officers in the observation roles, specifically, let us say, the Middle East, have reserve officers deployed there. Has any consideration ever been given to sending reserve officers on an individual basis, say through UNTSO Palestine, as an example?

LGen Vance: We have done it, I think, once or twice some years ago, but in the United Nations Truce Supervisory Organization that is based in Jerusalem. Our commitment there now, though, is relatively small. We are talking about, for instance associated with Lebanon, only 20 officers. In the UNTSO proper, the Truce Supervisory Organization proper, I believe there are only 60. The number of vacancies therefore is not very great, and those postings tend to be longer in any case. So again there is not the requirement for them.

That is not to say, however, that the opportunity might not be looked at again from the point of view of individual selected reserve officers who are prepared to come out on the kind of call-out that is required for that. Some of such call-out, by the way, would have to be over a year in length; and that is sometimes quite difficult.

Mr. Jardine: Reserve personnel may serve to an older age than the regular force, is that correct?

LGen Vance: No.

Mr. Jardine: They have the same . . .

LGen Vance: The primary reserve has the same age criteria as the regular force. The supplementary reserve serves until 65; but that is a different category.

Mr. Jardine: Has anyone in the supplementary reserve, or on the supplementary list, ever been called back into service beyond the normal retirement age?

LGen Vance: Not into full-time service, to my personal knowledge, although there may have been exceptions to that—and of course I am talking, therefore, in peace-time. The wartime situation is totally different.

Mr. Jardine: Part of the reason for asking the question, I guess, is I was wondering if it would be possible for someone on the supplementary list to be called back in to serve in one of those positions where they could serve at an older age.

[*Traduction*]

Par conséquent, il faut replacer cela dans le contexte de . . . si nous ajoutions aux activités de la réserve la probabilité d'un service à plein temps outre-mer ou ailleurs pour une période prolongée, je ne sais pas quelles conséquences cela aurait. Mais personnellement j'aimerais voir . . . et je crois vraiment que nous pourrions élargir le rôle de la réserve par rapport à certaines de nos obligations. Les réserves coûtent à la Couronne environ le tiers de ce que coûtent les soldats à plein temps. Il y a donc la possibilité de faire exercer certaines fonctions à un prix beaucoup moins élevé que si nous faisions uniquement appel aux forces permanentes et à plein temps.

M. Jardine: Plusieurs pays qui affectent des officiers à des rôles d'observation, plus précisément, disons au Moyen-Orient, déploient des officiers réservistes. A-t-on déjà envisagé la possibilité de détacher des officiers réservistes, par exemple par l'intermédiaire de l'*UNTSO Palestine*?

Lgén Vance: Nous l'avons déjà fait une ou deux fois il y a quelques années, mais à l'Organisation des Nations Unies pour la surveillance de la trêve dont le siège est à Jérusalem. Mais à l'heure actuelle, notre engagement dans cette région est relativement petit. Pour le Liban, par exemple, nous n'avons qu'une vingtaine d'officiers. Dans l'UNTSO même, je pense qu'il n'y en a que 60. Le nombre de vacances n'est donc pas très élevé et les affectations tendent de toute façon à être plus longues. Par conséquent, nous n'avons pas besoin d'eux dans cette région.

Cela ne veut toutefois pas dire que nous n'envisagerons pas cette possibilité à nouveau du point de vue des officiers réservistes choisis qui sont disposés à assumer une affectation du genre. Mais je signale que certaines de ces affectations dureraient plus d'un an; parfois, cela est difficile.

M. Jardine: Les réservistes peuvent servir jusqu'à un âge plus avancé que les membres des forces régulières, n'est-ce pas?

Lgén Vance: Non.

M. Jardine: Ils ont le même . . .

Lgén Vance: La réserve primaire doit se conformer aux mêmes critères d'âge que les forces régulières. Les membres de la réserve supplémentaire peuvent servir jusqu'à l'âge de 65 ans, mais ils font partie d'une catégorie différente.

M. Jardine: Est-ce qu'un membre de la réserve supplémentaire ou figurant sur la liste supplémentaire a déjà été rappelé au service après l'âge de la retraite?

Lgén Vance: Non, à ma connaissance, pas au service à plein temps, bien qu'il y ait eu des exceptions—et je parle bien sûr du temps de paix. En temps de guerre, la situation est tout à fait différente.

M. Jardine: Je vous ai posé cette question en partie parce que je me demandais s'il était possible pour une personne dont le nom figure sur la liste supplémentaire d'être rappelée pour servir dans un des postes où il pourrait être utile à un âge plus avancé.

[*Text*]

LGen Vance: Yes.

Mr. Jardine: The Youth Training Employment Program: has that been successful? Is it successful now?

LGen Vance: I think in general terms I would describe it as being extremely successful. In its origin, though, we had visualized that the Youth Employment Training Program would take into the regular force for that year-long block of concentrated training, which would include the trades level, this rather large number of people; about 5000 a year. Then they would move out of that into our reserves. In fact, about 75% of the first two batches tried very hard to go directly into the regular force. In fact, the majority of them—in fact, more than the majority of them; about 60% of the total number—did convert to regular force status.

• 1945

We could not resist the temptation because quite frankly these turned out to be extremely well-motivated people. They were very determined to demonstrate that they had at least as much wherewithal as a regular force recruit. By golly, the standards tended to show that this was the case. The motivation was extremely high.

The limitation or qualification I put on measuring the success of YTEP is that it did not do for our reserve forces what I for one had hoped to achieve in the first instance. It is a case of the selfish old regular force once again . . .

Mr. Jardine: You are not getting the turnover you would have liked to have seen.

LGen Vance: Yes.

Mr. Jardine: Part of the reason for my question . . . Was there any consideration given to having a compulsory period of reserve time after they left that program?

LGen Vance: Very much so. In the review of reserve force development we have underway right now, we are again looking at terms of service for the various categories of reservists in general. That would include the YTEP, which technically speaking is still composed of reservists on callout duty. That is their status.

Mr. Jardine: Are the YTEP all non-officer ranks?

LGen Vance: Yes.

Mr. Jardine: Is there any plan to expand that to give officer training to young people for about the same period of time so that they could then be reverted back into the reserves and you would have the officer cadre there?

LGen Vance: No. We have developed now and have had for a number of years something I think is really increasing in its calibre. It is a worthy descendant of the old COTC or UNTD approach to life in the reserve entry officers system that we use now. It has turned out to be an extremely assured method of production for our reserve officers.

[*Translation*]

Lgén Vance: Oui.

M. Jardine: Est-ce que le Programme de formation et d'emploi des jeunes a été fructueux? Est-il frucutueux maintenant?

Lgén Vance: D'une manière générale, je pense qu'on peut le qualifier d'extrêmement fructueux. A l'origine, nous pensions que les participants très nombreux, soit environ 5,000 par année, allaient être intégrés aux forces régulières pour l'année d'entraînement intensif, qui comprend la formation aux métiers et que ces personnes allaient ensuite entrer dans la réserve. En fait, environ 75 p. 100 des deux premiers groupes ont essayé d'aller directement dans les forces régulières. La majorité, en réalité plus que la majorité, c'est-à-dire 60 p. 100 du nombre total, y sont allés.

Nous n'avons pu résister à la tentation, parce que ces personnes étaient extrêmement motivées. Elles étaient très déterminées à prouver qu'elles étaient aussi capables que les recrues des forces régulières. Et bon sens, les normes ont prouvé que c'était le cas. Leur motivation était extrêmement forte.

La seule réserve que je ferais au sujet du succès de ce programme est qu'il n'a pas eu pour la réserve le résultat que j'espérais. Encore le vieil égoïsme des forces régulières . . .

M. Jardine: Vous n'avez pas le roulement que vous espériez.

Lgén Vance: C'est ça.

M. Jardine: Je vous demande cela en partie parce que je me demande si l'on a envisagé d'imposer une période de service obligatoire au sein de la réserve après le programme?

Lgén Vance: Oui, nous y avons songé. Dans le cadre de l'examen de la réserve que nous avons entrepris, nous examinons la possibilité d'imposer différentes durées de service pour les diverses catégories de réservistes. Cela s'appliquerait également au Programme de formation et d'emploi des jeunes, qui en fait est composé de réservistes en appel. C'est là leur statut.

M. Jardine: Est-ce que les participants du programme sont tous aux rangs de non-officier?

Lgén Vance: Oui.

M. Jardine: Est-ce que l'on envisage d'élargir cela afin de donner une formation d'officer aux jeunes gens pour à peu près la même période et ils pourraient ensuite réintégrer la réserve et vous auriez les officiers nécessaires?

Lgén Vance: Non. Nous avons maintenant, et depuis des année, quelque chose dont le calibre ne cesse d'augmenter, je crois. Cela est en fait hérité du COTC ou de l'UNTD et nous l'utilisons pour les officiers du niveau d'entrée dans la réserve. Cela s'est révélé une excellente méthode pour produire des officiers réservistes.

[*Texte*]

In fact, what happens, as was the case with the COTC, at least as it was in my day when it was part of my entry plan, is the reserve officer takes exactly the same training as the regular officer and reaches precisely the same standards on commissioning. It varies a little bit after that in terms of post-commissioning development.

To go back to your point, frankly we have not found the necessity of using an approach such as YTEP at the officer level. The other point, of course, is with a fixed pot of money and applying it at the junior ranks, you can simply afford to make more employment available for more people.

Mr. Jardine: Thank you, Mr. Chairman.

The Acting Chairman (Mr. Moore): Thank you, Mr. Jardine. Mr. McKinnon, did you want to have these two charts that were furnished by the department appended to the *Minutes of the Proceedings and Evidence*?

Mr. McKinnon: I move that they be appended to the proceedings.

Motion agreed to

The Acting Chairman (Mr. Moore): Mr. Blackburn.

Mr. Blackburn (Brant): Thank you, Mr. Chairman. I want to get back to the ministry here and even though we do not have a white paper before us, I want to talk strategy again and to carry on from my questioning a few moments ago.

It seems to me that when the previous government adopted the CF-18 Hornet Program and the Low-Level Air Defence Program, two big-ticket items, it was in fact locking us in for quite some time to our traditional strategic posture in Europe, because the CF-18 Hornets are for Europe primarily. I do not think we could not use the whole 138 here in Canada or northern Canada. We do not have aircraft carriers from which to launch our own CF-18s. The low-level air defence, I understand, is primarily or almost exclusively for European use at Lhar and Baden-Soellingen. I think it is part of the CAST program as well.

It seems to me that the government finds itself locked in to a strategy that dates back, as I said earlier, World War II. If you want and decide to, how do you extricate yourself from that? I do not mean only in terms of financing change. But how do you do it by changing the equipment, the materiel?

• 1950

Mr. Andre: In looking at capital programs and so on, you have to deal with what is, not with what might be. We needed to replace our CF-101s and CF-104s, so the decision was taken by the previous government to go with CF-18s, which are turning out to be excellent aircraft. That decision immediately leads that you cannot leave them undefended at an airport, so you need low-level air defence, and the decision was taken. We have two other obligations—central Europe and CAST—that also require low-level air defence, and a system was developed to cover all three.

[*Traduction*]

Comme c'était le cas pour le COTC, du moins à mon époque, l'officier réserviste reçoit la même formation que l'officier des forces régulières et doit répondre aux mêmes normes au moment de recevoir son affectation. Il y a ensuite quelques différences en ce qui concerne le perfectionnement après l'affectation.

Pour revenir à votre question, franchement nous n'avons pas vu la nécessité d'appliquer une méthode comme celle que nous utilisons dans le Programme de formation et d'emploi des jeunes au niveau des officiers. Il y a aussi le fait que, avec des ressources financières fixes, l'on peut créer plus d'emplois pour un plus grand nombre de personnes en se concentrant sur le personnel subalterne.

M. Jardine: Merci, monsieur le président.

Le président suppléant (M. Moore): Merci, monsieur Jardine. Monsieur McKinnon, voulez-vous que les deux tableaux fournis par le ministère soient annexés aux procès-verbaux et témoignages?

M. McKinnon: Je propose qu'ils soient annexés au procès-verbal.

Motion adoptée.

Le président suppléant (M. Moore): Monsieur Blackburn.

M. Blackburn (Brant): Merci, monsieur le président. Permettez-moi de revenir au ministère. Même si nous ne sommes pas saisis d'un Livre blanc, j'aimerais revenir à la question de la stratégie et poursuivre mes questions de tantôt.

Il me semble que lorsque le gouvernement précédent a adopté le Programme Hornet CF-18 et le Programme de la défense aérienne à basse altitude, deux initiatives fort coûteuses, il nous limitait pour longtemps à notre stratégie traditionnelle en Europe, puisque les CF-18 sont destinés surtout à servir sur ce continent. Je ne pense pas que nous puissions nous servir des 138 aéronefs ici ou dans le Nord. Nous n'avons pas de porte-avions qui peuvent servir à nos propres CF-18. Je crois par ailleurs savoir que la défense aérienne à basse altitude doit servir surtout ou presque exclusivement en Europe, soit à Lahr et à Baden-Soellingen.

Il me semble que le gouvernement soit prisonnier d'une stratégie qui remonte, comme je l'ai déjà dit, à la Seconde Guerre mondiale. Si vous le voulez et si vous décidez qu'il le faut. comment allez-vous vous en sortir? Je ne veux pas dire uniquement sur le plan financier. Mais comment allez-vous faire pour changer tout le matériel.

M. Andre: Lorsqu'on examine les programmes d'immobilisations, par exemple, il faut voir ce que l'on a et non pas ce que l'on pourrait avoir. Il nous fallait remplacer les CF-101 et le CF-104 et l'administration précédente a opté pour le CF-18 qui s'est, en fait, révélé un excellent aéronef. Puis, il a fallu envisager des moyens de défense à l'aéroport, c'est-à-dire une défense aérienne à basse altitude, et cette décision a donc été prise. Mais nous devons aussi assurer une défense aérienne à basse altitude en Europe et pour CAST et c'est pourquoi nous

[*Text*]

Hypothesizing only that we drop central Europe and devote all those resources to CAST, if we sort of doubled our CAST capability in that regard, presumably we would use the same number of LLAD units for air defence of what would be a larger effort in that regard. But the bigger problem is the political problem. The NATO Alliance is a military alliance, but it is also in a sense a political alliance, and one cannot dismiss that fact. I mean, we are there in Germany prepared to make war in the hopes we do not have to make war. Our physical presence there, and the political ramifications of our presence there, is a significant part of the contribution to the deterrence, if you will. One has to balance questions like perhaps we could be more militarily effective if we were to make this change and that change, but would that bring with it political consequences that could make the alliance a little bit more vulnerable than otherwise is the case? And it is the question of this vulnerability.

Mr. Blackburn (Brant): I understand, Mr. Minister, the political implications here, but I personally do not accept them. I am not saying you are wrong; I am simply saying that if properly handled I think our European allies could be convinced politically that such a move north, such a move toward Maritime, such a move toward Arctic, would be acceptable.

But the most important point here politically, as well as militarily, is that we would not in my opinion be sending the wrong signal to Moscow, or the weak signal to Moscow. They would know whether or not militarily we were becoming more of a problem to them, or more of a deterrent. I think that is the key point. And certainly they are intelligent enough to realize that if we did it properly the right signal, indeed, would be going to Moscow.

Just one more point. It follows on from a question Mr. McKinnon asked. I was wondering if the committee could be supplied with a projected list of the total number of ships operational in each year down to the year 2000? If 2000 is too far, 1990.

Mr. Andre: We have such a list that shows the scheduled commissioning of the new frigates and the decommissioning of the older destroyers. We will provide it to the committee.

Mr. Blackburn (Brant): At any given year?

Mr. Andre: Yes. I do not whether it is 1995 or 2000, but anyway we will . . .

Mr. Healey: Yes, Mr. Minister, we have such a list. It does not show at this point the actual disposal dates or the pay-off dates, other than the first six, but it does show their age.

Mr. Blackburn (Brant): Thank you, Mr. Minister. Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Hopkins: One brief question on the white paper, first of all. Mr. Minister, I asked you the timing of the white paper, in the House last Thursday, and you did not answer. I asked Mr.

[*Translation*]

avons opté pour un système qui permettrait de répondre à ces trois besoins.

Supposons que nous abandonnions le centre de l'Europe et que nous consacrions toutes nos ressources à CAST, que nous doublions notre capacité CAST, sans doute utiliserions-nous le même nombre d'unités LLAD pour la défense aérienne de ce qui constituerait assurément un effort plus important sur ce plan. Mais il y a aussi un problème plus important, un problème politique qui se pose. L'OTAN est une alliance militaire, mais elle est aussi en un sens une alliance politique et nous ne pouvons ignorer ce fait. Je veux dire nous sommes en Europe, prêt à faire la guerre tout en espérant ne pas y être obligés. Notre présence physique à cet endroit et les ramifications politiques de notre présence constituent une part importante de notre contribution; à l'effort de dissuasion, si vous voulez. Si l'on songe à accroître notre efficacité militaire en apportant tel ou tel changement, il faut songer aux conséquences politiques que cela aurait et qui pourraient rendre l'Alliance plus vénérable. Et c'est justement cette question de vulnérabilité à laquelle il faut songer.

M. Blackburn (Brant): Je comprends, monsieur le ministre, les conséquences politiques, mais personnellement je ne les accepte pas. Je ne dis pas que vous ayez tort; je dis simplement que, à condition de procéder de la façon appropriée, nos alliés européens pourraient être convaincus politiquement de l'acceptabilité de notre décision de favoriser le Nord, l'élément maritime, l'Arctique.

Mais ce qui est plus important, sur le plan politique ainsi que sur le plan militaire, est qu'à mon avis nous ne donnerions pas à Moscou le mauvais signal, ou un signal faible. Les soviétiques sauraient si nous devenons ou non un problème plus épineux sur le plan militaire, une force de dissuasion plus puissante. C'est là le coeur de la question, je pense. Et je crois qu'ils sont assez intelligents pour comprendre que si nous procédons de la façon appropriée c'est le bon signal qui sera donné à Moscou.

Je voulais tout simplement soulever un autre point, qui fait suite à une question posée par M. McKinnon. Je me demande si le ministère pourrait fournir au Comité une liste du nombre total prévu de navires en service chaque année jusqu'en l'an 2,000? Si c'est trop loin, alors jusqu'en 1990?

M. Andre: Nous avons effectivement une liste qui fait voir la mise en service prévue des nouvelles frégates et le désarmement des anciens destroyers. Nous la fournirons au Comité.

M. Blackburn (Brant): Pour n'importe quelle année?

M. Andre: Oui. Je ne sais pas si la liste va jusqu'en 1995 ou 2,000, mais de toute façon nous . . .

M. Healey: Oui, monsieur le ministre, nous avons une liste semblable. Elle n'indique pas les dates de désarmement sauf pour les six premiers, mais elle indique leur âge.

M. Blackburn (Brant): Merci, monsieur le ministre. Merci, monsieur le président.

M. Hopkins: J'aurais tout d'abord une courte question à poser au sujet du Livre blanc. Monsieur le ministre, la semaine dernière, je vous ai demandé à la Chambre la date prévue de

[*Texte*]

Nielsen about the timing of it on Friday and he did not answer. You come in here tonight and you indicate it will be out in the fall. Why was there such a great tragedy about answering a question on Thursday or Friday that you can comment and indicate in this committee tonight?

• 1955

Mr. Andre: It just means that we have been working between Friday and tonight.

Mr. Hopkins: Oh, you have decided between then.

Mr. Andre: Yes.

Mr. Hopkins: All right. Then if you have decided it between Friday and tonight, why did the Prime Minister say "the fall" on Wednesday of last week, 48 hours before you started working? Are you not communicating with him?

Mr. Andre: Mr. Hopkins, the target was made known by the Prime Minister in his press conference last Wednesday, I think, a week ago Wednesday. We have subsequently established that we can meet the target. I indicated it tonight. There was no attempt Thursday or Friday to deceive, if this is what you are implying.

Mr. Hopkins: No, I am implying that you obviously did not knw what the Prime Minister was saying on Wednesday because he made it very plain. And yet you did not answer on Thursday and Friday and you are saying now you did not know. These are rather strange goings-on here between the Prime Minister, the Deputy Prime Minister and yourself. Do you not talk to one another?

Mr. Andre: I presume I would take it as a rhetorical question.

Mr. Hopkins: No, it is not a rhetorical question. You just said you decided between Friday and today.

Mr. Andre: You are asking me whether I talked to Mr. Nielsen or the Prime Minister. The answer is affirmative.

Mr. Hopkins: But you made the decision between Friday and today, even though the Prime Minister made it last Wednesday.

Mr. Andre: I am not sure what you are getting at, Mr. Hopkins.

Mr. Hopkins: Well, read his comments.

Mr. Andre: Are you suggesting that we were trying to mislead you?

Mr. Hopkins: No, I am suggesting that you were withholding information. If the Prime Minister made it on Wednesday, why could you not state it on Thursday?

[*Traduction*]

publication du Livre blanc, et vous n'avez pas répondu. J'ai interrogé M. Nielsen à ce sujet vendredi et il ne m'a pas répondu. Vous venez ici ce soir et vous nous dites qu'il sera publié à l'automne. Comment se fait-il que vous n'avez pu répondre à une question jeudi ou vendredi et que vous êtes ce soir en mesure de le faire.

M. Andre: Cela veut tout simplement dire que nous avons travaillé entre vendredi et ce soir.

M. Hopkins: Autrement dit, vous avez pris une décision depuis.

M. Andre: Oui.

M. Hopkins: Très bien. Mais si vous avez décidé entre vendredi et ce soir, pourquoi le premier ministre a-t-il parlé de «l'automne» mercredi dernier, 48 heures avant que vous ne commenciez à travailler? Est-ce que vous ne communiquez pas avec lui?

M. Andre: Monsieur Hopkins, dans sa conférence de presse de mercredi dernier, c'est-à-dire de mercredi de la semaine dernière, le premier ministre a fait connaître son objectif. Nous avons par la suite déterminé que nous étions en mesure de l'atteindre. C'st ce que j'ai dit ce soir. Il n'y a eu aucune tentative, jeudi ou vendredi, de tromper qui que ce soit, si c'est ce que vous voulez dire.

M. Hopkins: Non, je dis que vous ne saviez manifestement pas ce que le premier ministre annonçait mercredi, parce qu'il l'a déclaré très clairement. Et pourtant, vous ne nous avez pas fourni de réponse jeudi et vendredi, et vous nous dites maintenant que vous n'en saviez rien. Il se passe des choses étranges entre le premier ministre, le vice-premier ministre et vous-même. Ne discutez-vous pas entre vous?

M. Andre: Je suppose que vous dites cela pour faire de l'effet.

M. Hopkins: Non, pas du tout.Vous venez tout simplement de dire que vous aviez pris une décision entre vendredi et aujourd'hui.

M. Andre: Vous me demandez si je me suis entretenu avec M. Nielsen ou le premier ministre. La réponse est affirmative.

M. Hopkins: Mais vous avez pris la décision entre vendredi et aujourd'hui, même si le premier ministre l'a annoncé mercredi dernier.

M. Andre: Monsieur Hopkins, je ne sais pas où vous voulez en venir.

M. Hopkins: Très bien, lisez ses observations.

M. Andre: Voulez-vous dire que nous essayons de vous induire en erreur?

M. Hopkins: Non, mais je pense que vous refusez de nous divulguer des renseignements. Si le premier ministre a annoncé sa décision mercredi, pourquoi ne pouviez-vous pas le dire jeudi?

[*Text*]

Mr. Andre: I am telling you we did not withhold information. You may choose not to believe me but it is a fact.

Mr. Hopkins: No, on the contrary, for once, I am trying to believe the Prime Minister.

Mr. Andre: You are free to believe whatever you want to believe, Mr. Hopkins. I have just told you what has happened.

Mr. Hopkins: Yes, and I think it is going to make very interesting reading.

The other day when we were meeting, we talked about executive aircraft and brought in the question of administrative airlift. Will the Minister provide this committee with a complete list of the tasking for each administrative airlift aircraft for the last 12 months, a detailed list of government and non-government passengers for this 12-month period, the points of departure, arrival and additional stops for each flight, and the total cost to the Canadian taxpayer of each trip?

Mr. Andre: I do not know. I do not know whether you are asking for something that will require an enormous amount of effort to produce or whether it is something that is available. It is certainly public. I think it is available on a monthly basis. It may be just a question of having your research assistant drop in at the appropriate office and determine all the information. It is not confidential; it is public. It seems to appear in the newspapers most of the time. So I am not sure what you are after that is not public already.

Mr. Hopkins: Mr. Minister, I am asking you to put a list together for us. I do not think it is up to my staff to put a list together for DND. I made it plain what I want.

Mr. Andre: We have not asked for the list. We make the information public. I do not think we are committed to supplying secretarial services to members.

• 2000

Mr. Hopkins: Oh, come on. You asked all kinds of questions on these matters when you were in opposition.

Mr. Andre: Well, Mr. Hopkins, this is public information. You can go and get it. It is available.

Mr. Hopkins: In other words, you are not prepared to put it together for the committee.

Mr. Andre: Mr. Hopkins, it is available. If you want it, you can go and get it the same way everybody else does.

The Acting Chairman (Mr. Moore): Your time is up, Mr. Hopkins. I think we can look into that information for you and I will check and see what we can do with it. I believe the information is available. Can you indulge us another five minutes, Mr. Minister?

Mr. Andre: Sure.

[*Translation*]

M. Andre: Je vous dis que nous n'avons pas refusé de divulguer des renseignements. Tant pis si vous ne me croyez pas, mais c'est la vérité.

M. Hopkins: Non, au contraire, pour une fois, j'essaie de croire le premier ministre.

M. Andre: Vous êtes libre de croire qui vous voulez, monsieur Hopkins. Je vous relate tout simplement ce qui s'est passé.

M. Hopkins: Oui, et je pense que cela va faire une lecture très intéressante.

A notre réunion de l'autre jour, nous avons discuté d'avions d'affaires et de vols pour des fins administratives. Le ministre fournira-t-il au Comité une liste complète de tous les vols pour fins administratives effectués au cours des 12 derniers mois, une liste détaillée de tous les passagers représentant ou non le gouvernement au cours de la même période, les points de départ, d'arrivée et d'escale de chaque vol et le coût total que chaque voyage représente pour les contribuables canadiens.

M. Andre: Je ne sais pas. Je ne sais pas si vous demandez des renseignements qui vont exiger un effort considérable de recherche ou s'ils sont faciles à obtenir. Il s'agit certes de données publiées. Je pense d'ailleurs qu'elles le sont tous les mois. Vous pouvez tout simplement demander à votre adjoint de recherche d'aller au bureau approprié pour obtenir tous ces renseignements. Ils ne sont pas confidentiels, ils sont publiés. Il me semble qu'on les trouve la plupart du temps dans les journaux. Par conséquent, je ne sais pas quels renseignements vous voulez avoir qui ne sont pas déja publiés.

M. Hopkins: Monsieur le ministre, je vous demande d'établir une liste pour nous. Je ne pense pas que mon personnel soit chargé d'établir une liste pour le MDN. J'ai dit clairement que je voulais.

M. Andre: Nous n'avons pas demande de liste. Nous publions l'information. Je ne crois pas que nous soyons obligés de fournir des services de secrétariat aux députés.

M. Hopkins: Allons donc. Vous avez posé toutes sortes de questions à ce sujet lorsque vous étiez dans l'opposition.

M. Andre: Eh bien, monsieur Hopkins, il s'agit de renseignements publiés. Vous pouvez aller les chercher vous-même. Ils sont à votre disposition.

M. Hopkins: Autrement dit, vous n'êtes pas disposés à les fournir au Comité.

M. Andre: Monsieur Hopkins, ces renseignements sont disponibles. Si vous les voulez, vous pouvez aller les chercher, comme n'importe qui d'autre.

Le président suppléant (M. Moore): Monsieur Hopkins, votre temps de parole est écoulé. Je pense que nous pouvons rechercher cette information pour vous; je vais vérifier et voir ce que nous pouvons faire. Je pense que l'information est disponible. Pouvez-vous nous accorder encore cinq minutes, monsieur le ministre?

M. Andre: Bien sûr.

[*Texte*]

The Acting Chairman (Mr. Moore): Mr. McKinnon.

Mr. McKinnon: Thank you, Mr. Chairman. On looking over these estimates and last year's estimates, I am kind of concerned about the construction and equipment programs that are indicating a slippage in the dates and the amounts that were supposed to have been spent last year and were not spent.

This means there is more to spend in future years and indeed, in some of the projects, the estimated total cost now is considerably higher than it was a year ago.

While there are 23 of those, there are three I would like to mention tonight. The first one is the submarine operational update on page 65 of this year's estimates. Last year, we showed we were going to spend $1.707 million in the financial year 1985-86 and only $72,000 was spent. In the meantime, the future requirements for that project have gone up 61% over last year's estimate of the future requirements.

The second one I would like to mention is the C-130 Hercules replacement, which is also on page 66. The total program is $64.194 million. Last year, the future requirements for this program were $6,000. Delays in the program have resulted in future year's requirements after 1986-87 at $1.3 million and $3.8 million being spent this year. Now, that is quite a change, year to year.

The third one I would like to mention is the search and rescue satellite—one of the operations dear to my heart. You were supposed to have spent $13.39 million in 1985-86 but only spent $4.6 million. Now, this is supposed to be a continuing international project, I would think, and I am concerned that we fell so far behind in the expenditures last year.

Do you have any concern, Mr. Minister, as to the amount of slippage that there is in their equipment projects? Because I could go through the list of 23, but it would take a long time and I just picked those out because they are pretty obvious.

Mr. Andre: Yes. I am afraid we are going to have to get back to you with a written response on each of those three that you mention. I cannot off-hand give you the reason for the differences that you identify.

As a generalization, you are dealing with forecasts, and another way of saying "forecasts" is "predicting the future"and you know predictions are very difficult, especially about the future. And we just—you know; they change. But we will get back on each of those.

Mr. McKinnon: Those projects are still hanging out there, though, and they have to be coped with some year, and every year . . . If you did not spend the money last year, you may have to spend it next year or the year after, and that is going to shoot holes in your plan for some other capital projects. If these recurring costs . . . they are not recurring costs; they are postponed costs.

[*Traduction*]

Le président suppléant (M. Moore): Monsieur McKinnon.

M. McKinnon: Merci, monsieur le président. Je suis un peu inquiet, en examinant le budget des dépenses et celui de l'an dernier, au sujet des programmes de construction et d'équipement, qui révèlent un écart par rapport aux dates et aux montants qui auraient dû être décaissés l'an dernier et qui ne l'ont pas été.

Cela signifie qu'il y aura un montant supérieur de crédits à dépenser dans l'avenir et, pour certains projets, le coût estimatif total est beaucoup plus élevé qu'il y a un an.

Il y en a 23, mais je voudrais m'attarder à trois d'entre eux. Le premier porte sur la modernisation opérationnelle des sous-marins, qui figure à la page 65 du budget des dépenses principal de cette année. L'an dernier, nous étions censés dépenser 1,707 million de dollars au cours de l'année financière 1985-1986, mais nous n'avons décaissé que 72,000$. Mais en même temps, les exigences futures pour ce projet ont augmenté de 61 p. 100 par rapport au budget des dépenses de l'an dernier.

Le deuxième programme que je voudrais signaler est celui du remplacement des Hercules C-130, qui figure à la page 66. Le coût total du programme s'élève à 64.1945 millions de dollars. L'an dernier, les exigences futures pour ce programme étaient de 6,000$. À cause de retards, les besoins futurs après 1986-1987 s'élèvent désormais à 1.3 million de dollars, la somme de 3,8 millions de dollars devant être dépensée cette année. Cela représente d'importantes variations d'une année à l'autre.

Le troisième programme que j'aimerais signaler est celui du satellite de repérage et de sauvetage, qui me tient grandement à coeur. En 1985-1986, vous étiez censés dépenser 13.39 millions de dollars, mais vous n'avez décaissé que 4.6 millions de dollars. Or il s'agit, semble-t-il, d'un projet international continu,, et ce manque à gagner, dans les dépenses de l'an dernier, me préoccupe.

Est-ce que ces écarts dans les projets d'équipement ne vous préoccupent pas, monsieur le ministre? Je pourrais descendre toute la liste des 23 programmes, mais cela prendrait du temps et c'est pourquoi j'ai fait ressortir ces trois cas évidents.

M. Andre: Oui. Nous allons être obligés de vous fournir une réponse écrite sur les trois cas que vous avez signalés. Je ne peux, à brûle-pourpoint, vous expliquer les écarts dont vous avez fait état.

Mais d'une manière générale, je peux dire que vous parlez de prévisions et, comme vous le savez, il est extrêmement difficile de prévoir l'avenir. Il y a toujours des changements qui se produisent. Mais nous vous fournirons une réponse différée sur chacun de ces cas.

M. McKinnon: Mais ces projets sont toujours en suspens et il faut s'en occuper chaque année . . . Si vous n'avez pas dépensé les crédits l'an dernier, vous allez être obligés de le faire l'année prochaine ou l'année suivante, et cela va défaire vos plans pour vos autres projets d'immobilisations. Si ces frais courants . . . Non, ce ne sont pas des frais courants, ce sont des frais reportés.

[*Text*]

Mr. Andre: One of the things that makes Mr. Davies's job so interesting is managing the cash flows because at any one time, there are a whole bunch of projects at various stages and because you operate on fiscal year situations in our system, he has the challenge of looking at the cashflows for various projects.

• 2005

Between him and the deputy minister and others, there are movements and changes in priority to make sure we do not have a deficit at the end of the year. We hope we do not lose too much money by way of lapses. So this could account in part for some of the changes.

Mr. McKinnon: Perhaps you might ask your staff to provide you with a list of the number of projects in which there has been a slippage in the last 12 months, from last year's estimates to this year's estimates. If it does not come to 23, maybe you would let me know and I will give you my list.

Mr. Jardine: I recognize your constraint of time, so I will be brief and ask only one question. Under the capital program projection under early 1990s, it looks like it says medium multi-engine aircraft. Is this intended as a replacement or is it a new aircraft with a new role being identified?

Mr. Andre: It is a replacement addition to the transport fleet, the 707s fleet, which will be reaching the end of their lifetime.

Mr. Jardine: I have to go on to another question then, Mr. Chairman. The Tracker has been around for a long time—nigh on to about 30 years—in a maritime reconnaissance role. I do not see anything in the capital program projection which would indicate an update or replacement for the aircraft. Is it still intended to keep the Tracker flying and if so for how many years? And will there continue to be a requirement to keep an aircraft in the maritime reconnaissance role?

Mr. Healey: Mr. Chairman, at the moment the life expectancy of the Tracker is another 10 to 15 years, so it may not be shown on this chart as a particular replacement. The decision has not yet been made as to whether it should be replaced or not, but at the moment it has some considerable life expectancy left. As you know, it is a very robust airplane. There is the possibility of a re-engine of it to give it further life expectancy, but no decision has been made on that either.

Mr. Jardine: It will be 45 years old.

Mr. Healey: We still have some Dakotas.

The Acting Chairman (Mr. Moore): Does that answer your question sir? Has everybody been satisfied with their questions? If so, I would like to thank you, Mr. Minister and witnesses for appearing here this evening. You can have one more question, Len.

[*Translation*]

M. Andre: Une des fonctions qui rend le travail de M. Davies si intéressant est celle de gérer les mouvements de trésorerie, parce qu'il y a toujours toutes sortes de projets à divers stades d'avancement et que, lorsqu'on suit des années financières comme celles que nous avons dans notre régime, il faut tenir compte des mouvements de trésorerie pour divers projets.

Il y a toujours des échanges entre lui, le sous-ministre et d'autres ainsi que des changements dans l'ordre de priorité pour éviter que nous ayons un déficit à la fin de l'année. Nous espérons toujours ne pas perdre trop d'argent par voie de crédits annulés. Cela explique peut-être en partie ces changements.

M. McKinnon: Peut-être pourriez-vous demander à votre personel d'établir une liste des projets pour lesquels un écart s'est produit au cours des 12 derniers mois, c'est-à-dire entre le budget des dépenses principal de l'an dernier et celui de cette année. S'ils n'en trouvent pas 23, faites-le moi savoir et je vous donnerai ma liste.

M. Jardine: Je sais que vous êtes pressé, par conséquent je ne vous poserai qu'une courte question. Dans les prévisions du programme d'immobilisations pour le début des années 1990, l'on parle, semble-t-il, d'un aéronef moyen multimoteur. S'agit-il d'un appareil de remplacement ou d'un nouvel appareil auquel l'on attribue un rôle nouveau?

M. Andre: Il s'agit d'un appareil de remplacement qui viendra s'ajouter à notre flotte d'aéronefs, la flotte des 707, dont la durée de vie utile est presque terminée.

M. Jardine: Je dois donc poser une autre question, monsieur le président. Le Tracker existe depuis longtemps, depuis une trentaine d'années, et il asure une fonction de reconnaissance maritime. Or d'après les prévisions du programme d'immobilisations, l'on ne semble pas prévoir de moderniser ou de remplacer cet aéronef. Envisage-t-on de garder le Tracker en service et, dans l'affirmative, pour combien d'années? De plus, va-t-il falloir continuer d'avoir un aéronef de reconnaissance maritime?

M. Healey: Monsieur le président, il reste encore 10 ou 15 ans de vie utile au Tracker, et c'est pourquoi l'on n'envisage pas, d'après ce tableau, de le remplacer. D'ailleurs, aucune décision n'a été prise quant à l'opportunité de remplacer cet appareil, mais, pour l'instant, il lui reste encore beaucoup de vie utile. Comme vous le savez, il s'agit d'un aéronef très robuste. Il est possible que l'on remplace le moteur pour prolonger la durée de vie utile, mais aucune décision n'a été prise à ce sujet non plus.

M. Jardine: L'appareil va avoir 45 ans.

M. Healey: Nous avons encore quelques Dakotas.

Le président suppléant (M. Moore): Est-ce que cela répond à votre question? Est-ce que chacun a obtenu réponse à ses questions? Si c'est le cas, je voudrais vous remercier, monsieur le ministre ainsi que les témoins d'avoir comparu au comité ce soir. Len, je vous accorde une autre question.

[*Texte*]

Mr. Hopkins: I want to ask the Minister a question about the Department of National Defence dependent schools. You have had a team going around visiting the various bases where there are dependent schools. Is it your intention to phase these out entirely and move the students into the civilian schools in an area? Have you set any policy on this yet? What is the real purpose of this?

Mr. Andre: No, we have not finalized a firm policy on this. What is happening in the military families is the same thing happening in families in every other part of society. They are just having fewer kids. As a consequence, we have some schools where there is a solitary student in one particular grade or just two or three in another grade and so on.

Under those circumstances it is very difficult to provide an adequate range of teaching and other facilities for their education. We are looking at the situation almost on a case-by-case basis—I guess base-by-base basis is more accurate—dealing with local school boards and trying to come up with the way which will provide the best possible education for the dependents in the most economical way. In some cases, it may involve turning the operation of the school over to the local school board while it is still being on base so that children from another area can come in. In other cases, it may be a case of closing down a school on base and having the base children enrolled in the public school system within that province. It is a case-by-case situation.

• 2010

Mr. Hopkins: If you had other schools on the base, you would keep them open and put the flow into those.

Mr. Andre: Yes. We just have fewer kids and more school space and facilities than we need, or can be adequately maintained and staffed.

The Acting Chairman (Mr. Moore): Thank you. Mr. Healey.

Mr. Healey: Mr. Chairman, I wanted to answer two short questions that were left over from last week. The Summerside combined mess, the schedule . . . It is under design at this point in time and construction is due to start in the spring of next year.

Mr. Hopkins: Thank you.

Mr. Healey: The other question was regarding when the first flight of the drone CL-227 took place. The first tethered flight was in 1979 and the first free flight in 1980.

Mr. Hopkins: Thank you. Is it starting in the spring of next year?

Mr. Healey: Yes, that is right, Mr. Hopkins.

The Acting Chairman (Mr. Moore): I thank you, Mr. Minister, and the witnesses for your time.

[*Traduction*]

M. Hopkins: Je voulais poser au ministre une question au sujet des écoles pour personnes à charge du ministère de la Défense nationale. Il y a une équipe qui visite les diverses bases où se trouvent ces écoles. Avez-vous l'intention d'éliminer progressivement celles-ci et d'envoyer les élèves dans les écoles civiles de la région? Avez-vous adopté une politique à ce sujet? Quelle est la raison de cette démarche?

M. Andre: Non, nous n'avons pas établi de politique définitive à ce sujet. Il se produit, parmi les familles de militaires, le même phénomène qui se produit dans l'ensemble de la société, à savoir qu'elles ont tout simplement moins d'enfants. Par conséquent, dans certaines de nos écoles, il n'y a qu'un seul étudiant à un niveau, ou seulement deux ou trois à un autre.

Il est alors très difficile de mettre à leur disposition tout l'éventail des services d'enseignement et des moyens pédagogiques. Nous examinons chaque situation particulière, ou devrais-je dire chaque base, et nous traitons avec les conseils scolaires locaux pour essayer de trouver le moyen le plus économique d'assurer aux personnes à charge le meilleur enseignement possible. Dans certains cas, il s'agira de confier l'administration de l'école au conseil scolaire local, tout en la conservant sur la base et en l'ouvrant aux enfants d'autres secteurs. Dans d'autres cas, il faudra fermer l'école qui se trouve sur la base et diriger les enfants vers les écoles du système public de la province. Il faut examiner chaque cas particulier.

M. Hopkins: Si vous vous aviez d'autres écoles sur la base, vous les laisseriez ouvertes et vous dirigeriez les enfants vers celles-ci.

M. Andre: Oui. Nous avons tout simplement moins d'enfants et plus de locaux et d'installations que nous n'en avons besoin ou que nous pouvons maintenir et doter de façon adéquate.

Le président suppléant (M. Moore): Merci. Monsieur Healey.

M. Healey: Monsieur le président, je voulais répondre à deux courtes questions qui sont restées en suspens la semaine dernière. L'on a entrepris l'étude du mess combiné de Summerside et les travaux de construction sont censés commencer le printemps prochain.

M. Hopkins: Merci.

M. Healey: L'autre question avait trait au vol inaugural du Cl-227. Le premier vol captif a eu lieu en 1979 et le premier vol libre en 1980.

M. Hopkins: Merci. Est-ce que la construction débute le printemps prochain?

M. Healey: Exactement, monsieur Hopkins.

Le président suppléant (M. Moore): Je vous remercie, monsieur le ministre ainsi que les témoins.

[*Text*]

Ladies and gentlemen, our next meeting will be Tuesday, May 13, at 11:30 a.m. at 190 O'Connor Street. That is on the CPF briefings.

The meeting is adjourned

[*Translation*]

Mesdames et messieurs, notre prochaine séance aura lieu le jeudi 13 mai, à compter de 11h30, au 190 rue O'Connor. Elle portera sur les documents d'information au sujet de la frégate canadienne de patrouille.

La séance est levée.

APPENDIX "NATI-2"

ESTIMATED FY 1986/87 SPENDING
FOR APPROVED R&S PROJECTS

($000)

Description	
Pylon Equipment - CF18 (R&S portion)	$ 7,794
Chaff and Flare Warstock Expendables - CF18	6,144
Military Portable Artillery Computers for Militia	1,166
Night Vision Goggles	5,960
Sea King Doppler Replacement	4,354
Secure Voice Equipment	2,492
Militia Engineering Equipment	3,034
Fragmentation Protective Jackets	8,879
Air to Air Missiles - CF18 (R&S portion)	22,343
Mark 48 Torpedoes	27,751
Fleet Satellite Communications System (R&S portion)	4,874
Torpedo Replacement	22,300
3 projects not shown in Estimates for security reasons	8,000
	$125,091

Note: The total estimated spending for approved R&S projects in FY 1986/87 is less than the $132 million provided for this purpose in FY 1986/87 DND Estimates. The $7 million balance will be absorbed by R&S projects which are anticipated to be approved during the course of FY 1986/87.

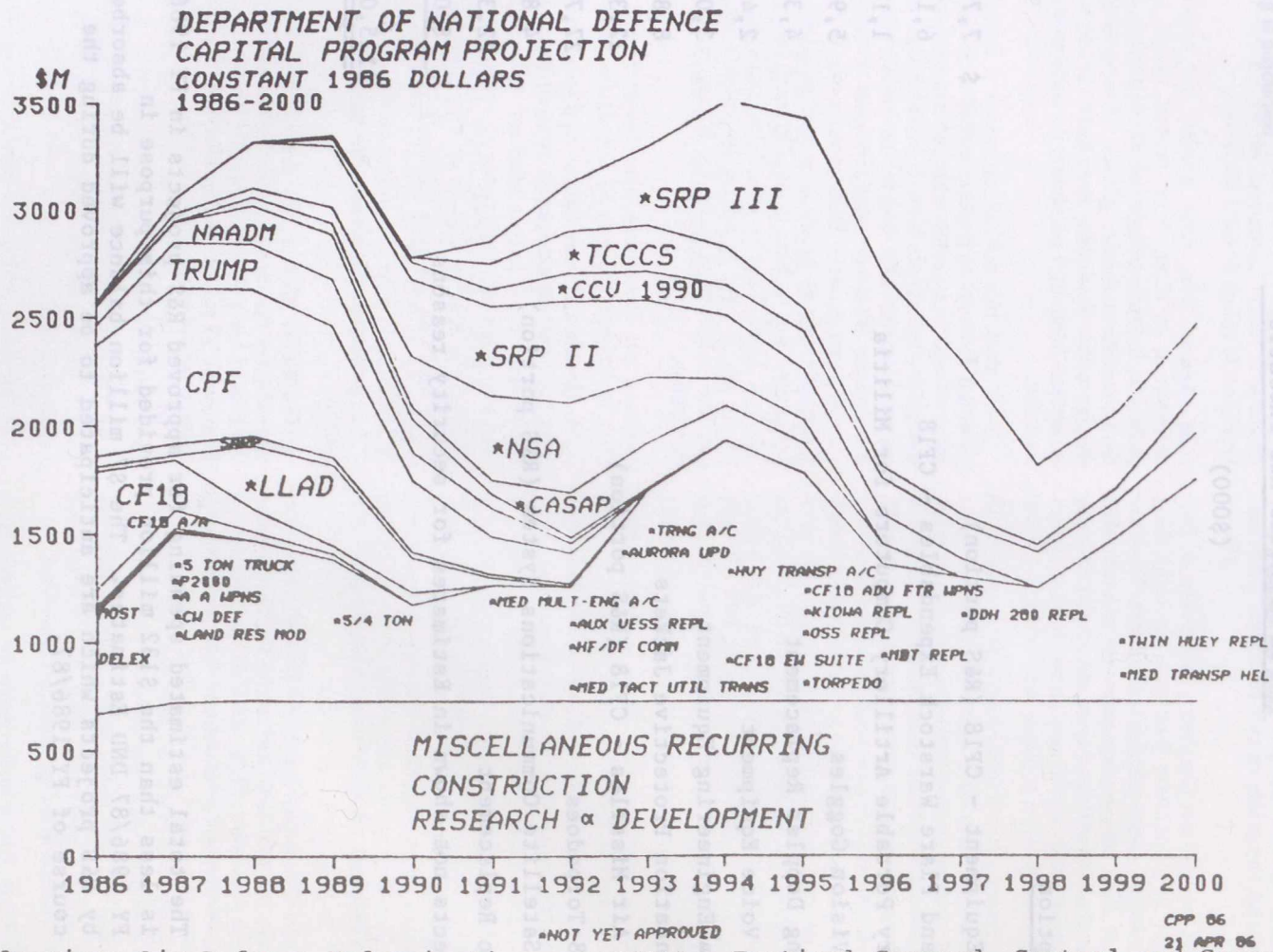

LEGEND:

NAADM - North American Air Defence Modernization
TRUMP - Tribal Class Update & Modernization Program
CPF - Canadian Patrol Frigate
LLAD - Low Level Air Defence
SRPIII - Ship Replacement Program Phase III
TCCCS - Tactical Command, Control and Communications System
CCV 1990 - Canadian Combat Vehicle
SRPII - Ship Replacement Program Phase II
NSA - New Shipborne Aircraft (Sea King Replacement Program)
CASAP - Canadian Submarine Acquisition Project

APPENDICE "NATI-2"

DÉPENSES PRÉVUES DE L'A-F 1986-1987 DANS LE CADRE DES PROJETS APPROUVÉS A L'ÉGARD DE L'ÉTAT DE PRÉPARATION ET DE LA CAPACITÉ DE SOUTENIR LE COMBAT

($000)

Description	
Équipement pour mât - CF18	$ 7,794
Stock de guerre de leurres et de fusées CF18	6,144
Ordinateur portatif d'artillerie pour la Milice	1,166
Lunettes de vision nocturne	5,960
Remplacement de l'ensemble radar Doppler du Sea King	4,354
Matériel de cryptophonie	2,492
Équipement technique pour la Milice	3,034
Vestes antifragmentation	8,879
Munitions de remplacement - Air (renouvelables)	22,343
Torpilles Mark 48	27,751
Terminal de communications par satellite de la flotte	4,874
Remplacement torpilles	22,300
3 projets non-mentionné dans le Budget pour de motif de sécurité	8,000
	$125,091

Note: Le total des dépenses prévues en 1986-1987 est inférieur au montant indiqué à cette fin dans le Budget des dépenses du MDN de 1'A-F 1986-1987. Le reliquat de 7M$ sera affecté à des projets dont on prévoit l'approbation durant l'A-F 1986-1987.

APPENDICE "NATI-3"

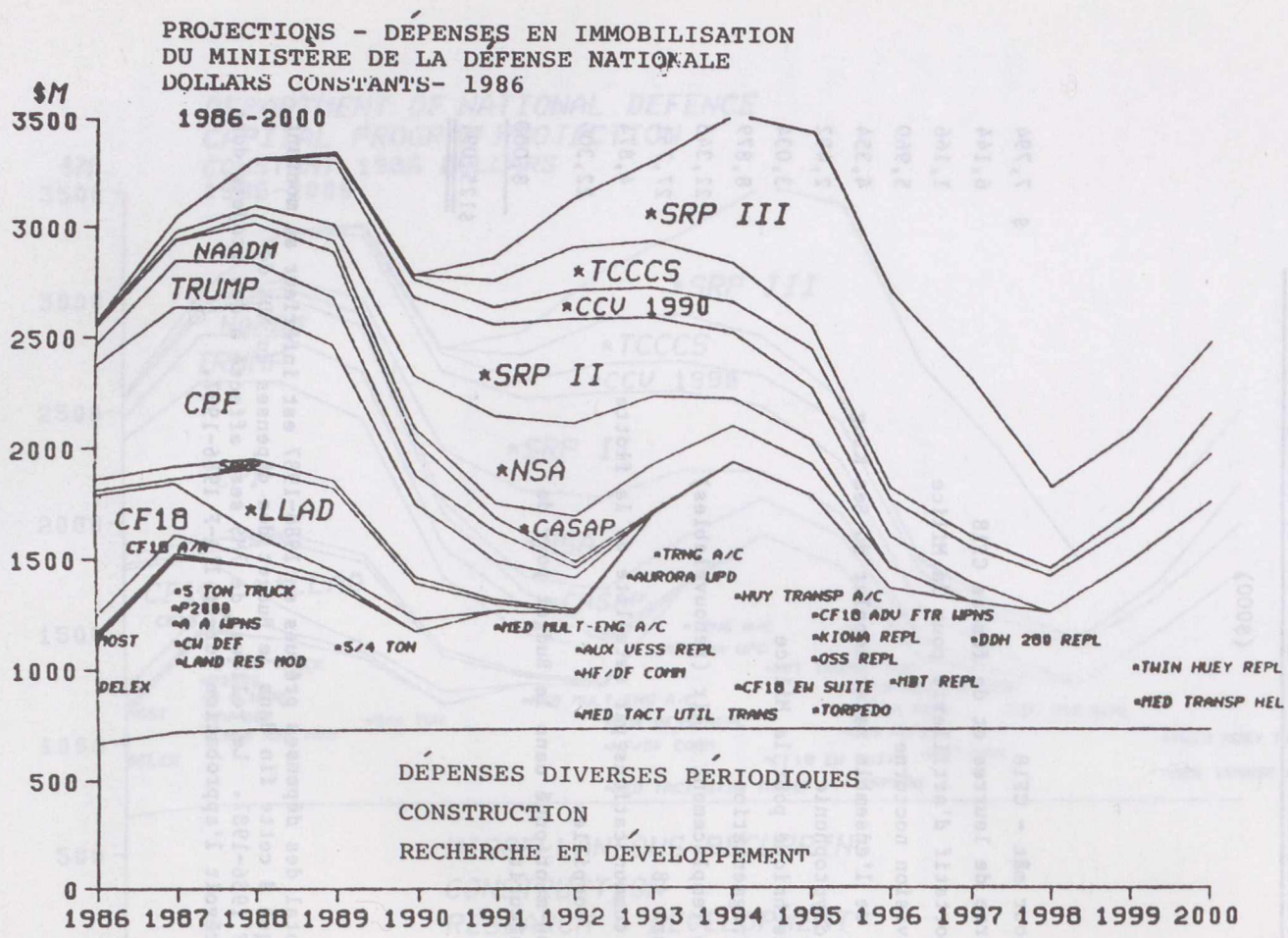

LÉGENDE:

MSDAAN - Modernization du système de défense aérienne de l'Amérique du Nord
TRUMP - Projet de révision et de modernisation de la classe Tribal
FCP - Frégate canadienne de patrouille
LLAD - Défense antiaérienne à basse altitude
SRPIII - Programme de remplacement de navires Phase III
SCCCT - Système de commandement, contrôle et communications tactiques
VCC 1990 - Véhicule de combat canadien
SRP II - Programme de remplacement de navires Phase II
NAE - Nouvel aéronef embarqué (Programme de remplacement du Sea King)
PASMC - Projet d'acquisition de sous-marins canadiens

Canada Post Canada
Book Tarif
rate des livres
OTTAWA

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 7

Wednesday, May 28, 1986

Chairman: Patrick Crofton

Available from the Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

National Defence

RESPECTING:

Main Estimates 1986-87: Votes 1, 5, 10 and 15 under NATIONAL DEFENCE

WITNESSES:

(See back cover)

First Session of the
Thirty-third Parliament, 1984-85-86

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 7

Le mercredi 28 mai 1986

Président: Patrick Crofton

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Défense nationale

CONCERNANT:

Budget des dépenses principal 1986-1987: crédits 1, 5, 10 et 15 sous la rubrique DÉFENSE NATIONALE

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Première session de la
trente-troisième législature, 1984-1985-1986

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Book rate
Tarif des livres
K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES—TÉMOINS

From the Department of National Defence:

Lawrence Edward Davies, Assistant Deputy Minister (Finance);

Eldon J. Healey, Assistant Deputy Minister (Materiel);

Lieutenant-General John E. Vance, Vice Chief of the Defence Staff.

Du ministère de la Défense nationale:

Lawrence Edward Davies, sous-ministre adjoint (Finances);

Eldon J. Healey, sous-ministre adjoint (Matériels);

Lieutenant-général John E. Vance, vice-chef de l'état-major de la Défense.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 7

Wednesday, May 28, 1986

Chairman: Patrick Crofton

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 7

Le mercredi 28 mai 1986

Président: Patrick Crofton

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

National Defence

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de la

Défense nationale

RESPECTING:

Main Estimates 1986-87: Votes 1, 5, 10 and 15 under NATIONAL DEFENCE

CONCERNANT:

Budget des dépenses principal 1986-1987: crédits 1, 5, 10 et 15 sous la rubrique DÉFENSE NATIONALE

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

First Session of the
Thirty-third Parliament, 1984-85-86

Première session de la
trente-troisième législature, 1984-1985-1986

26316——1

STANDING COMMITTEE ON NATIONAL DEFENCE

Chairman: Patrick Crofton

Vice-Chairman: Barry Moore

COMITÉ PERMANENT DE LA DÉFENSE NATIONALE

Président: Patrick Crofton

Vice-président: Barry Moore

MEMBERS/MEMBRES

Derek Blackburn
Stan Darling
Bob Hicks
Len Hopkins
Allan B. McKinnon—(7)

(Quorum 4)

Le greffier du Comité

Jean Michel Roy

Clerk of the Committee

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and
Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

WEDNESDAY, MAY 28, 1986
(9)

[*Text*]

The Standing Committee on National Defence met at 6:03 o'clock p.m., this day, the Chairman, Patrick Crofton, presiding.

Members of the Committee present: Patrick Crofton, Stan Darling, Allan B. McKinnon.

Other Member present: W. R. (Bud) Jardine.

Witnesses: *From the Department of National Defence*: Danie Bevis Dewar, Deputy Minister; Lawrence Edward Davies, Assistant Deputy Minister (Finance); Eldon J. Healey, Assistant Deputy Minister (Materiel); Vice-Admiral Nigel D. Brodeur, Deputy Chief of the Defence Staff; Major-General Reginald W. Lewis, Chief of Reserves; Major-General Frank Norman, Associate Assistant Deputy Minister (Policy).

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Thursday, February 27, 1986, respecting the Main Estimates 1986-87 (*See Minutes of Proceedings and Evidence dated Tuesday, April 15, 1986, Issue No. 1*).

By unanimous consent, the Chairman called Votes 1, 5, 10 and 15 under NATIONAL DEFENCE.

The Witnesses answered questions.

At 7:36 o'clock p.m., the sitting was suspended.

At 7:38 o'clock p.m., the sitting resumed.

The Committee proceeded to sit *in camera* to discuss its future business.

At 7:44 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

PROCÈS-VERBAL

LE MERCREDI 28 MAI 1986
(9)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de la défense nationale se réunit, aujourd'hui à 18 h 03, sous la présidence de Patrick Crofton, (*président*).

Membres du Comité présents: Patrick Crofton, Stan Darling, Allan B. McKinnon.

Autre député présent: W.R. (Bud) Jardine.

Témoins: *Du ministère de la Défense nationale*: Daniel Bevis Dewar, sous-ministre; Lawrence Edwards Davies, sous-ministre adjoint (Finances); Eldon J. Healey, sous-ministre adjoint (Matériels); vice-amiral Nigel D. Brodeur, sous-chef de l'état-major de la Défense; major-général Reginald W. Lewis, chef des réserves; major-général Frank Norman, sous-ministre adjoint associé (Politiques).

Le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du jeudi 27 février 1986 relatif au budget des dépenses principal de 1986-1987 (*Voir Procès-verbaux et témoignages du mardi 15 avril 1986, fascicule nº 1*).

Par consentement unanime, le président met en délibération les crédits 1, 5, 10 et 15 inscrits sous la rubrique DÉFENSE NATIONALE.

Les témoins répondent aux questions.

A 19 h 36, le Comité interrompt les travaux.

A 19 h 38, le Comité reprend les travaux.

Le Comité siège désormais à huis clos pour déterminer ses futurs travaux.

A 19 h 44, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Jean Michel Roy

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(*Recorded by Electronic Apparatus*)

[*Texte*]

Wednesday, May 28, 1986

• 1802

The Chairman: The committee resumes consideration of its order of reference dated Thursday, February 27, 1986, respecting the Main Estamates 1986-87. By unanimous consent, I will call votes 1, 5, 10 and 15 under National Defence.

NATIONAL DEFENCE

E—Defence Services Program

Vote 1—Operating expenditures $6,430,586

Vote 5—Capital expenditures $2,584,088

Vote 10—Grants and contributions $136,853

E—Defence Construction (1951) Limited Program

Vote 15—Expenses incurred in procuring the construction and maintenance of defence projects $16,570

The Chairman: When we are finished questioning the witnesses this evening, I would appreciate it if you would stay on, because we have several important committee matters that we must resolve this evening. I do not want to lose quorum; it would prevent us from doing what we must.

Gentlemen, welcome. This is the last of the series of committee meetings on this year's estimates. Although we gave some direction to the line of questioning we hope to pursue tonight, it will be my colleague's last opportunity, so we may stray around a bit. I hope it will not cause anybody difficulty if we do.

When questions are put and one of you gentlemen answer, it would be helpful if you could just name yourselves briefly at the outset so that our records are straight and we do not play guessing games tomorrow as to who spoke.

Are there any particular comments or observations you would like to make before we get to the individual witnesses?

Mr. D.B. Dewar (Deputy Minister, Department of National Defence): I would like to introduce my colleagues. I have with me Mr. Healey, ADM Matériel; Mr. Davies, ADM Finance; the DCDS, Admiral Brodeur; General Lewis, the Chief of Reserves; and General Norman, Associate ADM from Policy.

The Chairman: Thank you. Mr. McKinnon.

Mr. McKinnon: Thank you, Mr. Chairman. I start off most of these things by asking when I can expect to receive answers to some of the questions for which answers have been promised. A year ago, I asked about the percentage of ballistic missiles that would detonate if they were hit in the re-entry phase of their course. I was told I would have an answer then.

TÉMOIGNAGES

(*Enregistrement électronique*)

[*Traduction*]

Le mercredi 28 mai 1986

Le président: Le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du jeudi 27 février 1986, concernant le budget des dépenses principal pour 1986-1987. Du consentement unanime, je mets en délibérations les crédits 1, 5, 10 et 15, sous la rubrique Défense nationale.

DÉFENSE NATIONALE

E—Programme des services de défense

Crédit 1—Dépenses de fonctionnement $6,430,586

Crédit 5—Dépenses en capital $2,584,088

Crédit 10—Subventions et contributions $136,853

E—Programme de construction de défense (1951) Limitée

Crédit 15—Dépenses engagées en vue d'assurer l'exécution de travaux de construction et d'entretien liés à la défense .. $16,570

Le président: Lorsque nous aurons terminé d'interroger les témoins de ce soir, je vous serais reconnaissant de bien vouloir rester, car nous avons plusieurs questions importantes à régler au sujet du Comité. Je ne veux donc pas perdre le quorum, car cela nous empêcherait de faire un travail indispensable.

Cela dit, messieurs, soyez les bienvenus. Vous assistez aujourd'hui à la dernière d'une série de réunions du Comité portant sur le budget de cette année. Bien que nous vous ayons donné une idée du genre de questions que nous voulons poser ce soir, étant donné que c'est la dernière fois que mes collègues pourront intervenir là-dessus, il leur sera donc permis de s'écarter un peu du sujet. J'espère que cela ne vous causera pas de difficultés.

Lorsqu'on vous posera des questions, avant de répondre, auriez-vous l'obligeance de nous dire votre nom, afin que cela soit consigné immédiatement au compte rendu, ce qui nous évitera donc de devoir deviner demain qui disait quoi.

Y a-t-il des remarques que vous aimeriez faire avant que nous ne passions à l'interrogation des témoins?

M. D.B. Dewar (sous-ministre, ministère de la Défense nationale): J'aimerais vous présenter mes collègues. M'accompagnent aujourd'hui, M. Healey, sous-ministre adjoint (Matériels), M. Davies, sous-ministre adjoint (Finances), l'amiral Brodeur, sous-chef de l'état-major de la défense, le général Lewis, chef des réserves, et le général Norman, sous-ministre adjoint associé (Politiques).

Le président: Merci.

M. McKinnon: Merci, monsieur le président. La plupart du temps, quand j'interroge les gens, je commence d'abord par leur demander quand ils nous fourniront la réponse aux questions, tel que convenu. Il y a un an, j'ai demandé quel serait le pourcentage de missiles balistiques qui exploseraient s'ils étaient atteints pendant la phase de rentrée. On m'a dit

[*Texte*]

On April 17 I asked for a clear answer to be appended to the minutes, and I have yet to see it appended.

• 1805

The Chairman: Perhaps the clerk can shed some light on Mr. McKinnon's observation.

The Clerk of the Committee: Sorry, I did not get—

The Chairman: He had asked for some material from the Department of National Defence to be appended to the *Minutes of Proceedings and Evidence*.

The Clerk: To be appended?

The Chairman: Yes, and it has not been.

Mr. McKinnon: Should I go on with the second item?

The Chairman: Yes. Please do.

Mr. McKinnon: I am beginning to get a little discouraged about this. Instead of having it appended to the minutes—nobody seems to know anything about it.

There was a second question asked on April 17, which the ADM (Personnel) should know about. It was referring to the increase in personnel administration staff. Despite a decrease in civilian personnel—that is, a smaller number of civilian personnel—there was an increase in the personnel administration staff. I asked why and was assured I would have an answer, which I have not yet received.

Mr. Dewar: Mr. Chairman, I must apologize that I was not personally aware of that question's being pending. I will look into it right away.

Mr. L.E. Davies (Assistant Deputy Minister, (Finance), Department of National Defence): I believe, Mr. Chairman, the question related to the fact that we were reducing in this year's estimates by 1,000 civilian person-years, and yet the dollar cost had gone up a considerable amount. Could I just clarify if that is the question?

Mr. McKinnon: That is it. It is not the dollar amount. It is my understanding that there is an increase in personnel listed as administration staff.

Mr. Davies: I can explain the dollar portion. The fact is that the decrease in the amount of money for the 1,000 person-years that are disappearing is not as much as the increase in the normal pay account for the remaining 35,000. Therefore, even though we are reducing by 1,000, the civilian pay budget has gone up.

On the man-years themselves, there is an increase shown in the estimates for personnel, due mainly to the classification of the new category called senior management. The senior levels have been taken out of some of the categories of personnel administration, financial administration and administrative services. They are now grouped into one category called senior

[*Traduction*]

qu'on allait me fournir une réponse. Le 17 avril, j'ai demandé qu'on fasse figurer une réponse à cette question en annexe au compte rendu, et j'attends toujours.

Le président: Peut-être le greffier pourrait-il tirer cela au clair.

Le greffier du Comité: Excusez-moi, mais je n'ai pas compris . . .

Le président: Monsieur McKinnon avait demandé au ministère de la Défense qu'il annexe certains renseignements au procès-verbal d'une de nos réunions.

Le greffier: Les renseignements en annexe?

Le président: Oui, et ces renseignements n'ont pas été fournis.

M. McKinnon: Puis-je passer à ma deuxième question?

Le président: Certainement, allez-y.

M. McKinnon: Je commence à être plutôt découragé. Les renseignements n'ont pas été annexés au procès-verbal et personne ne semble savoir quoi que ce soit là-dessus.

J'ai aussi posé une autre question le 17 avril, et le sous-ministre adjoint au personnel devrait être au courant. Elle portait sur l'augmentation du personnel d'administration. Je faisais remarquer qu'en dépit d'une diminution des effectifs civils, on avait assisté à un accroissement du nombre d'administrateurs. J'ai demandé pourquoi cela était ainsi et on m'a assuré qu'on me répondrait, et j'attends toujours.

M. Dewar: Monsieur le président, je dois m'excuser, mais je n'étais pas au courant qu'une telle question avait été posée. Je vais m'en occuper sans tarder.

M. L.E. Davies (sous-ministre adjoint, (Finances), ministère de la Défense nationale): Monsieur le président, je crois que cette question résultait du fait que le budget de cette année prévoyait une réduction de 1,000 années-personnes au sein des effectifs civils et que, malgré cela, les coûts avaient considérablement augmenté. Est-ce bien cela?

M. McKinnon: C'est juste. Toutefois, ce n'est pas l'augmentation en dollars qui me préoccupait, mais bien le fait qu'on prévoyait un accroissement du nombre des hauts fonctionnaires.

M. Davies: Je puis vous expliquer la hausse des coûts. La diminution liée à la réduction des effectifs de 1,000 années-personnes n'est pas aussi importante que l'augmentation normale de la rémunération des 35,000 autres employés. En conséquence, même si nous avons éliminé 1,000 années-personnes, le budget lié à la rémunération des civils a augmenté.

Pour ce qui est des années-personnes elles-mêmes, elles sont prises en compte dans les prévisions budgétaires liées au personnel, où l'on peut remarquer une augmentation découlant principalement de l'établissement d'une nouvelle catégorie appelée personnel d'administration supérieure. Ces niveaux supérieurs ont été retirés de certaines des autres catégories du

[*Text*]

management, and that reflects some of the changes in the person-year tables.

Mr. McKinnon: All right.

My final query about answers I have not received was on April 24, regarding the construction of a building at CFB Esquimalt, which is due to open this weekend. The costs have gone down considerably on it and I wondered why. They went down from $8.3 million to $5.5 million. I am curious to know whether the building is a lot smaller or a lot cheaper, or whether the roof is not on it . . . why the cost went down. And I was told at that time by the deputy minister:

> I do not have any ready answer to that. I am sorry. It is a question which I will report back to Mr. McKinnon on.

Now is as good a time as any.

Mr. E.J. Healey (Assistant Deputy Minister (Matériel), Department of National Defence): Yes, Mr. McKinnon, you are correct. The variation is minus $2,777,000. The major reason is that the contract award was much lower than we had anticipated and we got a considerably lower construction cost from the builders than we had anticipated.

• 1810

Mr. McKinnon: I have one other problem that has—I guess I might as well go over my problems. I put a question on the *Order Paper and Notices* on March 17:

> Does a government briefing document given to possible purchasers of the graving dock at Esquimalt, B.C., list among the development opportunities the construction of icebreakers for Soviet bloc countries? If so, (*a*) is this the same graving dock which has barred the Polish fishing vessels because of a possible security risk; and (*b*) how many requests for construction of Soviet bloc icebreakers have been sought or received?

The answer I got was that the briefing document provided the potential purchasers of the Esquimalt graving dock did not list among possible development opportunities the construction of icebreakers for Soviet bloc countries. I have here a document that is called a briefing document. It was appendix A to something . . . the sale of the Esquimalt graving dock. It goes on:

> Purpose of Facility
>
> The facility is designed primarily as a large vessel repair-refit centre.

It goes on—major assets, drydock, craneage, wharfage, nature of operation, principal contracting firm, frequent users . . .

[*Translation*]

personnel d'administration, de l'administration financière et des services administratifs. Les employés qui en faisaient partie sont maintenant regroupés au sein de cette nouvelle catégorie appelée personnel d'administration supérieure, et c'est cela qui a entraîné certaines modifications au tableau des années-personnes.

M. McKinnon: Bien.

La dernière fois que j'ai posé des questions auxquelles je n'ai pas encore reçu de réponses remonte au 24 avril, quand j'ai demandé des renseignements au sujet de la construction d'un édifice à la base des Forces canadiennes d'Esquimalt, et qu'on doit inaugurer cette fin de semaine. Or les coûts liés à ce projet ont considérablement baissé et je me suis demandé pourquoi. Ils sont en effet passé de 8,3 millions de dollars à 5,5 millions de dollars. J'aimerais donc savoir si l'édifice en question est beaucoup plus petit que prévu ou s'il coûte beaucoup moins cher, ou encore si le toit n'est pas encore posé . . . Enfin, j'aimerais savoir pourquoi les coûts ont tant diminué. À l'époque, le sous-ministre m'avait répondu ce qui suit:

> A brûle-pourpoint, je n'ai pas de réponse à cela. Je m'en excuse, et je fournirai les renseignements à M. McKinnon ultérieurement.

Le moment est certainement bien choisi aujourd'hui.

M. E.J. Healey (sous-ministre adjoint (Matériel), ministère de la Défense nationale): Oui, monsieur McKinnon, vous avez raison. La différence des coûts s'établit à 2,777,000 de dollars. La principale raison est que les coûts liés au contrat ont été beaucoup plus faibles que nous l'avions prévu, y compris les coûts de construction transmis par les soumissionnaires.

M. McKinnon: J'ai un autre problème, et aussi bien les passer tous en revue. J'ai inscrit une question au feuilleton le 17 mars:

> Un document gouvernemental fourni aux acheteurs éventuels de la cale sèche d'Esquimalt en Colombie-Britannique mentionne-t-il, entre autres possibilités, la construction de brise-glaces pour les pays du bloc soviétique? Si tel est le cas, *a*) s'agit-il de la même cale sèche où les ouvriers ont refusé de travailler sur des bâtiments de pêche polonais en raison des risques de sécurité que cela représentait, et *b*) combien de ces contrats ont été demandés ou reçus?

On m'a alors répondu que le document fourni aux acquéreurs éventuels de la cale sèche d'Esquimalt ne faisait pas figurer la construction de brise-glaces pour le compte des pays du bloc soviétique au nombre de ses possibilités. J'ai en main un document de ce genre. Il s'agit de l'annexe A de quelque chose, enfin de la vente des installations d'Esquimalt. On y trouver ce qui suit:

> Raison d'être des installations
>
> Les installations sont conçues avant tout pour fournir des services de radoub à des navires de grande taille.

Le document précise encore que, parmi les atouts principaux des installations, figurent les services de cale sèche, les grues et les débarcadères, et donne ensuite la nature des opérations, les

[*Texte*]

Department of National Defence, B.C. Ferry Corporation, Seaspan Towing and Canadian Coast Guard.

The reason I ask these questions is that the Department of National Defence is who put the block on our being allowed to work on the Polish fishing fleet, as I believe we had for seven years previously, or perhaps it was 11 years. It was a considerable number of years, anyway. At the bottom of page 1, it lists "frequent users, ship owners". It listed the four main organizations that used it. Then on page 2, it says:

> Nonetheless and notwithstanding the current depressed situation, there remain several areas for potential growth within the context of the shipbuilding, ship repair industry in British Columbia. Among those development opportunities which could have a direct bearing on the Esquimalt graving dock are the following: Refitting of currently mothballed vessels from the B.C. ferry fleet in order to increase ferry capacity to Vancouver Island during Expo 86; construction and maintenance of Arctic and-or west coast offshore drilling equipment and support vessels; increased U.S. Navy refit work; and finally, construction of icebreakers for Soviet bloc countries.

This is initialled "J.M." The initial bears a rather startling resemblance to the initials of J.C. Marsden, who signed other copies I have here of various projects, and he was obviously in the business. It was dated November 25, 1985.

In a news item put out the same day, or within a day or so, a slightly different version was given. I am a little curious as to why the Department of National Defence, when they are asked a serious question, tends to try to escape giving a straightforward answer by giving the kind of answer they gave to me.

Mr. Dewar: Mr. Chairman, I am also puzzled. I think it is quite likely that answer to the parliamentary question is not from our department, but perhaps from Public Works or some other department. I do not recognize the name that Mr. McKinnon has mentioned, nor do I remember ever seeing that answer.

Mr. McKinnon: The question was, does the government briefing document given to possible purchasers . . . ? I do not know whether it is from the Department of National Defence or not. I believe the reply was by the Minister of Public Works. I only brought it up here, as I asked it then, because it was the Department of National Defence that had the principal role in barring the Polish fishing vessels from that graving dock where they had been accustomed to getting their work done for several years. It cost something like 400 jobs in that constituency and I do not know how many million dollars.

[*Traduction*]

principales entreprises à contrat, les clients fréquents . . . le ministère de la Défense nationale, la *B.C. Ferry Corporation*, les services de remorquage de la *Seaspan Towing* et la Garde côtière canadienne.

La raison pour laquelle j'ai posé ces questions est que c'est le ministère de la Défense nationale qui nous a interdit d'offrir nos services à la flotte de pêche polonaise comme nous l'avions fait pendant les sept années précédentes, ou peut-être même s'agit-il plutôt de 11 années. Enfin, nous avions offert ces services pendant une longue période. Au bas de la page un, on donne une liste des «utilisateurs fréquents, des armateurs». Suivent ensuite les quatre principales organisations clientes. Puis, à la page 2, le document poursuit:

> Nonobstant le ralentissement actuel, il reste en grand nombre de possibilités de croissance pour l'industrie de la construction navale et du radoub de la Colombie-Britannique. Parmi celles qui peuvent toucher la cale sèche d'Esquimalt, mentionnons la remise en état des navires de la flotte des traversiers de la Colombie-Britannique qui sont présentement au rancart, ce qui permettrait d'augmenter le nombre de navires faisant la navette entre l'île de Vancouver et Vancouver pendant la durée d'Expo 86; la construction et l'entretien du matériel de forage destiné à l'Arctique ou aux activités sous-marines du littoral ouest ainsi que la construction des navires nécessaires à ces activités de forage; un plus grand nombre d'activités de remise en état de navires de la marine américaine et enfin, la construction de brise-glaces pour le compte des pays du bloc soviétique.

Ce document est paraphé par un certain «J.M.». Or le paraphe ressemble beaucoup aux initiales de J.C. Marsden, qui déjà signé d'autres documents liés à divers projets—dont j'ai copie—et qui connaît manifestement tout ce domaine. Le document est daté du 25 novembre 1985.

Cependant, dans un bulletin de nouvelles diffusé soit le même jour, soit le jour suivant, on donne une version légèrement différente des faits. J'aimerais donc savoir pourquoi le ministère de la Défense nationale, face à une question importante, a tendance à esquiver une réponse directe et donne plutôt le genre de réponse qu'on m'a fournie.

M. Dewar: Monsieur le président, je suis moi aussi assez perplexe. Il me paraît assez probable que la réponse à cette question parlementaire n'a pas été fournie par notre ministère mais peut-être plutôt par celui des Travaux publics ou encore par un autre. Enfin, je ne reconnaîs pas le nom cité par M. McKinnon, et je ne crois pas non plus avoir jamais vu cette réponse.

M. McKinnon: La question était de savoir si le document que le gouvernement avait fourni aux acheteurs éventuels . . . J'ignore si cela vient du ministère de la Défense nationale ou non. Je crois même que la réponse a été donnée par le ministre des Travaux publics. Si j'ai de nouveau soulevé cette question ici, c'est parce que c'est le ministère de la Défense nationale surtout qui avait empêché que la flotte de pêche polonaise ait accès aux services de la cale sèche en question alors qu'elle y avait eu droit pendant plusieurs années. Cela a aussi entraîné la perte de 400 emplois dans cette circonscription ainsi que de quelques millions de dollars.

[*Text*]

Mr. Dewar: Mr. Chairman, it is true that we did make interventions on this point. However, I am afraid I cannot explain the reply to the parliamentary question, because I do not believe it came from DND.

• 1815

Mr. McKinnon: I guess I will have to join another committee if I wish to get an answer. One would assume there would be a better effort in giving answers than this.

Mr. Deputy Minister, can you tell me if there has been any change or any sign of change in the government attitude about this deprivation of ability to service the Polish fishing fleet after all these years?

Mr. Dewar: Mr. Chairman, it is still the position of our department that it is not desirable that Warsaw bloc ships should be lodged so close to the Esquimalt dockyard.

Mr. McKinnon: That will be fine for the first round. Put me down for the second, would you please.

The Chairman: Yes. Mr. Jardine, Mr. Darling, would one of you like to take over the questioning? Mr. Darling.

Mr. Darling: Thank you very much, Mr. Chairman. I am just wondering what the strength of the reserves is and the breakdown between the prime reserve, the naval reserve, the militia, the air reserve, and the communications reserve?

Mr. Dewar: I will ask Admiral Brodeur if he would speak to this.

Vice-Admiral Nigel D. Brodeur (Deputy Chief of the Defence Staff, Department of National Defence): Mr. Chairman, Vice-Admiral Brodeur, Deputy Chief of Defence Staff. The actual strength of the reserve is 25,074.

Mr. Darling: Total?

VAdm Brodeur: That is the primary reserve, and within those figures, the breakdown is 3,069, Maritime Command, the naval reserve; 19,623, the Mobile Command; 908, Air Command; 1,474 to the Communications Reserve. I believe the supplementary reserve figure is 22,500.

Mr. Darling: What equipment is available to the reserves?

VAdm Brodeur: There is of course a large range of equipment, and perhaps I could deal in some specifics here with respect to the naval reserve. Right now, the numbers of tenders and patrol craft they have is at 12. There are 5 gate vessels, and there are 7 yard craft. In terms of the militia, there are 987 jeeps, which includes 872 of the 956 new jeeps they are getting under the new program; 115 light trucks; 590 medium trucks; 30 heavy trucks; 55 armoured personnel carriers; 48 armoured cars; 100 105mm Howitzers; 113 medium anti-

[*Translation*]

M. Dewar: Monsieur le président, il est vrai que nous sommes intervenus à ce sujet. Toutefois, je ne puis malheureusement pas expliquer la réponse à la question parlementaire, car je ne crois pas qu'elle émane du ministère de la Défense nationale.

M. McKinnon: Je devrai donc probablement siéger au sein d'un autre comité si je veux obtenir une réponse. On pourrait s'attendre à ce qu'on s'efforce un peu plus de répondre.

Monsieur le sous-ministre, pouvez-vous me dire si l'attitude du gouvernement a évolué quelque peu pour ce qui est de priver la flotte de pêche polonaise des servides de radoub, compte tenu du fait qu'on lui a offert ces mêmes services pendant de nombreuses années?

M. Dewar: Monsieur le président, notre ministère estime encore qu'il n'est pas souhaitable de permettre à des navires des pays du Pacte de Varsovie de se trouver aussi près des installations d'Esquimalt.

M. McKinnon: C'est tout ce que j'ai à demander au premier tour. Je vous demanderai toutefois de m'inscrire au second tour, s'il vous plaît.

Le président: Oui. Monsieur Jardine, monsieur Darling, est-ce que l'un ou l'autre d'entre vous veut passer aux questions? Monsieur Darling.

M. Darling: Merci beaucoup, monsieur le président. J'aimerais savoir à combien s'élèvent les forces de réserve, et j'aimerais aussi qu'on me donne la ventilation entre les réserves principales, les réserves navales, la milice, les réserves des forces aériennes et celles des communications.

M. Dewar: Je vais demander à l'amiral Brodeur de bien vouloir répondre.

Le vice-amiral Nigel D. Brodeur (sous-chef de l'État major de la Défense, ministère de la Défense nationale): Monsieur le président, vice-amiral Brodeur, sous-chef de l'État major de la Défense. À l'heure actuelle, le nombre de réservistes s'élève à 25,074.

M. Darling: C'est le total?

VAm Brodeur: Il s'agit des réserves principales, et au sein de ces dernières, on en trouve 3,069 au commandement maritime, c'est-à-dire dans les réserves navales, 19,623 au commandement mobile, 908 au commandement aérien et 1,474 dans les réserves des communications. Quant aux réserves supplémentaires, je crois qu'elles atteignent 22,500.

M. Darling: De quel matériel disposent ces réserves?

VAm Brodeur: Il y a bien entendu une vaste gamme de matériel, et peut-être pourrais-je vous donner quelques détails sur le matériel des réserves navales. A l'heure actuelle, il y a 23 engins de patrouille et engins tenders. Il y a cinq navires classe forte et sept bâtiments de servitude. À la milice, il y a 987 jeeps, dont 872 des 956 nouvelles jeeps acquises en vertu du nouveau programme, 115 camions légers, 590 camions poids moyen, 30 camions poids lourd, 55 véhicules de transport de troupes blindés, 48 chars, 100 obusiers de 105 millimètres, 113

[*Texte*]

armour weapons; 36 81mm mortars. In reference to a previous question on that subject, I should mention that the allocation is 42; they are 6 short, but before additional allocations can be made, the C-1 mortars must be converted to C-3s, and there are two other equipment programs that will have an impact on the ability to give more mortars to the reserves. There are 608 medium machine guns, and under the new Small Arms Replacement Program, they will receive 1,162 of the new light machine guns and some 10,358 of the new rifles being procured. The air reserve principal equipment—there are 15 Trackers, 6 Twin Otters, 6 Dakotas, and 16 Kiowas. Those are the real principal equipments they have.

Mr. Darling: Thank you very much, Admiral. Is there any major equipment that is available to them, whether it is part-time or loan?

• 1820

VAdm Brodeur: Because this occurs principally during the nature of their training and exercises, and their participation in the regular forces, I would like to defer that question to General Lewis who is in a better position to answer it.

Major-General Reginald W. Lewis (Chief of Reserves, Department of National Defence): Yes, we have opportunities in the reserves to use equipments that are on holdings by the regular force. More particularly, we do that in our operational task units, but they are available to most units.

Mr. Darling: Thank you very much.

Admiral Brodeur, there was discussion of improvements, purchasing or building of submarines. We do not have the newest type of submarine. The reason I am bringing it up now is there was a news story here in the last few days that the United States Navy are going to get rid of a couple of submarines. How would those submarines rank in ability compared to our present submarines? Is there a bargain in the offing? I think that is what I am really curious about with those two submarines. Would they be available to us?

VAdm Brodeur: You are probably referring to submarines which are presently ballistic missile submarines but would be decommissioned in accordance with the SALT agreement. Is that what you were thinking of?

Mr. Darling: That is right.

VAdm Brodeur: Those are totally different submarines. They are very large; they have large crews; and they are nuclear-powered submarines which is an area where we do not have experience right now. It would be a very major undertaking for us to attempt to use them. There may be some technical details as well. Perhaps I can defer to Mr. Healey on that.

Mr. Healey: Compared to our current submarines, the submarines are about three times as large. They are in the

[*Traduction*]

armes antichars moyennes, 36 mortiers de 81 millimètres. En réponse à une autre question qu'on a déjà posée sur le sujet, je préciserai qu'on a alloué 42 de ces armes et qu'il en manque donc six, mais avant d'obtenir des unités supplémentaires, il faudra convertir les mortiers C-1 en C-3, et il y a deux autres programmes d'équipement qui permettront peut-être d'accorder davantage de mortiers aux troupes de réserve. Il y a 608 mitrailleuses de taille moyenne, et en vertu du programme de remplacement des armes portatives, les forces de réserve recevront 1,162 mitrailleuses légères ainsi que 10,358 nouveaux fusils. Pour ce qui est maintenant du matériel accordé aux réserves aériennes, il y a surtout 15 appareils *Trackers*, six *Twin Otters*, 6 *Dakotas* et 16 *Kiowas*. Voilà pour le matériel principal dont disposent les réserves.

M. Darling: Merci beaucoup, amiral Brodeur. Est-ce qu'on leur accorde aussi du matériel lourd, que ce soit à temps partiel ou en location?

VAm Brodeur: Etant donné que cela se passe surtout pendant la formation et les manoeuvres et au cours de leur participation au sein des forces régulières, je m'en remettrai de cette question au général Lewis, qui est mieux placé que moi pour y répondre.

Major-général Reginald W. Lewis (Chef des réserves, ministère de la Défense nationale): Oui, les réserves peuvent avoir accès à du matériel lourd appartenant aux forces régulières. Nous nous en servons surtout au sein de nos unités opérationnelles mais il est aussi disponible pour la plupart des unités.

M. Darling: Merci beaucoup.

Amiral Brodeur, il a été question d'améliorer les sous-marins actuels ou d'en acheter ou d'en construire d'autres. En effet, nos sous-marins ne sont pas des plus modernes. La raison pour laquelle je vous pose cette question est que ces derniers jours, on a appris que la marine des États-Unis va peut-être se défaire de deux de ces appareils. Comment ces derniers se comparent-ils aux nôtres? Est-ce que ce sera une occasion pour nous? C'est pour cela que je suis curieux d'en savoir plus long au sujet de ces deux sous-marins. Est-ce qu'on pourrait se les procurer?

VAm Brodeur: Vous faites probablement allusion aux sous-marins équipés de missiles balistiques qui seront retirés du service conformément à l'entente SALT. C'est bien cela?

M. Darling: C'est exact.

VAm Brodeur: Eh bien, il s'agit de sous-marins tout à fait différents. Ils sont très grands, ils sont dotés d'équipages très nombreux et ils sont à propulsion nucléaire, domaine où nous n'avons aucune expérience en ce moment. Ce serait donc un défi de taille que d'apprendre à nous en servir. Il y a peut-être d'autres détails techniques qu'il conviendrait de soulever aussi. Peut-être pourrais-je donc céder la parole à M. Healey ici.

M. Healey: Les submersibles américains sont environ trois fois plus grands que nos sous-marins à nous. Ils jaugent entre

[*Text*]

order of 7,000 to 8,000 tonnes submerged. Current Oberon class submarines are 1,700 tonnes submerged. The crews are proportionately larger, as Admiral Brodeur has said.

In order to stay within the SALT agreement, the two Lafayette class submarines that the President has ordered decommissioned and destroyed would have to be shorn of their missile capability lest they be considered still in conflict with the SALT treaty. As a consequence, there would be a major refit of conversion or some modifications necessary to the submarines before they could be converted to the type of use we would have for them which would be in the patrol role. To do that would be fairly expensive and difficult.

Mr. Darling: It would not be cost effective at all.

Mr. Healey: They are also approaching 30 years of age. They are not new by standards—I am sorry, they are probably approaching 20 years of age. They probably have a hull life of about 30 years so by the time you put a 2-year refit in you are probably talking 7 or 8 years life left in those submarines. They are not new vessels by any stretch of the imagination.

Mr. Darling: Thank you very much. Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Mr. Jardine.

Mr. Jardine: Thank you, Mr. Chairman. I would like to follow on the questioning by Mr. Darling with respect to submarines.

I have just come from another meeting where we discussed submarines for northern operations. Given your submarine experience, perhaps you could tell me, Admiral, whether there are there modern non-nuclear submarines that can effectively operate in the north below the ice cap.

VAdm Brodeur: You do me honour, sir, but I do not have submarine experience.

• 1825

Mr. Jardine: I thought perhaps you had.

VAdm Brodeur: I believe I can probably answer your question satisfactorily. The principal problem with all the diesel electric classes of submarines that are currently in being is that they are dependent on the atmosphere at one point or another to recharge their batteries, and then their endurance depends on the speed at which they proceed submerged after their batteries are charged.

This means they would have a limited capability to go in under the ice but they would have to return to where they could partially surface or at least snorkel to recharge their batteries.

I am wandering a bit into Mr. Healey's area, but the other options that exist are a closed-cycle engine which, to my knowledge, has yet to be proven in a submarine at sea; a fuel cell which, again, has yet to be proven in a military submarine at sea; and then you are left with various hybrid groups which could be a combination of, say, a Slowpoke reactor, again for

[*Translation*]

7,000 et 8,000 tonnes immergés. Nos sous-marins de la classe Oberon jaugent 1,700 tonnes immergés. En outre, comme l'Amiral Brodeur l'a précisé, les équipages sont plus nombreux.

Afin de se conformer aux dispositions de l'accord SALT, il faut que les deux sous-marins de classe Lafayette, que le président a ordonné de retirer du service et de détruire soient transformés de telle sorte à ne plus avoir de missiles pour ne plus être en contravention avec le traité. En conséquence, il faudrait entreprendre des travaux de conversion d'envergure ou enfin certaines modifications pour que ces sous-marins puissent nous servir à nos fins, c'est-à-dire le patrouillage. Or cela serait assez onéreux et difficile.

M. Darling: Ce ne sera donc pas du tout économique.

M. Healey: De plus, ces submersibles sont vieux de presque 30 ans, oh pardon, de presque 20 ans. Il ne s'agit donc pas de bâtiments neufs. La durée de vie de la coque est probablement de 30 ans, ce qui veut dire que lorsque vous devez le mettre en cale sèche pour des modifications de deux ans, vous lui donnez probablement sept ou huit ans de plus. Il ne s'agit donc pas du tout de nouveaux submersibles.

M. Darling: Merci beaucoup. Merci, monsieur le président.

Le président: Monsieur Jardine.

M. Jardine: Merci, monsieur le président. J'aimerais poursuivre sur la lancée de M. Darling au sujet des sous-marins.

Je reviens d'une autre séance de Comité où l'on a discuté de l'utilisation de sous-marins dans le Grand Nord. Etant donné votre expérience, Amiral, peut-être pourriez-vous me dire s'il existe des sous-marins modernes non nucléaires qui puissent fonctionner efficacement dans le Grand Nord sous la calotte polaire.

VAm Brodeur: Vos propos sont très flatteurs, mais je n'ai pas d'état de service dans les sous-marins.

M. Jardine: Je croyais que vous en aviez peut-être.

VAm Brodeur: Malgré tout, je pourrais peut-être répondre à votre quetion de façon satisfaisante. Le principal problème avec tous les sous-marins diesel-électriques en service à l'heure actuelle, est qu'il leur faut de l'air pour recharger leurs accumulateurs, et que leur endurance dépend de leur vitesse en plongée une fois que leurs accumulateurs sont rechargés.

Cela veut dire que leur capacité d'évoluer sous la calotte polaire est limitée étant donné qu'ils doivent refaire surface en partie ou naviguer en immersion périscopique, toujours pour recharger leurs accumulateurs.

J'empiète ici quelque peu sur le territoire de M. Healey, mais les autres possibilités sont l'utilisation d'un moteur en circuit fermé, mais à ma connaissance, on n'en pas encore mis à l'essai dans un sous-marin en mer; il y aurait aussi l'utlisation d'une pile à combustible, mais là encore, ce moyen reste à prouver dans un sous-marin militaire en haute mer. Enfin, il

[*Texte*]

the purpose of charging the batteries as opposed to the purpose of main propulsion.

All of these, therefore, have some limited capability, but to have a true capability under ice you are really talking about a nuclear-propulsion system in a submarine at this time.

Mr. Jardine: At this time. So given that we may never have nuclear submarines, how far down the road would this development take before we could conceivably have submarines that could operate in the north? What time frame are we looking at?

VAdm Brodeur: I would like to defer to Mr. Healey on that, who is more knowledgeable on the current state of the technology.

Mr. Healey: Mr. Chairman, at the moment in Europe, in two countries I believe—at least two countries; there may be more—there are engines on test, closed-cycle engines, sterling engines, for the express purpose of potential fitment to submarines.

In addition, there are fuel cells here in Canada that are under development and in fact have been developed—small fuel cells that are available for fitment. They have not been fitted to submarines and people in the nuclear industry have indicated that a nuclear battery similar to a Slowpoke, which the Admiral mentioned, could be developed within two or three years. The question of development and of course fitting out in a submarine would extend that time somewhat considerably for operations.

So it is really a mix of answers to your question. Sterling engine, the closed-cyle engine looks as if it could be in the not-too-distant future; if the trials in Europe—in Sweden and Germany—are successful, those could be available within the next two to three years for fitment. We may see them at sea in a submarine in the European waters. The nuclear one maybe somewhat longer and the fuel cell, depending on the size and type you wanted, could be in the sort of time frame of two to three years.

I might add that there are other modifications one has to make to a submarine to operate under the ice and of course, you have to provide some strengthening to the submarine, particuarly protection for the top of the sail area and the mast because you have to have the ability to break through the ice in order to effect a rescue if you have to get out to exit the submarine or to get clean air into the submarine.

You also have to have some strengthening around the stern end, particularly the propeller and rudder area, to handle the ice. Thirdly, you have to have equipment that allows you to navigate under the ice, which is required; additional equipment which you do not normally require in the open ocean to

[*Traduction*]

reste diverses solutions hybrides, qui pourraient conjuger par exemple, un réacteur Slowpoke à autre chose, toujours afin de recharger les accumulateurs et non comme principal moyen de propulsion.

Cela dit, toutes les solutions offrent des possibilités limitées d'évoluer sous la calotte polaire, mais si l'on veut obtenir une véritable capacité, il faut envisager l'utilisation de sous-marins à propulsion nucléaire, tout au moins pour le moment.

M. Jardine: Pour le moment. En conséquence, étant donné que nous n'aurons peut-être jamais de sous-marins nucléaires, combien de temps faudra-t-il pour que ces nouvelles formes soient adoptées et concrétisées de sorte que nous disposions de sous-marins opérationnels dans le grand Nord? Combien de temps faut-il envisager?

VAm Brodeur: Je m'en remettrai ici à M. Healey car il connaît mieux l'évolution de cette technologie.

M. Healey: Monsieur le président, en ce moment, dans au moins deux pays européens, et peut-être même plus de deux, on met à l'essai des moteurs en circuit fermé, des moteurs de type sterling, afin de les intégrer au système de propulsion des sous-marins.

En outre, ici au Canada, on est en train de travailler sur des piles à combustible. De fait on en a déjà fabriqué deux petites, qui sont prêtes à être intégrées. Elles ne l'ont pas encore été et les gens travaillant dans le domaine nucléaire nous ont fait savoir qu'un accumulateur nucléaire, semblable au réacteur Slowpoke mentionné par l'amiral, pourrait être mis au point d'ici deux ou trois ans. Toutefois, si l'on compte le temps nécessaire pour l'adaptation et l'intégration à un sous-marin, cela prolongera probablement de beaucoup cette période.

Il y a donc toutes de réponses possibles à votre question. On semble penser que l'utilisation du moteur Sterling, c'est-à-dire à circuit fermé, pourrait commencer dans relativement peu de temps. En effet, si les tests effectués en Europe, par exemple en Suède et en Allemagne, sont concluants, les engins pourront être disponibles dans deux ou trois ans pour être intégrés. On pourra même peut-être voir des sous-marins équipés de ce nouveau moyen de propulsion dans les eaux européennes. Pour ce qui est de la solution nucléaire, elle exigera peut-être une période d'élaboration un peu plus longue, et quant à la pile à combustible, elle pourrait être disponible dans deux ou trois ans, selon la taille et le genre qu'on voudra obtenir.

J'ajouterais qu'il faudra apporter peut-être d'autres modifications à un sous-marin pour qu'il puisse fonctionner sous la glace comme par exemple, bien entendu, le renforcement du bâtiment lui-même. Je songe particulièrement à la partie supérieure du hunier et au mât, car il faut que le submersible puisse percer à travers la glace dans les cas où il doit effectuer un sauvetage et où l'équipage doit le quitter, ou encore pour changer l'air du bâtiment.

Il faut également renforcer la partie entourant la poupe et particulièrement l'hélice de propulsion et le gouvernail pour pouvoir manoeuvrer malgré la glace. Troisièmement, il faut disposer du matériel nécessaire pour naviguer en plongée sous la calotte polaire, c'est-à-dire un matériel différent de celui

[*Text*]

navigate under the ice. But those things are understood and are capable of fitment. The real question at this point in time is the question of propulsion.

• 1830

Mr. Jardine: It has been assumed that there is a fair amount of polar submarine activity, perhaps by both sides. Is that a fair assumption? Has there been any detection of submarine activity in the Canadian north that we are aware of that you can tell us about?

VAdm Brodeur: I believe it is common knowledge on the occasions when the United States submarines have been up there; there have been many accounts in the press. We have no evidence at all of any Soviet use of the Canadian Arctic passages for submarine transit.

Mr. Jardine: Is it a safe operation under the ice-cap?

VAdm Brodeur: There are essentially three routes that one might employ through the Canadian Arctic and they are attendant with various degrees of risk. The navigation problems would not be inconsequential and they would require extremely good charts. In some areas the water is quite shallow and it would require a very experienced individual to attempt to go through.

Mr. Jardine: Are you going on to a second round of questions, Mr. Chairman?

The Chairman: Yes, indeed. Mr. McKinnon.

Mr. McKinnon: I would like to talk about the frigate program. Three years ago the lead paragraph of a *Financial Post* article on defence stated:

> Canada's admirals can be forgiven for wondering whether they will ever see the new frigates they have been promised.

I would not wonder at that because it is just under 10 years since the Minister of National Defence of the day announced the frigate program, saying that the building of the lead ship would begin in 1981 and be completed by 1985. We have heard ever since that everything was on time and they were going to speed up to make up for any delays.

We were at Saint John, as you no doubt realize, the other day and I am rather concerned about what we saw there. We were through the dockyard and the place seemed for all practical purposes closed down. It was a problem they are having with the steel. I understand that the steel that is causing the problem comes from Algoma Steel and they were the contractor for it and the steel has turned out to be unsuitable. If my memory serves me rightly, the production had halted something like four to five weeks before and there were another couple of weeks before they expected any hope of starting up again.

Can you tell us if indeed Algoma Steel is capable of making the steel required by the navy for that purpose, or if they have

[*Translation*]

dont on a d'habitude besoin pour naviguer en plongée en plein milieu de l'océan, où il n'y a pas de calotte de glace. Mais ces choses sont bien connues et leur mise en oeuvre ne pose pas de problème. C'est la propulsion qui reste le gros point d'interrogation.

M. Jardine: Il paraîtrait que de part et d'autre, de nombreux sous-marins fréquentent les eaux polaires. A-t-on détecté des sous-marins dans le Nord canadien et pourriez-vous nous donner quelques détails à ce sujet?

VAm Brodeur: La presse a fait état à plusieurs reprises de la venue des sous-marins américains. Les Soviétiques ne semblent pas utiliser les eaux arctiques du Canada pour le passage de leurs sous-marins.

M. Jardine: Y a-t-il du danger à naviguer en-dessous de la calotte polaire?

VAm Brodeur: On peut emprunter trois passages à travers l'Arctique canadien, chacun d'eux présentant un certain danger. La navigation n'y est guère aisée et exige d'excellentes cartes. Par endroits l'eau étant très peu profonde, seule une personne expérimentée aurait quelque chance de réussir.

M. Jardine: Y aura-t-il un second tour, monsieur le président?

Le président: Certainement. Monsieur McKinnon.

M. McKinnon: Je voudrais soulever la question des frégates. Il y a trois ans, le *The Financial Post* publiait un article consacré à la défense qui débutait comme suit:

> Il ne faut pas s'étonner que les amiraux canadiens se demandent s'ils vont jamais prendre livraison des frégates promises.

Or cela fait pratiquement dix ans que le ministre de la Défense nationale de l'époque avait annoncé la construction des frégates, précisant que la construction de la première serait entamée en 1981 et achevée en 1985. Depuis lors on nous assure que tous les délais ont été respectés et que les retards éventuels pourront être rattrapés.

Nous avons été à Saint-Jean l'autre jour et ce que nous y avons vu, m'a paru plutôt préoccupant. Le chantier naval est pratiquement immobilisé à cause des difficultés provoquées par l'acier livré par *Algoma Steel*, cet acier n'étant pas de la qualité requise. Si ma mémoire est bonne, la production aurait été arrêtée depuis quatre ou cinq semaines et ne devrait pas reprendre avant encore une quinzaine de jours.

Pouvez-vous me dire si *Algoma Steel* est à même de livrer l'acier de la qualité requise par la marine et si les travaux pourront donc reprendre d'ici deux mois?

[*Texte*]

overcome their problems and are now willing to start up some six weeks to two months late, later than they were?

Mr. Healey: If I might address the first part of your comments, the current contract calls for the contractor to deliver the first ship in 1989 and the second ship sometime in 1990. At the moment, both the first and second ship are predicted to be late—the first one by six months, the second one by five months—and the remaining four ships are predicted to be on time. That has not changed now for about a year, and we are continuing to have confidence that is still the case.

• 1835

I might point out that the critical path for the production of these ships is not through the shipbuilding portion of it. The critical path, or the most critical elements, are still through the production and integration of the combat system which is taking place, as you know, in Montreal at Paramax. So there is some ability on the part of the shipbuilders to recover, should they have slippage or delays in their particular portion of the program, because they can add one or two more shifts and speed up their production.

In so far as the steel problem is concered, you are correct. Production has halted at Saint John because of a pitting problem which at first we attributed, as did Saint John, to storage. That appears to be a problem with the local environment and having stored the steel outside that a galvanic action occurred between the millscale and the steel and it caused corrosion. Further steel was ordered from Algoma, and when that steel arrived it had some pitting in it, and so an investigation is currently under way to determine the acceptability of that steel.

We are in the process of working with both Saint John and Algoma to interpret the specification in such a fashion that there is no misunderstanding as to what is required. That work has required us to bring in outside experts, and we anticipate that would be done momentarily, and then we would present that agreed position to Algoma and ask them if they could produce that steel.

So the answer to your question is we do not know whether Algoma can produce that steel or not.

Mr. McKinnon: Can you take a guess as to how long it would take them to determine whether they can produce it or not after you . . . ?

Mr. Healey: I would hope only a matter of hours or days.

Mr. McKinnon: I heard they thought at first it required more rolling, whatever this means; that they rolled it up to 20 times and it still came out in a condition that was unsatisfactory for the standards the navy had asked for.

Mr. Healey: The steel, if I could characterize it,is a medium-grade toughness; it is not on the sort of leading edge of technology. It is a steel that is in sort of the middle range. It is a fairly tough steel. It is called a 350-T. A tough steel would be in the order of 500-T, and it is a measure of the toughness.

[*Traduction*]

M. Healey: D'après le contrat, le premier navire devrait être livré en 1989 et le deuxième en 1990. La livraison du premier navire devrait se faire avec un retard de six mois, et celle du deuxième avec un retard de cinq mois, tandis que la livraison des quatre navires restants devrait se faire dans les délais prévus. Nous espérons que c'est ainsi que les choses vont se passer.

Ce n'est pas la construction navale à proprement parler qui constitue l'étape critique de la construction de ces navires, mais plutôt la fabrication et l'intégration des systèmes de combat, effectuées par Paramax à Montréal. En cas de retard, le chantier naval pourrait accélérer la production en ajoutant quelques équipes afin de respecter les délais.

Par ailleurs, la production à Saint-Jean a effectivement été arrêtée à cause de la corrosion de l'acier, corrosion qui serait attribuable aux méthodes d'entreposage. Cet acier ayant en effet été entreposé à l'extérieur, l'humidité ambiante aurait provoqué de la corrosion. Du moins c'est ce qu'on pensait. Mais lorsqu'on a constaté qu'une nouvelle livraison d'acier présentait cette même corrosion, on a décidé d'instituer une enquête.

Nous sommes en train d'établir conjointement avec le chantier naval de Saint-Jean et Algoma des spécifications bien précises pour éviter tout malentendu. Nous avons fait appel à des experts venus de l'extérieur. Cette étude devrait être achevée incessamment et nous devrons alors soumettre ces spécifications à Algoma, leur demander s'ils sont à même de produire un acier de cette qualité.

Donc pour le moment, nous ne savons pas encore si oui ou non Algoma pourra fabriquer cet acier.

M. McKinnon: Combien de temps leur faudra-t-il pour vous donner une réponse.

M. Healey: J'espère qu'il leur suffira de quelques jours au plus.

M. McKinnon: Il paraît que c'est le laminage qui laisse à désirer; l'acier avait été laminé une vingtaine de fois mais c'était encore insuffisant pour la qualité exigée par la marine.

M. Healey: Il s'agit d'un acier de dureté moyenne et non pas un alliage spécial. Il est connu sous l'appellation d'acier 350-T alors qu'un acier dur serait de la catégorie 500-T. La dureté de l'acier dépend entre autres du nombre de fois où il a été laminé. L'acier commandé à Algoma devait en principe être

[*Text*]

The determination of the toughness in terms of the production is a question of the amount of working of the steel, and that translates, as I understand it, into the amount of rolling. The particular mill and the arrangements that Algoma have has required them to roll it up to 20 times to produce that toughness and to produce the shape or the thickness and the size of steel that is needed.

There is some thought on the part of Algoma and Saint John Shipbuilding that this may be contributing to the mechanical problems coming about, and that is the impregnation of the millscale into the steel's surface resulting in a rough surface which could, later on, cause a shortened life of the steel by virtue of the corrosion starts that would occur in these small pits in the steel.

Mr. McKinnon: At the end of this short period, if Algoma say they regret to inform you that they cannot make the steel up to your standards, what are the alternatives?

Mr. Healey: Well, it is Saint John Shipbuilding's problem. I would not want to second-guess at this point or speculate on what they might do. I think our suggestion would be that they continue to work with Algoma to see if they can produce the steel.

Mr. McKinnon: Surely there has to be a better answer than we are going to leave it up to Saint John Shipbuilding and in the sweet by and by, when they teach Algoma how to make steel, they will start working on the ships again. That does not really seem to me to be an alternative. That is a surrender of sorts.

• 1840

Mr. Healey: We are talking about everyone moving as quickly as possible. I think it is obviously in Saint John's interest to move as quickly as possible. They are at considerable risk and I think the incentive is obviously there. If indeed they do not move quickly, I think it would be time for the government to intervene. It would be inappropriate for us to intervene too quickly in a process that is obviously moving as quickly as possible.

Mr. McKinnon: Maybe I am not alone around here in not knowing anything about the equivalent qualifications of Algoma Steel and other steel companies in Canada, but I thought they were in the front grade of our steel producers. Is it possible we will not be able to produce steel to that standard in Canada?

Mr. Healey: It is always possible, Mr. McKinnon, but I would not characterize the ability of a steel mill by the production of one particular type of steel. I think that would be an inappropriate conclusion to draw from this. The grades and classifications of steel are many and complex and some mills may be able to do certain types of steel, specialty steel, better than others. The market demand for Canadian steel may not be in this area. It may be a question of experience.

We have not ordered this steel for a long time and it may be just a question of experience or capability, but we do not know that at this point in time. I would not suggest that the steel

[*Translation*]

laminé 20 fois pour répondre aux conditions de dureté, d'épaisseur et de dimension.

Les responsables d'Algoma et du chantier naval de Saint-Jean pensent que c'est ce laminage qui fait que l'acier présente une surface rugeuse qui devient par la suite piquetée par la corrosion.

M. McKinnon: Si Algoma vous faisait savoir qu'elle n'était pas à même de produire l'acier de la qualité requise, qu'est-ce que vous feriez?

M. Healey: Je ne sais pas ce que le chantier naval de Saint-Jean ferait. À notre avis, il devrait essayer de s'arranger avec Algoma pour voir s'il n'y aurait pas moyen de fabriquer l'acier nécessaire.

M. McKinnon: Il ne suffit pas à mon avis, de dire au chantier naval de Saint-Jean de se débrouiller avec Algoma pour obtenir de l'acier de la qualité requise pour pouvoir reprendre la construction des navires. C'est une sorte de démission, à mon avis.

M. Healey: Nous espérons que tout se fera le plus rapidement possible. Le chantier naval de Saint-Jean a certainement intérêt à ce que les choses se fassent rapidement vu qu'ils ont beaucoup à perdre. Le gouvernement pourrait éventuellement intervenir, mais pour le moment, je ne pense pas qu'il faille le faire vu que les choses semblent tourner rondement.

M. McKinnon: Je pensais que *Algoma Steel* comptait parmi nos meilleurs fabricants d'acier. Se pourrait-il que nous ne puissons pas fabriquer de l'acier de cette qualité au Canada?

M. Healey: Tout est possible, monsieur McKinnon, mais il ne faut pas juger d'une aciérie d'après sa capacité à fabriquer telle ou telle qualité d'acier. Il existe toutes sortes d'acier et certaines aciéries sont mieux placées pour fabriquer tel acier spécial qu'une autre. Il se peut qu'il n'y ait pas beaucoup de demandes pour ce genre d'acier au Canada et qu'ils n'aient donc pas suffisamment d'expérience.

Ça fait longtemps en effet que nous n'avons pas commandé ce genre d'acier et ils n'ont donc peut-être pas l'expérience, mais nous ne le savons pas pour le moment. Il ne faudrait pas en conclure que l'aciérie n'est pas à la hauteur.

[*Texte*]

mills are not capable in any way because of this particular incident.

Mr. McKinnon: What is the cost of the steel as an item in the overall cost of the shipment? I do not want the percentage, I want how many millions or hundreds of millions of dollars we have spent on steel.

Mr. Healey: An order of full steel for one ship is $700,000, but we are not talking about all the steel for the ship. We are talking a portion of the steel.

Mr. McKinnon: Are you talking about the hull?

Mr. Healey: I am talking about the total steel for the hull . . . $700,000. The steel in question is not the total steel. I do not have the figure in my head, but it represents . . . some lesser portion of that $700,000 worth of steel is in question. In other words, some of the steel being produced is not in question.

Mr. McKinnon: I trust that somebody is losing some sleep over this problem, because it seems to be a major one to me.

I can wait for a third round, if you like.

The Chairman: All right. Mr. Darling.

Mr. Darling: Thank you, Mr. Chairman. I will admit, gentlemen, that fools and children should not see half-done work. Nevertheless, when we went down there I was certainly surprised. I have the picture of the only piece of stuff that is shown anywhere other than on the computers. As Mr. McKinnon mentioned, it was like a morgue down there where the so-called work was to be going on. I asked about it and was told that there are about 300 workers doing the work required to build a ship.

What set me back considerably was that there is another 900 staff. I am not sure 700 of them are not sitting around about 500 computers building the bloody ship. We were shown all these graphs and the rest of it which were beyond my ken entirely. This certainly makes me wonder when they are really going to get into high gear and put men in there—or women. I better be careful.

Am I not right in the breakdown? I think there were only 300 at the Saint John shipyard to build a ship. They were not on the job then. I do not know where they were. Maybe they were over at the Annapolis.

Mr. Healey: I cannot be too precise with numbers, but I would say that your numbers are fairly close to what the company is using. The company has had to terminate work until this steel problem is corrected. As you know, they had some additional work they have had to scrap because of the defective steel. I think you were exposed to one or two of the sections that remained after they had worked on quite a number, and they will be recommencing the work on the steel portion of the ship as quickly as possible.

• 1845

I would reiterate the point I made earlier, that the critical path is not through the shipbuilding; the shipbuilding is not the most time-critical element, and the ability of a shipyard such

[*Traduction*]

M. McKinnon: Pourriez-vous me dire combien d'argent a déja été dépensé pour cet acier?

M. Healey: Le coût de l'acier pour la construction d'un navire revient à 700,000$ mais cela ne représente pas la totalité de l'acier nécessaire.

M. McKinnon: Seulement pour la coque?

M. Healey: L'acier nécessaire pour la construction de la coque revient à 700,000$. Je ne me souviens pas des chiffres précis, mais ce n'est qu'une partie de cet acier qui pose des problèmes.

M. McKinnon: J'espère que quelqu'un est en train de se faire des cheveux gris au sujet de ce problème.

J'attendrai pour le troisième tour.

Le président: Parfait. Monsieur Darling.

M. Darling: Merci. Comme tout le monde sait, les enfants et les idiots ne peuvent pas juger d'un travail à moitié fini. Ce qui n'empêche que nous avons été rudement surpris par ce qu'on nous a montré à Saint-Jean. Il n'y avait en fait rien à voir et comme M. McKinnon l'a dit, on se serait cru dans un cimetière. On m'a expliqué que 300 ouvriers étaient occupés à la construction du navire.

Or, à part cela, il y avait encore quelque 900 employés dont quelque 700 étaient assis devant 500 ordinateurs en train de soi-disant construire les navires. On nous a montré un tas de graphiques auxquels je ne comprends strictement rien, ce qui n'empêche que je me demande quand ils vont enfin se mettre au travail.

Sur les 300 personnes censées travailler au chantier naval de Saint-Jean, je n'ai vu personne. Peut-être étaient-ils tous à Annappolis.

M. Healey: Je crois savoir que vos chiffres correspondent à ceux du chantier naval. Le chantier naval a été obligé d'interrompre les travaux en attendant qu'on leur livre de l'acier de la qualité requise. Certaines pièces ont dû être mises au rebut à cause de l'acier défectueux. On vous a montré deux des sections restantes, mais ils vont devoir reprendre la fabrication de la coque le plus rapidement possible.

Comme je vous l'ai déjà expliqué, il ne fait aucun doute que le chantier naval de Saint-Jean est parfaitement à même de construire des frégates qui ne sont, après tout, que des navires

[*Text*]

as Saint John to carry out the small amount of steelwork that is associated with a small ship like a frigate does not tax the capacity of a shipyard of that size. As you know, that capacity of a shipyard to build much bigger ships, to handle much greater steel, is there, and even if they built all six ships in that yard, they would only be using less than 40% of the capacity of that yard to handle steel. So when you think they are only going to build three of the ships in Saint John, you are talking about 20% of the capacity of that yard being dedicated to the steelwork of the frigates.

I appreciate one likes to see the steelwork in progress, because it is a measure of something actually happening, but the technique Saint John has decided to employ consists of ensuring that the engineering is done first and that they have a lot of planning in place. They would do that so that there would be an ability to do, as they probably explained to you, a lot of pre-outfitting, putting things in place, and they would concentrate on the front end of this project, engineering.

Mr. Darling: What you are actually saying is that despite the delays the hull is going to be there and waiting before all the guts or the sophisticated equipment and everything are ready to go in; is that correct?

Mr. Healey: That is correct.

Mr. Darling: One of the things I would like to know is, among the reserves, how many are now working with the regulars? Maybe some of them are in Lahr.

VAdm Brodeur: As of the end of March, the first of April, I believe the regular force strength was 83,650 personnel, of which I believe 350 are Class C reserves. Those reserves are paid for out of the regular force PO&M budget.

Mr. Darling: And would a good many then be overseas, or would they be scattered around?

VAdm Brodeur: They would be scattered around. The majority of them are, I believe, in Mobile Command. Perhaps General Lewis can elaborate on that.

MGen Lewis: We had reservists serving in Lahr. The exact number I could not tell you right now. I would be quite happy to find out. We also have them serving in Cyprus and the Golan Heights.

What happens is the numbers of reservists tend to fluctuate, particularly in a place like Cyprus, depending on the unit serving there. For example, last year there was an artillary unit, a regular-force unit, in Cyprus. They do not have the number of personnel of an infantry battalion. As a consequence, at that time we had 39 reservists serving in Cyprus. The Royal Canadian Regiment took over from the artillary, and they do not have a need. They have sufficient personnel within the battalion. So the number of reservists serving in Cyprus went down. I think it is at about six right now. Likewise in Lahr, we have a larger number of reservists at the time the exercises are going on.

Mr. Darling: General Lewis, when they are there, they are not robbing your budget. Who is paying the shot?

MGen Lewis: They are on Class C service invariably at that stage. Class C comes out of the regular force project.

[*Translation*]

de petit calibre. Ils sont équipés en principe pour construire des navires de bien plus gros calibre et même s'ils construisaient les six frégates simultanément, cela ne représenterait que 40 p. 100 de leur capacité. Donc les trois frégates qui doivent être construites à Saint-Jean ne représentent que 20 p. 100 de leur capacité.

Il est évident que si vous aviez pu voir les ouvriers en train de travailler l'acier, cela aurait prouvé que les travaux avancent. Mais le chantier naval a décidé de commencer par les travaux d'ingénierie comme ils ont dû sans doute vous l'expliquer.

M. Darling: Vous voulez dire que, malgré tous les retards enregistrés jusqu'à présent, la coque sera prête pour recevoir l'équipement dont les frégates seront dotées?

M. Healey: C'est exact.

M. Darling: Combien d'hommes de la réserve travaillent maintenant en même temps que les hommes de troupe? Certains sont peut-être en poste à Lahr.

Le VAm Brodeur: Au 1er avril, nos forces régulières comptaient 83,650 hommes dont 350 appartiennent aux réserves de la catégorie C. Ces réserves sont payées à même notre budget ordinaire.

M. Darling: La plupart de ces hommes sont-ils en Europe ou ailleurs?

Le VAm Brodeur: On en retrouve un peu partout. Mais la majorité font partie de la commande mobile. Le général Lewis pourrait vous donner plus de détails à ce sujet.

Gén Lewis: Nous avons des réservistes à Lahr. Je n'ai pas les chiffres précis sur moi, mais je pourrais vous les faire parvenir. Nous avons également des réservistes à Chypre et dans le Golan.

Le nombre des réservistes varie selon les unités, surtout dans les endroits comme Chypre. Ainsi, l'an dernier, une unité d'artillerie des forces régulières était stationnée à Chypre. Leurs effectifs ne sont pas aussi nombreux que ceux d'un bataillon d'infanterie. Nous avions donc à l'époque 39 réservistes à Chypre. Ensuite, le Régiment royal canadien a pris la relève et comme ils ont suffisamment de leur propre personnel, le nombre de réservistes à Chypre a baissé. Je crois qu'en ce moment, il y en a six en tout. Alors, le nombre de réservistes augmente au moment des manoeuvres.

M. Darling: Qui est-ce qui paie pour ces réservistes?

Gén Lewis: Comme ils font partie du service de la catégorie C, ils sont payés à même le budget des forces régulières.

[*Texte*]

• 1850

Mr. Domm: I see.

MGen Lewis: If they are serving on Class B service, then it comes out of the reserve budget.

Mr. Darling: Some of them that would be in Canada would be just getting their training, and would that still come out of the reserve budget?

MGen Lewis: Those reservists serving on full-time Class B service, and frequently you find that in support of the reserves themselves. They are charged to the reserve budget.

Mr. Darling: The ones who are overseas or who are actually in with the regulars, are they double counted, if you know what I mean? Is one man a reservist and a regular too, to . . . ?

MGen Lewis: No. He is counted in the reserve total.

Mr. Darling: I see. Even if he was in Cyprus or Lahr?

MGen Lewis: Yes, sir.

Mr. Darling: Yes. Thank you. Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you. Mr. Jardine.

Mr. Jardine: Thank you, Mr. Chairman. I would like to carry on with the same topic of reserves. One of the recommendations made in the SCEAND report 1981, *Action for Reserves*, was that the Chief of Reserve Forces be of the rank of Major General. That has been achieved. Also, it recommended that he be called out to serve full-time during the term of his appointment. Is that now the case?

MGen Lewis: Sometimes it seems the case, but no. I still hold a civilian job as well as being Chief of Reserves.

Mr. Jardine: That would make it rather difficult then, if they went ahead with that recommendation on the choice, I would think . . . from time to time, who would be appointed as Chief of Reserves.

MGen Lewis: My own view is it would be extremely difficult to find the appropriate person, as a reservist, to serve full-time as the Chief of Reserves. You would not get the best person for the job, unless it happened to be a circumstantial situation.

Mr. Jardine: What is the retirement age for the Chief of Reserves? Is that the same as the regular force?

MGen Lewis: It is 55 years of age, but exceptions are made. In fact, you are looking at an exception right now.

Mr. Jardine: I will not ask how big the exception is. Are there other exceptions made to the reserves in other rank categories?

MGen Lewis: Yes, particularly when we are looking to people to instruct. Exceptions are made, and we go beyond the CRA, the compulsory retirement age.

Mr. Jardine: Part III of the estimates shows that approximately 100 reservists are employed at NDHQ. These 100 reservists, would they be Class C, in the main?

MGen Lewis: I understand that they are. Yes.

[*Traduction*]

M. Domm: Je vois.

Gén Lewis: S'ils font partie du service de la catégorie B, ils sont payés à même le budget de la réserve.

M. Darling: Ceux qui suivent des cours de formation au Canada sont-ils également payés à même le budget de la réserve.

Gén Lewis: Les réservistes faisant partie du service de la catégorie B à plein temps sont payés à même le budget de la réserve.

M. Darling: Les hommes en poste outre- atlantique qui travaillent avec les forces régulières sont-ils recensés en même temps en tant que réservistes et comme membres de forces régulières.

Gén Lewis: Non ils font partie des réserves.

M. Darling: Même s'ils sont stationnés à Chypre ou à Lahr?

Gén Lewis: Oui.

M. Darling: Merci, monsieur le président.

Le président: Merci. Monsieur Jardine.

M. Jardine: Merci, monsieur le président. Je voudrais également aussi vous poser quelques questions concernant les réserves. Dans son rapport de 1981 intitulé Action pour les réserves, le Comité avait recommandé que le chef des réserves ait le rang de major-général, ce qui a été fait. Nous avions également recommandé qu'il soit appelé à servir à plein temps. Est-ce que cela a été fait?

Gén Lewis: Je cumule un emploi civil en même temps que mon poste de chef des réserves.

M. Jardine: Il me semble que cela devrait compliquer la nomination du chef des réserves.

Gén Lewis: J'estime que ce serait très difficile de trouver un réserviste pour occuper un poste à plein temps comme chef des réserves. Sauf exception, cela ne permettrait pas de choisir la personne la mieux qualifiée.

M. Jardine: À quel âge le chef des réserves doit-il prendre sa retraite? Est-ce le même âge que pour les forces régulières?

Gén Lewis: Sauf exception, l'âge de la retraite est fixé à 55 ans. Moi je fais justement exception à la règle.

M. Jardine: Je ne vous demanderai pas quel est votre âge. Y a-t-il des exceptions pour d'autres grades de la réserve?

Gén Lewis: Oui, surtout pour les personnes chargées de l'instruction, on passe outre à l'âge de la retraite obligatoire.

M. Jardine: D'après le chapitre III du budget, quelques cent réservistes travaillent à la Défense nationale. Est-ce qu'ils appartiennent en majorité à la catégorie C?

Gén Lewis: Oui.

[*Text*]

Mr. Jardine: Does Class C mean that these are retired regular force officers and men, usually?

MGen Lewis: Not necessarily. Not even usually, sir. Class C, as a reservist, is in fact performing a regular force job, and they are charged against the regular force budget. You would get a mix at NDHQ, where there would be some Class B reservists who are coming out for a much shorter period of time to do a specific job.

Mr. Jardine: But, specifically, Class C, their background . . . would that be of primarily retired military or personnel with prior regular force experience, or are you telling me they are regular reservists?

MGen Lewis: No. They are regular reservists. Regular reservists . . . that may be a contradiction right there. They are reservists who are serving in a regular force capacity at the time.

Mr. Jardine: Okay. Of the 350 Class C that are presently in service, how many of them would have prior regular force experience? How many are retired regular force personnel?

MGen Lewis: I personally could not answer that question. I do not have the information.

Mr. Jardine: Okay. Let me carry on a little bit further then. Specifically dealing with Class C, if an officer or an enlisted man comes in under Class C, is he employed in the rank he held when he was a member of the regular force? If a major came in under Class C, would he normally be employed as a major or could he be up or down?

• 1855

MGen Lewis: I have not known it to go up. Certainly I have known it to go down. In other words, in terms of the rank a reservist is holding, he may well serve in the regular force at a lower rank because that is the rank that is appropriate for the job he is carrying out at the time.

Mr. Jardine: Okay. Would he be paid at the rank he is wearing, then?

MGen Lewis: Generally speaking, yes. The reason I hesitate is that there are very rare exceptions where the reserve rank is being worn in order to assist the reservist in carrying out that function. Specifically, I refer to Cyprus. There are occasions where a reservist is being paid in Cyprus as a corporal, but will be allowed on occasion to wear, say, a sergeant's rank. But that is an exception as opposed to the rule.

Mr. Jardine: As for those serving at NDHQ, then, would they be paid at the rank they are wearing in that type of environment?

VAdm Brodeur: To the best of my knowledge that would be the case, but you may have some specific instances of which I am not aware, and I would have to take that under advisement.

Mr. Jardine: I ask that because I am aware of sergeants and warrant officers serving with the regular force wearing a

[*Translation*]

M. Jardine: Cela signifie-t-il qu'il s'agit essentiellement du personnel des forces régulières à la retraite.

Gén Lewis: Pas nécessairement et je dirais même que ce n'est pas la majorité des cas. Les réservistes de la catégorie C font le même travail que le personnel des forces régulières et leur solde est imputée au budget des forces régulières. Parmi les hommes travaillant au Quartier général de la Défense, il y a des réservistes de la catégorie B qui sont là pour un temps déterminé et pour un travail déterminé.

M. Jardine: Mais la majorité des hommes de la catégorie C ont-ils par le passé fait partie des forces régulières ou sont-ils en majorité des réservistes.

Gén Lewis: Ce sont en général des réservistes. Ce sont des réservistes engagés pour faire un travail des forces régulières.

M. Jardine: D'accord. Sur les 350 hommes de la catégorie C qui travaillent actuellement, combien ont fait partie des forces régulières et combien ont pris leur retraite des forces régulières?

Gén Lewis: Je ne sais pas, je n'ai pas le chiffre sur moi.

M. Jardine: D'accord. Je veux poser une autre question. Les officiers et les simples soldats de la catégorie C ont-ils le même grade que celui qui était le leur dans les forces régulières? Ainsi un ancien major est-il engagé en tant que major dans la catégorie C?

Gén Lewis: À ma connaissance, on ne monte pas en grade mais on peut éventuellement être rétrogradé. Il est donc possible qu'un réserviste ait un grade inférieur dans les forces régulières, et ce, conformément au travail qu'il effectuait à l'époque.

M. Jardine: D'accord. Est-ce qu'ils sont payés selon leur grade?

Gén Lewis: D'habitude oui. Dans certains cas très rares, certains réservistes, dans le cas de Chypre par exemple, touchent la solde de caporal tout en ayant le grade de sergent, mais il s'agit là d'une exception.

M. Jardine: Les hommes travaillant au quartier général de la Défense nationale sont-ils payés en fonction de leur grade?

Le VAm Brodeur: À ma connaissance oui sauf exception.

M. Jardine: Si je vous pose la question c'est parce que j'ai entendu parler de sergents et d'adjudants travaillant dans les

[*Texte*]

sergeant or warrant officer rank, but being paid as a corporal. Now, is that commonplace?

VAdm Brodeur: You are talking perhaps of the pay differences between the regular force and the reserves.

Mr. Jardine: Specifically Class C.

VAdm Brodeur: It is my understanding, certainly, that when they come in on Class C they are paid at the regular force rate for the rank they are holding.

Mr. Jardine: That is very interesting. I would like to have that clarified, if I could.

VAdm Brodeur: Yes, certainly.

Mr. Jardine: The other side of it, I would say, is that, if a person is wearing, say, a warrant officer's rank, I assume he would be carrying out a warrant officer's duties. For him to be paid as a corporal would be exploitation, in my mind. Would you not agree?

VAdm Brodeur: Once again, we are referring specifically to Class C service.

Mr. Jardine: Class C, specifically.

VAdm Brodeur: I am not in a position to state whether or not that would be exploitation until I have really investigated the matter further, and I thank you for drawing it to my attention.

Mr. Jardine: Thank you. Regarding reserve air squadrons, could you tell me how many active reserve squadrons we have and the type of aircraft they are flying?

VAdm Brodeur: We have a reserve squadron that is flying a tracker aircraft; we have two reserve squadrons that are flying the Kiowa helicopters; we have a reserve squadron that is flying Dakotas and also flying Hercules.

Mr. Jardine: Regarding the reserve squadrons that are flying the helicopters, do we have any reserve pilots serving in the Sinai with that helicopter detachment that is over there, and is there any reason they could not be integrated into that force since it has already been acknowledged that there are reservists in Cyprus, on the Golan, on the land element?

• 1900

VAdm Brodeur: The MFO force is flying the Twin Huey helicopters, not the Kiowas. I do not know at this time whether there are any reservists associated with others of the 135 personnel we have there in the operation.

The Chairman: Colleagues, with your indulgence, I would like to ask just one or two on the reserves as well.

The supplementary reserves . . . you say we have some 22,500 on the books. How accurate is that? The Senate committee, when it did some investigations in 1981, found that was a sort of mailing list; a lot of the people were not where they were, or they were unfit, or there were a lot of problems and that was a kind of imaginary list. How accurate is this one?

[*Traduction*]

forces armées qui touchent des soldes de caporal. Est-ce que cela arrive souvent?

Le VAm Brodeur: Il s'agit sans doute de la différence de solde entre les forces régulières et les réserves.

M. Jardine: Je pense plus particulièrement à la catégorie C.

Le VAm Brodeur: Les hommes de la catégorie C touchent des soldes égales à celles des forces régulières et correspondant à leur grade.

M. Jardine: Voilà qui est intéressant. J'aimerais avoir plus de détails à ce sujet.

Le VAm Brodeur: D'accord.

M. Jardine: Un adjudant effectuant les obligations normales de cette charge et qui toucherait une solde de caporal pourrait à juste titre s'estimer exploité vous ne pensez pas?

Le VAm Brodeur: Vous parlez des hommes de la catégorie C?

M. Jardine: Oui.

Le VAm Brodeur: Pour vous répondre, je devrai examiner cette affaire de plus près.

M. Jardine: D'accord. Combien avons-nous d'escadrilles de réserve active et quel type d'appareils utilisent-elles?

Le VAm Brodeur: Nous avons une escadrille de réserve qui utilise un appareil de chasse, deux escadrilles de réserve qui utilisent des hélicoptères Kiowa, une escadrille de réserve qui utilise les appareils Dakotas et Hercules.

M. Jardine: Puisque nous avons des escadrilles de réserve qui utilisent des hélicoptères, je voudrais savoir si nous avons des pilotes de réserve faisant partie du détachement héliporté en poste dans le Sinaï? Est-ce que quelque chose s'y oppose, étant donné que nous avons des réservistes faisant partie de notre armée de terre en poste à Chypre et dans le Golan.

VAm Brodeur: Le MPO continue d'utiliser les hélicoptères *Twin Huey* et pas les *Kiowa*. Je ne sais pas s'il y a des réservistes qui s'ajoutent aux 135 employés que nous affectons à ces opérations.

Le président: Avec la permission des membres du Comité, j'aimerais poser une ou deux questions à l'égard des réserves.

Les réserves supplémentaires . . . vous dites que vous avez 22,500 réservistes inscrits. Est-ce un chiffre exact? Dans le cadre de l'étude qu'il a effectué en 1981, le Comité du Sénat a constaté qu'il s'agissait plutôt d'une liste d'envoi, en quelque sorte; puisque de nombreux inscrits ne se trouvaient pas là où ils devaient être, ou étaient incapables de reprendre du service et qu'il y avait toute une série d'autres problèmes, cette liste était surtout imaginaire. Dans quelle mesure celle-ci est-elle exacte?

[*Text*]

VAdm Brodeur: I believe the statement made at that time would probably still hold true. The 22,500 is essentially still a "mailing list", although we have reason to believe it is a little firmer than it was at that time.

We have in being or in development now a program called the Supplementary Reserve Revitalization Program. It is well on its way to maturing within the department. It has been some six years in development; seven years in development, to be precise. This program is designed to produce, is aiming at producing, a 25,000-strength ready supplementary reserve; and I emphasize the word "ready".

We are, of course, dealing with a volunteer force, so we have to take into account some of the very worthwhile recommendations that were made in the report to which you refer as to how we shall keep that force in a ready situation and provide the incentives for persons to become part of it. Those incentives, of course, include such things as uniforms, which are very important for those who do not already have or have not retained their regular force uniforms when they transferred to the supplementary reserve. They must include identification cards, of course, as well. Security checks also have to be part of the picture. There may, in instances, be a requirement for continual training, and there will, of course, be a requirement to ensure that they are kept medically fit.

So the objective of this program, which is anticipated to spend perhaps some $55 million over the next eight years and thereafter some $15 million annually is to convert this mailing list into a ready supplementary reserve. It is obviously not a simple task. We are progressing.

The Chairman: When will this program be completed? You say you have been studying it for seven years. How near is it to being put into effect?

VAdm Brodeur: It would be wrong for me to say we have just been studying it. It has been going through the normal program process, much the same as our other major programs go through the department, and seven years is not an unusual time for us to go from the program development stage to an approved program change proposal, as anybody who has followed the course of the CPF will recognize.

The Chairman: The primary reserve: how many of those people—what percentage—could actually serve if called tomorrow? How many of those people who are serving in the primary reserve have jobs in civilian life such that if we went to some sort of war footing tomorrow, they would genuinely be available to serve as regular members of the armed forces, and what percentage are doctors or lawyers or civil servants or people who are deemed to be required in their civilian life?

VAdm Brodeur: We do not have the specific breakdown on this. As occurred during the Bold Step exercise, occasionally we attempt to determine what sort of response we would get in a systhetic way. I must confess it would be a very variable feature. As we implement the management information plan computerized system for the reserves, which should be by 1989, I hope we will get a better handle on those figures.

[*Translation*]

VAm Brodeur: Je crois que la conclusion tirée à l'époque reste valable. Les 22,500 réservistes inscrits constituent essentiellement une «liste d'envoi» mais nous avons des raisons de croire que la situation s'est améliorée légèrement depuis le temps.

Nous avons entrepris d'élaborer un programme appelé Programme de revitalisation de la réserve supplémentaire. Il devrait être prêt bientôt. Ce programme est en cours d'élaboration depuis six ans, en fait depuis sept ans, pour être précis. Ce programme vise à constituer une réserve supplémentaire de 25,000 hommes prêts et je souligne le mot «prêts» au combat.

Il s'agit, bien sûr, d'une force volontaire et nous devrons donc tenir compte de certaines des recommandations très valables qui ont été formulées dans les rapports dont vous avez parlé quant aux moyens à prendre pour constituer une force en état de préparation et pour inciter les recrues à s'y joindre. Les mesures d'incitation comprennent bien sûr la fourniture d'uniformes, ce qui est très important pour ceux qui n'ont pas d'uniforme ou qui n'ont pas conservé les uniformes de la force régulière lorsqu'ils se sont joints à la réserve supplémentaire. Nous devons aussi leur remettre des cartes d'identité. Nous devons effectuer des contrôles de sécurité. Dans certains cas, les membres de la force supplémentaire sont tenus de poursuivre leur entraînement et d'être en bonne santé.

L'objectif de ce programme, qui coûtera 55 millions de dollars répartis sur les huit prochaines années et 15 millions de dollars par année par la suite, est de transformer cette liste d'envoi en une réserve supplémentaire en état de préparation. Ce n'est évidemment pas une tâche facile. Nous nous rapprochons de l'objectif.

Le président: Quand ce programme sera-t-il prêt? Vous dites qu'il est en préparation depuis sept ans. Dans quel délai pourra-t-il être mis en oeuvre?

VAm Brodeur: Je ne devrais pas dire que nous l'étudions depuis tout ce temps. Il a franchi les étapes normales d'élaboration de programmes comme c'est le cas de tous les grands programmes du ministère et il n'est pas inhabituel qu'il faille sept ans pour passer de l'étape de l'élaboration du programme à l'étape de l'approbation comme le savent ceux qui ont suivi l'évolution du programme de la FCP.

Le président: Quelle proportion des membres de la réserve primaire pourraient reprendre du service si on les appelait demain? Quel pourcentage des membres de la réserve primaire qui ont des emplois dans le secteur civil pourrait reprendre du service en tant que membres de la force régulière si une guerre était déclarée demain et quel pourcentage d'entre eux sont des médecins, des avocats ou des fonctionnaires dont les emplois civils seraient jugés essentiels?

VAm Brodeur: Nous n'avons pas fait cette ventilation. Comme dans le cas de l'exercice Bold Step, nous essayons de temps en temps de déterminer quel taux de réponse nous obtiendrions de façon systématique. Je dois avouer que ce serait un taux de réponse très variable. J'espère que nous serons plus en mesure d'en juger quand nous aurons terminé,

[*Texte*]

• 1905

It is undoubtedly a variable feast and, in some instances, it may even be seasonal. Perhaps Major-General Lewis would have something to add to that.

MGen Lewis: The reality of a large part of the reserves, the land reserve, is that 80% of them are teachers, students, unemployed and seasonal workers. In my experience commanding the reserve units, districts and areas, it is about that number that would be available to us.

Right now in the reserves, we are going through the process of the national attitude study which was created by the reserves. We are going to every reserve unit. The sort of question you have asked now would be able to be accurately addressed, in my opinion, about six months from now. My personal opinion is that the 80% figure is accurate.

The Chairman: Thank you. Mr. McKinnon.

Mr. McKinnon: I would like to ask a few questions about various items of new programs. The Challenger aircraft was listed in the 1984-85 supplementary estimates (C) which somehow or other appear to have been published or prepared after the 1985-86 main estimates. They are under the heading of aircraft and engines at an estimated cost of $140 million. The cost is now $211 million on page 66 of this year's estimates. What is the reason for the 50% increase?

Mr. Healey: The number of Challenger aircraft we have purchased has increased. We now have a potential inventory of 16 challenger aircraft within DND. We have taken some from the Department of Transport on the administrative flight services. Two others were bought some time ago. We have had a recent significant buy which is reflected in these current estimates.

The original $140 million was for the purchase of the aircraft only. The $211 million represents the total project costs for the conversion and modification of those aircraft to a common standard and for the spares, MC equipment and ground equipment needed to operate those additional airplanes. The total project costs are now reflected in the estimates as $211 million.

Mr. McKinnon: It is due to an increase in the number of aircraft, plus an increase from the aircraft costs to include the program costs. Is that right?

Mr. Healey: Yes.

Mr. McKinnon: I would like to talk about the air-to-air missiles, in particular the ones on page 68, Millise ASRAM, the Advance Short Range Air-to-Air Missile. The words that puzzle me there are "project definition". We have a $5 million item there. This is also being developed by three other

[*Traduction*]

en 1989, nous l'espérons, l'informatisation du plan d'information de gestion des réserves.

Le taux de réponse est tout à fait variable et peut même, dans certains cas, être saisonnier. Le major-général Lewis veut peut-être ajouter autre chose.

Le major-général Lewis: En réalité, 80 p. 100 des membres de la réserve de terre sont des enseignants, des étudiants, des chômeurs ou des travailleurs saisonniers. Si je me fie à mon expérience en tant que commandant des unités de réserve de district et régionales, c'est à peu près la proportion sur laquelle nous pourrions compter.

A l'heure actuelle, nous effectuons une étude nationale sur l'attitude des réservistes. Nous allons nous rendre dans chaque unité de la réserve. À mon avis, nous serions plus en mesure de répondre aux questions que vous avez posées dans six mois environ. Pour ma part, j'estime que ce chiffre de 80 p. 100 est exact.

Le président: Merci. Monsieur McKinnon.

M. McKinnon: J'aimerais poser quelques questions au sujet des divers éléments des nouveaux programmes. Le budget supplémentaire (C) de 1984-1985 fait mention de l'avion Challenger, mais ces prévisions semblent avoir été rendues publiques ou préparées après le budget principal des dépenses de 1985-1986. Mention en est faite sous la rubrique «avions et moteurs» à un coût estimatif de 140 millions de dollars. À la page 73 des prévisions budgétaires de cette année, le coût donné est de 211 millions de dollars. Qu'est-ce qui explique cette augmentation de 50 p. 100?

M. Healey: Nous avons acheté un plus grand nombre d'avions Challenger. Le MDN compte maintenant dans son inventaire jusqu'à 16 avions Challenger. Nous en avons repris du ministère des Transports pour les services de vols administratifs. Deux autres avions ont été achetés il y a quelque temps. Nous avons effectué récemment un important achat qui est reflété dans les prévisions budgétaires de cette année.

Les 140 millions de dollars prévus initialement devaient couvrir l'achat d'avions seulement. Le total de 211 millions de dollars englobe tous les coûts de projets pour la conversion et la modification de ces avions afin de les rendre conformes à une norme commune, pour l'achat de pièces de rechange, d'équipement CN et d'équipement au sol nécessaires pour l'exploitation de ces avions additionnels. Les prévisions budgétaires établissent donc à 211 millions de dollars le total des coûts afférents au projet

M. McKinnon: Cette augmentation est attribuable au nombre accru d'avions et à la hausse des coûts afférents au programme. Est-ce exact?

M. Healey: Oui.

M. McKinnon: J'aimerais parler des missiles air-air et plus particulièrement du missile ASRAM qui est un missile air-air à courte portée et qui est mentionné à la page 76. Les mots «définition du projet» m'intriguent. Il s'agit d'un poste de dépenses de 5 millions de dollars. Trois autres pays, à savoir

[*Text*]

countries: West Germany, Great Britain and Norway. Why does the department feel that it is necessary to undertake separate development work in Canada?

• 1910

Mr. Healey: Mr. McKinnon is quite correct. It is being undertaken under what is called the quadrapartite agreement between the United States and three European powers: France, Germany and Great Britain. Under that agreement the United States was to develop the AMRAM, the Advanced Medium Range Air-to-Air Missile, and the European partners were to develop the short-range ASRAM missile. The $5 million represented here is for Canada's participation with the Europeans in the development of that missile. That is for the project definition portion. We have been invited to join with the Europeans and it does not represent a separate development on Canada's part.

It has not yet been finally concluded that we are to join or that we will join, but we are in the throes of negotiations with the several countries that are now participating. You correctly identified them. Some additional countries are now interested, including Spain and the Netherlands and Italy, and they, along with Canada, are looking for participation in this missile development.

Those funds represent the potential cost to us for joining that project development.

Mr. McKinnon: I found several projects that have not been mentioned in any previous estimates that I know of but are mentioned in these with indications that quite a bit of money has been spent on them. They are on page 66 of the estimates. The three I am concerned about are the replacement electronic warfare system for the DDH-280, on which we have expended to date $20 million; the IFF identification system, $11 million; and the air combat manoeuvring range, $28 million. To my knowledge, they were never shown anywhere in estimates until after this money was spent.

Mr. Healey: If I could address replacement of the electronic warfare system of the DDH-280, I think one would find that the previous expenditures noted on that were from the development budget. It represents a system that has been in development in Canada and the expenditures would have appeared under development. This represents the additional expenditures for the production and procurement of that system.

The electronic and communications equipment IFF system is a project that has, I believe, sprung off from the CF-18 project and represents a buy for the CF-18.

I am not familiar with the combat manoeuvring range and I will have to get back to you on that.

Mr. McKinnon: The IFF system seems to have had about 80% of its money spent on it before it appeared here as a separate item. Is that considered normal nowadays?

[*Translation*]

l'Allemagne de l'Ouest, la Grande-Bretagne et la Norvège sont en train de mettre au point un missile comparable. Pourquoi le ministère juge-t-il nécessaire pour le Canada d'entreprendre un projet de mise au point séparé?

M. Healey: Monsieur McKinnon a tout à fait raison. La mise au point de ce missile se fait dans le cadre d'un accord quadripartite avec les États-Unis et trois puissances européennes, à savoir la France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne. En vertu de cet accord, les États-Unis devaient mettre au point le missile AMRAM, c'est-à-dire le missile air-air à moyenne portée tandis que les partenaires européens devaient mettre au point le missile ASRAM à courte portée. Les 5 millions de dollars inscrits ici correspondent à la participation du Canada au programme européen de mise au point de ce missile. Voilà ce qui explique l'expression «définition du projet». Le Canada a été invité à se joindre aux Européens et il ne s'agit donc pas d'un projet entrepris séparément par le Canada.

Le Canada n'a pas encore confirmé sa participation, mais nous poursuivons les négociations avec plusieurs pays qui participent déjà à ce projet. Vous les avez correctement nommés. D'autres pays, dont l'Espagne, les Pays-Bas et l'Italie, étudient présentement la possibilité de participer, avec le Canada, à la mise au point de ce missile.

Ces crédits correspondent à la part des coûts que devrait assumer le Canada s'il décidait de participer à ce projet.

M. McKinnon: J'ai repéré plusieurs projets qui n'ont pas été mentionnés dans des prévisions budgétaires antérieures, du moins à ma connaissance, mais qui figurent ici et pour lesquels des sommes considérables ont déjà été engagées. Ces projets se trouvent à la page 73 des prévisions budgétaires. Les trois qui m'intéressent sont le projet de remplacement du système de guerre électronique DDH-280, pour lequel nous avons déjà dépensé 20 millions de dollars; le matériel d'identification IFF pour 11 millions de dollars et l'aire de manoeuvre de combat aérien pour 28 millions de dollars. À ma connaissance, ces projets n'ont jamais figuré dans les prévisions budgétaires avant que les sommes ne soient engagées.

M. Healey: Je vous signale que les crédits déjà consacrés au remplacement du système de guerre électronique DDH-280, provenaient du budget de développement. Il s'agit d'un système qui a été mis au point au Canada et les dépenses auraient été inscrites à la rubrique «développement». Le chiffre donné correspond aux dépenses additionnelles engagées pour la production et l'achat de ce système.

L'acquisition du matériel d'identification IFF, sous la rubrique «équipement électronique et de transmission», découle, je crois, du projet du CF-18.

Pour ce qui est de l'aire de manoeuvre de combat aérien, je devrai me renseigner et vous fournir une réponse plus tard.

M. McKinnon: Il semblerait que 80 p. 100 des dépenses au titre de l'acquisition du système IFF aient été engagées avant

[*Texte*]

Mr. Healey: I would have to research that. Maybe Mr. Davies can . . . ?

Mr. Davies: I cannot be sure because I do not have a copy of the supplementary estimates (C) with me. It could be that they were tabled in last year's final supplementaries as projects that were approved following the 1985-86 estimates.

On that IFF identification system, $12 million, if it was an off-the-shelf buy or something then it would not surprise me that $11 million could be spent between approval during last summer and now.

• 1915

Mr. McKinnon: I have a final question which has nothing to do with the preceding questions.

You are Major-General Norman.

Major-General Norman, (Associate Assistant Deputy Minister (Policy), Department of National Defence): I am, sir.

Mr. McKinnon: You are A Assistant Deputy Minister of policy?

MGen Norman: That is right, sir.

Mr. McKinnon: Who is the ADM now?

MGen Norman: Mr. John Anderson is, sir.

Mr. McKinnon: He is still there, is he?

MGen Norman: Yes.

Mr. McKinnon: Are you writing the white paper, or is he?

MGen Norman: There is work going on on the white paper at this moment in time. Mr. Anderson happens to be in Europe at this stage of the game. When he returns, I think the direction will go out as to who has the responsibilities to produce some of the material.

Mr. McKinnon: That has not been spelled out as yet then.

MGen Norman: Not to me as yet, no.

Mr. McKinnon: Thank you very much and welcome to our debating society.

Mr. Darling: Going back to the reserves, Mr. Chairman. General Lewis, there has been talk of increasing it. You say 25,000, but the 25,000 then is just the list. Is there any more aggressive program or anything contemplated to attract more reservists, or do you feel you have enough now?

[*Traduction*]

même que ce projet ne soit inscrit comme poste de dépense distinct. Est-ce une procédure jugée normale de nos jours?

M. Healey: Je vais devoir me renseigner. M. Davies pourrait peut-être . . . ?

M. Davies: Je ne peux pas vous répondre avec certitude puisque je n'ai pas avec moi une copie du budget supplémentaire (C). Il se peut que ces projets aient été approuvés après le dépôt du budget de 1985-1986 et aient donc été inscrits dans les prévisions budgétaires supplémentaires finales de l'an dernier.

Pour ce qui est des 12 millions consacrés au matériel d'identification IFF, si le système a été acheté tel quel à un fournisseur, ou autre chose de ce genre, je ne m'étonnerais pas que 11 millions de dollars aient pu être dépensés entre l'approbation du projet l'été dernier et maintenant.

M. McKinnon: J'aurais une dernière question qui n'a rien à voir avec les précédentes.

Vous êtes le major général Norman.

Le major général Norman (sous-ministre adjoint associé (Politiques), ministère de la Défense nationale): Je le suis, monsieur.

M. McKinnon: Êtes-vous sous-ministre adjoint associé (Politiques)?

Le major général Norman: C'est exact, monsieur.

M. McKinnon: Qui est sous-ministre adjoint à l'heure actuelle?

Le major général Norman: M. John Anderson occupe ce poste, monsieur.

M. McKinnon: Il occupe toujours ce poste?

Le major général Norman: Oui.

M. McKinnon: Qui rédige le Livre blanc, lui ou vous?

Le major général Norman: La rédaction du Livre blanc se poursuit à l'heure actuelle. M. Anderson est présentement en Europe. Le partage des responsabilités quant à la préparation de certains documents se fera après son retour.

M. McKinnon: La décision n'a pas encore été prise.

Le major général Norman: Pas à ma connaissance, non.

M. McKinnon: Merci, et bienvenue à notre groupe de discussion.

M. Darling: Monsieur le président, j'aimerais reprendre la question des réserves. Général Lewis, il est question d'augmenter la réserve. Vous parlez de 25,000 réservistes, mais il s'agit uniquement des réservistes inscrits sur la liste. Prévoyez-vous faire un efforts de recrutement plus dynamique pour attirer un plus grand nombre de réservistes, ou croyez-vous en avoir suffisamment à l'heure actuelle?

[*Text*]

MGen Lewis: The situation at this point in time is that we had 25,000 primary reservists serving, which is 15% above the paid ceiling.

To go into that a little deeper, the three reserves—communication, air and naval reserve—are running at about 95% of their paid ceiling, which means the army reserve, the militia, is running at 123% of its paid ceiling.

In that sense we have more than we can use. What that means in so far as the army reserve is concerned, is that for every five reservists we are funded to the level of four. We have as many reserves as we can use at this time in that budgetary sense.

Mr. Darling: A great many are retiring each year, and I am talking about the ones in the lower ranks. Are they given a pep talk or is it suggested to them that because of their expertise and everything they might be interested in being available for entering the reserve, or do many of them say that after 20, 25 years, that is it, and good-bye?

MGen Lewis: Many of the primary reservists transfer to the supplementary reserve on leaving the primary reserve.

Mr. Darling: No, I am talking about the regulars.

MGen Lewis: Oh, regulars.

Mr. Darling: Yes, I am talking about the ones who have served 25 years and are retired—

MGen Lewis: Every regular who leaves the service now—and this was not the case at one time—is approached to join the primary reserve and does transfer to the supplementary reserve.

Mr. Darling: In other countries, when they do retire, they are not actually volunteers; they are in, period—if you understand what I mean. Is there any thought that when they retire they are available in case of need?

VAdm Brodeur: Every serviceman who retires is made aware of the existence of the primary reserve and the supplementary reserve. In this supplementary reserve revitalization program I was talking about, we are anticipating that we can build up about 5,000 a year and lose about 1,500 a year. So we would estimate, all things being well, and if the program is successful, we could be at the strength of 25,000 ready supplementary reservists in about three years.

To follow on from what General Lewis mentioned a minute ago, in 1980 we had in the supplementary reserve—and this is what we are talking about, regular force retiring, primarily going into supplementary reserve, although some do go into the primary reserve as well—but we had 15,618 in the supplementary reserve. In 1984 we had 19,377; in 1985 we had 22,522. So essentially I think that is indicative of the measures being taken to build up this supplementary reserve.

[*Translation*]

Le major général Lewis: À l'heure actuelle, nous avons 25,000 réservistes actifs dans la réserve primaire, ce qui dépasse de 15 p. 100 le plafond rémunéré.

Les trois groupes de la réserve, c'est-à-dire la réserve aérienne, la réserve des communications et la réserve navale, en sont à 95 p. 100 de leur plafond de rémunération, ce qui signifie que la milice, la réserve de l'armée, fonctionne à 123 p. 100 de son plafond de rémunération.

En ce sens, nous en avons plus qu'il ne nous en faut. En ce qui concerne la milice, cela signifie que nous touchons des subventions pour les quatre cinquièmes de nos réservistes. Nous avons donc, à l'heure actuelle, tous les réservistes que nous pouvons utiliser, compte tenu des contraintes budgétaires.

M. Darling: Un grand nombre de simples soldats prennent leur retraite chaque année. Invoque-t-on leur degré de savoir-faire et leur expérience pour les inciter à se joindre à la réserve, ou leur dit-on tout simplement: au revoir et bonne chance, lorsqu'ils partent au bout de 20 ou 25 ans?

Le major général Lewis: De nombreux membres de la réserve primaire s'inscrivent à ce moment-là dans la réserve supplémentaire.

M. Darling: Non, je veux parler des membres réguliers des forces armées.

Le major général Lewis: Ah, des membres réguliers.

M. Darling: Oui, je veux parler des soldats qui ont servi pendant 25 ans et qui prennent leur retraite . . .

Le major général Lewis: Tous les membres réguliers qui abandonnent le service maintenant—et ce n'était pas le cas à une certaine époque—sont invités à se joindre à la réserve primaire, puis à se joindre à la réserve supplémentaire.

M. Darling: Dans d'autres pays, les membres des forces armées qui prennent leur retraite ne sont pas considérés comme des volontaires; ils ne sont jamais démobilisés, si vous comprenez ce que j'ai voulu dire. A-t-on songé à les mobiliser à nouveau en cas de besoin après leur départ à la retraite?

Le vice-amiral Brodeur: On signale à tous les membres des forces armées qui prennent leur retraite l'existence de la réserve primaire et de la réserve supplémentaire. Dans le cadre de ce programme de revitalisation de la réserve supplémentaire dont j'ai déjà parlé, nous prévoyons recruter environ 5 000 réservistes par année, contre des pertes annuelles d'environ 1,500 réservistes. Si tout va bien, nous calculons donc, grâce à ce programme, avoir des effectifs de 25,000 hommes dans la réserve supplémentaire d'ici à trois ans.

Pour faire suite à ce qu'a dit le général Lewis il y a quelques minutes, nous avions, en 1980, une réserve supplémentaire de 15,618 réservistes constituée de membres réguliers des forces armées qui s'étaient inscrits, à la retraite, dans la réserve primaire, mais surtout dans la réserve supplémentaire. En 1984, nous comptions 19,377 réservistes; en 1985, nous en avions 22,522. Cela indique donc que les efforts que nous faisons pour augmenter la réserve supplémentaire donnent de bons résultats.

[*Texte*]

• 1920

Mr. Darling: It was stated that the regulars were going to be increased by 1,200 or . . . Are they on strength now or is that coming in at maybe 400 a year and you have not yet achieved it?

VAdm Brodeur: No, I believe you are probably referring to the previous committee discussion of the 1,200 increase of Canadian Forces this year.

Mr. Darling: Yes, that is right.

VAdm Brodeur: But the program of recruiting regular force personnel to backfill is going well and it is about 50% completed at this time, maybe a little better than 50%.

Mr. Jardine: Mr. Chairman, with respect to the supplementary reserve, when a person in the regular force retires and their name goes on the list, at what age is their name removed from that supplementary list?

VAdm Brodeur: Their name is removed at this particular time at age 65.

Mr. Jardine: So theoretically they could be called out up to age 65 to serve should the need arise.

VAdm Brodeur: Yes, they could. Perhaps I should say a little bit more about the development of the reserve force, because we obviously have to be able to identify for each person on the ready list of the supplementary reserve what position he should go to in time of emergency or war. As a consequence, we have to go through a very extensive process of matching the skills and talent he had when he retired with the job that he is required to fill in wartime. Several factors will affect his training and his retention.

Mr. Jardine: Given that and given that General Lewis is acknowledged to be a bit older than the norm, would you be in favour of having extended ages for the reserves?

VAdm Brodeur: I think I will defer to General Lewis on that because he is in a better position to know the hardships they go through having watched some of our reserves in action at Hohenfeldf range in Germany. I am glad they were younger than I was.

MGen Lewis: There are some jobs in the reserves that can certainly be performed by persons considerably in excess of 55 years of age, and by that I mean instruction. We badly need to retrain our expert instructors, and to tip them out at 55 years of age is not the wisest thing to do in my view and it is of course a personal view. As long as individuals have a currency of knowledge they can keep going even beyond 65 years of age.

Mr. Jardine: Mr. Chairman, the Admiral then mentioned the fitness side of it. The regulars have the Phoenix, but do the reserves have any program of fitness evaluation they have to maintain? Do they have any standard on a continuing basis?

[*Traduction*]

M. Darling: On a dit que le nombre de membres réguliers des forces armées allait augmenter de 1,200 ou . . . Cet objectif est-il atteint, ou les effectifs augmentent-ils à raison de 400 recrues par année environ?

Le vice-amiral Brodeur: Non, je crois que vous voulez parler de l'augmentation de 1,200 soldats dans les forces armées canadiennes, cette année, dont il a été question plus tôt au cours de la séance du Comité.

M. Darling: Oui, c'est exact.

Le vice-amiral Brodeur: Le programme de recrutement des membres des forces régulières progresse bien et, à l'heure actuelle, nous sommes un peu plus qu'à mi-chemin de notre objectif.

M. Jardine: Monsieur le président, lorsqu'un membre de la force régulière prend sa retraite et est inscrit dans la réserve supplémentaire, à quel âge son nom est-il rayé de la liste?

Le vice-amiral Brodeur: À l'heure actuelle, leur nom est rayé de la liste lorsqu'ils atteignent l'âge de 65 ans.

M. Jardine: Ainsi, en théorie, ils pourraient être rappelés en cas de besoin jusqu'à l'âge de 65 ans.

Le vice-amiral Brodeur: Oui. Je devrais sans doute vous donner davantage de détails au sujet de la composition de la force de réserve. De toute évidence, nous devons déterminer à l'avance quel poste doit occuper, en cas d'urgence ou de guerre, chaque personne dont le nom figure sur la liste de la réserve supplémentaire. Par conséquent, nous avons des procédures très détaillées pour assurer la concordance entre les compétences et le talent au moment de la retraite et les exigences du poste qu'occupera le réserviste en temps de guerre. Son entraînement et son inscription sur les listes dépendront de plusieurs facteurs.

M. Jardine: Cela étant dit et compte tenu du fait que le général Lewis est plus âgé que la norme, seriez-vous favorable à ce que l'on repousse l'âge limite pour être dans la réserve?

Le vice-amiral Brodeur: Je demanderais au général Lewis de répondre à cette question, parce qu'il connaît mieux que moi les rigueurs que doivent endurer certains de nos réservistes, pour les avoir vus en action à Hohenfeldf, en Allemagne. Ils étaient plus jeunes que moi; je m'en réjouis.

Le major général Lewis: Les réservistes âgés de plus de 55 ans peuvent certainement accomplir certaines tâches, et je songe particulièrement à l'instruction. Nous avons grandement besoin de donner un complément de formation à nos instructeurs experts et, à mon avis, il n'est pas du tout sage de les remercier de leurs services lorsqu'ils atteignent l'âge de 55 ans. Ceux qui se tiennent au fait des nouveautés peuvent certainement demeurer actifs, même lorsqu'ils dépassent l'âge de 65 ans.

M. Jardine: Monsieur le président, l'amiral a aussi parlé de la bonne forme physique. Les membres de la force régulière ont le programme Phoenix, mais les réservistes sont-ils, eux

[*Text*]

MGen Lewis: I can only respond to that by quoting command minutes which I read just last week when one of the area commanders was requesting time in which to implement that program for the reserves. I would say by inference that the standard is aimed at being common for regulars and reserves, but that is a somewhat speculative reply to your question.

Mr. Jardine: That program came in, and I am off the track of what I wanted to ask. But when that program came in, I understand that it was a case of either getting fit or getting out. How much teeth has been put into that program? Are there cases now of people who cannot meet the standard being released from regular service?

• 1925

VAdm Brodeur: Yes. We have always had a process of reclassification for various medical categories, including physical fitness. I cannot answer specifically at this time whether there are cases, because none have come to my attention. It is an area in which General Manson, the ADM for personnel, is more expert than I.

Mr. Jardine: I would just like to change the direction of questioning. Last week we had the great Spanish fish caper. Was the navy called in at all to assist in apprehending the two vessels involved?

VAdm Brodeur: The official request for assistance sent to us was for air surveillance in the event of the purportedly reported massing of Spanish fishing vessels to prevent the return of the vessels to St. John's.

Mr. Jardine: Is there any particular reason why the surface vessels were not called in to assist?

VAdm Brodeur: At that particular time, when the event certainly came to my attention, the Spanish vessels were well out at sea, the ready duty ship we had at that time was *H.M.C.S. Cormorant*. It would have been a long tail chase and there were other vessels from the fisheries department which were in a better position to handle the situation as it materialized.

Mr. Jardine: If the navy had been at sea and in the area, would they have volunteered their services or would they have had to wait to be called upon to react?

Mr. Dewar: Mr. Chairman, the procedure here is the Department of Fisheries and Oceans makes a request of National Defence to use the navy if they feel it necessary and it is beyond the capacity of their own patrol boats. In this case I believe the RCMP was also present. The situation in this case clearly was that the circumstances did not require the navy. But the pattern is there is a request from the Minister of Fisheries and Oceans for assistance if they need it.

[*Translation*]

aussi, assujettis à une évaluation de leur bonne forme physique? Y a-t-il des normes à respecter en tout temps?

Le major général Lewis: En réponse, je ne peux que vous citer le procès-verbal d'une réunion du commandement que j'ai lu la semaine dernière, au cours de laquelle l'un des commandants a demandé l'autorisation de consacrer le temps nécessaire à la mise en place d'un tel programme à l'intention des réservistes. Par extrapolation, je dirais donc que l'on cherche à établir des normes uniformes pour les membres de la force régulière et les réservistes.

M. Jardine: On a mentionné ce programme, et je me suis écarté de la question que je voulais poser. J'avais cru comprendre que quand ce programme a été mis en place, il fallait que les militaires se maintiennent en bonne forme, sans quoi ils seraient démobilisés. Ce programme est-il appliqué rigoureusement? À l'heure actuelle, y a-t-il des cas où les membres de la force régulière qui ne répondent pas aux normes sont démobilisés?

VAm Brodeur: Oui. Nous avons toujours eu des procédures de reclassification pour diverses raisons médicales, y compris la forme physique. Je ne pourrais pas vous citer de cas précis, puisqu'il n'y en a pas encore eu, à ma connaissance. Le général Manson, sous-ministre adjoint (Personnel), serait mieux placé que moi pour vous le dire.

M. Jardine: J'aimerais aborder une tout autre question. La semaine dernière, les agissements de la flottille de pêche espagnole ont causé beaucoup d'émois. La marine a-t-elle été appelée pour prêter main-forte lorsque les deux navires ont été arraisonnés?

VAm Brodeur: On nous a officiellement demandé d'assurer la surveillance aérienne lorsqu'on a allégué que les navires de pêche espagnols faisaient front pour empêcher que les navires ne soient ramenés à Saint-Jean.

M. Jardine: Pourquoi les navires de surface n'ont-ils pas été appelés sur les lieux pour prêter main-forte?

VAm Brodeur: Au moment où l'on m'a fait part de la situation, les navires espagnols étaient déjà loin en haute mer, et le navire de garde qui était en état de préparation était le *H.M.C.S. Cormorant*. Il aurait eu du mal à rattraper les navires espagnols, et il y avait d'autres navires du ministère des Pêches mieux en mesure d'intervenir au besoin.

M. Jardine: Si des navires de la marine s'étaient trouvés dans la région, auraient-ils offert leurs services, ou auraient-ils dû attendre d'être invités à intervenir?

M. Dewar: Monsieur le président, le ministère des Pêches et Océans doit demander au ministère de la Défense nationale l'autorisation de faire appel à la marine s'il juge que c'est nécessaire et s'il juge que ses propres bateaux de patrouille n'ont pas la capacité voulue pour intervenir. Dans ce cas-ci, je crois que la G.R.C. était aussi sur place. Il est évident, dans ce cas-ci, que les circonstances ne rendaient pas nécessaire

[*Texte*]

Mr. Jardine: If the Minister had requested assistance, would his department have been charged by DND for whatever assistance would have been provided?

Mr. Dewar: Yes, they are.

Mr. Jardine: Is part of the reluctance then from time to time of any other department to request assistance from DND because of the cost to their department?

Mr. Dewar: I would have to speculate, but I suspect they think twice about it as to whether they really need it.

VAdm Brodeur: It is incremental cost, is it not?

Mr. Dewar: It is incremental cost we charge the other departments.

Mr. Jardine: Would it have been the same then if the Maritime Reconnaissance Squadron had been called out to keep track of the vessels as they proceeded?

Mr. Dewar: Yes, unless this was conducted in conjunction with another task. Because we do as a secondary task, when we are conducting military missions, assist other government departments, but at no charge.

Mr. Jardine: What is then the role of the Maritime Reconnaissance Squadron at Summerside? Is it not to keep track of vessels which are perhaps violating our limit?

Mr. Dewar: It must of course be appreciated that those are Tracker aircraft which have certain limited ranges in endurance. I was thinking more specifically of mid-ocean operations which would involve the Aurora.

Mr. Jardine: Let us look at the Tracker then; because this is the role of the Tracker now, is it not—maritime reconnaissance—whereas the Aurora still has an anti-submarine role?

VAdm Brodeur: That is correct.

Mr. Jardine: Okay. If the squadron only has this reconnaissance role to play, would it not be part and parcel of this kind of an operation, to assist?

• 1930

Mr. Dewar: There is an agreement between the two departments under which we provide an agreed number of hours, sea hours I believe and air hours, sea days and flying hours each year to the Department of Fisheries and Oceans for surveillance of the fishing activities. The circumstances that you described last week were over and above that, in the sense that it was a situation which might call for an additional non-scheduled activity. And that is where the incremental cost comes in. We do provide the agreed number of sea or air time as part of our program without cost to the Department of Fisheries and Oceans.

Mr. Jardine: I ask these questions, Mr. Chairman, in the context that I would hope that the reluctance on the part of

[*Traduction*]

l'intervention de la marine. Le ministère des Pêches et Océans peut demander de l'aide s'il en a besoin.

M. Jardine: Si le ministre des Pêches et Océans avait demandé du renfort, le ministère de la Défense nationale lui aurait-il imputé les frais?

M. Dewar: Oui.

M. Jardine: Les différents ministères sont-ils réticents à faire appel, de temps à autre, à l'aide du MDN en raison des frais qui leur seraient imputés?

M. Dewar: Je n'en suis pas certain, mais je soupçonne qu'ils y penseraient à deux fois avant de demander de l'aide.

VAm Brodeur: Il s'agit d'un coût additionnel, n'est-ce pas?

M. Dewar: Il s'agit d'un coût additionnel que nous imputons aux autres ministères.

M. Jardine: En aurait-il été de même si l'escadron de reconnaissance maritime avait été appelé pour suivre la piste des navires?

M. Dewar: Oui, à moins que les manoeuvres n'aient été exécutées dans le cadre d'une autre mission. Nous exécutons une tâche secondaire, lorsque nous procédons à des missions militaires, à savoir aider les autres ministères fédéraux, et cela, sans frais.

M. Jardine: Quel est donc le rôle de l'escadron de reconnaissance maritime basé à Summerside? N'est-ce pas d'assurer la surveillance des navires qui violent l'intégrité de nos eaux territoriales?

M. Dewar: Il faut bien comprendre qu'il s'agit d'avions Tracker, qui ont un rayon d'autonomie limité. Je pensais plus particulièrement aux interventions hauturières qui seraient assurées par les avions Aurora.

M. Jardine: Prenons donc le cas des avions Tracker, puisque ces avions servent à la reconnaissance maritime, n'est-ce pas, tandis que les avions Aurora servent à la lutte anti-sous-marine?

VAm Brodeur: C'est exact.

M. Jardine: D'accord. Si l'escadron est réservé au mission de reconnaissance, ne serait-il pas normal qu'il soit appelé à participer à l'opération?

M. Dewar: Nous avons une entente entre ministères par laquelle nous consacrons annuellement tant d'heures, heures de navigation et heures de vol, au ministère des Pêches et Océans pour la surveillance de la pêche. Nous effectuons également des vols supplémentaires lorsque la situation l'exige, et la situation de la semaine dernière dont vous avez parlé tombait dans cette catégorie. À ce moment-là, nous exigeons des frais. Il reste que nous accordons sans frais au ministère des Pêches et Océans un certain nombre d'heures de navigation et de vol décidé d'avance.

M. Jardine: Je pose la question, monsieur le président, parce que j'espère que les autres ministères ne mettront pas la vie de

[*Text*]

other departments would not put into jeopardy anyone's life, for example, just because of the fear of the cost they would have to bear afterwards. I think that from time to time if it is not the case, it could be part of their thinking.

Mr. Dewar: Mr. Chairman, if I could put a general comment on that, we have had a number of requests from the Department of Fisheries in the last year for circumstances of the kind that occurred last week when they needed our help. And my judgment on discussions with them is that they are very sensitive to that point and they do make a request when they feel they need it. They have done so more in the last year because the pressures of the other fleets in Canadian waters have been increasing. It is also true of other departments of government which make requests for our assistance from time to time under the same rules.

Mr. Jardine: Thank you.

The Chairman: Thank you. Mr. McKinnon, did you wish another round?

Mr. McKinnon: No, I think I have nothing more.

The Chairman: Mr. Darling. Mr. Jardine.

Thank you gentlemen, very much for your attendance.

Mr. Dewar: Mr. Chairman, if I may, I believe Mr. Davies has one or two responses to questions asked at previous meetings if we could put them on the record at this time.

The Chairman: Certainly.

Mr. Davies: Mr. Chairman, during the committee meeting of May 5, Mr. McKinnon raised a point relating to the new format of the estimates. He stated that he found it even more difficult than usual this year to understand the estimates. To highlight this situation, Mr. McKinnon pointed to the fact that total estimated costs of various capital projects changed from year to year and the only way to track such changes is to compare the current estimates with those of the previous year.

He went on to say that even when changes were identified by this somewhat laborious comparison process, there were no reasons given in the estimates to support such changes. To resolve this deficiency in the estimates, Mr. McKinnon suggested that footnotes be used to explain year to year changes in the estimated cost of the capital projects.

In my response to Mr. McKinnon I stated that the format of the estimates was dictated by the Comptroller General and any changes would require his approval. Since the meeting of May 5, members of my staff have been in contact with those of the office of the Comptroller General to discuss the points raised by Mr. McKinnon. I am pleased to announce that agreement has been reached on changes to the format which will address the matter of information on year to year changes in the estimated cost of capital projects.

[*Translation*]

quiconque en péril simplement par crainte d'occasionner des frais. Même s'ils ne l'ont pas fait jusqu'ici, ils pourraient être tentés, à un certain moment, de tenir compte d'une telle considération.

M. Dewar: Si je puis faire une observation d'ordre général à ce sujet, monsieur le président, nous avons reçu au cours de la dernière année, un certain nombre de demandes de la part du ministère des Pêches. Il s'agissait essentiellement de cas comme celui de la semaine dernière. Pour en avoir discuté avec les fonctionnaires du ministère des Pêches, je sais qu'ils suivent de près ce genre de situation et qu'ils n'hésitent pas, dans ces cas, à demander notre aide. S'ils l'ont fait plus souvent au cours de l'année écoulée, c'est que l'activité des flottes étrangères dans les eaux canadiennes s'est accrue. Il en est de même pour les autres ministères du gouvernement qui font appel à nos services dans les mêmes circonstances.

M. Jardine: Merci.

Le président: Merci. Vous voulez un autre tour, monsieur McKinnon?

M. McKinnon: Non, je vous remercie.

Le président: Monsieur Darling. Monsieur Jardine.

Dans ce cas, merci d'avoir bien voulu être des nôtres, messieurs.

M. Dewar: Si vous le permettez, monsieur le président, je pense que M. Davies a une ou deux réponses à donner à des questions qui avaient été posées lors de réunions antérieures, pour qu'elles figurent au compte rendu.

Le président: Je vous en prie.

M. Davies: Monsieur le président, au cours de la réunion du 5 mai, M. McKinnon a soulevé la question de la nouvelle présentation des prévisions budgétaires. Il a fait valoir qu'il était plus difficile que lors des années antérieures de comprendre les prévisions. Pour étayer son argument, M. McKinnon a souligné que le coût total prévu des projets d'immobilisation variait d'année en année et que la seule façon de suivre les fluctuations à ce niveau était de comparer les prévisions courantes aux prévisions de l'année antérieure.

Il a fait valoir que même si les fluctuations pouvaient être cernées en utilisant cette méthode par ailleurs fort laborieuse, aucune raison n'était donnée pour justifier les changements dans les prévisions. Pour remédier à cet état de chose, M. McKinnon proposait des notes au bas de la page pour expliquer les fluctuations annuelles dans le coût prévu des projets d'immobilisation.

J'avais répondu à M. McKinnon que la présentation des prévisions budgétaires était dictée par le contrôleur général et que tout changement de ce genre nécessitait son approbation. Depuis cette réunion du 5 mai, les membres de mon personnel ont été en communication avec leurs homologues du bureau du contrôleur général pour discuter des points soulevés par M. McKinnon. Je suis maintenant en mesure d'annoncer qu'une entente est intervenue sur un certain nombre de modifications destinées à résoudre le problème de l'information sur les fluctuations annuelles du coût prévu des projets d'immobilisation dans les prévisions budgétaires.

[*Texte*]

Commencing with the estimates for fiscal year 1987-88, the display providing details of major capital projects will contain an additional column headed "previous estimated total cost". This will permit comparison to the column headed "currently estimated total cost" and so identify year to year changes in the various capital projects. In addition, explanations will be provided for those projects which show significant year to year change. The degree of change which will be considered to constitute significant change, will be determined through consultation with staff of the office of the Comproller General.

Mr. McKinnon: I would like to thank the ADM (Finance) and the Deputy Minister for this parting gift as we finish the estimates for this year. I have not been so pleased about winning a little struggle since the night that James Richardson agreed with me that he would allow the Highland regiments to keep their kilts. Thanks very much and I am glad that you are still open to suggestions.

• 1935

The Chairman: Thank you gentlemen.

This meeting stands adjourned.

[*Traduction*]

À compter de l'année financière 1987-1988, les tableaux contenant les détails des principaux projets d'immobilisation comporteront une colonne supplémentaire intitulée «Coût total prévu antérieurement». La comparaison avec la colonne «Coût total prévu actuellement» en sera facilitée, de même que l'identification des fluctuations annuelles concernant les projets d'immobilisation. Il y aura en outre des explications sur les projets qui seront l'objet de changements importants d'année en année. La décision quant à ce qui constitue un changement important sera prise en consultation avec le personnel du bureau du contrôleur général.

M. McKinnon: Je remercie le sous-ministre adjoint aux Finances ainsi que le sous-ministre de ce cadeau de départ, alors que l'étude des prévisions budgétaires de cette année prend fin. Je n'ai jamais été aussi heureux d'une petite victoire depuis le soir où j'ai réussi à faire accepter à James Richardson que les régiments Highland gardent leur kilt. Merci beaucoup de votre effort et de votre attitude réceptive face aux suggestions qui vous sont faites.

Le président: Merci, messieurs.

La séance est levée.

Canada Parliament
Book Tarif
Rate des livres

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 8

Thursday, May 29, 1986
Monday, June 2, 1986

Chairman: Patrick Crofton

National Defence

RESPECTING:

Order in Council appointment, dated April 28, 1986, of Lieutenant-General Paul David Manson as Chief of the Defence Staff with the rank of General

WITNESS:

(See back cover)

First Session of the
Thirty-third Parliament, 1984-85-86

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 8

Le jeudi 29 mai 1986
Le lundi 2 juin 1986

Président: Patrick Crofton

Défense nationale

CONCERNANT:

Nomination par décret, en date du 28 avril 1986, du lieutenant-général Paul David Manson à titre de chef de l'état-major de la défense et au rang de général

TÉMOIN:

(Voir à l'endos)

Première session de la
trente-troisième législature, 1984-1985-1986

Available from the Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Book rate
Tarif des livres
K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES/TÉMOINS

From the Department of National Defence:

Daniel Bevis Dewar, Deputy Minister;

Lawrence Edward Davies, Assistant Deputy Minister (Finance);

Eldon J. Healey, Assistant Deputy Minister (Materiel);

Vice-Admiral Nigel D. Brodeur, Deputy Chief of the Defence Staff;

Major-General Reginald W. Lewis, Chief of Reserves;

Major-General Frank Norman, Associate Assistant Deputy Minister (Policy).

Du ministère de la Défense nationale:

Daniel Bevis Dewar, sous-ministre;

Lawrence Edward Davies, sous-ministre adjoint (Finances);

Eldon J. Healey, sous-ministre adjoint (Matériels);

Vice-amiral Nigel D. Brodeur, sous-chef de l'état-major de la Défense;

Major-général Reginald W. Lewis, chef des réserves;

Major-général Frank Norman, sous-ministre adjoint associé (Politiques).

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 8

Thursday, May 29, 1986
Monday, June 2, 1986

Chairman: Patrick Crofton

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 8

Le jeudi 29 mai 1986
Le lundi 2 juin 1986

Président: Patrick Crofton

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

National Defence

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de la

Défense nationale

RESPECTING:

Order in Council appointment, dated April 28, 1986, of Lieutenant-General Paul David Manson as Chief of the Defence Staff with the rank of General

CONCERNANT:

Nomination par décret, en date du 28 avril 1986, du lieutenant-général Paul David Manson à titre de chef de l'état-major de la défense et au rang de général

WITNESS:

(See back cover)

TÉMOIN:

(Voir à l'endos)

First Session of the
Thirty-third Parliament, 1984-85-86

Première session de la
trente-troisième législature, 1984-1985-1986

26335——1

STANDING COMMITTEE ON NATIONAL DEFENCE

Chairman: Patrick Crofton

Vice-Chairman: Barry Moore

COMITÉ PERMANENT DE LA DÉFENSE NATIONALE

Président: Patrick Crofton

Vice-président: Barry Moore

MEMBERS/MEMBRES

Derek Blackburn
Stan Darling
Bob Hicks
Len Hopkins
Allan B. McKinnon—(7)

(Quorum 4)

Le greffier du Comité

Jean Michel Roy

Clerk of the Committee

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and
Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

ORDER OF REFERENCE

Pursuant to Standing Order 67(5), the following Order in Council was referred to the Committee:

Tuesday, May 6, 1986

—P.C. 1986-1037, dated April 28, 1986, appointing Lieutenant-General Paul David Manson, C.M.M., C.D., as Chief of the Defence Staff, with the rank of General.—Sessional Paper No. 331-8/33.

ORDRE DE RENVOI

Conformément aux dispositions de l'article 67(5) du Règlement, la nomination par décret suivante a été déférée au Comité:

Le mardi 6 mai 1986

—C.P. 1986-1037, en date du 28 avril 1986, nommant le lieutenant-général Paul David Manson, C.M.M., C.D., à titre de chef de l'état-major de la défense et au rang de général.—Document parlementaire nº 331-8/33.

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, MAY 29, 1986
(10)

[*Text*]

The Standing Committee on National Defence met, *in camera*, at 3:03 o'clock p.m., this day, the Chairman, Patrick Crofton, presiding.

Members of the Committee present: Derek Blackburn, Patrick Crofton, Stan Darling, Allan B. McKinnon, Barry Moore.

The Committee met to discuss its future business.

It was agreed,—That the Committee agree to amend the contract with the Parliamentary Centre for Foreign Affairs and Foreign Trade of April 15, 1986, in clause 1 by substituting June 30 for May 31; and in clause 6 by substituting the amount of $19,000.00 for the amount of $11,000.00.

It was agreed,—That, notwithstanding the motion agreed to on Thursday, April 17, 1986, the Committee approve a budget of $146,650.00 for the Standing Committee for the period from April 1, 1986 to March 31, 1987; and that the Chairman be instructed to present the said budget to the Liaison Committee.

At 3:17 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

MONDAY, JUNE 2, 1986
(11)

The Standing Committee on National Defence met, at 5:34 o'clock p.m., this day, the Chairman, Patrick Crofton, presiding.

Members of the Committee present: Derek Blackburn, Patrick Crofton, Stan Darling, Bob Hicks, Len Hopkins, Allan B. McKinnon, Barry Moore.

In attendance: *From the Parliamentary Centre for Foreign Affairs and Foreign Trade*: Daniel L. Bon, Research Advisor.

Witness: *From the Department of National Defence*: Lieutenant-General Paul David Manson, Assistant Deputy Minister (Personnel).

The Order of Reference dated Tuesday, May 6, 1986, being read as follows:

P.C. 1986-1037, dated April 28, 1986, appointing Lieutenant-General Paul David Manson, C.M.M., C.D., as Chief of the Defence Staff, with the rank of General.—Sessional Paper No. 331-8/33.

The Committee commenced consideration of its Order of Reference dated Tuesday, May 6, 1986, respecting the Order in Council Appointment of Lieutenant-General Paul David Manson.

The witness answered questions.

At 6:46 o'clock p.m., the sitting was suspended.

At 6:47 o'clock p.m., the sitting resumed.

PROCÈS-VERBAUX

LE JEUDI 29 MAI 1986
(10)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de la défense nationale se réunit à huis clos, aujourd'hui à 15 h 03, sous la présidence de Patrick Crofton, (*président*).

Membres du Comité présents: Derek Blackburn, Patrick Crofton, Stan Darling, Allan B. McKinnon, Barry Moore.

Le Comité se réunit pour déterminer ses futurs travaux.

Il est convenu,—Que le Comité accepte de modifier le contrat du 15 avril 1986 intervenu avec le Centre parlementaire pour les affaires étrangères et le commerce extérieur, à l'article 1, en y substituant les mots «30 juin» aux mots «31 mai» et à l'article 6, en y substituant «19,000$» à «11,000$».

Il est convenu,—Que nonobstant la motion adoptée le jeudi 17 avril, le Comité approuve pour lui-même un budget de 146,650$ pour la période allant du 1er avril 1986 au 31 mars 1987; et que le président reçoive instruction de présenter ledit budget au Comité de liaison.

À 15 h 17, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE LUNDI 2 JUIN 1986
(11)

Le Comité permanent de la défense nationale se réunit, aujourd'hui à 17 h 34, sous la présidence de Patrick Crofton, (*président*).

Membres du Comité présents: Derek Blackburn, Patrick Crofton, Stan Darling, Bob Hicks, Len Hopkins, Allan B. McKinnon, Barry Moore.

Aussi présent: *Du Centre parlementaire pour les affaires étrangères et le commerce extérieur*: Daniel L. Bon, conseiller en matière de recherche.

Témoin: *Du ministère de la Défense nationale*: Lieutenant-général Paul David Manson, sous-ministre adjoint (Personnel).

Lecture de l'Ordre de renvoi du mardi 6 mai 1986 est donnée en ces termes:

C.P. 1986-1037, en date du 28 avril 1986, nommant le lieutenant-général Paul David Manson, C.M.M., C.D., à titre de chef de l'état-major de la défense et au rang de général.— Document parlementaire nº 331-8/33.

Le Comité entreprend l'étude de son ordre de renvoi du mardi 6 mai 1986 relatif à la nomination, par décret du conseil, du lieutenant-général Paul David Manson.

Le témoin répond aux questions.

À 18 h 46, le Comité interrompt les travaux.

À 18 h 47, le Comité reprend les travaux.

The Committee proceeded to sit *in camera* to discuss its future business.

At 7:25 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Le Comité procède à huis clos pour déterminer ses futurs travaux.

À 19 h 25, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Jean Michel Roy

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(*Recorded by Electronic Apparatus*)

[*Texte*]

Monday, June 2, 1986

• 1733

The Chairman: Colleagues, I would like to call the meeting to order. I would ask the clerk of the committee to read the order of reference please.

The Clerk of the Committee: Pursuant to Standing Order 67(5), the following order in council was referred to the committee:

Tuesday, May 6, 1986

P.C. 1986-1037, dated April 28, 1986, appointing Lieutenant-General Paul David Manson, C.M.M., C.D., as Chief of the Defence Staff, with the rank of General.

The Chairman: Thank you, Mr. Clerk. The committee will proceed to consider its order of reference. Welcome, General Manson.

Colleagues, before we begin I just wanted to make two observations. The first one is that appointments to this position are made on merit, which is the only appropriate criteria, and the selection was made by the Prime Minister on the advice of his Minister and senior officials. The second observation I wanted to make is that General Manson is not yet Chief of the Defence Staff, and therefore I would invite you to reflect on exactly what it is you are asking him.

I would also just remind you that we should not expect him to answer questions of a purely political policy nature. Colleagues, I invite your questions. Who wants to be first? Mr. McKinnon.

Mr. McKinnon: I have not volunteered in this fashoin for quite some time.

• 1735

General Manson, I have know you for quite some time. I read your curriculum vita, I guess you could call it, which includes a picture that is a horrible injustice to you, as they often they are, and which outlines your record. It is no surprise to me. I think we first met when you were a project officer for the CF-18s.

I would like to ask you about the F-18. I understand from the contract that the contractor's industrial benefit obligations for Canada is based on the production of 1,366 United States Navy FA-18 aircraft. Now, I understand this number of 1,366 has been greatly reduced and is down to a total of 885. I wondered why we got into such a contract and whether you could enlighten me about it.

Lieutenant-General Paul David Manson (Assistant Deputy Minister, Personnel, Department of National Defence): You are quite right. I should point out, Mr. Chairman, that the term was negotiated with McDonnell-Douglas in 1980. There

TÉMOIGNAGES

(*Enregistrement électronique*)

[*Traduction*]

Le lundi 2 juin 1986

Le président: Chers collègues, j'aimerais déclarer la séance ouverte et prier le greffier du Comité de bien vouloir lire l'ordre de renvoi.

Le greffier du Comité: Conformément aux dispositions de l'article 67(5) du Règlement, la nomination par décret suivante a été déférée au Comité:

Le mardi 6 mai 1986

C.P. 1986-1037, en date du 28 avril 1986, nommant le lieutenant-général Paul David Manson, C.M.M., à titre de chef de l'état-major de la défense et au rang de général.

Le président: Je vous remercie, monsieur le greffier. Le Comité entreprend l'étude de son ordre de renvoi. Bienvenue, général Manson.

Chers collègues, avant de commencer j'aimerais simplement apporter deux précisions. La première est que les nomminations à ce poste se font au mérite, le mérite étant d'ailleurs le seul critère valable, et que la sélection a été faite par le Premier ministre sur l'avis de son ministre et de ses hauts fonctionnaires. La seconde précision que je voulais apporter est que comme le général Manson n'est pas encore chef de l'état-major de la défense, je vous demanderais de réfléchir à ce que vous voulez lui demander exactement.

J'aimerais aussi vous rappeler simplement que nous ne devons pas exiger de lui qu'il réponde à des questions de nature purement politique. Chers collègues, je vous invite à poser des questions. À qui l'honneur? Monsieur McKinnon.

M. McKinnon: Il y a longtemps que je ne me suis pas porté volontaire de cette façon.

Général Manson, je vous connais depuis assez longtemps déjà. J'ai lu votre curriculum vitae, je crois qu'on peut l'appeler ainsi, qui brosse un tableau horriblement injuste à votre égard, comme ils le sont souvent, et qui résume vos états de service. Je ne suis pas surpris. Je crois que lorsque nous nous sommes rencontrés pour la première fois vous étiez un officier chargé du projet des CF-18.

J'aimerais questionner sur le F-18. Je crois comprendre, d'après le contrat, que les avantages industriels que l'entrepreneur s'est engagé à procurer au Canada sont fondés sur la production de 1,366 avions FA-18 de la Marine américaine. Or, si je ne me trompe pas ce chiffre aurait considérablement diminué et ne s'élèverait plus maintenant qu'à 885. Je me demande pourquoi nous avons passé un tel contrat et si vous pourriez m'éclairer sur cette question.

Le Lieutenant-général Paul David Manson (sous-ministre adjoint, Personnel, ministère de la Défense nationale): Vous avez tout à fait raison. J'aimerais souligner, monsieur le président, que les termes du contrat ont été négociés avec

[*Texte*]

is a fundamental difference between procurement of such equipment in the United States from what we have in Canada in that they do procure year by year.

The number of 1,366 represented the order book of McDonnell-Douglas at that time, including a very large buy by the United States Navy, the U.S. Marines and of course the Canadian contract as well.

It would be impossible, in view of the fact that the United States Armed Forces order a one-year batch at a time, to state with any certainty and to know with any certainty what the size of the ultimate contract is going to be. McDonnell-Douglas therefore had no option, in our estimation, but to base their industrial benefits commitment to Canada on that projection.

I hasten to add, however, although I am not entirely up to date on the status of the industrial benefits program, that McDonnell-Douglas have produced industrial benefits for Canada at a pace that far exceeds their contractual commitments. I understand that the program management and the government in general are very pleased with the extent to which McDonnell-Douglas have brought industrial benefits into Canada in connection with the F-18 program.

Mr. McKinnon: Do you have any concern about how few countries have decided to buy the F-18? I understand it is Canada that is paying as well as Australia and the United States. Did you expect more when you finished your studies and recommended that we buy the F-18?

LGen Manson: Of course at that time we were hoping there would be a good many countries joining Canada and the United States, the only people who had made commitments at that time in this program. We were very pleased, of course, when Australia soon after chose the F-18, as did Spain.

Production is still going on and will be for some four or five years. I do not know what prospects the company holds for attracting new customers during that time. With the F-18 now amassing a large number of operational flying hours and with the very great success of the F-18 program, including our own, I would not be surprised if other countries decided to buy into the F-18 program.

One of the features of any aircraft production program is that the unit cost does tend to decrease with the passage of time, as production efficiencies are brought into play and as the economies of scale come into effect. The airplane, I believe, is attractive to other nations and may very well lead to future contracts.

Mr. McKinnon: A couple of us were in Europe 10 days ago at a NATO meeting when it was quite a subject for discussion. When they speak of the new fighter aircraft, they are speaking of a European one that would come in two models, a heavy one and a light one. I suppose this would be similar to talking about the 15 and the 18. They certainly did not mention the F-18 as a possible alternative for any of their selections, as I heard it.

[*Traduction*]

McDonnell-Douglas en 1980. La différence essentielle entre les façons de procéder au Canada et aux États-Unis est que ces derniers achètent ce matériel sur une base annuelle.

Le nombre de 1,366 représentait le cahier de commandes de McDonnell-Douglas à l'époque, y compris une très grosse commande de la Marine américaine et des U.S. Marines de même que le contrat avec le Canada.

Il serait impossible, étant donné que les forces armées américaines achètent par lot d'un an à la fois, de déclarer ou de connaître avec certitude quelle sera l'importance du contrat final. McDonnell-Douglas n'a donc pas d'autre choix, à notre avis, que de fonder leur engagement d'avantages industriels au Canada sur cette prévision.

Je m'empresse cependant d'ajouter, bien que je ne sois pas parfaitement à jour sur l'état du programme des avantages industriels, que McDonnell-Douglas a procuré au Canada des avantages industriels à un rythme de beaucoup supérieur aux engagements contractuels qu'ils ont pris. Il semble que les responsables du programme et le gouvernement en général soient très satisfaits de la protée des avantages industriels qu'a procurés McDonnell-Douglas au Canada avec le programme des F-18.

M. McKinnon: N'êtes-vous pas préoccupé par le nombre minime de pays qui ont décidé d'acheter le F-18? Je crois savoir que c'est le Canada qui paie de même que l'Australie et les États-Unis. Vous attendiez-vous à plus lorsque, après avoir mené des études, vous avez recommandé l'achat du F-18?

Lgén Manson: Évidemment, à l'époque, nous espérions qu'un bon nombre de pays se joindraient au Canada et aux États-Unis, les deux seuls pays à s'être engagés à ce moment-là dans ce programme. Nous avons été bien entendu très heureux lorsque l'Australie, peu de temps après, choisissait le F-18, tout comme l'Espagne.

La production est toujours en cours et le sera encore pour quelque quatre ou cinq ans. Je ne sais pas quelles sont les chances de la société d'attirer de nouveaux clients durant cette période. Compte tenu du nombre considérable d'heures de vol opérationnel qu'accumule actuellement le F-18 et du vif succès remporté par le programme F-18, y compris le nôtre, je ne serais pas du tout surpris si d'autres pays décidaient d'acheter des F-18.

Une des caractéristiques de tout programme de production d'aéronefs est que le coût unitaire a tendance à diminuer avec le temps, à mesure que les efficiences de production et les économies d'échelle entrent en jeu. L'avion intéresse, je crois, d'autres pays, ce qui pourrait fort bien amener d'autres contrats.

M. McKinnon: Quelques-uns d'entre nous étions en Europe il y a 10 jours pour participer à une rencontre de l'OTAN où il a été beaucoup question de cela. Là-bas, lorsqu'on parle du nouvel avion de combat, on parle d'un avion européen qui viendrait en deux modèles: un lourd et un léger. Je suppose que ce sont les équivalents des modèles 15 et 18 d'ici. Personne n'a mentionné la possibilité de substituer le F-18 à un des appareils choisis.

[*Text*]

• 1740

If this appointment goes through, how long would you expect it to last for?

LGen Manson: I have no real basis on which to answer the question directly, but I have observed that in the past the tenure has lasted normally three years. General Dextraze was Chief of the Defence Staff for I believe five years in total, but it is generally a three-year appointment.

Mr. McKinnon: That is what my record shows as well. I think a lot of ex-army and ex-navy people have noticed this is the second air appointment in a row. I understand the philosophy at the senior ranks is to consider there is no difference between navy, army or air background, but they now have a Minister of National Defence who is out of the RCAF and your predecessor was out of the air element and so are you. When are the other services going to get another turn?

LGen. Manson: It is question which has of course been asked since the appointment was announced about one month ago. You are quite right in saying the philosophy is that it does not and should not matter, and I agree absolutely. A person should never be considered for an appointment such as this one without having demonstrated that any original service bias has long since disappeared. I know of no senior officer in the Canadian Armed Forces who would ever demonstrate such a bias in an office such as the one into which I am moving.

It goes without saying we are a unified armed force. The Chief of the Defence Staff, by definition, has had some previous operational, environmental background. But by the time one reaches the level of the CDS, all of those biases have been subdued to the extent where the incumbent can and must look upon the job as a job which involves the Canadian Armed Forces at large as a single entity, rather than looking at it piecemeal in terms of army, navy or airforce.

Mr. McKinnon: To whom do you report?

LGen Manson: I report to the Minister of National Defence, according to the National Defence Act; that is to say, I will when I am in my new position.

Mr. McKinnon: Do you ever think the Chief of the Defence Staff should have a possible commitment to report to the Prime Minister if he were to differ with the Minister of National Defence?

LGen Manson: This is a situation which I certainly hope will never arise and I am not aware that it ever has in fact arisen in the history of the Canadian Armed Forces. I think it would perhaps be acceptable if an intractable argument or disagreement developed between the Minister and the Chief of the Defence Staff, that the Prime Minister should be aware of it and he might in such circumstances invite the Chief of the

[*Translation*]

Si cette nomination est acceptée, quelle en sera selon vous la durée?

Lgén Manson: Je ne suis pas en mesure de répondre à la question directement, mais j'ai constaté que, dans le passé, ce mandat était normalement de trois ans. Le général Dextrase a occupé le poste de chef de l'état-major de la défense pendant, je crois, cinq ans, mais il s'agit habituellement d'une nomination pour une période de trois ans.

M. McKinnon: C'est aussi ce que j'avais noté. Je crois que beaucoup d'anciens membres des forces armées et de la marine ont constaté que c'est la deuxième nomination consécutive d'un membre des forces aériennes. Je crois savoir que les officiers suprérieurs ont comme principe de ne faire aucune distinction entre les forces navales, terrestres et aériennes, mais le ministre actuel de la Défense nationale était issu de l'Aviation royale canadienne et votre prédécesseur était, tout comme vous, membre des forces aériennes. À quand le tour des autres forces?

Lgén Manson: C'est là une question qui a évidemment été posée depuis l'annonce de ma nommination il y a environ un mois. Vous avez tout à fait raison lorsque vous énoncez le principe selon lequel les antécédents du candidat ne comptent pas et ne devraient pas compter et je suis entièrement d'accord avec cela. On ne devrait jamais envisager de nommer à un poste comme celui-là un candidat qui ne pourrait pas faire la preuve que toute partialité qu'il a pu avoir en faveur des forces dont il est issu a depuis longemps disparu. Je ne connais aucun officier supérieur des Forces armées canadiennes qui ait jamais fait preuve de partialité à un poste tel que celui que je m'apprête à occuper.

Il va sans dire que nous sommes une force armée intégrée. Le chef de l'état-major des la défense doit, par définition, avoir des antécédents opérationnels et environnementaux. Lorsque quelqu'un finit par atteindre l'échelon de chef de l'état-major de la défense, c'est qu'il a réussi à maîtriser ses préjugés au point de pouvoir et de devoir considérer, dans l'exercice des ses fonctions, les Forces armées dans leur ensemble comme une entité unique et non en prièces détachées, c'est-à-dire en termes de forces terrestres, navales et aériennes.

M. McKinnon: De qui relevez-vous?

Lgén Manson: Je relève du ministre de la Défense nationale aux termes de la Loi sur la défense nationale; c'est-à-dire, que je relèverai de lui quand j'accéderai à mes nouvelles fonctions.

M. McKinnon: Avez-vous déjà pensé que le chef de l'état-major de la défense devrait pouvoir s'adresser au Premier ministre s'il était en désaccord avec le ministre de la Défense nationale?

Lgén Manson: Il s'agit là d'une situation qui, je l'espère, ne se produira jamais et je ne sais pas si le cas s'est déjà présenté dans l'histoire des Forces armées canadiennes. Je crois qu'il serait peut-être acceptable que, en cas de différend ou de désaccord insoluble entre le ministre de la Défense nationale et le chef de l'état-major de la défense, le Premier ministre soit mis au courant et puisse alors inviter le chef de l'état-major de

[*Texte*]

Defence Staff to state his side of the case. I do not anticipate it is going to happen.

Mr. McKinnon: I will close on a kind of trivial question. I just did not want to miss the opportunity. Did the F-18 finally do away with that arrestor hook they were going to have on it when you and I discussed it years ago?

LGen Manson: No, it did not. In fact, we are thankful the F-18 does have an arrester hook, as does every fighter aircraft I am aware of. It is probably dollar for dollar the best safety feature on the F-18.

The arrestor hook—although it is best known as a device for landing on carriers—is an extremely important safety feature on all fighter aircraft for emergency situations where an aircraft might have to abort a take-off and come to a quick stop at the end of the runway without running into the overrun. Or in certain circumstances where the aircraft has undercarriage trouble for example in flight, it drops the arrestor hook and engages a cable across the approach end of the runway and comes to a stop in a very short distance without any further damage to the aircraft.

It was written into the specification of the CF-18 that we would have an arrestor hook, and I doubt if we would have accepted an aircraft without one. As you will recall from the days of the CF-18 program, there are some features that are related to carrier operations which we did not want because of course Canada does not have an aircraft carrier. These are features associated with the catapult launch of an aircraft, which one of course does not use on a land-based air field. We had to accept the aircraft in that condition because of some very difficult contractual complexities, but we do not use those features on the CF-18.

• 1745

Mr. McKinnon: How many airports in Canada do we have to rest our cables on?

LGen Manson: Every military airfield has one. That would be Cold Lake, Comox, Bagotville, Nanaimo, Moose . . .

Mr. Darling: Does North Bay have one?

LGen Manson: Yes, North Bay does, Bagotville does. Chatham has, as does Clearwater. It is a requirement for every military airfield.

Mr. McKinnon: Thank you, General Manson. I wish you luck in your appointment.

Mr. Hopkins: Mr. Chairman, I first of all want to congratulate General Manson on his appointment, and also on being the first target, if I may use the term, of this committee. As a newly appointed person you come under the new rules of the House, and I hope you realize that we too are very experimental here tonight.

How do you immediately go about to set up your communications and your rapport with the other elements when you are appointed from an element of the Canadian Armed Forces, in your own case the air side? Or is this no longer an issue

[*Traduction*]

la défense à exposer sa version des faits. Je ne pense pas que cela arrive jamais.

M. McKinnon: Je vais terminer par une question bien anodine. Je ne voulais tout simplement pas rater l'occasion. Le F-18 a-t-il pu échappé à la crosse d'appontage dont on voulait le doter lorsque vous et moi en avions discuté il a de cela plusieurs années?

Lgén Manson: Non, il n'a pu y échapper. En fait, nous sommes heureux que le F-18 ait une crosse d'appontage dont je sais que sont équipés tous les autres avions de combat. À coût égal, c'est porbablement le meilleur dispositif de sécurité du F-18.

La crosse d'appontage—bien qu'elle soit davantage connue comme dispositif d'atterrissage sur les porte-avions—est un dispositif de sécurité très important lorsque l'avion doit interrompre son décollage ou s'arrêter rapidement à la fin de la piste sans la dépasser. Dans certains cas où l'avion a des troubles d'atterrisseurs, par exemple en vol, le pilote laisse tomber la crosse qui est retenue par un câble tendu transversalement sur la piste et immobilise l'avion sur une très courte distance sans plus de dommages.

La crosse d'appontage figurait dans les spécifications du CF-18 et je doute fort que nous aurions accepté un appareil qui n'en aurait pas été équipé. Vous vous souviendrez que, au temps du programme des CF-18, il y avait un certain nombre de dispositifs reliés aux opérations sur porte-avions dont nous ne voulions pas étant donné que, bien entendu, le Canada n'a pas de porte-avions. Il s'agissait des dispositifs de décollage d'avions par catapultage qui ne sont évidemment pas utilisés dans les aérodromes. Nous avons dû accepter l'appareil comme cela à cause de certaines complexités dans le contrat, mais nous n'employons pas ces dispositifs sur le CF-18.

M. McKinnon: Combien d'aéroports au Canada pourraient recevoir des câbles?

Lgén Manson: Tous les aéroports militaires en ont, c'est-à-dire de Cold Lak, Comox, Bagotville, Nanaimo, Moose

M. Darling: Y en a-t-il à North Bay?

Lgén Manson: Oui, à North Bay, à Bagotville, à Chatham de même qu'à Clearwater. C'est une exigence dans tous les aéroports militaires.

M. McKinnon: Je vous remercie, général Manson. Je vous souhaite bonne chance dans vos nouvelles fonctions.

M. Hopkins: Monsieur le président, j'aimerais tout d'abord féliciter le général Manson de sa nomination et d'avoir été la première cible, si vous permettez l'expression, de ce comité. En tant que nouveau titulaire d'un poste, vous êtes assujetti au nouveau Règlement de la Chambre et j'espère que vous vous rendez compte que nous sommes tous des novices ici ce soir.

Comment allez-vous dans l'immédiat vous y prendre pour établir des voies de communication et de relations avec les autres éléments des Forces armées canadiennes alors que vous êtes issu des forces aériennes? Ou est-ce que cette question n'a

[*Text*]

because of what you have just said—that unification is complete and that there is really not any difficulty any more? But surely there must be some immediate groundwork to lay.

LGen Manson: Yes, Mr. Chairman, I suppose there are certain subtleties in establishing the right sort of relationship with senior officers of the armed forces, with whom I must work and work very closely over the next few years. It is not however an issue, as I pointed out before. I am not aware that it is an issue at all within the armed forces themselves, for the reasons I stated a moment ago.

I might also point out that the job I am in right now as assistant deputy minister of personnel is what we would call a green position. In other words, it is a totally unified position. In my day-to-day dealings with the commander of Maritime Command, Mobile Command and Air Command, I obviously speak in a unified way now, and have been doing so ever since I got into this job. A large part of my career has been involved in work with the other elements and I would hope that in those circumstances I have developed a certain amount of credibility in this regard. I personally have no misgivings whatsoever about the excellent working relationships with the members of my senior staff and I might point out that they have without exception all told me that they look forward to working with me and have offered me their loyalty and support.

Mr. Hopkins: Mr. Chairman, I will be guided by you in this question as to whether or not you think it is an appropriate one for the general to answer under these circumstances. I would like to bring in the question of the role of parliamentary committees, in particular this new defence committee with the Department of National Defence and especially with relation to your own role.

Do you feel that MPs on this defence committee should have the fullest briefings, and to what depth or seriousness would you go in that as compared to what would normally be given to Privy Councillors such as your own Minister?

The Chairman: Before the general answers that, I would just say that when we ask questions of a quasi-political nature, you know you are not obliged to answer. If you in your discretion decide that the question should not be, we can always seek the Minister himself as a witness to establish that.

LGen Manson: Thank you very much, Mr. Chairman. I have for some years been appearing before standing committees of the House in connection with my work on the new fighter aircraft program and in the context of my current job. I have always welcomed the opportunity because I fundamentally believe, as a senior officer in the Canadian Armed Forces and as a Canadian citizen, it is entirely appropriate that committees of the House of Commons be entrusted with the obligation to obtain as much information as possible from senior officials and Ministers, for that matter, in the exercise of their important work.

[*Translation*]

plus d'importance après ce que vous venez juste de dire—que l'intégration est complète et qu'il n'y a vraiment plus de problèmes maintenant? Mais il doit sûrement y avoir un certain travail de base à exécuter sans délai.

Lgén Manson: Oui, monsieur le président, je suppose que je devrai faire montre d'une certaine astuce pour établir les bonnes relations avec les officiers supérieurs des Forces armées avec qui je dois travailler en très étroite collaboration au cours des quelques années à venir. Ce n'est toutefois pas un problème comme je l'ai fait remarquer plus tôt. Autant que je sache, ce n'est pas du tout un problème au sein des Forces armées pour les raisons que j'ai énoncées plus tôt.

J'aimerais aussi signaler que mon poste actuel de sous-ministre adjoint du Personnel est un poste qu'on pourrait qualifier de vert. Autrement dit, il s'agit d'un poste complètement intégré. Dans mes rapports quotidiens avec les commandants des forces maritimes, mobiles et aériennes, je parle évidemment au nom de tous comme je l'ai toujours fait depuis que j'occupe ce poste. Durant une grande partie de ma carrière, j'ai eu à travailler avec les autres forces et j'espère que, dans ces circonstances, j'ai acquis une certaine crédibilité à cet égard. Je n'ai personnellement pas le moindre doute quant à la qualité de mes relations de travail avec les officiers supérieurs de l'état major et je pourrais même ajouter que tous, sans exception m'ont dit être contents à la perspective de travailler avec moi et m'ont assuré leur loyauté et leur appui.

M. Hopkins: Monsieur le président, vous m'indiquerez si vous pensez que le général peut, dans les circonstances répondre à la question suivante. J'aimerais soulever la question du rôle des comités parlementaires, en particulier ce nouveau Comité de gestion de la défense du ministère de la Défense nationale, par rapport à votre propre rôle.

Croyez-vous que les députés membres de ce Comité de gestion de la défense devait avoir droit à des exposés complets et jusqu'à quel degré de détail ou sérieux iriez-vous en comparaison de celui des informations que vous transmettez normalement aux membres du Conseil privé dont fait partie votre ministre?

Le président: Avant que le général ne réponde à cette question, j'aimerais simplement mentionner que lorsque nous posons des questions de nature quasi politique, vous n'êtes pas tenu de répondre. Si vous décidez que la gestion ne devrait aps vous être adressée, nous pouvons toujours demander au ministre lui-même de venir témoigner à cet effet.

Lgén Manson: Je vous remercie beaucoup, monsieur le président. Cela fait déjà quelques années que je comparaîs devant des comités de la Chambre au sujet de mes travaux sur le nouveau programme d'avions de combat et dans l'exercice de mes fonctions actuelles. J'ai toujours accueilli favorablement l'occasion parce que je crois profondément, en ma qualité d'officier supérieur dans les Forces armées canadiennes et de citoyen canadien, qu'il est tout à fait approprié que les comités de la Chambre des communes aient l'obligation d'obtenir le plus de renseignements possible des hauts fonctinnaires et des ministres, à ce sujet, dans l'exercice de leurs importantes fonctions.

[*Texte*]

• 1750

Therefore, I feel that the committee structure, such as I see it evolving now, is a very important development in the constitutional history of our country. I am familiar with the parellel system in the United States Congress. I feel there are such basic differences between our two constitutions that we should not ever try to replicate what happens there, but I still feel responsible government must be based on more than superficial knowledge. This format, this agency, is an excellent way of transmitting knowledge from those who have detailed information to those of you who are entrusted with the responsibility of decision-making in government.

Mr. Hopkins: This is one I want you to feel free to refuse to answer, certainly, as the chairman has indicated. Do you feel it would be useful to pass on more in-depth information—and indeed, in the interests of the best education of the members of, say, the Defence committee—if they were to take an oath or something to cover in camera meetings? This would put the onus on the members of the committee thereafter, then, in the same way that you feel you have an onus to give them information. Surely you would want to have the responsibility equally divided here.

LGen Manson: I find that question is rather difficult to answer because it calls upon me, I think, to put myself in your place in deciding what information should be transmitted from officials. For my part, I can certainly say that the technical aspects of doing what you are suggesting is quite possible and perhaps appropriate from our point of view.

Mr. Hopkins: With regard to the Arctic—I think this is one on which you will have some views—what do you see as the key role between covering the Arctic by air and its relationship to, say, new submarines? Do you feel it is important to have more flights over the Arctic on reconnaissance missions? It is up to the government to decide how many aircraft they are going to make available for that, but suppose this committee recommended or the government decided to have more patrol aircraft. Would you see it as a good policy to have considerably increased flights over the Arctic, and can these be related very well to land sites and under-water information devices or equipment?

LGen Manson: I feel I must leave the policy side of that question to the Minister because it is very much a policy that entails questions of sovereignty and broad strategy. I can say, however, that the air platform, the modern aircraft such as the Aurora long-range patrol aircraft, is excellent in many aspects of surveillance in northern latitudes. We do carry out a large number of such flights now, and I think we do it quite effectively, about as effectively as any aircraft we have in our inventory.

[*Traduction*]

Par conséquent, je crois que la structure de comité telle que je la vois maintenant, constitue une évolution importante dans l'histoire constitutionnelle de notre pays. Je connais le système parallèle du Congrès des États-Unis. J'estime qu'il y a des différences fondamentales telles entre nos deux constitutions que nous ne devrions jamais tenter de reproduire ce qui se passe là-bas, mais je pense néanmoins, qu'un gouvernement responsable doit se fonder sur autre chose que des connaissances superficielles. Cette formule, cette agence, constitue une excellente façon de transmettre des connaissances de la part de ceux qui possèdent des renseignements détaillés à ceux d'entre vous à qui il incombe de prendre des responsabilités au gouvernement.

M. Hopkins: Voici une question à laquelle vous pouvez refuser de répondre, certainement, comme le président l'a indiqué. Estimez-vous qu'il serait utile de transmettre une information plus précise—et, bien sûr, dans le but de renseigner les membres du Comité de la défense, par exemple—s'ils devraient prêter serment ou poser un geste semblable pour les réunions qui se déroulent à huis-clos? Cela mettrait le fardeau sur les épaules des membres du Comité, par ailleurs, au même titre que vous avez celui de les informer. De toute évidence, vous souhaiteriez que la responsabilité soit partagée également, dans ce cas.

Lgén Manson: Il est plutôt difficile de répondre à cette question parce que, pour ce faire, je devrais me mettre à votre place et décider quelle information devrait être transmise par les hauts fonctionnaires. Pour ma part, je peux certainement déclarer que techniquement, ce que vous suggérez est tout à fait possible, voire approprié, de notre point de vue.

M. Hopkins: Pour ce qui est de l'Arctique—je crois que vous aurez certainement une opinion à ce sujet—quel rôle clé croyez-vous que nous puissions jouer dans la surveillance aérienne de l'Arctique et ses relations avec, par exemple, de nouveaux sous-marins? Croyez-vous qu'il soit important d'avoir plus de vols de reconnaissance au-dessus de l'Arctique? Appartient-il au gouvernement de décider combien d'aéronefs doivent être affectés à cette surveillance, en supposant que ce Comité ait recommandé d'affecter plus d'avions de reconnaissance ou que le gouvernement en ait décidé ainsi. Estimeriez-vous qu'ils s'agit là d'une politique souhaitable que les vols soient considérablement augmentés au-dessus de l'Arctique, et ceux-ci pourraient-ils être parfaitement reliés à des bases terrestres et à des dispositifs ou à du matériel d'information sous-marins?

Lgén Manson: Je crois que je dois laisser l'aspect politique de cette question au ministre parce qu'il s'agit d'une politique qui pose des questions de souveraineté et de stratégie de grande envergure. Je peux toutefois déclarer que la plate-forme aérienne, l'avion moderne comme l'avion de reconnaissane à long rayon d'action Aurora, sont excellents sous de nombreux rapports pour ce qui est de la surveillance dans les latitudes du Nord. Nous avons beaucoup de vols semblables maintenant et je crois qu'ils sont efficaces, au moins aussi efficaces que tous les avions que nous avons à notre disposition.

[*Text*]

I also must add that there are very fundamental limitations to what an aircraft can do by way of detecting submarines in the Arctic.

• 1755

Simply put, there is no system available to us which can detect submarines moving under the ice from an aircraft, and that is a very basic limitation. Beyond that, however, the aircraft is an excellent vehicle for detecting lodgements on ice islands, lodgements on Canadian territory, for carrying out many of the types of survey that we do today in examining settlements, natural resource activity in the north and so on. The aircraft is an excellent vehicle for that by virtue of its long range, its sensor capability and the speed of response. An aircraft can get to one of these sites within a matter of hours rather than within a matter of days.

Mr. Hopkins: What are your views on the reserves in Canada now and the improvement thereof? Have you any ideas to offer with regard to upgrading and improvements in the areas in which you would want to see a great deal of improvement?

LGen Manson: I personally, like many of the people who have appeared before this committee in recent times, Mr. Chairman, am caught up with an air of excitement with respect to the employment of the reserve forces in Canada. We have gone through highs and lows in respect to the part that the reserves play in Canada's Armed Forces since World War II. In the 1950s, you will recall, on the air side we had a good many air reserve squadrons flying up-to-date combat aircraft. The same was true on the land and the sea side. Then, with the advent of the policy, the strategy in the west which stated that forces in being were all that was truly required, there was a decline over the 1960s into the 1970s.

There has been a reversal in the last six to eight years in Canada, tied into the concept of the importance of mobilization to the total defence of this country. The net result of that has been a development of the concept of the total force, where the reserve forces are very much a part of Canada's total defence effort and there must be very close integration between what they do and what the regular force does. That involves a lot of things, involves a lot of possibilities, such as the purchase of more capital equipment for the reserves than we have had in past years.

The bottom line, as with everything it seems in defence these days, is cost, particularly when it comes to larger numbers of people and big investment in capital equipment for the reserves. And that does present a barrier to any rapid development of innovation with respect to the reserves.

That aside, I feel that there is much room for improvement in the reserves in Canada in terms of integration with the forces, in training exercise, in the use of common equipment, for example, in assigning new roles and missions to elements of the reserves to better effect than we have now. More concen-

[*Translation*]

Je dois également ajouter qu'il y a des limites très fondamentales à ce qu'un avion peut faire pour détecter des sous-marins dans l'Arctique.

En termes plus simples, nous ne disposons d'aucun système nous permettant de détecter des sous-marins qui se déplacent sous la glace, à partir d'un avion, et il s'agit là d'une limite très fondamentale. Par ailleurs, toutefois, l'avion est un excellent véhicule pour détecter les mainmises sur les banquises et sur le territoire canadien, et pour exercer de nombreux types de surveillance comme nous le faisons, de nous jours, pour examiner l'établissement de villages, les activités relatives aux ressources naturelles du Nord, etc. L'avion est un excellent véhicule en raison de son long rayon d'action, de ses possibilités de détection et de sa vitesse de réaction. Un avion peut atteindre un de ces emplacements en quelques heures plutôt qu'en quelques jours.

M. Hopkins: Quelle est votre opinion sur les forces de réserve du Canada à l'heure actuelle et sur les améliorations qui pourraient y être apportées? Avez-vous des suggestions à faire au sujet de ces secteurs où vous voudriez voir une plus grande amélioration?

Lgén Manson: Comme beaucoup de gens qui se sont présentés devant ce comité récemment, monsieur le président, je suis passionné par cette question de l'utilisation des forces de réserve du Canada. Nous avons connu des hauts et des bas quant au rôle que les forces de réserve ont joué dans les Formes armées du Canada depuis la seconde guerre mondiale. Au cours des années 50, vous vous rappellerez que du point de vue de la surveillance aérienne, nous avions un bon nombre d'escadrons de réserve aérienne, composés d'avions de chasse modernes. C'était le cas aussi bien dans le secteur terrestre que maritime. Ensuite, avec l'avènement de la politique, de la stratégie de l'Ouest selon laquelle les forces existantes étaient bien suffisantes, il y a eu un déclin au cours des années 60 et jusque dans les années 70.

Il y a eu un revirement de la situation depuis six ou huit ans au Canada, conformément au principe de l'importance de la mobilisation de toute la défense de ce pays. Le résultat net en a été la formulation du principe de la force totale, où les forces de réserve font vraiment partie intégrante de tout l'effort de défense du Canada et en vertu duquel il doit y avoir une intégration très étroite entre leurs fonctions et celles des forces régulières. Cela suppose beaucoup de choses, beaucoup de possibilités, comme l'achat de plus d'immobilisations pour les réserves que nous n'en avons fait au cours des dernières années.

L'essentiel, comme pour tout ce qui touche la défense de nos jours, c'est le coût, particulièrement lorsqu'il s'agit d'un grand nombre de personnes et de gros investissements en immobilisations pour les forces de réserve. Et cela représente une entrave à l'évolution rapide des forces de réserve.

Ceci mis à part, j'estime qu'il y a une grande place pour l'amélioration dans les forces de réserves du Canada en matière d'intégration, d'exercices d'entraînement et d'utilisation de matériel commun, par exemple, dans l'affectation de missions et de rôles nouveaux à des éléments de réserve pour

[*Texte*]

tration on individual units in the militia, for example, rather than emphasis on the individual as someone who can be used to reinforce the regular force units.

There is a whole host of possibilities such as, for example, the development of the supplementary reserve, that very large group of people who have retired in recent years, still young, relatively speaking, well trained, well motivated, who might be brought into the total equation of defence at a time of crisis. Right now we have no grip on the location, the capabilities, the potential for this group of people, but we feel that with minimal effort we can develop a supplementary reserve to a greater extent than we have today.

These are just some of the ideas that we may see developing in the future, but again I emphasize the fact that without more money available for expenditure on the reserves than we have had in recent years, we will not be able to make rapid progress. Instead, we are concentrating on a gradual, but a very definite improvement in the part the reserves play.

The Chairman: Thank you, Mr. Hopkins. I will put you down for round two if you like. Mr. Blackburn.

Mr. Blackburn (Brant): Thank you, Mr. Chairman, and welcome, General Manson. I do want to congratulate you on your promotion to the highest uniformed position in the Department of National Defence and I wish you the very best, as I am sure everybody on the committee does.

I just have two or three questions. Again, these may be difficult or indeed impossible to answer; if they are, I will certainly understand. We have been waiting for a white paper now for quite some time, and my first question is have you personally been working on it down to the present—assisting others, that is?

• 1800

LGen Manson: Mr. Chairman, the answer is no, I have not been working on it directly. Together with my colleagues at a senior level of management department, I have been working on broad patterns of development of white paper timetables, meetings, and so on. I have not personally put pen to paper in any way in connection with the white paper.

Mr. Blackburn (Brant): Is it possible then, general, to perhaps apprise the committee as to how a white paper comes about? Where does it originate? How do the ideas originate? Where do you go for information? Obviously, the direction comes from the political, I would think—that is, the Minister himself and the associate Minister of Defence. However, from your point of view and that of your staff, what kind of input would you have, without being specific as to what may be in the white paper?

LGen Manson: I cannot of course be specific on the question. However, there is a certain pattern that I think is followed in the case of every nation's defence white paper,

[*Traduction*]

mieux utiliser les ressources dont nous disposons à l'heure actuelle. Une plus grande concentration sur les unités individuelles de la milice, par exemple, plutôt que sur les personnes qui peuvent être utilisées pour renforcer les unités régulières.

Il y a tout un train de possibilités comme, par exemple, la mise sur pied d'une force de réserve supplémentaire,ce très important groupe de gens qui ont pris leur retraite au cours des dernières années, encore jeunes, relativement, bien formés, motivés, qui pourraient participer activement à la défense en temps de crise. Pour l'instant, nous n'avons aucun contrôle sur l'emplacement, les possibilités ni sur les capacités de ce groupe, mais nous estimons qu'avec un effort minime, nous pourrions mettre sur pied une force de réserve supplémentaire plus importante que celle dont nous disposons à l'heure actuelle.

Ce sont là quelques-unes des idées sur lesquelles nous pourrions élaborer dans l'avenir, mais là encore, j'insiste sur le fait que sans fonds supplémentaires affectés aux dépenses des forces de réserve, c'est-à-dire des fonds supérieurs à ceux que nous avons reçus des dernière années, nous ne pourrons pas faire de progrès rapides. Au contraire, nous nous concentrons sur une amélioration progressive mais très certaine du rôle des forces de réserve.

Le président: Merci, monsieur Hopkins. Je vous inscris à la deuxième ronde de questions, si vous le voulez. Monsieur Blackburn.

M. Blackburn (Brant): Merci, monsieur le président, et bienvenue général Manson. J'aimerais vous féliciter d'avoir été nommé au plus haut grade du ministère de la Défense nationale et j'aimerais vous offrir mes voeux les meilleurs en mon nom et en celui de tous les membres du Comité.

Je ne voudrais poser que deux ou trois questions. Là encore, il peut vous être difficile, voire impossible d'y répondre; si tel est le cas, soyez assuré que je comprendrai. Nous attendons le Livre blanc depuis quelque temps déjà et ma première question est la suivante: y avez-vous travaillé personnellement, jusqu'à maintenant, avez-vous aidé d'autres personnes à y travailler?

Lgén Manson: Monsieur le président, la réponse est non, je n'y ai pas travaillé directement. Avec mes collègues, à l'échelon supérieur de la direction du ministère, j'ai travaillé à de vastes schémas d'élaboration d'échéanciers, de réunions, dans le cadre du Livre blanc, etc . . . Je n'ai, personnellement, fait aucune rédaction en relation avec le Livre blanc.

M. Blackburn (Brant): Est-il possible alors, mon général, d'indiquer au comité ce qu'est un Livre blanc? D'ou vient-il? Comment les idées sont-elles conçues? D'où tirez-vous notre information? De toute évidence, les directives viennent du secteur politique, je crois que—c'est-à-dire, du ministre lui-même et du ministre associé de la Défense. Toutefois, selon votre point de vue et celui de votre personnel, pouvez-vous nous indiquer, sans être spécifique, ce que contient le Livre blanc?

Lgén Manson: Je ne peux, bien sûr, répondre de façon spécifique à la question. Toutefois, il existe certains modèles suivis par chaque pays pour les livres blancs sur la défense,

[*Text*]

although, as you are aware, there is a very broad range of possibilities for white paper. One can look at the German example, which is a highly detailed, glossy publication that comes out each year. It goes into various aspects of defence in great depth. In recent years, the British white paper has been much the same. Over the years, Canada's white papers have tended to be rather thin, concentrating on very high-level policy matters.

In all of these cases, the pattern is generally the same, recognizing that you do not start out from nothing. You do have a defence base on which you must build—existing armed forces, existing policy, existing alliances. You must examine today's situation. You must analyse what in military terminology is called the threat. What do we have defence for? What do we want to do with our armed forces and our Department of National Defence? On that basis, options are looked at. It is very much an option analysis, and that set of options must, if it is to be done in a logical way, cover the whole range of possibilities, from what might appear to be totally unachievable options to those which appear to be ridiculously simple solutions to the problem.

The objective then is to study these options, analyse them all—estimated costs, the number of personnel involved in each, the international implications—and on that basis recommendations are made to the government. The part that for example my personnel group would play would be where possible to recommend options and sub-options and ultimately to get involved in the detailed analysis of each of these options, to contribute to the work that must be done, and to present best solutions to the government for decision. We do get involved in that.

Mr. Blackburn (Brant): After your appointment becomes official, I believe in the early part of July, do you anticipate that you will have direct input into the writing of the white paper?

LGen Manson: Yes, I am certain I will—if not into the actual writing, into direction and guidance, jointly with the deputy minister, at the call of the Minister and associate minister, to make sure this very detailed and very important process follows on the right track, so that is does not get off track, so that it is kept realistic, so that it is kept in a form that is going to lead to the right sort of decision ultimately by the government.

Mr. Blackburn (Brant): Sir, you made reference to establishing the defence policy and strategy, although you may not have used those exact words. We may be in the process of altering to some extent our defence architecture or defence strategy from say a west-to-east access to a southwest-to-northeast or something like that. With the added comittment to NATO, the LLAD, the number of CF-18 Hornets we have committed to Europe and so on, do you see any major difficulties involved, from a practical point of view, if there should be a discernible swing or change in overall defence strategy?

[*Translation*]

malgré le fait, comme vous le savez, qu'il y ait une vaste gamme de possibilités dans ce domaine. Nous pouvons par exemple examiner le Livre blanc allemand qui est une publication très détaillée sur papier glacé qui paraît chaque année. Il traite en profondeur de divers aspects de la défense. Au cours des dernières années, le Livre blanc anglais s'est révélé à peu près le même. Au cours des ans, les Livres blancs du Canada ont eu tendance à être plutôt minces et à se concentrer sur des sujets politiques de niveau très élevé.

Dans tous ces cas, le modèle est généralement le même, compte tenu du fait que nous ne repartons pas à zéro. Il y a une base de défense sur laquelle il faut construire—les forces armées, la politique et les alliances existantes. Vous devez examiner la situation courante. Vous devez analyser ce qui, en terminologie militaire, est appelé la menace. Qu'avons-nous à défendre? Que voulons-nous faire avec nos forces armées et notre ministère de la Défense nationale? À partir de ces questions, nous envisagons des options. C'est en grande partie une analyse d'options et ces options doivent, pour être logiques, porter sur toute la gamme des possibilités depuis celles qui semblent être absolument irréalisables jusqu'à celles qui offrent des solutions ridiculement simples au problème.

L'objectif consiste donc à étudier ces options, à les analyser—estimation des coûts, nombre de membres du personel pour chacune, répercussions internationales—et à partir de tout cela, à faire des recommandations au gouvernement. Par exemple, le rôle de mon personnel consisterait, le cas échéant, à recommander des options et des sous-options et, en dernier lieu, à participer à l'analyse détaillée de chacune d'entre elles, à contribuer à l'effort de travail nécessaire et à offrir les meilleurs solutions au gouvernement en vue d'une prise de décision. Nous participons à cet aspect de la question.

M. Blackburn (Brant): Lorsque votre nomination deviendra officielle, je crois au début du mois de juillet, prévoyez-vous participer activement à la rédaction du Livre blanc?

Lgén Manson: Oui, je suis certain que je le ferai—sinon à la rédaction elle-même, mais à l'orientation et à la direction, conjointement avec le sous-ministre, à la demande du ministre et du ministre associé, pour vérififer si ce processus très détaillé et très important est bien orienté, afin qu'il ne dévie pas de son objectif, qu'il soit réaliste et que sa formulation mette le gouvernement, en dernier lieu, sur la piste d'une prise de décision judicieuse.

M. Blackburn (Brant): Monsieur, vous avez parlé d'établir une politique et une stratégie en matière de défense, bien que vous n'ayez pas utilisé ces mots exacts. À l'heure actuelle, nous sommes en train de modifier, d'une certaine manière, l'architecture ou la stratégie de notre défense, par exemple d'un accès ouest-est à un accès sud-ouest-nord-est, ou quelque chose du genre. Compte tenu d'un engagement supplémentaire envers l'OTAN, la LLAD (Défense antiaérienne à basse altitude), le nombre de CF-18 Hornets que nous avons promis à l'Europe, etc., prévoyez-vous des difficultés majeures, d'un point de vue pratique, s'il devait y avoir un virage manifeste ou un changmeent dans la stratégie de défense générale?

[*Texte*]

LGen Manson: With respect, Mr. Chairman, we are starting to get into an area of policy, but I think I can say in a general way yes, by all means. Any change of large proportions to defence strategy—which almost by definition calls for substantial changes to the structure of the armed forces, to the equipment which we have—calls for extremely careful analysis. Since armed forces are large organizations, they are very traditional and change does not come easily for some very good reasons. No country could enter into change in respect to its defence without careful study of what the implications are and the knowledge that they may do more damage in the long run than good.

• 1805

Change must only be brought into play in defence where it can be demonstrated that it is a good thing to do from the point of view of efficiency and effectiveness, because the government does spend an enormous amount of money on defence and we must convince ourselves we are doing it properly and wisely.

Mr. Blackburn (Brant): How does your office, the Chief of the Defence Staff and his own personal staff, interface with the senior civilian component, the doctrinal people? What is the relationship? How do you work together? Maybe you could explain that without talking policy.

LGen Manson: There is a very well established procedure in the Department of National Defence, which has been in existence since 1972. The prior deputy minister's organization was joined with the military headquarters of the Canadian forces into a single National Defence Headquarters. That is, to use your term, the interface. It is built into that organization.

We do not have two separate entities, military and civilian, and if you look at the organization chart of National Defence Headquarters, you will find there is almost an indiscriminate distribution of civilian and military at all levels of the organization, beginning at the very top with the Chief of the Defence Staff and the deputy minister working extremely closely together, as they must. In fact, the organization chart shows the two sitting within the same box in the organization chart. That is not to say they always work in unity, because there are certain constitutional responsibilities given to the deputy minister and certain responsibilities given to the Chief of the Defence Staff.

On a day-by-day basis, the military and civilian members of the headquarters work hand in glove. We sit together as members of the Defence Council, the Defence Management Committee, the Program Control Board and the various other committees in the headquarters, to the extent where the distinctions which normally might be made between a member of the armed forces and a civilian are not readily apparent in some cases, except where of course they must be for obvious reasons.

There is an extremely good working relationship between the two sides within the Department of National Defence, and

[*Traduction*]

Lgén Manson: Je vous ferai respectueusement remarquer, monsieur le président, que nous empiétons sur un secteur de politique, mais je crois que je peux dire d'une façon générale que oui, bien sûr. Tout changement apporté à de larges secteurs de la stratégie de défense—ce qui entraîne, par définition, des modifications considérables à la structure des forces armées, à l'équipement que nous avons—demande une analyse extrêmement précise. Comme les forces armées constituent un grand organisme très attaché à la tradition, les changements ne se font pas facilement, pour de très bonnes raisons. Aucun pays ne peut apporter de changements à sa défense sans une étude approfondie des répercussions et sans savoir qu'il peut faire plus de mal que de bien à la longue.

Il ne faut apporter de changements à la défense que lorsqu'il est prouvé qu'ils sont souhaitables du point de vue efficience et efficacité parce que le gouvernement consacre d'énormes sommes à la défense et nous devons être convaincus que ces sommes sont utilisées de façon appropriée et judicieuse.

M. Blackburn (Brant): Comment votre bureau, le chef de l'état-major de la Défense et son propre personnel, collaborent-ils avec la haute direction civile, les concepteurs de la doctrine? Quelles sont leurs relations? Comment travaillez-vous ensemble? Peut-être pourriez-vous élaborer sur la question sans traiter de politique.

Lgén Manson: Depuis 1972, il y a une procédure bien établie au ministère de la Défense nationale. On a réuni le bureau du sous-mnistre précédent et le quartier général militaire des forces canadiennes en un seul quartier général de la Défense nationale. Pour reprendre vos propres mots, voilà ce qu'est la relation. C'est l'intégration.

Nous n'avons pas deux organismes séparés, un civil et un militaire et si vous regardez l'organigramme du quartier général de la Défense nationale, vous remarquerez qu'il n'y a presque pas de différence dans la répartition des ressources civiles et militaires à tous les niveaux de l'organisme, depuis le plus haut échelon, c'est-à-dire le chef de l'état-major de la Défense et le sous-ministre travaillant en étroite collaboration, comme il se doit. En réalité, l'organigramme montre les deux dans la même case. Cela ne signifie pas qu'ils travaillent toujours ensemble, parce qu'il y a certaines responsabilités constitutionnelles conférées au sous-ministre et certaines autres au chef de l'état-major de la Défense.

Pour ce qui est de l'exploitation quotidienne, les militaires et les fonctionnaires civils du quartier général travaillent en étroite collaboration. Nous siégeons ensemble au Conseil de la défense, au Comité de gestion de la défense, et à la Commission de contrôle du programme ainsi qu'à divers autres comités du quartier général tant et si bien que les distinctions qui se font généralement entre un membre des forces armées et un civil ne sont pas toujours apparentes dans certains cas, sauf lorsqu'elles doivent l'être pour des raisons évidentes.

Les relations de travail sont extrêmement bonne entre militaires et civils au ministère de la Défense et c'est dû, selon moi, en grande partie au processus d'unification.

[*Text*]

although, as you are aware, there is a very broad range of possibilities for white paper. One can look at the German example, which is a highly detailed, glossy publication that comes out each year. It goes into various aspects of defence in great depth. In recent years, the British white paper has been much the same. Over the years, Canada's white papers have tended to be rather thin, concentrating on very high-level policy matters.

In all of these cases, the pattern is generally the same, recognizing that you do not start out from nothing. You do have a defence base on which you must build—existing armed forces, existing policy, existing alliances. You must examine today's situation. You must analyse what in military terminology is called the threat. What do we have defence for? What do we want to do with our armed forces and our Department of National Defence? On that basis, options are looked at. It is very much an option analysis, and that set of options must, if it is to be done in a logical way, cover the whole range of possibilities, from what might appear to be totally unachievable options to those which appear to be ridiculously simple solutions to the problem.

The objective then is to study these options, analyse them all—estimated costs, the number of personnel involved in each, the international implications—and on that basis recommendations are made to the government. The part that for example my personnel group would play would be where possible to recommend options and sub-options and ultimately to get involved in the detailed analysis of each of these options, to contribute to the work that must be done, and to present best solutions to the government for decision. We do get involved in that.

Mr. Blackburn (Brant): After your appointment becomes official, I believe in the early part of July, do you anticipate that you will have direct input into the writing of the white paper?

LGen Manson: Yes, I am certain I will—if not into the actual writing, into direction and guidance, jointly with the deputy minister, at the call of the Minister and associate minister, to make sure this very detailed and very important process follows on the right track, so that is does not get off track, so that it is kept realistic, so that it is kept in a form that is going to lead to the right sort of decision ultimately by the government.

Mr. Blackburn (Brant): Sir, you made reference to establishing the defence policy and strategy, although you may not have used those exact words. We may be in the process of altering to some extent our defence architecture or defence strategy from say a west-to-east access to a southwest-to-northeast or something like that. With the added comittment to NATO, the LLAD, the number of CF-18 Hornets we have committed to Europe and so on, do you see any major difficulties involved, from a practical point of view, if there should be a discernible swing or change in overall defence strategy?

[*Translation*]

malgré le fait, comme vous le savez, qu'il y ait une vaste gamme de possibilités dans ce domaine. Nous pouvons par exemple examiner le Livre blanc allemand qui est une publication très détaillée sur papier glacé qui paraît chaque année. Il traite en profondeur de divers aspects de la défense. Au cours des dernières années, le Livre blanc anglais s'est révélé à peu près le même. Au cours des ans, les Livres blancs du Canada ont eu tendance à être plutôt minces et à se concentrer sur des sujets politiques de niveau très élevé.

Dans tous ces cas, le modèle est généralement le même, compte tenu du fait que nous ne repartons pas à zéro. Il y a une base de défense sur laquelle il faut construire—les forces armées, la politique et les alliances existantes. Vous devez examiner la situation courante. Vous devez analyser ce qui, en terminologie militaire, est appelé la menace. Qu'avons-nous à défendre? Que voulons-nous faire avec nos forces armées et notre ministère de la Défense nationale? À partir de ces questions, nous envisagons des options. C'est en grande partie une analyse d'options et ces options doivent, pour être logiques, porter sur toute la gamme des possibilités depuis celles qui semblent être absolument irréalisables jusqu'à celles qui offrent des solutions ridiculement simples au problème.

L'objectif consiste donc à étudier ces options, à les analyser—estimation des coûts, nombre de membres du personel pour chacune, répercussions internationales—et à partir de tout cela, à faire des recommandations au gouvernement. Par exemple, le rôle de mon personnel consisterait, le cas échéant, à recommander des options et des sous-options et, en dernier lieu, à participer à l'analyse détaillée de chacune d'entre elles, à contribuer à l'effort de travail nécessaire et à offrir les meilleurs solutions au gouvernement en vue d'une prise de décision. Nous participons à cet aspect de la question.

M. Blackburn (Brant): Lorsque votre nomination deviendra officielle, je crois au début du mois de juillet, prévoyez-vous participer activement à la rédaction du Livre blanc?

Lgén Manson: Oui, je suis certain que je le ferai—sinon à la rédaction elle-même, mais à l'orientation et à la direction, conjointement avec le sous-ministre, à la demande du ministre et du ministre associé, pour vérififer si ce processus très détaillé et très important est bien orienté, afin qu'il ne dévie pas de son objectif, qu'il soit réaliste et que sa formulation mette le gouvernement, en dernier lieu, sur la piste d'une prise de décision judicieuse.

M. Blackburn (Brant): Monsieur, vous avez parlé d'établir une politique et une stratégie en matière de défense, bien que vous n'ayez pas utilisé ces mots exacts. À l'heure actuelle, nous sommes en train de modifier, d'une certaine manière, l'architecture ou la stratégie de notre défense, par exemple d'un accès ouest-est à un accès sud-ouest-nord-est, ou quelque chose du genre. Compte tenu d'un engagement supplémentaire envers l'OTAN, la LLAD (Défense antiaérienne à basse altitude), le nombre de CF-18 Hornets que nous avons promis à l'Europe, etc., prévoyez-vous des difficultés majeures, d'un point de vue pratique, s'il devait y avoir un virage manifeste ou un changmeent dans la stratégie de défense générale?

[*Texte*]

LGen Manson: With respect, Mr. Chairman, we are starting to get into an area of policy, but I think I can say in a general way yes, by all means. Any change of large proportions to defence strategy—which almost by definition calls for substantial changes to the structure of the armed forces, to the equipment which we have—calls for extremely careful analysis. Since armed forces are large organizations, they are very traditional and change does not come easily for some very good reasons. No country could enter into change in respect to its defence without careful study of what the implications are and the knowledge that they may do more damage in the long run than good.

• 1805

Change must only be brought into play in defence where it can be demonstrated that it is a good thing to do from the point of view of efficiency and effectiveness, because the government does spend an enormous amount of money on defence and we must convince ourselves we are doing it properly and wisely.

Mr. Blackburn (Brant): How does your office, the Chief of the Defence Staff and his own personal staff, interface with the senior civilian component, the doctrinal people? What is the relationship? How do you work together? Maybe you could explain that without talking policy.

LGen Manson: There is a very well established procedure in the Department of National Defence, which has been in existence since 1972. The prior deputy minister's organization was joined with the military headquarters of the Canadian forces into a single National Defence Headquarters. That is, to use your term, the interface. It is built into that organization.

We do not have two separate entities, military and civilian, and if you look at the organization chart of National Defence Headquarters, you will find there is almost an indiscriminate distribution of civilian and military at all levels of the organization, beginning at the very top with the Chief of the Defence Staff and the deputy minister working extremely closely together, as they must. In fact, the organization chart shows the two sitting within the same box in the organization chart. That is not to say they always work in unity, because there are certain constitutional responsibilities given to the deputy minister and certain responsibilities given to the Chief of the Defence Staff.

On a day-by-day basis, the military and civilian members of the headquarters work hand in glove. We sit together as members of the Defence Council, the Defence Management Committee, the Program Control Board and the various other committees in the headquarters, to the extent where the distinctions which normally might be made between a member of the armed forces and a civilian are not readily apparent in some cases, except where of course they must be for obvious reasons.

There is an extremely good working relationship between the two sides within the Department of National Defence, and

[*Traduction*]

Lgén Manson: Je vous ferai respectueusement remarquer, monsieur le président, que nous empiétons sur un secteur de politique, mais je crois que je peux dire d'une façon générale que oui, bien sûr. Tout changement apporté à de larges secteurs de la stratégie de défense—ce qui entraîne, par définition, des modifications considérables à la structure des forces armées, à l'équipement que nous avons—demande une analyse extrêmement précise. Comme les forces armées constituent un grand organisme très attaché à la tradition, les changements ne se font pas facilement, pour de très bonnes raisons. Aucun pays ne peut apporter de changements à sa défense sans une étude approfondie des répercussions et sans savoir qu'il peut faire plus de mal que de bien à la longue.

Il ne faut apporter de changements à la défense que lorsqu'il est prouvé qu'ils sont souhaitables du point de vue efficience et efficacité parce que le gouvernement consacre d'énormes sommes à la défense et nous devons être convaincus que ces sommes sont utilisées de façon appropriée et judicieuse.

M. Blackburn (Brant): Comment votre bureau, le chef de l'état-major de la Défense et son propre personnel, collaborent-ils avec la haute direction civile, les concepteurs de la doctrine? Quelles sont leurs relations? Comment travaillez-vous ensemble? Peut-être pourriez-vous élaborer sur la question sans traiter de politique.

Lgén Manson: Depuis 1972, il y a une procédure bien établie au ministère de la Défense nationale. On a réuni le bureau du sous-mnistre précédent et le quartier général militaire des forces canadiennes en un seul quartier général de la Défense nationale. Pour reprendre vos propres mots, voilà ce qu'est la relation. C'est l'intégration.

Nous n'avons pas deux organismes séparés, un civil et un militaire et si vous regardez l'organigramme du quartier général de la Défense nationale, vous remarquerez qu'il n'y a presque pas de différence dans la répartition des ressources civiles et militaires à tous les niveaux de l'organisme, depuis le plus haut échelon, c'est-à-dire le chef de l'état-major de la Défense et le sous-ministre travaillant en étroite collaboration, comme il se doit. En réalité, l'organigramme montre les deux dans la même case. Cela ne signifie pas qu'ils travaillent toujours ensemble, parce qu'il y a certaines responsabilités constitutionnelles conférées au sous-ministre et certaines autres au chef de l'état-major de la Défense.

Pour ce qui est de l'exploitation quotidienne, les militaires et les fonctionnaires civils du quartier général travaillent en étroite collaboration. Nous siégeons ensemble au Conseil de la défense, au Comité de gestion de la défense, et à la Commission de contrôle du programme ainsi qu'à divers autres comités du quartier général tant et si bien que les distinctions qui se font généralement entre un membre des forces armées et un civil ne sont pas toujours apparentes dans certains cas, sauf lorsqu'elles doivent l'être pour des raisons évidentes.

Les relations de travail sont extrêmement bonne entre militaires et civils au ministère de la Défense et c'est dû, selon moi, en grande partie au processus d'unification.

[*Text*]

that is, in my estimation, one of the great strengths of the unification process.

Mr. Blackburn (Brant): Are the senior civilian people at defence headquarters almost exclusively related to doctrine, strategy, and the creative aspect of defence as opposed to the logistical or the technical?

LGen Manson: Not at all. For example, the assistant deputy minister for materiel is very much involved with the day-to-day work regarding all aspects of the technical side of the Department of National Defence. The assistant deputy minister for finance controls mundane day-to-day pay matters, and he is involved with broad range of other day-to-day activities concerning finance, but he is also, as are all of the senior members of the department, involved in the more philosophical sides of the department, leading to the generation of new ideas and the bringing forward of new concepts for defence.

Mr. Blackburn (Brant): Do you advise the Minister on a daily basis? Do you counsel him and do you inform him of developments on a 24- or 48-hour basis?

LGen Manson: As the Chief of the Defence Staff, I undoubtedly will be involved in that sort of activity. In my current position as the boss of the personnel side at headquarters, I am more involved in dealing with the associate minister, whose responsibilities entail the personnel management of the department. Without question, as Chief of the Defence Staff, I have been delegated my responsibilities by the Minister of National Defence and it will be incumbent upon me to advise him on all such matters.

• 1810

Mr. Blackburn (Brant): Do you have constitutional restraints on your own personal power?

LGen Manson: Yes, most certainly. The National Defence Act empowers the Chief of the Defence Staff with the control and administration of the Canadian Armed Forces. Virtually every power assigned to the Chief of the Defence Staff is delegated by the Minister and is carefully constrained by legislation and regulation.

Mr. Blackburn (Brant): Thank you very much, Mr. Chairman. Thank you, general. I wish you the very best.

LGen Manson: Thank you, sir.

The Chairman: Mr. Hicks.

Mr. Hicks: Thank you, Mr. Chairman. Once again, congratulations, general. I know I speak on behalf of everybody.

I want to touch on a couple of things. First of all, I have a brief comment on the white paper. I am sure it must be exciting to be involved in the first white paper in Canadian history that will be yellowing before it is presented. But I will leave the white paper now.

I would like to go back to the process of your promotion. Perhaps it is just me who is unfamiliar with the routine, but

[*Translation*]

M. Blackburn (Brant): Les hauts fonctionnaires civils au quartier général de la défense s'occupent-ils presque exclusivement de doctrine, de stratégie et de l'aspect créateur de la défense par opposition à la logistique et à l'aspect technique?

Lgén Manson: Pas du tout. Par exemple, le sous-ministre adjoint du matériel s'occupe beaucoup de l'exploitation quotidienne de tous les aspects techniques du ministère de la Défense nationale. Le sous-ministre adjoint des finances s'occupe de l'exploitation quotidienne des activités relatives à la paye et en grande partie d'autres activités relatives aux finances, mais, en outre, comme tous les autres hauts fonctionnaires du ministère, il travaille à des aspects plus philosophiques du ministère conduisant à la conception d'idées nouvelles et à leur présentation dans le cadre de la défense.

M. Blackburn (Brant): Donnez-vous des conseils au ministre? Le conseillez-vous et l'informez-vous de l'évolution de la situation tous les jours ou tous les deux jours?

Lgén Manson: En tant que chef de l'état-major de la défense, il ne faut aucun doute que je m'adonne à ce genre d'activités. Dans le cadre de mes fonctions actuelles, c'est-à-dire patron du personnel au quartier général, je travaille en plus étroite collaboration avec le ministre associé dont les responsabilités portent sur la gestion du personnel du ministère. Il ne faut aucun doute, que comme chef de l'état major de la défense, je relève du ministre de la Défense nationale et qu'il me revient de le conseiller sur tous les sujets connexes.

M. Blackburn (Brant): Avez-vous des contraintes constitutionnelles en ce qui concerne votre pouvoir personnel?

Lgén Manson: Oui, très certainement. La Loi sur la défense nationale investit le chef de l'état-major de la défense des pouvoirs relatifs au contrôle et à l'administration des Forces armées canadiennes. Presque tous les pouvoirs qui lui sont conférés lui sont délégués par le Ministre et sont étroitement régis par la loi et les règlements.

M. Blackburn (Brant): Merci beaucoup, monsieur le président. Merci, monsieur. Je vous offre mes meilleurs voeux.

Lgén Manson: Merci, monsieur.

Le président: M. Hicks.

M. Hicks: Merci, monsieur le président. Encore une fois, toutes mes félicitations. Je sais que je parle au nom de tous.

Je voudrais soulever quelques points. Premièrement, j'aimerais faire un bref commentaire sur le Livre blanc. Je suis certain qu'il doit être excitant de travailler au premier Livre blanc dans l'histoire canadienne qui aura le temps de jaunir avant d'être présenté. Mais je vais maintenant laisser cette question et passer à autre chose.

J'aimerais revenir au processus de votre nomination. Peut-être est-ce moi qui ne suis pas familier avec la façon habituelle de procéder, mais lorsqu'un poste comme celui-ci devient

[*Texte*]

when a position like yours opens up, does one apply for it? Are there applications?

LGen Manson: No. Mr. Chairman, the process does not involve any form of volunteerism. As with every job in the Canadian Armed Forces, you are told to do it.

Mr. Hicks: Are interviews involved?

LGen Manson: Yes. I was called upon by the Prime Minister to visit with him. I had an interview with the Prime Minister prior to his announcement that I had been selected.

Mr. Hicks: Were there other people who were deemed to be applicants? That is why I came up with the term applications; we hear there were other people well in the running. Were you the only person who went to chat with the Prime Minister?

LGen Manson: To the best of my knowledge I was, but I cannot state that with any certainty.

Mr. Hicks: The process had certainly reached a point by the time you made your visit to the Prime Minister then . . . I am wondering who was involved in the interviews. The Prime Minister did not interview people who might possibly aspire to this position. He interviewed the person who was being recommended for the position.

LGen Manson: I cannot answer that; I simply do not know.

Mr. Hicks: That is fine. I just thought it would be interesting to go over the process that evolves within the Department ot National Defence prior to someone being elevated to that position.

Getting back to some of Mr. Hopkins' remarks, it was submarines that we were talking about. Have you read this article in this morning's *Globe and Mail*?

LGen Manson: Yes, I read that article.

Mr. Hicks: For the record, the title is: "Arctic may get nuclear subs by 1995". In your opinion, is the article accurate?

LGen Manson: I really cannot answer that question directly because to do so would be to reveal a delicate analysis that is going on within the department right now as part of the submarine program. Right at this point in that program, optional analysis is critically important. As I mentioned in another context a moment ago, it is important in such a program that the government and the Department of National Defence look at all possible options. I can say that to the extent that the article infers that the department is looking at the nuclear option, yes, of course that is right. I think it would be quite wrong for us not to look at it.

Mr. Hicks: All right. Certainly Arctic surveillance would be the number one reason for looking at it.

Can you see in the future any possibility of Canada acquiring AWACS?

LGen Manson: The acquisition of an AWACS aircraft by Canada for patrol and warning is something that has been

[*Traduction*]

vacant, y a-t-il des gens qui le postulent? Y a-t-il des demandes pour ce poste.

Lgén Manson: Non. Monsieur le président, le processus ne comporte aucune forme d'initiative. Comme dans le cas de tous les postes au sein des Forces armées canadiennes, on vous dit ce que vous devez faire.

M. Hicks: Y a-t-il des entrevues?

Lgén Manson: Oui. J'ai été convoqué par le Premier Ministre et je lui ai rendu visite. J'ai passé une entrevue avec le Premier Ministre avant qu'il m'annonce que j'avais été choisi.

M. Hicks: Y a-t-il eu d'autres candidats? C'est la raison pour laquelle j'ai utilisé le terme demande; nous avons entendu dire que d'autres personnes postulaient le poste. Avez-vous été la seule personne à vous entretenir avec le Premier Ministre?

Lgén Manson: Pour autant que je sache, oui, mais je ne peux le dire en toute certitude.

M. Hicks: Le processus avait déjà certainement franchi des étapes au moment où vous avez rendu visite au Premier Ministre, ensuite . . . Je me demande qui a participé aux entrevues. Le Premier ministre n'a pas interviewé de gens qui auraient pu aspirer à ce poste. Il a interviewé la personne qui était recommandée pour le poste.

Lgén Manson: Je ne peux répondre à cette question; je ne sais tout simplement pas.

M. Hicks: C'est très bien. Je croyais simplement qu'il serait intéressant de revoir le processus qui se déroule au ministère de la Défense nationale avant que quelqu'un ne soit nommé à des hautes fonctions.

Revenons à certaines observations de M. Hopkins, il s'agissait de sous-marins. Avez-vous lu l'article de ce matin dans le *Globe and Mail*?

Lgén Manson: Oui, j'ai lu cet article.

M. Hicks: Pour les dossiers, je mentionnerai l'article dont le titre était le suivant: «*Arctic may get nuclear subs by 1995*». Selon vous, cet article est-il exact?

Lgén Manson: Je ne peux vraiment répondre à cette question directement parce que si je le faisais, je révélerais une analyse délicate en cours au sein du ministère à l'heure actuelle dans le cadre du programme des sous-marins. Pour ce programme, en ce moment, l'analyse des options est d'une importance capitale. Comme je l'ai indiqué dans un autre contexte il y a quelques instants, il importe que, pour un tel programme, le gouvernement et le ministère de la Défense nationale envisagent toutes les options possibles. Je peux dire que dans la mesure où l'article indique que le ministère envisage l'option nucléaire, oui, bien sûr il est exact. Je crois qu'il serait très mauvais pour nous de ne pas l'envisager.

M. Hicks: Très bien. Il est certain que la surveillance de l'Arctique représenterait la raison primordiale de l'envisager.

Prévoyez-vous, à l'avenir, une possibilité quelconque pour que le Canada acquière des AWACS?

Lgén Manson: L'acquisition d'un avion AWACS par le Canada à des fins de patrouille et d'alerte est une chose qui a

[*Text*]

studied for a good many years. The possibility is less strong today, I think, than it was perhaps five years ago when we were beginning our analysis of the needs of Canada in the context of NORAD modernization. As you know, we have opted for an improved DEW Line, the North Warning System. Canada is involved in a number of other activities that are going to modernize our contribution to the North American Aerospace Defence Command.

• 1015

It is unlikely in my estimation, certainly in the shorter term, that Canada will be acquiring AWACS aircraft, for a number of fundamental reasons. In the first place, they are very expensive. In the second place, there are other ways of achieving the objectives that having an AWAC system of aircraft owned by Canada would provide. For example, we do have a number of Canadian airmen participating as crews in the United States AWAC system. We also have a major contribution incidentally to the NATO AEW system as well. We do have the expertise but we are applying it more towards using Canadian crews on aircraft that are owned by other agencies.

Mr. Hicks: All right. The only circumstances under which it would be a great benefit to Canada would be if there were sufficient American training flights over northern Canada with their AWACS so that we could utilize some of their research.

LGen Manson: There are training or operational flights as well, of course. The United States does provide a number of AWACS flights in Canadian aerospace as part of their contribution to our joint effort in the aerospace defence of North America. And we take full advantage of it.

The information that is required by those aircraft is fed into the Canadian NORAD system and is used to allow us to keep track and control of activity in Canadian aerospace.

Mr. Hicks: If I remember correctly, I was told in one place that they had had the thrust reversers taken out of their AWACS and in another place that there had never been any thrust reversers put into their AWACS. Without thrust reversers, this would necessitate a tremendously long runway. Have we the airfield? We would have to have a massive infrastructure the moment we even contemplated going into an AWACS program.

LGen Manson: The AWACS aircraft is essentially the same as a Boeing 737 or a KC-135. It was of a generation that did require long runways. We do have such long runways and these are used by AWACS. The airfield at Edmonton, for example, is the longest, I believe, in Canada with some 14,000 feet. The Cold Lake airfield, Winnipeg, North Bay and Bagotville can all handle the AWACS aircraft. I cannot answer your specific question about thrust reversers. To the best of my knowledge, the aircraft has never had thrust reversers, but I stand to be corrected.

[*Translation*]

été examinée pendant de nombreuses années. La possibilité est moins forte aujourd'hui, je crois, qu'il y a peut-être cinq ans lorsque nous avons commencé notre analyse des besoins du Canada dans le contexte de la modernisation de NORAD. Comme vous le savez, nous avons opté pour une Ligne DEW améliorée, le Système d'alerte du Nord. Le Canada participe à de nombreuses autres activités qui moderniseront notre participation au Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD).

Selon moi, il est peu probable, du moins à court terme, que le Canada acquière des avions AWACS, pour un certain nombre de raisons fondamentales. En premier lieu, ils coûtent très cher. En deuxième lieu, il y a d'autres façons pour le Canada d'atteindre les objectifs que de posséder un système AWAC d'avions. Par exemple, nous avons un certain nombre d'aviateurs canadiens qui font partie d'équipes du système AWAC des Etats-Unis. Incidemment, nous contribuons de façon considérable au système AEW (système aéroporté d'alerte lointaine) de l'OTAN. Nous avons les compétences voulues, mais nous les destinons à une plus grande utilisation des équipages canadiens sur des avions que possèdent d'autres organismes.

M. Hicks: Très bien. Le seul moment où cela serait très avantageux pour le Canada, c'est s'il y avait suffisamment de vols de formation par les Américains au-dessus du Nord canadien avec des AWACS, pour que nous puissions utiliser leurs recherches.

Lgén Manson: Il y a des vols de formation ou des vols opérationnels également, bien sûr. Les Etats-Unis effectuent un certain nombre de vols d'AWACS dans l'espace aérien canadien dans le cadre de leur participation à nos efforts communs de défense aérospatiale de l'Amérique du Nord. Et nous en profitons pleinement.

L'information recueillie par ces avions est introduite dans notre système NORAD canadien et utilisée pour nous permettre de surveiller et de contrôler les activités dans l'espace aérien du Canada.

M. Hicks: Si je me rappelle bien, on m'a dit d'une part qu'ils avaient fait enlever les inverseurs de poussée de leurs AWACS et, d'autre part, qu'il n'y avait jamais eu d'inverseurs de poussée installés dans leurs AWACS. Sans ces dispositifs, il faut une piste terriblement longue. Avons-nous le terrain d'atterrissage? Il nous faudrait une infrastructure gigantesque à partir du moment où nous envisagerions d'adhérer au programme AWACS.

Lgén Manson: L'avion AWACS est essentiellement le même qu'un Boeing 737 ou un KC-135. C'est une génération d'avions qui nécessitaient de longues pistes. Nous avons de ces longues pistes et elles sont utilisées par les AWACS. Le terrain d'atterrissage d'Edmonton, par exemple, est le plus long au Canada et mesure quelque 14,000 pieds. Ceux de Cold Lake, Winnipeg, North Bay et Bagotville peuvent recevoir des avions AWACS. Je ne peux répondre à votre question spécifique au sujet des inverseurs de poussée. Pour autant que je sache,

[*Texte*]

Mr. Hicks: Okay. I think this is probably enough for now, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Hicks. Mr. Darling.

Mr. McKinnon: Can I have a quick supplement there, if you do not mind, Mr. Chairman?

The thrust reversers are there because the aircraft needs a long runway to land on, not to take off on. Is this true?

LGen Manson: The take-off is normally the critical factor, because the aircraft at take-off is loaded with fuel. It is very heavy. Therefore, it normally takes a longer distance than it would on a landing, when it is very light because normally most of the fuel will have been used up. So landings by and large have a shorter requirement for airfields than take-offs.

Mr. McKinnon: Is the purpose of the thrust reverser to enable you to abort take-offs?

LGen Manson: It is very important in that context, yes. The margin of safety with thrust reversers is considerably greater.

Mr. McKinnon: One more supplementary. Why do the Americans build them without the thrust reversers?

LGen Manson: The aircraft, as I mentioned, was built back in the 1950s and thrust reversers by and large were not used on large aircraft in that day. It is a relatively recent development in technology. You will find when you travel on modern airliners, virtually all of them do have thrust reversers, if they are aircraft built after the 707 generation.

Mr. McKinnon: Thank you.

The Chairman: Mr. Darling.

Mr. Darling: Thank you, Mr. Chairman. General Manson, let me add my congratulations with the other members of the committee on your new appointment. I am sure you will find it challenging and that you will do an excellent job.

Regarding your appointment, you are 52. Is the mandatory retirement age not 55? Or is this subject to . . . ?

• 1820

LGen Manson: The mandatory retirement age for the Canadian forces is indeed 55, but as an order-in-council appointee, it is my understanding that it is not important.

If I may make one point, I have not quite reached my 52nd birthday. I am 51 years and some 9 months old right now.

Mr. Darling: I see. Thank you very much. The reason I asked is that I was reading about the previous chiefs of staff, and it was mentioned that General Dextraze for five years . . .

[*Traduction*]

l'avion n'a jamais eu d'inverseur de poussée, mais qu'on me corrige si je fais erreur.

M. Hicks: Très bien. Je crois que c'est probablement tout pour l'instant, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Hicks. Monsieur Darling.

M. McKinnon: Pourrais-je poser une autre question rapide, si cela ne vous ennuie pas, monsieur le président?

Les inverseurs de poussée sont là parce que l'avion a besoin d'une longue piste pour atterrir et non pour décoller. Est-ce vrai?

Lgén Manson: Le décollage est habituellement le facteur critique, parce que l'avion, à ce moment est rempli de carburant. Il est très lourd. Par conséquent, il est normal qu'il faille une plus longue distance au décollage qu'à l'atterrissage, lorsqu'il est très léger, parce qu'habituellement, le carburant aura été entièrement utilisé. En résumé, les atterrissages peuvent se faire sur des pistes plus courtes que les décollages.

M. McKinnon: Le but de l'inverseur de poussée est-il de vous permettre d'interrompre les décollages?

Lgén Manson: Il est très important dans ce contexte, oui. La marge de sécurité avec les inverseurs de poussée est considérablement élargie.

M. McKinnon: Une question de plus. Pourquoi les Américains les construisent-ils sans les inverseurs de poussée?

Lgén Manson: Comme je l'ai indiqué, l'avion a été construit dans les années 50 et les inverseurs de poussée n'étaient pas utilisés sur les gros avions à cette époque. Il s'agit d'un développement technologique relativement récent. Vous vous en rendez compte lorsque vous voyagez par transporteurs aériens modernes; ils sont presque tous dotés d'inverseurs de poussée, s'ils ont été construits après la génération des 707.

M. McKinnon: Merci.

Le président: Monsieur Darling.

M. Darling: Merci, monsieur le président. Général Manson, permettez-moi de me joindre aux autres membres du Comité pour vous offrir mes félicitations à l'occasion de votre nomination. Je suis certain que vous y trouverez un défi à relever et que vous ferez de l'excellent travail.

En ce qui concerne votre nomination, vous avez 52 ans. L'âge de la retraite obligatoire n'est-il pas 55 ans? Ou cela est-il sujet à . . . ?

Lgén Manson: L'âge de la retraite obligatoire dans les Forces armées canadiennes est en effet de 55 ans, mais je crois que cela n'est pas important lorsque la nomination a été faite par un arrêté-en-conseil.

Si vous me permettez une précision, je n'ai pas tout à fait atteint mon 52e anniversaire, j'ai 51 ans et quelque 9 mois à l'heure actuelle.

M. Darling: Je vois. Merci beaucoup. La raison pour laquelle j'ai posé cette question c'est que j'ai lu que les anciens Chefs de l'état-major comme on l'a indiqué dans le cas du

[*Text*]

When he retired, which I guess was after fulfilling his five-year term, was he over 55?

LGen Manson: Yes, he was, if I am not mistaken. He was 57 years old or thereabouts.

Mr. Darling: Yes. In other words, there is a possibility that your term could be extended. In the case of the chief of staff, they can go over the 55 age limit.

LGen Manson: Yes, they can, at the pleasure of the government.

Mr. Darling: I know it also that the chiefs of staff were most often francophone, anglophone, so on and so on. I am just wondering . . . I presume, general, that you can also speak French.

LGen Manson: Yes, I am reasonably bilingual. I grew up in Montreal as a very young person. I studied French all the way through public school, high school and university. Over the past 20 years, I have worked quite hard at developing my ability to speak in French to the point where I think I have reasonable fluency right now.

Mr. Darling: Thank you. The reason I mentioned that . . . In my eyes, ability should be the most important thing. I am wondering, with all senior officers now being pretty well bilingual, if that chain of command, or whatever you call it, should be adhered to. On the other hand, do you think ability should be the basis on which most of the senior officers, if not all them, are selected or being looked at for the job?

LGen Manson: That is a very good question and it is one which will face future governments when the time comes to choose my successor and thereafter.

Beyond the question of ability, I personally believe there is a certain symbolism in the alternation of anglophone and francophone incumbents in this office, which goes beyond the question of ability. The armed forces, perhaps more than any other agency within Canada, is truly a national institution; it must demonstrate in every respect that it is a bilingual institution and that it does everything possible to support the cause of official languages within this country. One way of demonstrating this is to show that we do have, at the highest level, officers of both national language groups and that they do have the ability to become Chief of the Defence Staff quite apart from the language ability.

Mr. Darling: General, the breakdown now is 75:25, which certainly discriminates against senior officers, other than French officers, for reaching the pinnacle.

LGen Manson: It does in that sense. Mind you, we are not talking about discrimination on a large scale because we are talking about just that one position. I do not suggest for a minute that the alternation is going to continue forever and ever. It may very well be that we will have developed the level

[*Translation*]

général Dextraze, pendant cinq ans . . . Lorsqu'il a pris sa retraite, après avoir terminé son mandat de cinq ans, il avait plus de 55 ans, n'est-ce pas?

Lgén Manson: Oui, si je ne m'abuse, c'est le cas. Il avait 57 ans ou à peu près cet âge.

M. Darling: Oui. En d'autres mots, il y a une possibilité pour que votre mandat puisse être prolongé. Dans le cas d'un Chef de l'état-major, il est possible de dépasser l'âge limite des 55 ans.

Lgén Manson: Oui, c'est possible, selon le bon plaisir du gouvernement.

M. Darling: Je sais également que la plupart du temps, les Chefs de l'état-major étaient francophones, anglophones, etc, etc. Je me demande . . . Je suppose, mon vieux, que vous pouvez également parler français.

Lgén Manson: Oui, je suis raisonnablement bilingue. J'ai grandi à Montréal quand j'étais très jeune. J'ai étudié le français au primaire, au secondaire et à l'université. Au cours des 20 dernières années, j'ai travaillé très fort à acquérir de bonnes connaissances de français et je crois le parler assez couramment à l'heure actuelle.

M. Darling: Merci. La raison pour laquelle j'ai mentionné ceci . . . Selon moi, la compétence doit être la chose la plus importante. Je me demande, avec tous les officiers supérieurs qui sont bien bilingues, si l'on doit s'en tenir à cette chaîne de commandement, ou quelle que soit la façon dont vous l'appelez. Par contre, croyez-vous que la capacité doive servir de base à partir de laquelle la plupart des officiers supérieurs, sinon tous, doivent être choisis ou pris en considération pour le poste.

Lgén Manson: C'est une très bonne question et c'est une question à laquelle les gouvernements futurs devront faire face lorsque le temps viendra de choisir mon successeur et ainsi de suite.

En-dehors de la question de la capacité, je crois personnellement qu'il y a un certain symbolisme dans l'alternance des titulaires anglophones et francophones dans ce poste, qui dépasse largement la question des capacités. Les Forces armées peut-être plus que n'importe quel autre organisme au Canada, représentent vraiment une institution nationale; dans tous les cas, il doit être manifeste qu'il s'agit d'un organisme bilingue qui fait tout ce qui est en son pouvoir pour appuyer la cause des langues officielles au pays. Une façon de le faire est de montrer que nous avons, aux échelons supérieurs, des officiers des deux langues et qu'ils ont les capacités nécessaires pour devenir Chef de l'état-major de la Défense, en plus de leurs aptitudes linguistiques.

M. Darling: Monsieur , la répartition est maintenant de 75-25, ce qui, de toute évidence, se fait au détriment des officiers supérieurs, autres que les officiers francophones, et les empêche d'atteindre le haut de l'échelle.

Lgén Manson: Dans ce sens, c'est vrai. Par contre, nous ne parlons pas de discrimination sur une grande échelle parce que nous ne parlons que d'un seul poste. Je ne veux absolument pas prétendre que l'alternance continuera sans interruption et pour toujours. Il se pourrait fort bien que nous ayons acquis un

[*Texte*]

of maturity in the armed forces, perhaps before too long, so we do not have to follow that pattern. However, I still make the point that it is important the Canadian forces demonstrate to the Canadian people that we are truly a bilingual institution and that there is no real discrimination, one way or the other, against those of one national language group or the other.

Mr. Darling: Thank you very much. General, I think I have been a member of the committee since James Richardson was the Minister of National Defence—and that is a while back. There is one thing for which I have always been after the various Ministers of Defence, and as I have given up on them, I am going to ask you as the chief of staff. I think they would probably be listening to you anyway. The reason this question comes up is I was at a meeting this morning where a few shy young ladies—some 300 or more jammed into room 200—of the National Action Committee on the Status of Women were quite strong in asking for the world with a fence around it. I am just wondering if maybe under your command we would have the first woman general; or as somebody mentioned, I would settle for a vice-admiral, which would be the same rank.

• 1825

I understand there are four colonels who are reasonably qualified, so surely in the next three years, general, you would make a recommendation and you would certainly create a first. It would really be something. I would like to have your comments on whether you see in the forseeable future a woman senior officer.

LGen Manson: Mr. Chairman, the point Mr. Darling makes is an extremely good one. It is a very important question right at this very moment. As the assistant deputy minister of personnel, I have been studying this question very carefully in my time in the job. I can state with reasonable assurance that during my time as Chief of the Defence Staff—provided it is a reasonably long time—we will certainly look forward to seeing the first woman general or admiral in the Canadian Armed Forces.

Mr. Darling: I am delighted to hear it, because whether you might like it or not General, you might be hauled up into court when they challenge this. One other thing: I was delighted to hear Mr. Hopkins mention the reserves and you have shown considerable interest in it. I assume this would also filter right down to the cadets in the armed forces.

LGen Manson: It most certainly will and it is all part of the total defence structure in this country. I recognize as much as any one the importance of the cadet movement to Canada, not purely as a recruiting base for the armed forces—although it certainly is that—but as the repository of training for our young people in the qualities of citizenship we seek in this country. As members of the armed forces, we are delighted to have a part to play in the development of our young people

[*Traduction*]

niveau de maturité dans les Forces armées, peut-être avant longtemps, un niveau tel que nous n'ayons plus besoin de suivre ce modèle. Toutefois, j'insiste sur le fait qu'il est important que les Forces armées montrent au peuple canadien que nous sommes un organisme bilingue au sein duquel il n'y a pas de discrimination réelle, d'une façon ou d'une autre, contre l'un ou l'autre groupe, qu'il s'agisse des francophones ou des anglophones.

M. Darling: Merci beaucoup. Je crois que je fais partie de ce Comité depuis que James Richardson était ministre de la Défense nationale, et cela remonte assez loin. Il y a une question au sujet de laquelle j'ai toujours talonné les divers ministres de la Défense et j'ai toujours fini par abandonner, mais je vais néanmoins vous la poser en votre qualité de Chef de l'état-major. Je crois qu'on vous écoutera probablement, de toute façon. La raison pour laquelle je soulève cette question c'est que j'ai participé ce matin à une réunion avec quelques jeunes femmes timides—environ 300 ou plus entassées dans la pièce 200—du Comité national d'action sur le statut de la femme qui réclamait à grands cris la lune et les étoiles. Je me demande tout simplement si peut-être, sous votre commandement, nous verrons la première femme générale ou comme quelqu'un l'a indiqué, nous nous contenterions d'une vice-amirale, ce qui représente le même grade.

Je crois qu'il y a quatre femmes qui ont le grade de colonel avec des compétences raisonnables, donc, vraisemblablement au cours des trois prochaines années, monsieur, vous ferez une recommandation et vous créerez certainement un précédent. Ce sera vraiment quelque chose. J'aimerais avoir vos commentaires sur la possibilité de voir dans un avenir prévisible une femme accéder au rang d'officier supérieur.

Lgén Manson: Monsieur le président, la question de M. Darling est extrêmement bonne. Il s'agit d'une question très importante, à l'heure actuelle. En tant que sous-ministre adjoint du personnel, j'ai étudié cette question très soigneusement lorsque j'occupais ce poste. Je peux déclarer avec une certitude raisonnable que durant mon mandat comme Chef de l'état-major de la Défense—pourvu qu'il s'agisse d'un mandat raisonnablement long—nous verrons certainement pour la première fois une femme accéder au grade de général ou d'amiral dans les Forces armées canadiennes.

M. Darling: Je suis ravi de l'entendre, parce que, que vous le vouliez ou non, monsieur, vous pourriez être traîné en cour lorsque cela sera contesté. D'autre part, j'ai été ravi d'entendre M. Hopkins parler des forces de réserve et de voir l'intérêt que vous leur portez. Je suppose que votre intérêt va jusqu'aux cadets dans les Forces armées.

Lgén Manson: C'est certainement le cas et cela fait partie de toute la structure de la défense au pays. Je reconnais autant que quiconque l'importance des corps de cadets au Canada, pas simplement comme instrument de recrutement pour les Forces armées—bien que cela soit certainement le cas—mais comme une formation offerte aux jeunes gens en vue de leur faire acquérir les qualités que nous attendons des citoyens de ce pays. En tant que membres des Forces armées canadiennes,

[*Text*]

through the cadet movement, those 65,000 young people who always impress me tremendously every time I meet them, with their enthusiasm and their desire to do things well, which they certainly do.

Mr. Darling: Thank you, general. I have a particular interest because I have in my riding five or six different air cadets groups. I had the privilege yesterday of attending the annual inspection at Huntsville, Ontario, and I was most impressed with these young cadets, both boys and girls.

What is the breakdown? I know it is not under you specifically, but in my view, there seem to be more air cadets than the other cadets. Is that correct?

LGen Manson: I do not have the exact breakdown, but my impression is much the same as yours, although I find to some extent it is a regional phenomenon; in some areas for good and obvious reasons there are more air cadets than in others where army or sea cadets may predominate.

Mr. Darling: One other thing: you mentioned the chain of command in your association with the deputy minister, which would pretty well be working together. The deputy ministers of course control the purse strings, am I right?

LGen Manson: To a certain extent, yes. The deputy minister has some very specific and important powers under the Financial Administration Act which he alone can exercise. I hasten to add that all of the important expenditure and financial decisions in the department are considered by the two, normally as co-chairmen of the Defence Management Committee. In the context of that organization, the CDS and the deputy minister work very closely together on financial matters.

Mr. Darling: Amicably. Of course, you have not been sitting there as yet, but I remember some deputy ministers who were higher than the Chief of Defence Staff and the Minister of National Defence too; I will not mention any names, but they ruled with a rod of iron, so that is just why I wondered.

• 1830

The Chairman: Thank you, Mr. Darling. Mr. Blackburn.

Mr. Blackburn (Brant): Could the general tell us what is the most senior female rank in the Canadian Armed Forces today? Do we have a female colonel, or . . . ?

LGen Manson: We have four female colonels in the Canadian Armed Forces today.

Mr. Blackburn (Brant): That is the highest rank.

LGen Manson: Yes.

Mr. Blackburn (Brant): Thank you.

The Chairman: Mr. McKinnon.

[*Translation*]

nous sommes ravis d'avoir un rôle à jouer dans le développement de nos jeunes au moyen des corps de cadets, qui comptent 65,000 jeunes qui m'impressionnent énormément chaque fois que je les rencontre, par leur enthousiasme et leur désir de réussir, ce qu'ils font, d'ailleurs.

M. Darling: Merci, monsieur. Je m'intéresse tout particulièrement à la question parce que dans ma circonscription, j'ai cinq ou six corps de cadets différents. J'ai eu le plaisir d'assister hier à la revue annuelle à Huntsville en Ontario et j'ai été très impressionné par ces jeunes cadets, garçons et filles.

Comment sont-ils répartis? Je sais que cela ne relève pas de vous spécifiquement, mais selon moi il semble y avoir plus de cadets de l'air que d'autres sortes de cadets. Est-ce juste?

Lgén Manson: Je ne connais pas la répartition exacte, mais mon impression est la même que la vôtre, bien que, dans une certaine mesure, il s'agisse d'un phénomène régional; dans certaines régions, pour de bonnes et évidentes raisons, il y a plus de cadets de l'air que dans d'autres où les cadets de l'armée et de la marine peuvent être plus nombreux.

M. Darling: Une autre question: vous avez mentionné la chaîne de commandement dans votre relation avec le sous-ministre, et que vous travailliez en étroite collaboration. Ce sont les sous-ministres, en effet, qui tiennent les cordons de la bourse, n'est-ce pas?

Lgén Manson: Dans une certaine mesure, oui. En vertu de la Loi sur l'administration financière, le sous-ministre est investi de pouvoirs précis et importants que lui seul peut exercer. Je m'empresse d'ajouter que pour toutes les dépenses importantes et les décisions d'ordre financier au Ministère, ce sont les deux qui agissent normalement comme coprésidents du comité de gestion de la Défense. Dans le contexte de cet organisme, le CED et le sous-ministre travaillent en étroite collaboration pour tous les sujets d'ordre financier.

M. Darling: En toute amitié. En effet, vous n'y siégez pas encore, mais je me rappelle certains sous-ministres qui étaient au-dessus du Chef de l'état-major de la Défense et du ministre de la Défense nationale également; je ne nommerai pas de nom, mais ils menaient avec une poigne de fer, de sorte que c'est la raison pour laquelle je me pose des questions.

Le président: Merci, monsieur Darling. Monsieur Blackburn.

M. Blackburn (Brant): Le général pourrait-il nous dire quel est, à l'heure actuelle, le grade le plus élevé occupé par une femme dans les Forces armées canadiennes? Y a-t-il une femme colonel ou . . . ?

Lgén Manson: Nous avons actuellement quatre femmes colonels dans les Forces armées canadiennes.

M. Blackburn (Brant): C'est le grade le plus élevé?

Lgén Manson: Oui.

M. Blackburn (Brant): Merci.

Le président: Monsieur McKinnon.

[*Texte*]

Mr. McKinnon: I wish to mention something in extension of what you said concerning a question by Mr. Darling. I appreciate the answer you gave about the alternating of francophones and anglophones. It is not a rule or custom that has been cast in iron at all. You do not have to go far back to find two anglos following each other. Admiral Falls was followed by General Withers in 1982 to 1983 without a word of objection, as far as I can recall. The change went quite smoothly.

I think one might worry—in another context—about how infrequently we have deputy ministers of defence who are francophones. I recall one filling in for a short period of time and then leaving. In 13 years he was a very rare exception, and only stayed around for about a year, I think. Thank you.

The Chairman: Mr. Blackburn.

Mr. Blackburn (Brant): I have two very quick questions I would like to ask the general. First of all, I would like to know when we can expect the various reports, the ecological, environmental, social reports, native land claims, economic or any other reports related to the possibility of NATO setting up training in Goose Bay. Secondly, I would like to know when we can expect the completion of the Fleet Industries investigation report.

LGen Manson: I cannot answer the question about ecological studies in Goose Bay in detail. I have not personally been involved directly in that for several years now. I know that an environental impact study was done with respect to low level flights in the Goose Bay area several years ago. As I recall, the conclusion was that there was demonstrable damage to the environment being done by those low-level flights.

I also believe that a follow-on study has been called because of the potential for the expansion of the Goose Bay operation as a NATO air training range. I simply do not know when that study is going to be due. I would certainly hope that it would be completed before the decision is made with respect to the choice between Goose Bay and Konya in Turkey sometime before the end of this year.

Mr. Blackburn (Brant): There was a report on Fleet Industries or at least there is an in-house investigation going on. When can we expect that report to be ready?

LGen Manson: I have no details on that study. I simply cannot answer it, Mr. Chairman.

The Chairman: Mr. Hopkins.

Mr. Hopkins: Mr. Chairman, I was getting a bit worried there when Mr. Darling started talking about his five air cadet corps. Now we have the CDS designated. I would like to let them know we have a little more balance on the other side of the rim, Mr. Darling. I think we have three army and two air . . . I am waiting to see whether the new CDS is going to start a navy unit on the Ottawa River.

[*Traduction*]

M. McKinnon: Je voudrais ajouter quelque chose à propos de ce que vous avez dit en réponse à une question de M. Darling. J'apprécie la réponse que vous avez donnée au sujet de l'alternance des francophones et des anglophones. Ce n'est pas une règle ou une coutume figée du tout. Vous n'avez pas à remonter très loin pour voir deux anglophones se succéder. En effet, l'amiral Falls a été remplacé par le général Withers en 1982-1983 sans que personne ne s'y oppose si ma mémoire est bonne. La transition s'est faite sans difficulté.

Je crois qu'on pourrait s'inquiéter—dans un autre contexte—du fait que nous avons très rarement des sous-ministres de la Défense francophones. Il y en a bien un qui a occupé le poste pendant une courte période avant de démissionner. En 13 ans, il a été une très rare exception et n'est resté en poste qu'environ un an, je crois. Merci.

Le président: Monsieur Blackburn.

M. Blackburn (Brant): J'aimerais poser deux brèves questions au général. Premièrement, j'aimerais savoir quand nous pouvons espérer recevoir les différents rapports écologiques, environnementaux, sociaux, économiques et traitant des revendications territoriales des autochtones et autres rapports sur les possibilités que l'OTAN établisse un centre de formation à Goose Bay. Deuxièmement, j'aimerais savoir quand le rapport d'enquête sur Fleet Industries sera fini.

Lgén Manson: Je ne suis pas en mesure de répondre en détail à la question sur les études écologiques menées à Goose Bay. Je n'ai pas participé directement à ces travaux depuis plusieurs années déjà. Je sais qu'une étude des retombées environnementales des vols à basse altitude dans la région de Goose Bay a été effectuée il y a plusieurs années. Si mes souvenirs sont bons, les résultats de l'étude ont révélé que ces vols a basse altitude causaient des torts réels à l'environnement.

Je crois aussi qu'on a commandé une étude prospective en raison de l'agrandissement éventuel de l'aéroport de Goose Bay en vue d'en faire un centre de formation pour pilotes de l'OTAN. Je ne sais vraiment pas quand cette étude se terminera. J'espère qu'elle le sera avant que n'intervienne le choix entre Goose Bay et Konya en Turquie, qui est prévu en quelque part d'ici la fin de l'année.

M. Blackburn (Brant): Il y a eu un rapport sur *Fleet Industries* ou du moins il y a une enquête interne en cours. Quand pensez-vous que ce rapport d'enquête sera prêt?

Lgén Manson: Je n'ai pas de détails sur cette étude. Je ne peux tout simplement pas répondre à la question, monsieur le président.

Le président: Monsieur Hopkins.

M. Hopkins: Monsieur le président, je me suis un peu inquiété lorsque M. Darling a commencé à parler de ces cinq corps de cadets de l'air. Nous avons maintenant un nouveau chef de l'état-major de la défense. J'aimerais leur faire savoir que nous penchons un peu plus de l'autre côté de la balance, monsieur Darling. Je crois que nous avons trois unités terrestres et deux unités aériennes. J'attends de voir si le nouveau

[*Text*]

General, what prompted you to go into the Canadian Armed Forces at the time you did?

LGen Manson: That is a question that takes me back 34 years to the time I was about to graduate from Pembroke Collegiate in 1952 and was considering what I would do with the rest of my life. I had done a small amount of flying at that point and was very much attracted to the business of flying. I had decided that I wanted to become a pilot, and preferably to fly those remarkable jets I had seen flying up and down the Ottawa Valley in those days. They were very rare sights indeed at that time, since the jet aircraft had been introduced into the armed forces not many years before.

• 1835

Mr. Chairman, as Mr. Hopkins knows, my father is an engineer and I was also attracted to the idea of becoming an engineer. I discovered to my great pleasure that the Canadian Armed Forces did offer an opportunity for one to attend the Canadian military colleges to obtain an engineering degree and at the same time to undergo training as a pilot in the Canadian Forces. All of the things I wanted to do were able to be brought together because of that. I applied and then signed up to attend the Canadian military colleges where I began my formal university education in the fall of 1952.

Mr. Hopkins: Did you at any time along the way have ambitions to be Chief of the Defence Staff some day, head of the Canadian Armed Forces?

LGen Manson: That is a difficult question. There was no such thing until 1967. In my case, the most one could aspire to prior to unification was to be Chief of the Air Staff, and I am absolutely delighted that ultimately I did become the Commander of Air Command; I suppose one could consider it in some respects to be the equivalent of the Chief of the Air Staff.

My life's ambitions were realized to that extent and I was perfectly willing and pleased to be able to serve out my time as a lieutenant general, as the assistant deputy minister of personnel or in any other capacity that I was called upon to serve. I had frankly never given a great deal of thought to the possibility of becoming Chief of the Defence Staff. Like so many other people, I was caught up in what we assumed to be a relatively rigid pattern of alternation, or at least a pattern of not repeating in the incumbent of the Chief of the Defence Staff the same environmental background two times in a row.

Mr. Hopkins: I believe it was during the late 1950s that RMC was granted the right to grant degrees. Was that just after your time?

LGen Manson: I graduated before that time and because of that I went through a process that all aspiring degree holders had to do on leaving the military college. I went to a civilian university for one further year to obtain my degree. In my case

[*Translation*]

chef de l'état-major de la défense va créer une unité navale sur la rivière de l'Outaouais.

Général, qu'est-ce qui vous a incité à vous joindre aux Forces armées canadiennes au moment où vous l'avez fait?

Lgén Manson: Cette question me ramène 34 ans en arrière alors que je finissais mes études au collège de Pembroke en 1952 et que je m'interrogeais sur ce que j'allais faire de ma vie. J'avais déjà à ce stade une petite expérience de pilotage et ce domaine m'attirait beaucoup. J'avais décidé de devenir pilote et de conduire ces remarquables avions à réaction que j'avais vus à l'époque survoler la vallée de l'Outaouais. C'était là un spectacle en effet très rare, étant donné que les avions à réaction avaient fait leur apparition dans les Forces armées seulement quelques années plus tôt.

Monsieur le président, comme Monsieur Hopkins le sait déjà, mon père est ingénieur et j'ai toujours été attiré par l'idée de devenir ingénieur. J'ai découvert à mon grand bonheur que les membres des Forces armées canadiennes pouvaient fréquenter les collèges militaires du Canada et y obtenir un diplôme de génie tout en recevant une formation de pilote dans les Forces canadiennes. Les Forces canadiennes me permettaient de réaliser tous mes rêves à la fois. J'ai donc présenté une demande et je me suis inscrit aux collèges militaires du Canada où j'ai commencé mon cours universitaire à l'automne 1982.

M. Hopkins: Avez-vous déjà ambitionné de devenir un jour Chef de l'état major de la Défense ou Chef des Forces armées canadiennes?

Lgén Manson: Voilà une question à laquelle il est difficile de répondre. Ces fonctions n'existaient pas avant 1967. Dans mon cas, le poste le plus élevé auquel on pouvait aspirer avant l'intégration était celui du Chef de l'état major des forces aériennes et je suis absolument enchanté d'avoir enfin pu accéder au poste de chef du Commandement-air; je suppose qu'on pourrait dire que ce dernier est à certains égards équivalent au poste de Chef de l'état major des forces aériennes.

J'avais réalisé mes ambitions et j'étais parfaitement disposé et heureux de pouvoir finir ma carrière comme lieutenant-général et sous-ministre adjoint du Personnel ou à tout autre titre qu'on me demanderait. Je ne m'étais jamais franchement arrêté à penser que je pourrais devenir Chef de l'état major de la Défense. Comme bien d'autres, je croyais que la règle de l'alternance était assez inflexible ou du moins qu'on ne pouvait nommer deux fois de suite au poste de Chef de l'état major de la Défense des personnes ayant les mêmes antécédents environnementaux.

M. Hopkins: C'est vers la fin des années 50 que le RMC s'est vu accorder le droit d'accorder des diplômes. Était-ce juste après votre passage au collège?

Lgén Manson: J'ai fini mes études avant et, à cause de cela, j'ai dû faire ce que tous les étudiants désireux d'obtenir un diplôme faisaient à leur sortie du collège militaire. J'ai dû fréquenter une université civile une autre année pour obtenir

[*Texte*]

I went to Queen's University and got my bachelor of science degree in electrical engineering at Queen's University in 1957.

Mr. Hopkins: That is rather interesting, because I was there at that same time and I guess our paths never crossed. What role would you play as Chief of the Defence Staff in putting forth recommendations for new equipment in the armed forces? You are obviously going to get a lot of feedback from your people in the various branches of the forces. But ultimately what role do you play? Is that report presented entirely by you to the government of the day, or do you sit as a group, or what procedures do you follow?

LGen Manson: The approach in the department is very, very structured as I believe it must be in view of the large sums involved. It is also very much a collegial approach in the sense that all of these decisions are based on an enormous amount of staff analysis at all levels of the headquarters and ultimately in very senior committees, such as the ones I have already mentioned. The Defence Management Committee in particular considers all submissions involving $50 million or more. There are other committees in which neither the chief nor the deputy minister is involved. But the submissions are made to government after an extremely complex and minute study of proposals, as in the cases of major Crown projects such as the F-18, the Canadian Patrol Frigate Program.

It must then go to the Treasury Board following government approval where Ministers of the Treasury Board will approve the financial aspects of the program and so on. So it is not simply a situation where any individual such as the CDS or the deputy minister can in splendid isolation influence to any large extent the way in which money is spent in the capital program.

But judgments are nevertheless very important in these committees. In the final analysis it is the co-chairmen of the Defence Management Committee who must direct these programs to Ministers for consideration and ultimately for approval.

• 1840

Mr. Hopkins: I was going to ask you a question about equipment, but I had better stay away from it; I think it would be policy.

What is your role with regard to civilian employees and dependents of the Canadian Armed Forces? Is there any stage along the way where you step into this or where you have direct input into the department? There must be, because otherwise you might have some morale problems.

LGen Manson: Yes, of course. As you well know, as assistant deputy minister of personnel I am very much involved in dependent education programs. In that capacity, I make recommendations to Defence Management Committee where any major policy changes must take place.

[*Traduction*]

mon diplôme. Dans mon cas, je suis allé à l'université Queen's et j'ai obtenu mon baccalauréat ès sciences en génie électrique en 1957.

M. Hopkins: Voilà qui est plutôt intéressant parce que j'étais là à la même époque, mais j'imagine que nos chemins ne se sont jamais croisés. À titre de Chef de l'état major de la Défense quel rôle joueriez-vous dans la formulation de reccomandations concernant l'acquisition de matériel dans les Forces armées? Vous allez sûrement avoir de nombreuses réactions des membres des différents services de vos forces. Mais, en fin de compte, quel sera votre rôle? Présentez-vous ce rapport seul ou en groupe au gouvernement en place, ou quelles sont les procédures que vous suivez?

Lgén Manson: L'approche du Ministère est très très structurée comme elle doit l'être d'ailleurs, à mon avis, étant donné l'importance des sommes en cause. C'est aussi une approche très collégiale en ce sens que toutes ces décisions sont prises, d'après les résultats d'une foule d'analyses faites à tous les niveaux de l'administration centrale, par des comités composés de très hauts fonctionnaires comme ceux que j'ai déjà mentionnés. Par exemple, le Comité de gestion de la Défense étudie toutes les demandes de 50 millions de dollars et plus. Il y a d'autres comités dont ni le Chef ni le sous-ministre ne font partie. Mais les demandes sont présentées au gouvernement après une étude extrêmement complexe et minutieuse des propositions faites, comme c'est le cas pour les projets d'envergure de la Couronne, notamment le programme des F-18 et le programme de la Frégate canadienne de patrouille.

Après avoir été autorisés par le gouvernement, les programmes sont transmis au Conseil du trésor où les ministres en approuvent les aspects financiers, etc. Ce n'est donc pas simplement une situation où un fonctionnaire comme le Chef de l'état major de la Défense ou le sous-ministre . . . peut isolément influencer dans une grande mesure la façon dont l'argent est dépensé dans le programme d'immobilisations.

Mais les jugements posés sont très importants dans ces comités. En dernière analyse, c'est le vice-résident du Comité de gestion de la Défense qui doit soumettre ces programmes à l'examen et à l'approbation des ministres.

M. Hopkins: J'allais vous poser une question concernant le matériel, mais je ferais mieux de m'en abstenir; je crois qu'elle serait de nature politique.

Quel est votre rôle à l'égard des employés civils et des personnes à charge des Forces armées canadiennes? Y a-t-il des étapes en cours de route où vous pouvez intervenir ou participer directement aux activités du ministère? Il doit en y avoir, car sinon vous pourriez avoir des problèmes de moral.

Lgén Manson: Oui, évidemment. Comme vous le savez, en qualité de sous-ministre adjoint du Personnel, je prends une part très active aux programmes d'enseignement destinés aux personnes à charge. À ce titre, je fais des recommandations au Comité de gestion de la Défense lorsque des changements politiques majeurs s'imposent.

[*Text*]

In the case of the dependent education system, the Chief of the Defence Staff is the person responsible for making recommendations to the Associate Minister of National Defence for large policy matters; for day-to-day administrative matters, the CDS does make decisions with respect to dependent education programs.

We have discussed this, of course, in the context of an earlier meeting on the examination of the estimates, where you had raised the question once before. It is an important question. I will reiterate the point I made at that time. These decisions are not taken lightly, because I, as much as anyone, am very conscious of the importance, for morale and for many other reasons, of having a system that provides the best possible education for the dependents of the members of the Canadian Armed Forces. It is important for the morale of the service people themselves, but also important for the young people who, for reasons beyond their choice, find themselves being moved year after year from one school system to another and presented with what, by and large, is a very difficult education situation.

I mentioned at that time that my four children have all been educated through this process, and I am happy to say that in spite of the difficulties, they have done extremely well, to the extent that three of them have now graduated from university, and I expect the fourth will before long. There are good benefits, good aspects, and more difficult aspects to it, but as Chief of the Defence Staff I will never lose sight of the importance of providing superlative education for the dependents of members of the forces.

Mr. Hopkins: Very good. I have one question left, which will really decide whether General Manson qualifies for this new position. Are you prepared to have your views turned down flat by the Minister of National Defence at any stage?

LGen Manson: Oh, of course I must. After all, as you are so well aware, we do live in a system of responsible government, and that implies absolute and total control of the armed forces by the elected representatives of the country. It goes without saying that the Minister of National Defence has absolute authority over the Chief of the Defence Staff. That is not to say that the CDS, as he must, will not make his views known if there is a matter of a difference opinion between the two.

Mr. Hopkins: Okay. Thank you.

The Chairman: Colleagues, any other questions?

Mr. Hicks: I have one very brief one. General Manson, do you monitor the minutes of this committee, or do you have someone monitor them and bring you up to date on them?

LGen Manson: Yes, I do indeed, and a very good job of monitoring is done by Mr. Alarie and members of his staff in the department. Summaries of meetings are presented to senior members of the department, both civil and military, and

[*Translation*]

Dans le cas du régime d'enseignement aux personnes à charge, le Chef de l'état-major de la Défense est chargé de formuler au ministre associé de la Défense nationale des recommandations sur les grandes questions de principe; pour les questions d'administration courante, c'est le Chef de l'état-major de la Défense qui prend les décisions se rapportant aux programmes d'enseignement à l'intention des personnes à charge.

Le sujet a évidemment déjà été abordé au cours d'une rencontre précédente où vous aviez soulevé la question durant l'examen des prévisions budgétaires. Il s'agit d'une question importante. Je vous répète ce que je vous avais fait remarquer à ce moment-là. Ces décisions ne sont pas prises à la légère parce que, autant que quiconque, je suis très conscient de l'importance d'avoir un régime qui assure le meilleur enseignement possible aux personnes à charge des membres des Forces armées canadiennes pour maintenir leur moral et pour de nombreuses raisons. C'est important pour le moral de notre personnel militaire mais, aussi pour les jeunes gens qui se retrouvent malgré eux dans une situation où ils doivent changer d'école tous les ans et où il est extrêment difficile de poursuivre des études.

J'ai mentionné à ce moment-là que mes quatre enfants avaient tous reçus leur enseignement de cette façon et je suis heureux de dire que, malgré des difficultés, ils ont très bien réussi au point où trois d'entre eux sont maintenant diplômés universitaires et où le quatrième devrait l'être avant longtemps. Il y a des avantages et des aspects intéressants à cela et d'autres plus difficiles, mais, en qualité de Chef de l'état-major de la Défense, je ne perdrai jamais de vue l'importance de donner le meilleur enseignement qui soit aux personnes à charge des membres des forces.

M. Hopkins: Très bien. Je voudrais poser une dernière question qui permettra de décider si le général Manson a les qualités requises pour occuper ce nouveau poste. Êtes-vous prêt à accepter que vos vues soient carrément rejetées à n'importe quelle étape par le ministre de la Défense nationale?

Lgén Manson: Oh! je dois évidemment l'être. Après tout, comme vous le savez si bien, nous vivons dans un régime de gouvernement responsable, ce qui signifie que les représentants élus du pays exercent un contrôle absolu et total sur les forces armées. Il va s'en dire que le ministre de la Défense nationale a une autorité absolue sur le Chef de l'état-major de la Défense. Cela ne veut pas dire que ce dernier ne fera pas connaître ses vues, comme il le doit d'ailleurs, si jamais il diffère d'opinion avec le ministre.

M. Hopkins: D'accord. Je vous remercie.

Le président: Chers collègues, y a-t-il d'autres questions?

M. Hicks: J'ai une question très brève à poser. Général Manson, prenez-vous connaissance des procès-verbaux de ce comité ou y a-t-il quelqu'un qui le fait à votre place et qui vous met ensuite au courant?

Lgén Manson: Oui effectivement, et M. Alarie et son équipe au ministère font un excellent travail de dépouillement. Des résumés des réunions sont présentés aux cadres et officiers

[*Texte*]

I personally make a point of reading through the transcripts of these meetings.

Mr. Hicks: It indicates to me the extent to which you regard the committee. Thank you.

LGen Manson: If I may say in response, Mr. Chairman, I certainly do hold the committee in the highest regard. One of the happy prospects in my taking over the job of the Chief of the Defence Staff is having frequent opportunities to sit before this committee and to discuss matters of mutual importance and interest.

Mr. Hopkins: Mr. Chairman, I am sure you gathered that I asked that last question with tongue in cheek.

The Chairman: I am aware of that. Colleagues, on your behalf I would like to thank General Manson for coming before us. General Manson was my senior at Royal Roads when I first entered the military, and he was the outstanding cadet in his term. It gives me great pleasure to see that the system does work properly and that he has the opportunity to serve with distinction and receive the appointment as the Chief of the Defence Staff.

• 1845

I congratulate you. I like to think I helped General Manson in developing his command and control ability. He gave me a zillion circles when I was a cadet, and I will not ask him why because he is bound to say he did it because I deserved it. But in any event, it is nice to see you at the other end of your career as well as the beginning. Thank you.

Mr. Manson: Thank you very much, Mr. Chairman. The reasons are lost in history as to why I gave you those circles, but I take great pleasure in seeing that whatever the reason, it was obviously to good effect, having seen your own progress.

The Chairman: Thank you, general. Colleagues, I hope you can stay back just a moment or two. There are one or two items of business I would like to do in camera, so I would ask our other participants if they would care to withdraw.

[*Traduction*]

supérieurs du ministère et je me fais une obligation de lire les notes sténographiques des réunions.

M. Hicks: Voilà qui est révélateur de l'estime que vous portez au Comité. Merci.

Lgén Manson: Si vous le permetez, monsieur le président, j'aimerais dire que je tiens le Comité en haute estime. L'une des perspectives qui me plaît dans la charge de Chef d'état-major de la Défense, c'est la possibilité que j'aurais de venir témoigner souvent devant ce comité pour discuter de questions d'importance et d'intérêts communs.

M. Hopkins: Monsieur le président, je suis certain que vous avez compris que ma dernière question était posée sur un ton badin.

Le président: Je l'ai bien compris. Chers collègues, j'aimerais, en votre nom, remercier le général Manson d'être venu témoigner. Le général était déjà à Royal Roads lorsque je suis arrivé au collège militaire et il était le meilleur cadet de sa promotion. Je me réjouis de voir que le système fonctionne efficacement et qu'il a la possibilité de mener sa carrière militaire avec distinction et d'être nommé au poste de Chef de l'état-major de la Défense.

Je vous félicite. Je me plais à penser que j'ai aidé le général Manson à acquérir ses aptitudes au commandement et à la maîtrise. Il m'a donné des millions et des millions de punitions à faire lorsque j'étais cadet et je lui demanderai pas pourquoi parce qu'il me manquera pas de dire qu'il l'a fait parce que je le méritais. Mais, de toute façon, comme je vous ai connu à vos débuts, il fait bon de vous voir au faîte de votre carrière. Merci.

Lgén Manson: Je vous remercie beaucoup monsieur le président. Il y a longtemps que j'ai oublié pourquoi je vous avais donnés ces punitions, mais je suis très heureux de voir qu'elle qu'en ait été la raison, elles sont manifestement porté leurs fruits.

Le président: Merci général. Chers collègues, j'espère que vous voudrez bien rester encore quelques instants. Il y a un ou deux points dont j'aimerais discuter à huis clos; je demanderai donc aux autres participants de bien vouloir se retirer.

Canada Post
Canada Post
Book Tariff
Rate des livres
K1A 0S9
OTTAWA

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 9

Wednesday, June 18, 1986

Chairman: Patrick Crofton

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT au:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

National Defence

RESPECTING:

Future Business

WITNESS/TÉMOIN

From the Department of National Defence:

Lieutenant-General Paul David Manson, Assistant Deputy Minister (Personnel).

First Session of the
Thirty-third Parliament, 1984-85-86

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 9

Le mercredi 18 juin 1986

Président: Patrick Crofton

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de la

Défense nationale

CONCERNANT:

Travaux futurs

Du ministère de la Défense nationale:

Lieutenant-général Paul David Manson, sous-ministre adjoint (Personnel).

Première session de la
trente-troisième législature, 1984-1985-1986

Available from the Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9.

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Book rate
Tarif des livres
K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESS/TÉMOIN

From the Department of National Defence:

Lieutenant-General Paul David Manson, Assistant Deputy Minister (Personnel).

Du ministère de la Défense nationale:

Lieutenant-général Paul David Manson, sous-ministre adjoint (Personnel).

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 9

Wednesday, June 18, 1986

Chairman: Patrick Crofton

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 9

Le mercredi 18 juin 1986

Président: Patrick Crofton

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

National Defence

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de la

Défense nationale

RESPECTING:

Future Business

CONCERNANT:

Travaux futurs

First Session of the
Thirty-third Parliament, 1984-85-86

Première session de la
trente-troisième législature, 1984-1985-1986

26457——1

STANDING COMMITTEE ON NATIONAL DEFENCE

Chairman: Patrick Crofton

Vice-Chairman: Barry Moore

COMITÉ PERMANENT DE LA DÉFENSE NATIONALE

Président: Patrick Crofton

Vice-président: Barry Moore

MEMBERS/MEMBRES

Derek Blackburn
Stan Darling
Bob Hicks
Len Hopkins
Allan B. McKinnon—(7)

(Quorum 4)

Le greffier du Comité

Jean Michel Roy

Clerk of the Committee

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and
Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

WEDNESDAY, JUNE 18, 1986
(12)

[*Text*]

The Standing Committee on National Defence met, *in camera*, at 3:35 o'clock p.m., this day, the Chairman, Patrick Crofton, presiding.

Members of the Committee present: Derek Blackburn, Patrick Crofton, Stan Darling, Len Hopkins, Allan B. McKinnon, Barry Moore.

Acting Member present: Stan Graham for Bob Hicks.

In attendance: *From the Parliamentary Centre for Foreign Affairs and Foreign Trade*: Daniel L. Bon, Research Advisor.

The Committee met to discuss its future business.

It was agreed,—That, notwithstanding the motion agreed to on Thursday, May 29, 1986, the Committee agree to retain the services of the Parliamentary Centre for Foreign Affairs and Foreign Trade, specifically Mr. Daniel L. Bon, for the period from June 1, 1986 to March 31, 1987, for an amount not to exceed $83,200.00

At 4:52 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

PROCÈS-VERBAL

LE MERCREDI 18 JUIN 1986
(12)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de la défense nationale se réunit aujourd'hui, à 15 h 35, à huis clos, sous la présidence de Patrick Crofton (*président*).

Membres du Comité présents: Derek Blackburn, Patrick Crofton, Stan Darling, Len Hopkins, Allan B. McKinnon, Barry Moore.

Membre suppléant présent: Stan Graham remplace Bob Hicks.

Aussi présent: *Du Centre parlementaire pour les affaires étrangères et le commerce extérieur*: Daniel L. Bon, conseiller en matière de recherche.

Le Comité se réunit pourdiscuter des ses affaires futures.

Il est convenu,—Que nonobstant la motion approuvée le jeudi 29 mai 1986, le Comité retienne les services du Centre parlementaire pour les affaires étrangères et le commerce extérieur et plus particulièrement ceux de M. Daniel L. Bon, pour la période du 1er juin 1986 au 31 mars 1987 et pour un montant n'excédant pas 83,200$.

A 16 h 52, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Jean Michel Roy

Clerk of the Committee

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

**Available from the Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9**

**En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9**

CANADA

INDEX

STANDING COMMITTEE ON

National Defence

HOUSE OF COMMONS

Issues 1-9 • 1986 • 1st Session • 33rd Parliament

Chairman: Mr. Patrick Crofton

The Index is available in both official languages.

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

L'index est disponible dans les deux langues officielles.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

GUIDE TO THE USERS

This Index is a subject-based and cross-referenced index which provides subject analysis as well as corresponding entries under the names of individual Members of Parliament.

Each participating Member and witness has a global entry, based on the order of reference that covers all pages where he/she spoke.

Knowles, Hon. Stanley (NDP—Winnipeg North Centre)
Regional Economic Expansion Department estimates,
1984-1985, main, **15:**9, 11-2, 19

issue page

Testimony and debate are analysed for subject content and the entries are arranged alphabetically.

Member subject entry
Knowles
Steel industry, **15:**9

Main subject sub-heading
Steel industry
Exports, **15:**9

Included in the index are several headings that may be particularly useful; a list under Witnesses shows all appearances by individuals and organizations before the Committee; the heading Orders of Reference lists all matters studied by the committee; the section Procedure records all items of a procedural nature including those listed in the Minutes.

The index is extensively cross-referenced to account for organization of subject detail and varying terminology. Cross-references to a first sub-heading are denoted by a long dash "—".

Women *see* Canadian Forces—Training

A list of dates of meetings of the committee with the corresponding issue numbers may be found under the heading "Dates and Issues" on the following page.

INDEX

HOUSE OF COMMONS STANDING COMMITTEE

OFFICIAL REPORT

FIRST SESSION—THIRTY-THIRD PARLIAMENT

Abbreviations: A.=Appendices. Amdt.=amendment. M.=motion. S.O.=standing order.

DATES AND ISSUES

—1986—

March:	20th, 1.
April:	10th, 15th, 1; 17th, 2; 21st, 3; 24th, 4.
May:	5th, 5; 8th, 6; 28th, 7; 29th, 8.
June:	2nd, 8; 18th, 9.

Administrative airlift *see* Defence equipment—Aircraft, Challengers

Agenda and procedure subcommittee *see* Procedure

Air defence
Low Level Air Defence Program, contracts, etc., **1**:16-7, 25-6; **2**:4-9, 18-9, 25, 28; **3**:5-13, 19-22; **4**:4-5; **5**:11-4, 26; **6**:23-4
Norway, deployment, **3**:10-3; **5**:12
Tests, **5**:13
West Germany, deployment, **2**:25; **3**:9-10; **4**:4; **5**:12
United States, NAVSTAR system, ballistic missile defence system, etc., **2**:9-10
See also North Atlantic Treaty Organization—Tactical fighter weapons training centre

Air-to-air missiles *see* Defence equipment

Aircraft *see* Defence equipment

Aircraft carriers *see* Defence equipment—Ships

Airports
Security, Canadian Armed Forces providing, **2**:23-4

Alarie, Mr. Gérard (National Defence Department)
National Defence Department estimates, 1986-1987, main, **2**:3, 10

Ammunition *see* Defence equipment

Anderson, Mr. John Fraser (National Defence Department)
National Defence Department estimates, 1986-1987, main, **1**:5, 25; **5**:4, 10, 33-4

Andre, Hon. Harvie (PC—Calgary Centre; Associate Minister of National Defence)
Air defence, Low Level Air Defence Program, **1**:17, 26; **6**:23-4
Canadian Armed Forces
Bases and stations, schools, **6**:29
Maritime Command, **1**:36
Personnel, **1**:35
Reserves, **6**:17, 20-1
RIMPAC exercises, **1**:38-9
Sexual orientation, discrimination, **1**:34-5
Women, **1**:33-4
Defence equipment
Aircraft, **1**:15, 17; **6**:26, 28
CF-18A Hornets, **1**:38; **6**:23
Leasing, **1**:28
Ships, **1**:29-30; **6**:7-8, 14-5, 19, 24
Submarines, **1**:30-1
Tanks, **1**:28
Defence expenditures, **1**:15-7, 27; **6**:8-10, 27-8
Defence policy, reviewing, **6**:5-7, 23-4
Defence policy, white paper, **1**:25; **6**:5, 24-6
National Defence Department estimates, 1986-1987, main, **1**:14-23, 25-31, 33-9; **6**:4-10, 14-7, 19-21, 23-9
North American Aerospace Defence Command, agreement, renewal, **1**:31
North Atlantic Treaty Organization, Canadian commitment, **6**:23-4
North Atlantic Treaty Organization, tactical fighter weapons training centre, **1**:20-2, 27-8
Northern Canada, sovereignty, **1**:18-9, 22-3, 28-9
Procedure, witnesses, **1**:36
References *see* Appendices

Anti-submarine warfare *see* Canadian Armed Forces—Maritime Command

Appendices
Andre statement, **1A**:1-9
National Defence Department documents, **6A**:1-2
See also Procedure—Documents

Argentina *see* Falkland Islands

Ashley, MGen Larry (National Defence Department)
National Defence Department estimates, 1986-1987, main, **1**:5, 20

Atchison, Mr. Lorne (Defence Construction (1951) Limited)
National Defence Department estimates, 1986-1987, main, **4**:3, 7, 16-7
References, **4**:16-7

Atomic energy *see* Defence equipment—Submarines

Aurora aircraft *see* Defence equipment—Aircraft

AWACS aircraft *see* Defence equipment—Aircraft

Bagotville, Que. *see* Defence equipment—Aircraft, CF-18A Hornets

Ballistic missiles *see* Air defence; Defence equipment

Battye, BGen David (National Defence Department)
National Defence Department estimates, 1986-1987, main, **4**:3, 5-6, 9-10

Belgrano *see* Falkland Islands

Bilingualism *see* Official languages policy/bilingualism

Blackburn, Mr. Derek (NDP—Brant)
Air defence, Low Level Air Defence Program, **2**:4-9, 25; **3**:9-13; **6**:23
Canadian Armed Forces
Chief of Defence Staff, **8**:15-6
Manson, Chief of Defence Staff LGen Paul David, Order in Council appointment, Committee study, **8**:13-6, 22-3
Maritime Command, **3**:30-3; **4**:12-3
Personnel, **8**:15-6
Women, **2**:25-8; **8**:22
Defence equipment
Aircraft, **4**:34; **6**:23
Fleet Industries, **8**:23
Ships, **3**:31-3; **6**:7-8, 24
Submarines, **3**:32-3; **4**:10-3
Defence policy, reviewing, **3**:9-10; **6**:5-7, 23-4; **8**:14
Defence policy, white paper, **2**:25; **3**:9; **6**:5; **8**:13-4
Falkland Islands, **3**:33-4
Libya, **4**:32-4
National Defence Department estimates, 1986-1987, main, **1**:18-23; **2**:4-9, 18, 24-8; **3**:9-14, 30-4, 38, 40; **4**:8-14, 25, 27, 32-4; **6**:4-8, 23-4
North American Aerospace Defence Command, North Warning System, **4**:8-10
North Atlantic Treaty Organization, Canadian commitment, **2**:25; **3**:10-4; **6**:23
North Atlantic Treaty Organization, tactical fighter weapons training centre, **1**:20-2; **8**:23
Northern Canada, sovereignty, **1**:18-20, 22
Procedure
Agenda and procedure subcommittee, **1**:9-10
Meetings, **1**:11-2
Organization meeting, **1**:8-12
Printing, M., **1**:8
Quorum, **1**:8
Witnesses, **2**:24; **3**:38
Soviet Union, **3**:30-1

Bon, Daniel L. *see* Committee—Staff

Bradley, Mr. Bud (PC—Haldimand—Norfolk; Parliamentary Secretary to Minister of Supply and Services)
National Defence Department estimates, 1986-1987, main, **5**:16, 22-3, 31-2, 37-8

Bradley, Mr. Bud—*Cont.*
Procedure, election of Vice-Chairman, M. (Hicks), **5**:37

Brave Lion *see* Canadian Armed Forces—Exercise Brave Lion

British Columbia *see* Canadian Armed Forces—Reserves

Brodeur, VAdm Nigel D. (National Defence Department)
National Defence Department estimates, 1986-1987, main, **4**:3, 11-3, 20, 32-4; **7**:3, 8-12, 16, 18-20, 24-7

Cabinet Ministers *see* Defence equipment—Aircraft, Challengers; Ministerial responsibility

Cadet program *see* Canadian Armed Forces

CADIN-Pinetree line *see* Canadian Armed Forces—Bases and stations

Canadian Armed Forces
Air Command
Pilots *see* Defence equipment—Aircraft, CF-18A Hornets
See also Canadian Armed Forces—Reserves
Bases and stations
CADIN-Pinetree line radar bases, closures, Task Force on Program Review recommendations, relationship, **3**:8, 40
Cold Lake, Alta. *see* United States—Canadian airspace use proposal
Comox, B.C. *see* United States—Canadian airspace use proposal
Contracting out of work, **2**:19-20
Esquimalt, B.C., buildings, construction, **4**:14, 17; **7**:6
North Bay, Ont. *see* North American Aerospace Defence Command—Agreement
Schools, Chief of Defence Staff responsibility, **8**:25-6
Schools, future, review, **2**:29-31, 34-5; **6**:29
Summerside, P.E.I., combined mess, construction, **5**:24; **6**:29
Cadet program, **1**:32; **4**:20; **8**:21-3
Chief of Defence Staff
Official languages policy, factor, **8**:20-1, 23
Retirement age, **8**:19-20
Role, relationship to minister, deputy minister, civilian staff, etc., **8**:8-9, 15-6, 22, 26
Selection process, **8**:16-7
Service background, factor, **8**:8-10
Term, **8**:8
See also Canadian Armed Forces—Bases and stations, Schools—Manson; Defence expenditures—Capital expenditures
Computer systems *see* National Defence Department
Corporals *see* Canadian Armed Forces—Personnel
Equipment *see* Canadian Armed Forces—Reserves; Defence equipment
Exercise Brave Lion, **5**:6
Expenditures *see* Canadian Armed Forces—Reserves; Defence expenditures
Government departments, assisting, Fisheries and Oceans Department, etc., **7**:26-8
Highland regiments *see* Canadian Armed Forces—Uniforms
Manson, Chief of Defence Staff LGen Paul David
Background, **8**:24-5, 27
Order in Council appointment, Committee study, **8**:6-27
See also Orders of Reference
See also Committee
Maritime Command
Anniversary of Royal Canadian Navy, 75th, **2**:23
Anti-submarine warfare role, **4**:10-3
History of Royal Canadian Navy, preparation, **1**:36
Pacific long-range maritime patrol role, co-operation with United States, **5**:20-2
Role, capability, **3**:30-3

Canadian Armed Forces—*Cont.*
Officers, senior, increase, **2**:31-3
Officers, training, **6**:22-3
Official languages policy *see* Canadian Armed Forces—Chief of Defence Staff
Peacekeeping role *see* Canadian Armed Forces—Reserves, Regular forces service
Personnel
Civilian/military, relationship, **8**:15-6
Civilian, reduction, **1**:35; **2**:10-2, 20-2; **4**:7; **7**:5-6
Corporals, increase, Privates, decline, **2**:13-4
Increase, **1**:31-2; **2**:12-3, 33; **4**:20-1; **7**:25
Senior management classification, **7**:5-6
Total, **1**:31
See also North Atlantic Treaty Organization—Canadian commitment
Privates *see* Canadian Armed Forces—Personnel
Reserves
Air reserves, **2**:15-6; **7**:19; **8**:12
Availability for regular service, **7**:20-1
British Columbia, **3**:15
Chief of Reserves, role, etc., **3**:17; **7**:17
Equipment, **1**:32; **3**:22; **6**:17-8; **7**:8; **8**:12
Expenditures, estimates allocation process, **3**:17-8
Fitness evaluation, **7**:25-6
Funding, insufficient to pay all salaries, **6**:18-9
Number, breakdown, ratio to regular forces, etc., **1**:32; **3**:15-8, 22-4; **7**:8, 23-4
Regular forces retirees, **7**:24
Regular forces service, NDHQ, overseas, peacekeeping, etc., **6**:20-1; **7**:16-9
Retirement age, **7**:17, 25
Review, **1**:32; **3**:15-6
Role, **2**:14-5; **6**:17-8; **8**:12-3
Rural areas, lack, **3**:23-4
Supplementary reserves, **6**:21-2; **7**:19-20, 24-5; **8**:13
Toronto, Ont., **6**:17
Training, **1**:32; **3**:22
See also Canadian Armed Forces—Youth Training Employment Program; Search and rescue
Retirement age *see* Canadian Armed Forces—Chief of Defence Staff—Reserves
RIMPAC exercises, shelling of Hawaiian island of Kahoolawe, **1**:38-9
Salaries, expenditures, increase, **2**:33; **7**:5-6
Salaries, increase, **2**:33
Sexual orientation, discrimination, eliminating, **1**:34-5
Training *see* Canadian Armed Forces—Reserves; Defence equipment—Aircraft
Uniforms, costs, etc., **2**:22-3, 31; **5**:6
Uniforms, Highland regiments, kilts, **7**:29
Women
Colonels, **1**:33-4; **8**:22
Combat roles, access to all trades and occupations, **2**:25-8
General, appointing, **1**:33-4, 36-7; **8**:21
Number, percentage, **1**:33; **2**:25-6
Youth Training Employment Program, regular forces/reserves, relationship, **6**:22-3
See also Airports—Security; Fisheries—Spanish trawlers; National Defence Department; Northern Canada—Sovereignty; Search and rescue

Canadian Institute of Strategic Studies
National Defence Department funding, **4**:31

Canadian Patrol Frigate Program *see* Defence equipment—Ships

CAST brigade *see* North Atlantic Treaty Organization—Canadian commitment

CC-117 Falcon aircraft *see* Defence equipment—Aircraft

CC-130 Hercules aircraft *see* Defence equipment—Aircraft

CF-18A Hornet aircraft *see* Defence equipment—Aircraft

CF-104 Starfighter aircraft *see* Defence equipment—Aircraft

Chairman, decisions and statements *see* Procedure

Challenger aircraft *see* Defence equipment—Aircraft

Cold Lake, Alta. *see* Canadian Armed Forces—Bases and stations

Committee
Chief of Defence Staff Manson position, **8**:10-1, 26-7
In camera meetings, **8**:11
Staff, research advisor, Daniel L. Bon, Parliamentary Centre for Foreign Affairs and Foreign Trade, **1**:4-5, 18; **8**:4; **9**:3
Travel, Saint John, N.B. and Goose Bay, Nfld., **2**:3; **5**:3, 37-8
Witnesses, requesting, Minister of National Defence Nielsen, **5**:35-6
See also Orders of Reference; Procedure; Reports to House—First

Comox, B.C. *see* Canadian Armed Forces—Bases and stations

Computers *see* Defence equipment—Ships; National Defence Department

Contracting out *see* Canadian Armed Forces—Bases and stations

Cost over-runs *see* Defence expenditures—Capital expenditures

CP-121 Tracker aircraft *see* Defence equipment—Aircraft

CP-140 Aurora aircraft *see* Defence equipment—Aircraft

CPF Program *see* Canadian Patrol Frigate Program

Crofton, Mr. Patrick (PC—Esquimalt—Saanich; Chairman)
Canadian Armed Forces, Manson, Chief of Defence Staff LGen Paul David, Order in Council appointment, Committee study, **8**:27
Election as Chairman, **1**:7
National Defence Department estimates, 1986-1987, main, **3**:24-6, 33; **5**:17-9; **7**:19-20
Procedure
Documents, appending to minutes and evidence, **1**:27; **5**:10; **7**:5
Election of Vice-Chairman, M. (Hicks), **5**:37
Meetings, scheduling, **5**:35
Questioning of witnesses, Order in Council appointees, **8**:6
Questioning of witnesses, political, **8**:6, 10
Travel, **5**:37-8
Witnesses, identifying themselves before speaking, **7**:4
Witnesses, scheduling, **1**:36; **2**:34; **3**:37-9; **5**:35-6

Darling, Mr. Stan (PC—Parry Sound—Muskoka)
Canadian Armed Forces, Manson, Chief of Defence Staff LGen Paul David, Order in Council appointment, Committee study, **8**:9, 19-22
National Defence Department estimates, 1986-1987, main, **1**:31-4; **2**:22-4; **3**:22-4; **4**:20-2; **7**:8-10, 15-7, 23-5
Procedure
Agenda and procedure subcommittee, **1**:10
Election of Acting Chairman, M., **1**:7
Election of Vice-Chairman, M., **1**:7
Organization meeting, **1**:7-8, 10, 13
Quorum, **1**:8

Davies, Mr. Lawrence Edward (National Defence Department)
National Defence Department estimates, 1986-1987, main, **1**:5, 23-4; **2**:3-8, 10, 12-3, 18-20, 28-9, 33-4; **3**:3, 7-8, 18-9, 26-7, 34-5; **4**:3, 29-32; **5**:4-9, 24-30; **6**:3, 10-2; **7**:3, 5-6, 23, 28-9

DDH *see* Defence equipment—Electronic warfare system

Defence Construction (1951) Limited
Employees, number, **4**:17
Ministerial responsibility, transfer from National Defence Department to Public Works Department, **3**:39; **4**:6-7, 16-7
Role, responsibilities, **4**:16-7
See also Witnesses

Defence equipment
Air defence *see* Air defence
Air-to-air missiles, **7**:21-2
Aircraft
AWACS, **8**:17-9
See also Defence equipment—Aircraft, Challengers
CC-117 Falcons, retirement, **1**:17
CC-130 Hercules
Replacement program, **4**:15-6, 24; **6**:27
See also Libya
CF-18A Hornets, **6**:23
Arrester hook, **8**:9
Contracts, costs, etc., **5**:6-7
Costs, dollar, exchange rate, factor, **4**:26; **5**:8; **6**:10-1
Costs, inflation factor, **4**:26; **6**:11-2
IFF identification system, **7**:22-3
Industrial benefits, **8**:6-7
Missiles, procurement, **2**:17; **5**:27-8
Other countries purchasing, **8**:6-7
Pilots, recruitment, training, **2**:16-7
Testing range, Bagotville, Saguenay—Lac-Saint-Jean region, Que., **1**:37-8
CF-104 Starfighters, exports to Turkey and Greece, **4**:22
Challengers
Administrative airlift, Cabinet Ministers' use, **1**:17; **6**:26; **7**:21
AWACS role, **4**:34
Executive fleet, **1**:15, 17
Purchases, **4**:27-8; **7**:21
CP-121 Trackers, **6**:28
CP-140 Auroras *see* Northern Canada—Sovereignty
Jetstars, retirement, **1**:17
Multi-engine aircraft, **6**:28
See also Defence equipment—Drones
Ammunition
Costs, **6**:13
Testing, **5**:17-8, 22
See also Defence equipment—Ships, Destroyers
Ballistic missiles, re-entry detonation, **7**:4-5
Computer systems *see* National Defence Department
Drones, aircraft, etc., **5**:30-1; **6**:29
Electronic warfare system for DDH-280, **7**:22
Exports *see* Defence equipment—Aircraft, CF-104 Starfighters
Fleet Industries, inferior products, investigating, **8**:23
Infrared Search and Target Designation System, **5**:28; **6**:12-3
Leasing, **1**:28
See also Defence equipment—Tanks
Maintenance, expenditures, **5**:6
Missiles *see* Defence equipment—Air-to-air missiles—Aircraft, CF-18A Hornets—Ballistic missiles—Ships, Canadian Patrol Frigate Program
Procurement, decentralization, **3**:25-6
Procurement, process, **2**:7-8
Readiness and Sustainability Program, **3**:18-9, 34-5
Replacement, modernization, expenditure priority, **3**:16-7, 24-5

Defence equipment —*Cont.*
Ships, **3**:31-3; **6**:7-8
Aircraft carriers, **3**:21, 28; **4**:23, 27
Canadian construction, design, **4**:17, 24
Canadian Patrol Frigate Program, **1**:29-30; **3**:28-9, 33, 36; **4**:18-20, 25-6, 28-32; **5**:19-20; **6**:14-5
Delays, contract penalties, etc., **5**:18-9, 38; **7**:12-6
Missiles, launchers, **4**:26
Preventive maintenance systems, computers, role, etc., **3**:27-8
Steel corrosion, replacement, **4**:7-8; **5**:18, 38; **7**:12-6
Destroyers
DELEX Program, destroyer life extension, **6**:15-6
Saguenay, gun misfire, ammunition factor, injuries, inquiry, etc., **5**:16-9, 23
Tribal Class Update Modernization Program, **3**:6-7, 35-7; **4**:14-5, 18; **5**:9; **6**:14-5, 19-20
Number in service, projected, **6**:16, 24
Ship Replacement Program, **6**:14-5
Sonar, **3**:4-5; **5**:26-7
Used, purchasing, **4**:18-9
See also Defence equipment—Submarines
Submarines, **1**:30-1; **3**:32-3; **4**:10-3, 24-5; **6**:27
Atomic-powered possibility, Slow Poke reactors, **1**:31; **4**:25-6; **7**:10-1; **8**:17
Northern operation, under ice, **7**:10-2; **8**:17
United States surplus atomic-powered submarines, purchasing, **7**:9-10
Tanks, Leopard, leased from West Germany, **1**:28
Testing *see* Defence equipment—Aircraft
Torpedo replacement program, **5**:28
Used, purchasing, **4**:23
See also Defence equipment—Ships
See also Canadian Armed Forces—Reserves; Defence expenditures—Capital expenditures

Defence expenditures
Capital expenditures, equipment, etc.
Capital program projection, document, **1**:23, 27
Cost over-runs, **4**:28-32
Decision process, Chief of Defence Staff role, etc., **8**:25
Dollar, exchange rate, factor, **5**:8-9
Increase, decrease after inflation, **1**:15-7; **2**:18, 28-9
Programs, delays, **6**:27-8
Consultants, professional services, travel, capital expenditures factor, etc., **5**:6-8, 24-6
Deficit, relationship, **6**:9-10
Election promises not fulfilled, **6**:8-10
Food and clothing, increase, **5**:5-6
Government expenditures, reduction of 2%, $500 million, exemption from, **1**:26-7
Increase, after inflation, **1**:14-7, 23-4; **2**:18-9, 28-9; **6**:8-10
National procurement, increase, **5**:6
"Other", increase, **5**:6
See also Canadian Armed Forces—Reserves; Defence equipment—Replacement

Defence policy
Reviewing, NATO/NORAD/northern role, etc., **3**:9-10; **6**:5-7, 23-4; **8**:14-5
White paper, **1**:24-5, 29; **2**:25; **3**:9; **6**:5-6, 24-6; **7**:23; **8**:13-4, 16

Deficit
Reducing, expenditure reduction rather than tax increases, **1**:16-7
See also Defence expenditures

DELEX Program *see* Defence equipment—Ships, Destroyers

Destroyers *see* Defence equipment—Ships

Dewar, Mr. Daniel Bevis (National Defence Department)
National Defence Department estimates, 1986-1987, main, **1**:5, 26, 35; **4**:3-8, 10, 14-5, 17, 22, 27-31, 33; **7**:3-5, 7-8, 26-7

Dollar, exchange rate *see* Defence equipment—Aircraft, CF-18A Hornet; Defence expenditures—Capital expenditures

Drones *see* Defence equipment

Education *see* Canadian Armed Forces—Bases and stations, Schools

Election promises *see* Defence expenditures

Electronic warfare system *see* Defence equipment

Employment *see* Canadian Armed Forces—Youth Training Employment Program; North American Aerospace Defence Command—North Warning System

Esquimalt, B.C. *see* Canadian Armed Forces—Bases and stations; Fisheries—Polish vessels

Estimates
Current dollars use, **6**:11
Format, new system, **4**:14; **5**:24-6, 28-9, 31-2; **6**:13; **7**:28-9
See also Canadian Armed Forces—Reserves; National Defence Department

Europe *see* Canadian Armed Forces—Personnel

Exports *see* Defence equipment

Falcon aircraft *see* Defence equipment—Aircraft

Falkland Islands
Argentina-United Kingdom 1982 conflict, sinking of Argentine ship *Belgrano,* **3**:33-4

Fisheries
Polish vessels, servicing at Esquimalt, B.C., discontinued, National Defence Department role, **7**:6-8
Spanish trawlers fishing illegally, fleeing Canadian waters, arrests, Canadian Armed Forces role, etc., **7**:26-8

Fisheries and Oceans Department *see* Canadian Armed Forces—Government departments

Fleet Industries *see* Defence equipment

Frigates *see* Defence equipment—Ships

Germany *see* West Germany

Goose Bay, Nfld. *see* Committee—Travel; North Atlantic Treaty Organization—Tactical fighter weapons training centre

Government departments *see* Canadian Armed Forces

Government departments appearing *see* Witnesses

Government expenditures
Reduction of 2%, $500 million *see* Defence expenditures

Greece *see* Defence equipment—Aircraft, CF-104 Starfighters

Hampson, Mr. Dave V. (National Defence Department)
National Defence Department estimates, 1986-1987, main, **3**:3, 20; **5**:4, 13-4

Hawaii *see* Canadian Armed Forces—RIMPAC exercises

Healey, Mr. Eldon J. (National Defence Department)
National Defence Department estimates, 1986-1987, main, **3**:3, 5-7, 15, 20, 26-9, 36-7, 39; **4**:3, 7-8, 15-6, 19-20, 22-8; **5**:4, 11-2, 16-9, 21, 24, 26-8, 31; **6**:3, 12-6, 24, 28-9; **7**:3, 6, 9-16, 21-3
References, background, **3**:15

Hercules aircraft *see* Defence equipment—Aircraft

Hicks, Mr. Bob (PC—Scarborough East; Acting Chairman)
Canadian Armed Forces, Manson, Chief of Defence Staff LGen Paul David, Order in Council appointment, Committee study, **8**:16-9, 26-7
Election as Acting Chairman, **1**:7
National Defence Department estimates, 1986-1987, main, **1**:18, 27-31, 36-7; **2**:14-7, 24, 34; **3**:8, 19-22, 27-8, 30, 38, 40; **4**:23-7; **5**:14-7, 29-31, 35-8; **6**:4, 16-20
Procedure
Agenda and procedure subcommittee, **1**:9-10
Election of Chairman, M., **1**:7
Election of Vice-Chairman, M., **5**:36-7
Meetings, **1**:10; **5**:35
Organization meeting, **1**:7-10
Quorum, **1**:7-8
Staff, M., **1**:18
Travel, **5**:38
Witnesses, **3**:38

Highland regiments *see* Canadian Armed Forces

Homosexuality *see* Sexual orientation

Hopkins, Mr. Len (L—Renfrew—Nipissing—Pembroke)
Air defence, Low Level Air Defence Program, **1**:16; **2**:18-9; **3**:5-8; **4**:4; **5**:26
Canadian Armed Forces
Bases and stations, **2**:19, 29-30; **3**:8; **5**:24; **6**:29; **8**:25
Cadet program, **8**:23
Chief of Defence Staff, **8**:9-10, 26
Manson, Chief of Defence Staff LGen Paul David, Order in Council appointment, Committee study, **8**:9-12, 23-7
Personnel, **1**:35; **2**:20-1; **4**:7
Reserves, **8**:12
RIMPAC exercises, **1**:38-9
Committee, **5**:35-6; **8**:10-1
Defence Construction (1951) Limited, **3**:39; **4**:6-7
Defence equipment, aircraft, **1**:17; **5**:8; **6**:10-1, 26
Defence equipment, ships, **3**:4-7, 28-9; **4**:7-8; **5**:9, 23
Defence expenditures, **1**:14-7; **2**:18-9, 28-9; **5**:5-8, 24-5; **6**:8-10; **8**:25
Defence policy, white paper, **6**:24-6
Deficit, **1**:16-7
Estimates, **5**:24
National Defence Department estimates, 1986-1987, main, **1**:14-7, 35, 38-9; **2**:18-21, 28-30, 34-5; **3**:4-8, 28-30, 39; **4**:4-8; **5**:5-9, 23-6, 29, 35-8; **6**:8-11, 24-6, 29
North American Aerospace Defence Command, North Warning System, **3**:39; **4**:5-6
Northern Canada, **3**:7, 30; **5**:23, 29; **8**:11
Procedure
Agenda and procedure subcommittee, **1**:9-10
Election of Vice-Chairman, M. (Hicks), **5**:37
Meetings, **1**:10-2; **5**:35
Organization meeting, **1**:8-12
Quorum, **1**:8
Witnesses, **3**:39; **5**:35-6

Hornet aircraft *see* Defence equipment—Aircraft

Icebreakers *see* Northern Canada—Sovereignty

IFF identification system *see* Defence equipment—Aircraft, CF-18A Hornets

***In camera* meetings** *see* Committee; Procedure

Inflation *see* Defence equipment—Aircraft, CF-18A Hornets

Infrared Search and Target Designation System *see* Defence equipment

Inuit *see* Northern Canada—Sovereignty

Jardine, Mr. W.R. Bud (PC—Northumberland—Miramichi)
National Defence Department estimates, 1986-1987, main, **6**:20-3, 28; **7**:10-2, 17-9, 25-8

Jetstar aircraft, *see* Defence equipment—Aircraft

Jourdenais, Mr. Fernand (PC—La Prairie; Vice-Chairman)
Election as Vice-Chairman, **1**:7
Procedure
Meetings, **1**:11-3
Organization meeting, **1**:11-3

Kahoolawe *see* Canadian Armed Forces—RIMPAC exercises

Kilts *see* Canadian Armed Forces—Uniforms

Leasing *see* Defence equipment

Leopard tanks *see* Defence equipment—Tanks

Lewis, MGen Reginald W. (National Defence Department)
National Defence Department estimates, 1986-1987, main, **7**:3, 9, 16-8, 21, 24-6

Libya
United States-Libya conflict, possible evacuation of Canadians, Hercules aircraft use, etc., **4**:32-4

Lindley, Mr. Doug J. (National Defence Department)
National Defence Department estimates, 1986-1987, main, **2**:3, 11-2

Low Level Air Defence Program *see* Air defence

LLAD Program *see* Low Level Air Defence Program

Manson, LGen Paul David (National Defence Department)
Canadian Armed Forces, Manson, Chief of Defence Staff LGen Paul David, Order in Council appointment, Committee study, **8**:4, 6-27
National Defence Department, estimates, 1986-1987, main, **2**:3, 7-17, 20-8, 30-5
References *see* Canadian Armed Forces

McKinnon, Hon. Allan B. (PC—Victoria)
Canadian Armed Forces, Manson, Chief of Defence Staff LGen Paul David, Order in Council appointment, Committee study, **8**:6-9, 19, 23
National Defence Department, estimates, 1986-1987, main, **1**:23-8, 35-6; **2**:9-14, 31-3; **3**:14-9, 34-40; **4**:14-20, 22, 31-2; **5**:9-14, 19, 26-9, 31; **6**:11-6, 23, 27-8; **7**:4-8, 12-5, 21-3, 29
Procedure
Agenda and procedure subcommittee, **1**:9-10
Documents, **1**:27; **5**:9-10; **7**:5
M., **6**:23
Meetings, **1**:10-3
Organization meeting, **1**:7-13
Quorum, **1**:8
Witnesses, **1**:35; **2**:9; **3**:38-9

Ministerial responsibility *see* Defence Construction (1951) Ltd.; Canadian Armed Forces—Chief of Defence Staff, Role

Missiles *see* Defence equipment

Moore, Mr. Barry (PC—Pontiac—Gatineau—Labelle; Acting Chairman; Vice-Chairman)
Election as Vice-Chairman, **5**:36-7
National Defence Department estimates, 1986-1987, main, **4**:27-31; **6**:11

National Defence Department
Chief of Defence Staff *see* Canadian Armed Forces
Computer systems, **3**:26-7
Estimates, 1986-1987, main, **1**:13-39; **2**:4-35; **3**:4-40; **4**:4-34; **5**:5-38; **6**:4-30; **7**:4-29
See also Orders of Reference
See also Appendices; Canadian Armed Forces; Canadian Institute of Strategic Studies; Defence Construction (1951) Limited; Fisheries—Polish vessels; Universities and colleges; Witnesses

National Defence Standing Committee *see* Committee

Native people *see* Inuit; North American Aerospace Defence Command—North Warning System

NATO *see* North Atlantic Treaty Organization

NAVSTAR *see* Air defence

Navy *see* Canadian Armed Forces—Maritime Command

Nielsen, Hon. Erik, references *see* Committee—Witnesses

Nielsen Task Force *see* Task Force on Program Review

NORAD *see* North American Aerospace Defence Command

Norman, MGen Frank (National Defence Department)
National Defence Department estimates, 1986-1987, main, **7**:3, 23

North American Aerospace Defence Command
Agreement, renewal, CFB North Bay, Ont., effects, **1**:31
North Warning System, construction, contracts, **3**:39; **4**:5-6; **8**:18
Native people, northern residents, employment opportunities, **4**:8-10
See also Defence policy—Reviewing

North Atlantic Treaty Organization
Canadian commitment
European forces, increase, **1**:31-2; **2**:13, 25; **4**:21
Infrastructure expenditures, **4**:22-3
Norway, role, CAST brigade, etc., **3**:10-4; **4**:4-5; **6**:23-4
See also Defence policy—Reviewing
Tactical fighter weapons training centre, Goose Bay, Nfld. site proposal, **1**:20-2, 27-8; **5**:10-1, 14-6; **8**:23

North Bay, Ont. *see* Canadian Armed Forces—Bases and stations

North Warning System *see* North American Aerospace Defence Command

Northern Canada
Sovereignty
Canada-United States defence co-operation, United States position *re* Northwest Passage, relationship, **5**:23-4, 29, 32-4
Canadian Armed Forces Aurora aircraft overflights, **1**:22-3; **3**:7; **8**:11-2
Icebreaker, Polar Class-8, construction, role, **1**:18-9; **3**:30
Inuit, role, **1**:20
See also Defence equipment—Submarines; Defence policy—Reviewing; North American Aerospace Defence Command—North Warning System

Northwest Passage *see* Northern Canada—Sovereignty

Norway *see* Air Defence—Low Level Air Defence Program; North Atlantic Treaty Organization—Canadian commitment

Official languages policy/bilingualism *see* Canadian Armed Forces

Order in Council appointments *see* Canadian Armed Forces—Manson

Orders of Reference
Canadian Armed Forces, Manson, Chief of Defence Staff LGen Paul David, Order in Council appointment, **8**:3
Committee, membership, **1**:3
National Defence Department, estimates, 1986-1987, main, **1**:3

Organization meeting *see* Procedure

Organizations appearing *see* Witnesses

Parliamentary Centre for Foreign Affairs and Foreign Trade *see* Committee—Staff

Peacekeeping *see* Canadian Armed Forces

Pilots *see* Defence equipment—Aircraft, CF-18A Hornets

Pinetree line *see* CADIN-Pinetree line

Poland *see* Fisheries

Procedure
Agenda and procedure subcommittee, establishment, necessity, **1**:9-10
Budget, agreed to, **8**:4
Budget, M. (McKinnon), agreed to, **2**:3
Documents, appending to minutes and evidence, **1**:27; **5**:9-10; **7**:5
M. (D. Blackburn), **1**:14, agreed to, 5
M. (McKinnon), **6**:23, agreed to, 3
Election of Acting Chairman, M. (Darling), **1**:7, agreed to, 4
Election of Chairman, M. (Hicks), **1**:7, agreed to, 4
Election of Vice-Chairman, M. (Darling), **1**:7, agreed to 4
Election of Vice-Chairman, M. (Hicks), **5**:36-7, agreed to, 4
In camera meetings, **1**:4-5; **2**:3; **7**:3; **8**:4-5; **9**:3
Meetings, scheduling, **1**:10-3; **5**:35
Organization meeting, **1**:7-13
Printing, minutes and evidence, M. (D. Blackburn), **1**:8, agreed to, 4
Questioning of witnesses, Order in Council appointees, **8**:6
Questioning of witnesses, political, **8**:6, 10
Quorum, meeting and receiving/printing evidence without, **1**:7-8
M. (Hopkins), **1**:8, agreed to, 4
Staff, research advisor
Contract amended, agreed to, **8**:4; **9**:3
M. (McKinnon), agreed to, **1**:4
M. (Hicks), **1**:18, agreed to, 5
Steering committee *see* Procedure—Agenda and procedure subcommittee
Subcommittee, establishing, M. (Hicks), agreed to, **1**:4-5
Travel, **5**:37-8
M. (Hicks), agreed to, **2**:3
Witnesses
Expenses, Committee paying, M. (Darling), **1**:9, agreed to, 4
Identifying themselves before speaking, **7**:4
Scheduling, **1**:35-6; **2**:9, 24, 34; **3**:37-9; **5**:35-6
See also Procedure—Questioning of witnesses
See also Committee

Public Works Department *see* Defence Construction (1951) Limited

Radar bases *see* Canadian Armed Forces—Bases and stations

Readiness and Sustainability Program *see* Defence equipment

Reports to House
First, Committee, travel, **5**:3

Retirement age *see* Canadian Armed Forces

RIMPAC *see* Canadian Armed Forces

Robinson, Mr. Svend J. (NDP—Burnaby)
National Defence Department estimates, 1986-1987, main, **1**:34-5, 37-8

Royal Canadian Navy *see* Canadian Armed Forces—Maritime Command

Saguenay *see* Defence equipment—Ships, Destroyers

Saguenay—Lac-Saint-Jean region, Que. *see* Defence equipment—Aircraft, CF-18A Hornets

Saint John, N.B. *see* Committee—Travel

Satellites *see* Search and rescue

Schools *see* Canadian Armed Forces—Bases and stations

Search and rescue
Canadian Armed Forces reserves role, **2**:15-6
Satellite, **6**:27
Subcommittee, establishment, **1**:4-5

Sexual orientation *see* Canadian Armed Forces

Ships *see* Defence equipment

Skelly, Mr. Ray (NDP—Comox—Powell River)
National Defence Department estimates, 1986-1987, main, **5**:19-22, 29, 32-8
Procedure, election of Vice-Chairman, M. (Hicks), **5**:36-7
Procedure, witnesses, **5**:36

Slow Poke atomic reactors *see* Defence equipment—Submarines

Sonar *see* Defence equipment—Ships

Soviet Union
Naval capability, **3**:30-1

Spain *see* Fisheries

Starfighter aircraft *see* Defence equipment—Aircraft

Steering committee *see* Procedure—Agenda and procedure subcommittee

Subcommittee *see* Procedure; Search and rescue

Submarines *see* Defence equipment

Summerside, P.E.I. *see* Canadian Armed Forces—Bases and stations

Tanks *see* Defence equipment

Task Force on Program Review (Nielsen) *see* Canadian Armed Forces—Bases and stations

Territorial waters
Closing lines, United States not recognizing, holding military exercises without permission, **5**:32-4
See also Fisheries—Spanish trawlers; Northwest Passage

Thériault, Gen Gérard C.E. (National Defence Department)
National Defence Department estimates, 1986-1987, main, **1**:5, 23, 31-3, 36-7; **3**:3-6, 8-14, 16-25, 28-34, 39-40; **5**:4-5, 9-12, 14-6, 20-4, 30-1, 33-4

Toronto, Ont. *see* Canadian Armed Forces—Reserves

Torpedoes *see* Defence equipment

Tracker aircraft *see* Defence equipment—Aircraft

Tribal Class Update Modernization Program *see* Defence equipment—Ships, Destroyers

TRUMP *see* Tribal Class Update Modernization Program

Turkey *see* Defence equipment—Aircraft, CF-104 Starfighters

Uniforms *see* Canadian Armed Forces

United Kingdom *see* Falkland Islands

United States
Canadian airspace use proposal, CFB Cold Lake, Alta.-CFB Comox, B.C., **5**:34
See also Air defence; Canadian Armed Forces—Maritime Command; Defence equipment—Submarines; Libya; Northern Canada—Sovereignty; Territorial waters

Universities and colleges
National Defence Department funding, **4**:30-1

Vance, LGen John E. (National Defence Department)
National Defence Department estimates, 1986-1987, main, **4**:3-5, 10-1, 18-9, 21-2, 24, 32; **6**:3, 17-23

West Germany *see* Air defence—Low Level Air Defence Program; Defence equipment—Tanks

White papers *see* Defence policy

Witnesses (organizations)
Defence Construction (1951) Limited, **4**:3, 7, 16-7
National Defence Department, **1**:5, 20, 23-6, 31-3, 36-7; **2**:3-35; **3**:3-37, 39-40; **4**:3-34; **5**:4-31, 33-4; **6**:4-29; **7**:3-27
See also individual witnesses by surname

Youth Training Employment Program *see* Canadian Armed Forces

CANADA

INDEX

DU

COMITÉ PERMANENT DE LA

Défense nationale

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicules nos 1-9 • 1986 • 1re Session • 33e Législature

Président: M. Patrick Crofton

L'index est disponible dans les deux langues officielles.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

The Index is available in both official languages.

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

GUIDE DE L'USAGER

Cet index couvre les sujets ayant fait l'objet de discussions lors des séances de ce comité. Les dates et les numéros des fascicules contenant les procès-verbaux et témoignages des séances du comité sont répertoriés dans les pages préliminaires sous le titre «DATES ET FASCICULES».

Les sujets, ainsi que les noms des intervenants, sont inscrits par ordre alphabétique et en caractères gras de même que les numéros des fascicules. Chaque référence peut apparaître sous les deux rubriques afin de faciliter l'accès à l'information.

Pêches
Pacifique, **11**:31

Oberle, M. F. (PC—Prince George—Peace river)
Pêches, **11**:31

L'exemple suivant illustre la méthode d'indexation employée.

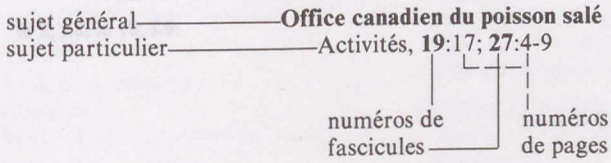

Certains sujets d'importance commandent des descripteurs spéciaux tels que: Appendices; Ordre de renvoi; Procédure et Règlement; Témoins; Votes en Comité, etc.

L'index est dit croisé parce qu'il comporte des renvois. Les renvois à un sous-titre sont indiqués par un long trait.

Nigeria. *Voir* Poisson—Exportations

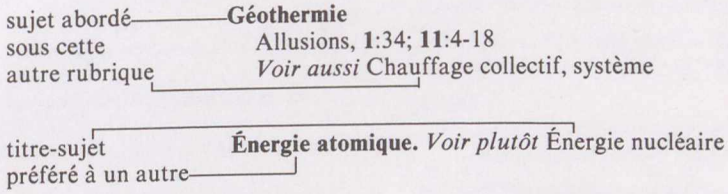

INDEX

COMITÉ PERMANENT DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

COMPTE RENDU OFFICIEL

PREMIÈRE SESSION, TRENTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Abréviations et symboles: A=appendice. Am.=amendement. Art.=article. M.=motion.

DATES ET FASCICULES

—1986—

Mars:	le, 20, f.1.
Avril:	les 10 et 15, f.1.; le 17, f.2; le 21, f.3; le 24, f.4.
Mai:	le 5, f.5; le 8, f.6; le 28, f.7; le 29, f.8.
Juin:	le 2, f.8; le 18, f.9.

INDEX

ADATS. *Voir* Défense aérienne à basse altitude, système—Missiles

Aéroports, sécurité, Forces canadiennes, membres, affectation, possibilité, **2**:23-4

Alarie, M. Gérard (ministère de la Défense nationale)
Défense nationale, ministère, budget principal 1986-1987, **2**:10

Anderson, M. John Fraser (ministère de la Défense nationale)
Défense nationale, ministère, budget principal 1986-1987, **1**:25; **5**:10, 33-4

Andre, l'hon Harvie (PC—Calgary-Centre; ministre associé de la Défense nationale)
Arctique, surveillance, avions *Aurora,* vols, nombre, augmentation, etc., **1**:22-3
Avions, utilisation pour des fins administratives, vols, nombre, etc., **6**:26
Avions à réaction de type «exécutif», utilisation pour le transport administratif, nombre, etc., **1**:17
Brise-glace de Classe 8
Coût, utilité, etc., **1**:19
Location, possibilité, **1**:28-9
Ministères responsables, **1**:18-9
Comité, témoins, comparution, convocation, etc., Défense nationale, ministère, SMA (Personnel), **1**:36
Déclaration. *Voir* Appendices
Défense
Canada, engagements en Europe, matériel utilisé, changement, etc., **6**:23-4
Canada, stratégie, orientation, réévaluation, etc., **6**:6-7
Politique, *Livre blanc,* publication, date, **1**:25
Politique, *Livre blanc,* publication, retard, raisons, répercussions, etc., **6**:5, 25-6
Défense, équipement
Avions, aéronef moyen multimoteur, rôle, **6**:28
Avions *Tracker,* remplacement, **6**:28
Destroyers de Classe Tribal, modernisation, contrat, annonce, **6**:14
Destroyers de Classe Tribal, travaux, réduction, fonds économisés, utilisation pour d'autres programmes navals, possibilité, **6**:19
Navires, **6**:14, 16, 24
Navires d'escorte, renouvellement, programme, **1**:29-30
Sous-marins, acquisition, situation, étude, **1**:30-1
Défense aérienne à basse altitude, coûts, inscription au budget des dépenses, **1**:26
Défense aérienne à basse altitude, programme, situation, **1**:17
Défense maritime, Commandement, renforcement, **6**:7-8
Défense nationale, ministère
Budget des dépenses, **1**:15-7, 27; **6**:9-10, 27-8
Budget principal 1986-1987, **1**:14-23, 25-31, 33-9; **6**:4-10, 12, 14-7, 19-21, 23-9
Employés, mises à pied, postes, reclassification, etc., **1**:35
Forces canadiennes
Bases, Bagotville, Qué., polygone de tirs, construction, répercussions, études, etc., **1**:38
Bases, écoles pour enfants, réduction, gouvernement, politique, demande, **6**:29
Femmes, nominations à des postes de généraux, demande, **1**:34
Marine, historique, préparation par le Service historique, **1**:36
Matériel, location, **1**:28
Orientation sexuelle, discrimination, examen, homosexuels et lesbiennes, postes, protection, **1**:34-5
Réserve, rôle, élargissement, importance, etc., **6**:17, 20-1

Andre, l'hon Harvie—*Suite*
Hawaii, île Kahoolawe, bombardement, Canada, participation dans le cadre des manoeuvres RIMPAC, etc., **1**:38-9
NORAD, accord, renouvellement, North Bay, Ont., base, répercussions, **1**:31
OTAN
Centre de formation tactique, projet, Goose Bay, Labrador, implantation, autochtones, environnement, etc., répercussions, études, **1**:20-2
Centre de formation tactique, projet, Goose Bay, Labrador, implantation, pays alliés, utilisation, possibilité, etc., **1**:27-8
Défense nationale, ministère, rôles, réévaluation, **6**:5-6

Appareils robots, utilisation, etc., **5**:30-1
CF-18
Achat par d'autres pays, possibilité, **8**:7
Atterrissage sur des porte-avions, pistes, longueur, etc., **3**:28; **4**:27
Contrat, avantages industriels, diminution, raisons, etc., **8**:6-7
Coût, prévisions par rapport à la chute du dollar canadien, **5**:8-9; **6**:10-2
Crosse d'appontage, installation, **8**:9
Formation, programme, pilotes, recrutement, **2**:16-7
Missiles air-air, arsenal, constitution, **2**:17
Missiles air-air, coûts, augmentation, explications, **5**:27-8
Challenger, transformation en un AWACS modifié, possibilité, **4**:34
Hercules, utilisation en cas d'évacuation lors d'urgence, rapidité, etc., **4**:32-4
Utilisation pour des fins administratives, vols, nombre, etc., **6**:26
Voir aussi Arctique, surveillance; Défense, équipement

Appendices
A-F 1986-1987, dépenses prévues, **6A**:3
Andre, l'hon. Harvie, déclaration, **1A**:10-8
Défense nationale, ministère, document, **6A**:4

Arctique, surveillance
Avions *Aurora,* vols, nombre, augmentation, etc., **1**:22-3; **8**:11-2
Sous-marins
Détection, **7**:12
Non nucléaires, utilisation sous la calotte polaire, possibilité, **7**:10-2
Nucléaires, utilisation, article paru dans le *Globe and Mail,* **8**:17

Armée de l'air. *Voir* Forces canadiennes

Ashley, Major général Larry (ministère de la Défense nationale)
Défense nationale, ministère, budget principal 1986-1987, **1**:20

Atchison, M. Lorne (ministère de la Défense nationale)
Défense nationale, ministère, budget principal 1986-1987, **4**:7, 16-7

Aurora. *Voir* Arctique, surveillance—Avions

Autochtones. *Voir* Organisation du traité de l'Atlantique-Nord—Centre; Radar, stations—Système

Avions
À réaction de type «exécutif», utilisation pour le transport administratif, nombre, etc., **1**:17

AWACS (Système aéroporté d'alerte et de contrôle)
Atterrissage, pistes, longueur, etc., **8**:18-9
Voir aussi Avions—*Challenger*; Défense, équipement—Avions

Baden, RFA. *Voir* Forces canadiennes—Bases

Bagotville, Qué. *Voir* Forces canadiennes—Bases

Bases militaires. *Voir* Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord; Forces canadiennes; Radar, stations—CADIN

Battye, Brigadier général David (ministère de la Défense nationale)
Défense nationale, ministère, budget principal 1986-1987, **4**:5-6, 9-10

Bilinguisme. *Voir* Défense nationale, ministère—Chef

Blackburn, M. Derek (NPD—Brant)
Arctique, surveillance, avions *Aurora,* vols, nombre, augmentation, etc., **1**:22
Avions, *Challenger,* transformation en un AWACS modifié, possibilité, **4**:34
Avions, *Hercules,* utilisation en cas d'évacuation lors d'urgence, rapidité, etc., **4**:32-3
Brise-glace de Classe 8, coût, utilité, etc., **1**:19
Brise-glace de Classe 8, ministères responsables, **1**:18
Comité
Séance d'organisation, **1**:8-12
Séances, ajournement, **2**:24; **3**:40
Séances, organisation, **3**:38
Témoins, comparution, convocation, etc., **2**:24
Défense
Canada, engagements en Europe, matériel utilisé, changement, etc., **6**:23-4
Canada, stratégie, orientation, réévaluation, etc., **6**:6-7; **8**:14
Lutte anti-sous-marine, amélioration, pressions exercées, **4**:12
Lutte anti-sous-marine, Canada, rôle, **4**:13
Politique, *Livre blanc,* **3**:9-10; **6**:5; **8**:13-4
Défense, équipement, Fleet Industries, enquête, rapport, publication, **8**:23
Défense, équipement, navires en service, nombre, prévisions jusqu'en l'an 2000, liste, demande, **6**:24
Défense aérienne à basse altitude, système
Construction, contrat, octroi à Oerlikon-Buhrle de Suisse, communiqué de presse, publication, etc., **2**:4-9
Coûts, proportion consacrée aux activités au Canada, **3**:10
Équipement et brigade spéciale, transport en Norvège en cas de déploiement, hypothèses, etc., **3**:10-4
Défense maritime
Canada, force navale, modernisation, orientation, etc., **3**:31-3
Commandement, renforcement, **6**:7-8
Union soviétique, menace, description, **3**:30
Défense nationale, ministère
Budget principal 1986-1987, **1**:18-22; **2**:4-9, 18, 24-8; **3**:9-14, 30-4, 38, 40; **4**:8-13, 25, 27, 32-4; **6**:4-8, 23-4
Chef de l'état-major, direction civile, relations, **8**:15
Chef de l'état-major, ministre, relations, **8**:16
Femmes, rôle, **2**:25
Hauts fonctionnaires civils, occupation, **8**:16
Nomination par décret, **8**:13-6, 22-3
Forces canadiennes, femmes, grade supérieur, **8**:22
Forces canadiennes, femmes, rôle, élargissement, **2**:25-7
OTAN
Canada, engagements, maintien, **2**:25
Centre de formation tactique, projet, Goose Bay, Labrador, implantation, autochtones, environnement, etc., répercussions, études, **1**:20-1; **8**:23
Défense nationale, ministère, rôles, réévaluation, **6**:5-6
Radar, stations, système d'alerte du Nord, construction, autochtones, embauche, nombre, etc., **4**:8-10
Sous-marins, flotte, agrandissement, prévisions, **4**:11
Sous-marins, nombre, fonctions, etc., **4**:10-3

Bombardement. *Voir* Hawaii

Bradley, M. Bud (PC—Haldimand—Norfolk; secrétaire parlementaire du ministre des Approvisionnements et Services)
Comité, **5**:37-8
Défense nationale, ministère, budget principal 1986-1987, **5**:16, 22-3, 31-2

Brigade spéciale. *Voir* Défense aérienne à basse altitude, système—Équipement

Brise-glace de Classe 8
Coût, Défense nationale, ministère, part, **3**:30
Coût, utilité, etc., **1**:19
Location, possibilité, **1**:28-9
Ministères responsables, **1**:18-9

Brodeur, Vice-amiral Nigel D. (ministère de la Défense nationale)
Défense nationale, ministère, budget principal 1986-1987, **4**:11-3, 20, 32-4; **7**:8-12, 16, 18-21, 24-7

Budgets des dépenses
Partie III, abandon, suggestion, **5**:31-2
Présentation, ambiguité, etc., **5**:26, 29-30, 32
Voir aussi Comité; Défense aérienne à basse altitude, système—Coûts; Défense nationale, ministère; Forces canadiennes—Réserve

Cadets. *Voir* Forces canadiennes

CADIN/Pinetree, ligne. *Voir* Radar, stations

Cale sèche. *Voir* Construction navale

Caporaux. *Voir* Forces canadiennes

Centre de formation tactique. *Voir* Organisation du traité de l'Atlantique-Nord

Centre parlementaire pour les affaires étrangères et le commerce extérieur. *Voir* Comité

Centres urbains. *Voir* Forces canadiennes—Réserve—Localisation

CF-18. *Voir* Avions

CF-104. *Voir* Défense, équipement—Avions

Challenger. *Voir* Avions; Défense, équipement—Avions

Charges nucléaires. *Voir* Défense—Missiles

Chef de l'état-major de la défense. *Voir* Défense—Politique, *Livre blanc*—Rédaction; Défense, équipement—Matériel; Défense nationale, ministère; Forces canadiennes—Bases—Personnes *et* Cadets—Importance *et* Réserve

Cl-227. *Voir* Défense, équipement—Avions

Comité
Budget des dépenses, approbation, **8**:4
Centre parlementaire pour les affaires étrangères et le commerce extérieur, contrat, modification, **8**:4
Centre parlementaire pour les affaires étrangères et le commerce extérieur, personnel, embauche, **9**:3
M. (M. Hicks) adoptée, **1**:18
Comité directeur. *Voir plutôt* Sous-comité du programme et de la procédure *sous le titre susmentionné*
Déplacements, Saint-Jean, N.-B., **5**:37-8
Rapport à la Chambre, **5**:3
Députés, temps de parole, répartition, **1**:31; **3**:8; **6**:4
Document, annexion au compte rendu, **1**:14, 27; **6**:23

Comité...—*Suite*
Ministres, comparution
Défense, **5**:35-6
Défense, ministre associé, **3**:37-8
Président, élection, **1**:7
Président suppléant, élection, **1**:7
Quorum. *Voir* Séances—Tenue *sous le titre susmentionné*
Séance d'organisation, **1**:7-13
Séances
À huis clos, **1**:4; **2**:33, 35; **7**:3; **8**:4-5, 27; **9**:3
Ajournement, **1**:13; **2**:24; **3**:40
Organisation, **1**:10-2; **3**:37-9; **5**:35
Tenue et impression des témoignages en l'absence de quorum, **1**:7-8
Sous-comité du programme et de la procédure, composition, **1**:9-10
Témoins, comparution, convocation, etc., **3**:39
Défense nationale, ministère, SMA (Personnel), **1**:35-6; **2**:24
Frais de déplacement et de séjour, remboursement, **1**:9
Travaux, planification, **1**:4-5
Vice-président, élection, **1**:7; **5**:36-7
Voir aussi Défense, équipement—Navires d'escorte, renouvellement, programme, frégates de patrouille—Travaux; Défense nationale, ministère—Chef; Nominations par décret; Ordres de renvoi

Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD), accord, renouvellement, North Bay, Ont., base, répercussions, **1**:31

Communiqué de presse. *Voir* Défense aérienne à basse altitude, système—Construction

Construction de défense (1951) Limitée
Employés, nombre, **4**:17
Juridiction, transfert au ministère des Travaux publics, **3**:39; **4**:6-7, 16-7

Construction navale, Esquimalt, C.-B.. cale sèche, utilisation par les navires de pêche polonais, interdiction, raisons, etc., **7**:6-8

Crédits. *Voir* Défense aérienne à basse altitude, système; Ordres de renvoi

Crofton, M. Patrick (PC—Esquimalt—Saanich; président)
Défense nationale, ministère, budget principal 1986-1987, **3**:24-6; **5**:17-9; **7**:19-20
Élection à titre de président, **1**:7

Crosse d'appontage. *Voir* Avions—CF-18

Darling, M. Stan (PC—Parry Sound—Muskoka)
Comité, séance d'organisation, **1**:7-8, 10, 13
Défense nationale, ministère, budget principal 1986-1987, **1**:31-4; **2**:22-4; **3**:22-4; **4**:20-2; **7**:8-10, 15-7, 23-5
Défense nationale, ministère, nomination par décret, **8**:9, 19-22

Davies, M. Lawrence Edward (ministère de la Défense nationale)
Défense nationale, ministère, budget principal 1986-1987, **1**:23-4; **2**:4-8, 10, 12-3, 18-20, 28-9, 33-4; **3**:7-8, 18-9, 26-7, 34-5; **4**:29-32; **5**:5-9, 24-30; **6**:10-2; **7**:5-6, 23, 28-9

Défense
Canada
Engagements en Europe, matériel utilisé, changement, etc., **6**:23-4
Stratégie, orientation, réévaluation, etc., **6**:6-7; **8**:14-5
Voir aussi Lutte *sous le titre susmentionné*
États-Unis, espace aérien canadien, utilisation, demande, **5**:34
Lutte anti-sous-marine

Défense...—*Suite*
Lutte anti-sous-marine...—*Suite*
Amélioration, pressions exercées, **4**:12
Canada, rôle, **4**:13
Destroyers de Classe Tribal, rôle, **5**:9
Escadre, formation, composition, etc., **4**:18
Missiles balistiques intercontinentaux, interception, charges nucléaires, explosion dans l'espace ou au sol, propabilité, etc., **2**:9-10; **7**:4-5
Politique, *Livre blanc*
Contenu, description, **8**:13-4
Publication, date, **1**:24-5, 29
Publication, retard, raisons, répercussions, etc., **3**:9-10; **6**:5, 24-6
Rédaction, chef de l'état-major, participation, **8**:13-4
Rédaction, personnes responsables, **7**:23
Voir aussi Îles de l'archipel Arctique; Pacifique nord

Défense, équipement
Achats
Décentralisation dans les régions, politique, **3**:25-6
Voir aussi Navires *et* Sous-marins—À *et* Toronto, Ont. *sous le titre susmentionné*
Acquisition, programmes, taux de change, répercussions, **4**:26
Avions
Aéronef moyen multimoteur, rôle, **6**:28
AWACS, acquisition, possibilité, **8**:17-8
CF-104, transfert à la Turquie, fonds affectés, **4**:22
Challenger, achat, coûts, augmentation, explications, **7**:21
Challenger CL-600 et *CL-601, différences, coûts, etc., 4:27-8*
Cl-227, vol inaugural, date, **6**:29
Hercules, remplacement, programme, **4**:15-5, 24
Tracker, remplacement, **6**:28
Combat aérien, aire de manoeuvre, coûts, identification, **7**:22
Destroyers de Classe Tribal
Défense antimissiles, systèmes, intallation, **3**:36-7
Définition du projet, signification, etc., **4**:14-5
Durée de service, **6**:15
Et frégates de patrouille, correspondance aux normes de l'OTAN au milieu des années 1990, **3**:28-9
Modernisation, contrat, annonce, **6**:14
Modernisation, contrat, attribution, retard, raisons, **3**:6-7
Travaux, réduction, fonds économisés, utilisation pour d'autres programmes navals, possibilité, **6**:19
Fleet Industries, enquête, rapport, publication, **8**:23
Maintenance, activités et opérations, maintien à un niveau restreint, signification, **3**:24-5
Matériel, acquisition, chef de l'état-major, rôle, **8**:25
Matériel d'identification IFF, coûts, identification, **7**:22-3
Missiles air-air, projet, mise au point, nécessité, **7**:21-2
Navires
Achat à l'étranger, possibilité, **4**:18-9, 23-4
Conception et construction au Canada, ministre associé, déclaration, **4**:17, 24
En service, nombre, prévisions jusqu'en l'an 2000, liste, demande, **6**:24
Inclus dans le programme DELEX, durée de service, **6**:15-6
Missiles *Harpoon,* achat, **4**:26
Munitions, vérification, procédures, **5**:17-8
Remplacement, programme, situation, **6**:14-5
Utilisables, nombre, **6**:16
Navires d'escorte, renouvellement, programme, frégates de patrouille
Construction
Retards, pénalités financières, imposition, **5**:18-9

Défense, équipement...—*Suite*
Navires d'escorte, renouvellement, programme,...—*Suite*
Construction...—*Suite*
Rythme, répercussions, **3**:29
Situation, **1**:29
Coûts, augmentation, raisons, **4**:25-6, 28-9
Deuxième phase, propositions, étude, **1**:29-30
Deuxième série, coûts, **4**:18, 20
Entretien préventif, systèmes, installation, **3**:27-8
Phalanx, système de défense, installation, **3**:35-6
Saint-Jean, N.-B., acier corrodé, livraison, enquête, situation, etc., **4**:7-8; **7**:12-6
Travaux, avancement, Comité, séance d'information, organisation, **5**:19-20, 38
Troisième phase, OTAN, projet, étude, **1**:30
Porte-avions, construction, empêchement, raisons, **3**:21
Porte-avions, Grande-Bretagne, réduction, **4**:23
Sonars en remorque, système, coûts, augmentation, explications, **5**:27
Sonars en remorque, système, développement, performances, etc., **3**:4-5
Sous-marins
À propulsion nucléaire, achat, possibilité, **4**:25-6
Acquisition, situation, étude, **1**:30-1
Américains, acquisition, possibilité, **7**:9-10
De Classe 2400, coûts, **4**:25
Remplacement, programme, appel à un constructeur étranger, etc., **4**:24-5
Système à infrarouge de recherche et de désignation des cibles, coûts, augmentation, explications, **5**:28; **6**:12-3
Système de guerre électronique-DDH 280, remplacement, coûts, identification, **7**:22
Système de traitement des signaux, coûts, augmentation, explications, **5**:27
Toronto, Ont., réserve, mortier supplémentaire, achat, demande, **6**:17
Torpilles, remplacement, coûts, augmentation, **5**:28-9

Défense aérienne à basse altitude (LLAD), système
Construction, contrat, octroi à Oerlikon-Burhle de Suisse
Communiqué de presse, publication, etc., **2**:4-9, 18-9
Missiles ADATS, vente à l'étranger, clause, inclusion, **5**:11
Négociations, etc., **3**:5-6
Prix de revient et rôles prévus, englobement, **5**:11-2
Construction, fonds, provenance, **2**:19
Coûts, inscription au budget des dépenses, **1**:25-6
Coûts, proportion consacrée aux activités au Canada, **3**:10
Crédits, réduction, **5**:26
Équipement et brigade spéciale, transport en Norvège en cas de déploiement, hypothèses, etc., **3**:10-4
Exportations aux États-Unis, possibilités, **3**:21
Financement, postes budgétaires, transferts, identification, etc., **3**:7-8
Missiles ADATS
Essais, taux de réussite, **5**:13
Production, **5**:13-4
Voir aussi Construction *sous le titre susmentionné*
Programme, situation, **1**:16-7
Rôles, négociations, maintien, etc., **5**:12
Spécifications, utilisation, etc., **3**:19-20
Systèmes, localisation, **4**:4-5; **5**:12-3
Terrains d'aviation, localisation, **5**:12

Défense antimissiles, systèmes. *Voir* Défense, équipement—Destroyers

Défense maritime
Canada, force navale, modernisation, orientation, etc., **3**:31-3
Commandement, renforcement, **6**:7-8
Union soviétique, menace, description, **3**:30-1

Défense nationale, Comité. *Voir plutôt* Comité

Défense nationale, ministère
Budget des dépenses
Aide mutuelle, fonds affectés, répartition, **4**:22
Augmentation, gouvernement, engagement, **1**:14-7
Comparaison avec les budgets antérieurs, difficultés, etc., **6**:13; **7**:28-9
Construction et équipement, programmes, coûts, écarts, explications, **6**:27-8
Déflation, facteur, **1**:23-4; **2**:18
Dépenses en capital, croissance, **1**:16-7; **2**:28-9
Dépenses en capital, projections, document, demande, **1**:23, 27; **5**:9-10
Frais de déplacement et d'experts-conseils, augmentations, explications, **5**:7-8, 24-6
Immobilisations, projets, coûts, dépassement, etc., **4**:28-31
Investissements, projets, dollar canadien, chute, répercussions, **5**:8
Nourriture et vêtements, augmentation, raisons, **5**:5-6
Postes, transferts, **2**:31, 33
Réduction, exemption, **1**:26-7
Resserrements, gouvernement, engagements, respect, etc., **6**:8-10
Services professionnels et spéciaux, description, **5**:6-7
«Toutes autres dépenses», description, **5**:6
Budget principal 1986-1987, **1**:13-39; **2**:4-35; **3**:4-40; **4**:4-34; **5**:5-38; **6**:4-30; **7**:4-29
Chef de l'état-major
Âge de retraite, **8**:19-20
Bilinguisme, prise en considération, **8**:20-1, 23
Choix, critères, etc., **8**:8, 20
Comité, procès-verbaux, lecture, etc., **8**:26-7
Direction civile, relations, **8**:15
Forces canadiennes, éléments, communications et relations, établissement, **8**:9-10
Imputabilité, **8**:8-9
Mandat, durée, **8**:8
Ministre, relations, **8**:16, 26
Nomination, processus, **8**:6, 16-7
Sous-ministres, relations, **8**:22
Employés
Civils, postes, suppression, explications, **2**:10-2, 20-2
Militaires, augmentation, **2**:12-3
Mises à pied, postes, reclassification, etc., **1**:35
Réservistes appartenant à la catégorie C, nombre, situation, etc., **7**:17-8
Femmes, rôle, **2**:25
Hauts fonctionnaires civils, occupation, **8**:16
Nomination par décret, étude, **8**:6-27
Personnel administratif, augmentation, explications, **7**:5-6
Représentants, témoignages. *Voir* Témoins
Réserve, conseiller, statut, rôle, etc., **3**:17
Sous-ministres
Francophones, nombre, **8**:23
Voir aussi Chef *sous le titre susmentionné*
Systèmes informatiques, modernisation, **3**:26-7
Voir aussi Appendices; Brise-glace de Classe 8—Coût; Comité—Témoins; Ordres de renvoi; Organisation du traité de l'Atlantique-Nord

DELEX, programme. *Voir* Défense, équipement—Navires—Inclus

Députés. *Voir* Comité

Destroyer *Saguenay*. *Voir* Navires

Destroyers de Classe Tribal (TRUMP). *Voir* Défense—Lutte; Défense, équipement

Dewar, M. Daniel Bevis (ministère de la Défense nationale)
Défense nationale, ministère, budget principal 1986-1987, **1**:26, 35; **4**:4-8, 10, 14-5, 17, 22, 28-31, 33; **7**:4-5, 7-8, 26-8

Dollar. *Voir* Avions—CF-18—Coût; Défense nationale, ministère—Budget des dépenses—Investissements

Eaux territoriales
États-Unis, manoeuvres militaires, tenue, permission accordée, etc., **5**:32-4
Violation, Summerside, Î.-P.-É., escadron de reconnaissance, rôle, **7**:27-8

Écoles. *Voir* Forces canadiennes—Bases

Enfants. *Voir* Forces canadiennes—Bases—Écoles

Environnement. *Voir* Organisation du traité de l'Atlantique-Nord—Centre de formation tactique, projet, Goose Bay, Labrador, implantation—Autochtones

Espace. *Voir* Défense—États-Unis *et* Missiles

Esquimalt, C.-B. *Voir* Construction navale; Forces canadiennes—Bases

États-Unis. *Voir* Défense; Défense aérienne à basse altitude, système—Exportations; Eaux territoriales; Îles de l'archipel Arctique; Pacifique nord

Études militaires. *Voir* Universités

Europe. *Voir* Défense—Canada—Engagements

Exportations. *Voir* Défense aérienne à basse altitude, système

Femmes. *Voir* Défense nationale, ministère; Forces canadiennes

Fleet Industries. *Voir* Défense, équipement

Forces canadiennes
Armée de l'air, réserve, effectifs, **2**:15-6
Bases
Baden, RFA, abris d'avions renforcés, coûts, rajustement, **4**:29
Bagotville, Qué., polygone de tirs, construction, répercussions, études, etc., **1**:37-8
Écoles pour enfants, réduction, gouvernement, politique, demande, **6**:29
Écoles pour enfants, réduction, imposition, étude, etc., **2**:29-31, 34-5
Esquimalt, C.-B., bâtiment des services de construction, coût, baisse, raisons, **4**:14; **7**:6
Esquimalt, C.-B., logements pour le personnel, construction, situation, **4**:17
Fermeture, Nielsen, groupe de travail, rapport, recommandation, **3**:8, 40
Personnes à charge, enseignement, chef de l'état-major, rôle, **8**:25-6
Summerside, Î.-P.-É., mess conjoint, construction, **5**:24; **6**:29
Travaux, entreprises extérieures, embauche, travail, qualité, évaluation, **2**:19-20
Cadets
Corps, répartition, **8**:22-4
Importance, chef de l'état-major, prise en considération, **8**:21-2

Forces canadiennes...—*Suite*
Cadets...—*Suite*
Programme, financement, réduction, **4**:20
Programme, fonctionnement, **1**:32-3
Caporaux et simples soldats, nombre, comparaison, **2**:13-4
Effectifs
Augmentation, projections, etc., **1**:31-2; **4**:20-1; **7**:25
Voir aussi Armée *et* Réserve *sous le titre susmentionné*
Escadrilles de réserve, nombre, utilisation, etc., **7**:19
Femmes
Grade supérieur, **8**:22
Nominations à des postes de généraux, demande, **1**:33-4, 36-7; **8**:21
Rôle, élargissement, **2**:25-8
Forces régulières
Et de réserve, coefficient, comparaison avec d'autres pays, **3**:18, 22-4
Forme physique, évaluation, programme, application, **7**:26
Voir aussi Réserve—Membres *sous le titre susmentionné*
Jeunes, emploi et formation, Programme, situation, **6**:22-3
Marine, historique, préparation par le Service historique, **1**:36
Matériel, location, **1**:28
Milice. *Voir plutôt* Réserve *sous le titre susmentionné*
Officiers
Supérieurs, nombre, augmentation, **2**:31-3
Voir aussi Réserve *sous le titre susmentionné*
Orientation sexuelle, discrimination, examen, homosexuels et lesbiennes, postes, protection, **1**:34-5
Préparation et aptitude à soutenir le combat, fonds, affectation, description, etc., **3**:18-9, 34-5
Réserve
Âge de service, durée, **6**:21-2
Budget des dépenses, établissement, possibilité, examen, **3**:17-8
Chef, nomination, etc., **7**:17
Chef de l'état-major, opinion, **8**:12-3
Effectifs, augmentation, projections, etc., **1**:32; **3**:22; **7**:8, 19-21, 23-4
Localisation dans les centres urbains, **3**:23-4
Matériel, description, **7**:8-9
Membres des forces régulières prenant leur retraite, intégration, **7**:24-5
Officiers, détachement dans d'autres pays, possibilité, **6**:21
Rémunération, procédé, **6**:18-9
Renforcement, mesures, etc., **3**:15-7
Réservistes, forme physique, évaluation, **7**:25-6
Réservistes de la catégorie C, salaires, comparaison, etc., **7**:18-9
Rôle, élargissement, importance, etc., **6**:17, 20
Situation, **2**:14-5
Supplémentaire, revitalisation, Programme, élaboration, mise en oeuvre, etc., **7**:20, 24
Utilisation dans d'autres pays, nombre, etc., **7**:16-7
Voir aussi Armée *et* Forces régulières—Et *sous le titre susmentionné*
Salaires
Augmentation, **2**:33
Voir aussi Réserve—Réservistes *sous le titre susmentionné*
Uniformes distincts, distribution, échéance, etc., **2**:31
Uniformes distincts, programme, fonctionnement, etc., **2**:22-3
Voir aussi Aéroports; Défense nationale, ministère—Chef; Manson, Lieutenant général Paul David; Recherche et sauvetage

Forces navales. *Voir* Défense maritime—Canada

Frégates de patrouille. *Voir* Défense, équipement—Destroyers de Classe Tribal—Et *et* Navires d'escorte

Généraux. *Voir* Forces canadiennes—Femmes—Nominations

Globe and Mail. *Voir* Arctique, surveillance—Sous-marins—Nucléaires

Goose Bay, Labrador. *Voir* Organisation du traité de l'Atlantique-Nord—Centre

Grande-Bretagne. *Voir* Défense, équipement—Porte-avions

Groupe de travail chargé de l'examen des programmes (Nielsen). *Voir plutôt* Nielsen, groupe de travail

Hampson, M. Dave V. (ministère de la Défense nationale)
Défense nationale, ministère, budget principal 1986-1987, **3**:20; **5**:13-4

Harpoon. *Voir* Défense, équipement—Navires—Missiles

Hauts fonctionnaires. *Voir* Défense nationale, ministère

Hawaii, île Kahoolawe, bombardement, Canada, participation dans le cadre des manoeuvres RIMPAC, etc., **1**:38-9

Healey, M. Eldon J. (ministère de la Défense nationale)
Défense nationale, ministère, budget principal 1986-1987, **3**:5-7, 15, 20, 26-9, 36-7, 39; **4**:7-8, 15-6, 19-20, 22-8; **5**:11-2, 16-9, 21, 24, 26-8, 31; **6**:12-6, 24, 28-9; **7**:6, 9-16, 21-3
Postes, expérience, etc., **3**:15

Hercules. *Voir* Avions; Défense, équipement—Avions

Hicks, M. Bob (PC—Scarborough-Est; président suppléant)
Comité, **2**:24; **3**:38, 40; **5**:35-8; **6**:4
M., **1**:18
Séance d'organisation, **1**:7
Défense nationale, ministère, budget principal 1986-1987, **1**:27-31, 36-7; **2**:14-7, 24, 34; **3**:8, 19-22, 27-8, 30, 38, 40; **4**:23-7; **5**:14-7, 29-31; **6**:4, 16-9
Défense nationale, ministère, nomination par décret, **8**:16-9, 26-7
Élection à titre de président suppléant, **1**:7

Homosexuels. *Voir* Forces canadiennes—Orientation

Hopkins, M. Len (L—Renfrew—Nipissing—Pembroke)
Arctique, surveillance, avions *Aurora,* vols, nombre, augmentation, etc., **8**:11
Avions
À réaction de type «exécutif», utilisation pour le transport administratif, nombre, etc., **1**:17
CF-18, atterrissage sur des porte-avions, pistes, longueur, etc., **3**:28
CF-18, coût, prévisions par rapport à la chute du dollar canadien, **5**:8; **6**:10-1
Utilisation pour des fins administratives, vols, nombre, etc., **6**:26
Brise-glace de Classe 8, coût, Défense nationale, ministère, part, **3**:30
Comité
Déplacements, Saint-Jean, N.-B., **5**:38
Députés, temps de parole, répartition, **3**:8
Ministres, comparution, **5**:35-6
Séance d'organisation, **1**:8-12
Séances, organisation, **5**:35
Témoins, comparution, convocation, etc., **3**:39
Vice-président, élection, **5**:37
Construction de défense (1951) Limitée, juridiction, transfert au ministère des Travaux publics, **3**:39; **4**:6-7

Hopkins, M. Len—*Suite*
Défense, équipement
Avions Cl-227, vol inaugural, date, **6**:29
Destroyers de Classe Tribal, modernisation, contrat, attribution, retard, raisons, **3**:6-7
Destroyers de Classe Tribal et frégates de patrouille, correspondance aux normes de l'OTAN au milieu des années 1990, **3**:28
Matériel, acquisition, chef de l'état-major, rôle, **8**:25
Navires d'escorte, renouvellement, programme, frégates de patrouille, construction, rythme, répercussions, **3**:29
Navires d'escorte, renouvellement, programme, frégates de patrouille, Saint-Jean, N.-B., acier corrodé, livraison, enquête, situation, etc., **4**:7-8
Sonars en remorque, système, développement, performances, etc., **3**:4-5
Défense, lutte anti-sous-marine, destroyers de Classe Tribal, rôle, **5**:9
Défense, politique, *Livre blanc,* publication, retards, raisons, répercussions, etc., **6**:24-6
Défense aérienne à basse altitude, système
Construction, contrat, octroi à Oerlikon-Buhrle de Suisse, **2**:18-9; **3**:5-6
Construction, fonds, provenance, **2**:19
Crédits, réduction, **5**:26
Financement, postes budgétaires, transferts, identification, etc., **3**:7-8
Programme, situation, **1**:16
Systèmes, localisation, **4**:4
Défense nationale, ministère
Budget des dépenses, **1**:14-7; **2**:18, 28-9; **5**:5-8, 24-6; **6**:8-10
Budget principal 1986-1987, **1**:14-7, 35, 38-9; **2**:18-21, 28-30, 34-5; **3**:4-8, 28-30, 39; **4**:4-8; **5**:5-9, 23-6, 29; **6**:8-11, 24-6, 29
Chef de l'état-major, Forces canadiennes, éléments, communications et relations, établissement, **8**:9-10
Chef de l'état-major, ministre, relations, **8**:26
Employés, mises à pied, postes, reclassification, etc., **1**:35
Employés civils, postes, suppression, explications, **2**:20-1
Nomination par décret, **8**:9-12, 23-7
Forces canadiennes
Bases, **2**:19, 29-30, 35; **3**:8; **5**:24; **6**:29; **8**:25
Cadets, corps, répartition, **8**:23-4
Réserve, chef de l'état-major, opinion, **8**:12
Hawaii, île Kahoolawe, bombardement, Canada, participation dans le cadre des manoeuvres RIMPAC, etc., **1**:38-9
Îles de l'archipel Arctique, défense, dispositif mixte Canada-États-Unis, création, proposition, situation, **5**:23, 29
Manson, Lieutenant général Paul David, Forces canadiennes, intégration, raisons, etc., **8**:24
Navires, destroyer *Saguenay,* manoeuvres de tir, accident, enquête, etc., **5**:23
Nominations par décret, Comité, informations fournies, degré, etc., **8**:10-1
Radar, stations, CADIN/Pinetree, ligne, bases, fermeture, **3**:8
Radar, stations, système d'alerte du Nord, stations, préparation, contrat, adjudication, situation, **4**:5-6

ICBM. *Voir* Missiles balistiques intercontinentaux

Île Kahoolawe. *Voir* Hawaii

Îles de l'archipel Arctique, défense, dispositif mixte Canada-États-Unis, création, proposition, situation, **5**:23-4, 29, 32

Jardine, M. W.R. Bud (PC—Northumberland—Miramichi)
Défense nationale, ministère, budget principal 1986-1987, **6**:20-2, 28; **7**:10-2, 17-9, 25-8

Jeunes, emploi et formation, Programme. *Voir* Forces canadiennes

Jourdenais, M. Fernand (PC—La Prairie; vice-président)
Élection à titre de vice-président, **1**:7

Lesbiennes. *Voir* Forces canadiennes—Orientation

Lewis, Major général Reginald W. (ministère de la Défense nationale)
Défense nationale, ministère, budget principal 1986-1987, **7**:9, 16-8, 21, 24-6

Lindley, M. Doug (ministère de la Défense nationale)
Défense nationale, ministère, budget principal 1986-1987, **2**:11-2

LLAD. *Voir* Défense aérienne à basse altitude

Lutte anti-sous-marine. *Voir* Défense

Manoeuvres militaires. *Voir* Eaux territoriales—États-Unis; Hawaii

Manson, Lieutenant général Paul David (ministère de la Défense nationale)
Défense nationale, ministère, budget principal 1986-1987, **2**:7-17, 20-8, 30-5
Défense nationale, ministère, nomination par décret, **8**:6-27
Forces canadiennes, intégration, raisons, etc., **8**:24-5

Marine. *Voir* Forces canadiennes; Navires de pêche—Espagnols

Matériel d'identification IFF. *Voir* Défense, équipement

McKinnon, l'hon. Allan B. (PC—Victoria)
Comité, **1**:35; **3**:38-9
Séance d'organisation, **1**:8-13
Défense nationale, ministère, budget principal 1986-1987, **1**:23-8, 35-6; **2**:9-14, 31-3; **3**:15-8, 34-40; **4**:14-20, 22, 31; **5**:9-14, 19, 26-31; **6**:11-6, 27-8; **7**:4-8, 12-5, 21-3, 29
Défense nationale, ministère, nomination par décret, **8**:6-9, 19, 23

Ministères. *Voir* Brise-glace de Classe 8

Mises à pied. *Voir* Défense nationale, ministère—Employés

Missiles. *Voir* Défense, équipement—Navires; Défense aérienne à basse altitude, système

Missiles air-air. *Voir* Avions—CF-18; Défense, équipement

Missiles balistiques intercontinentaux (ICBM). *Voir* Défense

Moore, M. Barry (PC—Pontiac—Gatineau—Labelle; vice-président)
Défense nationale, ministère, budget principal 1986-1987, **4**:27-31; **6**:11
Élection à titre de vice-président, **5**:37

Mortier. *Voir* Défense, équipement—Toronto, Ont.

Munitions. *Voir* Défense, équipement—Navires

Navires
Destroyer *Saguenay,* manoeuvres de tir, accident, enquête, etc., **5**:16-7, 19, 23
Voir aussi Défense, équipement

Navires, construction. *Voir plutôt* Construction navale

Navires de pêche
Espagnols, arraisonnement, marine, intervention, etc., **7**:26-7
Voir aussi Construction navale

Navires d'escorte, renouvellement, programme. *Voir* Défense, équipement

Nielsen, groupe de travail. *Voir* Forces canadiennes—Bases—Fermeture

Nominations par décret
Comité, informations fournies, degré, etc., **8**:10-1
Voir aussi Défense nationale, ministère

NORAD. *Voir* Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord

Norman, Major général Frank (ministère de la Défense nationale)
Défense nationale, ministère, budget principal 1986-1987, **7**:23

North Bay, Ont. *Voir* Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord

Norvège. *Voir* Défense aérienne à basse altitude, système—Équipement

NWS. *Voir* Système d'alerte du Nord

Oerlikon-Buhrle. *Voir* Défense aérienne à basse altitude, système—Construction

Officiers. *Voir* Forces canadiennes

Ordres de renvoi
Comité, composition, **1**:3
Crédits 1986-1987
Défense nationale, budget principal, **1**:3
Défense nationale, ministère, nomination par décret, **8**:3

Organisation du traité de l'Atlantique-Nord (OTAN)
Canada
Engagements, maintien, **2**:25
Voir aussi Infrastructure *sous le titre susmentionné*
Centre de formation tactique, projet, Goose Bay, Labrador, implantation
Autochtones, environnement, etc., répercussions, études, **1**:20-1; **8**:23
Décision, annonce, date, **5**:14
Pays alliés, utilisation, possibilité, etc., **1**:27-8; **5**:14-5
Promotion, gouvernement canadien, efforts consentis, etc., **5**:10-1, 15-6
Turquie, concurrence, etc., **5**:14-5
Défense nationale, ministère, rôles, réévaluation, **6**:5-6
Infrastructure, Canada, dépenses, détermination, **4**:22
Infrastructure, dépenses au Canada, **4**:22-3
Voir aussi Défense, équipement—Destroyers de Classe Tribal—Et *et* Navires d'escorte, renouvellement, programme, frégates de patrouille—Troisième

Orientation sexuelle. *Voir* Forces canadiennes

OTAN. *Voir* Organisation du traité de l'Atlantique-Nord

Pacifique nord, défense, Canada, opérations, coordination avec les États-Unis, etc., **5**:20-2

Phalanx, système de défense. *Voir* Défense, équipement—Navires d'escorte

Pilotes. *Voir* Avions—CF-18—Formation

Pistes d'atterrissage. *Voir* Avions—CF-18—Atterrissage; AWACS—Atterrissage

Porte-avions. *Voir* Avions—CF-18—Atterrissage; Défense, équipement

Président (décisions et déclarations)
Députés, temps de parole, répartition, **1**:31; **3**:8

Procédure et Règlement
Comité, questions relatives à l'organisation et au fonctionnement. *Voir plutôt* Comité

Procès-verbaux et témoignages
Impression, **1**:8

Radar, stations
CADIN/Pinetree, ligne, bases, fermeture, **3**:8, 40
Système d'alerte du Nord (NWS), construction, autochtones, embauche, nombre, etc., **4**:8-10
Système d'alerte du Nord (NWS), stations, préparation, contrat, adjudication, situation, **4**:5-6

Rapport à la Chambre
Premier (Comité, voyages à Saint-Jean, N.-B. et Goose Bay, Labrador, demande), **5**:3

Recherche et sauvetage, Forces canadiennes, réservistes, utilisation, **2**:15-6

Réserve. *Voir* Défense, équipement—Toronto, Ont.; Défense nationale, ministère; Forces canadiennes

Réservistes. *Voir* Défense nationale, ministère—Employés; Forces canadiennes—Réserve; Recherche et sauvetage

RIMPAC, manoeuvres. *Voir* Hawaii

Robinson, M. Svend J. (NPD—Burnaby)
Défense nationale, ministère, budget principal 1986-1987, **1**:34-5, 37-8

Saint-Jean, N.-B. *Voir* Comité—Déplacements; Défense, équipement—Navires d'escorte

Salaires. *Voir* Forces canadiennes

Séance d'organisation. *Voir* Comité

Sécurité. *Voir* Aéroports

Service historique. *Voir* Forces canadiennes—Marine

Skelly, M. Ray (NPD—Comox—Powell River)
Comité, **5**:35-8
Défense nationale, ministère, budget principal 1986-1987, **5**:19-22, 29, 32-4

Soldats. *Voir* Forces canadiennes—Caporaux

Sonars en remorque, système. *Voir* Défense, équipement

Sous-comité du programme et de la procédure. *Voir* Comité

Sous-marins
Flotte, agrandissement, prévisions, **4**:11-2
Nombre, fonctions, etc., **4**:10-3
Voir aussi Arctique, surveillance; Défense, équipement

Sous-ministres. *Voir* Défense nationale, ministère

Summerside, Î.-P.-É. *Voir* Eaux territoriales—Violation; Forces canadiennes—Bases

Système aéroporté d'alerte et de contrôle. *Voir* AWACS

Système d'alerte du Nord (NWS). *Voir* Radar, stations

Taux de change. *Voir* Défense, équipement—Acquisition

Témoins
Défense nationale, ministère, **1**:20, 23-6, 31-3, 35-7; **2**:4-35; **3**:4-37, 39-40; **4**:4-34; **5**:5-34; **6**:10-24, 28-9; **7**:4-29; **8**:6-27
Défense nationale, ministre associé, **1**:14-23, 25-31, 33-9; **6**:4-10, 12, 14-7, 19-21, 23-9

Terrains d'aviation. *Voir* Défense aérienne à basse altitude, système

Thériault, Général Gérard C.E. (ministère de la Défense nationale)
Défense nationale, ministère, budget principal 1986-1987, **1**:23, 31-3, 36-7; **3**:4-6, 8-14, 16-25, 28-34, 39-40; **5**:5, 9-12, 14-6, 20-4, 30-1, 33-4

Toronto, Ont. *Voir* Défense, équipement

Torpilles. *Voir* Défense, équipement

Tracker. *Voir* Défense, équipement—Avions

Travaux publics, ministère. *Voir* Construction de défense (1951) Limitée—Juridiction

TRUMP. *Voir* Destroyers de Classe Tribal

Turquie. *Voir* Défense, équipement—Avions—CF-104; Organisation du traité de l'Atlantique-Nord—Centre

Uniformes. *Voir* Forces canadiennes

Union soviétique. *Voir* Défense maritime

Universités, études militaires, subventions, augmentation, explications, **4**:30-1

Vance, Lieutenant général John E. (ministère de la Défense nationale)
Défense nationale, ministère, budget principal 1986-1987, **4**:4-5, 10-1, 18-9, 21-2, 24, 32; **6**:17-23